Histoire maritime de France

Léon Guérin

Digitized by Google

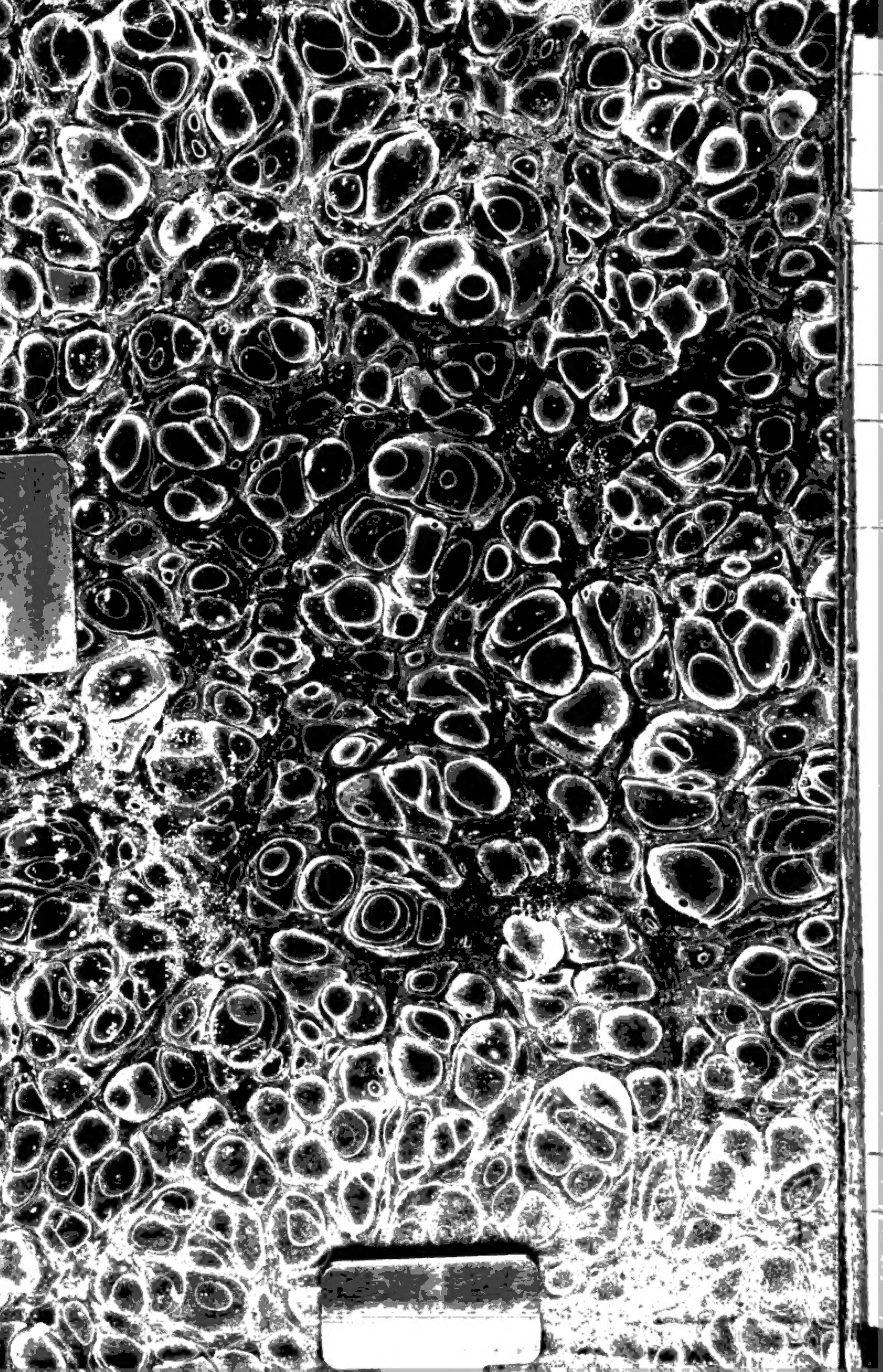

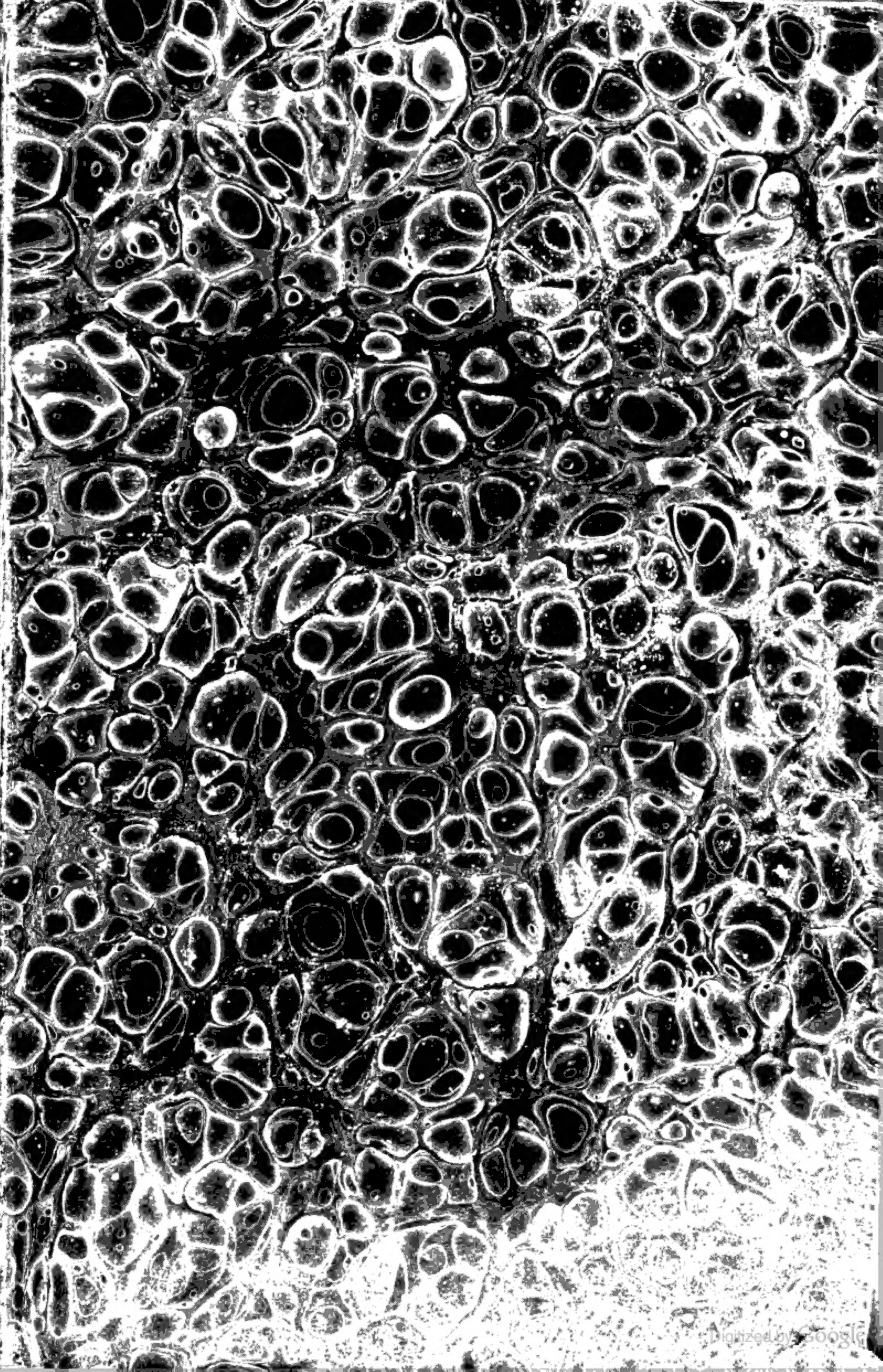

511

HISTOIRE

MARITIME

DE FRANCE.

IMPRIMERIE SCHNEIDER ET LANGRAND,
Rue d'Erfurth, 1.

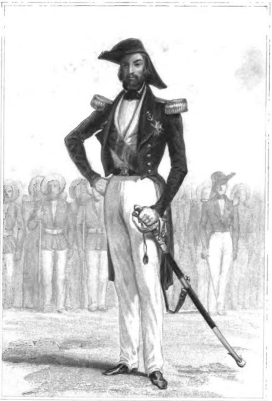

[illegible]

Capitaine de Vaisseau

Digitized by Google

HISTOIRE
MARITIME
DE FRANCE

Depuis la Fondation de Marseille jusqu'à la paix de Nimègue,

PAR LÉON GUÉRIN.

Avec 16 belles gravures d'après les dessins de Tony Johannot, Isabey, Marckl, Raffet;

GRAVÉES PAR OUTHEVAITE, POLLET, PARDINEL, LARBALESTIER, THOMAS.

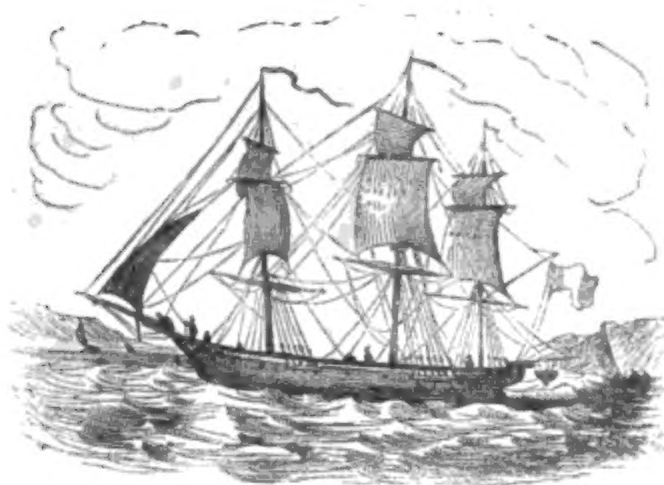

PARIS,
CHEZ ABEL LEDOUX, ÉDITEUR.
RUE GUÉNÉGAUD, 9.

M DCCC LXIII

CHANVIN Pierre
à
CHABLIS

AVANT-PROPOS.

Ce que nous avons eu l'ambition, peut-être téméraire, d'offrir au public, ce n'est pas seulement une histoire navale, où ne se trouveraient que les combats livrés sur mer par les Français; c'est, comme l'indique notre titre, une histoire maritime de France, renfermant, quoiqu'en abrégé, celle de nos provinces, de nos villes de la côte; celle de la fondation, du progrès, ou de la décadence de nos ports sur l'une et l'autre mer; celle de nos navigations lointaines, de nos découvertes, de nos colonies tant perdues que conservées; et aussi, bien entendu, et avec autant d'ampleur que les bornes de cet ouvrage le permettaient, celle de nos guerres, de nos combats, de nos diverses expéditions où la marine a joué un rôle, rattachant le tout à l'histoire générale du pays, comme au tronc auquel il n'est rien qui ne doive tendre et venir se ramifier, pour acquérir un intérêt quelque peu philosophique. Une histoire de France par la marine, en même temps que par les provinces et les villes maritimes, n'avait aucun précédent, et c'est à sa nouveauté sans doute, plus qu'au mérite de nos travaux, que nous devons l'heureux succès qui a accueilli notre première partie.

Quand nous disons qu'aucun précédent n'existait, nous ne croyons rien avancer qui puisse être réfuté. On ne nous citera sûrement pas comme quelque chose qui nous ait inspiré l'*Histoire générale de la marine* de Boismêlé et Richebourg, publiée, vers 1744, en trois volumes in-4°. Ceux qui ont ouvert cet ouvrage, devenu assez rare, n'y auront rien trouvé sur nos provinces, sur nos villes maritimes, sur nos lointaines navigations, nos découvertes et nos colonisations. Boismêlé ne s'occupe absolument que des combats sur mer; et sous cet aspect encore, il est d'un

succinct à désespérer pour tout ce qui précède le règne de Louis XIV, avec la fin duquel s'arrête son ouvrage. Nous ne parlons que pour avis des erreurs dont l'*Histoire générale* de Boismêlé fourmille, même en ce qui a rapport à l'époque par laquelle l'auteur s'est laissé absorber.

Du reste, comme histoire générale de l'art naval chez les différents peuples, tant anciens que modernes, l'ouvrage dont Boismêlé semble avoir eu la pensée est encore à faire. Peu recherché peut-être, par sa nature, du vulgaire des lecteurs, il serait d'un vaste intérêt pour les spécialités. Ce serait tout à fait un ouvrage de haute théorie, presque de science mathématique, qui n'est point du tout de notre fait. Nous voyons qu'il en a été tenté plusieurs, car plusieurs l'ont annoncé. Quoiqu'on sache toute la distance qu'il y a entre promettre et donner, et combien d'enfants ne sont jamais éclos que dans le cerveau de leurs pères, nous en félicitons sincèrement ceux qui y ont songé, et nous leur souhaitons le succès qu'ils ambitionnent, à bon droit, auprès des théoriciens, des gens purement du métier.

Notre tâche est plus modeste. En nous préoccupant particulièrement des faits, des événements maritimes et de leur rapport avec l'ensemble de l'histoire du pays, nous avons choisi un travail bien plus à notre portée, en même temps qu'à celle de tout le monde.

Nous établissons donc que notre *Histoire maritime* telle que nous l'avons conçue n'avait aucun précédent, et nous ajoutons que si l'*Histoire générale* de Boismêlé nous a été presque complétement inutile dans notre travail, les histoires de France proprement dites, si volumineuses qu'elles soient, ne nous ont guère plus servi.

Le dédain avec lequel elles ont traité la marine semblerait venir à l'appui de ce paradoxe si creux, échappé, comme tant d'autres, à madame de Sévigné, et gravement répété par le président Hénault : « Que depuis la bataille d'Actium, on ne voyait pas que les combats de mer eussent rien produit. » En réalité, notre histoire maritime n'a point obtenu de place dans nos his-

toires générales, et c'est tout au plus si feu M. de Sismondi, dans les vingt-huit volumes parus de son dernier ouvrage, l'*Histoire des Français*, lui a consacré la valeur totale d'une centaine de pages.

Néanmoins nous savons qu'à dater de Louis XIV, les documents, quoique épars, ne font pas défaut, et que la plus grande peine que l'on puisse dès lors avoir, quand on a l'habitude d'écrire et de mettre en ordre, c'est de se former à soi-même une opinion sur ces documents, lorsqu'ils sont contradictoires, afin de la communiquer aux lecteurs, qui de longtemps, en général, ne perdront l'habitude d'en chercher une toute faite et non à faire dans les historiens. Mais si, à partir du règne de Louis XIV, les pièces à consulter abondent, il n'en est pas de même pour les époques qui précèdent. A en juger par la pauvreté des matériaux qui se présentent à celui qui veut écrire l'histoire maritime du pays avant le dix-septième siècle, on croirait que la France n'eut, jusque-là, ni côtes, ni villes, ni ports sur les deux mers, ni marine, ni marins d'aucune espèce.

Les époques qui précédèrent celle de Louis XIV sont celles pourtant de la grande majorité des fondations de nos aïeux sur la côte, celles où la marine des particuliers combattait vaillamment, voyageait et découvrait. Hé quoi ! il n'y aurait pas eu de marine dans ces nobles provinces de Bretagne, de Normandie, de Picardie, de Flandre, de Guienne, de Poitou, de Saintonge, de Languedoc et de Provence, avant le règne de Louis XIV ! Mais si ! il y en eut une des plus dignes d'être rappelées aux descendants de ceux qui la formaient, et à laquelle il ne manqua que d'être de royale origine pour remplir la moitié des fastes de notre histoire. Nous nous sommes appliqué avec amour à la chercher dans l'obscurité où on l'avait si injustement délaissée, et c'est avec ses glorieux souvenirs que nous avons communiqué la vie à la moitié au moins de notre première partie. Quel bonheur, quel charme nous éprouvions à reproduire un vieux nom admiré dans son temps, sinon de la cour, au moins des villes maritimes, et à lui restituer la place à laquelle il avait droit dans l'histoire ! Nous aurions voulu que plus de documents nous eussent mis sur la trace de plus de

noms, de plus de faits encore sur ces époques qu'il nous faut compter, si nous voulons que la postérité compte aussi la nôtre; nous aurions désiré surtout que la place ne nous fît pas défaut à leur endroit; mais le lecteur aime qu'on arrive promptement à ce qui se rapproche le plus de son temps; nous avons dû avoir égard à ses désirs manifestés, sans toutefois omettre rien de considérable.

Ce qui nous flatterait par-dessus tout, ce serait que l'on trouvât notre ouvrage cherché et fait avec conscience. Nous nous sommes appliqué à nous obtenir ce plus précieux des éloges dont on puisse payer un travail sérieux, compulsant, dans les proportions d'un abrégé, les documents par nous-même, et non par des intermédiaires; interrogeant avec empressement les personnes qui pouvaient nous instruire et nous mettre sur la trace de quelque chose d'utile à notre ouvrage, et ne négligeant aucun avis, quand on voulait bien nous le donner d'une manière intelligente (1).

Est-ce à dire pour cela que notre histoire sera parfaite? Nous n'avons point cette outrecuidante vanité. Et comment pourrions-nous l'avoir, quand l'étude que nous avons été dans la nécessité de faire pour nous-même nous a amené à trouver plus d'une grave erreur chez des auteurs non moins consciencieux que nous, et beaucoup plus savants que nous n'avons la prétention de l'être? Bien plus, par le mode même de publication en livraisons, si commode pour nombre d'acheteurs, si incommode pour l'auteur, auquel nous nous sommes astreint, nous avons été exposé à laisser passer des taches, trop tard aperçues de nous, et nul doute que, malgré les *Errata* placés à la suite de notre première partie, on n'en découvre encore après nous, et de plus importantes peut-être. Mais le dernier mot d'un livre sérieux n'a jamais été dit sur une première édition. Ce qui importe, c'est que, jusqu'à nouvel ordre, l'histoire n'en soit pas capitalement blessée.

(1) Parmi les personnes qui se sont le plus empressées ou de nous mettre sur la trace des documents, ou de nous les faire trouver quand nous les leur indiquions, nous devons une place à part à M. Dubeux, de la bibliothèque du roi, et à M. Ferdinand Denis, de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Quoique nous ayons eu grand soin de faire remarquer que nous n'avions ni la prétention, ni l'intention de faire une histoire de l'art naval proprement dit, cela ne signifie pas que le vaisseau en lui-même et la manière dont on le fit servir aux événements n'aient point trouvé de place dans notre ouvrage. Quand l'occasion s'en présente, nous caractérisons, brièvement et par incidence il est vrai, le vaisseau dans les circonstances qui nous occupent, quelques-unes de ses transformations, et quelques-uns de ses progrès. Quand des actions navales s'offrent, sur lesquelles il soit resté quelques détails, nous ne nous bornons pas assurément à en enregistrer le résultat; nous en disons, le plus compréhensiblement possible pour tout le monde, l'arrangement et le mouvement. Mais, pour ne pas gêner la narration des faits, lui laisser sa clarté, son intérêt, nous rejetterons en appendice, à la fin de chacune des deux parties de notre ouvrage, quelques détails, toujours précis, clairs, faciles à saisir, sur notre marine à quelques époques. Si ce n'est pas assez, à beaucoup près, pour les gens du métier, ce sera, nous le croyons, fort suffisant pour la majorité des lecteurs.

Quelques mots maintenant sur la manière dont nous avons cru devoir écrire notre ouvrage : avec conscience d'abord, nous l'avons déjà dit; avec raison, mesure et simplicité, surtout en ce qui avait rapport aux premières époques, pour lesquelles nous aurions couru de trop grands risques d'erreurs, si nous nous étions laissé aller un seul moment à nos suppositions, ou même à celles de quelques auteurs qui, par leurs études, sont en droit de croire qu'ils possèdent le plus amplement la connaissance des premiers temps de notre marine. Bien que toujours très-sobres de termes techniques qui fatiguent et embarrassent la plupart des lecteurs (nous ne parlons pas des expressions d'argot qui n'ont jamais droit de bourgeoisie dans l'histoire sérieuse), nous avons accepté une partie de la langue maritime à mesure que celle-ci se présentait à nous avec les faits, et nous nous sommes toujours bien gardé de la supposer là où elle n'était peut-être pas encore. Cette timidité nous aura peut-être sauvé bien des énormités, que de plus hardis auraient posées comme

de l'histoire ; car nous avons eu lieu de nous apercevoir que la trop grande assurance de soi-même en ce qui appartient au temps présent a fait commettre à quelques-uns plus d'une erreur en ce qui appartenait aux temps passés. Nous avons donc marché pas à pas, craintivement, doutant de nous-même, afin de ne nous rien permettre qui fût de notre induction et de notre tête. Nous nous sommes laissé échauffer progressivement, à mesure que les événements nous offraient eux-mêmes de la chaleur par leurs détails reconnus vrais et appuyés de documents authentiques. Mais nulle part, c'est une justice que nous espérons qu'on nous rendra, nous n'aurons sacrifié la gravité de l'histoire à l'intérêt du roman. Il faut savoir laisser chaque intérêt à sa place. Nous prions donc nos lecteurs de ne point perdre de vue qu'il y a en littérature deux choses fort distinctes sur la marine, lesquelles ont chacune leur valeur : c'est le roman et la nouvelle, qui ont le droit d'être historiques, et l'histoire qui n'a jamais le droit d'être romanesque. Nous ne nous sommes appliqué qu'à cette dernière.

Nous avions eu d'abord l'intention de faire notre précis en un seul volume; mais nous n'aurions pas été débordé par la matière, que les réclamations de plus de la moitié des souscripteurs par livraisons de l'*Histoire maritime de France* nous auraient imposé l'obligation de ne pas trop abréger à compter de Louis XIV, et surtout de ne pas négliger l'histoire de la marine sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, pendant la guerre des Indes et celle de l'indépendance de l'Amérique, non plus que sous la République, l'Empire, la Restauration et le règne de Louis-Philippe Ier. Nous avons compris cet intérêt, et notre succès nous a encouragé. Nous avons donc fermé notre premier volume à une brillante époque, de manière à ce qu'il forme par lui-même une partie complète : c'est l'époque où nos frontières maritimes sont fixées par le traité de Nimègue, où nos colonies ont commencé à jouer un rôle important, et où la gloire navale de la France éclipse celle de toutes les autres nations, sans en excepter l'Angleterre.

TABLE ET SOMMAIRES

DES CHAPITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

Pages.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIX.

CHAPITRE XX.

FIN DE LA TABLE DE LA PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE
MARITIME
DE FRANCE

CHAPITRE PREMIER.

Situation géographique de la France. — Premiers établissements maritimes sur les côtes du pays qui forme aujourd'hui la France. — Massalie, à présent Marseille. — Guerre maritime de Jules-César avec les habitants du pays de Vannes. — Vaisseaux gaulois. — Bataille navale entre les Gaulois et les Romains. — Siége de Marseille par César.

Jetez les yeux sur la carte du globe, cherchez-y l'Europe, qui depuis tant de siècles est en possession de dominer les terres et les mers; et puis voyez au sein même de cette partie du monde quel est le pays le plus heureusement continental et maritime à la fois. N'est-ce pas la France, la France que deux grands murs de défense naturelle, les Pyrénées et les Alpes, séparent, mais ne détachent pas, de la péninsule Hispanique et de la presqu'île Italique; la France qu'un superbe fleuve, le Rhin, doit, tôt ou tard, d'un autre côté, mettre à l'abri militairement, sans l'en désunir commercialement, de l'Allemagne et du reste du continent européen; la France, dont les puissantes îles de la Grande-Bretagne semblent avoir été les premières et immédiates colonies; la France qui, sur un développement de six cent treize lieues de côtes, en

baigne cent cinquante, au sud, dans la Méditerranée; et quatre cent soixante-trois, à l'ouest et au nord, dans le vaste océan Atlantique, la Manche, et le Pas-de-Calais qui lui ouvre la mer du Nord; la France enfin que ses vaisseaux peuvent conduire avec tant de rapidité sur la côte d'Afrique et sur celle d'Asie, et qui n'a besoin de passer sous le canon d'aucun peuple pour promener son pavillon sur les plus importantes mers du globe? Il n'en est point qui plus qu'elle ait de prompts et faciles moyens de pousser son commerce et ses armes où sa gloire et son intérêt le commandent. De toutes parts, ses côtes se développent en baies, en rades, en havres naturels ou artificiels, et en ports qui, chaque jour, ne semblent demander qu'à prendre plus de valeur et d'extension. Joignez à cela de beaux fleuves qui reçoivent de belles rivières, que des canaux rattachent les uns aux autres, et qui permettent ainsi de remonter jusqu'au cœur du pays les produits étrangers, ou de descendre jusques et par delà les mers environnantes toutes les richesses du sol et de l'industrie; un territoire qui fournit abondamment de quoi nourrir ses habitants, et tous les objets nécessaires à la construction, à l'armement et à l'équipement des vaisseaux; une population courageuse et intelligente entre toutes, pressée et active comme une fourmilière, n'ayant besoin que d'un mot généreux, prononcé à propos, pour se précipiter dans les plus grandes entreprises; et vous n'aurez pas besoin d'être Français pour décider de l'influence qu'un tel pays doit avoir sur les destins du monde. Plus heureusement placée que l'Angleterre qui, par sa position tout insulaire, ne saurait avoir d'action et de vie qu'au moyen de ses vaisseaux, la France a pu quelquefois se passer de marine; mais pourtant, si l'on en excepte la courte période de l'empire napoléonien, qui lui permit de remplir le monde d'elle seule, même sans le secours des mers, toujours on a vu doubler son influence dès

qu'elle a équipé des flottes : car alors seulement elle a joui de sa double situation.

L'importance maritime du pays qui forme aujourd'hui la France fut comprise dès la plus vieille époque gauloise, et tenta d'aventureux étrangers, à qui le pays doit ses premiers établissements sur les côtes de la Méditerranée. On est fondé à croire que, vers le treizième siècle avant Jésus-Christ, des navigateurs, venus de l'Orient, abordèrent pour la première fois la côte méridionale des Gaules. Ils furent frappés des richesses qui partout se montraient à leurs yeux ; car, sans compter sa brillante végétation, le pays laissait voir alors à fleur de sol dans les montagnes des Pyrénées, des Alpes et des Cévennes, d'abondantes mines d'or et d'argent ; et les côtes de la Méditerranée particulièrement étaient parsemées d'un grenat fin, que l'on suppose avoir été l'escarboucle ; outre cela, les indigènes pêchaient autour des îles d'Hyères, maintenant si délaissées, jadis si florissantes, du corail dont ils ornaient leurs armes, et dont la beauté fut encore un objet d'attrait pour les étrangers. Ils retournèrent en Orient raconter les merveilles qu'ils avaient vues, et revenant bientôt plus nombreux sur les côtes qu'ils avaient découvertes, ils commencèrent à y bâtir des comptoirs. En échange des richesses que la Gaule leur fournissait, ils importaient les articles ordinaires de leur traite : du verre, des tissus de laine, des métaux ouvrés, des instruments de travail, surtout des armes. Il est généralement admis que ce commerce entre l'Asie et la Gaule dut son origine aux Phéniciens, alors tout-puissants sur la Méditerranée. On pense qu'ensuite, au déclin de la puissance des Phéniciens, leurs colonies maritimes en Gaule passèrent aux Rhodiens, dont la domination fut de courte durée. Après ceux-ci vinrent les Phocéens qui ont laissé une si profonde et ineffaçable empreinte sur les côtes méridionales du pays. Ce fut l'an 600 avant Jésus-

Christ que le premier vaisseau phocéen jeta l'ancre sur la côte gauloise, à l'est du Rhône ; il était conduit par un marchand, nommé Euxène. Le marchand fut fort bien accueilli par les indigènes, et il épousa même la fille de leur chef. Non moins enthousiaste de ce qu'il voyait que ne l'avaient été jadis les Phéniciens, Euxène fit partir presque immédiatement pour la ville de Phocée, en Ionie, d'où il était venu, son vaisseau et quelques-uns de ses compagnons, qu'il chargea de ramener au plus tôt des colons. En attendant leur retour, il jeta les fondements d'une ville qu'il appela Massalie. Elle fut construite sur une presqu'île creusée en forme de port vers le midi, et attenant au continent par une langue de terre étroite. Le sol de la presqu'île était sec et pierreux ; le chef des Gaulois dédommagea les nouveaux venus en y ajoutant quelques cantons du littoral encore tout couvert d'épaisses forêts, mais dont le territoire, susceptible de défrichement et de culture, fut jugé très-convenable par les Phocéens, pour l'implantation des arbres qu'ils avaient dessein de faire venir de l'Ionie. D'un autre côté, ceux qui étaient retournés à Phocée faire part des grands projets d'Euxène, enflammèrent, par leurs récits, l'imagination de leurs compatriotes ; et les jeunes gens s'enrôlèrent en foule pour aller voir le nouveau pays et émigrer en Gaule. A leur départ, ils prirent, au foyer sacré de Phocée, du feu destiné à brûler éternellement au foyer sacré de la colonie que l'on fondait, comme un gage de l'attachement que la jeune patrie réservait à sa mère ; et, au milieu des transports, des souhaits, des regrets, des adieux d'une multitude rassemblée sur le port, on vit partir les longues galères phocéennes à cinquante rames, portant, chacune à sa proue, l'image sculptée d'un phoque. Une heureuse traversée les amena aux lieux où Euxène s'occupait sans relâche à coloniser ; les nouveaux débarqués lui vinrent en aide avec ardeur ; une

flotte fut construite; plusieurs des anciens forts bâtis sur la côte par les Phéniciens et les Rhodiens furent relevés et reçurent des garnisons. Massalie prit, en peu d'années, un accroissement considérable. Un grand nombre d'autres étrangers, après la destruction de la ville de Phocée par les lieutenants de Cyrus, allèrent chercher un refuge dans la colonie, dont ils augmentèrent encore l'importance. Nice et Antibes furent fondées. Vint un temps où les Massaliotes, ces aïeux des Marseillais, dominèrent, sans concurrence, sur toute la côte gauloise, entre les Alpes et les Pyrénées, et même assez avant sur le littoral ibérien ou hispanique. L'île de Rhodes se mit sous leur protection. Ils ne craignirent pas de se poser en rivaux des Carthaginois. L'enlèvement de quelques barques de pêcheurs occasionna, entre la république africaine et celle qui s'était établie sur la côte gauloise, une guerre qui se termina à l'avantage des Massaliotes. Battus dans plusieurs rencontres sur mer, les Carthaginois demandèrent la paix, et les trophées des vainqueurs furent étalés avec orgueil sur les places publiques de Massalie. Mais ce qui donna un essor prodigieux à la puissance maritime de cette ville, ainsi qu'à son commerce, ce fut la lutte gigantesque entre Carthage, à l'apogée de sa grandeur, et Rome, disposant déjà la conquête du monde; les deux républiques rivales recherchèrent alors l'alliance des Massaliotes; la situation et l'intérêt de ceux-ci les firent incliner vers Rome, qui leur dut, sur mer, des services signalés. Carthage succombant, et Rhodes étant également ruinée, ils eurent le monopole de l'Orient, comme ils avaient déjà celui de l'Occident. Enfin, le commerce de l'univers fut un moment concentré dans Massalie. Telle est l'origine de Marseille et du premier grand établissement maritime sur les côtes du pays qui est à présent la France.

Les Massaliotes, à l'exemple des Phéniciens, leurs prédécesseurs, qui avaient passé le détroit d'Hercule, aujour-

d'hui détroit de Gibraltar, et découvert l'océan Atlantique, entretinrent des relations commerciales avec la côte occidentale de la Gaule ; et ils durent contribuer, pour leur part, à l'accroissement des établissements maritimes sur cette côte, où Jules César trouva des navigateurs hardis et expérimentés pour le temps. Le fait est que, l'an 56 environ avant Jésus-Christ, il eut à soutenir une lutte maritime des plus terribles contre les Vénètes ou habitants du pays de Vannes, qui avaient osé retenir ses ambassadeurs. Ils occupaient le très-petit nombre de ports se trouvant alors sur les côtes de l'Ouest, possédaient un grand nombre de vaisseaux, trafiquaient incessamment avec les peuples de la Grande-Bretagne, surpassaient tous leurs voisins dans l'art naval, et rendaient tributaires la plupart des navigateurs étrangers. Les Romains dont la marine était habituée à ne pas sortir des limites méditerranéennes, ne s'engagèrent pas sans crainte dans une guerre sur l'Océan, qui n'avait encore pour eux que des îles, des rades, des ports inconnus ; d'ailleurs ils n'y possédaient nulle part de vaisseaux. Mais le génie de César suppléait à tout : il fit aussitôt construire des galères sur la Loire, lever des rameurs chez les Gaulois eux-mêmes ; il rassembla des matelots et des pilotes, et confia au jeune D. Brutus le commandement de sa flotte improvisée et augmentée des vaisseaux qu'il avait exigés des tribus pacifiées du Poitou et de la Saintonge. Tandis qu'il s'avançait par terre en personne, D. Brutus sortit de la Loire pour aller attaquer les Vénètes, dont la plupart des villes étaient situées à l'extrémité de langues de terre et sur des promontoires, ce qui en défendait l'accès aux gens de pied quand la mer était haute, et aux vaisseaux quand elle était basse. La flotte de Brutus, retenue par les vents contraires et par l'inexpérience, fut plusieurs mois sans rien accomplir. Enfin un grand combat s'engagea en vue des côtes de l'Armorique.

sous les yeux même de César et de son armée qui occupaient toutes les hauteurs prochaines. Les vaisseaux des Vénètes étaient bien plus favorablement disposés que ceux des Romains, pour manœuvrer dans ces parages. La carène en était plate, ce qui leur permettait de courir les bas-fonds et de braver le reflux; leur proue et leur poupe, étant très-élevées, pouvaient résister à la vague et aux tempêtes. Ils étaient entièrement faits du chêne le plus dur, pour braver la tempête et ses coups; les bancs, formés de poutres d'un pied d'épaisseur, étaient fixés par des chevilles de fer de la grosseur du pouce. Des chaînes de fer, au lieu de cordes, en retenaient les ancres. Les voiles en étaient de peaux amincies et bien préparées, soit faute de lin, soit ignorance de l'art de tisser, soit plutôt que les Vénètes crussent moins commode de gouverner avec une autre espèce de voilure des bâtiments aussi pesants, destinés à soutenir l'effort des vents les plus violents, et le choc d'une mer naturellement houleuse. Les seuls avantages des vaisseaux romains sur ceux des habitants de la côte de l'Armorique, depuis province de Bretagne, étaient dans leur agilité, leur vitesse, et dans l'éperon; mais l'éperon, pièce de bois ferrée et attachée à la proue, qui servit longtemps d'arme offensive et pouvait percer un navire ordinaire, n'était d'aucun effet contre des masses aussi solides que les bâtiments gaulois. Les tours que les Romains avaient sur leur flotte ne leur furent pas d'un plus grand secours; comme elles n'atteignaient pas même à la poupe des vaisseaux gaulois, les traits qui en seraient partis, venant d'en bas, auraient été perdus, tandis que ceux des Vénètes seraient tombés à coup sûr. Dans cette conjoncture, les Romains usèrent d'invention, et à l'aide de faux extrêmement tranchantes, fixées à de longues perches, assez semblables à celles qu'ils employaient pour les siéges, ils accrochèrent et tirèrent à eux les cordages qui joignaient

les vergues aux mâts des vaisseaux de leurs adversaires; puis, faisant force de rames, ils les rompirent; les vergues tombèrent nécessairement, et les vaisseaux gaulois, en perdant les voiles et les agrès sans lesquels ils ne pouvaient rien, furent à la merci de l'ennemi. Les Romains en vinrent sur-le-champ à l'abordage, et l'affaire se trouva réduite à un combat de pied ferme, dans lequel les légions de Brutus ne pouvaient manquer d'avoir le dessus. Les Gaulois, ne sachant plus aucun moyen de se garantir de ce genre d'attaque imprévu, résolurent d'abandonner le combat et de faire rentrer au port tout ce qu'ils pourraient encore sauver de leur flotte. Dejà ils avaient tourné la poupe pour prendre le vent arrière, quand soudain un calme plat survint, qui rendit leurs vaisseaux immobiles, et en acheva le désastre. Les légionnaires romains abordèrent ceux-ci successivement et sans peine : ce qu'ils n'enlevèrent pas, ils le brûlèrent ou le coulèrent bas. Il n'y eut qu'une très-petite partie de la flotte gauloise qui, à la faveur de la nuit, put rentrer au port. Les Romains ne firent guère de prisonniers, une partie des équipages des vaisseaux gaulois ayant mieux aimé se jeter à la mer que de tomber en servitude. Cette grande bataille navale avait duré depuis dix heures du matin jusqu'au coucher du soleil. Elle mit fin à la guerre de Jules-César contre les tribus de l'ouest de la Gaule; mais elle témoigne que cette partie du pays possédait déjà d'importants établissements maritimes, des flottes nombreuses, et une population courageuse, entreprenante, et non dépourvue d'habileté nautique.

Lors de la lutte entre Jules César et Pompée, Massalie, que nous appellerons désormais Marseille, prit ouvertement le parti de ce dernier, et courut, par cela même, de grands risques d'anéantissement. Jules-César l'assiégea par terre et par mer. Précédemment, dans sa guerre avec les habitants

de la Grande-Bretagne, il avait appris d'eux à se servir d'un genre de navire que l'on ne connaissait point encore dans la Méditerranée. La quille et les varangues en étaient d'un bois léger, et le reste du corps des bâtiments était formé d'osiers tressés et recouverts de cuir. Il en fit construire sur ce modèle. Ce fut encore à D. Brutus qu'il remit le commandement de sa flotte. Elle était inférieure en nombre à celle des Marseillais, qui avaient dix-sept galères, sur lesquelles onze étaient pontées; mais César avait placé sur ses vaisseaux l'élite de ses troupes. Tous ses soldats s'étaient pourvus de harpons, de mains de fer, d'une grande quantité de javelots, de dards et d'autres traits. La flotte marseillaise, après avoir tout disposé, s'avança avec confiance contre celle des Romains, qui était à l'ancre devant une île située en face de Marseille même. A l'approche de ses adversaires, Brutus fit sortir ses vaisseaux du port, et l'action s'engagea. On combattit des deux côtés avec un égal courage. Des Gaulois, habitants des montagnes au-dessus de Marseille, et de tout temps dévoués à cette ville, se signalèrent sur la flotte opposée aux Romains. Les Marseillais, par la vitesse de leurs vaisseaux et l'adresse de leurs pilotes, évitaient ou soutenaient avec avantage le choc des galères romaines, et, étendant leurs ailes autant que l'espace le permettait, ils cherchaient à envelopper celles-ci, se réunissaient contre une seule, ou tâchaient, en passant, de briser les rames de leurs adversaires. S'ils étaient forcés d'en venir à l'abordage, la science et l'habileté des pilotes faisaient place à la vigueur des montagnards gaulois. Cependant la fortune de César finit par l'emporter. Les Marseillais perdirent, dans une première bataille, neuf de leurs galères. Ils ne se tinrent pas pour domptés, et un nouveau combat naval eut lieu entre leur flotte à demi réparée, et celle de Brutus, qui s'était accrue de la réunion de six galères prises sur eux dans la première rencontre à

celles que César avait fait construire à Arles. Les Marseillais, persuadés qu'il y allait de leur liberté, coururent, jeunes gens et vieillards, sur leurs derniers vaisseaux, tandis que les femmes et les enfants remplissaient les temples de leurs prières, et que les gardes, obligés de rester dans la cité, élevaient, du haut de leurs murailles, des mains suppliantes vers le ciel. Là, tout près, sur la mer, se décidait le sort de Marseille; par suite aussi peut-être celui de César et de Pompée, et du monde entier. Jamais les Marseillais n'avaient déployé plus de courage; il tenait de la fureur et du désespoir, sans faire perdre de vue l'habileté. Les vaisseaux romains s'étant séparés, les Marseillais saisirent cette circonstance pour mettre à profit l'adresse de leurs pilotes. Dès qu'un vaisseau marseillais était accroché par les mains de fer de l'ennemi, tous les autres accouraient à son secours. Forts surtout des braves montagnards gaulois qu'ils portaient, ils ne craignaient pas de combattre de près. Deux trirèmes de Marseille, reconnaissant à son pavillon le vaisseau que montait Brutus, firent force de rames pour l'attaquer des deux côtés. Brutus n'échappa qu'en s'éloignant à la hâte, et ne prévint leur rencontre que de quelques instants. Les trirèmes, manquant ainsi leur coup, se heurtèrent; l'une d'elles brisa son éperon et fut toute fracassée. Quelques vaisseaux romains, qui étaient à peu de distance, purent attaquer alors les deux vaisseaux marseillais sans danger, et les couler à fond. Ce fut le commencement d'un désastre qui aurait pu être réparable, si les alliés des Marseillais, ceux par qui ils étaient entraînés à leur ruine, avaient montré autant de courage et de décision qu'eux. Mais L. Nasidius, que Cn. Pompée avait envoyé à leur secours avec seize vaisseaux, dont quelques-uns étaient à proue d'airain, se retira presque aussitôt du combat avec sa flotte, sans avoir été de la moindre utilité. La lâcheté de ceux qui montaient les vais-

seaux de Nasidius ne s'émut ni des prières, ni des reproches, ni du désespoir des Marseillais. Aussi ces funestes alliés purent-ils se sauver sains et saufs, tandis que ceux qu'ils avaient compromis voyaient quatre de leurs galères prises par l'ennemi, cinq coulées à fond, et envoyaient la dernière, la seule qui leur restât, porter à la ville éplorée la nouvelle de la catastrophe des autres. Marseille continua à se défendre, et épuisa toute son énergie, tout son génie, tous ses trésors, toutes ses ressources, tout son sang, dans une lutte inégale et où pourtant un autre que l'heureux César eût sans doute succombé. La magnanime cité fut enfin obligée de se remettre à la discrétion du vainqueur, qui la traita avec une rigueur extrême. Cela se passait en l'année 49 avant Jésus-Christ.

CHAPITRE II.

Abandon de la marine durant et après la décadence des Romains. — Arrivée des Bretons en Armorique. — Établissement des Visigoths en Provence. — Théodebert, fils du roi de Metz, combat des pirates danois. — Marine sous Charlemagne. — Attaque de Venise par Pepin, fils de Charlemagne. — Invasions successives des Normands. — Leurs guerres en France. — Leur établissement. — Établissement des Gascons. — Les populations du littoral de la France sont complétées.

Gaulois et Romains s'étaient, pour ainsi dire, fondus en un seul peuple sur le territoire de la Gaule, quands ils furent, les uns et les autres, inondés par des déluges successifs et précipités de hordes venues du Nord. Ces invasions furent longtemps toutes continentales; ce qui fit que la marine resta nombre d'années sans jouer de rôle. Cependant, dès la fin du quatrième siècle de notre ère, la plus noble partie, l'élite des habitants de la Grande-Bretagne émigrait et abordait successivement à la pointe la plus occidentale de cette vieille Armorique que César avait eu tant de peine à vaincre. Ce n'était qu'un retour vers la mère patrie : car les îles de la Grande-Bretagne avaient reçu jadis des populations celtiques ou gauloises. Plutôt que d'accepter la domination des Anglo-Saxons qui, après avoir été imprudemment appelés comme alliés, s'étaient faits les envahisseurs de leur pays, ils avaient émigré; et tandis que certains de leurs frères conservaient à une partie de l'Angleterre le nom de Galle ou pays des Gaulois, et que d'autres se soutenaient dans les montagnes d'Écosse et en Irlande, ils fondèrent au pays même d'où leurs pères étaient passés dans l'île

qu'ils quittaient, une sorte d'État séparé, qui prit d'eux le nom de Bretagne. Il embrassa tout le littoral de l'ancienne Armorique, et les lieux voisins, moins toutefois les grandes villes de Vannes, de Nantes et de Rennes. D'un autre côté, de 450 à 500, à l'époque même où la fameuse ligue des Francs, dont le nom et la puissance devaient s'étendre sur tout le pays, descendait en plusieurs bancs, d'entre Rhin et Meuse, sur les terres centrales de la Gaule, les Visigoths, dans la personne de leur roi Euric, se faisaient concéder la Provence.

Quelques années plus tard, des pirates danois étant entrés, par l'embouchure de la Meuse, dans le pays qui composait le royaume de Metz, dont était souverain un des héritiers du fameux chef des Francs Chlodowig ou Clovis Ier. Théodebert, le fils du roi, fut envoyé contre eux avec quelques navires. Les Francs attaquèrent les Danois avec leur intrépidité accoutumée, et s'emparèrent de leurs vaisseaux, ainsi que des prisonniers et du butin dont ils étaient chargés. Le petit-fils de Clovis Ier tua, de sa main, durant l'action, le chef des pirates danois. Depuis cette époque jusqu'au neuvième siècle, il ne fut plus question d'événements maritimes dans le pays où les Francs avaient établi les divers siéges de leur domination.

Mais quand Charlemagne eut étendu son empire borné, à l'ouest par l'Atlantique, jusqu'à la Theiss, en Hongrie, à l'est; au sud, jusqu'au cours de l'Èbre, en Espagne; et à la Calabre ultérieure, en Italie; au nord jusqu'à la mer Baltique, il prévit sagement que dès qu'il s'éloignerait du pays qui lui avait servi à dompter tous les autres, les côtes en seraient exposées aux incursions des pirates du Nord et des Sarrasins dont il connaissait l'entreprenante audace. Ce fut alors que, pour s'opposer à leurs descentes, et à leur entrée par l'embouchure des fleuves, il établit, avec

une célérité prodigieuse, une marine bonne pour le temps, et entretint une multitude de navires *garde-côtes*, bien équipés et bien armés, qui se tenaient continuellement en croisière, se bornant pour la plupart du temps à un rôle purement défensif. Sur le seul Océan, il avait à garantir contre les hommes du Nord près de huit cents lieues de côtes, depuis l'embouchure de l'Elbe jusqu'au delà de Fontarabie, ce qui ne l'empêchait pas encore de les retrouver jusque dans la Méditerranée, où ils s'aventuraient par le détroit de Gibraltar, et où ils se rencontraient avec les Sarrasins pour lutter avec eux de téméraires tentatives. Charlemagne refréna les uns et les autres. Les Sarrasins, non contents d'avoir fait passer leur domination de l'Afrique en Espagne, voulurent subjuguer quelques-unes des îles voisines de l'Italie; une descente qu'ils se disposaient à opérer dans l'île de Sardaigne, fut repoussée avec perte par eux de trois mille hommes. Ils essayèrent de prendre leur revanche sur la Corse; mais la flotte de Charlemagne remporta sur eux une grande victoire navale qui renversa leurs projets. Quand il eut fini avec les pirates du Nord et les Sarrasins, il trouva de nouveaux adversaires maritimes dans les Vénitiens, qui prirent parti contre lui pour l'empereur d'Orient et des Grecs. Pepin, fils du nouvel empereur d'Occident Charlemagne, et, pour lui, roi d'Italie, attaqua, l'an 801, les Vénitiens par terre et par mer. Si l'on en croit quelques auteurs, il les battit partout et les soumit; mais deux versions, puisées à d'autres sources, racontent les choses bien différemment. Selon l'une, la flotte de Pepin, ayant fait voile du côté de Venise, s'empara aisément des premières îles de cette ville, qui alors n'étaient point encore liées les unes aux autres; mais elle fut arrêtée devant Rialto, la plus centrale de toutes, où les principaux de l'État s'étaient réfugiés. La mer était basse dans

cet endroit, et Pepin, dit la version citée, ne pouvant s'en approcher avec ses vaisseaux, fit construire un pont de bateaux pour faciliter le passage de ses troupes dans le dernier asile des Vénitiens. Ceux-ci, combattant pour leur vie et leur indépendance, mirent tout en œuvre pour déconcerter les projets de leur ennemi. Remarquant que le pont flottant de Pepin était difficile à diriger en raison de sa pesanteur, ils allèrent l'attaquer avec un grand nombre de navires légers et bien armés; ils le prirent de front et en flanc, parvinrent à couler à fond les bateaux qui le composaient, et firent un horrible carnage de ceux qui le défendaient. La seconde version, tout aussi favorable à Venise, dit que Pepin, s'étant avancé en vainqueur jusqu'à Malamocco, vit se terminer là ses succès, et que les Vénitiens, après s'être tous retirés à Rialto, dont les lagunes rendaient l'approche des plus périlleuses aux gros vaisseaux du roi d'Italie, ne craignirent pas de se présenter ensuite au combat avec des navires si légers et si petits, qu'ils excitèrent un rire universel de pitié et de dédain de la part de leurs adversaires. Pepin, croyant qu'il lui suffirait de faire avancer sa pesante flotte pour écraser les obstacles, faibles en apparence, qui s'offraient à lui, se dirigea vers eux; mais à mesure que ses vaisseaux s'engageaient, la flottille vénitienne reculait, pour les attirer dans les lagunes. La manœuvre réussit; les vaisseaux de Pepin s'embourbèrent de façon à ne plus pouvoir se retirer quand ils le voulurent, tandis que les légers navires vénitiens, pour lesquels il y avait toujours assez d'eau, semblant voltiger autour de ces masses désormais immobiles, prenaient leur temps pour les attaquer et s'éloigner à propos. La seconde version, comme la première, accorde une victoire complète aux Vénitiens, et Pepin, ajoute-t-elle, ne put jamais prendre sa revanche. Quoi qu'il en soit, Charlemagne continuait, d'autres côtés, à

surveiller tous les mouvements des hommes du Nord qui devaient être si funestes à ses descendants, et à prévenir tous leurs desseins. Il avait établi contre eux son principal arsenal de marine à Boulogne, d'où les munitions nécessaires étaient distribuées, au-dessus, dans la mer d'Allemagne, au-dessous, dans la Manche et tout l'Océan. Dans ce même lieu, il avait fait relever un ancien phare élevé jadis par les Romains. Enfin, non content de donner ses ordres de loin, il parcourut lui-même tout le littoral de ses états, et ordonna qu'il fût soigneusement entretenu; il visita les vaisseaux construits ou en construction, et se fit, en quelque sorte, le commissaire général de sa marine. Personne, dans son immense empire, ne connaissait mieux que lui, dit–on, la structure et la manœuvre des vaisseaux des différents pays. Il eut de gigantesques projets de canalisation : il voulut faire communiquer la mer du Nord ou d'Allemagne et la mer Noire, par le Rhin et le Danube, en joignant ces deux fleuves, au moyen des rivières intermédiaires. Il tenta aussi d'unir la Moselle et la Saône. Mais malheureusement le but déterminant de ces projets n'était pour Charlemagne que l'intérêt de ses guerres, et nullement les grands et éternels intérêts de l'humanité; aussi furent-ils abandonnés dès que ses victoires ne lui en firent plus un besoin.

Louis le Débonnaire, héritier du grand empereur, et ses successeurs dégénérés, n'eurent pas fort à cœur l'entretien de la marine. Ils en auraient pourtant eu grand besoin contre les incursions des Sarrasins et des pirates du Nord qui, non contents d'attaquer les côtes maritimes, pénétraient dans les rivières par leurs embouchures, descendaient ensuite à terre, faisant de ces eaux intérieures, sources de prospérité pour le pays en temps ordinaire, une cause d'effroi et de désolation. Les plus intrépides de ces pirates, ceux de la Scandinavie, qui prenaient ou à qui l'on donnait

le nom de Normands ou hommes du Nord, après avoir fait leur traversée et s'être approchés des côtes sur leurs principaux navires appelés par eux *drakars* (dragons) et *snekkars* (serpents), navires à rames, à une seule voile carrée, à la forme allongée, à la poupe souvent roulée et à la proue figurant parfois un dragon ailé, pénétraient incessamment, à l'aide de leurs *holkers*, petites barques légères, par l'embouchure des fleuves, et jetaient la désolation et l'effroi non-seulement sur tout le littoral, mais encore jusque fort avant dans l'intérieur des terres. Rennes et Rouen ne furent pas plus épargnées par eux, sous le règne de Charles le Chauve, que Vannes, Nantes, Bordeaux et Saintes. Ils osèrent remonter la Seine jusqu'à la rivière d'Oise, dans laquelle ils pénétrèrent, et jusqu'à Paris même, qu'ils purent piller tout à leur aise le samedi saint, 28 mars 845, les habitants s'étant enfuis à leur approche. Vers cette époque, ils ravagèrent tous les bords de la Loire, et parvinrent plusieurs fois jusqu'à Tours et à Orléans, qu'ils pillèrent. En tous lieux, ils paraissaient à l'improviste; ils descendaient de leurs *holkers* quand ils avaient trouvé un endroit de station commode; là ils les amarraient ou les tiraient à sec, se répandaient comme un torrent dévastateur; de marins qu'ils étaient se faisaient cavaliers, et laissaient en se retirant de déplorables marques de leur passage. Mais déjà ces hommes, qui ne posaient encore nulle part, sentaient le besoin de se fixer. Charles le Chauve, vers l'an 850, concéda, pour la première fois, à Godfrid, un de leurs chefs, un comté sur les rives de la Seine. Ce n'était pour eux que le prélude d'établissements tout autrement importants en France, mais que bien des calamités encore devaient amener. Les hommes du Nord avaient établi sur la Seine, la Somme, l'Escaut, la Loire, la Garonne, et même sur le Rhône, car ils s'étaient hasardés jusque dans la Méditerranée, des espèces de colonies mili-

taires, où ils se retiraient avec leurs vaisseaux, où ils déposaient leur butin, et d'où ils s'élançaient pour étendre leurs pillages jusqu'au cœur du pays. L'île de la Camargue, à l'embouchure du Rhône, fut un de leurs grands ateliers. L'île d'Oissel, dans la Seine, en était un autre plus actif encore. Le mois de décembre 856 les avait vus de nouveau à Paris; les années 858, 859, 860 et 861 les virent fréquemment aux portes de cette ville. En 861, les pirates de la Somme et de la Seine se firent la guerre entre eux; l'île d'Oissel fut assiégée et prise par l'un des deux partis. Le chef des vainqueurs prêta serment de fidélité à Charles le Chauve, qui l'avait secondé, et se convertit avec toute sa famille. En 864, un prince de la race de Charlemagne, Pépin II, qui fut ensuite condamné à mort comme traître au pays, appela lui-même les pirates à ravager une partie de la France. Les hommes du Nord, bien qu'ils eussent trouvé un adversaire souvent victorieux dans Robert le Fort, comte d'Anjou, n'en entrèrent pas moins encore dans Paris, l'an 865. Comme ils avaient osé, l'année suivante, remonter la Seine jusqu'à Melun, Charles le Chauve fut contraint à leur payer quatre mille livres pesant d'argent, pour qu'ils cessassent leurs déprédations. A leur départ, ce monarque, peu digne du grand héritage qui lui était échu, fit construire une estacade auprès de son palais de Pistes, dans le voisinage de Rouen, pour les empêcher de remonter désormais le fleuve au delà. Bientôt après, sa politique sut entraîner dans des voies pacifiques plusieurs de ces hommes qui avaient longtemps vécu de pillage sur les côtes de France, et ses armes, jointes à celles de Salomon, alors souverain de la province de Bretagne, parvinrent à chasser ceux d'entre les pirates qui s'étaient fortifiés sur la Loire, à Angers. Toutefois l'estacade de la Seine ne protégea pas la ville de Rouen contre

le roi de mer Roll, plus connu sous le nom de Rollon, qui la dévasta au mois de septembre 876, sous le règne de ce même Charles le Chauve. Louis III remporta quelques avantages sur les hommes du Nord, qu'il n'empêcha pas cependant de s'établir, l'an 881, à Corbie et à Amiens. Son frère Carloman en vit d'autres, commandés par le redoutable Hastings, se rembarquer sur la Loire et quitter les rives de ce beau fleuve, si longtemps désolées par eux ; et d'autres encore, commandés par Siegfrid, abandonner, à prix d'argent, les bords de l'Oise et de la Somme. Moins d'un an après, Charles le Gros, qui était déjà empereur, recueillit l'héritage de Louis III et de Carloman, ses neveux, et ceignit la couronne de France au moment où il venait de se souiller du meurtre d'un grand nombre d'hommes du Nord, qui s'étaient fiés à sa parole et dont les précédents excès ne pouvaient être pour lui une justification. Il fut immédiatement suivi en France par leurs frères, qui entrèrent dans Rouen, le 25 juillet 885, et parurent bientôt après devant Paris, dont l'enceinte se bornait alors à ce qu'on appelle aujourd'hui la cité. Ils trouvèrent cette fois une vigoureuse résistance. Eudes, comte de Paris, soutint le siége pendant toute une année, et préserva, par son héroïsme et sa constance, cette capitale que Charles le Gros ne secourut enfin qu'en donnant de l'argent aux assiégeants, pour qu'ils allassent porter en d'autres lieux leurs ravages. De 888 à 898, Eudes, ayant transformé son comté en une royauté qui s'étendait de la Meuse à la Loire, livra plus de combats aux Normands que Charles le Chauve n'avait fait durant tout son règne ; il ne les empêcha pas, il est vrai, en 888, de remonter la Marne et de prendre Meaux ; mais comme, après le siége de Paris, ils s'étaient cantonnés sur la haute Seine et sur l'Yonne, et voulaient, pendant l'automne de 889, redescendre vers la mer, ils furent arrêtés par les ponts fortifiés du fleuve, et repoussés avec de grandes pertes. Ils se ven-

gèrent de la défaite qu'ils venaient d'éprouver sur la Seine, en insultant les rives de la Marne et de la Meuse. Redescendus vers Paris pendant l'été de l'année suivante, ils en furent de nouveau repoussés. Désespérant de vaincre les bourgeois de cette ville, qui s'étaient endurcis à la guerre par tant d'attaques et par des combats journaliers, les hommes du Nord traînèrent leurs bateaux à terre avec une fatigue infinie, et les transportèrent, pour les remettre à flot au-dessous de l'île de la Cité. Puis ayant, selon leurs désirs, descendu la Seine jusqu'à la mer, ils allèrent, par la Vire, assiéger Saint-Lô, qui appartenait à cette époque au prince de la province de Bretagne, et dont les habitants, privés d'eau, furent obligés de se rendre. Ils poussèrent leurs déprédations jusqu'au Blavet, au delà de Vannes. Mais enfin le souverain de Bretagne, Alain le Grand, les mit dans une entière déroute. Dégoûtés pour un temps de la France, où ils ne comptaient plus guère que par défaites, ils se jetèrent sur l'Angleterre, qui avait déjà eu bien des fois à souffrir de leurs attaques.

L'imbécillité de Charles le Simple leur rouvrit bientôt l'embouchure de tous les fleuves de France, que reçoit l'Océan ; tandis qu'un autre descendant de Charlemagne, mais seulement par les femmes, Louis l'Aveugle, roi d'Arles ou de Provence, ne se défendait guère mieux, du côté de la Méditerranée, contre eux et les Sarrasins. Enfin les hommes du Nord, si longtemps funestes à la France, allaient lui être utiles, en retrempant dans leur sang belliqueux celui d'un peuple qui s'était momentanément oublié dans la lâcheté des descendants de Charlemagne et dans leurs discordes continuelles. On pourrait même dire que c'était à l'état incessant de guerre dans lequel les Normands avaient entretenu les fils des Gaulois et des Francs, que ceux-ci avaient dû de conserver en eux le feu sacré du courage qui ne meurt jamais en

France, et qui ne semble s'y assoupir parfois que pour s'y réveiller bientôt avec plus de force.

L'an 911, un roi de mer illustre entre tous, et dont le nom a déjà été cité, Rollon, après avoir dévasté l'Angleterre, remonta la Seine, et vint mettre le siége devant Paris, alors que d'autres chefs, qui semblaient reconnaître son autorité et obéir à une unité de vues, s'avançaient, ceux-là par la Garonne, ceux-ci par la Loire. Les succès et les revers furent partagés : Rollon trouva des adversaires dignes de lui dans le comte de Paris, Robert, frère du défunt roi Eudes, et dans Richard le Justicier, duc de Bourgogne. De part et d'autre, on parut désirer d'en venir à franche et loyale composition. Charles le Simple, pressé par le peuple, sortit de sa nonchalance ordinaire, et députa vers le principal des chefs normands l'archevêque de Rouen. L'archevêque offrit, de sa part, un territoire aux Normands, à la condition qu'ils reconnaîtraient la suzeraineté du roi de France, et que le christianisme, embrassé par eux, serait le sceau du traité. Rollon écouta avec respect et reconnaissance le prélat qui lui parlait avec une onction mêlée d'autorité. Le pirate jusqu'ici indompté, le roi de mers terreur de tant d'États, s'inclina, s'empressa d'accepter l'offre pour lui et les siens; et le traité de Saint-Clair-sur-Epte fut arrêté, l'an 912. Les Normands furent autorisés à s'établir sur un territoire rendu précédemment désert par leurs ravages, et qui s'étend depuis l'Epte jusqu'à la mer. Rollon, en recevant ce territoire à titre de fief, reçut en outre, à titre d'arrière-fief, une partie de la province de Bretagne. Il fut baptisé avec toute son armée de pirates, et il épousa la fille du roi Charles. Les Normands, ces fiers enfants des Scandinaves, tinrent sur-le-champ à grand honneur d'être comptés comme Français. Ils complétèrent en quelque sorte la population du littoral de la France, où, de l'an 602 à 877, les Gascons, ces frères des

Béarnais et des Navarrois, étaient aussi venus s'établir à plusieurs reprises, en descendant, par les gorges de la chaîne pyrénéenne, le long des rives de la Garonne et des côtes de la Guyenne et de la Gascogne qui prit leur nom, comme le territoire cédé aux hommes du Nord emprunta d'eux le nom de Normandie.

CHAPITRE III.

Conquête de l'Angleterre par les Franco-Normands, l'an 1066.

Il y avait plus d'un siècle et demi que les Normands ne faisaient plus qu'un seul et même peuple avec les Français, quand le duc de Normandie, Guillaume, fils naturel de Robert le Diable et vassal du roi de France Philippe Ier, entreprit la conquête de l'Angleterre : il basait ses prétentions, sur une promesse qui, disait-il, lui avait été faite par Édouard le Confesseur, et un serment que, par surprise, il avait tiré du plus puissant des sujets de ce monarque mort sans postérité, Harold, fils de Godwin et petit-fils d'un pauvre bouvier. Ce n'était guère là qu'un prétexte dont Guillaume colorait son ambition. Il n'usa pas que des habitants de son duché pour l'accomplissement de ses vastes projets ; il appela à son aide, et comme intéressés à sa cause, des soldats de la Bretagne, du Maine, de l'Anjou, du Poitou, de la Provence, de la Guyenne, de la Bourgogne, de la Flandre, des rives du Rhin et de la Meuse, de toutes les provinces en un mot qui constituent aujourd'hui la France. Il est vrai qu'à tous il promit forte solde et le pillage de l'Angleterre. Durant le printemps et l'été de l'année 1066, il fit construire et équiper dans tous les ports de Normandie des *nefs* à fond plat, tirant peu d'eau, assez conformes de l'avant et

de l'arrière, et qui, par leur coupe et leur assiette, ne ressemblaient pas mal à de grands cygnes voguant superbement sur l'onde. Il se pourvut aussi de batelets et d'esquifs, tels sans doute qu'on les put embarquer dans ces nefs, jusqu'à l'approche des côtes. Le rendez-vous des navires et des gens de guerre était à l'embouchure de la Dive, rivière qui se jette dans l'Océan entre la Seine et l'Orne. Durant un mois, les vents furent contraires et retinrent la flotte de Guillaume au havre de Dive. Une brise du sud vint à souffler, qui la poussa jusqu'à Saint-Valery-sur-Somme ; là encore, le temps redevenant défavorable, il fallut attendre plusieurs jours. Une nuit pourtant, les vents changèrent ; et le 27 septembre 1066, le soleil parut dans tout son éclat. Aussitôt les apprêts de l'embarquement des troupes s'exécutèrent à l'envi, et quelques heures avant la fin de cette mémorable journée la flotte appareilla au bruit des trompettes et d'un immense cri de joie poussé par soixante mille bouches. Elle se composait, outre les esquifs et batelets, d'environ quatre cents nefs, dont quelques-unes portaient, sur la poupe, des châteaux en charpentes ou espèces de plates-formes crénelées pour des archers et des frondeurs ; dont quelques autres avaient des ceintures de fer, terminées à l'avant par un éperon ; et pour la plupart ayant des boucliers rangés sur leurs bords pour servir de remparts à ceux qui les montaient. De grands fanaux élevés sur les hunes, précaution nécessaire pour une traversée de nuit, devaient servir d'autant de phares de ralliement à toute la flotte. La nef de Guillaume voguait en tête, portant, au haut de son mât, une bannière envoyée par le pape, et une croix sur son pavillon. Sa voile brillait de couleurs variées, selon l'usage des anciens chefs scandinaves, de ces chefs que l'on appelait rois de mer, et l'on y voyait peints en plusieurs endroits les trois lions qui distinguaient l'enseigne de Nor-

mandie. Une figure d'enfant, tenant un arc tendu, avec la flèche prête à partir, était sculptée à la proue de ce vaisseau, plus fin voilier que les autres, qui les précéda tous durant le jour, et les laissa, durant la nuit, bien loin en arrière. Le lendemain matin, Guillaume fit monter un matelot au sommet de son mât, pour savoir s'il était suivi de près par sa flotte. « Je ne vois que le ciel et la mer, dit le matelot. » Et Guillaume ordonna aussitôt que l'on attendît. Il affecta une contenance gaie, et pour que l'ennui et la crainte ne s'emparassent pas de l'équipage de son vaisseau, il fit servir un repas somptueux accompagné de vins fort épicés, dans lesquels ses soldats noyèrent la pensée de leur position incertaine. Bientôt, sur l'ordre de Guillaume, le matelot remonta une seconde fois au haut du mât : « J'aperçois quatre vaisseaux, » dit-il. La troisième fois, il s'écria : « Je vois une forêt de mâts et de voiles. » Et le vaisseau de Guillaume poursuivit sa route.

Par un hasard fatal au roi saxon Harold, ses vaisseaux, qui avaient longtemps croisé devant la côte d'Angleterre dans l'attente de l'expédition franco-normande, venaient de rentrer au port, faute de vivres. Guillaume put ainsi faire aborder ses troupes, sans résistance, à Pevensey, près de Hastings, le 28 septembre de l'année 1066. Les navires touchèrent tous ensemble le rivage, tous furent rangés autour du port, tous placés côte à côte les uns des autres, tous ancrés en même temps et sur la même ligne ; la marée basse les ayant mis à sec, le débarquement s'opéra alors avec beaucoup d'ordre : les archers d'abord, puis les cavaliers et leurs chevaux, puis les ouvriers de toute espèce, et trois châteaux de bois, dont il ne restait plus qu'à réunir les pièces. Le duc débarqua le dernier de tous. Au moment où de son pied il touchait le sable de la grève, il fit un faux pas et tomba sur la face. Un grand murmure

s'éleva; des voix crièrent : « Dieu nous garde! voilà un mauvais signe. » Mais Guillaume, se relevant, dit aussitôt : « Qu'avez-vous? qu'est-ce qui vous étonne? j'ai saisi cette terre de mes mains; et, par la splendeur de Dieu, si loin qu'elle puisse s'étendre, elle est à moi, elle est à vous! » Cette prompte repartie arrêta soudain l'effet du mauvais présage (1). L'armée franco-normande se dirigea vers la ville de Hastings; et, le 13 octobre 1066, fut livrée la fameuse bataille qui vit périr Harold et enleva l'Angleterre aux Anglo-Saxons, ces dépossesseurs des vieux Bretons. Guillaume fut surnommé le Conquérant. Dans tous ses actes qui suivirent, il désigna ceux qui l'avaient aidé, non pas sous le nom de Normands, mais sous celui plus général de Français, qui disait mieux de quels soldats il s'était servi. La langue française fut imposée à la nation conquise pour tout ce qui tenait au gouvernement, et l'usage s'en est perpétué jusqu'à nos jours. L'Angleterre devint, pour un temps, par la vassalité de ses rois, qui étaient princes français, presque la vassale de la France; elle fut partagée, selon la promesse de Guillaume, entre les conquérants; et l'on vit alors, non pas seulement des seigneurs de France, mais leurs moindres hommes d'armes, mais leurs valets même, faire noble souche au pays conquis, et devenir le principe des plus illustres familles qui sont encore aujourd'hui à la tête de l'Angleterre, où la race franco-normande est toujours la race souveraine.

Lors des débats qui eurent lieu pour l'héritage d'Angleterre, après la mort de Henri Ier, troisième fils et second successeur de Guillaume Ier, une nouvelle famille française, celle

(1) Il n'est pas du reste question, dans les auteurs les plus dignes de foi, de l'incendie de la flotte de Guillaume par les propres ordres de ce prince, pour forcer ses soldats à ne pas reculer dans la lutte qu'il allait engager; et c'est à la gloire des Franco-Normands que nous relevons l'erreur si longtemps accréditée de cet incendie : ils n'eurent effectivement pas besoin de ce moyen désespéré pour combattre, vaincre et conquérir.

des Plantagenets, qui possédait déjà l'Anjou, la Touraine, la Normandie, le Maine, le Poitou, la Saintonge, l'Auvergne, le Périgord, l'Angoumois et la Guyenne, c'est-à-dire un tiers environ de la France actuelle, s'implanta, par suite de son alliance matrimoniale avec Mathilde, petite-fille du Conquérant, sur le sol de l'Angleterre, et fut accompagnée ou suivie d'une foule de seigneurs français, angevins surtout. Le premier roi plantagenet d'Angleterre, Henri II, grand sénéchal de la couronne de France, vint à Paris accomplir la cérémonie de l'hommage, aux pieds de son suzerain. Mais de si puissants vassaux que l'étaient les héritiers de Guillaume ne pouvaient manquer d'être une cause incessante de querelles, et de finir par ensanglanter la mère-patrie au profit de leur ambition. Sous ce rapport, la conquête de l'Angleterre qui avait d'abord été un triomphe national, devait finir par être une grande et longue calamité.

CHAPITRE IV.

Époque des croisades. — Croisade de 1096 à 1099. — Croisade de Louis VII. — Croisade de Philippe-Auguste. — Marine de France pendant les croisades jusqu'à saint Louis. — Guerre de Normandie; déroute d'une flotte anglaise dans la Seine. — Ruine d'une grande flotte française dirigée contre l'Angleterre. — Origine de la boussole. — Première croisade de saint Louis. — Marine de saint Louis. — Le premier amiral de France. — Prise de Damiette. — Suites malheureuses. — Retour de saint Louis. — Seconde croisade de saint Louis, contre Tunis. — Mort de saint Louis. — Événements qui suivent sa mort. — Tempête essuyée par son fils Philippe III, à son retour en France. — Fin des grandes croisades.

Résumer l'origine et l'histoire des croisades, c'est préparer de loin la lecture de plusieurs grands événements maritimes de notre temps, et peut-être de bien des événements plus décisifs encore que ce siècle verra. Il convient donc de s'arrêter un moment à l'époque des luttes religieuses entre les chrétiens et les musulmans, époque de décomposition pour l'empire fondé par les Grecs en Orient; il convient de s'y arrêter, autant pour ce qui est et ce qui sera que pour ce qui fut : car, bien que de nos jours le principe de l'intérêt se soit mis à la place du principe de la religion, c'est ici ou jamais le cas de dire que le passé renferme l'avenir.

Depuis le 16 juillet 622, qui vit la fuite de Mahomet à Médine et commença ainsi l'hégire, ou ère musulmane, l'islamisme, parti le sabre au poing de son berceau arabe, avait subjugué, avec le terrible élan d'un soldat qui fauche tout ce qui lui résiste, la Perse, puis la Syrie et la Palestine, ce temple de la loi ancienne, ce sanctuaire de la loi nouvelle des chré-

tiens. L'isthme de Suez lui avait fait un pont vers l'Afrique; de l'Asie, il s'était répandu sur l'Égypte; et, comme un torrent roulant entre la côte et l'Atlas, ne trouvant pas même d'obstacle dans les déserts, lui enfant du désert, il avait couru, en passant sur les ruines de Carthage, planter son étendard sur l'antique mont Abila, l'une des colonnes d'Hercule, et de là, comme un vautour qui a un moment couvé de l'œil la proie qu'il convoite, il avait passé le détroit, s'était jeté sur l'Europe, et déjà régnait sur l'autre colonne herculéenne, d'où il avait précipité la monarchie fondée par les Goths en Espagne. Ces fiers sectateurs de Mahomet, que les adorateurs du Christ appelaient du nom général de Sarrasins, du moment qu'ils avaient possédé une marine, étaient devenus la terreur et la désolation de toutes les îles de la Méditerranée; les côtes de la Grèce et de l'Italie n'avaient pas été plus épargnées; les provinces méridionales de la Gaule elle-même étaient envahies, Narbonne était devenue leur capitale dans ces provinces dès 720; enfin l'Occident tout entier poussait un cri de détresse, près qu'il était de subir la loi étouffante du fils d'Abd'Allah, au lieu de continuer à se régénérer sous celle du fils de Marie, quand Charles-Martel, près de Poitiers, en 732, avait mis une borne à ce torrent. Repoussés par lui du Poitou, de l'Angoumois, de la Saintonge, du Périgord et de la Provence, qu'ils avaient ruinés, les Sarrasins n'avaient été chassés de Narbonne et rejetés derrière les Pyrénées qu'en 759, sous Pépin le Bref. Toutefois, ils n'avaient pas repassé le détroit; d'un instant à l'autre ils pouvaient encore descendre sur la France, et, de là, sur tout l'Occident. Obligé de renoncer aux grandes guerres avec le pays qui venait d'être le salut du monde et de la chrétienté, l'islamisme s'était, de ce côté, transformé en pirate, et l'on se souvient des précautions prises contre les Sarrasins, aussi bien que contre les hommes du Nord,

par Charlemagne. Cependant ce grand empereur avait reçu des témoignages non douteux de flatterie de la part du célèbre khalife de Bagdad, Haroun-al-Raschid, le représentant suprême du culte de Mahomet, qui, pour lui enlever tout prétexte de se mêler à ses guerres avec les Grecs, s'était empressé de lui envoyer les clefs de Jérusalem et du Saint-Sépulcre. Le khalifat d'Haroun-al-Raschid avait été une époque de trêve pour les chrétiens de l'Église latine, en Asie et dans une partie de l'Afrique. A l'échange de procédés entre l'empereur d'Occident et celui qui se prétendait l'héritier des lieutenants du prophète, le commerce des villes maritimes de France sur la Méditerranée avait gagné un certain essor. Les marchands de Marseille avaient profité de cet état de choses pour fonder des comptoirs en Égypte et en Syrie. Mais les enfants d'Haroun-al-Raschid ayant eu le sort de la postérité de Charlemagne, l'Orient, comme l'Occident, s'était vu livré à de nouveaux déchirements. L'islamisme, si, dans ce moment, il avait été attaqué avec ensemble et vigueur à sa source même, aurait pu trouver sa ruine; mais, au plus fort de ses guerres intestines, n'ayant rencontré pour le combattre d'autres chrétiens que les Grecs, il n'avait point succombé. Chassé un moment de la Palestine et de la ville sainte, il n'avait pas tardé à y rentrer; et sa défaite d'un jour n'avait été qu'un prétexte de plus pour qu'il persécutât les chrétiens de Syrie et les pèlerins qui se rendaient d'Europe au tombeau du Christ. D'ailleurs, un élément nouveau et tout à fait digne de son origine était bientôt venu le retremper et lui rendre la vigueur primitive qu'il avait puisée dans le sang. Les Turcs, horde de Tartarie, après avoir envahi la Perse, s'étaient immédiatement faits les zélateurs et les protecteurs du culte de Mahomet, et avaient, par ce moyen, su s'emparer des dépouilles des khalifes de Bagdad. Pour emblème de la domination universelle à laquelle ils aspiraient,

on avait ceint à Togrul, leur chef, deux cimeterres, et on lui avait mis deux couronnes sur la tête : l'une était pour l'Orient, l'autre pour l'Occident. Maîtres de la Palestine, comme l'étaient naguère les Arabes, ils avaient fait couler à flots le sang chrétien dans Jérusalem, et déclaré une guerre à mort aux Grecs, dont ils ambitionnaient les possessions sur l'une et l'autre rive du Bosphore. Quoique les chrétiens de l'Église latine considérassent les Grecs comme des schismatiques, ils n'avaient pu se défendre d'écouter leurs lamentables plaintes et d'en être émus. Ils l'étaient surtout de savoir le tombeau du Christ et tous les lieux saints de la Palestine souillés par les mécréants. Déjà plusieurs pontifes romains avaient exhorté les chrétiens d'Occident à prendre les armes pour leurs frères d'Orient, lorsqu'un pauvre ermite picard, du nom de Pierre, prêchant dans Clermont, et parcourant ensuite les provinces de France, réussit, mieux que les papes eux-mêmes, à soulever devant lui, en 1095, tous les chrétiens comme des vagues vengeresses, et les précipita vers l'Orient, avec ce long cri que l'Europe entière entendit et répéta : *Dieu le veut ! Dieu le veut !* Tous ceux qui se levèrent à sa voix décorèrent leurs vêtements d'une croix rouge bénite ; ils prirent dès lors le nom de *croisés*, et celui de *croisades* fut donné à la guerre d'extermination qu'ils allaient entreprendre. De la France, l'enthousiasme religieux et guerrier gagna l'Angleterre, puis l'Allemagne, l'Italie et tout le monde chrétien. Néanmoins ceux qui prirent la croix pour aller combattre les musulmans, à quelque peuple qu'ils appartinssent, reçurent indistinctement, en Orient, le nom de Francs, parce que les Français étaient toujours l'âme de ces grandes entreprises ; et de là vient que ce nom est encore conservé dans l'empire turc à tous les chrétiens en général, qui ne sont point directement soumis au sultan. Telle est l'origine des croisades et des luttes non encore terminées, quoiqu'elles

aient revêtu un autre caractère, entre l'Orient et l'Occident.

La marine eut peu de part aux premières expéditions des croisés, qui, le plus souvent, prenaient la voie de terre. Traversant l'Allemagne, la Hongrie et la Bulgarie, ou les Alpes, la Lombardie, le Frioul et la Dalmatie, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés dans l'empire grec, qui avait encore pour capitale Constantinople ou Byzance, ils n'avaient plus qu'à passer le Bosphore sur des vaisseaux que l'empereur d'Orient leur fournissait, pour atteindre l'Asie Mineure et la Syrie, objet de leurs vœux. Cependant, lors de la première grande croisade régulière que finit par commander en chef le duc de Basse-Lorraine, Godefroi de Bouillon, le corps d'armée à la tête duquel on voyait Hugues le Grand, frère du roi de France Philippe I[er]; Robert Courte-Heuze, duc de Normandie et fils de Guillaume le Conquérant; Robert, comte de Flandre; Étienne, comte de Blois et de Chartres, et nombre d'autres seigneurs illustres, ce corps d'armée traversa les Alpes et dirigea sa marche vers les côtes d'Italie, avec le dessein de s'embarquer de là pour la Grèce. A leur passage dans la Pouille et la Calabre, Robert Courte-Heuze et ses Normands trouvèrent d'anciens frères dont ils n'eurent pas de peine à éveiller l'intérêt et le zèle. C'étaient les héritiers de quelques audacieux aventuriers qui, partis de la Normandie avant même que l'Angleterre eût été soumise à Guillaume, n'avaient pas rêvé moins que fonder un nouvel empire au delà des Alpes. Quarante pèlerins normands, revenant de la terre sainte, et peu après eux les douze fils d'un pauvre seigneur du Cotentin, Tancrède de Hauteville, avaient commencé cette romanesque entreprise, en battant tour à tour les Sarrasins, les Grecs, les Italiens et les Allemands. Robert Guiscard ou l'Avisé, ayant entièrement soumis l'Italie méridionale, s'était fait saluer duc de Pouille et de Calabre : son frère Roger avait, de son côté, conquis la Sicile sur les Arabes. Plus tard,

un descendant de Roger devait réunir l'Italie méridionale à ses états insulaires, fonder le royaume des Deux-Siciles, et dénouer le roman par de l'histoire.

Le corps d'armée de Robert Courte-Heuze, grossi d'une multitude de guerriers d'origine normande, qui habitaient la Pouille, la Calabre et la Sicile, et parmi lesquels on distinguait le plus brave des héritiers du nom de Tancrède de Hauteville, passa la mer au printemps de l'année 1097, et alla débarquer à Durazzo, sur le territoire de l'empire grec. Sa traversée ne paraît avoir été signalée par aucun événement important, à moins que l'on n'y rattache l'infortune de Hugues le Grand, frère du roi de France, qui, jeté par la tempête sur les côtes de l'Épire, fut mené prisonnier à Constantinople, par les ordres de l'empereur des Grecs, effrayé du secours même que les chrétiens d'Occident apportaient à son empire chancelant. Cette trahison fut le signal d'hostilités entre les croisés et ceux qu'ils étaient venus défendre. Godefroi de Bouillon, en ravageant l'empire d'Orient par représailles, força bientôt les Grecs à implorer la clémence de leur prisonnier. Il contraignit aussi l'empereur Alexis à lui fournir des vaisseaux pour passer le Bosphore, et aller attaquer ensuite les musulmans jusque dans Nicée, alors siége de la puissance des Turcs, qui livrèrent d'eux-mêmes cette ville aux Grecs au moment où elle allait tomber sous les armes des croisés. Deux ans après le débarquement des chrétiens d'Occident en Asie, le 15 juillet 1099, Jérusalem fut conquise par eux. Sauf Jaffa, qui, en raison de sa proximité de Jérusalem, était d'une nécessité immédiate et constante aux croisés pour leurs débarquements, les villes du littoral de Syrie ne tombèrent que plusieurs années après en leur possession, les siéges par mer étant à cette époque d'une grande difficulté, faute de moyens d'attaque suffisants. Acre ou Saint-Jean-d'Acre, l'Haco des Juifs, l'Accon des Grecs,

nommée Ptolémaïs par Ptolémée, roi d'Égypte, ne fut enlevée pour la première fois aux Musulmans qu'en 1104. Soixante-dix galères génoises avaient été employées pendant le siége à cerner, du côté de la mer, cette ville qui devint, entre les mains des chrétiens, le centre d'un grand commerce. Beyrouth, autrefois Béryte, ne fut prise qu'en 1110. Sour ou Tyr, l'ancienne reine des mers, assiégée deux fois par les croisés, ne leur fut acquise qu'en 1124, après quatre mois d'efforts incessants. Seyde ou Sidon suivit le sort de Tyr.

Beaucoup des premiers croisés français prirent la voie maritime pour revenir dans leur patrie. Les vaisseaux dont ils usèrent pour leur traversée, quand ils n'étaient pas provençaux, étaient en général italiens ou grecs.

Un roi de France, Louis VII dit le Jeune, et un empereur d'Allemagne, Conrad III, furent les héros malheureux de la seconde croisade. Louis VII, qui avait fort élargi le domaine de la couronne par son mariage avec Éléonore de Guyenne, prit la croix, en 1147, à la voix de Saint-Bernard; il partit de Metz pour Constantinople, par l'Allemagne et la Hongrie, avec une armée de cent mille hommes, sa cour et sa jeune épouse, plus préocupée en ceci d'aventures que de piété. Trahis, de même que les Allemands, dès leur entrée sur le territoire de l'empire d'Orient, les croisés français qui auraient pu aisément se venger en s'emparant dès lors de Constantinople, allèrent, avec leur roi, chercher, de l'autre côté du détroit, quelques triomphes inutiles, presque aussitôt suivis de revers. Louis VII, qui, après un combat funeste, avait passé un moment pour mort, désespérant de pouvoir poursuivre sa route à travers l'Asie Mineure, s'embarqua pour la Syrie, à Satalich, avec son épouse et le plus qu'il put des débris de son armée, laissant derrière lui une partie de son monde qui périt misérablement. Tandis que

ce prince continuait à se signaler par de vains traits de bravoure personnelle, et se voyait rapidement réduit au rôle d'un simple pèlerin sans armée, lui qui était parti à la tête de cent mille hommes, son aventureuse épouse, par sa conduite dans la principauté d'Antioche, annonçait assez déjà qu'elle ne tenait guère à lui laisser la riche dot qu'elle lui avait apportée; de sorte que Louis VII, dans sa désastreuse croisade en Orient, perdait son armée, ses trésors, et de plus les deux tiers de son royaume. En effet, trois ans à peine après son retour et son débarquement au port de Saint-Gilles, sur le Rhône, son divorce avec Éléonore de Guyenne lui enlevait les seules provinces maritimes qu'il possédât à titre de souverain. Éléonore porta sa dot, ainsi recouvrée, à Henri II Plantagenet, déjà maître de la Normandie, de l'Anjou, du Maine et de la Touraine, et roi d'Angleterre dans une perspective peu éloignée. Le nouvel époux d'Éléonore, qui d'ailleurs se tenait pour prince aussi français que Louis VII lui-même, et admettait volontiers sa vassalité pourvu qu'elle ne lui enlevât rien de sa puissance réelle, put bientôt dominer sur tout le littoral de France du côté de l'Océan, moins celui de la Bretagne; et encore se fit-il reconnaître pour maître de Nantes, sur la Loire, comme il l'était de Bordeaux, sur la Garonne, tandis que, jusqu'au pied des Pyrénées, il commandait, ou tout au moins intervenait d'une manière prépondérante. Dans cette imposante continuité de côtes maritimes qui s'étend de l'embouchure de la Loire à celle de l'Adour, quelque chose aurait pu faire défaut encore à l'heureux Henri; mais Éléonore avisa pour lui, en achetant la ville de la Rochelle qui, après n'avoir été qu'un petit fort construit sur un rocher dans le but d'opposer quelque résistance aux pirates du Nord, avait acquis déjà de l'accroissement et de l'importance.

Saladin, premier soudan d'Égypte, avait repris Jérusalem, la terre sainte et presque toutes les villes de la Syrie aux chré-

tiens, quand eut lieu la troisième croisade. Philippe-Auguste, de concert avec le roi d'Angleterre Richard Cœur-de-Lion, se disposa, en 1190, à se rendre au siége de la ville d'Acre que les chrétiens essayaient depuis longtemps déjà, mais en vain, de reconquérir. Le roi de France s'embarqua à Gênes, sur des vaisseaux génois, tandis que le roi d'Angleterre mettait en mer à Marseille, qui avait recommencé à se gouverner en république. Philippe, en se dirigeant d'abord sur Messine, fut battu d'une tempête qui fit périr nombre de ses vaisseaux et délabra le reste ; il passa l'hiver en Sicile, en partit à la fin de mars, et arriva en vingt-deux jours au port d'Acre. Cette ville fut occupée, en 1191, par les chrétiens qui devaient en demeurer maîtres juste pendant un siècle. Les flottes des Pisans et des Danois se distinguèrent pendant cette croisade où les vaisseaux de l'Occident montrèrent leur supériorité sur ceux de l'Orient. Richard Cœur-de-Lion, monté sur des vaisseaux qui lui appartenaient, se signala aussi par plusieurs beaux faits maritimes contre les musulmans, tandis que Philippe-Auguste ne put se servir des vaisseaux qu'il tenait à gages pour aucune tentative sur mer, et en fut réduit à ne déployer son courage que sur terre.

Ce fut seulement lors de ses démêlés avec le roi d'Angleterre, que Philippe-Auguste sentit le besoin de posséder une marine à lui. Dans l'année 1204, le successeur de Richard Cœur-de-Lion, Jean-sans-Terre, voulant secourir Andely et le Château-Gaillard sur la Seine, qui étaient alors considérés comme les clefs de la Normandie, fit remonter le fleuve par de légères galères qui avaient surtout pour mission de rompre un pont de bateaux, au moyen duquel les assiégeants portaient aisément leurs opérations d'une rive à l'autre. Les premières qui arrivèrent au pont s'accrochèrent à une poutre fort longue et d'une prodigieuse grosseur. Pendant le combat qui eut lieu en cet endroit, la poutre fut entraînée et

tomba sur deux des navires de Jean, qu'elle fracassa et qui périrent. Les chefs ennemis, désespérant du succès, se retiraient en se laissant aller, sur leurs galères, au courant du fleuve, quand Philippe-Auguste les fit suivre et réussit à leur enlever deux bâtiments chargés de vivres. Il put ensuite mener à bonne fin le siége des forteresses d'Andely, les occupa, entra bientôt dans Rouen, et enleva toute la province maritime de Normandie aux héritiers de Henri II Plantagenet. D'autres conquêtes du même genre suivirent de près; et les pertes causées par le divorce de Louis VII et d'Éléonore de Guyenne furent en partie réparées. Neuf ans plus tard, en 1213, Philippe-Auguste équipa et mit en mer une flotte considérable dans le but d'aller renouveler l'expédition de Guillaume le Conquérant contre l'Angleterre. Jean-sans-Terre, qui régnait encore sur les Anglais, envoya contre les Français tout ce qu'il put rassembler de vaisseaux dans ses ports; le comte de Flandre, son allié et vassal également rebelle à Philippe, y joignit les siens. Le comte de Salisbury, qui commandait la flotte anglo-flamande, envoya reconnaître celle de France par des soldats déguisés en pêcheurs; ceux-ci lui ayant rapporté qu'une grande partie des équipages français étaient à terre, il fondit à l'improviste sur leurs vaisseaux sans défense, et en fit couper les câbles. Nombre furent enlevés et envoyés dans les ports d'Angleterre; nombre d'autres furent brûlés; et les Anglais descendirent à terre pour mettre le feu au reste, qui était bloqué dans le canal et le port flamand de Dam. Le bruit de ce désastre étant aussitôt parvenu aux oreilles de Philippe-Auguste, qui s'était déjà rendu maître de presque toute la Flandre, le monarque français quitta le siége de Gand auquel il était occupé, et vint tomber sur les Anglais qu'il contraignit immédiatement à se rembarquer, avec perte pour eux de deux mille hommes tués et de nombreux prison-

niers. Philippe, croyant impossible de sauver les restes de sa flotte renfermés dans le port et le canal de Dam, en acheva lui-même l'incendie, après en avoir fait retirer les munitions et les agrès. Peu de temps après, les Anglais déposèrent Jean-sans-Terre, et offrirent leur couronne au fils même de Philippe-Auguste. Ce prince, qui régna depuis en France sous le nom de Louis VIII, ne la porta que peu de temps. Abandonné de presque tous ceux qui l'avaient appelé, et poursuivi des foudres alors si puissantes de l'Église, il la résigna au bout d'une année, après une convention des plus honorables. Un combat naval avait eu lieu dans l'intervalle, à peu de distance de Douvres, entre une flotte envoyée par Blanche au secours de Louis, son époux, et celle de Henri III, fils de Jean-sans-Terre. La flotte de Blanche avait été défaite. Le règne de Philippe-Auguste n'en continua pas moins à être une suite de triomphes sur les rois d'Angleterre, qui, chaque année, se voyaient enlever quelques-unes de leurs possessions en France.

Louis VIII, devenu roi de France, s'empara presque aussitôt du Poitou et de la Rochelle, dont l'importance grandissait chaque jour, et qui servait de clef aux Anglais pour pénétrer en France. Il planta ses drapeaux presque en face de Bordeaux, la capitale de la Guyenne, où Henri III fit débarquer, mais sans résultats durables, quelques troupes, en 1225, pour essayer encore du peu qui lui restait de la puissance des Plantagenets dans les provinces françaises. Louis VIII plaça le champ de ses croisades dans la France même. Politiques sans doute encore plus que religieuses, et c'est le seul moyen de les défendre, elles finirent par amener la réunion d'une partie des provinces du Midi au domaine de la couronne, qui constituait le noyau de la future unité française.

Quand Louis IX, plus connu sous le grand nom de saint

Louis, entra dans sa majorité, sa puissance souveraine s'étendait sur une grande partie du Languedoc. Le domaine des rois de la troisième race se trouvait ainsi pour la première fois mis en communication avec la Méditerranée.

La reine Blanche, veuve de Louis VIII et longtemps régente, remit à son fils un sceptre craint et respecté. Saint Louis continua à le rendre respectable à tous ses grands vassaux, au roi d'Angleterre Henri III lui-même, qu'il battit en toute rencontre et qu'il força à fuir du territoire français. L'an 1244, Louis ayant été frappé d'une grave maladie qui alarma tout son peuple, forma le vœu de faire le voyage de la terre sainte et de se croiser, si Dieu lui rendait la santé. Elle lui fut rendue, et, sans laisser à sa reconnaissance le temps de s'attiédir, il fit aussitôt, pour sa croisade, de grands préparatifs, dans lesquels il apporta autant de sagesse et d'ordre que l'on avait montré avant lui de folie et d'imprévoyance; il amassa d'abondantes provisions afin de pouvoir se passer, sous ce rapport, de tout secours étranger; il assembla une armée, peu nombreuse à la vérité, mais uniquement composée de troupes choisies, et non de cette cohue inutile et dissolue qui avait été le fléau des précédentes croisades. A cette époque les chrétiens de l'Église latine s'étaient rendus maîtres de quelques-uns des faibles débris de l'empire d'Orient, et depuis près d'un demi-siècle les Français régnaient dans Byzance; mais tout n'annonçait que trop qu'ils avaient fondé sur le sable. Leur nouvelle puissance, serrée entre les Bulgares et les Grecs, incessamment menacée par les Turcs établis dans l'Asie Mineure, criait déjà merci. D'un autre côté, Jérusalem et la terre sainte étaient dans la désolation. Enfin, les chrétiens de l'Église latine en Orient étaient de toutes parts aux abois, quand saint Louis se rendit, au mois de juin de l'année 1248, dans la basilique de Saint-Denis où il reçut des mains du légat du

pape, avec l'oriflamme qui deux fois déjà avait paru en Orient, le bourdon et la panetière, attributs de tous les pèlerins. Après avoir confié la régence de ses états à sa mère, il se rendit à Lyon, descendit le Rhône, et fut bientôt arrivé en un lieu où la vie et l'activité avaient été reconstituées depuis environ deux ans, et comme par enchantement, par ses soins. Ne possédant jusque-là aucun port sur la Méditerranée, où Marseille continuait à se gouverner en république, il avait fait, en vue de sa croisade, l'acquisition d'un territoire abandonné, désert, où se découvrait pourtant la trace d'un ancien port encombré par les sables ; ce port il l'avait fait déblayer, et une ville s'était élevée auprès, assez vaste pour recevoir la foule des pèlerins. C'était Aigues-Mortes (1). Saint Louis, en arrivant à Aigues-Mortes, y trouva une flotte déjà considérable qui devait encore se grossir dans les mouillages de l'île de Chypre, assignée pour rendez-vous général. Quoiqu'un assez bon nombre des nefs et galères de l'expédition eussent été tirées de Marseille, et des petits ports de Provence et de Languedoc, plusieurs même présumablement des ports français sur l'Océan, c'était Gênes qui en

(1) Le port d'Aigues-Mortes, sujet de tant de discussions, se trouvait sous les murs de la ville de ce nom, s'élevant alors comme aujourd'hui à une lieue environ du rivage. Ce port, dans lequel on pénétrait par un canal, n'était autre qu'un étang alors très-large et très-profond qui, dans son état d'abandon, baigne encore la partie méridionale de la ville qu'il remplit de miasmes funestes. Une sûre et vaste rade, située en avant du canal qui servait d'entrée au port, fut, suppose-t-on, le lieu du mouillage de la majeure partie des vaisseaux dont saint Louis usa pour ses expéditions outre-mer. Près de cent ans durant, depuis ce monarque, le port d'Aigues-Mortes fut un des plus florissants de toute la France ; mais, vers le milieu du quatorzième siècle, les sables en encombrèrent tellement l'entrée, qu'il devint impossible aux navires d'y pénétrer. Sous les rois Jean, Charles VI, François Ier, Henri IV et Louis XIII, on essaya, sans résultats bien profitables, de rétablir le port d'Aigues-Mortes. Napoléon, en dernier lieu, avait entrepris de rendre la vie maritime à cette ville par des travaux évalués à près de 700,000 fr., et qui devaient être terminés en 1817 ; mais ils furent interrompus par la chute de l'empire. Aigues-Mortes n'eut à profiter que de l'achèvement du canal de Beaucaire, en 1811.

avait nolisé la majeure partie. Aussi furent-elles commandées par deux Génois, bien que du règne de saint Louis date, comme on verra, la création du premier amiral de France. Toute cette flotte, les nefs, bonnes au transport plus qu'au combat, avec leurs voiles et point de rames, leurs deux hauts mâts (1), leur château de bois sur l'avant, leurs bords couronnés de remparts crénelés, leurs trois ponts, dont un coupé, leurs larges flancs, leurs joues, leur poupe, leur ventre arrondis ; les galées ou galères, bonnes au combat plus qu'au transport, famille variée à l'infini dans sa grandeur et son aspect, longue, dégagée, alerte, s'aidant de voiles et de rames ensemble ; les nefs, fortes filles de l'Océan houleux et mères des vaisseaux de hauts bords nos contemporains ; les galères, vives et capricieuses sirènes, héritage des plus anciennes populations du littoral méditerranéen, accepté d'âge en âge, depuis même l'usage du canon sur mer, jusqu'au siècle dernier qui le refusa enfin ; toute cette flotte, au premier vent favorable, s'anima de mouvements et de bruits sublimes.

Le roi, son épouse la reine Marguerite, deux de ses frères, et toute l'armée des croisés étaient déjà embarqués ; et, à un signal donné, un immense *Veni, Creator*, entonné, entre le ciel et l'onde, par des milliers de bouches, annonça qu'en Dieu seul il fallait placer son espoir : car lui seul savait ce qu'allait devenir cette belle et grande expédition qui s'ébranlait à l'heure même, et se confiait aux hasards de la mer pour la gloire de son nom. Quelque temps encore, de la terre, on fut témoin de cet imposant tableau ; quelque temps encore on entendit les chants harmonieux et mourants des matelots italiens, catalans et provençaux, se mêlant au bruit cadencé de la multitude des rames qui frappaient l'onde ;

(1) Il y avait des nefs à trois mâts ; mais celles dont se servit saint Louis n'en avaient que deux.

puis on n'ouït plus rien, on ne vit plus rien; la France tout entière était au loin, sur les flots, dans la personne de son roi.

Parti le 25 août 1248 d'Aigues-Mortes, saint Louis parvint, le 21 septembre, à l'île de Chypre, érigée en royaume au profit d'un héritier de la famille de Lusignan et des anciens rois chrétiens de Jérusalem. Il y passa l'hiver avec son armée. Mais comme presque tous les vaisseaux de Gênes, sur lesquels on s'était embarqué à Aigues-Mortes, avaient quitté les mouillages de Chypre, on fut obligé d'en rassembler d'autres de toutes parts; saint Louis s'adressa aux Génois et aux Vénitiens établis sur les côtes de Syrie, qui mirent un prix excessif à leurs services. Il fit construire un grand nombre de bateaux pour le débarquement. De nouveaux croisés arrivaient continuellement des ports d'Occident. Saint Louis, quand il eut terminé tous ses préparatifs, se disposa à partir du port de Limisso pour l'Égypte, contre laquelle il dirigeait d'abord son expédition, comme étant alors la plus formidable ennemie des chrétiens. Le soudan Negmeddin était en effet à cette époque le fléau de la Palestine et de toute la Syrie. Saint Louis donna le signal du départ le vendredi d'avant la Pentecôte de l'année 1249; et déjà toute la mer, autant que l'œil pouvait en embrasser, était couverte de voiles de vaisseaux, au nombre de dix-huit cents tant grands que petits, quand un vent soufflant des côtes d'Égypte souleva une violente tempête qui les dispersa; la moitié d'entre eux furent entraînés sur les côtes de Syrie; saint Louis put rentrer dans le port de Limisso avec le reste. Des renforts inattendus qui lui arrivèrent en ce moment-là même lui rendirent l'espérance, et, sans rallier les vaisseaux que la tempête avait dispersés, il profita d'un vent favorable pour faire voile de nouveau vers l'Égypte. Il y avait quatre jours qu'on était en

mer, quand le pilote du vaisseau qui voguait en tête, s'écria : « Dieu nous aide ! Dieu nous aide ! nous sommes devant Damiète ! » Ces paroles furent aussitôt répétées de vaisseau en vaisseau, et toute la flotte entoura la nef *la Monnaie*, que montait saint Louis. Les principaux chefs passèrent à son bord, et reçurent ses encouragements et ses ordres. La flotte chrétienne avait été aperçue du haut des remparts de Damiète, qui n'était alors située qu'à une demi-lieue de la mer, sur un des bras du Nil (1). Quatre galères musulmanes, qui portaient d'habiles pirates, furent envoyées pour reconnaître les forces des croisés. Lorsqu'elles se furent assez approchées pour distinguer les vaisseaux de saint Louis, elles hésitèrent et ralentirent leur course ; et comme si ceux qui les montaient étaient sûrs des nouvelles qu'ils avaient à rapporter, ils se disposèrent à rentrer dans le Nil ; mais les galères chrétiennes les serraient déjà de près. Le roi donna ordre qu'on se préparât à un combat naval avec elles et avec toutes celles qui viendraient à leur secours. Aussitôt on se mit à la mer ; on lança contre elles des traits enflammés, des pierres, des vases remplis de chaux, au moyen de machines appelées *mangonaux*. Les traits perçaient les pirates et leurs vaisseaux, les pierres les accablaient, la chaux brûlait tout ce qu'elle touchait. Trois des galères ennemies furent ainsi coulées à fond. La quatrième s'éloigna fort délabrée, et alla raconter aux musulmans, rassemblés sur le rivage, que le roi de France arrivait avec une armée considérable.

La flotte chrétienne, toute couverte d'étendards au signe de la croix, s'avançait pendant ce temps en ordre de bataille, et vint, au milieu du jour, jeter les ancres à un quart de lieue de la côte. La flotte égyptienne, chargée de soldats

(1) Damiète embrasée et démolie, quelques années après l'expédition de saint Louis, par les mamelucks qui craignaient une nouvelle invasion, fut reconstruite à une lieue et demie plus avant dans les terres, où elle est encore.

et de machines de guerre, défendait l'entrée du Nil, et, au milieu de ceux qui la montaient, resplendissait comme un soleil radieux le chef de l'armée musulmane tout couvert d'or et de pierreries, tandis que des cors recourbés et des naccaires, espèce de timbales énormes, remplissaient autour de lui l'onde, la terre et l'air de leurs sons foudroyants. A ce spectacle il y eut de l'hésitation parmi les chrétiens. On tint conseil pour savoir si l'on tenterait la descente, avant l'arrivée des vaisseaux dispersés au premier départ de Chypre. Le roi faisant valoir que l'on n'avait ni rade ni port pour se mettre à l'abri des vents et des attaques imprévues, faisant valoir surtout le saisissement et le désordre des ennemis, entraîna tout le monde à son avis, qui fut d'opérer la descente dès le lendemain. Toute la nuit on se tint en garde ; la flotte fut illuminée de flambeaux, quelques galères s'avancèrent par l'embouchure du Nil pour surveiller les mouvements des Égyptiens. Dès le point du jour les ancres furent levées. Les musulmans, infanterie et cavalerie, se tenaient sous les armes sur le rivage, au lieu où ils pensaient que la descente serait tentée. Les vaisseaux s'étant approchés de la côte, les croisés en descendirent dans les barques et bateaux plats, et se rangèrent sur deux lignes. Le roi se plaça à la pointe de droite avec ses deux frères et l'élite des chevaliers; le cardinal-légat se tenait à ses côtés avec la croix dans ses mains; une barque les précédait où flottait l'étendard de France. A la pointe de gauche, vers l'embouchure du Nil, sur une galère toute dorée et des plus légères qui étalait à la poupe et à la proue d'illustres armoiries, qui déployait autour de son pavillon des banderoles de mille couleurs, et que trois cents rameurs faisaient voler sur l'onde, se distinguait le comte de Jaffa. Érard de Brienne, entouré d'une troupe choisie dans laquelle était le sire de Joinville, historien de saint Louis, occupait le centre de la ligne avec Baudoin de Reims. Princes,

barons et chevaliers étaient debout sur les bateaux, l'œil fixé sur le rivage, la lance en main et leurs chevaux à côté d'eux. Sur le front et sur les ailes de l'armée, une foule d'arbalétriers avaient été placés dans des barques pour écarter les ennemis. Dès qu'on fut à portée de l'arc, il partit à la fois du rivage et de la ligne des croisés une nuée de pierres, de traits et de javelots. Les croisés parurent un moment ébranlés; mais le roi, pour leur donner l'exemple, s'élance tout armé au milieu des vagues qui l'enveloppent jusqu'aux épaules. A cette vue toute l'armée l'imite et se précipite à travers les eaux en criant : *Mont-joie Saint-Denis!* Les bataillons sarrasins ne peuvent arrêter cet élan. Joinville et Baudoin de Reims touchent la rive les premiers. A mesure que les croisés abordent, ils se rangent en bataille, sous les traits mêmes des musulmans; ils pressent leurs rangs et présentent la pointe de leurs lances. L'oriflamme, arborée sur la côte, annonce que le roi est proche. Tout se range autour du monarque qui, dans un premier mouvement, s'est jeté à genoux pour remercier Dieu, et qui bientôt fait déployer sa tente, d'un rouge éclatant, en face de l'ennemi. Sur tous les points de la côte un combat acharné s'engage, tandis que les deux flottes sont aux prises vers l'embouchure du Nil. La reine Marguerite et l'épouse de Charles, frère du roi et chef d'une nouvelle maison d'Anjou, sont à l'écart sur leur nef, attendant avec anxiété l'issue de cet engagement général, et levant vers le ciel des mains suppliantes. Des prêtres les entourent qui entonnent des chants pieux pour obtenir la protection du Très-Haut. Leurs vœux sont couronnés; la flotte du soudan est dispersée, plusieurs des vaisseaux qui la composaient sont coulés à fond; les autres remontent le fleuve le plus loin et le plus hâtivement possible. Dans le même temps les musulmans du rivage sont de toutes parts contraints de lâcher pied; ils abandonnent leur camp : c'est parmi eux

un sauve qui peut général, et les croisés restent maîtres des bords de la mer et des deux rives du Nil. Une si éclatante victoire n'avait coûté aux chrétiens que peu de monde; la côte était jonchée de cadavres ennemis. Les habitants de Damiète, à l'aspect des débris de l'armée musulmane, furent saisis d'une telle épouvante, qu'ils abandonnèrent aussitôt leur ville, mettant le feu aux édifices et emportant ce qu'ils avaient de plus précieux. Saint Louis prit possession le lendemain de ce qui restait de Damiète. Les Français étaient entrés dans cette ville, le 7 juin, à l'époque des plus basses eaux du Nil, qui ne commence à croître que quinze jours plus tard, au solstice d'été, s'élevant lentement jusqu'à l'équinoxe, où l'on coupe ses digues. Si les croisés, avaient continué à mettre à profit la confusion et la terreur dans lesquelles ils avaient jeté les Égyptiens, ils auraient pu arriver promptement à Mansourah, traverser le canal d'Aschmoun à sec, dans ce moment des plus basses aux du Nil, s'emparer du Caire, et se rendre maîtres de toute la basse Égypte dans le mois de leur débarquement. Mais au lieu de poursuivre leurs succès, ils perdirent cinq mois et demi dans Damiète à épuiser leurs forces en détail dans de vaines sorties contre les Égyptiens, qui commençaient à revenir de leur effroi, et contre les Arabes bédouins, accourus du désert pour se livrer à leur guerre de surprises et d'escarmouches contre les chrétiens. Ce fut seulement quand les croisés eurent vu arriver un autre frère du roi, le comte de Poitiers, avec un nouveau corps d'armée, qu'ils se décidèrent à reprendre les opérations. Mais alors il était trop tard. Ils n'entrèrent un moment victorieux dans Mansourah que pour y éprouver presque aussitôt une sanglante défaite. La famine et le scorbut décimaient en outre leurs rangs encombrés de blessés. Dans cette extrémité on n'eut plus qu'à songer à la retraite. On essaya de la faire par terre et par eau à la

fois; mais les Égyptiens avaient, à force de bras, traîné à terre plusieurs des galères qui s'étaient retirées au-dessus de Mansourah, et les avaient remises dans le Nil à une lieue au-dessous du camp des croisés; elles s'étaient déjà emparées de presque tous les bâtiments qui avaient tenté de remonter le Nil, depuis Damiète, pour apporter des vivres et des secours aux chrétiens; elles barrèrent également la route aux navires qui faisaient retraite en emportant les malades de l'armée; alors eut lieu un affreux pillage, suivi d'un plus horrible massacre. Il n'échappa des malheureux chrétiens qui essayaient de regagner Damiète en descendant le Nil, que ceux que l'on jugea d'assez hauts personnages pour qu'on espérât d'eux une grosse rançon. Le roi, demi-mort, se trouvait avec le reste de l'armée, qui suivait le bord du fleuve et que les ennemis poursuivaient sans relâche. Enfin on fut obligé de se rendre, pour sauver la vie du roi qui, à chaque instant, courait risque d'être tué.

Malgré cette soumission, le massacre des croisés ne continua pas moins, et on ne leur laissa que le choix entre l'apostasie et la mort. Le roi et les seigneurs furent seuls traités avec égard. Leur captivité, durant laquelle saint Louis eut occasion de faire admirer, de ses ennemis mêmes, son héroïque et pieuse fermeté, ne dura que trente-deux jours, grâce à l'état de maladie dans lequel ils étaient et qui fit craindre à leur possesseur de perdre le prix de leur rançon, s'il ne se hâtait d'en traiter avec eux. Damiète restituée et une somme de quatre cent mille livres, devaient former la rançon du roi et de ses barons. Quatre galères furent destinées à recevoir Louis avec le reste des prisonniers; elles descendirent le Nil, jusqu'à trois lieues environ au-dessous de Damiète. Le roi et tous les prisonniers furent en cet endroit fort en danger d'être tués par les ennemis, qui venaient de massacrer leur soudan Almoadam. Heureusement que les émirs, ou

chefs des soldats, qui s'emparèrent alors du gouvernement, résolurent de maintenir le traité. Le 6 mai 1250, Damiète fut rendue aux musulmans. La reine et les comtesses de Poitiers et d'Anjou, qui étaient restées dans la ville, furent embarquées sur des galères, avec tout ce qu'il y avait de croisés valides dans la place. Les malades avaient été confiés à la foi des Égyptiens pour être renvoyés après leur guérison ; mais les émirs furent impuissants à empêcher qu'une soldatesque fanatique ne les tuât, et que leurs cadavres ne fussent mis sur un bûcher qui brûla pendant trois jours. Saint Louis, à qui l'on avait rendu la liberté sur parole, offrit un bien noble contraste avec cet horrible manque de foi et de pitié des musulmans. Il ne se regarda comme délié de son serment et ne leva l'ancre pour rejoindre ceux de ses vaisseaux qui étaient en pleine mer, que lorsque toutes les conditions du traité furent remplies de son côté.

Le roi, qui, tout malade qu'il était, ne voulait point retourner en Europe sans avoir touché à la terre sainte, avait donné rendez-vous à la reine, son épouse, à Saint-Jean-d'Acre ; il se sépara en pleine mer d'une partie de ses barons, qui, malgré ses sollicitations, regagnèrent immédiatement la France. Saint Louis entra dans le port d'Acre le 14 mai 1250 ; ses récents malheurs ne lui avaient fait perdre rien de sa considération, même auprès de ses ennemis. Les mamelucks d'Égypte et les possesseurs musulmans d'Alep et de Damas, recherchèrent tour à tour son alliance. Il rendit en Syrie de grands services aux chrétiens, fit travailler aux fortifications de Césarée, Jaffa, Sidon et Acre, portant lui-même sur son dos la hotte des matériaux nécessaires à ces œuvres qu'il regardait comme saintes. Il était à Sidon quand il reçut la nouvelle de la mort de la reine Blanche, sa mère, régente du royaume en son absence comme elle l'avait été pendant sa minorité. Il partit aussitôt de cette ville, et alla prendre sa femme à

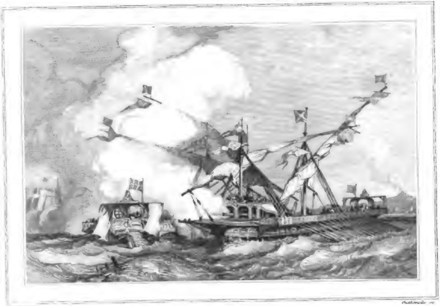

Digitized by Google

Tyr, et trois enfants qu'il avait eus d'elle en Orient; il se rendit ensuite à Saint-Jean-d'Acre où il fit équiper treize galères et d'autres navires pour son retour et celui des siens. Saint Louis mit à la voile d'Acre, le 25 avril 1254, jour anniversaire de sa naissance. A la hauteur de l'île de Chypre, sa nef, dans laquelle le saint sacrement était continuellement exposé sur un autel, toucha sur un banc de sable; tout le monde se crut perdu; la reine et ses enfants poussaient des cris lamentables. Le roi, seul calme et résigné au milieu du danger, se prosterna au pied de l'autel, adressant à Dieu ses ferventes prières pour sa famille éplorée et tous ceux qui l'entouraient. Une vague secourable remit le navire à flot; mais on reconnut alors que la quille était fort endommagée, et les matelots pressèrent le roi de passer avec sa famille sur une autre galère, pendant que les cinq cents passagers qui l'accompagnaient descendraient dans l'île de Chypre. Saint Louis s'y refusa, remettant sa personne, celle de sa femme et de ses enfants aux mains de Dieu, plutôt que d'abandonner en route tant de braves gens. A cette paternelle et charitable résolution, chacun sentit renaître son courage; on répara le mieux possible l'avarie, et l'on continua la traversée avec le reste de la flotte. On passa devant Lampédouse, puis devant Pantellarie. Cette dernière île était alors habitée par des Sarrasins, tributaires de la Sicile. La reine, qui désirait des fruits et des provisions fraîches pour ses enfants, obtint du roi qu'on détachât quelques navires légers pour en aller prendre à terre. Au bout d'un et de deux jours ces navires n'étaient point de retour, on crut que leurs équipages avaient été massacrés ou pris par les Sarrasins; et Louis voulut aller lui-même avec toute sa flotte les venger ou les retirer de captivité. Ils n'étaient ni morts, ni captifs; seulement de plusieurs jours on n'avait pu arracher les Parisiens qui se trouvaient parmi ces équi-

pages, aux fruits délicieux qui abondaient dans cette île. On les rencontra sortant enfin du port; leur sensualité avait fait perdre à la flotte huit jours entiers de navigation. Ce ne fut qu'après plus de deux mois, depuis le départ d'Acre, que, le 10 juillet 1254, on aperçut la rade d'Hyères. La reine et tout le conseil étaient d'avis que le roi prît terre sur le rivage voisin; mais il insista pour ne débarquer que sur son propre domaine d'Aigues-Mortes, quoique le comté de Provence appartînt à son frère Charles. Louis se maintint deux jours dans cette résolution, restant obstinément assis sur sa nef marseillaise à deux gouvernails, que deux pièces de bois permettaient de faire évoluer avec une rapidité merveilleuse, ce que remarque Joinville avec une sorte d'étonnement et d'admiration.

« Sire, dit alors au roi ce digne capitaine-historien, avec sa vieille franchise, vous mériteriez bien qu'il vous arrivât comme à madame de Bourbon, qui, ne voulant non plus descendre à ce port, remit à la voile pour Aigues-Mortes, et demeura ensuite sept semaines en mer. »

Le roi, à la grande satisfaction de sa famille, changea de résolution, entra dans la rade d'Hyères et débarqua enfin. Paris le revit après une absence de six années, au mois de septembre 1254.

A cette époque encore on n'était qu'en trêve avec le roi d'Angleterre, à qui il ne restait plus en France que le duché de Guyenne. Saint Louis, non par crainte, mais par des scrupules de conscience, crut devoir rendre une partie des conquêtes de son père et de son aïeul à Henri III, et le mit en possession du Périgord, du Limousin, de l'Agénois et d'une partie de la Saintonge; moyennant quoi ce grand feudataire renonça à toutes ses prétentions sur la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Maine et le Poitou, et promit de faire hommage comme pair de France et d'Aquitaine. Le

traité de paix définitif fut scellé le 2 mai 1259, et Henri III vint faire hommage dans Paris, le 4 décembre. Il paraît toutefois que les provinces restituées surent fort mauvais gré à saint Louis de ses scrupules, et que, lors de sa canonisation, elles se refusèrent à célébrer la fête de celui qu'elles accusaient de les avoir sacrifiées à des princes qui perdaient de plus en plus le souvenir de leur origine française.

Cependant les événements continuaient à se succéder, en Orient, avec une étourdissante rapidité. Les chrétiens de l'Église latine, divisés et souvent en guerre entre eux jusque sous les yeux des musulmans, donnaient prise à tous leurs ennemis. Les Génois et les Vénitiens se poursuivaient jusque sous les côtes de Syrie. Le 25 juillet 1261, une escalade avait rendu aux Grecs Constantinople, alors sans défenseurs. Vers le même temps, de nouveaux Tartares, les Mongols, après avoir fait le sac de Bagdad, s'être emparés des principales villes de l'intérieur de la Syrie, pris Jaffa et menacé Saint-Jean-d'Acre, avaient enfin été anéantis par les mameluks d'Égypte. Un nouveau soudan, Bibars, surnommé *la Colonne de la religion* et *le Père des victoires,* avait ensuite inauguré son règne en donnant le signal de la ruine des chrétiens, et depuis il n'avait cessé de jeter la terreur et la désolation par toute la Syrie. La terre sainte était spécialement l'objet de ses ravages et de ses implacables persécutions.

C'est alors que saint Louis, quoique sa santé fût déjà fort affaiblie, prit de nouveau la croix, avec l'intention de venger les plaies saignantes de la chrétienté. Ses trois fils, Philippe, Jean et Pierre, la prirent en même temps que lui. Mais toute la France vit la décision du roi avec un pressentiment douloureux. L'époque du départ avait été fixée au mois de mai de l'année 1270. En attendant, les préparatifs de l'expédition furent poussés avec une ardeur plus sainte de la part

du monarque français que du reste de la chrétienté. Venise, à qui on s'adressa d'abord pour des vaisseaux, mit ses services à si haut prix, qu'on les rejeta. Gênes, cette fois-ci comme la première, fut plus accommodante, et l'on traita avec sa commune et ses armateurs pour le nolis et l'armement des nefs, autres bâtiments et embarcations nécessaires à la nouvelle expédition. Le roi arriva à Aigues-Mortes, avec ses trois fils, avant la plupart des seigneurs qui devaient l'accompagner, avant la flotte génoise elle-même. Entraînés pourtant par ses exhortations réitérées et par son exemple, les croisés se mirent en marche dans toutes les provinces, se dirigeant vers Aigues-Mortes et la ville de Marseille, soumise, dans l'intervalle des deux croisades, au comte de Provence, de même qu'Arles, et qui dut mettre ses vaisseaux à la disposition de son peu facile seigneur, Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles. Arrivèrent alors Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, avec un grand nombre de ses vassaux, nombre de seigneurs avec l'élite de leurs chevaliers et de leurs soldats, et les bataillons de plusieurs cités, tels que ceux de Beaucaire, Carcassonne, Châlons, etc., ayant chacun le nom du lieu d'où ils venaient inscrit sur leurs bannières. Des croisés de différents royaumes d'Espagne et cinq cents guerriers de la Frise, qui disaient que leur nation avait toujours été fière d'obéir aux rois de France, furent à peu près les seuls secours étrangers que saint Louis reçut avant son départ. Sa flotte, placée cette fois sous les ordres de Florent de Varennes, premier amiral français (1), mit à la voile le

(1) Du Cange, dans son *Glossaire*, commence la liste des amiraux de France à ce Florent de Varennes, ainsi que le père Anselme, dans son *Histoire généalogique et chronologique des amiraux de France*. Jean Le Féron, dans *les Armoiries des connetables, etc.*, ne commence la série des amiraux qu'à Enguerrand, sire de Coucy, l'an 1284, qui paraît faire confusion avec Enguerrand de Bailleul ou le Bailleul dont il sera question ailleurs, et ne nomme ensuite que deux amiraux jusqu'à Hugues Quieret, l'an 1339, qui sont Matthieu de Montmorency et Jean d'Harcourt. Estienne

4 juillet 1270. Elle entra, le 8 du même mois, dans la rade de Cagliari ; aucun vaisseau ne fut admis dans le port, et l'on eut besoin de négocier pour obtenir la permission de débar-

Pasquier, dans ses *Recherches*, se range à l'avis de Le Féron. Le savant jésuite Fournier, dans son *Hydrographie*, conteste le titre d'amiral de France à Enguerrand, qu'il soit le Bailleul ou de Coucy, à Matthieu de Montmorency, à Jean d'Harcourt, etc., et définitivement ne commence sa liste qu'à Pierre Le Mègue, sous Charles IV, l'an 1327, lequel est nommé Pierre Miège par le père Anselme, qui le fait précéder de dix autres amiraux, à savoir, après Florent de Varennes : Euguerau, sans autre dénomination, en 1283 ; Matthieu IV, dit le Grand, seigneur de Montmorency, en 1295 ; Jean II, sire d'Harcourt ; Othon de Tocy, en 1296 ; Benoît Zacharie, Génois, en 1297 ; Regnier de Grimaut, de 1302 à 1307 ; Thibaut de Chepoy ou Cepoy, de 1306 à 1308, prenant trente sous de gages par jour pour sa personne ; Bérenger Blanc, en 1315, et Gentian Tristan, en 1324, prenant sept sous et six deniers de gages par jour, auquel Tristan le père Fournier ne concède que le titre et la charge d'amiral de Gascogne.

Les duchés, les comtés maritimes de France, même certaines villes et abbayes, eurent longtemps leurs amiraux particuliers. Mais il n'est pour l'instant question que de ceux qui ont reçu, ou à qui l'on a eu la prétention de faire remonter la dignité d'amiral pour le roi. Fournier, dans son *Hydrographie*, dit que même du temps que les provinces maritimes avaient leurs ducs particuliers, les amiraux de ceux-ci étaient tenus d'abattre leurs pavillons devant celui de France, et que si le roi équipait quelque flotte dans les havres et ports des seigneurs, ses vassaux, tous rendaient hommage au pavillon de France.

Quant au titre d'amiral en lui-même, qui fut donné, dit-on, en Sicile, sous le roi normand Roger, dès l'an 1142, les Européens l'empruntèrent, selon toute apparence, aux Arabes, qui ont encore le mot émir, chef, personnage revêtu d'un commandement. Le titre d'amiral, qui a fini par s'appliquer uniquement aux commandants des vaisseaux, paraît avoir été longtemps donné indifféremment à ceux qui étaient investis de commandements sur terre aussi bien qu'à ceux qui commandaient sur mer, témoin le titre d'amiral des arbalestriers, dont il est fait mention dans la chronique de Monstrelet, livre I, chap. IV.

Un autre point que l'on aura plus d'une fois l'occasion de remarquer dans le cours de cet ouvrage, c'est que longtemps, même après que le titre d'amiral emporta avec lui l'idée et le fait d'une juridiction maritime déterminée, il n'entraîna pas toujours la charge de commander des flottes, et que les rois, à leur gré, commirent à leurs autres généraux ce commandement, pendant qu'ils confiaient celui de leurs troupes de terre à certains de leurs amiraux de la mer. Plusieurs de ceux-ci, qui furent pourtant de braves guerriers, ne mirent peut-être jamais le pied sur le pont d'un vaisseau.

Enfin, pour terminer cette note si longue, mais que nous croyons curieuse eu égard à l'objet de notre ouvrage, et pour la ramener à son début, nous dirons que quelques auteurs associent à Florent de Varennes ou de Varanes, dans le commandement de la flotte de saint Louis, Hugues de Lartaire et Jacques de Levant.

quer les malades, de renouveler l'eau et d'acheter des provisions, à cause de la rivalité qui existait dans ce temps entre les Génois et les Pisans, maîtres ou alliés de l'île de Sardaigne. Ce fut dans la rade de Cagliari que l'on tint un dernier conseil pour savoir sur quel point des rivages musulmans serait dirigée l'expédition ; car, chose étrange, la question était encore pendante ; il n'y avait peut-être qu'un seul personnage qui en sût la fin, et ce personnage n'était pas le roi de France : c'était son frère, le roi des Deux-Siciles, qui avait su tenir cette question longtemps indécise, et qui maintenant employait les derniers raisonnements de ses dévoués à en pousser la solution dans l'intérêt de son ambitieuse puissance. Il voulait rendre tributaire de son royaume la côte septentrionale d'Afrique, sans trop s'éloigner de ses nouveaux États, où il était encore mal affermi. Tunis était justement à sa portée, en face même de la Sicile ; il y avait par là, disait-on, un prince disposé à se convertir, tout un vaste pays à conquérir à la foi chrétienne. Des motifs aussi pieux en apparence devaient finir par déterminer saint Louis. Des germes de maladie pris à Aigues-Mortes même, les premières souffrances des croisés, entassés sur des vaisseaux durant les ardeurs de l'été, et la crainte de voir l'expédition se consumer sans avoir rendu aucun service, purent aussi entrer dans les raisons qui entraînèrent soudainement la flotte du côté de Tunis, quand chacun croyait que son but était la Syrie, ou tout au moins l'Égypte. Le 15 juillet 1270, après avoir rallié plusieurs vaisseaux dispersés par les vents, on cingla donc vers l'État et la ville de Tunis, située à cinq lieues des rares débris de Carthage, un peu au delà du golfe de son nom et du lac de la Goulette, qui communique au golfe par un canal. Tunis, longtemps réunie au royaume de Maroc, s'en était séparée sous un prince belliqueux, dont le troisième successeur régnait à cette époque. Le 17 juillet, à trois heures

après midi, la flotte arriva en vue du port de Carthage. L'amiral Florent de Varennes, envoyé par Louis pour le reconnaître, s'empara de plusieurs navires abandonnés qu'il y trouva, manda au roi qu'il n'y avait point de temps à perdre et qu'il fallait profiter de la consternation des ennemis. Malgré cet avis, le débarquement fut remis au lendemain. La côte, au point du jour, parut couverte de Tunisiens. Les croisés ne se mirent pas moins en mesure d'aborder, et leur seul aspect mit en fuite les fantassins et les cavaliers du rivage. L'armée française, ayant opéré son débarquement, se rangea en bataille, et l'on prit possession du territoire au nom de Jésus-Christ et de Louis, roi de France, son sergent. Bientôt l'étendard fleurdelisé flotta sur le château de Carthage, et l'on occupa quelques points fortifiés des alentours. Mais tout cela ne donnait point de quartiers convenables à l'armée, qui campait, par une chaleur étouffante, au milieu des évaporations putrides d'eaux funestes à approcher, plus funestes encore à boire, et des tourbillonnements d'un sable brûlant que soulevait et que chassait au loin le vent du désert. C'était à Tunis qu'il fallait marcher sur l'heure; mais le roi avait promis à ce fatal Charles d'Anjou qu'il l'attendrait avant d'attaquer la ville. L'inaction des croisés rendit la confiance aux Tunisiens; leur souverain en personne, qui, par crainte sans doute plus que par bienveillance naturelle, avait montré, en plusieurs circonstances, des dispositions favorables à Louis, dirigea lui-même des escarmouches contre le camp français, escarmouches dans lesquelles les Africains se montrèrent fidèles à leur ancien usage de fuir, en combattant, sur de petits coursiers noirs aussi prompts que l'éclair. Leurs coups de main furent de peu d'importance d'ailleurs; mais Charles d'Anjou n'arrivait point; et la peste, précédée de la dyssenterie, s'avançait à pas de géant sur les cadavres d'hommes et de chevaux en corruption, qui déjà couvraient les

abords du camp. Neuf des plus grands seigneurs de France comptèrent parmi les premières victimes du fléau. Les enfants du roi étaient déjà atteints; l'un mourut; puis ce fut le tour du roi lui-même. Quand enfin, le 25 août 1270, la flotte de Sicile et de Provence entra dans le port de Carthage, Charles d'Anjou trouva le roi de France, son illustre et saint frère, étendu mort sur la cendre où il s'était fait coucher; et il lui sembla, non sans raison, que les visages consternés se tournaient vers lui avec l'air de la plainte et du reproche.

Le successeur de Louis IX, Philippe III, dit le Hardi, était loin encore d'être sauvé; et le comte de Toulouse, oncle de celui-ci, et le roi de Navarre, son beau-frère, portaient déjà en eux les germes du mal auquel ils devaient succomber. Le canal de Tunis recevait journellement tant de cadavres, qu'on se demandait s'il n'en serait pas bientôt comblé; et les survivants n'avaient plus même la force de soulever leurs armes. Les troupes seules dernièrement débarquées sous les ordres de Charles d'Anjou étaient en état de continuer la guerre. Mais les motifs qui avaient engagé ce prince à pousser son frère vers la côte de Tunis l'avaient aussi engagé à faire suspendre toute attaque sérieuse, en son absence, contre le maître du pays; il négociait sous main avec lui. On apprit donc bientôt que le souverain tunisien s'étant engagé à payer les frais de la guerre, à ouvrir son port à tous les marchands chrétiens, à modérer les droits d'entrée sur les marchandises, à permettre l'exercice public du culte chrétien dans ses États, et surtout à payer annuellement au roi des Siciles un tribut de vingt mille roubles d'or, toutes causes d'hostilités avaient cessé, et que la croisade devait chercher un autre but. La paix fut jurée, le 29 octobre 1270, au moment où des croisés d'Angleterre et d'Écosse, commandés par le prince Édouard, venaient prendre les ordres du roi de France. On parla bien encore, parmi les Fran-

çais et les Siciliens, de se rendre à la terre sainte ou d'aller attaquer Constantinople, sur laquelle l'insatiable Charles d'Anjou avait des vues personnelles ; mais le retour fut néanmoins résolu ; on fit voile vers le port de Trapani en Sicile, désigné comme rendez-vous, pour le cas où l'on continuerait la croisade. Mais c'était là que l'attendait son dénoûment, non moins terrible et désastreux que les actes précédents. L'impatience était si vive pour le départ, qu'à l'instant du signal, une immense confusion régna dans l'armée, et tout le rivage retentit des cris désespérés des malades qui avaient peur d'être oubliés, ou que les vaisseaux ne fussent pas assez nombreux pour les emporter. On eût dit qu'ils disputaient la place aux cadavres des plus puissants d'entre les seigneurs, morts sur cette plage et que la piété filiale ou fraternelle voulait rendre à la terre natale. Charles d'Anjou et le connétable de France présidèrent à l'embarquement et se mirent les derniers en mer. Philippe III, définitivement échappé au fléau, accompagné de sa femme et emmenant avec lui de tristes et chères dépouilles, était monté sur une galère, à la vitesse de laquelle il dut son salut. La lugubre flotte, semblable à un vaste convoi funéraire, s'éloigna, le 17 novembre, de la côte de Carthage. Charles, quoiqu'il se fût embarqué le dernier, entra dès le lendemain dans le port de Trapani ; Philippe III et la reine le suivirent de près ; enfin le reste de la flotte était déjà en vue, quand une tempête s'éleva au coucher du soleil et alla toujours croissant jusqu'au 22, ne permettant pas l'accès du port aux nombreux vaisseaux demeurés en arrière. Mais un sort meilleur n'était pas réservé à ceux qui étaient déjà ancrés dans le havre prochain. Heurtés les uns contre les autres avec un horrible fracas ; soulevés, remués, tirés en tous sens par la fureur des vagues, ils eurent leurs câbles rompus, et on les vit, rejetés en la pleine mer, aller se joindre au

commun désastre. Alors ce fut un inexprimable pêle-mêle de galères, de nefs, de navires de toutes sortes poussés à la merci des flots et des vents déchaînés, de mâts brisés, de gouvernails perdus, de vaisseaux sombrant, et d'hommes cherchant à se rattraper à quelque débris. La grande galère royale, *la Porte-Joie*, qui avait déjà donné un bien cruel démenti à son nom en ramenant le nouveau roi de France entre les restes d'un père et d'un frère, se distinguait surtout par les ravages qu'elle causait; on eût dit un écueil flottant qui courait au-devant de tous les vaisseaux en détresse pour en déterminer la catastrophe. Dix-huit des plus forts et des meilleurs, sans compter une quantité d'autres moins importants, furent abîmés au fond de la mer comme une pierre, dit un auteur contemporain, et près de cinq mille personnes disparurent. L'évêque de Langres échappa, lui deuxième de tout son vaisseau qui contenait plus de mille personnes, à l'aide d'une frêle barque, et après avoir noué sa tunique autour de son corps, pour se jeter à la nage si besoin était. Ce désastre acheva d'enlever aux croisés tout désir de s'exposer, au moins pour l'instant, à de nouveaux périls. Leurs malheurs n'étaient pas finis pourtant; de nouveaux cadavres à chaque moment étaient comme les jalons du retour. Le roi de Navarre mourut peu de temps après son débarquement à Trapani ; sa femme ne lui survécut que de quelques jours. La nouvelle reine de France périt des suites d'un accident, en Calabre. Philippe III désespéré apprit, en continuant sa route, que le comte et la comtesse de Poitiers venaient d'expirer de leur côté, en retournant en Languedoc. Enfin, après avoir traversé le mont Cenis, la Bourgogne et la Champagne, il put arriver dans sa capitale, suivi des dépouilles mortelles de son épouse et de son frère, et portant lui-même sur ses épaules celles de son père. C'est ainsi que finirent les grandes croisades outre-mer, du moins celles auxquelles

les Français prirent le plus de part. Plusieurs projets encore de ce genre, comme on l'indiquera en passant, furent mis en avant; mais ceux mêmes qui ne furent pas des prétextes pour colorer d'autres desseins durent avorter.

Saint-Jean-d'Acre, le dernier boulevard des chrétiens en Syrie, tomba au pouvoir d'un des soudans successeurs de Saladin, le 18 mai 1291. Les Turcs, en apparence assoupis, depuis un certain temps, dans l'Asie Mineure, mais qui, toujours dans l'attente du moment opportun, avaient les yeux ouverts sur l'Europe, reprenant leur élan sous Othman, qui donna son nom à l'Empire ottoman, et, sous les héritiers de celui-ci, traversèrent le Bosphore dès l'an 1300, portèrent, soixante ans après, dans Andrinople, le siége de leur grandeur toujours croissante; puis, en 1453, dans la capitale même de l'empire grec, auquel Mahomet II fit rendre le dernier souffle. A compter de ce jour, la puissance ottomane s'imposa pour base les trois continents, seuls connus jusqu'alors; elle appuya son formidable trépied sur l'Europe, l'Asie et l'Afrique à la fois. Les soudans eux-mêmes devaient finir par succomber sous les efforts des sultans; le Caire devait obéir à Constantinople, devenue Stamboul. La Méditerranée, depuis l'Adriatique jusqu'au golfe de Tlemsen, fut enserrée dans le vaste et central réseau de l'empire ottoman; elle devint un lac turc. Rhodes même, le dernier refuge en Orient des seuls vrais et dignes successeurs des croisés, tomba au pouvoir des Turcs à la fin de l'année 1522. Pour tenir lieu aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem de l'île importante qu'ils perdaient, on n'eut plus à leur offrir que le rocher de Malte. Mais Malte, ce n'était plus là l'Orient; c'était la chrétienté d'Occident réduite à se défendre, à se fortifier chez elle-même contre les musulmans. Les Vénitiens seuls se maintinrent bien encore dans quelques rares positions des mers et des côtes de l'ancien empire grec; mais de ces positions,

les plus importantes leur furent enlevées. C'est ainsi que l'île de Chypre, qui avait été le dernier asile des rois chrétiens de Jérusalem, et l'ancienne Crète, aujourd'hui Candie, passèrent aux Turcs, la première en 1570, et la seconde, comme on le verra plus au long parce que la France y fut mêlée, en 1669; le reste ne fut guère laissé aux Occidentaux que par tolérance, quand les haines religieuses se furent affaiblies pour laisser plus de place à l'esprit politique.

D'après ce rapide aperçu, on serait donc tenté de croire que la longue époque des croisades n'enfanta que des ruines pour la chrétienté et le progrès du monde. Mais avec plus d'examen, il est consolant de voir qu'il n'en est point ainsi, et que tant de trésors dépensés par l'Occident, tant d'armées dévorées par l'Orient, n'ont été ni sans avenir ni sans fécondité. Sans s'arrêter aux considérations d'intérieur, comme l'affranchissement des communes, la division des propriétés, une nouvelle répartition des richesses, qui furent les résultats immédiats des croisades, il faut reconnaître des avantages qui sont plus du sujet de cet ouvrage. Dans cette lutte avec l'Occident qu'il menaçait de couvrir, l'Orient, mais non plus l'Orient lumineux, l'Orient fatal et plein de nuit, comme l'islamisme devenu sa loi, apprit à douter de lui-même, et ce doute fut dès lors l'assuré signal de sa future vassalité. L'Occident eut une active curiosité des plus lointaines contrées de l'Orient, dont il avait ouï vanter les richesses, conter les merveilles en Syrie; il chercha un moyen de les atteindre par mer, et cette recherche devait produire un jour la découverte de tout un monde. Un grand mouvement naval fut opéré par les croisades; et quoique la France ait nolisé en l'Italie une large part des vaisseaux dont elle eut besoin durant cette période, on ne saurait douter de l'impulsion maritime qu'elle dut elle-même ressentir. La marine militaire qui ne

se composait encore et ne se composa encore longtemps après, en général, que de vaisseaux empruntés au commerce, devint une source de spéculations et de fortune pour les armateurs ; elle excita leur zèle, leur inspira des idées plus larges, les poussa de côtes en côtes à de lointains établissements. Entre les provinces qui forment la France actuelle, la Provence et le Languedoc furent surtout tenus dans un continuel éveil par les départs et les retours des croisés ; on rechercha, sur ce littoral particulièrement, tous les lieux susceptibles de former de bons et utiles ports. La situation de Toulon fut remarquée ; quelques forts, dit-on, y furent pour la première fois construits au temps de saint Louis, et marquèrent déjà la place d'un port superbe, qui devait un jour consoler la Provence et la France entière de la disparition de celui de Fréjus, qui, jadis creusé par les ordres de Jules-César, avait peine à se retrouver sous les atterrissements de la rivière d'Argens. Le commerce, qui devait un jour transformer la guerre de religion en une querelle d'intérêts, humanisa quelque peu, dès les premiers temps, les relations entre des peuples ennemis par principe ; et quand les croisés furent rejetés des pays qu'ils étaient allés conquérir, lui seul y resta encore ; les négociants français conservèrent des comptoirs en Syrie, sur la côte d'Afrique depuis les embouchures du Nil, en Égypte, jusque vers celle de l'Adouse, en Algérie ; Stamboul même ne le repoussa pas de son sein. Marseille y puisa une nouvelle source de grandeur et de prospérité, et devint comme un grand bazar, où l'Orient versa incessamment sur l'Occident ses plus brillants produits. Narbonne, cette plus ancienne des colonies romaines dans les Gaules sur lesquelles elle exerça longtemps sa primatie ; Narbonne, qui des Romains était successivement passée aux Visigoths, aux Bourguignons, aux Sarrasins, aux Francs, et qui, en dernier lieu, était gouvernée par des vicomtes

particuliers, reprit, par sa marine, une grande importance pendant l'époque des croisades. Elle fut en état de construire, d'équiper et d'armer des flottes de plus de vingt galères (1). Montpellier, ville nouvelle, ou plutôt le port qui en était voisin, emprunta des croisades, presque dès sa naissance, une prodigieuse activité navale. Bientôt ce port osa le disputer à Marseille même, pour le commerce du Levant. Montpellier se mit à la tête d'une ligue maritime, dans laquelle entra Narbonne, pour imposer un frein aux envahissements de l'antique cité provençale, qui, non contente de balancer presque la grandeur de Gênes et de Pise, voulait réduire sous *son consulat* toutes les villes commerçantes du midi de la France. Une lutte ouverte s'ensuivit de 1254 à 1257, année où Charles d'Anjou amena un arrangement par lequel les habitants de Montpellier durent payer soixante mille *sous royaux* à ceux de Marseille, en dédommagement des pertes qu'ils avaient causées à leur commerce. Béziers aussi, et d'autres villes à ports fluviaux, durent une grande prospérité aux croisades, à une époque où l'usage des navires tirant peu d'eau était le plus général sur la Méditerranée.

Mais, par-dessus tout, deux grands événements pour la marine se rattachent à l'époque des croisades. C'est au temps du roi Louis VII et de sa première épouse, Éléonore de Guyenne, que fut faite la compilation des *rôles* ou *jugements d'Oléron*, qui devinrent, pour le pays entier et pour d'autres encore, tels que l'Angleterre et la Castille, ce qu'avaient été

(1) Le port de Narbonne qui a joué un rôle si puissant sous la domination romaine, et depuis encore, tant que les galères furent plus en usage dans la Méditerranée que les vaisseaux de haut bord, fut formé d'une dérivation de la rivière d'Aude. Cette dérivation, qui commence à une assez grande distance au-dessus de Narbonne, fut conduite dans cette ville, pour aller de là traverser en partie l'étang de Bages et de Sigean, dans un canal qui date, croit-on, du règne d'Antonin le Pieux, et tomber ensuite dans la Méditerranée à *la Nouvelle*. C'est par ce canal que les vaisseaux romains entraient dans l'étang, et remontaient ensuite, par le bras artificiel de la rivière d'Aude, jusqu'à la capitale de la Gaule narbonnaise.

les lois de Rhodes pour les Romains. Une petite île française, située en face de la Saintonge, eut la gloire d'attacher son nom à ce recueil d'usages depuis longtemps déjà en vigueur sur le littoral voisin, mais qui manquaient encore d'ordre et de suite.

Le second événement, celui qui, par ses résultats certains, n'a point de rivaux dans toute cette époque, c'est le commencement de la boussole en Europe. De proche en proche, arriva-t-elle, très-informe encore d'ailleurs, des Chinois aux Arabes, et des Arabes jusqu'à nous? Les Occidentaux la trouvèrent-ils sans le secours des Orientaux? Enfin, quel peuple de l'Europe lui donna son perfectionnement? Ce sont des points forts débattus et auxquels les plus savants sont loin encore d'avoir donné une solution bien précise. Ce qu'on sait seulement avec certitude, c'est que sous le règne de Philippe-Auguste, où l'université de Paris brillait d'un lustre européen et tournait ses études vers les sciences aussi bien que vers les belles-lettres, on parlait déjà d'une aiguille aimantée, qui servait à diriger les navigateurs, même dans les temps les plus obscurs, quand ils perdaient de vue l'étoile polaire (1), leur seul guide précédemment; ce qu'on sait, c'est que cette aiguille s'appela *marinette*, en raison de son utilité nautique, et *calamite*, parce qu'avant qu'on eût imaginé de suspendre et de balancer sur un pivot l'aiguille aimantée, on l'enfermait dans une fiole à demi remplie d'eau, pour l'y faire flotter, sur un corps léger, sur une paille ordinairement, comme une calamite ou grenouille; ce qu'on sait enfin, c'est que dans la première moitié du quatorzième siècle, quand la marinette se perfectionna, passa de l'eau dans une simple boîte, sur

(1) On appelait cela perdre *la tramontane*. *Tramontane* pour *trans-montane*; on appelle encore ainsi, dans la Méditerranée, le vent qui souffle d'au delà des montagnes situées au nord de Rome.

un pivot, et prit le nom de boussole, elle prit aussi la fleur de lis des armes de France, ce qui a servi de base à tous les raisonnements de ceux qui ont attribué cette grande et féconde invention aux Français (1).

(1) On a beaucoup écrit au sujet de l'invention de la boussole; mais les plus savants ont été bien heureux d'avoir été précédés, sur la matière, par les travaux du P. Fournier. M. Libri, dans son *Histoire des sciences mathématiques*, s'appuie sur la lettre que Klaproth a adressée sur l'objet à Humboldt, et Klaproth apprend peu de chose, dans cette lettre, que n'ait dit avant lui le savant jésuite, qu'il cite avec honneur. Ce qui d'ailleurs ressort très-clairement des recherches de Klaproth, et de M. Libri même, que l'on ne saurait taxer de trop peu de prédilection pour l'Italie, c'est que la réputation faite à l'Amalfien Flavio Gioja, pour la suspension de l'aiguille aimantée sur le pivot, n'était qu'une usurpation sans fondement. La fleur de lis du père Fournier est encore ce qu'il y a de plus probant.

CHAPITRE V.

Conquête du royaume des Deux-Siciles par les Français, au treizième siècle. — Soulèvement de l'île de Sicile et sa séparation d'avec le royaume conquis.—Guerre maritime avec l'île de Sicile et l'Aragon. — Événements qui s'ensuivent, jusqu'à la perte entière du royaume conquis des Deux-Siciles.

Ce célèbre Charles d'Anjou, de qui les vues personnelles avaient été si fatales à la dernière croisade de saint Louis, son frère, joignait, comme on l'a vu, à ses comtés d'Anjou et de Provence la couronne royale des Deux-Siciles; mais il importe à l'intelligence de plusieurs événements maritimes qui vont suivre de dire comment elle lui avait été acquise.

A la glorieuse maison de Normandie, fondatrice de l'état qui embrassait avec l'île de Sicile, Naples et une grande partie de l'Italie, avait succédé, vers la fin du douzième siècle, par extinction des mâles et alliance matrimoniale, la maison de Souabe, dans la personne d'Henri VI, empereur d'Allemagne. Mais de grands débats, suivis d'une rupture complète, s'étant élevés entre cette maison et le saint-siége, Frédéric II, en vertu des pouvoirs que les papes s'arrogeaient alors, avait été déclaré indigne de l'empire et de la royauté; ses trônes, proclamés vacants, avaient été offerts à plusieurs ambitions adverses. A sa mort, les dissensions de famille s'étaient jointes aux querelles pontificales; Manfred, fils naturel de Frédéric, profitant de la régence dont il était

investi dans les Siciles, avait usurpé les droits de son frère Conrad et de son neveu Conradin sur ce royaume. Les papes, après lui avoir suscité un inutile rival dans un prince de la famille d'Angleterre, s'étaient enfin vus plus heureux dans la personne d'un prince de la maison de France. Charles d'Anjou, guerrier dont la valeur, l'expérience et l'énergie égalaient l'ambition souvent peu humaine, dans l'intervalle des deux croisades de son frère, s'était embarqué, le 15 juillet 1265, avec un millier de gens d'armes, sur des galères provençales; avait su éviter une flotte de beaucoup supérieure à la sienne qui l'attendait au passage; était entré dans le Tibre; et, couronné dans Rome le 12 janvier 1266, le 26 février suivant, avec l'aide des chevaliers français accourus pour le rejoindre, avait enlevé à Manfred, dans une sanglante bataille, la puissance royale et la vie. Le jeune et infortuné Conradin n'était ensuite venu lui disputer le trône que pour trouver la défaite et l'échafaud. Un nom victorieux et redouté, une politique active et qui ne reculait devant aucune mesure pour s'affermir; l'appui de l'Église; le droit divin en résultant et légitimant, dans la conscience même du prince, les actes les plus sévères auxquels il se portait contre quiconque ne se soumettait pas à son joug; et pardessus tout cela une brave et fière élite de chevaliers français, à qui il avait confié la garde des principaux points de sa conquête, semblaient assurer à Charles et à sa dynastie un avenir long et sans conteste, et lui permettaient d'élever ses vues ambitieuses vers d'autres objets, vers le royaume de Jérusalem, vers l'empire d'Orient même, lorsqu'il revint, avec son neveu Philippe III, de la croisade de Tunis, dont il rapportait seul des profits. Son renom s'étendait alors du couchant au levant; après la mort de saint Louis, si le roi de France fut encore considéré comme le plus haut souverain de l'Occident, il le dut en grande partie aux égards, à la dé-

férence de son oncle le roi des Deux-Siciles, qui attirait sur lui l'attention du monde entier, qui était le plus superbe vainqueur du siècle, et que pourtant on voyait à ses pieds apporter la foi et l'hommage. Près de seize ans durant depuis sa victoire sur Manfred, Charles d'Anjou vit continuer le cours de ses prospérités. Mais la cloche qui, le 30 mars 1282, sonna les vêpres à Palerme et l'heure du massacre de tous les Français qui habitaient l'île de Sicile, sonna celle des revers du conquérant, et fut le signal d'une guerre continentale et maritime à la fois, qui occupa surtout et pour longtemps les provinces françaises du littoral méditerranéen. L'insurrection de l'île de Sicile se compliqua de l'appel au trône, par les insurgés, de Pierre III, roi d'Aragon, qui élevait d'ailleurs des prétentions par sa femme, fille de Manfred; et de la dévolution faite en représailles, par le pape, à Charles de Valois, second fils du roi de France, de la couronne aragonaise qu'on l'appelait à conquérir. Cette double guerre de la France contre la Sicile et l'Aragon, comme toutes celles dans lesquelles les intérêts de la papauté étaient en jeu, fut honorée du nom de croisade. Les chevaliers français prirent la croix, comme s'il s'agissait d'aller délivrer le tombeau du Christ.

Charles d'Anjou envoya son fils chercher des secours en France, et, de son côté, rassemblant cinq mille hommes environ, il monta en hâte sur ses vaisseaux, passa le détroit et mit le siége devant Messine, place importante, dont la prise aurait pu lui rendre toute l'île de Sicile. Mais les Messinais le leurrèrent de pourparlers, jusqu'à ce qu'ils eussent appris que Pierre d'Aragon avait débarqué à Trapani. Le rival de Charles envoya sur-le-champ aux assiégés un secours de cinq mille Aragonais, qui, courant demi-nus de rochers en rochers, entrèrent, malgré les Français, dans la place. Cependant le siége continuait par terre et par mer;

les Messinais n'avaient plus de vivres que pour trois jours, et se croyaient perdus sans ressources, quand on leur signala l'arrivée d'une flotte de soixante galères, commandée par le Calabrais Roger de Loria, que Pierre III avait choisi pour son amiral, et qui était le plus habile marin de son temps : ce secours inespéré les sauva. Charles d'Anjou, dont les forces étaient insuffisantes pour attendre ce nouvel ennemi qui survenait, rembarqua son monde, et repassa en Calabre pour attendre un moment plus opportun. Tous ses bâtiments de transport ne purent toutefois échapper à l'activité de Roger de Loria, qui en brûla un bon nombre sur le rivage que le roi français venait de regagner.

Pierre d'Aragon, à la nouvelle de la retraite de ce conquérant humilié, ne connut plus de bornes à son orgueil; il se fit couronner roi des Deux-Siciles, quoiqu'il n'en tînt encore que la moindre partie, et écrivit insolemment à Charles d'Anjou qu'il eût à sortir au plus vite de son nouveau royaume. Un moment on crut que les deux rivaux allaient vider leur différend dans un duel; mais Pierre d'Aragon, qui l'avait provoqué, recula au moment décisif, et préféra laisser à une querelle dont le but était si important un champ plus vaste. La guerre recommença avec fureur.

Charles d'Anjou, dont le fils était revenu en Italie, et qui à son tour était passé en France, envoya, de Provence, un message à ce jeune prince pour lui mander expressément de se bien garder de combattre ses ennemis sur mer, avant que les nombreuses galères qu'il armait à Marseille fussent arrivées à son aide. Roger de Loria revenait alors, avec sa flotte, des eaux de Malte, où il avait livré, dit-on, un combat à son avantage à des galères provençales commandées par Guillaume Cornu, de Marseille; il rencontra le message maritime du roi et l'intercepta. Mettant aussitôt cette découverte à profit, l'amiral de la flotte combinée

d'Aragon et de Sicile dépêcha huit de ses galères pour aller provoquer, par des bravades et des insultes, le fils inexpérimenté du monarque à se risquer en mer. Le jeune prince s'y laissa prendre; le 25 juin 1284, il monta avec ses Français sur plusieurs galères qui se trouvaient dans le port de Naples, et accepta le combat auquel le marin calabrais l'avait attiré. Les conséquences de cette témérité furent immenses. Les galères sorties du port de Naples furent complétement défaites; aucun de ceux qui les montaient n'échappa. L'héritier de la couronne des Deux-Siciles, fait prisonnier, fut d'abord conduit à Messine. A la demande de la femme de Pierre d'Aragon, qui était à Palerme avec ses enfants, on le rembarqua presque aussitôt; il fut amené en vue de Naples, et là ceux qui le tenaient en leur pouvoir firent savoir à l'épouse du prince qu'elle eût à rendre la belle-sœur du roi d'Aragon, qui était de son côté captive, sinon que sur l'heure on allait trancher la tête au fils de Charles d'Anjou. Il y eut même un soldat, dit-on, qui, poussant d'une main la tête du prisonnier sur le bord du navire, leva de l'autre la hache, comme pour le frapper. Dans sa terreur, l'épouse de l'infortuné s'écria qu'on épargnât la vie de son mari, et qu'elle allait faire rendre la sœur de la reine d'Aragon, ce qui eut lieu aussitôt. Le lendemain même du désastre occasionné par la folle imprudence de son fils, Charles d'Anjou, revenu de France à la tête d'une flotte de cinquante-cinq galères qu'il amenait de Provence, prenait terre à Gaëte, et trois jours après arrivait dans la ville de Naples, qui venait aussi de se soulever, mais qu'il châtia sur-le-champ avec une rigueur extrême. Il en partit bientôt pour aller rejoindre en Calabre son neveu, le comte d'Artois, qui, en son absence, avait maintenu ou fait rentrer dans la soumission le plus qu'il avait pu de ce pays; et là il songea aux moyens d'attaquer de nouveau Messine. Mais pendant longtemps les

vents lui furent contraires; il fut obligé de renvoyer son projet au printemps. Charles d'Anjou mourut avant d'avoir pu l'exécuter, laissant ses États de France et ce qu'il avait pu sauver de sa couronne des Deux-Siciles à Charles II, dit le Boiteux, son fils, encore prisonnier de Pierre d'Aragon. Le comte d'Artois fut nommé tuteur et défenseur du royaume des Siciles, pour le prince captif.

Le roi de France, Philippe III, embrassa activement la cause de son parent Charles II, qui était aussi celle de son propre fils, Charles de Valois, investi par le pape de tous droits sur l'Aragon. Les coups qu'il devait porter d'un côté ne pouvaient manquer de réagir de l'autre. Au printemps de l'année 1285, il assembla, dans le Languedoc, une puissante armée pour passer en Aragon et de là en Castille, où il avait aussi sujet de guerre. Une flotte considérable, tirée de Marseille, d'Aigues-Mortes, de Narbonne et de Gênes, fut destinée à opérer le long de la côte de Catalogne, qui, après avoir été longtemps unie d'intérêts et de fait à la Provence, se trouvait sous la dépendance du roi d'Aragon; cette flotte devait avant tout suivre les mouvements de l'armée de terre, pour la fournir de vivres et de munitions. Philippe III se rendit à Narbonne, qui était le point principal de rassemblement, tant des troupes que des vaisseaux. La flotte côtoya, pendant que l'armée se disposait à passer les Pyrénées. Dans le pressant danger que couraient ses principaux États, Pierre III quitta l'île de Sicile, dont il confia la garde à sa femme, et fit transporter à Barcelone, sur une galère, son prisonnier Charles II. Il donna ordre à son amiral d'aller combattre la flotte de Philippe III, qui déjà s'était emparée du port de Roses, et était entrée en communication avec l'armée française. Roger de Loria, par son active présence et son habileté nautique, sut arrêter presque aussitôt les conséquences des premiers succès remportés par Philippe III, en donnant la

chasse aux vaisseaux français, et en interceptant une partie des convois de mer destinés à entretenir le camp établi devant Gironne. Dans le mois d'août 1285, après avoir ravitaillé sa flotte à Barcelone, il attaqua, aux Formigues, vingt-cinq galères françaises, parmi lesquelles étaient celles de Narbonne, eut l'avantage, et fit prisonnier Guillaume de Lodève, qui les commandait, et qui ne se racheta que moyennant grosse rançon. Dans sa sauvage humeur, le Calabrais renvoya au roi de France, après leur avoir fait arracher les yeux, deux cent-soixante malheureux qu'il avait enlevés dans le combat. Cependant d'autres vaisseaux français, malgré la présence de l'habile amiral de Pierre III, ne faisaient point entièrement défaut à l'armée qui assiégeait Gironne; en alimentant encore le camp, ils soutenaient la constance du soldat, accablé par la fatigue et de dévorantes chaleurs. Si la longueur de ce siége fit échapper le royaume d'Aragon à la conquête qui l'avait menacé, elle fut fatale à la personne même de Pierre III, qui, déjoué et battu dans une affaire d'embuscade, faillit être pris, et reçut une blessure dont il mourut trois mois après. Gironne, après la défaite de Pierre III, se rendit à Philippe. Mais ce roi, atteint déjà de la maladie dont il devait bientôt mourir, résolut de laisser garnison dans cette ville et d'aller hiverner à Toulouse. Poussé par de perfides conseils, il commit la faute de congédier les vaisseaux génois qu'il avait à sa solde. A peine ceux-ci se furent-ils éloignés, que Roger de Loria vint fondre sur ce qui restait de vaisseaux dans le havre de Roses, pendant que les habitants de la ville et les montagnards des environs, unissant leurs efforts aux siens, massacraient les équipages, mettaient le feu aux magasins, et l'aidaient à porter l'incendie sur la flotte française, prise au dépourvu de tous côtés et complétement disloquée. Elle fut presque tout entière brûlée ou coulée bas avec ceux qui se trouvaient dessus, sans que le maréchal Jean d'Harcourt,

qui voyait l'événement avec son armée de terre, pùt porter du secours. Sa loyauté fut même mise en doute, et sa haine rivale contre l'une des victimes de ce désastre ne le fut malheureusement pas. L'amiral de la flotte française, Enguerrand de Bailleul, noble et vaillant chevalier, tomba aux mains de l'ennemi. Quinze galères avaient échappé; mais ceux qui les avaient sauvées, désespérant eux-mêmes de les pouvoir conserver, y mirent le feu, et allèrent rejoindre les troupes de terre, après avoir racheté leur amiral. Dans cette implacable guerre, chacun se voyait appliquer à son tour la peine du talion. Les Français éclairèrent leur retraite par l'embrasement de la ville de Roses et de tous les bourgs qu'ils rencontrèrent sur leur route. La mort de Philippe III, arrivée la même année que celle de Pierre III, entraîna bientôt l'abandon total de l'Aragon par les Français.

Les principaux héros de cette double et sanglante guerre ayant disparu, il semblait qu'elle dût perdre immédiatement de son activité et de son caractère. Il n'en fut rien tout d'abord. A l'aide de la flotte que commandait Roger de Loria, Alphonse, à qui était échu l'Aragon, et Jacques à qui était échue la Sicile, d'attaqués qu'ils étaient, se firent un moment agresseurs. Leur amiral s'approcha des côtes de Languedoc, débarqua, avec deux mille hommes environ, auprès de Sérignan, mit le feu au château de ce nom, et défit les habitants de Béziers qui étaient venus mal armés et à la débandade au-devant de lui. S'étant remis en mer, il alla opérer un nouveau débarquement près d'Agde, prit cette ville au dépourvu, et en fit impitoyablement passer les habitants au fil de l'épée, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à soixante. D'autres endroits moins importants éprouvèrent un sort à peu près semblable. Roger de Loria, après avoir employé les quatre jours qu'il passa dans Agde à envoyer des détachements aragonais ravager et incendier les environs, s'embarqua pour

Aigues-Mortes; il n'entra pas dans la ville, mais il s'empara de tous les bâtiments qui se trouvaient dans le port. Vingt navires chargés qu'il rencontra ensuite à Leucate ne lui échappèrent point, non plus que ce qui se présenta à ses coups dans le canal de Narbonne. Ce ne fut qu'après avoir jeté la désolation sur toute la côte de Languedoc, qu'il rentra enfin au port de Barcelone, emmenant à sa suite un immense butin. Une armée vint alors, quoique un peu tard, garantir le pays ainsi ravagé de toute nouvelle tentative du même genre.

L'année suivante, les Français firent une descente, d'abord assez heureuse, dans l'île de Sicile, dont ils occupèrent plusieurs points. Ils préparaient un nouveau débarquement, quand Roger de Loria, se multipliant des côtes de Catalogne à celles de Sicile, et ne désespérant jamais de ses bravades apprêtées pour allumer l'orgueil et la colère de ses fougueux ennemis, vint les insulter et les exciter avant que leur flotte fût entièrement prête. La leçon de l'expérience ne leur devait pas profiter; ils se laissèrent attirer par les ruses du vieux marin, comme naguère le fils de Charles d'Anjou. Ils montèrent avec impétuosité sur leurs galères, et, le 24 juin 1287, allèrent attaquer Roger de Loria. L'amiral couvait de loin sa proie, et reçut sans s'émouvoir ceux qu'il avait attirés dans ses serres. Leur obstination et leur courage furent égaux à leur témérité. Ils disputèrent longtemps la victoire; mais elle ne pouvait leur appartenir : ils furent tous faits prisonniers. C'était une élite de nobles chevaliers, que le roi de l'île de Sicile relâcha, moyennant rançon. Cette défaite causa l'abandon par les Français des points qu'ils avaient dernièrement reconquis dans l'île insurgée.

Cependant, par l'intermédiaire du roi Édouard I d'Angleterre, parent de tous ces princes divisés, et qui semblait vouloir alors se donner le rôle de pacificateur, des négociations étaient entamées, qui eurent pour premier effet

la délivrance de Charles le Boiteux, contre des otages, la plupart Provençaux. Le pape et le nouveau roi de France, Philippe IV, dit le Bel, ne se montrant point disposés à sanctionner l'accord de Charles le Boiteux avec Alphonse d'Aragon, la guerre continua encore quelque temps. Robert d'Artois, celui qui avait eu la régence pendant la captivité du roi de Naples, combattait vaillamment et non sans succès à la tête de quelques Français. Il eut la gloire de battre le fameux amiral Roger de Loria, qui avait opéré une descente en Calabre. Cette défaite d'un capitaine que l'on s'était accoutumé à regarder comme invincible, et d'autres avantages obtenus par le même prince, déterminèrent tout d'abord Jacques d'Aragon, roi en l'île de Sicile, à solliciter une trêve, que Charles le Boiteux s'empressa d'accorder, contre l'avis de Robert d'Artois. Jacques, après la mort de son frère Alphonse, ayant obtenu la couronne d'Aragon, signa, en 1295, un traité par lequel il convenait, entre autres, de rendre l'île de Sicile au roi de Naples. Mais les Siciliens prévinrent, en ce qui les concernait, l'effet du traité, en donnant leur couronne à Frédéric, frère de celui qui les voulait abandonner. L'île de Sicile, toujours inquiétée depuis lors par les rois de Naples, qui y faisaient faire de fréquentes descentes, réussit pourtant à former un état à part, jusqu'à ce qu'elle redevînt, après un certain temps, dépendance directe de l'Aragon. Pour prix du traité de 1295, Charles de Valois reçut de son parent Charles le Boiteux, le comté du Maine et celui d'Anjou, qui fut transformé en duché. Jusqu'à ce que cette autre maison d'Anjou eût elle-même été appelée, par diverses adoptions, à recueillir les successions du royaume de Naples et du comté de Provence, ce dernier se trouva à peu près seul, de toute la France, mêlé aux événements du pays conquis par les Français. Et encore les guerres de Louis I et Louis II d'Anjou en Italie et en Provence, furent-elles plutôt des querelles de famille

que des affaires dignes d'intéresser la nation. Alphonse V, roi d'Aragon, qui déjà était en possession de l'île de Sicile, en contestant l'adoption de Louis III d'Anjou et de René, frère et successeur de celui-ci, comme entachée de celle qui avait été précédemment faite de sa personne, releva, dans la première moitié du quinzième siècle, la querelle domestique aux proportions d'une guerre étrangère. La Provence, de laquelle déjà les comtes de Savoie, vers la fin du siècle précédent, avaient trouvé moyen de détacher Nice et les terres voisines sans coup férir, au moyen des divisions de famille et des ambitions rivales, la Provence et Marseille particulièrement, eurent fort à souffrir des prétentions d'Alphonse V d'Aragon. Ce prince, apprenant que pendant qu'il travaillait à s'assurer la possession d'un royaume en Italie, celui qu'il tenait par héritage en Espagne était sur le point de lui échapper, partit de Naples avec une flotte de dix-huit galères et de douze bâtiments de charge, projetant de surprendre, chemin faisant, la ville de Marseille, dont les armateurs avaient plusieurs fois insulté son pavillon, et, dernièrement encore, pris deux de ses galères. Le port et la côte voisine se trouvaient alors dégarnis de troupes, de vaisseaux et des plus habiles marins marseillais, alors occupés du côté de l'Italie, au service de Louis III d'Anjou. Alphonse V mouilla d'abord aux îles d'Hyères, puis à l'îlot d'If, en vue de Marseille. Il résolut d'attaquer cette ville du côté du port, quoique son étroite entrée fût défendue par deux tours auxquelles se rattachaient des chaînes pour fermer le passage. Il parvint à faire couper par les gens qui montaient ses galères une première chaîne, et à s'emparer de l'une des tours en mettant le feu aux portes; et il envoya un de ses officiers avec une galère couverte, pour couper la seconde chaîne. Les Marseillais firent des efforts désespérés du haut de la seconde tour, du haut des murailles de la

ville, et sur les quelques bateaux qui se trouvaient dans leur port, pour empêcher le succès de cette dernière tentative, qui devait les livrer, eux et leur ville, aux Aragonais; la chaîne pourtant finit par être rompue avec des marteaux. Quoique la nuit fût venue, Alphonse fit entrer aussitôt ses galères dans le port, et ordonna le débarquement immédiat de ses troupes. Les Marseillais, rassemblés sur le quai, combattirent encore longtemps avec courage pour rejeter les Aragonais à la mer; mais enfin leur milice en désordre fut contrainte de lâcher pied. Les Aragonais se précipitèrent dans les rues de la ville. Le combat n'était pas encore fini pour eux : par les fenêtres des maisons et du haut des toits, on leur jetait des pierres et tout ce qu'on trouvait sous la main. Ils n'eurent d'autre ressource pour compléter une victoire disputée avec tant d'héroïsme, que de mettre le feu aux maisons voisines du port. L'incendie se communiqua avec une rapidité d'autant plus soudaine que presque toutes les toitures de la ville étaient alors en bois. Ce fut un épouvantable tableau, que les ténèbres de la nuit rendaient encore plus sinistre. Le fer d'une soldatesque effrénée, et qui massacrait impitoyablement tout ce qu'elle rencontrait, s'illuminait des flammes sous lesquelles croulaient les maisons; les cris de détresse étaient étouffés sous les cris de fureur, et partout le sang ne se cachait que sous la cendre. Quand il ne resta plus dans Marseille que des cadavres et des ruines, l'Aragonais se retira sur ses galères. Ce n'était point une conquête qu'il était venu faire; c'était une longue et terrible trace de sa rage qu'il avait voulu jeter au passage. D'ailleurs il n'eût pu se maintenir longtemps en Provence; ce que des habitants pris au dépourvu, abandonnés à eux-mêmes, avaient su lui disputer tout un jour et toute une nuit, des secours mieux ordonnés le lui auraient bientôt enlevé de vive force.

Le résumé succinct et anticipé des suites de la conquête du royaume des Deux-Siciles par le frère de saint Louis, jusqu'à sa perte entière, après un état de guerre presque continuel pendant près de deux siècles, apprend que Naples finit par être abandonnée par les Français, sous René d'Anjou, dit le Bon, en 1442; et que l'héritier de ce prince, Charles III, son neveu, légua, en 1481, au roi Louis XI, non-seulement ses riches et plus solides possessions en France, mais encore les prétentions réservées sur les Deux-Siciles, et même sur Jérusalem et d'autres royaumes dont il était resté titulaire; ce qui entraîna, comme on le verra par la suite, de nouvelles guerres de la France en Italie et sur la Méditerranée.

Mais c'est beaucoup trop s'être avancé dans les temps, depuis la mort de Philippe III. C'est du côté de l'Océan, et non du côté de la Méditerranée, qu'il faut tourner les regards, pour savoir ce qui se passa de plus important pour la France depuis cette mort et l'avénement de Philippe le Bel, jusqu'à l'époque où la Provence, enfin retournée au domaine royal, rentra dans une plus complète unité d'intérêts avec la nation tout entière.

CHAPITRE V.

Prétextes de rupture entre la France et l'Angleterre. — Les matelots de Normandie font porter plainte en leur nom à Philippe le Bel contre les Anglais. — Philippe autorise les courses contre les navires anglais. — La flotte d'Angleterre attaque des navires marchands de Normandie. — Philippe cite Édouard devant son parlement. — Il saisit ses terres de France. — Prise de Douvres. — Conduite des Anglais envers la Bretagne. — Édouard abandonne ses alliés et demande la paix. — Bataille navale de Ziriksée. — La Flandre partagée. — Les rois d'Angleterre abaissés sous les trois successeurs de Philippe le Bel.

C'était de l'année 1292 à 1294; Bayonne, dont la fondation ne remonte pas au delà du onzième ou du dixième siècle, avait suivi le sort de la Guyenne et de la Gascogne; elle dépendait des rois d'Angleterre, comme princes français. Cependant son port, à peu près libre, permettait que chacun y entrât avec son commerce et avec ses antipathies. Elles étaient profondes surtout entre les Anglais et les descendants des Normands restés en France après la conquête d'Angleterre. Les uns et les autres n'avaient point pour se ménager, les motifs de la communauté d'intérêts existant désormais entre la postérité des vaincus et celle des vainqueurs qui avaient transporté leurs foyers et leurs familles dans l'île conquise. La haine avait éclaté plus expressive encore, depuis que les souverains d'Angleterre, sans souci de leur origine française, étaient entrés en guerre avec les rois de France, leurs suzerains, et avaient amené ceux-ci, sous Philippe-Auguste, à leur enlever la Normandie.

Un jour donc, un marin normand et un marin anglais se

prirent de querelle; des injures on en vint aux coups. Plusieurs de ses compatriotes arrivèrent à l'aide de celui qui avait le dessous; l'autre ne fut pas non plus sans trouver d'appui dans les marins de son pays, et ce fut bientôt une mêlée de Français et d'Anglais, qui mit en émoi le port et toute la ville de Bayonne. Les Anglais et leurs adhérents étaient de beaucoup les plus nombreux dans la circonstance, et les marins normands furent en conséquence les plus maltraités. A leur retour en France, ils portèrent plainte auprès de Philippe le Bel. Ce monarque dont l'adroite politique est renommée, et qui voyait avec peine les rois d'Angleterre maîtres incessamment d'inquiéter la France par les possessions qu'ils y avaient et pour lesquelles ils ne rendaient jamais hommage sans contrainte, entendit avec bienveillance les doléances des Normands maltraités. Il les autorisa à user de représailles contre les Anglais, dans l'occasion. Les Normands n'attendirent pas qu'elle se présentât; ils se mirent en mer et coururent après. A la première rencontre qu'ils firent d'un navire anglais, ils l'attaquèrent, le prirent, et pendirent, entre deux chiens morts, le principal de ceux qui le montaient. Ce fut comme un signal général pour les deux nations; elles se cherchaient mutuellement sur les flots, et se battaient dès qu'elles s'y trouvaient. Les Anglais perdirent beaucoup de navires dans cette petite guerre, qui, chaque jour, gagnait de l'espace, et allait bientôt engager les deux gouvernements eux-mêmes dans la lutte. La flotte d'Angleterre forte de soixante voiles, attaqua deux cents petits bâtiments normands, qui, en allant chercher des vins en Guyenne, avaient pris tous les navires de commerce anglais qu'ils avaient rencontrés sur leur route. Elle eut le dessus contre si faible partie; et les navires normands, embarrassés de leur charge, furent coulés bas. Fière de cet avantage, la flotte anglaise, après s'être encore grossie, sortit de Bayonne,

où elle était entrée triomphalement, et alla insulter quelques points du littoral de la Saintonge et de l'Aunis, qui se montraient peu favorables à Édouard. Sur les entrefaites, le roi d'Angleterre fut cité à comparaître en personne devant le parlement du roi, à Paris, pour rendre raison de ces actes hostiles; Philippe le Bel, sur son refus, s'empara de toute sa terre de France, comme de garantie judiciaire. Édouard travailla activement à former une ligue contre Philippe. Il chercha à y engager la Flandre et la Bretagne. Il se présentait comme un prince de sang français injustement dépossédé, et dont le sort menaçait d'être celui de tous les autres grands vassaux de la couronne de France. A ce titre, il trouva un parti de Gascons pour l'appuyer. Mais ce fut en vain. Édouard n'éprouvait que des revers en France, tandis que son royaume d'Angleterre lui-même n'était pas à l'abri des armes de son dangereux adversaire; car une flotte française, commandée par Matthieu de Montmorency et Jean d'Harcourt, armée principalement dans les ports de Normandie et à Saint-Malo (1), avait opéré un débarquement près de Douvres; et, par suite, cette ville avait été prise et en partie brûlée. Le souverain de Bretagne était entré dans l'alliance du roi d'Angleterre sans consulter ses sujets; mais dès ce temps l'alliance anglaise était funeste à ceux qui l'acceptaient. Une flotte partie des ports d'Angleterre vint chercher des vivres en Bretagne, prit querelle avec les habitants, pilla et brûla Saint-Mahé, massacra les paysans du voisinage, relâcha ensuite

(1) Dans cet armement, Rouen avait fourni quinze galères et plusieurs nefs; Caen, seize nefs; Honfleur, trente galères environ; Dieppe, quarante à quarante cinq nefs, et même de petits ports, comme Etretat, jusqu'à quatorze nefs; tandis que Cherbourg, dont l'importance ne va pas tarder à grandir, ne fournissait à Philippe le Bel, en 1295, que huit à neuf nefs.

à Brest, enleva sans les payer les vivres qui s'y trouvaient, et excita tellement le ressentiment des Bretons, qu'ils contraignirent leur prince à changer de parti. L'alliance d'Édouard fut encore plus funeste à la Flandre. Ce fut en vain qu'il entra avec sa flotte dans l'Escaut, et qu'il opéra un débarquement. Voyant qu'il n'arrêtait d'aucun côté les succès de Philippe le Bel, il abandonna ceux qu'il avait le plus contribué à soulever, fit sa paix avec le roi de France, et rendit humblement l'hommage pour ses terres françaises. A cette occasion furent arrêtées les conditions du mariage du fils aîné d'Édouard I[er], qui fut depuis Édouard II, avec Isabelle, fille du roi de France. L'habile Philippe, père de plusieurs garçons, ne se doutait pas que la fin de sa ligne masculine était si prochaine, et qu'il créait par ce mariage de nouveaux prétextes de guerre entre les rois de France et d'Angleterre.

Les Flamands, ainsi abandonnés par Édouard I[er], soutinrent encore quelque temps la lutte contre Philippe le Bel. C'étaient particulièrement ceux de la Flandre aujourd'hui belge, et qui, bien que placés sous l'autorité de princes vassaux des rois de France, presque toujours, par leur langue et leurs mœurs, se considérèrent comme étrangers; à l'opposé de ceux de la Flandre wallone, qui dès lors sympathisaient avec la France par le cœur comme par la langue. Quand le comte de Flandre était en guerre avec son suzerain, il était sûr d'avoir de son côté ses peu faciles sujets de Bruges et de Gand; mais s'il jugeait loyal ou prudent d'être un vassal soumis, alors il pouvait s'attendre à les avoir contre lui. C'est ce qui se passait pour l'instant. Le comte Guy, qui avait fait la guerre à Philippe le Bel pendant plusieurs années, et s'était vu, par suite, obligé de se mettre à sa discrétion avec ses enfants, ne put obtenir de ses sujets qu'ils se soumissent en même temps que lui. Envoyé sur parole de

la tour du Louvre, afin qu'il allât essayer par lui-même de pacifier la Flandre, il fut obligé de se reconstituer prisonnier, faute d'y avoir pu parvenir. Défaits à Furnes, et en d'autres batailles importantes, les Flamands, enflés de leur succès d'un jour contre la chevalerie française à Courtrai, se croyaient en état de tenir tête au plus puissant souverain de l'Europe. En mer surtout, il leur semblait que la victoire ne pouvait leur échapper. Ils avaient parmi eux Guy de Namur, parent de leur comte captif; et ce fut avec lui qu'au mois d'août 1304, ils vinrent présenter le combat à la flotte de Philippe le Bel, à peu de distance de Ziriksée.

Guy de Namur avait sous ses ordres quatre-vingts nefs et autres vaisseaux plus légers appelés coques. La flotte de France, qui avait pour amiral le Génois Régnier de Grimaldi, ne se composait que de vingt nefs ou vaisseaux ronds armés à Calais et de seize galères d'Italie. Guy, confiant dans l'immense supériorité de ses forces, tant en vaisseaux qu'en hommes, ne doutait pas de sa prompte et facile victoire. Le choc des deux armées navales fut violent et terrible. Régnier de Grimaldi eut besoin de toutes les ressources de son habileté consommée pour échapper à l'effort des nefs et des coques flamandes, dont la grande élévation au-dessus de ses galères semblait le menacer d'une ruine certaine. Il appela la ruse à son aide, feignit de déserter le champ de bataille, et laissa les vingt nefs calaisiennes généreusement engagées dans la lutte disproportionnée d'une contre quatre. Après avoir vaillamment combattu, assez pour donner le temps à l'amiral d'accomplir le plan qu'il méditait, les nefs de Calais furent prises pour la plupart, ou peut-être, entrant dans la ruse du marin génois, se rendirent à dessein et dans le moment opportun. Le fait est que Guy de Namur et ses Flamands se croyaient déjà vainqueurs, quand Régnier de Grimaldi, qui avait observé la marée, ramenant,

avec le reflux et l'actif jeu des rames, ses galères lancées comme des chevaux au galop, attaqua soudainement ces triomphateurs trop prompts, et qui n'en pouvaient guère du combat que les nefs calaisiennes avaient soutenu contre eux. Les arbalètes et les mousquets à dards firent perdre beaucoup de monde aux nefs et coques flamandes. Elles ne purent même pas rejoindre le port, la mer perdant toujours, et luttant contre les efforts des voiles. Quatre galères s'attachèrent alors à la grande coque qui portait l'étendard de Guy, et finirent par s'en emparer, ainsi que de la personne du chef flamand, qui fut emmené à Calais, et de là à Paris, dans la prison du Louvre. Presque dans le même temps, Philippe le Bel gagnait, sur terre, la bataille de Mons-en-Puelle, et achevait la soumission des Flamands. Un traité en fut la suite, qui, dès cette époque, amena au domaine royal toute la partie de la Flandre qui parle français, jusqu'à la Lys. Philippe le Bel, pendant tout le cours de son règne, paraît avoir compris l'importance d'une imposante marine pour la France; et les nombreux armements qu'il fit dans les ports de son royaume ne contribuèrent pas peu à imprimer aux nations, et à l'Angleterre particulièrement, le respect de son nom et la crainte de sa puissance. Sur mer comme sur terre, la guerre ne trouvait jamais sa politique au dépourvu, et c'est pour cela qu'il finissait toujours par dicter les conditions de la paix.

Trois règnes se succédèrent, il est vrai, assez rapidement, après le sien, que l'œuvre de cette politique persévérante et redoutée subsistait encore dans toute son intégrité. L'Angleterre ne bougeait pas qu'elle ne fût aussitôt comprimée; et si Charles IV, surnommé aussi le Bel, laissa aux souverains de ce royaume leurs possessions en France, ce fut comme par grâce, et, comme il le disait, par tendresse pour sa sœur Isabelle.

CHAPITRE VII.

Guerre de succession à l'avénement de la branche de Valois. — Prétentions d'Édouard III d'Angleterre au trône de France. — Il s'allie aux Flamands, de nouveau soulevés. — Projet des Normands pour une nouvelle conquête de l'Angleterre. — Descentes en Angleterre. — Prise des nefs *l'Édouarde* et *la Christophe*. — Commencement des malheurs de Philippe de Valois. — Bataille navale de l'Écluse. — Édouard III, malgré sa victoire, obligé à la retraite. — Autre guerre de succession en Bretagne, à laquelle prennent part les rois de France et d'Angleterre. — Les Anglais défaits en Bretagne. — Trêve, bientôt suivie de rupture. — Débarquement des Anglais en Guyenne et leur défaite. — Édouard III chassé par les vents contraires des côtes de Guyenne, change ses plans et va attaquer la Normandie. — Il fait assiéger dans l'île de Guernesey un château que les Français occupaient. — Sa descente en Normandie. — Événements jusqu'au siége de Calais. — Prise de Calais. — Suite de la guerre de succession jusqu'à l'avénement de Charles V.

L'extinction de la première branche des Capets, par la mort des trois fils de Philippe le Bel, qui régnèrent chacun à leur tour, sans laisser d'héritiers mâles, souleva plusieurs prétentions, et entre autres celles du petit-fils d'Édouard Ier d'Angleterre, Édouard III, qui, n'admettant pas la loi salique, se disait, par sa mère Isabelle, le légitime héritier du trône de France. Philippe VI, de Valois, occupa pourtant sans contestation ouverte d'abord ce trône objet de tant d'envie. Le prestige de grandeur et de puissance dont il était entouré tint pendant plusieurs années les ambitions en respect. Mais au premier échec qu'il éprouva, elles se soulevèrent sans ménagement; et Philippe de Valois, qui passait pompeusement son temps à lever des armées ou à équiper des flottes pour des croisades en Asie, dut s'occuper d'intérêts

qui le touchaient plus immédiatement. Le roi d'Angleterre le menaçait, et préparait dans tous les ports de sa dépendance des armements considérables. Il avait fait même plier sa superbe jusqu'à rechercher l'alliance du fameux brasseur de Gand, Jacques d'Artevelle, qui avait soulevé de nouveau les Flamands, et réduit leur nouveau comte, allié de Philippe de Valois, à chercher un refuge en France. Les Normands, comme précédemment, comme toujours, se montrèrent des plus ardents contre l'Angleterre; ils envoyèrent même proposer à Philippe de Valois, en 1339, de renouveler la conquête de ce royaume à leurs frais, s'il voulait mettre à leur tête le duc de Normandie, son fils. Aux termes de la proposition, qui ne fut pas rejetée par Philippe, la couronne d'Angleterre devait, après la conquête projetée, appartenir au jeune prince français, et après lui à ses héritiers, rois de France, à perpétuité; les terres et droits des Anglais nobles et roturiers séculiers, devaient être distribués entre les églises, les nobles et les bonnes villes de Normandie. Il paraît que les circonstances firent échouer ce projet avant même qu'on eût essayé de le mettre à exécution, à moins que les courtes expéditions qui furent faites sur la côte d'Angleterre, en cette année 1339, n'en soient regardées comme les préludes. Les Normands allèrent insulter Hastings; ils prirent et brûlèrent de nombreux vaisseaux jusque dans les ports d'Angleterre, jetant l'effroi tout le long des côtes qui regardent la France; ils débarquèrent à Plimouth et mirent le feu à cette place.

Vers le même temps eut lieu une expédition plus largement concertée, et avouée par Philippe de Valois; une flotte, composée de vaisseaux normands, picards, bretons et génois, commandée par l'amiral Hugues Quiéret, le trésorier de la couronne, Nicolas Béhuchet, et un fameux corsaire de Gênes, nommé Barbavara, cingla vers le port de Southampton, qui

alors était au premier rang en Angleterre. L'entrée du port fut forcée; une descente fut opérée dans la ville, qui fut livrée au pillage et réduite en cendres, en représailles de ce qu'avaient fait les Anglais à Boulogne-sur-Mer, dont ils avaient surpris et incendié les faubourgs. Les Français vinrent déposer à Dieppe le riche butin qu'ils avaient fait, et reprirent aussitôt la mer. L'hiver même n'arrêtait point leurs expéditions; on les voyait incessamment courir de leurs ports, à ceux de Douvres, de Sandwich, de Winchelséa et de Rye, dont ils étaient la terreur. C'était au point que nul navire ne sortait des ports anglais qu'il ne fût épié, attaqué et pris. Dans une de ces rencontres partielles furent conquises, au grand deuil et à la grande honte du peuple anglais, les deux nefs que l'on appelait l'une *Édouarde*, en l'honneur du roi d'Angleterre, et l'autre *Christophe*. Le combat dura près d'un jour entier, et coûta la vie à plus de mille ennemis; les Français ne perdirent que peu de monde. *La Christophe*, belle et grosse nef qui avait coûté des sommes considérables au roi d'Angleterre, de qui elle était la gloire et la parure maritime, ainsi que de tout son pays, fut emmenée triomphalement dans les ports de France, toute chargée encore de la riche cargaison de laine et autres objets de commerce qu'elle destinait à la Flandre. La ville et les environs de Portsmouth furent attaqués et fort maltraités. L'île de Guernesey, qui, avec celle de Jersey, était tout ce que les rois d'Angleterre avaient conservé de l'héritage de Normandie, fut l'objet de plusieurs descentes, et une circonstance que l'on verra bientôt donne à croire que les Français y laissèrent à cette époque des garnisons.

Mais le milieu de l'année 1340 marqua la fin des prospérités de Philippe de Valois, et le commencement des malheurs de la France. Le 22 juin, Édouard III, qui, pour mieux défier Philippe et montrer qu'il le tenait pour un usurpateur,

avait écartelé de France les armes d'Angleterre, partit avec une flotte de deux cent soixante voiles, et cingla droit vers Sluys ou l'Écluse, pour aller seconder les Flamands, et se servir d'eux ensuite dans l'accomplissement de ses projets. La flotte française, toujours commandée par Hugues Quiéret, Béhuchet et Barbavara, et forte de plus de cent quarante nefs, dans l'intention de barrer le passage au roi d'Angleterre, se tenait, entre Blankenberg et l'Écluse, sur une côte entourée de bancs de sable et dans une anse étroite, où les vaisseaux se touchaient presque et présentaient à l'œil une forêt de mâts. Édouard III, en les apercevant, demanda quels hommes ce pouvaient être qui les montaient; et il lui fut répondu que c'étaient ceux qui avaient brûlé sa ville de Southampton et conquis *la Christophe,* sa grande nef. Édouard alors s'écria qu'il ne désirait rien tant que de les combattre et d'en tirer vengeance.

Il manœuvra quelque temps pour prendre ses avantages; il fit placer en avant et de front ses plus gros vaisseaux; de deux en deux nefs remplies d'archers, il en mit une qui portait des gens d'armes, il organisa une seconde ligne de ses nefs de deuxième ordre, et un corps de réserve avec ses navires les plus légers, qui prirent place au côté de l'armée qu'on allait engager, et un peu au large, afin d'être prêts à porter secours où et quand besoin serait. Pour achever d'aussi bonnes dispositions, la flotte anglaise gagna le vent sur celle des Français, et mit à ceux-ci le soleil devant les yeux. Ce voyant, le corsaire Barbavara, qui était sur ses galères génoises, dit à l'amiral et au trésorier de la couronne : « Seigneurs, voici le roi d'Angleterre avec toute sa flotte qui vient sur nous. Si vous m'en croyez, vous gagnerez la haute mer; car si vous restez ici, comme ils ont l'avantage du vent, du soleil et du flot, ils vous tiendront si court, que vous ne pourrez vous aider. » Bé-

huchet, qui se connaissait mieux en chiffres qu'en manœuvres, et que l'on accusa même d'avoir, par une funeste parcimonie, négligé d'armer convenablement la flotte, ne tint compte de l'avis du corsaire expérimenté : « Eh bien! reprit Barbavara, puisque vous ne voulez m'en croire, je ne me perdrai pas du moins avec vous, et je vais me tirer avec mes quatre galères de ce trou. » Et comme il disait, il fit. Les Français avaient pris les manœuvres d'Édouard pour de l'hésitation; mais ils furent bientôt détrompés, quand ils virent sa flotte donner tout à coup sur eux à pleines voiles. Nonobstant l'incapacité dont leurs chefs venaient de faire preuve, ils soutinrent vaillamment le choc. Un des vaisseaux d'Édouard, tout chargé d'écuyers qui voulaient en ce jour gagner les honneurs de la chevalerie, vint s'engager le premier contre la nef, *la Riche,* de l'ancien port normand de Leure, et qui avait pour maître et seigneur un vaillant homme du nom de Guillaume de Grosmesnil. On en vint sur-le-champ à l'abordage, et le vaisseau anglais fut pris avec tous ceux qui le montaient. Le roi d'Angleterre, après cette espèce d'affaire d'avant-garde qui lui avait été si peu favorable, engagea toute sa flotte, et la bataille devint générale. Elle fut terrible de part et d'autre. Les archers et les arbalétriers se lançaient des deux côtés leurs flèches et leurs dards; les chevaliers faisaient leurs efforts pour s'approcher les uns des autres, et se combattre corps à corps; au moyen de grappins attachés à des chaînes, les nefs cherchaient à s'accrocher pour en venir à l'abordage. *La Christophe,* cette grosse nef tant regrettée des Anglais, fut détachée contre la ligne des vaisseaux ennemis, pour tâcher de la rompre et d'arriver jusqu'où l'on supposait qu'Édouard III se trouvait. S'avançant au bruit des trompettes et de nombre d'autres instruments, elle fut reçue avec un cri immense, accompagné d'une épaisse

nuée de flèches, sous laquelle elle sembla un moment disparaître. Tous les efforts, comme tous les vœux et tous les regards des Anglais se tournèrent de ce côté. Après un combat acharné, *la Christophe,* engagée seule contre cent, et n'étant pas soutenue, retomba au pouvoir de ses anciens maîtres; elle ne leur apporta point de prisonniers : tous ceux qui la montaient étaient morts avant de la rendre, y compris Jehan Godefroy, son capitaine pour le roi de France, à qui elle appartenait. Quant à la masse des vaisseaux français, serrés l'un contre l'autre, entassés dans l'anse étroite, ils ne pouvaient user de la moindre manœuvre, et étaient obligés de se laisser ruiner sur place. Les Flamands, en outre, les observaient et les menaçaient du rivage. En cet état, réduits à n'avancer ni reculer, leur destinée était tracée d'avance, et rien ne pouvait l'empêcher de s'accomplir. Quoique leur première ligne fût écrasée, on dit, toutefois, que les chances se balançaient encore, et que le courage terrible et obstiné tenait lieu pour eux du talent qui avait manqué à leurs chefs, quand un renfort de vaisseaux de Flandre, sortis des ports voisins, venant en aide à la flotte anglaise, arriva tout à coup sur la deuxième et la troisième ligne des Français, et détermina leur défaite. La quatrième ligne se défendit avec une énergie telle, que les ennemis ne purent l'entamer, et qu'elle servit à sauver tout ce qui échappa au massacre. Mais les trois quarts de la flotte française étaient détruits, et plus de vingt mille hommes avaient péri dans les flots ou par le fer. La perte des Anglais avait été aussi très-grande; Édouard III lui-même s'était vu blesser à la cuisse. A ses côtés s'était signalé entre tous sur la flotte étrangère, et c'est avec un sentiment d'amertume qu'on le redit, un prince français, qui avait été le conseil et le guide le plus sûr de l'ennemi; c'était Robert d'Artois, descendant d'un frère de même nom, que saint Louis avait perdu dans sa croisade d'Égypte, et

petit-neveu du comte d'Artois, Robert II, qui, après s'être vaillamment comporté en Italie, avoir eu la régence des Deux-Siciles, puis remporté la victoire de Furnes sur les Flamands, avait perdu la vie dans la sanglante journée de Courtrai. La bataille avait duré depuis six heures du matin jusqu'après midi. L'amiral Hugues Quiéret, dont les Anglais avaient éprouvé la valeur, sinon l'habileté, en plus d'une rencontre, fut assassiné de sang-froid après avoir été fait prisonnier : Béhuchet fut pendu au mât de son vaisseau. Pour Barbavara, la pleine mer l'avait sauvé avec ses quatre galères. Trente vaisseaux français environ parvinrent à s'échapper à la faveur de l'obscurité. Quelques-uns durent recommencer une lutte de désespérés, quand ils eurent repris la facilité de leurs mouvements. C'est ainsi que *le Jacques*, de Dieppe, soutint un combat toute la nuit contre plusieurs nefs anglaises, et ne devint leur proie que lorsqu'elle n'eut plus un seul être vivant pour la défendre. Robert d'Artois fut le premier parmi les vainqueurs à prendre terre, comme pour montrer au roi anglais le chemin du trône de France, et le prendre en quelque sorte par la main, lui prince français, pour l'y conduire et lui en faire monter les marches. Ce ne fut que le lendemain de sa victoire qu'Édouard III, après avoir passé la nuit sur ses vaisseaux, entra, dès le point du jour, dans le port de l'Écluse, au bruit des instruments qui proclamaient son triomphe.

Quoique secondé par une armée de cent cinquante mille hommes, il fut contraint de lever le siége de Tournai et de solliciter une trêve, dont il aurait sans doute demandé la prolongation, si la guerre de succession qui éclata en Bretagne, l'an 1341, n'avait ouvert à son ambition une nouvelle porte pour s'introduire en France. Philippe de Valois ayant pris le parti de Charles de Blois, un des aspirants à la couronne ducale de Bretagne, naturellement Édouard se rangea du côté

de l'autre prétendant, le comte de Montfort. Le succès fut d'abord pour le protégé du roi de France; et le comte de Montfort se rendit prisonnier au duc de Normandie, qui fut depuis le roi Jean. La femme du prisonnier continua courageusement la guerre pour lui, et trouva une héroïne presque de sa trempe devant elle, dans l'épouse de Charles de Blois. La flotte d'Angleterre, qui apportait des secours considérables au parti de la comtesse de Montfort, fut battue, près de Guernesey, par celle de Louis d'Espagne, à qui Philippe de Valois avait remis le soin de ses intérêts sur mer depuis le désastre de l'Écluse. Cette flotte réussit pourtant à déposer en Bretagne une partie de ses troupes et Robert d'Artois à leur tête. Mais ce prince, qui avait été jusqu'ici l'âme des expéditions d'Édouard III, fut défait près de Vannes, et mourut des blessures qu'il reçut dans le combat. Le parti de Montfort et les Anglais assiégèrent Nantes, Vannes et Rennes sans succès. Après une guerre sanglante, une trêve de trois ans fut signée, qui laissait Charles de Blois maître d'une partie du pays en contestation, et la comtesse de Montfort de l'autre. Édouard III dut attendre encore une fois des jours plus opportuns, mais n'abandonna aucun de ses projets.

Plusieurs seigneurs de Normandie et de Bretagne ayant été accusés de trahison, il prit hautement le parti des mécontents, et les reçut avec empressement dans ses bras : ce fut ainsi qu'il accueillit un seigneur de la maison d'Harcourt, qui remplaça pour lui Robert d'Artois. La trêve fut rompue. Édouard fit recommencer les hostilités par la Guyenne : des troupes furent débarquées à Bayonne, et lui-même mit à la voile de Sandwich, pour aller intéresser les Flamands à ses vues. Malheureusement pour lui, Jacques d'Artevelle, son bon compère, accusé par les Gantois de vouloir livrer leur pays à l'Anglais, fut, sur les entrefaites, mis à mort. D'autre part, le duc de Normandie combattait avec bonheur

les lieutenants d'Édouard en Guyenne, et contraignait le comte Derby à s'enfermer dans Bordeaux.

Ce fut alors qu'Édouard III, qui était revenu en Angleterre, fit voile de Southampton avec une puissante flotte, dans le but d'aller secourir son lieutenant. Mais la mauvaise étoile de Philippe de Valois voulut qu'un vent contraire repoussât son ennemi des côtes de Guyenne, où il aurait trouvé des troupes prêtes à le vigoureusement recevoir. Ainsi chassé jusque sur la côte de Cornwall, où il relâcha, Édouard III, engagé par le seigneur d'Harcourt, changea tout à coup ses plans; et quand il remit à la voile, ce fut pour la côte de Normandie, où on ne l'attendait pas, et qui était presque partout dégarnie de troupes. Cinq de ses vaisseaux venaient d'être pris par les Français près de Guernesey, et, selon l'usage du temps, les équipages en avaient été massacrés. Quand il en eut nouvelle, Édouard envoya dix mille hommes pour assiéger un château que les Français occupaient à Guernesey, et qui ne fut emporté qu'après trois jours d'assauts consécutifs. Le roi d'Angleterre étant ensuite venu, avec sa flotte, vers Cherbourg, trouva ce port si bien défendu, qu'il n'osa s'y attaquer. Il prit terre, le 12 juillet 1346, soit à la pointe de Barfleur, soit au cap La Hague, le plus occidental de la péninsule normande, ne trouvant pour s'opposer à sa descente que quelques centaines d'hommes armés, desquels il vint promptement à bout. Il partagea ses gens en trois divisions, qui, ne rencontrant que des villes sans défense, prirent et brûlèrent Valognes, Saint-Lô et Carentan. Caen, ville importante, mais ouverte, tint cependant tête à l'ennemi, et ne succomba qu'après une belle résistance; et encore les Anglais ne purent-ils se rendre maîtres du château, dont la garnison, dans une brillante sortie, chassa bientôt de la ville les troupes qu'Édouard avait laissées derrière lui pour la garder. A Rouen, le roi d'Angleterre, trouvant

les ponts rompus, ne fit aucune tentative d'attaque. Il suivit la rive gauche de la Seine, et était parvenu jusqu'aux portes de Paris, quand l'approche de Philippe de Valois le força à rétrograder jusqu'à Crécy en Ponthieu, où la chevalerie française éprouva, par sa propre faute, l'une de ses plus néfastes défaites. Après la grande victoire continentale qu'il venait de remporter à Crécy, Édouard III alla mettre le siége devant Calais. Là il eut à combattre une population généreuse, qui, placée sous le commandement de l'amiral Jean de Vienne, héros vraiment fait pour elle, l'arrêta pendant plus d'une année, donnant l'exemple de tout ce que le courage, la constance, le dévouement à la patrie peuvent imaginer de plus digne de l'admiration des peuples. Calais ne se rendit qu'après avoir épuisé ses derniers vivres, ses dernières armes, ses dernières ressources de toutes sortes, et avoir attendu pendant des mois entiers les secours continuellement promis par Philippe de Valois; secours trompeurs, qui n'apparurent un moment aux regards des malheureux et héroïques Calaisiens que pour se retirer aussitôt et sans coup férir, abandonnant les assiégés à la vengeance effrénée de l'assiégeant. Édouard III, pour réduire par la famine cette place qu'il ne pouvait enlever d'assaut, avait employé pour la bloquer du côté de la mer un nombre de vaisseaux qui passerait pour fabuleux, si l'on n'en avait pas le compte exact et détaillé. Ils ne s'élevaient pas à moins de sept cent trente-huit de toutes grandeurs, sur lesquels vingt-cinq seulement appartenaient à Édouard; quinze avaient été tirés de Bayonne, sept d'Espagne, quatorze de Flandre, et tout le reste à peu près des ports d'Angleterre, qui les avaient frétés, selon l'usage régnant de l'un comme de l'autre côté de la Manche. Afin de mieux s'assurer la conservation de la ville qu'il venait de prendre, comme un point rapproché et facile de descente pour lui et ses héritiers, Édouard en chassa les

habitants français et la repeupla d'Anglais; en un mot, il implanta une ville anglaise sur le sol français. Cela se passait en l'année de fatale mémoire 1347.

Les malheurs de la France continuèrent, et prirent un caractère plus alarmant encore, s'il était possible, sous le règne du fils de Philippe VI, le chevaleresque, mais imprudent et irascible Jean de Valois. La guerre civile se joignit, avec toute son intensité et ses déchirements, à la guerre étrangère. En ce temps-là, un prince de race française, héritier à la fois d'un frère de Philippe le Bel et d'une fille de Louis le Hutin, était en possession du royaume de Navarre et du comté d'Évreux, auquel on annexa, de 1353 à 1355, comme dédommagement de prétentions sur la Champagne et la Brie, quelques parties encore de la Normandie, et entre autres le Cotentin avec Cherbourg. Ce prince était Charles, surnommé le Mauvais, qui, nonobstant son alliance de famille avec le roi Jean, dont il avait épousé la fille, fut en querelle continuelle avec lui. Par sa propre personne, à peu près tant qu'il en fut maître, et, à défaut d'être libre, par son frère Philippe de Navarre, et les seigneurs normands de son parti, au premier rang desquels se trouvaient les d'Harcourt, Charles le Mauvais traita tantôt ouvertement, tantôt secrètement avec les Anglais, toujours prompts à profiter des discordes de la France. Cherbourg, dont ses alliés, dans leur propre intérêt, lui avaient bientôt appris à reconnaître toute l'importance, et qui lui servait de point de débarquement quand il amenait de son royaume de Navarre des bandes de brigands pour infester la France, reçut une garnison étrangère dans son château, presqu'en même temps que son port recevait de l'accroissement. Pendant que la province maritime de Normandie devenait ainsi, par Cherbourg, une nouvelle porte d'entrée pour les ennemis, la Bretagne continuait à leur être ouverte, par la guerre de succession

qui la déchirait toujours. Un des enfants d'Édouard III, le duc de Lancaster, avec une armée anglaise, soutenait le fils de la comtesse de Montfort. Enfin la captivité du roi de France, tombé entre les mains du prince Noir à la bataille de Poitiers, en 1356, fut un nouvel élément pour la guerre civile, et faillit mettre Édouard III en possession de la moitié du royaume. Le Dauphin, qui fut depuis Charles V, s'appuyant en cette circonstance sur les États de la nation, parvint à soustraire la Normandie, la suzeraineté sur la Bretagne et quelques autres points à l'avidité du roi d'Angleterre, qui déjà avait arraché un consentement à son prisonnier. On ne put toutefois empêcher Jean de sacrifier une grande partie de son royaume au désir immodéré de recouvrer sa liberté; et quand il mourut, en 1364, rêvant de croisades contre les Turcs, pour se distraire sans doute de ses cruelles pertes en France, il laissait, par suite d'un traité criminel passé à Brétigny, près Chartres, en 1360, la pleine et entière souveraineté au prince Noir, son vainqueur à Poitiers, de la Guyenne, de la Gascogne, de l'Angoumois, de la Saintonge, du Poitou, d'une partie du Languedoc, et d'autres importants territoires encore du Midi; tandis qu'au Nord le roi d'Angleterre conservait Calais, et y faisait joindre le Ponthieu, Guines et Montreuil-sur-Mer. A ces conditions, Édouard III avait daigné consentir à l'abandon du titre de roi de France. Heureusement que le pays, qui commençait à comprendre ses droits, et à s'indigner qu'un prince pût le vendre pour sauver sa personne d'une prison fort peu dure d'ailleurs, ne s'était pas montré si prompt que son roi à sanctionner l'odieux traité. Plus d'une ville avait résisté; toutes les parties concédées du royaume n'étaient point encore complétement livrées, quand Charles V, instruit par l'adversité, et résolu à reconquérir par la patience ce que son père avait perdu par sa fougue, prit les rênes de l'État à une épo-

que où il ne semblait pas que la marine de France fût près de se relever du désastre de l'Écluse, qui avait particulièrement atteint les ports de Normandie et de Picardie (1).

(1) D'après un document puisé dans l'*Archéologie navale* de M. Jal, ouvrage qui nous a été si souvent utile, nous avons donné une idée de l'importance relative de quelques-uns des ports de France, sous le règne de Philippe le Bel. Un autre document dont nous devons la communication à l'obligeance du savant M. Pardessus, et qui est précieux à plus d'un titre, nous permet de présenter un tableau curieux de l'état des ports de Normandie, de Picardie et du Boulonnais sous Philippe de Valois, avant le désastre de l'Écluse. C'est le compte des vaisseaux fournis par ces ports pour cette fatale bataille.

Leure, port qui n'existe plus, et qui était situé à peu de distance du lieu où fut depuis établi celui du Havre.	34 nefs.
(dont 2 au roi.)	
Plus.	3 galères.
Dieppe.	21 nefs.
Plus.	7 barges.
(ou barques; celles-ci portaient de 28 à 200 hommes chacune.)	
Caen.	14 nefs.
Abbeville.	12 nefs.
(dont 2 au roi.)	
Boulogne-sur-Mer.	10 nefs.
Saint Vaast de La Hougue ou La Hogue.	10 nefs.
Etaples.	9 nefs.
Harfleur.	9 nefs.
Barfleur.	9 nefs.
La baie de Vire.	8 nefs.
Étretat.	6 nefs.
Honfleur.	6 nefs.
Touque.	5 nefs.
Saint-Valery. (Il n'est pas dit si c'est en Caux ou sur Somme.) . . .	4 nefs.
Cherbourg.	4 nefs.
Le Quef ou le Chef-de-Caux, port qui n'existe plus, à peu de distance du lieu ou fut depuis établi celui du Havre.	3 nefs.
Caudebec.	2 nefs.
Fécamp.	2 nefs.
Wauben, port ruiné de l'ancien Ponthieu.	2 nefs.
Fiquefleur.	1 nef.
Calais.	1 nef.
(Ce port avait mis en mer tant de corsaires, qu'on l'avait dispensé de presque tout contingent.)	

CHAPITRE VIII.

Dispositions de Charles V pour la rupture du traité de Brétigny. — Reprise des hostilités. — Flotte préparée à Honfleur et à Harfleur pour un projet de descente en Angleterre. — Les Anglais battus en France. — Bataille navale de la Rochelle. — Conséquences de la victoire remportée par les Français et leurs alliés. — Série de malheurs d'Édouard III et de ses fils, jusqu'à sa mort et à celle du prince de Galles. — L'amiral Jean de Vienne. — Ses expéditions le long des côtes d'Angleterre de 1377 à 1378, en compagnie de l'amiral de Castille. — Cherbourg livré aux Anglais par Charles le Mauvais. — Siége de quatre villes maritimes de France. — Débarquement d'une armée anglaise près de Saint-Malo, et soulèvement de la noblesse de Bretagne contre Charles V. — Mort de Charles V, au moment où il pacifiait la Bretagne — État dans lequel il laissa la marine de France. — Heureux débuts du règne de Charles VI. — Pacification de la Bretagne. — Les Anglais chassés de Bretagne et de Flandre. — Expédition de l'amiral Jean de Vienne à travers l'Écosse et l'Angleterre, en 1385. — Préparatifs d'une grande descente pour la conquête de l'Angleterre, en 1386. — Mauvais vouloir des princes de la famille royale au sujet de l'expédition projetée. — Le duc de Bretagne l'arrête entièrement en faisant emprisonner le connétable de France. — Combat entre une flotte d'Angleterre et des vaisseaux normands. — Emploi du canon sur mer. — Grandes trêves entre les rois de France et d'Angleterre. — Mort de l'amiral Jean de Vienne. — Restitution de Brest et de Cherbourg, par Richard II d'Angleterre. — Charles VI fait seigneur de Gênes.

Charles V savait que le système des alliances même les plus monstrueuses avait été l'un des plus grands moyens d'action d'Édouard III contre Philippe et Jean de Valois, son aïeul et son père : il travailla activement à les détruire, et, rendant guerre pour guerre, il accueillit à sa cour les ennemis du roi d'Angleterre, et entre autres les prétendants à l'héritage du pays de Galles, enlevé par Édouard I[er], vers 1282, à ses princes nationaux. Charles tourna les Flamands de son côté. Il fit une alliance offensive et défensive avec le

roi de Castille, Henri de Transtamare, qui devait son trône aux armes des Français, et qui s'engagea à entretenir une flotte pour harceler les Anglais sur mer, pendant qu'on les traiterait de même sur terre, eux et leurs partisans, dans les provinces qu'ils occupaient en France. D'un autre côté, Charles V, après la défaite de Charles de Blois, à Auray, en 1364, avait fait sa paix provisoire avec le duc Jean IV, qui, s'y trouvant en quelque sorte obligé par ses sujets, s'était soumis à l'hommage. Un traité que, du fond du cœur et des deux côtés, on regardait du reste aussi comme fort peu définitif, tenait le roi de Navarre, à qui l'on promettait la ville et la seigneurie de Montpellier, dans une incertitude favorable aux projets de Charles V. Enfin, profitant des mécontentements et des antipathies que soulevait dans ses belles provinces françaises le prince de Galles, plus chevaleresquement illustre sous le nom de prince Noir, cet habile souverain prêta une oreille complaisante aux réclamations des seigneurs du Midi, quand, en appelant à lui contre le fils d'Édouard III, ils lui déclarèrent que leur vrai suzerain était toujours le roi de France. En conséquence, Charles fit assigner le prince anglais à comparaître devant lui, à Paris; et sur son refus dédaigneux, il s'empara sans plus tarder du Quercy et du Ponthieu. A cette nouvelle, Édouard III reprit, le 11 juin 1369, le titre insolent de roi de France, dont il s'était départi par le traité de Brétigny, et rappela à son fils leurs communs exploits pour mieux l'engager à reconquérir ce qui venait de leur être enlevé à tous deux. Mais il avait suffi de peu d'années pour que les chances fussent interverties; et pendant qu'Édouard songeait à envahir de nouveau la France, on s'occupait à Harfleur et à Honfleur de la construction et du rassemblement d'un grand nombre de vaisseaux, pour transporter en Angleterre même une armée considérable, sous les ordres du duc de Bourgogne, frère du roi. L'expédition n'eut

pas lieu ; mais le soin que Charles V avait mis à visiter lui-même cette flotte deux ou trois fois par semaine pendant qu'il la faisait construire et équiper, prouvait assez déjà dans quelle haute estime la marine serait tenue sous son règne. Le duc de Lancaster, envoyé par Édouard III, son père, pour surprendre et brûler les vaisseaux français à Harfleur, en fut empêché par la vigilance du comte de Saint-Pol, qui le contraignit à se retirer au plus vite. L'armée anglaise fut ramenée à Calais sans avoir rien pu accomplir ; et, licenciée ensuite, elle repassa en Angleterre.

Cependant Charles V ne se reposait pas. Du fond de son cabinet, il poussait le pays entier à chasser les Anglais de son sein. De toutes parts, le sol s'ébranlait sous leurs pas ; des partis les attaquaient, les entouraient incessamment, et chaque jour ils éprouvaient quelques échecs partiels qui devaient finir par équivaloir à une immense défaite. Presque tous les plus habiles et renommés généraux d'Édouard périrent dans des affaires d'escarmouche ; et la gloire du prince Noir et des chevaliers anglais fut éclipsée par celle de du Guesclin et des chevaliers français. Le siége avait été mis devant la Rochelle, qu'occupait une garnison anglaise. Édouard III, qui connaissait l'importance de cette place pour lui, fit choix du jeune comte de Pembroke pour l'envoyer avec une flotte imposante aux secours des assiégés, et faire passer de là des renforts et de l'argent à ses partisans en France. Afin d'exciter l'ardeur de son lieutenant et de mieux lui prouver quelle importance il attachait au succès de cette expédition, il le nomma, avant son départ, gouverneur et souverain de tout le pays de Poitou. Le comte de Pembroke s'agenouilla devant le roi son maître, le remercia de l'insigne honneur qu'il lui faisait, et lui promit de répondre dignement à sa confiance. Bientôt après, il mit à la voile de Southampton avec une armée et un riche trésor.

Charles V, instruit à temps de son départ, en donna promptement avis à l'amiral de Castille; si bien qu'au moment où Pembroke, qui croyait pouvoir agir de surprise, arriva en vue de la Rochelle, le 23 juin 1372, il trouva l'entrée du port fermée par les vaisseaux de France et de Castille, réunis sous les ordres du grand amiral Ambrosio Boccanegra. Il n'hésita point cependant à engager le combat, et, pour enflammer le zèle de ses compagnons d'armes, comme Édouard avait excité le sien, il en éleva sur l'heure quelques-uns au rang de chevaliers. Les troupes de la flotte d'Ambrosio Boccanegra, pour la plupart françaises, bien que les vaisseaux qu'elles montaient fussent pour la plupart castillans, en vinrent presque immédiatement à l'abordage. Les Anglais firent tous leurs efforts pour les repousser à coups de lance. Les vaisseaux castillans, quoique moins nombreux que ceux des ennemis, avaient sur ceux-ci l'avantage de la force et de la hauteur, de sorte que les soldats qui les montaient pouvaient atteindre les Anglais sans en être atteints; ils lancèrent sur la flotte du comte de Pembroke des masses de plomb ou de fer, qui la firent, dès les premiers moments, beaucoup souffrir. Néanmoins les Anglais soutinrent le combat avec intrépidité jusqu'à la nuit; et quand l'obscurité la plus complète le fit suspendre, les deux flottes restèrent à l'ancre à côté l'une de l'autre, méditant dans l'ombre ce qu'elles feraient le lendemain pour leur ruine réciproque. Durant cette suspension forcée, qui présageait une lutte plus acharnée encore que celle de la veille, les Rochellois, qui avaient assisté, mais sans s'y mêler, à la bataille, du haut des murs de leur ville, furent vivement, mais vainement pressés de prendre parti pour les Anglais. Ils se réjouissaient dans leur cœur de la position critique dans laquelle ils voyaient le lieutenant d'Édouard III, et ils refusèrent nettement de rien faire pour l'en tirer. Quatre chevaliers poite-

vins, qui se trouvaient avec leur suite à la Rochelle, furent les seuls français qui cédèrent aux suggestions de l'ennemi. Au point du jour, ils sortirent avec quatre vaisseaux pour joindre le comte de Pembroke; mais ils lui furent de peu de secours. Dès que la marée eut recommencé à monter, les deux flottes levèrent l'ancre, et s'engagèrent l'une contre l'autre avec un acharnement qui surpassa encore, s'il était possible, celui de la veille. Les vaisseaux qui combattaient pour Charles V et la France, loin de perdre leur supériorité, l'augmentaient à chaque instant. Ceux qui les montaient jetèrent leurs grappins d'abordage sur les vaisseaux ennemis, afin de les accoster et de les retenir de force au combat. Le vaisseau qui portait le comte de Pembroke se vit ainsi entouré par quatre des vaisseaux de l'amiral de Castille; il ne put résister à l'assaut : tous ceux qui étaient dessus furent massacrés dans la chaleur de l'action, moins le comte et quelques seigneurs anglais, que l'on fit prisonniers. Successivement les autres vaisseaux anglais furent attaqués de la même manière et avec un égal succès; ceux des chevaliers poitevins n'échappèrent pas davantage; le vaisseau qui portait le trésor de la flotte anglaise sombra avant que l'on eût eu le temps de s'emparer de ce qu'il contenait. La défaite des Anglais à la Rochelle fut telle, que pas un de leurs vaisseaux n'échappa, que pas un chevalier ne se sauva; tout fut pris, coulé à fond ou tué. Édouard III et le prince Noir, en apprenant cette catastrophe, pensèrent que c'en était fini de leur prospérité. Ils ne se trompaient pas. La conséquence de la victoire navale de la Rochelle fut la soumission du Poitou, de l'Angoumois et d'une partie de la Guyenne et de la Gascogne, à Charles V. Dans cette circonstance, les bourgeois et les paysans, restés plus Français qu'une partie de la noblesse, forcèrent les chevaliers et les seigneurs à ouvrir les villes et les places. Les bourgeois de la Rochelle

et leur maire se rendirent maîtres, par la ruse, de la citadelle, qu'occupait une garnison anglaise, et reçurent peu après dans leurs murs le connétable de France du Guesclin, qui finit par repousser les Anglais jusqu'à la Gironde.

Le succès couronnait partout les armes des Français et de leurs alliés. Dans le temps même de la victoire de la Rochelle, quelques vaisseaux sortis d'Harfleur avaient opéré dans l'île de Guernesey un brillant débarquement de troupes, sous les ordres d'Owen, le prétendant du pays de Galles.

Édouard III entreprit de venger par lui-même la défaite de sa flotte devant la Rochelle. Il s'embarqua, avec le prince Noir, deux de ses autres enfants et quinze mille soldats, sur une flotte de quatre cents voiles. Mais on n'eut pas même la peine de le combattre : les vents s'opposèrent à ses projets. Pendant plus de deux mois, il erra le long des côtes de Bretagne et de Normandie, au caprice des flots, sans pouvoir prendre terre ni en Guyenne, ni en Poitou, qui étaient le but de son expédition; et il lui fallut en définitive retourner tout confus dans ses ports d'Angleterre. Ce fut alors que, dans son dépit, il s'écria en parlant de son heureux et impassible adversaire : « Il n'y eut oncques mais roi en France qui moins s'armât, et si n'y eut oncques roi qui tant me donnât à faire. »

En effet, la politique de Charles, contrairement à celle de ses deux prédécesseurs, qui avaient si mal réussi en prodiguant hors de propos, sans calcul et dans des impasses, de grandes armées, était de n'exposer qu'avec des résultats certains le peu de braves troupes que les guerres civiles et étrangères lui avaient laissé, et d'user, autant que possible, l'ennemi par lui-même, ou en détail et par escarmouches. Charles V recueillit l'année suivante les avantages de ce système de patience dans toute leur plénitude. C'était vers le temps où du Guesclin, entré en Bretagne à la nouvelle d'une trahison que méditait le duc Jean IV au profit de l'Anglais, se

voyait reçu avec enthousiasme par les populations, et occupait, au nom du roi, toutes les places du duché, moins deux ou trois, celle de Brest entre autres, défendue par une garnison anglaise, que le comte de Salisbury vint encore renforcer avec des troupes nombreuses. C'était aussi l'époque où le prince Noir, honteux et désespéré de voir sa puissance en France, naguère si étendue, maintenant réduite à se renfermer dans Bordeaux, venait de remettre à son père toutes les fragiles grandeurs dont il l'avait revêtu, pour qu'il en disposât à son gré. Édouard III, résolu à ne plus combattre par lui-même, donna à son second fils, le duc de Lancaster, l'héritage français, si compromis, du prince Noir; et le duc, accompagné de Jean IV de Bretagne, qui s'était réfugié en Angleterre après avoir laissé sa ville de Brest aux Anglais, vint débarquer à Calais à la tête d'une magnifique armée. Édouard III avait épuisé pour elle jusqu'à son trésor privé; c'était son va-tout sur la couronne de France. Toutes les villes du royaume étaient soigneusement gardées : l'armée anglaise ne put entrer dans aucune; mais il lui fut loisible de traverser assez longtemps, sans coup férir, des campagnes qui ne s'étaient pas encore relevées de la ruine dont elles avaient été frappées pendant la captivité du roi Jean. Peu à peu pourtant, derrière cette armée qui se rendait par terre du Boulonnais en Guyenne, les partisans, les escarmourcheurs se levaient; la misère, la faim suivirent de près; et bientôt tous ces soldats, tous ces chevaliers anglais, naguère si brillants et fiers, furent vus mendiant de porte en porte : ils n'excitaient plus la colère, c'était de la pitié. Enfin, après un voyage de deux cents lieues, ce qui échappa du débarquement de Calais se rembarqua par Bordeaux, et alla offrir à l'Angleterre le spectacle le plus triste, le plus humiliant qui de longtemps s'y fût vu. Le roi d'Angleterre alors, à qui il ne restait plus que quelques points isolés en

France, rechercha la paix, et s'adressa au pape pour qu'il la lui obtînt. Grâce à cet intermédiaire, on convint d'une trêve, dans laquelle fut comprise la Bretagne. Mais Édouard, qui venait en outre de perdre son fils aîné, le fameux prince Noir, ne put tenir à tant de revers après tant de triomphes, et mourut peu de temps après de désespoir plus que de vieillesse.

Charles V venait de faire équiper une flotte plus française qu'il n'en avait encore possédé. Il en donna le commandement à l'amiral Jean de Vienne, qui se disposa, la trêve étant rompue, à aller rendre aux Anglais jusque chez eux, en compagnie de l'amiral de Castille, une partie des maux qu'ils avaient causés à la France.

C'était, l'histoire en fait foi, un habile et brillant chef que cet amiral Jean de Vienne, dont le nom seul fut longtemps un objet de terreur pour les Anglais. Ils l'avaient connu au siége de Calais, et ils se souvenaient que sa présence au milieu des murs de la ville avait été, pendant un an, le plus vigoureux stimulant des habitants dans leur héroïque défense. Il était issu des anciens comtes de Bourgogne, et joignait ainsi l'illustration de sa naissance à l'éclat de sa charge et de son courage. Il avait, sans exclure la prudence, toute l'entreprenante confiance qui, en mer surtout, est souvent le gage du succès, et anime l'ardeur du soldat jusqu'au dévouement. C'est la plus grande gloire maritime que la France ait inscrite dans ses fastes pendant nombre de siècles, et sa noble figure historique, que l'on voit poindre à Calais, et qui s'ensevelit sous les ruines de l'Empire grec, est sans nul doute l'une des plus imposantes de notre histoire. On la voit rayonner sur l'heureux règne de Charles V, et couvrir encore de son éclat les quelques belles années du règne suivant.

Quatre jours après la mort d'Édouard III et l'avénement

de Richard II, son petit-fils, l'amiral de France, Jean de Vienne, et Fernand Sanchez, amiral de Castille, étaient près des côtes d'Angleterre. Ils opérèrent d'abord une descente à Rye, dans le comté de Sussex; et le 29 juin 1377, cette ville fut brûlée et ses habitants traités comme auparavant Édouard avait traité ceux de certaines villes de France. Hastings, Plimouth, Darmourth, Portsmouth éprouvèrent un sort pareil. Le 21 août suivant, Jean de Vienne fit une descente dans l'île de Wigth, s'en rendit maître, et força les habitants à racheter leurs biens et leur vie; après quoi, il opéra un débarquement dans le comté de Dorset, et vint attaquer la ville de Pool. L'amiral de Castille et lui trouvèrent là le comte de Salisbury, à la tête d'une multitude de soldats qui leur défendaient le passage; mais ils n'en brûlèrent pas moins une partie de la ville. Puis, s'étant rembarqués, ils continuèrent à longer les côtes d'Angleterre, donnant grande peine et grand souci au comte et à ses troupes, qui suivirent à cheval, tout le long du littoral, les mouvements des vaisseaux français et castillans. Les deux amiraux arrivèrent devant la ville de Southampton, qu'ils faillirent prendre, bien qu'elle fût défendue par l'élite de l'armée anglaise, qui avait été prévenue et s'y tenait très-nombreuse. Les vaisseaux au service de Charles V ne cessèrent de menacer Southampton, que pour entreprendre un débarquement au-dessous de Lewes. Une multitude de gens s'assemblèrent sur le rivage, ayant à leur tête trois personnages éminents, qui se mirent avec eux en devoir de combattre les Français et de leur barrer la route. Mais les Français ne se laissèrent point arrêter par le nombre, et ils débarquèrent sous les coups des ennemis. La lutte devint alors plus acharnée encore; les Anglais finirent par être complétement battus; ils perdirent une grande partie des leurs, et

les trois chefs qu'ils avaient à leur tête furent faits prisonniers. Jean de Vienne et Fernand Sanchez, après s'être emparés de Lewes et y avoir fait un grand butin, cinglèrent vers Douvres par un vent propice; ils trouvèrent cette ville et ses environs gardés par près de cent mille hommes, sous les ordres des comtes de Cambridge et de Buckingham, oncles de Richard II, qui, bannières et pennons déployés, attendaient les Français qu'ils avaient vus venir de loin; leur armée se grossissait à chaque instant, et ne permettait pas une attaque aux amiraux de France et de Castille. Toutefois ceux-ci se tinrent en face du port de Douvres tout un jour et toute une nuit, insultant les Anglais, qui n'osèrent rien entreprendre contre eux; et, par la marée suivante, ils s'en vinrent ancrer devant le havre de Calais, à la barbe encore des ennemis, qui possédaient cette ville.

Cependant Charles V et Charles le Mauvais avaient trop de causes de haine au fond du cœur pour que la paix qu'ils avaient faite fût sincère et durable. A tort ou à raison, il n'était bruit que d'empoisonnements tentés sur la famille royale de France par le roi de Navarre. Ses possessions de Normandie furent attaquées; et dès la fin de juin 1378, il ne restait plus à Charles le Mauvais dans cette province que la ville de Cherbourg, devenue très-forte, et qu'en vertu d'un traité signé le 1er août de la même année 1378, il appela les Anglais à garder en son nom. C'est ainsi que l'étranger, qui déjà avait profité des désordres de Bretagne pour s'installer dans la principale position maritime du duché, mettait à profit les querelles des deux Charles pour se faire donner une des bonnes clefs de la Normandie; et, dès ce temps, de trop confiants alliés purent apprendre ce que c'était que de confier la garde d'un point fortifié à l'Angleterre. Ce ne fut pas sans peine toutefois qu'elle parvint à jeter une garnison dans

Cherbourg. La flotte de Richard II, commandée par les comtes de Salisbury et d'Arundel, qui avaient mission de remplir les intentions du roi de Navarre, fut attaquée par une escadre franco-castillane, qui la maltraita fort; et elle ne déposa dans la place livrée qu'une partie de la garnison qu'on lui destinait.

Les troupes de terre de Charles V, aidées par mer des amiraux de France et de Castille, mirent le siége tout à la fois devant Brest, Cherbourg, Bayonne et Mortagne-sur-Mer. Le prétendant de Galles fut assassiné par un de ses compatriotes pendant le siége de cette dernière place; mais les prétentions de sa famille ne moururent pas avec lui : on les retrouvera bientôt au sein même de l'Angleterre, s'appuyant sur les Français. Au siége de Cherbourg, le frère du connétable du Guesclin tomba dans une embuscade, et fut prisonnier des Anglais. Vers le même temps, le duc de Lancaster et le comte de Cambridge, après avoir tenu quelques semaines la mer dans l'espoir de surprendre séparément, avec des forces plus considérables, soit l'amiral de France, soit celui de Castille, qui, l'un occupé devant Cherbourg, l'autre devant Bayonne, avaient projet de se réunir, vinrent assiéger Saint-Malo; mais, après quelque temps d'inutiles tentatives, ils se rembarquèrent pour Southampton.

Les affaires semblèrent un moment prendre une tournure moins favorable pour Charles V. D'un côté, les Flamands se soulevaient contre leur comte, Louis de Male, dont il allait sans doute être obligé d'embrasser la cause. De l'autre, il venait de s'aliéner les bonnes dispositions des Bretons, en voulant réunir leur pays au domaine de la couronne et en leur enlevant leurs priviléges. Son but était d'une haute politique; mais la France n'était pas encore mûre pour la grande unité qui fait aujourd'hui sa force. La plupart des principaux seigneurs de Bretagne se confédérèrent, et résolurent

alors de rappeler leur duc exilé, qui ne se fit pas attendre, partit d'Angleterre, et débarqua le 3 août 1379, sur les bords de la Rance, à peu de distance de Saint-Malo. Les Bretons le reçurent avec acclamations ; il n'y eut guère que du Guesclin et Clisson qui, de toute la noblesse de Bretagne, restèrent alors fidèles à la cause du roi de France. Jusqu'ici donc tout semblait sourire au duc revenu d'exil ; mais bientôt la nature elle-même troubla le cours renaissant de ses prospérités. Une flotte anglaise, qui lui apportait de grands secours en soldats, fut battue de la tempête à sa sortie de Southampton, et poussée sur les côtes d'Irlande, où plusieurs de ses vaisseaux échouèrent ; le comte d'Arundel, chef de l'expédition, périt. Le gouvernement du roi Richard II arma une nouvelle flotte, qui, pour éviter cette fois un temps défavorable et la rencontre des flottes françaises ou castillanes, et surtout de Jean de Vienne, s'en alla tout de suite et prudemment débarquer son monde à Calais, ville si peu distante des côtes d'Angleterre. Le comte de Buckingham, qui commandait les troupes de débarquement, ne se fut pas plutôt mis en marche de Calais pour la Bretagne, qu'il apprit la maladie de Charles V. Ce monarque, dont la politique ne restait pas inactive, même au lit de mort, avait traité avec les principales villes de Bretagne, qui, se défiant d'un prince revenu sous l'escorte de l'étranger, s'étaient montrées aussi peu empressées de se soumettre à Jean IV, que la noblesse avait mis de promptitude à le rappeler. Nantes, surtout, avait tenu à honneur d'être toujours comptée comme bonne et loyale ville de France, et soutint avec courage et succès un siége contre les Anglais. C'est en cet état du royaume que Charles V mourut, l'année 1380, laissant une marine qui était devenue l'effroi des Anglais, tellement qu'ils osaient à peine se montrer sur les eaux qui séparent leur île de la France.

Le semblant de règne de Charles VI, qui devait être une minorité perpétuelle accompagnée de tous les désastres qu'entraîne une famille de princes égoïstes, ambitieux, jaloux et désunis, ne fut pourtant pas sans quelque gloire à son début. Ses commencements firent voir assez que le règne précédent pouvait encore porter d'heureux fruits, même après sa fin, et que, si la France n'avait été livrée, vendue par ceux-là mêmes qui, en qualité de parents et tuteurs d'un roi mineur, puis insensé, étaient appelés à la défendre, il lui aurait suffi de son renom et du respect qu'elle imprimait, non-seulement pour la sauver, mais encore pour continuer l'œuvre réparatrice de Charles V. Il parut même un moment que ce dernier, par sa mort, avait enlevé jusqu'au dernier prétexte de discorde civile.

En effet, vers le temps où les Anglais, sortis de Brest pour assiéger Nantes, où commandait le connétable de Clisson, éprouvaient une sanglante défaite, les seigneurs de Bretagne, ouvrant de nouveau les yeux sur les fatales conséquences de l'alliance de leur duc avec l'Angleterre, députèrent vers lui quatre d'entre eux, le vicomte de Rohan, Charles de Dinan, Guy, sire de Laval, et Guy de Rochefort, qui lui tinrent ce hardi et loyal discours :

« Monseigneur, vous montrez à tout le monde que vous avez le cœur tout anglais. C'est vous qui avez amené en ce pays ces étrangers, qui vous enlèveront votre héritage, ou qui, tout au moins, l'enlèveraient, s'ils le pouvaient. Regardez comme ils ont traité le roi de Navarre, qui se confiait, comme vous, en eux : il a eu l'imprudence de les mettre dans sa ville et son château de Cherbourg, et depuis lors, ils n'en ont voulu sortir et n'en sortiront pas, et les tiendront comme leur bon héritage. Et maintenant, regardez aussi comme ils tiennent Brest, n'ayant nulle volonté de vous la rendre, quoique ce soit de votre droit et domaine; et celui-là,

sachez-le bien, n'est pas duc de Bretagne, qui n'est sire de Brest. Jamais vos gens de Bretagne n'abandonneront le roi de France pour le roi d'Angleterre. Que si vous aviez à vous plaindre du roi Charles V, il est mort, et a pour successeur un jeune roi de bel et bon esprit; et tel qui haïssait le père, servira bien le fils. Nous vous ferons votre paix avec lui, et les Anglais s'en retourneront tout bellement en leur pays. »

Le duc, à ce fier langage, comprit qu'il n'y avait pour lui à choisir qu'entre deux partis : ou quitter encore une fois son duché, ou rompre le plus honnêtement possible avec les Anglais. Il opta, quoique l'âme bien triste et pleine de dépit, pour son maintien en Bretagne, et annonça à ses anciens alliés que leurs services ne lui seraient plus utiles, puisqu'il était contraint de faire sa paix avec le roi de France. Le comte de Buckingham, furieux d'une telle déconvenue, sortit de Vannes le 11 avril 1381, avec tout son monde en ordre de bataille, se rendit ainsi au lieu où mouillaient ses vaisseaux, et fit rembarquer ses soldats. Le duc vint au moment du départ, pour faire honneur à son ancien allié; mais l'oncle de Richard II ne voulut pas même le voir. Le duc Jean IV pourtant insistait pour obtenir la faveur d'un entretien; mais le superbe comte, le traitant comme il méritait de l'être, s'écria, pour toute réponse, dès qu'il crut le vent propice : « Mariniers, tirez les ancres amont, avalez les câbles, et partons. » Et aussitôt ses ordres exécutés, il cingla de Vannes vers l'Angleterre, ralliant en mer tous les autres vaisseaux anglais, qui avaient quitté en même temps que lui les différents ports de Bretagne. Le duc Jean, dans l'extrémité où l'avaient réduit ses barons, se vit même forcé de s'engager à servir désormais, en toute occasion, le roi de France, son suzerain, contre le roi d'Angleterre. Il lui fallut entreprendre le siége de Brest contre ses chers Anglais.

Un an après cet événement, qui semblait devoir être fécond en bons résultats, les Français gagnaient contre les Flamands la fameuse bataille continentale de Rosebecque, dans laquelle se signala Jean de Vienne, aussi brave et expérimenté capitaine sur terre que sur mer, bataille qui promettait d'assurer à la France la Flandre et ses côtes, qui servaient si souvent de points de descente aux Anglais. Ceux-ci, contraints, quelque temps après par les Français, de lever le siége de plusieurs villes de Flandre et de Brabant, et de capituler dans celles qu'ils étaient déjà parvenus à occuper, délogèrent entre autres de Gravelines et de Dunkerque. Au milieu des conférences pour la pacification de la Flandre, le comte Louis de Male mourut, croit-on, de mort violente. Le duc de Bourgogne, qui avait épousé sa fille et héritière, entra par suite en possession de la Flandre et de l'Artois. Cette accumulation de puissance sur une même tête devait être un jour presque aussi fatale à la France que l'avait été la multiple souveraineté des héritiers de Guillaume le Conquérant.

La Guyenne, à son tour, fut aussi le théâtre des succès des généraux de Charles VI, ainsi que le Poitou, la Saintonge et le Limousin, en un mot tout le pays auquel les rois d'Angleterre ne cessaient pas de prétendre au pis aller comme héritiers de la famille française des Plantagenet, même quand ils n'ambitionnaient plus aussi ouvertement tout l'héritage du royaume de France. Les provinces du Midi furent à peu près purgées des garnisons anglaises qui y étaient çà et là restées.

Enfin on crut que ce n'était point assez de chasser de France les Anglais ; on pensa que l'heure était venue d'aller réduire ces insulaires jusqu'au siége même de leur domination, et qu'il n'y avait plus qu'à vouloir pour recommencer ce qu'avait fait Guillaume le Conquérant.

Dès lors de grands préparatifs furent faits, qui, malgré le mauvais vouloir de quelques-uns des proches du roi, ne furent pas tout à fait inutiles, grâce à l'énergie et à l'audace de Jean de Vienne, qui, avec une partie de la flotte que le duc de Bourgogne avait disloquée pour son service personnel en Flandre, et, à la faveur de l'alliance qui existait entre les rois de France et d'Écosse, opéra, au mois de mai 1385, un débarquement de troupes françaises à Leith, port d'Édimbourg, pour de là passer dans les comtés septentrionaux d'Angleterre. On ne fit pas en Écosse aux Français l'accueil auquel ils s'étaient attendus. Néanmoins tous les fils du souverain de ce royaume se rangèrent sous les drapeaux de la petite armée de Jean de Vienne, qui se dirigea vers le Northumberland et le Durham, et s'empara de plusieurs places et châteaux de ces comtés ; il envahit pareillement le Cumberland et le Westmoreland. Mais au seul bruit de l'arrivée de Jean de Vienne, qui n'avait pourtant qu'une poignée de soldats sous ses ordres, toute l'Angleterre s'émut, comme si c'en était fait d'elle, si l'amiral français n'était forcé au plus tôt, et par tous les moyens possibles, de rebrousser chemin et de se rembarquer. Le roi d'Angleterre lança soudain son mandement par tous ses États, et convoqua ses comtes, barons, chevaliers, écuyers, le ban et l'arrière-ban de sa noblesse. Lui-même se mit en marche, entouré de ses oncles, à la tête de près de quatre-vingt mille hommes de troupes, suivant la côte et se faisant accompagner de vingt gros vaisseaux chargés de vivres et autres objets nécessaires, qui se tenaient sans cesse en vue de l'armée de terre. Et chacun, dans cette multitude, disait, non sans effroi, que, pour si peu nombreux que fût son monde, Jean de Vienne n'était homme à reculer, et qu'il fallait se préparer à une rude et sanglante bataille. Le brave amiral n'eût point effectivement reculé d'un pas, et avec sa petite armée eût accepté la bataille contre quatre-vingt

mille Anglais, sans la défection des cinq à six mille Écossais qui s'étaient joints aux mille à quinze cents hommes de débarquement qu'il avait amenés de France.

« Eh quoi ! s'écriait Jean de Vienne, aux premiers symptômes d'irrésolution de ses alliés, on me disait que si vous aviez mille lances ou environ de bonnes gens de France, vous seriez dans le cas de combattre les Anglais. Je vous en ai amené mille et plus, et cinq cents arbalétriers, et vous reculez ! Mais les chevaliers et écuyers de ma compagnie sont de dignes gens d'armes et la fleur de la chevalerie ; ils ne fuiront pas, et quel que soit le sort que Dieu nous destine en ce lieu, nous y resterons. »

Cette généreuse allocution ne réchauffa point le cœur des Écossais effrayés. Ils retournèrent dans leur pays, qu'ils laissaient ainsi ouvert aux Anglais, et, d'eux tous, il ne resta avec l'amiral de France que le loyal comte de Douglas et quelques barons, qui conduisirent Jean de Vienne sur une montagne. Ils lui firent voir de là l'innombrable quantité d'ennemis qui s'avançaient, et de quelle inutilité ce serait d'essayer de les combattre, avec les mille à quinze cents Français réduits à eux-mêmes ; Jean de Vienne, se résignant alors, reconnut qu'en effet il lui était impossible d'engager une action avec une telle disproportion de forces. Mais, ne voulant pas perdre tout le fruit qu'il s'était promis de sa descente, il fut soudain illuminé d'une de ces hardies conceptions qui n'appartiennent qu'à de grands capitaines. Pendant que Richard II et son armée entraient en Écosse par Berwick, et marchaient sur Édimbourg, en suivant la côte orientale, l'amiral, avec ses Français et le peu d'Écossais restés fidèles à sa fortune, ne battit un moment en retraite du Northumberland que pour se faire conduire, à l'insu de l'ennemi, par les sentiers difficiles de la montagne et passer de nouveau la frontière d'Angleterre du côté du couchant.

Il traversa le Cumberland, le Westmoreland, les comtés de Lancaster et de Chester, qu'il ravagea au passage, et pénétra jusque dans le pays de Galles, où il prit à son aise villes et châteaux ; car toute la contrée avait été dégarnie de soldats pour aller à la rencontre des Français, sur un chemin tout différent. De sorte qu'à l'heure même où le roi d'Angleterre était occupé à piller et ravager l'Écosse et entrait jusque dans Édimbourg, son propre territoire n'était pas davantage épargné, ce qui l'obligea, comme l'amiral l'avait prévu, à faire retraite à son tour et à rentrer pour défendre ses campagnes occupées et ses villes assiégées. Jean de Vienne, quand il apprit que les ennemis avaient vidé le royaume d'Écosse, quitta, de son côté, le royaume d'Angleterre, disant qu'il avait rendu, et au delà, aux Anglais le mal qu'ils avaient fait aux Écossais. Il avait, en outre, empêché, par son expédition, le comte de Buckingham de porter des secours aux partisans du roi d'Angleterre, dans la Guienne et la Gascogne. Il se rembarqua avec des richesses extraordinaires, et fit voile pour la France, sans être inquiété.

Ce que Jean de Vienne, l'amiral de la mer, comme on disait alors, avait tenté et opéré avec de si faibles moyens d'action, dut contribuer singulièrement à entretenir Charles VI et sa noblesse dans l'opinion qu'ils avaient au sujet de la grande descente méditée contre l'Angleterre. Son succès complet ne leur parut plus douteux, et l'anéantissement de la puissance des Anglais, la fusion de leur île avec la France, fut pour eux comme un fait acquis d'avance. Toutes les pensées, tous les regards, furent tournés vers l'Angleterre. Les préparatifs répondirent à la grandeur de l'entreprise ; ils la dépassèrent même. Toutes les provinces maritimes de la domination du roi de France en furent exclusivement occupées. Qui se serait rendu dans les forêts de la Bretagne, y aurait vu construire un édifice de bois si vaste, qu'il tenait

du merveilleux. C'était toute une ville carrée, ayant trois mille pas de diamètre et se composant d'une forte enceinte palissadée, ainsi que de maisons que l'on devait aligner par rues, dans l'intérieur des murs; le tout pouvait se monter et se démonter à volonté. Des milliers d'ouvriers travaillaient à cette gigantesque construction, sous l'active surveillance du connétable de Clisson, qui faisait généreusement et patriotiquement les frais d'une telle merveille. Un beau jour, toute la ville de bois fut mise en mouvement, et on la vit se diriger des forêts, vers le port de Tréguier. Soixante et douze grands vaisseaux la reçurent, et le connétable se disposa à la conduire lui-même au port de l'Écluse, que l'on avait fait reconstruire et agrandir tout exprès pour la grande expédition. La ville de bois avait pour but de servir, après le débarquement en Angleterre, de place d'armes qui tiendrait les Français à l'abri des atteintes de l'ennemi.

L'amiral Jean de Vienne, de son côté, luttait d'activité et de dévouement avec le connétable. Les nombreux vaisseaux que l'on avait fait construire et équiper dans les ports du royaume étaient loin de suffire pour le transport de l'armée d'envahissement. On rassembla, à prix d'argent, tout ce qu'on put en trouver, des côtes de la Castille à celles de la Prusse. Ils furent réunis, au mois de septembre de l'année 1386, au nombre de treize cent quatre-vingt-sept, entre l'Écluse et Blankenberg. On eût dit que c'était un pont flottant que l'on voulait jeter de la côte de Flandre à celle d'Angleterre. Cent mille hommes au moins et cinquante mille chevaux devaient être embarqués sur cette flotte immense, dans laquelle pourtant, comme dans toutes celles du même siècle, il semble que les vaisseaux eussent perdu en grandeur ce qu'ils avaient gagné en nombre. C'était, entre les seigneurs de France, à qui déploierait sur ces vaisseaux le plus de luxe et de magnificence. Des étoffes de la plus

grande richesse les tapissaient ; les plus brillantes couleurs les couvraient à l'envi ; toutes les proues étincelaient d'or sur azur ; les mâts, pressés comme les arbres d'une forêt, s'élevaient enlacés jusqu'au sommet de feuillages d'argent et d'or ; les voiles étaient parsemées de devises, d'armoiries, d'écussons brodés en soie par les plus nobles dames, tandis que de tous côtés flottaient au gré du vent des banderoles, des flammes éclatantes, et les drapeaux et les étendards resplendissants des bannerets. Le jeune roi Charles VI, qui avait encore sa raison et qui était un prince de courageuse humeur, se prenait de joie au spectacle des préparatifs jusqu'alors inouïs de cette expédition, de laquelle il se flattait d'être, et il disait, dans le langage de son temps, au vieux connétable de Clisson, qui l'écoutait le cœur tout gonflé d'aise : « Ami, j'ai été en mon vaissel, et me plaisent grandement les affaires de mer, et croi que serai bon marinier. »

Mais les oncles et parents du roi ne l'entendaient point ainsi. Moins de deux ans auparavant, Louis I^{er} d'Anjou était mort après avoir entraîné avec lui à une perte certaine, en Italie, une brillante armée de soixante mille hommes, qui aurait été un peu plus tard si utile à la France et qui périt par les fièvres, sans coup férir. Le duc de Bourgogne, non moins occupé de ses affaires de Flandre, avait, de son côté, comme on a vu, détourné autant que possible des vaisseaux que l'on destinait contre l'Angleterre, pour les faire servir à ses plans particuliers. Le duc de Bretagne, sous de feintes apparences de dévouement, était sourdement occupé à renouer ses anciennes relations avec l'Anglais, et se disposait, à l'insu de ses sujets, à lui ouvrir de nouveau son pays ; tandis que le duc de Berri, se laissant séduire par l'argent des ennemis, entravait de toutes sortes de manières, et réduisait au néant, par des lenteurs calculées,

l'expédition dont les préparatifs avaient coûté si cher et donné de si brillantes espérances. La terreur pourtant était au comble en Angleterre; à peine y croyait-on que la lutte fût possible en cas de débarquement; l'on n'y voyait de salut que dans l'avortement prématuré de l'entreprise. Grâce aux princes de la famille royale, aux grands vassaux de la couronne, au duc de Berri particulièrement, qui avait puissance entière sur l'esprit du jeune roi, son neveu, tout se convertit au souhait de l'Angleterre. On ne profita pas du temps favorable à la navigation; une grande partie des provisions amassées se gâtèrent; l'ardeur du soldat se ralentit. Le connétable de Clisson, qui avait fait, à l'opposé des princes du sang, tant de sacrifices personnels, fut le premier à ressentir les funestes effets de la coupable conduite du duc de Berri; obligé de mettre à la voile dans une saison avancée, il fut surpris d'une violente tempête, alors que, monté sur un brigantin qu'il avait fait armer en Bretagne, il conduisait une partie de la flotte au rendez-vous général. Le gros temps dispersa tous les vaisseaux sur lesquels on avait chargé la fameuse ville de bois, et l'un d'eux fut poussé par les vents dans la Tamise, comme pour aller porter aux Anglais quelques morceaux inutiles d'une des plus extraordinaires conceptions de l'esprit humain; sept vaisseaux remplis de provisions furent jetés sur les côtes de Zélande, cinq à six autres furent fracassés; et Clisson, au désespoir, arriva à grand'peine à l'Écluse avec le reste de sa flotte, toute délabrée et hors d'état. Le duc de Berri, auteur de cette disgrâce, ne manqua pas de s'en servir pour persuader au roi de retarder indéfiniment l'entreprise. Le roi. trahi par ses plus proches et n'accusant pourtant encore que les vents et la tempête, quitta l'Écluse, et retourna tout pensif et troublé à Paris. Ce grand et glorieux projet s'en

alla en fumée, et de tant de préparatifs, il ne resta qu'un vain bruit et la ruine de l'État.

L'année suivante, l'amiral Jean de Vienne et le connétable Olivier de Clisson, tâchant de mettre au moins à quelque profit les débris épars de la grande expédition naguère projetée, se préparèrent à partir, l'un de Tréguier, l'autre d'Harfleur, pour passer en Angleterre. Déjà ils avaient fait une avance de paye de quinze jours aux troupes qui les devaient accompagner, et ils allaient mettre à la voile, quand le duc de Bretagne, toujours complice secret des Anglais, fit, traîtreusement et sans prétexte plausible, arrêter le connétable, qui était l'âme de cette nouvelle entreprise. L'emprisonnement de Clisson dura tout juste le temps nécessaire pour qu'elle échouât.

Il y eut néanmoins une affaire de quelque importance sur mer entre les Français et les Anglais. Des chevaliers normands se servirent d'une partie de la flotte d'Harfleur pour inquiéter le commerce et les mouvements maritimes de l'Angleterre, qui avait armé de son côté pour résister aux attaques. Une flotte anglaise se trouva bientôt en présence de celle des Normands, accepta ou engagea le combat, en tirant à la fois du canon et une multitude de flèches, ce qui n'ébranla pas l'énergie des Français; il y eut tout d'abord un grand nombre de blessés de part et d'autre, et les chances paraissaient égales entre les deux flottes. Mais le trait étant venu à manquer aux Anglais, qui étaient des archers fort renommés et qui se servaient de leur adresse pour interdire l'approche de leurs vaisseaux, les Français mirent aussitôt à profit cette circonstance et en vinrent à l'abordage, genre de lutte où ils pouvaient déployer tout leur courage et dans lequel ils s'étaient dès lors acquis une grande célébrité. Une fois placée sur cette sorte de terrain, l'affaire ne tarda pas à être vidée. Les Anglais ne purent soutenir l'assaut, et furent complète-

ment défaits. La mer était un champ de bataille où les deux nations se faisaient rarement quartier; les vaincus furent presque tous tués et jetés à l'eau ; on épargna seulement ceux qui, par leur rang et leur richesse, donnaient l'espérance de bonnes rançons. Hugues Spenser, commandant de la flotte anglaise, fut fait prisonnier; on l'amena en Normandie sur ses propres vaisseaux, dont pas un n'avait échappé, et qui contenaient de grandes richesses (1).

Cependant le roi d'Angleterre, encore sous le coup de la terreur qui lui avait été inspirée par les derniers armements, ne cessait pas de tout disposer pour la défense de ses États; les facilités que lui donnaient les secrètes ouvertures du duc de Bretagne, et les menées du roi de Navarre, lui permirent en même temps de faire inquiéter par une flotte légère, sous les ordres du comte d'Arundel, les côtes de Bretagne et de Normandie. Cette flotte se porta soudainement sur la Rochelle, et opéra, mais sans aucun résultat, une descente près de cette ville; quelques vaillantes sorties des Rochellois suffirent pour forcer le comte d'Arundel et ses gens à se rembarquer avec perte.

Déjà plusieurs trêves de suite avaient eu lieu entre les deux couronnes de France et d'Angleterre, quand Richard II, en demandant et obtenant la main d'une fille de Charles VI,

(1) On aura remarqué, à propos de ce brillant fait d'armes maritime, que pour la première fois il est question de l'emploi du canon dans un combat naval. Il y avait déjà plus d'un demi-siècle que l'on faisait usage sur terre de la poudre et de bouches à feu quelconques; les Anglais leur avaient dû en partie leurs succès sous le règne du roi Jean et peut-être même sous celui de Philippe de Valois, les Français n'en ayant point encore de leur côté. Les Vénitiens, croit-on, avaient été les premiers à s'en servir sur mer, l'an 1381, dans une guerre contre les Génois. Une révolution dut, dès lors, s'opérer dans la construction navale. Le dommage que de nouveaux et puissants projectiles occasionnaient, exigea qu'on donnât aux vaisseaux plus de force et de solidité. Un peu plus tard, les voyages de long cours, que permit d'entreprendre le perfectionnement de la boussole, contribuèrent à la révolution commencée dans l'art de la construction des vaisseaux par l'usage du canon.

parvint à les convertir en une sorte de paix qui devait durer vingt-huit ans, à partir de l'année 1396. C'était donner le temps à l'Angleterre de réparer ses forces épuisées et d'échapper à de grands embarras intérieurs.

Dès auparavant, une partie des plus braves et des plus dignes d'entre ceux qui avaient dû être de la grande expédition naguère préparée contre l'Angleterre, dans le besoin de se distraire de la cruelle déconvenue qu'on leur avait fait éprouver, ne trouvèrent rien de mieux que de ressusciter pour un moment les croisades, et d'aller dépenser leur courage et leur activité contre les adorateurs du Dieu de Mahomet. La France vit alors ses plus nobles soutiens, Jean de Vienne au milieu d'eux, s'embarquer d'abord pour les côtes de Tunis; et trois ans plus tard traverser l'Allemagne, aller au secours du roi de Hongrie, en guerre avec les Turcs, et assiéger Nicopolis. C'est dans la sanglante bataille qui fut livrée sous les murs de cette ville que l'amiral Jean de Vienne finit sa glorieuse carrière, à la tête de l'avant-garde des chevaliers français, le 26 septembre 1396. Sa vieille expérience avait prévu que la fougue et la présomptueuse confiance des jeunes seigneurs de France, qui ne voulaient pas attendre, pour engager le combat, l'arrivée de l'armée hongroise, entraîneraient leur perte entière. Philippe d'Artois, comte d'Eu et connétable de France, se montrait surtout fort impatient, et déclara qu'il ne voulait plus attendre. Le sire de Coucy demanda alors à Jean de Vienne ce qu'il convenait de faire : « Sire de Coucy, répondit le brave amiral, là où la vérité et la raison ne peuvent être ouïes, il faut bien que l'outrecuidance règne; mais puisque le comte d'Eu veut combattre et que nous ne pouvons le retenir, nous devons le suivre, fût-ce à la mort. » Jean de Vienne, qui savait bien qu'il prophétisait ainsi le sort prochain qui l'attendait, s'élança donc à la tête de son avant-garde, la bannière de

Notre-Dame en main. Il fit merveille d'armes dans cette lutte désespérée, et ne tomba enfin que fatigué de ses exploits et écrasé par le nombre. On trouva sur le champ de bataille ce noble guerrier en cheveux blancs, couvert d'anciennes cicatrices, mêlées à cent blessures récentes: il était étendu sur un monceau d'ennemis immolés de sa main, et tenait encore sa bannière serrée entre ses poings. Si l'on trouve ici, en passant, quelques mots sur cette bataille continentale de Nicopolis, c'est qu'elle achève de peindre la figure homérique de cet illustre amiral Jean de Vienne, qui est la plus vieille des gloires maritimes de la France.

Dans l'année qui avait suivi la conclusion de la grande trêve de vingt-huit ans entre Charles VI et Richard II, Brest avait été enfin restituée au duc de Bretagne, et Cherbourg au nouveau roi de Navarre, Charles III, qui la céda avec son comté d'Évreux, en 1404, au roi de France, contre le duché de Nemours. Les Anglais en voulurent beaucoup à Richard II de ces loyales, quoique tardives, restitutions; et ce ne fut pas une des choses que le comte de Derby sut le moins exploiter, quand il le détrôna et se fit proclamer roi d'Angleterre, en 1399, sous le nom de Henri IV. Un grand honneur avait été précédemment fait à Charles VI : la seigneurie de la ville et de la puissance maritime de Gênes lui avait été dévolue. Mais déjà les fréquents symptômes du dérangement de sa raison donnaient à craindre quelque grand renouvellement de calamités pour le pays.

CHAPITRE IX.

Période malheureuse, depuis l'entière démence de Charles VI jusqu'à la mort de ce roi. — Combat naval de juillet 1405. — Descentes sur les côtes d'Angleterre. — Descente des Anglais sur les côtes de Bretagne et de Normandie. — Expéditions des Bretons et des Normands. — Expédition du comte de la Marche. — Expédition du maréchal de Rieux. — Le sire de Savoisy. — Henri V, roi d'Angleterre, revendique la couronne de France. — Sa descente en France. — Siége d'Honfleur en 1415. — Ses suites. — La France livrée au roi d'Angleterre par la famille de Charles VI. — Prise de Cherbourg par les Anglais, en 1418 — Mort de Henri V et de Charles VI.

La démence de Charles VI était devenue incurable, et ce malheureux roi allait être définitivement livré à la merci de ses parents et de sa fatale épouse, Isabeau de Bavière. Si les princes avaient été moins désunis et s'ils avaient quelque peu secondé les vœux de la nation, en mettant à profit les querelles sanglantes qui avaient éclaté en Angleterre, sous le règne de Richard II, querelles que n'étouffa pas entièrement le triomphe de celui qui l'avait détrôné, nul doute qu'ils n'eussent épargné bien des maux à la France dans un prochain avenir. Mais, tout au contraire, ce fut entre eux à qui paralyserait les bons vouloirs que Charles VI montrait dans ses moments lucides. Bien que les divisions de l'Angleterre, missent Henri IV dans la nécessité de désirer pour un temps la continuation des trêves avec la France, il n'en appuya pas moins son pouvoir, dès le début, sur la haine du nom français. Les trêves d'ailleurs étaient tellement en opposition avec

les instincts des deux nations, qu'elles ne tenaient qu'à un fil et menaçaient à chaque instant d'être rompues par le plus petit incident, né des querelles que Français et Anglais se cherchaient incessamment sur mer. La mer était une immense arène où l'accord momentané des deux rois sur le continent jamais ne pouvait se faire admettre. Le roi d'Angleterre ne prit bientôt plus la peine de cacher qu'il n'attendait que d'avoir mis fin à ses embarras intérieurs, pour déclarer presque ouvertement la guerre. Sous le prétexte de s'opposer aux entreprises des corsaires, il chargea une flotte composée de dix gros vaisseaux et de nombre de bâtiments secondaires, de surveiller les côtes de France; il fit même une capture considérable dans les eaux de Bretagne. Ce fut alors que les Bretons reprirent d'eux-mêmes les armes, équipèrent trente vaisseaux de différentes grandeurs, sur lesquels ils montèrent au nombre de douze cents, et mirent à la voile, du port de Roscou, près de Saint-Paul-de-Léon, au mois de juillet de l'année 1403, pour aller à la recherche de la flotte anglaise. Ils apprirent qu'elle était à l'ancre vers le Ras; ils cinglèrent jusque-là, et, le soir même, ils la découvrirent. Le sire de Penhert, amiral de Bretagne (1), eut besoin de toute son autorité pour retenir l'ardeur des siens, qui voulaient attaquer les Anglais malgré la nuit qui s'avançait, et pour les obliger de remettre la partie au lendemain. Les Bretons, s'étant aperçus, dès le lever de l'aurore, que la flotte ennemie avait levé l'ancre pour les éviter, sépa-

(1) On voit qu'outre l'amiral de France, il y avait encore dans chaque duché maritime un amiral particulier, et qui ne dépendait en rien du premier. La Normandie, la Guienne, le Languedoc, la Provence, du temps de leurs ducs et comtes, eurent leurs amirautés spéciales, comme la Bretagne. Quelques-unes subsistèrent encore longtemps après la réunion de ces provinces à la couronne. En 1626, le duc de Guise se prétendait encore amiral de Provence, et ce ne fut qu'en 1695 que la charge d'amiral de Bretagne fut réunie à l'amirauté de France.

rèrent leurs vaisseaux en deux escadres, pour lui couper le chemin; Guillaume du Châtel eut le commandement d'une partie des vaisseaux, l'amiral de Bretagne garda celui de l'autre. Les Anglais, à la vue de cette manœuvre, divisèrent pareillement leur flotte en deux, et se disposèrent à accepter le combat qu'ils ne pouvaient éviter. Il dura de cette manière depuis trois heures du matin jusqu'à neuf. Alors les Anglais, ne pouvant plus soutenir par divisions l'effort des Bretons, rallièrent tous leurs vaisseaux pour essayer d'un autre genre de lutte. Aussitôt la flotte bretonne se rallia également, et le combat recommença plus pressé et plus terrible. Enfin les Anglais, qui avaient déjà perdu cinq cents des leurs, jetèrent leurs armes à la mer, soit pour ne passer que pour matelots et se faire épargner à ce titre, soit pour priver leurs vainqueurs de ce butin; mais les Bretons les y jetèrent eux-mêmes ensuite, sauf mille prisonniers environ, qui pouvaient se racheter; et ils rentrèrent au port en triomphe, suivis de quarante et un bâtiments dont ils s'étaient emparés.

Dans le même temps, un habitant de l'ancien comté de Guines, du nom de Guillebert de Frétin, vendit tout ce qu'il possédait, réunit toutes ses ressources et celles de ses amis, et vint à bout d'équiper deux vaisseaux, avec lesquels il osa défier le roi d'Angleterre en personne, et fit à ceux de cette nation une guerre de corsaire des plus actives et des plus heureuses.

Les Bretons, encouragés par leurs précédents succès, prenaient de plus en plus goût aux courses sur mer. Ils firent, en la même année 1403, des descentes dans les îles de Jersey, de Guernesey, de Wigth, et jusque dans Plimouth, dont ils forcèrent les habitants à se racheter, et rentrèrent dans leurs ports à la mi-septembre, avec un immense butin. Le roi d'Angleterre envoya contre eux son amiral, Guillaume de Wilford, avec une

flotte montée par six mille hommes. Wilford, usant de représailles, prit sur les côtes de Bretagne quarante bâtiments chargés de vin et d'autres marchandises qui arrivaient du Poitou, et en brûla un nombre égal ; opérant ensuite une descente sur les côtes, il porta sur quelques points non défendus le ravage et l'incendie. Les habitants des environs prirent tumultueusement les armes, et vinrent en désordre présenter le combat aux troupes anglaises, qui en eurent aisément raison. Après quoi, Wilford, s'étant rembarqué, navigua le long des côtes de Bretagne et de Normandie, s'emparant de tous les navires isolés qu'il rencontrait, et faisant de temps à autre des descentes sur la côte de France, pour incendier les moissons. C'était de part et d'autre un échange de ruines, dont souffraient affreusement les deux pays.

Cependant la principauté de Galles avait un nouveau prétendant dans la personne d'Owen Glendower, qui ne cessait d'appeler les Français à son aide, et qui comptait surtout sur l'appui des Bretons, enfants de même race que les Gallois. Le comte de la Marche fut destiné à passer la mer, pour aller à son secours, avec huit mille hommes, qui devaient s'embarquer à Brest. Mais le comte fut longtemps retenu par les plaisirs de Paris, et se laissa précéder par des gentilshommes bretons et normands, qui s'armèrent à leurs frais et se disposèrent à monter sur leurs propres vaisseaux. Toutefois, comme ils avaient appris que l'on trouvait mauvais à la cour de France qu'ils agissent de leur chef, ils députèrent auprès d'elle Guillaume du Châtel, pour obtenir son adhésion. Il paraît que toute son éloquence eut grand'peine à triompher des incertitudes de cette cour divisée et déjà à moitié vendue à l'Anglais. Au retour pourtant, de du Châtel, la flotte des Bretons et des Normands mit à la voile de Saint-Malo, sous son commandement et des sires

de Châteaubriand et de la Jaille, emportant avec elle deux mille chevaliers et écuyers, presque tous jeunes, et braves jusqu'à la témérité. Le nombre des chefs de l'expédition fut, dès le principe, une cause de désordre et d'insuccès, comme jamais cela ne manque. C'est sur mer surtout qu'il ne faut qu'une voix et qu'un ordre. L'un, contre l'avis des autres, commença par attaquer une flotte marchande d'Espagne, chargée de vins, malgré l'alliance qui existait entre les deux nations française et espagnole, et la pilla en véritable écumeur de mer. De durs propos, qui dégénérèrent en injures, furent alors échangés entre ceux qui n'avaient pas pris part à cette piraterie et celui qui s'en était rendu coupable. La division fut au comble, et les chefs se séparèrent pour aller aborder, chacun à sa guise et à son heure, au port de Darmouth, qui était le point de descente précédemment convenu. Les Anglais avaient été avertis, et se tenaient assemblés au nombre de plus de six mille hommes d'armes sur la grève. Là, ils creusèrent un fossé profond, ne laissant qu'un étroit passage, défendu par une garde avancée. Les Français, commandés par Guillaume du Châtel et la Jaille, parurent au nombre de deux cents hommes seulement. Les Anglais se tinrent derrière leur fossé, que le reflux avait laissé rempli d'eau. L'avis de du Châtel était d'attendre le reste des troupes et les archers, et de prendre les ennemis de côté plutôt que de front, en raison de leurs retranchements. La Jaille, jetant sur son collègue un coup d'œil mêlé de reproche et de dédain, lui dit : « Est-ce que tu as peur, du Châtel? » Du Châtel, à ces mots, n'écoutant plus la prudence et la sagesse qui lui avaient parlé intérieurement, s'élance sur le rivage, en criant à la Jaille : « Fais donc comme moi, et viens apprendre à mourir sans demander quartier. » La descente précipitée des deux cents Français jeta d'abord quelque trouble parmi les Anglais ; mais quand

ils virent que leurs adversaires manquaient d'archers, ils comprirent que cette descente inopportune était pure jactance et fanfaronnade, et firent une furieuse décharge de flèches et de toutes sortes de traits. La garde du seul passage qu'ils avaient laissé fut en outre doublée si à propos, que les Français ne purent avoir aucune espérance de le forcer. Afin de prendre les Anglais de côté, puisqu'il devenait désormais impossible de les avoir de front, quelques-uns se hasardèrent à franchir le fossé, sans le sonder auparavant; ils furent ou submergés par l'effet de la pesanteur de leurs armes, ou accablés par le nombre de leurs ennemis. La valeur des deux cents Français, digne pourtant de s'être exercée avec des chances meilleures, ne réussit qu'à faire payer chèrement leur vie; on dit qu'ils laissèrent, avant d'expirer, près de quinze cents Anglais sur la grève. Guillaume du Châtel, entre autres, abattait d'une pesante hache d'armes, qu'il maniait avec une rare dextérité, tout ce qui se présentait à portée de son bras; les forces enfin venant à lui faillir, on lui cria de se rendre : « Non, répondit-il, en jetant un regard sur la Jaille, je ne veux ni grâce, ni merci; c'est ainsi que je l'ai juré. » Et il tomba percé de mille traits, en essayant toujours de frapper l'ennemi de son bras épuisé. Il respirait encore; les Anglais, fiers d'une telle conquête, l'emportèrent à la ville, pour lui faire prodiguer des soins, et en obtenir par la suite une importante rançon. Ce fut inutile : au premier appareil, il succomba. Tout ce qui ne périt pas des deux cents Français fut pris et envoyé au roi d'Angleterre. C'étaient, pour la plupart, des gens de race puissante et riche, qui purent se racheter à prix d'or. Les gentilshommes français du reste de la flotte, malgré leurs divisions, apprirent cette catastrophe avec consternation. Dans le premier mouvement, ils voulaient aller venger sur l'heure et au même lieu la perte de leurs compagnons d'armes;

mais les sages conseils de l'un d'entre eux, homme d'autorité, les engagèrent à différer l'exécution de leur projet, jusqu'à ce qu'ils eussent un chef capable de réunir tant d'esprits qui s'entendaient si peu. L'île de Wigth n'échappa pourtant pas à leur colère ; ils la ravagèrent en revenant.

Les seigneurs de la Roche-Guyon et de Bacqueville, de leur côté, avec deux cents chevaliers normands, avaient tenté une malencontreuse descente dans l'île de Portland ; ils s'étaient vus inopinément entourés par mille à douze cents Anglais, et avaient été tous faits prisonniers.

Les Bretons avaient toujours à cœur de prendre une éclatante revanche. En moins d'un mois, le frère de Guillaume. Tanneguy du Châtel, qui acquit depuis une si grande célébrité historique, équipa une nouvelle flotte, avec l'aide de quatre cents gentilshommes dévoués, qui reprirent la mer avec lui. Ils cinglèrent droit vers Darmouth, où, depuis la dernière affaire, on se tenait dans la plus complète sécurité, débarquèrent à l'improviste, et entrèrent dans la ville, qui ne leur opposa aucune résistance, et qu'ils réduisirent en cendre. Durant deux mois encore, ils coururent une partie de la côte d'Angleterre, faisant expier, à la sauvage manière du temps, par l'incendie et le fer, la mort de Guillaume du Châtel et des deux cents chevaliers français.

Au milieu de tous ces préludes de la grande guerre qui devait bientôt éclater, le roi d'Angleterre faillit une fois être pris par des corsaires français, en se rendant par mer du comté de Kent dans celui de Norfolk. Quatre vaisseaux, chargés de ses bagages, furent capturés, et celui qu'il montait eut toutes les peines du monde à échapper par la fuite.

Enfin le comte de la Marche se disposa à quitter Paris et à se rendre à Brest, où l'attendaient les vaisseaux qui devaient le transporter, lui et ses troupes de débarquement, en Angleterre. Une flotte anglaise, après avoir

manqué la Rochelle, cingla vers les côtes de Bretagne, dans le dessein de mettre le feu aux vaisseaux que l'on armait à Brest. Elle débarqua son monde non loin de Guérande; mais les Anglais furent si vigoureusement reçus par le maréchal de Rieux, qu'ils durent se rembarquer précipitamment, après avoir laissé sur la place leur commandant en chef, que Tanneguy du Châtel, toujours occupé de venger la mort de son frère, avait étendu roide et sans vie d'un seul coup de hache.

La saison était désormais trop avancée pour que le comte de la Marche, qui avait perdu dans les fêtes le temps favorable, passât dans le pays de Galles: d'ailleurs il paraît qu'une partie de ses troupes de débarquement avait déserté, et que l'autre était découragée par tant de lenteurs. Il se contenta de faire quelques descentes sur les côtes méridionales de l'Angleterre. Il voulait d'abord aller débarquer à Darmouth, mais les vents s'y opposèrent. Ce contre-temps lui valut pour un moment une apparence de bonne fortune. Il aperçut sept bâtiments anglais remplis de marchandises, qui se rendaient à Plimouth; aussitôt il leur donna la chasse; ceux qui les montaient n'eurent rien de si pressé que de se jeter dans leurs canots, abandonnant navires et biens aux Français. Après cette capture, le comte de la Marche fit voile vers Plimouth, où, ayant opéré sa descente, il saccagea la ville par le fer et le feu. Une autre descente eut immédiatement lieu dans l'île de Wigth, à travers laquelle, trois jours durant, de semblables ravages furent promenés. Mais, à la nouvelle du rassemblement d'une flotte anglaise supérieure en nombre à la sienne, le comte de la Marche, regrettant déjà les plaisirs qu'il avait quittés, prit le parti de revenir en France. A peine était-il remonté sur sa flotte, qu'une grande tempête fut soulevée, qui dura autant de jours qu'il en avait employé à ravager la malheu-

reuse île de Wigth; elle causa la perte de douze de ses vaisseaux avec les matelots et les troupes qu'ils avaient à bord. Le reste de la flotte n'atteignit qu'avec peine, et dans le plus grand délabrement, le port de Saint-Malo. Cette année était mort Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, dont le fils et héritier, Jean-sans-Peur, par sa rivalité avec le duc d'Orléans, devait être si fatal à la France.

L'année suivante, 1405, une expédition résolue et payée par des habitants de la province, partit des côtes de Bretagne pour exécuter le traité conclu entre la France et le prétendant de Galles. Le maréchal de Rieux, Renaud de Hangest, grand maître des arbalétriers, et le Borgne de la Heuse, allèrent débarquer, avec deux mille six cents hommes d'élite, à Milford, dans le comté de Pembroke, où une petite armée de Gallois, commandée par le prétendant, se joignit à eux; ils s'emparèrent de Picton, de Saint-Clair, de Caermarthen et de Cardighan, et ravagèrent une vaste étendue de pays. Pendant huit jours entiers, ils ne furent séparés du roi d'Angleterre et de son armée que par une vallée. On s'observa longtemps, chacun attendant que son adversaire attaquât le premier, et sacrifiât ainsi sa position; mais le roi d'Angleterre prit à la fin le parti de se retirer. Quelques détachements de Français et de Gallois furent alors envoyés pour inquiéter sa retraite, et lui firent supporter plusieurs pertes. Ce ne fut que l'approche de l'hiver qui engagea le maréchal de Rieux et ses compagnons d'armes à se rembarquer pour revenir en Bretagne. L'Angleterre garda un long et cruel souvenir de leur descente; mais ce que ses propres soldats avaient fait en France n'autorisait que trop de si terribles représailles.

De son côté, le sire de Savoisy, fameux par sa querelle avec l'Université, voulant illustrer l'exil auquel on l'avait condamné par des faits d'armes, équipa deux vaisseaux, à

l'aide desquels il fit des courses contre les Anglais, et ravagea l'île de Wigth, qui, en raison de sa position, était le lieu où l'on ne manquait jamais de venir braver l'Angleterre, et toujours était un des premiers holocaustes que choisissait la vengeance des Français.

Plusieurs années d'horribles querelles intérieures s'étaient passées depuis lors; et, dans ce déplorable état, la France avait laissé échapper de ses mains la ville et l'état maritimes de Gênes, quand les deux partis, Armagnacs ou Orléanistes et Bourguignons, qui désolaient ce pays, appelèrent tour à tour l'étranger, et, qui pis est, l'Anglais, à l'aide de leurs prétentions rivales. L'Anglais passait toujours du côté de celui qui offrait le plus d'avantages. On alla jusqu'à traiter avec lui du démembrement de la France; et c'étaient les princes mêmes de la famille royale qui se faisaient les auteurs ou les complices de ces abominables trahisons contre la nation, contre leur propre sang. Henri IV d'Angleterre ne les put mettre à profit comme il l'aurait désiré, assez occupé qu'il fut presque tout le temps de son règne des discordes de son royaume.

Mais, en 1413, son fils, Henri V, lui succéda, qui avait tous les instincts, toutes les passions d'un conquérant; mieux assis que son père sur le trône, il eut l'œil sans cesse ouvert sur les divisions de la France, les couva, les échauffa, et pendant ce temps fit d'immenses préparatifs de guerre. Lorsque le moment lui parut opportun, au mois d'août 1415, il s'embarqua avec une armée de cinquante mille hommes, sur une flotte composée de quinze à seize cents navires de toutes sortes, dont une grande partie avait été affrétée par lui de la Hollande et de la Zélande. Bientôt il pénétra sans obstacles dans l'embouchure de la Seine, entre Harfleur et Honfleur, et il put effectuer son débarquement et celui de ses troupes sur la rive droite, comme s'il mettait

le pied sur son propre domaine et ne devait trouver personne pour lui en disputer la possession. Il y avait en France plusieurs gouvernements à la fois, qui se contrariaient, qui se faisaient une guerre acharnée, ou plutôt il n'y en avait aucun.

Les Anglais, aussitôt leur débarquement, allèrent mettre le siége devant Harfleur, qui était alors considérée comme la clef de la Normandie. Cette ville n'avait pour défenseurs, outre ses habitants, que trois à quatre cents hommes d'armes, commandés par les sires d'Estouteville et de Gaucourt, qui s'étaient enfermés dans les murs; mais la place était très-forte pour le temps, et les citoyens d'Harfleur avaient en eux l'amour du pays et la haine de l'Anglais. Le 22 août, l'ennemi ouvrit ses batteries, avec le gros canon qu'il avait débarqué, lançant sur la ville d'énormes boulets de pierre, qui écrasaient les maisons. Les assiégés ne désespérèrent pas d'eux-mêmes; d'Estouteville et de Gaucourt conduisirent avec succès plusieurs brillantes sorties, et se flattaient, de même que les habitants, d'être prochainement soutenus par l'armée royale, rassemblée à Vernon. Les uns et les autres furent cinq semaines dans cette attente de chaque jour, se signalant par maints exploits et supportant avec constance tous les maux d'un long siége. Enfin, pressés de toutes parts, manquant tout à la fois de munitions et de vivres, ils furent obligés de convenir avec le roi d'Angleterre, par l'intermédiaire de d'Estouteville, capitaine de la place, qu'ils se rendraient si, dans un délai de trois jours, ils n'étaient secourus par le roi ou le dauphin en personne. D'Estouteville obtint un sauf-conduit pour aller à Vernon, faire connaître cette capitulation si honorable et encore si pleine d'espérances. Il eut toutes les peines du monde à parvenir jusqu'au malheureux Charles VI, dont la réponse, ou plutôt celle de son chancelier fut évasive. D'Estoute-

ville revint dans Harfleur, la mort dans l'âme et maudissant l'entourage du monarque en démence. Le 22 septembre, à l'expiration du délai fixé par la capitulation, il fallut bien rendre la ville. Mais tous ne se résignèrent pas encore; il en fut qui firent jusqu'à la mort une résistance désespérée, et il fallut que les Anglais livrassent un dernier assaut. Henri V en fit un prétexte pour traiter la garnison et les habitants avec une rigueur extrême : les chevaliers et les plus riches bourgeois d'Harfleur furent mis à la rançon; les autres furent obligés de sortir de leurs murailles, sans charrettes, ni fardeaux, et seulement avec chacun un bâton au poing, comme dit la chronique. Henri V abandonna leurs maisons au pillage.

Le temps qui s'était écoulé depuis le débarquement des Anglais jusqu'à la reddition d'Harfleur aurait suffi à un gouvernement à demi organisé pour sauver la France, d'autant que l'armée ennemie avait beaucoup souffert du siége, et que la dyssenterie s'était mise dans ses rangs. Mais la France était définitivement livrée, et un mois environ après la prise d'Harfleur, qui lui avait ouvert les chemins du pays, Henri V gagnait sur les troupes démoralisées du triste fantôme de roi errant à travers la France au caprice de ceux qui s'en étaient emparés les derniers, la bataille continentale d'Azincourt, dont les conséquences devaient être plus désastreuses encore que celles des journées de Crécy et de Poitiers. Le roi d'Angleterre put désormais retourner dans son île, y faire célébrer son triomphe, et laisser, non pas même à ses lieutenants, mais à la propre famille de Charles VI le soin d'achever son œuvre. C'était entre les princes de cette famille à qui vendrait la France aux meilleures conditions pour sa propre personne.

En 1417, Henri V, qui n'avait pas laissé son absence même stérile pour lui, repassa en France. Le 1er août, il prit terre

au-dessous d'Honfleur, vers le confluent de la Touque et de la Seine. Honfleur et Caen, qui se trouvaient alors sans garnison, furent obligés de capituler aux meilleures conditions; toutefois les châteaux de ces deux villes ne se rendirent que plusieurs mois après. Cherbourg, qui était devenue la plus forte place du littoral de Normandie, tint pendant trois mois, malgré le traître et lâche dénûment dans lequel les princes l'avaient laissée. Rouen, investie par toutes les forces de Henri V, au mois de juin 1418, et presque réduite au seul secours de ses habitants, commandés par le brave et infortuné Alain Blanchard, qui fut décapité à la suite du siége, fit une admirable défense, et n'ouvrit ses portes qu'au mois de janvier 1419, après avoir vainement crié le grand *haro* contre les princes du sang qui n'avaient souci d'elle, et lui faisaient dire de se rendre aux meilleures conditions. Henri V rentra ainsi en possession de Rouen et du duché de Normandie, deux cent quinze ans après que la conquête en avait été faite sur ses ancêtres par Philippe-Auguste. La France à cette nouvelle jeta un long, mais inutile cri de détresse. Elle était alors impuissante à se gouverner par elle-même, et ses maîtres, indifférents à tout, hormis à leurs sanglantes vengeances l'un contre l'autre, n'avaient ni oreilles ni cœur pour l'entendre. C'est à un tel tableau surtout que l'on sent pour les nations l'impérieux besoin d'un gouvernement qui fonctionne en dehors des infirmités et des dissensions des familles régnantes.

Le 10 septembre 1419, Jean-sans-Peur, coupable précédemment du meurtre du duc d'Orléans, fut assassiné lui-même, dans une conférence avec le jeune Dauphin, sur le pont de Montereau; et le nouveau duc de Bourgogne, son fils, pour venger sa mort, prit l'engagement formel de faire donner au roi d'Angleterre la couronne de France. La reine Isabeau de Bavière, trahissant le propre fruit de son sein, le

Dauphin Charles, son fils, à peine âgé de dix-sept ans, se chargea d'obtenir de son malheureux époux la sanction de cette audacieuse trahison ; et le 21 mai 1420, le traité de Troyes fut signé. Philippe de Bourgogne ouvrit les portes de la capitale du royaume au monarque anglais, qui daignait se contenter du titre de régent jusqu'à la mort de Charles VI, mort bien espérée toutefois, mais qu'il ne vit pas : car il succomba lui-même à Vincennes, le 31 août 1422, et son espèce de pupille en cheveux blancs ne s'éteignit que le 21 octobre suivant.

CHAPITRE X.

Avénement de Charles VII. — Fin des succès des Anglais et retour de la fortune aux Français.— Défaites successives des Anglais et de leurs partisans.— Réconciliation de Philippe de Bourgogne avec le roi de France.— Siége de Calais par le duc de Bourgogne.— Aventure arrivée à deux gabares anglaises. — La province maritime de Normandie soulevée contre l'étranger. — Succès du maréchal de Rieux dans cette province. — Nouveau siége d'Harfleur par les Anglais.— Dieppe délivrée par le dauphin. — Trèves.— Reprise des hostilités.— Succès de Dunois en Normandie.— Cherbourg reprise.— Les Anglais expulsés de toute la Normandie. — Leurs défaites en Guienne. — Prise de Blaye et soumission de Bordeaux. — Les Anglais introduits de nouveau dans Bordeaux par trahison. — Leur expulsion définitive de la Guienne. — Calais seul leur reste en France.

Le frère du feu roi Henri V, le duc de Bedford, qui avait été lui-même salué par ses compatriotes du titre de lord-protecteur d'Angleterre et de France, pendant la minorité de son neveu, faisait proclamer Henri VI dans la basilique de Saint-Denis; tandis que le dauphin, fils de Charles VI, que les Anglais et le parti du duc de Bourgogne appelaient, par dérision, le petit roi de Bourges, mais qui n'en était pas assurément réduit à cette ville, comme cela le donnerait à entendre, tenait toujours derrière la Loire, et se faisait, de son côté, proclamer légitime et seul roi de France, sous le nom de Charles VII.

Bedford, au commencement de sa régence, avait soumis plusieurs places de Picardie, et entre autres le Crotoy, qui ne se se rendit qu'après un long siége. Mais, peu d'années après, Jeanne d'Arc, aidée de quelques vaillants capitaines

restés fidèles à la cause de la France, et de courageux habitants, chassait les Anglais de devant Orléans; puis elle gagnait sur eux la bataille de Patay, et le sort des armes changeait complétement de face. Dans le cours de l'année 1429, le duc de Bedford, découragé, remit à Philippe de Bourgogne, son beau-frère, la régence de la partie de la France qu'il occupait, moins le gouvernement de Normandie qu'il se réserva. Ce fut en vain qu'il fit monter, à Rouen, sur le bûcher la grande et infortunée Jeanne d'Arc; en vain que, pour contre-balancer le sacre de Charles VII, qui avait eu lieu, dans Reims, le 17 juillet 1429, il fit couronner, le 16 décembre 1432, le jeune Henri VI d'Angleterre dans l'église Notre-Dame de Paris : il finit ses jours à Rouen, au mois de septembre 1435, en voyant de ses yeux mourants la France lui échapper de toutes parts. Le 21 du même mois, Philippe de Bourgogne, pressé par sa noblesse, pressé par les remords que lui causait sa longue et héréditaire trahison, et aussi par le souvenir de son titre de Français, qui le faisait encore tressaillir malgré lui, signait le traité d'Arras qui le réconciliait avec Charles VII. Trois jours après, Isabeau de Bavière terminait sa vie maudite dans le dédain de tous. Les ennemis de la France, aussi bien ceux du dehors que du dedans, s'amendaient ou s'en allaient ainsi l'un après l'autre; malgré le mauvais vouloir de quelques princes encore, les choses rentraient peu à peu dans leur état normal. Au mois d'avril 1436, les habitants de Paris introduisirent le connétable de France, Arthur de Bretagne, comte de Richemont, dans leur ville, que les Anglais quittèrent par capitulation; ils s'embarquèrent sur la Seine, au milieu des huées du peuple, pour être transportés à Rouen.

Le duc de Bourgogne, qui avait à prouver qu'il était fidèle à ses nouveaux engagements, investit Calais et fut sur le point de la reprendre; mais cette ville ne devait pas revenir

encore à la France. Le duc de Bourgogne, mal secondé par ses sujets de Flandre, leva le siége, au bout d'un mois, le 31 juillet 1436. En revanche, dans le même temps, la ville du Crotoy, en Picardie, était reprise d'assaut; mais le fort qui commandait la place resta encore au pouvoir des Anglais. Ceux-ci avaient deux gabares, avec lesquelles ils inquiétaient continuellement les habitants d'Abbeville, et particulièrement les pêcheurs. Les Abbevillais jouèrent à ce sujet à leurs ennemis un plaisant tour; plusieurs d'entre eux se rendirent, de nuit, avec un bateau, aux abords du Crotoy, et, se jetant à la nage, grappinèrent les deux gabares anglaises par-dessous l'eau; puis, au moyen de longues cordes attachées aux grappins, ils les amenèrent à Abbeville. Le lendemain matin, les Anglais du fort du Crotoy furent bien stupéfaits et dépités de ne plus voir leurs navires; les rieurs n'étaient pas parmi eux. En masse ou en détail, tout se tournait contre l'étranger.

Dès l'an 1434, les communes de Normandie s'étaient soulevées contre les Anglais et leurs garnisons, et avaient ainsi singulièrement facilité les opérations du maréchal de Rieux, qui s'était rendu maître, au nom de Charles VII, de la plupart des villes et forteresses de cette importante province maritime, entre autres de Dieppe, de Fécamp et d'Harfleur. Mais l'année 1437 et l'année 1440 détruisirent en partie l'œuvre de 1434, sur le littoral de la Normandie. Les Anglais s'emparèrent de nouveau de Fécamp, et firent une fois encore supporter un rude siége à la ville d'Harfleur, si dévouée à la patrie. Jean d'Estouteville et les habitants déployèrent le même zèle, la même énergie, le même courage qu'à l'époque de la première descente de Henri V; mais, après quatre mois d'une courageuse résistance, Harfleur, en proie à la plus affreuse disette, dut rouvrir ses portes à l'étranger; et ses braves et infortunés habitants, par

suite de la nouvelle capitulation, sortirent des murs, comme précédemment, un bâton à la main pour tout bagage.

Les Anglais, commandés par le fameux Talbot, investirent de nouveau Dieppe, au nombre de cinq mille, dans les premiers jours de novembre 1442. Dunois réussit à introduire un secours dans la ville. Mais Talbot, s'étant emparé du fort de Charles-Mesnil, sur la montagne de Polet, parvint ainsi, presque aussitôt après, à couper toute communication à Dieppe, dont le blocus dura près de neuf mois. Heureusement que le dauphin, fils aîné de Charles VII, qui fut depuis Louis XI, arriva avec un corps d'armée, força les lignes ennemies, entra dans la ville le 14 août 1443; puis, faisant une vigoureuse sortie, emporta d'assaut le fort de Charles-Mesnil, tua quatre cents Anglais, et fit lever le siége. Le duc Jean de Sommerset arrivait, avec cinq mille autres Anglais, au secours de Talbot; mais il était trop tard, le duc fut obligé de se rembarquer avec son monde.

Épuisés de part et d'autre par des guerres si longues et si acharnées, les Anglais et les Français se concédèrent un mutuel répit, au mois de mai de l'année suivante, pour reprendre haleine et se disposer à terminer définitivement la querelle. En 1449, Dunois et le duc de Bretagne, dirigé par son oncle le connétable de Richemont, recommencèrent les hostilités, en reprenant plusieurs places de la Normandie; Rouen ouvrit avec une joie extrême ses portes à Charles VII, et Talbot, le plus célèbre des capitaines anglais, capitula dans le château et fut fait prisonnier. Au mois de décembre suivant, on résolut de déloger de nouveau l'étranger de la ville d'Harfleur. Charles VII en personne, avec toute sa suite, vint jusqu'à une demi-lieue de la ville, et Dunois entreprit le siége avec six mille cavaliers et quatre mille archers, tandis que vingt-cinq vaisseaux gardaient l'embouchure de la Seine; ce qui prouve que la France avait

profité de la dernière trêve pour relever quelque peu sa marine anéantie. Les Anglais capitulèrent promptement et se rembarquèrent le 4 janvier 1450. Au mois de février suivant, Honfleur fut aussi reprise. Restait encore à l'ennemi, dans la Normandie, la plus forte ville du littoral, Cherbourg, où un général illustre, Thomas Kyriel, débarqua au mois de mars, avec un corps d'armée de trois mille hommes d'élite, qui se grossit considérablement de tous les Anglais dispersés dans la province. Le 15 août de la même année, ils perdirent la mémorable bataille continentale de Fourmigny, dans laquelle Thomas Kyriel fut fait prisonnier, et rien ne s'opposa plus au siége de Cherbourg, dernier refuge des Anglais, de ce côté du pays. La place était très-forte, la garnison très-nombreuse. Mais, à cette époque, l'artillerie française, naguère si inférieure à celle de l'étranger, était devenue la première du monde, et servait déjà avec une grande habileté à résoudre toutes les questions de défense et d'attaque. Les assiégés ne virent pas sans un grand étonnement les canonniers français dresser une de leurs batteries en un endroit au-dessus duquel les eaux de la mer s'élevaient par intermittences; à l'approche de la vague, ils couvraient la lumière et la bouche de leurs pièces avec des peaux graissées; et dès que le flot s'était retiré, ils revenaient à la charge, retiraient leur appareil, et recommençaient le feu. Le pays eut à regretter durant ce siége, qui se faisait à la fois par terre et par mer, l'amiral de France, Prégent de Coëtivy et de Retz, qui fut tué d'un coup de canon en donnant vaillamment ses ordres. Le 22 août, les Anglais repassèrent la Manche, après avoir capitulé dans la place.

Toute la Normandie étant purgée de la présence de l'étranger, Charles VII passa à une autre province maritime, à la Guienne, dont il prétendait à bon droit aujourd'hui déshériter le roi d'Angleterre, qui avait voulu le dépouiller lui-même de

tout son royaume. Dunois prit le commandement de l'armée française, obtint de rapides succès, fit capituler les places qui tenaient garnison anglaise, reprit la ville et le château de Blaye, et se fit ouvrir les portes de Bordeaux le 23 juin 1451. Au mois d'août suivant, il assiégea et prit Bayonne. Il est vrai que l'année suivante, Talbot, qui avait recouvré la liberté, fit une descente auprès de Bordeaux, et fut introduit par trahison dans la ville avant même que les soldats de Charles VII eussent soupçonné son arrivée, faisant ainsi prisonniers le sénéchal de Guienne, le sous-maire de Bordeaux et presque toute la garnison française. A la nouvelle du succès de Talbot, et des efforts de ce capitaine pour soulever la Guienne au nom des droits de son souverain, comme héritier des Plantagenets, sinon comme prétendant au trône de France, quatre-vingt-six bâtiments armés firent voile de l'Angleterre pour approvisionner Bordeaux, et soutenir ces débuts favorables à l'étranger. On allait entrer en hiver; les Français battirent d'abord en retraite: mais, dès le printemps, ils furent les premiers à commencer l'attaque. La fortune ne les avait pas quittés pour longtemps. Talbot fut battu et tué; ce qui put échapper des Anglais demanda quartier; et, le 19 octobre, Charles VII en personne prit possession de Bordeaux et de la flotte anglaise, qui était à l'ancre au-dessous de la ville

Dès lors il ne resta plus en France aux Anglais que les villes de Calais et de Guines. Charles VII négligea de les reprendre, en raison des prétentions que faisait valoir personnellement sur elles le duc de Bourgogne, dont l'attachement à la commune patrie n'était pas encore si désintéressé et si bien démontré, que le roi de France se chargeât d'augmenter sa puissance déjà trop grande. Les rois d'Angleterre, réduits à deux places sur le continent, comme souvenir des désirs de conquête de leurs prédécesseurs, et aux îles de Jersey,

Guernesey, et petites dépendances, comme souvenir de leur origine française, purent méditer désormais sur la maxime : « Qui trop embrasse, mal étreint. » Pour avoir ambitionné tout le royaume de France, ils avaient perdu leurs plus belles et héréditaires possessions ; et s'il est vrai qu'en toutes choses il ne faille considérer que la fin, les tentatives et les triomphes mêmes d'Édouard III et d'Henri V avaient été un désastre pour leurs héritiers. Comme résultat net, les conquérants ce furent encore les Français.

CHAPITRE XI.

Événements maritimes qui suivirent l'expulsion des Anglais de France. — Descente à Sandwich.— Événements de Gênes à la fin du règne de Charles VII.— La France mêlée aux querelles de la rose blanche et de la rose rouge, en Angleterre. — Les ducs de Bourgogne et de Bretagne, Charles le Téméraire et François II, appellent le roi d'Angleterre, Édouard IV, en France. — Dénoûment que Louis XI donne à cette tentative. — Louis XI réunit plusieurs provinces nouvelles au domaine de la couronne, entre autres la Provence. — Il laisse à son successeur le soin de faire valoir les prétentions qui lui sont léguées sur Naples et les Siciles. — La France aide au changement de la maison régnante d'Angleterre. — Position de la Bretagne à l'égard du reste de la France, au commencement du règne de Charles VIII. — Henri VII d'Angleterre veut attaquer la France. — Il est obligé de faire sa paix.

Enfin l'Angleterre, humiliée, vaincue, ne tarda pas à recommencer à connaître chez elle-même les misères et les maux qu'apporte avec soi l'étranger. Au mois d'août 1457, le sire de Brézé, sénéchal de Normandie, et le capitaine d'Évreux firent voile de Dieppe et d'Harfleur, et opérèrent, avec quelques troupes, une descente à Sandwich, dans le comté de Kent. Trois cents Anglais périrent dans le combat qui s'engagea; la ville de Sandwich fut prise et livrée au pillage par les vainqueurs, qui s'emparèrent en outre de plusieurs vaisseaux anglais. Les Français se rembarquèrent avec la marée qui suivit celle qui les avait amenés, emportant un butin considérable

Cependant l'attention de la France, délivrée du côté de l'Océan, se reportait vers la Méditerranée. C'était le temps où un prince du même sang que les Valois, René, duc d'An-

jou et de Lorraine et comte de Provence, qui n'avait pas abdiqué ses prétentions sur Naples et les Siciles, disputait à la maison d'Aragon, sinon par lui-même, au moins par Jean, son fils, duc de Calabre, les quelques débris qu'il avait conservés de ce royaume. C'était aussi le temps où la seigneurie de Gênes ayant été de nouveau dévolue au roi de France, ceux-là mêmes qui la lui avaient donnée conspiraient pour la lui enlever. En 1461, une insurrection força Louis de la Vallée et les Français qu'il commandait à se retirer de la ville de Gênes, dans la forte enceinte du Castelletto. A cette nouvelle, une armée de six mille hommes fut embarquée dans les ports de Provence, et envoyée contre les rebelles ; elle descendit à Savone, s'avança sans encombre jusqu'au près de Gênes, et la flotte qui l'avait amenée alla jeter l'ancre à peu de distance de cette ville. L'ennemi vint bientôt à la rencontre des Français, qui furent obligés de regagner, avec perte, leurs vaisseaux. Le Castelletto fut évacué ; la flotte française regagna les ports de Provence. Savone resta néanmoins au pouvoir de Louis de la Vallée, qui fut chargé de conserver cette position à la France, comme un point de descente pour des jours plus favorables. On regrette que la vie triomphante de Charles VII ait été, dans sa dernière année, témoin de cet échec. Les affaires de la France dans la Méditerranée et sur les côtes d'Italie en restèrent là pour une assez longue suite d'années. René, duc d'Anjou, comte de Provence et roi titulaire des Siciles, s'occupa moins désormais de guerroyer que de donner quelque bonheur à ses provinces de France ; il rendit à Marseille toute sa splendeur.

Il y avait eu une velléité de retour de guerres dans la mer qui sépare l'Angleterre de la France. C'était au fort des grandes querelles anglaises, si célèbres sous les noms de la Rose blanche et de la Rose rouge ; ce furent, à cette épo-

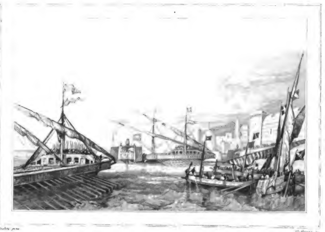

que, le roi de France, Louis XI, et son puissant rival Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, qui firent ou qui défirent, au gré de la protection accordée par eux à l'un ou à l'autre, tantôt Henri VI, tantôt Édouard IV, qui se disputaient le trône d'Angleterre. Le protégé de Charles le Téméraire, Édouard IV, finit par l'emporter. C'était évidemment un grand échec pour Louis XI. Le nouveau duc de Bretagne, François II, s'en trouva encouragé à la révolte ; et renouvelant les félonies de quelques-uns de ses prédécesseurs, il osa signer, en 1472, un traité avec Édouard IV, par lequel il appelait ce prince son souverain seigneur, et s'engageait à lui tendre la main pour qu'il entreprît au printemps suivant la conquête de la France. Déjà le duc avait accueilli mille hommes d'armes anglais, conduits par Richard d'Arleston : en 1474 il en reçut avec le même empressement deux mille autres, qui vinrent débarquer à Saint-Malo et à Treguier : ils étaient amenés par le sire de Duras, émigré gascon, traître à son pays, qui de là noua et dirigea de nombreuses intrigues pour faire soulever la Guienne en faveur du roi d'Angleterre. Charles le Téméraire était le chef de la nouvelle ligue contre la commune patrie. Édouard IV promit de descendre en France le 1er juillet 1475 à la tête de dix mille anglais. Louis XI, sans trop s'émouvoir de tout ce bruit, mais en prenant toutefois ses précautions, chargea son amiral de prévenir le débarquement qu'il croyait que les Anglais feraient à la Hogue ; et, par un habile retour de sa politique, il trouva moyen de détacher le duc de Bretagne, au moins ostensiblement, de la ligue, et de lui faire renvoyer les étrangers que ce prince avait été le premier à recevoir dans ses ports. Le duc de Bourgogne, dont la puissance marchait d'ailleurs à cette époque presque de pair avec celle du roi de France, resta seul ouvertement en appui à Édouard IV, qui, après avoir débarqué non à la Hogue, mais dans sa ville de

Calais, envoya son héraut réclamer de Louis XI la couronne de France. Louis sourit, répondit sans colère au héraut, et le renvoya avec trois cents écus et trente aunes de velours. Édouard, qui était venu avec quinze cents hommes bardés de fer, quinze mille archers à cheval, beaucoup de gens de pied et une nombreuse artillerie, reçut à Calais le duc de Bourgogne, qui lui promit de le faire incessamment sacrer dans Reims ; il reçut aussi les agents secrets du duc de Bretagne, qui le pressèrent de commencer l'attaque. Édouard IV ne se tenait pas si assuré de son succès que ses alliés feignaient de l'être, et ne tarda pas à s'apercevoir que le duc de Bourgogne voulait bien se servir de lui, mais au fond n'avait nulle envie de le reconnaître pour suzerain. Comme il cheminait, de Calais à travers l'Artois et la Picardie, avec Charles le Téméraire, il remarqua, non sans un grand dépit concentré, que son allié avait toujours soin qu'il passât sous et non dans les murs des villes, et qu'il affectait même d'en faire fermer les portes à l'approche des troupes anglaises. A peine arrivé à Saint-Quentin, le roi d'Angleterre, se croyant trahi et n'ayant déjà plus qu'une armée épuisée avant de combattre, changea tous ses plans, et offrit de traiter avec celui-là même qu'il était venu pour détrôner. Il commença par faire dire qu'il bornerait ses prétentions à la Guienne et à la Normandie, provinces sur lesquelles, assurait-il, ses droits étaient incontestables : Louis XI fit répondre, avec une politesse extrême, qu'il lui était vraiment impossible d'obtempérer à une demande d'ailleurs si réservée. Édouard IV alors dit qu'il se contenterait rigoureusement de la Guienne, ce bel héritage des Plantagenets, qui eût si bien servi à perpétuer, entre les mains des rois d'Angleterre, le souvenir reconnaissant de leur origine française : Louis XI répondit à cela par des discours de plus en plus aimables, mais tout aussi creux pour Édouard. Enfin Louis XI, pour mettre

fin aux négociations, conclut par l'union de son fils avec la fille du monarque anglais; le traité de Pecquigny fut signé par les deux rois; Édouard dénonça lui-même à Louis ses ennemis; et tout ce grand armement, tous les plans de conquête des anglais se dénouèrent comme une comédie, par un mariage.

Le duc de Bretagne, François II, fut trop heureux, peu de temps après, de faire une paix plus sincère avec son véritable suzerain. Quant à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, Louis XI en était débarrassé le 5 janvier 1477, devant Nancy, par les soins de René II, duc de Lorraine; et, profitant de l'occasion, le monarque faisait saisir sur l'heure tous les États de la domination de son défunt ennemi, pour les réunir au domaine de la couronne, et mettre ainsi fin à la plus redoutable de ces ambitions jalouses et rivales qui avaient tant de fois amené l'étranger en France. La ruine des grands vassaux était presque toujours le signal de la résurrection du pays et de l'extension de son influence au dehors. Une conquête non moins profitable, mais plus pacifique que celle des États du duc de Bourgogne, fut encore faite par la politique de Louis XI. Le successeur du roi René, Charles IV, légua au roi de France en mourant, l'an 1481, son duché d'Anjou, son comté de Provence, et toutes ses prétentions sur les royaumes des Siciles et de Jérusalem. L'habile Louis XI recueillit avec empressement ce legs, en ce qui touchait immédiatement à son domaine de France; et, tout occupé de s'arrondir, de détruire l'un après l'autre les grands vassaux au dedans, il laissa à son bouillant successeur le soin d'aller donner un caractère plus positif au testament de Charles IV, en ce qui concernait le dehors.

Louis XI, ce puissant politique, était mort le 30 août 1483; son fils mineur, Charles VIII, sous la régence d'Anne de Beaujeu, avait recueilli l'héritage royal, quand les Français recommencèrent à jouer un rôle actif et important dans les

affaires des Anglais, au sein même de leur île. Ce fut avec l'argent de la France, et l'aide de dix-huit cents hommes d'armes fournis par le gouvernement de Charles VIII, que le comte de Richemond, petit-fils de Catherine de Valois, après s'être embarqué à Harfleur, vainquit l'oncle et assassin des enfants d'Édouard IV, qui régnait sous le nom de Richard III, et se fit lui-même couronner sous le nom de Henri VII. Le nouveau roi d'Angleterre ne put se défendre, à ses débuts sur le trône, de quelque reconnaissance envers ses bienfaiteurs, en signant avec le gouvernement de Charles VIII un traité de trois années, qui, entre autres clauses, accordait aux deux nations française et anglaise une pleine et réciproque liberté de commerce.

Cette tranquillité momentanée du côté de l'Angleterre permit à Anne de Beaujeu de soumettre tous les seigneurs du midi de la France à l'autorité royale; et quand, le duc François II étant mort, Henri VII oublia les services qui lui avaient été rendus par le gouvernement de Charles VIII, et se mêla aux difficultés qu'eut d'abord l'héritière de Bretagne avec le roi de France, il en fut bientôt pour ses préparatifs et ses ridicules prétentions. La Bretagne, qu'il avait espéré se faire ouvrir, et par laquelle il se flattait même d'être aidé pour entreprendre la conquête de la Normandie ou de la Guienne, ne parut nullement empressée pour lui; malgré le désir qu'elle avait de conserver ses priviléges, elle se montra peu disposée à sanctionner par des effets le traité qu'il avait signé avec la duchesse Anne. Cette illustre héritière était l'objet de bien des convoitises et de bien des intrigues politiques. Dans le même temps que le roi d'Angleterre exigeait qu'elle ne se mariât point sans son consentement, elle était recherchée par le roi des Romains, Maximilien d'Allemagne, alors en guerre avec la France; et elle était pressée de se servir d'un secours de deux mille hommes que les souverains

d'Aragon et de Castille, Ferdinand et Isabelle, avaient envoyés débarquer à Vannes, au mois de mai 1489. Heureusement pour la France que tous ces graves symptômes de nouveaux désordres trouvèrent, en 1491, leur solution la plus naturelle dans le mariage de la duchesse Anne de Bretagne elle-même avec le roi de France, Charles VIII. Henri VII n'en persista pas moins, l'année suivante, dans ses projets de conquêtes partielles. On dit même que ses vues s'étendirent alors sur toute la France; mais il est plus raisonnable de croire que, comme naguère Édouard IV, il se donnait l'air d'aspirer à beaucoup afin d'obtenir un peu, et que le moindre morceau de la Normandie et de la Guienne l'aurait satisfait. Quoi qu'il en puisse avoir été au fond, il débarqua, en 1492, à Calais, avec vingt-cinq mille hommes de pied, seize cents chevaux; les plus grands seigneurs d'Angleterre l'accompagnaient; le 15 octobre, il alla mettre le siége devant la ville de Boulogne, défendue seulement par dix-huit cents soldats. La ville, avec cet appui et celui d'une bonne artillerie, trouva le moyen de tenir assez longtemps pour qu'à la nouvelle d'un traité d'alliance entre Charles VIII d'une part et Ferdinand et Isabelle de l'autre, Henri VII s'empressât aussi de faire sa paix avec la France. Il en fut pour ses frais et le ridicule et l'ingratitude de ses prétentions. Désormais, décidément, c'était du côté de la Méditerranée que la France allait de nouveau, et pour de longues années, fixer plus particulièrement ses regards. L'Angleterre ne lui donnait plus de souci que comme auxiliaire en temps et lieu de ses autres ennemis.

CHAPITRE XII.

Nouvelle guerre d'Italie. — Expédition de la flotte française commandée par le duc d'Orléans (depuis Louis XII). — Conquête et perte du royaume de Naples par Charles VIII. — Traité contre la piraterie entre le roi de France et le roi d'Angleterre. — Campagnes de Louis XII en Italie. — La Bretagne définitivement réunie au domaine de la couronne. — Convention de partage du royaume de Naples entre Louis XII et les souverains d'Espagne.—Expédition de la flotte française commandée par Philippe de Clèves-Ravestein, en 1501. — Premiers exploits de Prégent de Bidoulx. — Guerre entre les Français et les Espagnols au sujet de la question de partage du royaume de Naples. — Trahison des Vénitiens. — Perte du royaume de Naples par Louis XII. — Prégent de Bidoulx coule ou brûle ses propres galères. — Ses exploits le long des côtes d'Italie.— Paix entre Louis XII et le roi d'Espagne, en 1504. — Insurrection de Gênes, en 1507. — Rôle de la marine française dans cette guerre. — Guerre contre les Vénitiens, en 1509. — Tentative du pape Jules II contre Gênes ; Prégent le force à la retraite. — Ligue contre la France, à laquelle le roi d'Angleterre accède. — Henri VIII envoie une flotte contre les côtes de Normandie et de Bretagne. — Rôle de la marine dans la campagne de 1513, contre l'Italie. — Pregent passe avec ses galères, de la Méditerranée dans l'Océan. — Défaite de l'amiral d'Angleterre Edouard Howard par Prégent, le 25 avril 1513.— Défaite du nouvel amiral d'Angleterre Thomas Howard, dans le cours de la même année. — Le capitaine Primoguet. — Abordage de *la belle Cordelière* et de *la Régente*. — Défaite et mort de Thomas Howard. — Paix entre la France et l'Angleterre. — Fin du règne de Louis XII.

On était positivement dans cette année 1493, où le Génois Christophe Colomb revenait annoncer à l'Europe la découverte faite par lui, le 12 octobre 1492, d'un nouveau monde, quand Charles VIII, excité par une sorte de fièvre chevaleresque et conquérante, se disposa à revendiquer par les armes l'héritage de Naples et de Sicile qui avait été légué en titre, sinon en fait, à son père, en même temps que l'Anjou et la Provence. Ce projet n'était pour lui qu'un acheminement

à des conquêtes plus lointaines : il mettait au rang de ses plus beaux droits ceux dont il avait aussi hérité sur l'ancien royaume de Jérusalem; et de l'Italie il devait passer à une croisade contre les Turcs. Le sentiment religieux contribuait ainsi à exalter son ardeur guerrière.

Tandis que des ambassadeurs de Charles VIII étaient envoyés aux différents États d'Italie pour préparer l'invasion par les Alpes et les Apennins, et trouvaient la Lombardie et l'État de Gênes favorablement disposés, des ordres étaient donnés pour qu'une flotte assurât, au besoin, le passage des Français par mer. Les conseillers de Charles VIII, un moment effrayés, en effet, de la longueur et de la difficulté des chemins par terre; avertis aussi des obstacles d'un autre genre que l'armée aurait à rencontrer dans la Romagne, songèrent à opérer le transport du roi et de ses troupes sur des vaisseaux, jusqu'à Naples. On arma en conséquence dans les ports de Provence et à Gênes. Dix-huit galères, huit galéasses, colosses de la famille des vaisseaux à rames du quinzième et du seizième siècles, et neuf autres bâtiments furent préparés pour le transport de quinze cents chevaux et d'une infanterie considérable. Une galère royale, dont la poupe étincelait d'or, et qu'une riche tenture de soie surmontait, comme un dais, dans toute sa longueur, était destinée à recevoir le jeune souverain, au cas où il passerait par mer en Italie. Le commandement de la flotte française fut confié au duc d'Orléans, qui régna depuis sous le nom paternel de Louis XII.

De son côté, Alphonse II, prince de race aragonaise, alors en possession du royaume de Naples, mit son frère, don Frédéric, à la tête d'une flotte de trente-cinq galères, dix-huit grands vaisseaux et douze moindres bâtiments. Elle se rendit à Livourne, dans le dessein de prendre les Français à la traverse, s'ils arrivaient par mer.

Le duc d'Orléans était venu par terre à Gênes, pour y surveiller l'achèvement des armements maritimes; il n'y avait pas encore un mois qu'il s'y trouvait, quand il reçut avis que don Frédéric, après avoir été repoussé avec sa flotte de Porto-Venere, se montrait le long des côtes orientales du grand golfe de Gênes, et opérait à Rapallo un débarquement de trois mille hommes d'infanterie. Aussitôt le duc fait monter des troupes sur ses vaisseaux pour aller chasser les Napolitains de leurs positions. Don Frédéric, malgré ses forces supérieures, n'osa pas attendre la flotte française dans le golfe de Rapallo, laissa le passage libre à son adversaire, et abandonna à eux-mêmes les trois mille soldats qu'il avait mis à terre. Le duc d'Orléans fit le siége de Rapallo; il incommoda beaucoup les assiégés avec l'artillerie de son vaisseau, armé de canons d'un très-gros calibre, qui lançaient des boulets de fer et non de pierre, comme on s'en servait encore chez les autres nations et comme les Français eux-mêmes en employaient peu auparavant. Les trois mille Napolitains laissés par don Frédéric à Rapallo furent défaits, et leur position fut emportée et occupée. La flotte, ramenée à Gênes, ne fut plus, durant le reste de la campagne, que d'un usage secondaire. Le duc d'Orléans alla rejoindre Charles VIII, qui passa le mont Genève avec son armée, et qui, entrant successivement dans Turin, dans Rome, dans Naples, forçant le successeur d'Alphonse II, Ferdinand II, à se retirer dans la petite île d'Ischia, illumina comme un météore, à la fin de 1494 et au commencement de 1495, l'Italie tout entière du fantasmagorique éclat de son rapide, mais éphémère triomphe. Charles VIII avait à peine quitté Naples pour aller étaler ses trophées en France, que sa conquête était déjà perdue. Il mourut avant d'avoir pu donner un commencement d'exécution aux nouveaux projets belliqueux qu'il avait formés sur l'Italie. L'avant-dernière année de son règne

avait été témoin d'un traité signé par le roi anglais Henri VII et lui, contre la piraterie. Ce traité obligeait les armateurs de France et d'Angleterre à fournir, avant de faire sortir des navires de leurs ports respectifs, bonne et valable caution qu'ils observeraient fidèlement la paix, tant qu'elle existerait entre les deux nations. Jusqu'alors les traités entre les couronnes n'avaient été que fort peu reconnus entre particuliers ; le commerce maritime avait été un véritable métier de corsaire : les temps à demi sauvages allaient enfin avoir un terme. A mesure que les navigateurs voyaient l'espace s'élargir autour d'eux, ils sentaient le besoin d'élargir aussi leur intelligence. C'était bien à la mer, à la vaste mer, cette profonde et infinie pensée de Dieu, qu'il convenait d'ouvrir au progrès toutes ses voies.

Louis XII, successeur de Charles VIII, sans faire l'abandon du titre de roi de Naples et de Sicile, ne parut pas d'abord tant porter ses vues sur ce royaume que sur le duché de Milan, auquel il prétendait personnellement, comme héritier de Valentine Visconti, sa grand'mère. Il conquit par deux fois la Lombardie et l'État de Gênes.

Son mariage avec Anne, la veuve de Charles VIII, avait assuré d'une manière définitive, dès le commencement de son règne, le duché maritime de Bretagne au domaine royal qui continuait d'être le point de ralliement de l'unité française. Toutes les côtes du pays étaient désormais sous la dépendance directe des rois de France ; et rien ne gênait plus l'essor qu'ils devaient être tous ambitieux de donner à leur bel et compacte empire, aux flancs duquel flottaient tout à la fois la souriante ceinture de la mer d'Orient et celle plus sauvage de la mer d'Occident.

Le 11 novembre de l'an 1500, un traité, dont il avait déjà été question à la fin du règne de Charles VIII, fut ratifié par Louis XII et les ambassadeurs des souverains d'Espagne.

Ferdinand et Isabelle, pour la conquête et le partage entre les deux couronnes du royaume de Naples. La Pouille et la Calabre, avec titres de duchés, devaient venir au roi et à la reine des Espagnes ; la terre de Labour, les Abruzzes, les villes de Gaëte et de Naples, avec le titre de roi de Naples et de Jérusalem, devaient être, en vertu de cette transaction, la part de Louis XII, qui renonçait, d'un autre côté, à ses droits sur le Roussillon et la Cerdagne en faveur de Ferdinand et Isabelle. Chacun se chargeait de conquérir le lot qui lui revenait.

Tandis que tout était en mouvement sur terre pour mettre au plus vite ce traité à exécution, Louis XII armait avec une activité égale sur les deux mers. Plusieurs grosses nefs ou vaisseaux de la même famille, parmi lesquelles se trouvait la carraque *la Charente*, qui portait à elle seule douze cents soldats, sans compter les matelots, et deux cents pièces d'artillerie, sortirent des ports français de l'Océan, pour aller se joindre à des galères que Philippe de Clèves-Ravestein avait, de son côté, fait venir des ports de Provence ou équipées à Gênes, dont il était gouverneur pour Louis XII. La flotte française, forte en totalité de dix-neuf voiles, et portant six mille cinq cents hommes de débarquement, ne paraissait pas toutefois avoir autant pour but d'aider à la conquête du royaume de Naples, que de secourir les Vénitiens contre les Turcs, qui leur avaient enlevé, à différentes reprises, Salonique en Macédoine, l'île de Négrepont, une partie de la Morée et de l'Albanie, et maintenant, sous les ordres du sultan Bajazet II, s'emparaient de plusieurs des îles Ioniennes. La flotte que commandait Philippe de Clèves-Ravestein eut seulement avis, avant d'aller se joindre à celle de Venise, de passer dans le golfe de Naples, pour voir si on n'y aurait pas besoin passagèrement de ses services. Quand elle y arriva au commencement d'août 1501,

l'armée française de terre était déjà maîtresse de tout le pays qu'elle avait réclamé au nom de Louis XII, y compris la ville de Naples. Ce même don Frédéric, qui n'avait pas osé attendre, du temps de Charles VIII, le duc d'Orléans dans le golfe de Rapallo, après être ensuite devenu souverain du royaume qu'on se disputait, avait sollicité et obtenu des vainqueurs un armistice de six mois pour l'île d'Ischia seulement, dans laquelle on lui permettait de vivre en sûreté. Philippe de Clèves-Ravestein, qui trouva que c'était laisser les Français en danger que de donner six mois à leur ennemi pour se reconnaître, former de nouvelles ligues contre eux, ou soulever les populations, déclara qu'il ne ratifierait point l'armistice, et fit savoir à don Frédéric que, s'il ne vidait au plus vite l'île d'Ischia, et s'il ne se rendait à discrétion, il l'irait sur l'heure assiéger et prendre. Don Frédéric, contraint d'accepter le sauf-conduit qui lui était offert, s'embarqua sur ses propres galères, et se rendit en France, où Louis XII lui assura une pension honorable, et où il mourut trois ans après. Ce fut le seul service qu'eut à rendre la marine française dans la brillante et rapide campagne de 1501, qui remit la plus belle partie du royaume de Naples, celle revenant à Louis XII en vertu de la convention du 11 novembre de l'année précédente, entre les mains des Français, tandis que les Espagnols, commandés par le fameux Gonzalve de Cordoue, venaient plus péniblement à bout de la Pouille et de la Calabre, et commençaient à concevoir une extrême jalousie de leurs nouveaux alliés.

La flotte de Philippe de Ravestein quitta les mouillages de Naples, le 16 août de cette année 1501, pour aller combattre les Turcs dans la mer Ionienne. Après avoir traversé le détroit de Messine et séjourné quelque temps à Reggio, elle arriva, le 20 septembre, à Zanthe, en partit le 3 octobre.

et fut rejointe, le 13, à Mélos, par la flotte vénitienne, forte de trente galères. Le 23, les Français et les Vénitiens, très-fatigués les uns et les autres de la mer, où la tempête les avait déjà plusieurs fois maltraités, opérèrent ensemble leur descente à Métélin, l'ancienne Lesbos, et combinèrent leurs forces pour assiéger la ville. Un grand courage, rendu inutile par l'indiscipline de plusieurs seigneurs qui s'étaient embarqués comme volontaires sur la flotte de Philippe de Ravestein, et surtout par le désaccord né de la défiance qui régnait entre les Français et les Vénitiens, fut déployé dans les assauts qu'on livra à la ville de Métélin. Des personnages de marque, et entre autres Jacques de Coligny, sire de Châtillon, y furent atteints mortellement; beaucoup d'autres furent mis hors de combat. Philippe de Ravestein décida qu'il ferait rembarquer ses troupes; et déjà la chose était faite, quand arrivèrent huit galères vénitiennes, qui le pressèrent de ne pas quitter la partie et de tenter un dernier effort. Philippe de Ravestein se laissa persuader, débarqua de nouveau ses troupes, et livra un troisième assaut qui ne fut pas plus fructueux que les précédents. La saison était avancée; le désaccord continuait à régner entre les flottes combinées; les Français remontèrent définitivement sur leurs vaisseaux, ayant hâte de gagner un des ports du royaume de Naples, pour s'y mettre à l'abri des temps contraires. Une furieuse tempête n'en dispersa pas moins leur flotte, de laquelle on avait seulement détaché, pour rester en aide aux Vénitiens, quatre galères, sous les ordres d'un brave et habile marin qui devait illustrer le nom de Prégent de Bidoulx. *La Lomelline,* montée par Philippe de Ravestein, échoua sur les côtes de Cérigo avec un autre vaisseau; les deux tiers des équipages périrent; les habitants de l'île dépouillèrent et traitèrent le reste sans pitié. Philippe de Ravestein et ses compagnons d'infortune eurent vingt et un jours de souf-

frances et d'angoisses à supporter dans Cérigo, d'où ils furent enfin retirés par trois galères génoises; ils rentrèrent ensuite dans les mouillages de Naples avec les débris de la flotte. L'honneur du nom français contre les mahométans resta confié à Prégent de Bidoulx, et, quoique moins directement, aux Pierre d'Aubusson, aux Emeri d'Amboise, aux Gui de Blanchefort, aux Philippe Villiers de l'Isle-Adam, grands maîtres des chevaliers de Rhodes.

L'année suivante, les hostilités s'étant ouvertement déclarées, sur une question de limites, entre les Français et les Espagnols, le succès fut tout entier d'abord du côté des premiers, qui chassèrent Gonzalve, le grand capitaine, de la Pouille et de la Calabre. Mais Louis XII, s'étant laissé leurrer, sur les entrefaites, par de trompeuses négociations, donna le temps à ses ennemis de se relever, et le sort des armes changea complétement de face. La situation des Français en Italie se compliqua de la trahison des Vénitiens. En 1503, non-seulement Louis XII perdit ses conquêtes de 1502 sur les Espagnols, mais encore le royaume de Naples.

Dans ce temps revenaient de la mer d'Ionie les quatre galères commandées par Prégent de Bidoulx ; elles étaient peu au courant des derniers et rapides événements d'Italie. Grande fut leur surprise de se voir inopinément menacées par toute la flotte d'Espagne, sous les ordres de Villa-Marino. Prégent, dès qu'il s'aperçut qu'il avait affaire à des ennemis, manœuvra de manière à éviter un engagement avec des forces tellement supérieures aux siennes, et parvint à gagner le port d'Otrante, pour s'y mettre sous la protection des Vénitiens, qu'il croyait toujours alliés sincères de la France. Désabusé bientôt par la conduite du gouverneur d'Otrante, et ne pouvant sortir du port sans tomber au milieu d'une flotte ennemie, contre laquelle la lutte était impossible, le vaillant marin

adopta une résolution extrême : il brûla ou, selon d'autres, coula ses galères à fond, et puis se retira par terre.

Le brave Prégent, dont l'unique élément était la mer, ne tarda pas à remonter sur des vaisseaux; il vint se joindre, avec deux galères et sept caraques, à une flotte qui se formait dans le port de Marseille, et qui comptait déjà deux nefs et quatorze galères. Ces forces navales, après avoir touché à Gênes, cinglèrent vers Naples dans les premiers jours de juillet 1503. Leur but était de porter des secours aux troupes françaises, assiégées, par terre et par mer, dans le Château-Neuf; mais celles-ci n'avaient pu tenir jusqu'à l'arrivée de la flotte : le Château-Neuf avait déjà capitulé. Prégent, qui, assurent quelques auteurs, avait reçu à cette époque le titre de capitaine général des galères, lequel emportait avec lui, comme équivalent, le titre d'amiral des mers du Levant, ne voulant pas être venu inutilement, se tint quelque temps dans les parages avec l'intention d'essayer quelque coup de main contre la flotte d'Espagne. Mais Villa-Marino, qui la commandait, savait à quel redoutable ennemi il avait affaire; ne se croyant pas en sûreté dans le port de Naples, quoique les deux forts qui en fermaient l'entrée fussent au pouvoir de ses compatriotes, il prit le large, et alla se cacher dans un port de l'île d'Ischia, où il échoua quelques bateaux pour encombrer et fermer le passage. Villa-Marino ne fut pas plus empressé d'accepter le combat avec Prégent devant Gaëte. Il était occupé à battre du côté du port, avec huit galères, cette forte ville dont Gonzalve, après avoir pris Naples, pressait le siége par terre, quand Prégent arriva pour ravitailler la place, encore occupée au nom du roi Louis XII. Les galères espagnoles prirent de nouveau le large; Prégent leur donna la chasse, les força de se retirer à Naples, ravitailla Gaëte, et réduisit le grand capitaine à

convertir son siége en blocus. Cela ne put, il est vrai, que retarder la perte de cette ville pour les Français, qui capitulèrent l'année suivante, et à qui il ne resta bientôt plus, et encore pour un temps bien court, de toutes leurs conquêtes en Italie, que le Milanais et l'état de Gênes.

Une trêve de trois ans fut signée, le 25 février 1504, entre les Français et les Espagnols; et peu après Louis XII, en mariant Germaine de Foix, sa nièce, au roi Ferdinand le Catholique, veuf d'Isabelle de Castille, céda à la nouvelle épouse tous ses droits sur le royaume de Naples, sous condition toutefois que, s'il ne naissait point d'enfants de cette union, la France reprendrait tous ses titres. De son côté, Ferdinand se faisait tributaire de Louis, et s'engageait à lui payer une somme annuelle de 100,000 ducats. Désormais, selon l'expression du nouveau pacte, les deux rois ne devaient plus faire qu'une seule âme dans un même corps. Cette intime alliance dura peu, comme on le verra bientôt.

Gênes s'était insurgée dès l'an 1506; Louis XII s'avança par terre l'année suivante, avec une armée, contre cette ville, tandis qu'une flotte francaise, composée de sept à huit galères, de quelques brigantins et de quelques galions, genre de vaisseaux dont la coupe, svelte et robuste à la fois, tenait de la nef pour la force et de la galère pour la vitesse, se présentait devant le port, sous le commandement de Prégent de Bidoulx, et s'en emparait. Les Génois se rendirent à discrétion. Prégent alla chercher à Porto-Venere la flotte ennemie qui s'y était réfugiée; il la força à la soumission, et rentra victorieux dans le port de Marseille.

Un troisième personnage à tête couronnée, et, par suite, une troisième nation vinrent bientôt se jeter avec les Français et les Espagnols au milieu des affaires d'Italie et les embrouiller de plus en plus, ou, pour mieux dire, s'y trouvèrent imprudemment engagés par Louis XII lui-même;

c'étaient l'empereur Maximilien et les Allemands, que le roi de France appela, par le traité ou ligue de Cambray, en 1508, ainsi que Ferdinand le Catholique, à participer à la destruction de la république de Venise, dont il avait fortement à se plaindre. Les confédérés laissèrent d'abord aux Français presque tout le soin de la campagne de 1509, qui vit la célèbre bataille d'Aignadel. Les Allemands arrivèrent les derniers, et, malgré la présence de l'empereur Maximilien, n'éprouvèrent que des défaites. La marine française ne paraît avoir joué aucun rôle marquant dans la première année de cette guerre contre un des plus puissants États maritimes de l'époque.

Il y avait trop de causes de prochaines divisions dans la ligue de Cambray pour qu'elle ne fût pas avant peu rompue. Le pape Jules II, qui en était un des instigateurs, y fit tous ses efforts, se rejeta du côté des Vénitiens aussitôt que les Français lui eurent conquis les places qu'il prétendait être du domaine pontifical, et trouva moyen d'intéresser, quoique indirectement, dans la querelle d'Italie, le roi Henri VIII d'Angleterre; de plus, il y entraîna les Suisses mercenaires. A l'ouverture de la campagne de 1510, tout était disposé pour que chacune des parties, naguère contractantes dans la ligue de Cambray, travaillât bientôt pour son propre compte. Comme les Français remportaient toujours des succès par terre, Jules II voulut faire par mer une tentative contre Gênes, dont ils étaient maîtres; il envoya à cet effet dans les golfes de Chiavari et de Rapallo onze galères vénitiennes et une à lui, qui portaient un corps d'émigrés génois, sur lesquels il comptait pour soulever un puissant parti en sa faveur. Mais six galères provençales, conduites par Prégent, entrèrent dans le port, et la flotte vénitienne et pontificale, quoique du double plus nombreuse, dut se retirer avec honte. Jules II, n'ayant pu réussir par la force des armes, fulmina

alors des excommunications contre les principaux chefs de l'armée française, sans en excepter et même en nommant spécialement Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche; excommunications d'ailleurs auxquelles les prélats de France avaient d'avance répondu, en déclarant juste et nécessaire la guerre contre les prétentions toutes temporelles du pape. Jules II, après avoir essuyé de nouvelles défaites, obtint du roi d'Espagne qu'il formât, avec les Vénitiens et lui, contre la France, une ligue à laquelle il affecta l'épithète de sainte. L'armée de terre eut seule part à la campagne de 1512, dont les commencements furent si glorieux pour les armes françaises, mais qui, après la bataille de Ravenne, où périt, en remportant la victoire, le jeune et brillant Gaston de Foix, se termina, faute d'un général dans lequel l'armée eût confiance, par une retraite que l'ennemi vit sans l'inquiéter. Des garnisons furent seulement laissées dans les citadelles de Milan, de Novarre, de Crémone, dans le château de Trezzo et la lanterne de Gênes.

L'Anglais, selon son habitude, n'avait pas manqué de mettre à profit les embarras de la France pour l'attaquer par les provinces que baigne l'Océan, et raviver des prétentions d'autant plus inadmissibles, que la famille qui occupait alors le trône d'Angleterre n'y était parvenue qu'avec l'aide de la France. Henri VIII cependant, qui avait succédé, en 1509, à Henri VII, et qui devait être un peu plus tard le plus redoutable ennemi des papes, le soutien du schisme dans l'Église, avait accédé à la ligue dite sainte, et, ayant ouvertement déclaré la guerre à Louis XII, avait envoyé, sous les ordres de son amiral Édouard Howard, le gros de sa flotte contre les côtes de Normandie et de Bretagne; tandis qu'une escadre, commandée par Thomas Gray, marquis de Dorset, avait eu mission d'opérer, conjointement avec les Espagnols, contre Bayonne et la Guienne. Flotte et escadre furent obli-

gées, cette année, de se retirer sans avoir rien entrepris d'honorable; deux ou trois misérables hameaux brûlés, sur la côte de Bretagne, par le grand amiral de Henri VIII, paraissent avoir été tous les exploits des Anglais. Quelques vaisseaux rassemblés à la hâte, et commandés par l'amiral de Bretagne, Jean de Thénouënel, avaient suffi pour rendre bientôt les ennemis au respect et les forcer à rentrer dans leurs ports.

La division ayant commencé à se mettre dans la nouvelle ligue, et le pape Jules II étant mort, Louis XII entreprit, au printemps de l'année 1513, de recouvrer le Milanais et l'État de Gênes. L'arrivée de Louis de la Trémouille en Lombardie, et celle de Prégent, avec neuf galères provençales, devant Gênes, décidèrent les habitants de cette ville à ouvrir leurs portes aux Français et à leurs partisans. Toutefois la flotte de Gênes ne s'était point soumise, et, à l'approche de celle de Prégent, s'était retirée dans le golfe de la Spezzia; la flotte française l'y poursuivit, et saccagea la ville dont le golfe porte le nom. Après cette expédition, on alla mouiller à Porto-Venere, d'où cinq des galères françaises regagnèrent les ports de Provence; les autres restèrent à Gênes, avec Prégent, jusqu'à ce qu'une nouvelle évacuation de l'Italie par les Français, après la désastreuse bataille de Novarre, et les menaces incessantes des Anglais, du côté de la Picardie, rendissent leur présence plus utile dans l'Océan que dans la Méditerranée. Cette fois, il ne resta plus aux Français, de toutes leurs conquêtes en Italie, que la citadelle de Milan, celle de Crémone et la lanterne de Gênes.

Prégent, sur l'ordre qu'il en reçut, abandonna donc les côtes de Gênes, et, sortant du détroit de Gibraltar, entra dans l'Atlantique avec les quatre galères qui lui restaient, pour s'opposer aux opérations des Anglais, qui menaçaient de nouveau les côtes de Guienne, de Picardie, de Normandie

et de Bretagne. Le grand amiral d'Angleterre, Édouard Howard, ayant aperçu les galères de Prégent, leur donna la chasse avec tous ses vaisseaux, et les joignit le 25 avril 1513. Prégent n'avait semblé fuir le combat que pour prendre une position qui lui permît de le soutenir avec quelque chance favorable. L'anse du Conquet, non loin de Brest, lui avait procuré cette position, en ne permettant pas aux gros vaisseaux ennemis de s'approcher de ses galères. L'amiral Édouard Howard cependant, qui avait deux galères dans sa flotte, confia l'une au lord Ferrers, passa de sa personne sur l'autre, et, se faisant accompagner de plusieurs grandes chaloupes armées, n'en poursuivit pas moins les Français dans l'anse. Soudain Prégent tourne la proue et fait tête à l'ennemi. Édouard Howard croit encore que c'est une proie qui lui appartient, ordonne de forcer de rames vers la galère de Prégent, de la presser vivement et de s'élancer à l'abordage. Il s'élance en effet des premiers, l'épée à la main, suivi de plusieurs qu'un si noble exemple enflamme. Mais Prégent est aussitôt en face de lui, et le reçoit non moins bravement qu'il l'a vu venir. Prégent commande, et, en un clin d'œil, Édouard Howard et ses Anglais sont entourés d'une ceinture de piques françaises qui leur ferme toute issue pour la retraite; lui-même il va droit à la personne du grand amiral. le prend corps à corps, et ne s'en sépare qu'après l'avoir étendu à ses pieds. D'attaqué, Prégent se fait attaquant, coule bas la galère que montait naguère Édouard Howard, force à une fuite précipitée celle de lord Ferrers, et disperse toutes les chaloupes armées d'Angleterre. Bientôt il aperçoit un vaisseau qui s'est détaché du gros de la flotte ennemie, et qui, non pas menaçant, mais silencieux et morne, vogue vers lui, déployant de loin le drapeau blanc en signe de pacification. Ce vaisseau portait trois médiateurs de rang illustre, qui venaient demander des nouvelles du grand ami-

ral d'Angleterre et de ses compagnons. Prégent ne put répondre aux envoyés anglais qu'en leur montrant la mer et des cadavres encore flottants; dans la chaleur du combat, on n'avait point fait de prisonniers. La flotte étrangère, après avoir acquis la certitude de la mort de son grand amiral, ne songea plus qu'à retourner dans ses ports annoncer cette perte à Henri VIII. Mais Prégent sur l'heure mit à profit la démoralisation des ennemis, les poursuivit; et sachant les côtes de France pour quelque temps mises en sûreté par ses soins, il alla attaquer celles d'Angleterre. Une tempête sépara la galère qu'il montait des trois autres, mais ne le força pas de renoncer à son dessein. Avec la seule galère qu'il eût encore à sa disposition, il jeta le trouble sur la côte du comté de Sussex, où il débarqua heureusement et où il recueillit un grand butin. Ce ne fut qu'après avoir perdu un œil, et devant des forces considérables aux ordres du nouvel amiral d'Angleterre, Thomas Howard, frère d'Édouard, tué dans le combat du 25 avril, que Prégent se décida à rentrer glorieusement dans le port de Brest.

Ce valeureux et expérimenté capitaine, qui appartenait à cette même famille de Prégent, laquelle avait précédemment donné à la France un amiral, le seigneur de Coëtivi et de Retz, tué d'un coup de canon, comme on l'a vu, au siége de Cherbourg, en 1450, n'est pas le seul marin français dont le nom nous ait été conservé dans cette guerre maritime contre les Anglais; et le dernier exploit du capitaine breton Primoguet est digne de marcher de pair avec les plus belles actions navales de tous les temps.

C'était dans la même année 1513, à l'époque où Henri VIII faisait une descente en Picardie avec son armée, et se joignait à l'empereur Maximilien. La flotte d'Angleterre, jalouse de venger la mort d'Édouard Howard, parut, le 10 août, à la hauteur de Saint-Mahé, depuis Saint-Mathieu, à la

pointe de la presqu'île de Bretagne. La flotte française, qui se composait particulièrement de vaisseaux normands et bretons, était deux fois inférieure en nombre, et en outre, croyant l'ennemi tout occupé de la Picardie, se trouva presque prise au dépourvu. La présence d'esprit des chefs répara l'inopportunité du moment; leur courage et celui de leurs soldats tinrent lieu du nombre. La flotte française, à laquelle Prégent de Bidoux était accouru se joindre avec ses galères, eut soin de conserver l'avantage du vent; puis elle se décida franchement à l'abordage, fracassant ou coulant à fond près de la moitié des vaisseaux ennemis. Au milieu de cette attaque générale faite par les Français, on remarquait surtout une grande et belle caraque toute richement ornée avec un soin de reine; elle avait déjà coulé à fond, à elle seule, presque autant de vaisseaux ennemis que le reste de la flotte ensemble; et maintenant elle se voyait entourée de douze des principaux vaisseaux anglais qui avaient réuni tous leurs efforts contre elle. C'était *la Belle-Cordelière,* que la reine de France, Anne de Bretagne, avait fait construire elle-même à grands frais, à Morlaix, et dont elle avait confié le commandement au plus digne capitaine breton qui fût alors, au vaillant Primoguet. *La Belle-Cordelière,* dans son isolement contre tant d'ennemis, luttait avec un courage qui tenait du prodige; sur les douze vaisseaux qui l'entouraient, elle en mit plusieurs hors de combat, et en écarta quelques autres. Son triomphe allait être complet, quand, de la hune d'un vaisseau ennemi, on lui jeta une masse de feux d'artifices qui l'embrasèrent à l'instant. Une partie des soldats et des matelots purent se sauver dans des chaloupes; mais le capitaine Primoguet, après avoir laissé à chacun le droit de quitter une partie désormais désespérée, ne voulut point user, malgré les prières des siens, de la possibilité où il était aussi de sauver sa vie. Sa vie, elle

était liée tout entière à l'existence du vaisseau que lui avait si spécialement confié la reine ; elles devaient finir irrévocablement l'une avec l'autre. Soudain *la Belle-Cordelière* avise *la Régente*, de mille tonneaux, et sur laquelle Thomas Knevet, écuyer de Henri VIII, remplissait les fonctions d'amiral d'Angleterre ; comme un volcan flottant va sur elle, vaste torche incendiaire, impitoyablement l'accroche, et la revêt de sa robe enflammée. La poudrière de *la Régente* saute, et avec elle le vaisseau ennemi, celui qui le commande, et des milliers de membres brûlés et en lambeaux ; tandis que *la Belle-Cordelière*, satisfaite et superbe encore dans son désastre, éclate aussi, puis, comme une trombe de feu et de fumée, s'évanouit dans les flots avec son immortel capitaine Primoguet. La flotte anglaise, privée, comme au 25 avril, de son chef, prit la fuite, et fut chassée jusque sur les côtes d'Angleterre, où l'illustre Prégent opéra une nouvelle descente aussi glorieuse que la précédente (1).

A la fin de la même année, la paix fut conclue avec le roi d'Angleterre. Louis XII mourut deux ans après, lorsqu'il se disposait à recommencer la guerre en Italie, où il n'avait pas cessé de conserver quelques positions. Prégent, qui avait fait l'honneur de la marine française durant tout ce

(1) Hormis sur la victoire des Français et sur la gloire dont se couvrit Primoguet, il y a plusieurs incertitudes au sujet de ce combat. La si partiale et indigeste *Histoire navale d'Angleterre* le place en 1512. Presque tous les autres documents historiques le placent à la date que nous avons adoptée. M. Sismondi, historien de si regrettable mémoire, malgré ses préoccupations trop italiennes, malgré aussi les préoccupations trop du jour avec lesquelles il a traité des temps passés, M. de Sismondi, dans son *Histoire des Français*, fait mourir le nouveau grand amiral d'Angleterre, Thomas Howard, dans ce combat ; mais une pièce, datée de 1522, qui confère à Thomas Howard, comte de Surrey, le commandement des flottes combinées de Charles-Quint et de Henri VIII, ne nous aurait pas permis d'adopter cette version, quand bien même diverses autres circonstances ne la combattraient pas.

règne, ayant repassé le détroit avec ses galères, rendit encore d'éminents services au pays dans la Méditerranée, et particulièrement dans le golfe de Gênes, où sa présence n'avait pas cessé d'être un signal de terreur pour l'ennemi, de victoire pour la France. Cependant le vieux marin, couvert de cicatrices dont les nobles sillons avaient presque tous été creusés au service de la patrie, n'était pas sans se rappeler souvent qu'il appartenait aussi, par d'anciens vœux, à l'ordre des Hospitaliers de Rhodes; la pensée seule de l'abandon dans lequel la querelle d'Italie laissait ses frères en religion, en présence des musulmans, remuait toutes les fibres de son cœur généreux. Ce fut alors qu'il fixa plus particulièrement ses regards sur le plus noble boulevard de la chrétienté, que les Turcs avaient plusieurs fois assiégé et menaçaient incessamment. La valeur expérimentée du commandeur Prégent de Bidoux, qui prochainement allait être élevé à la dignité de grand prieur, était devenue bien utile à l'ordre illustre des chevaliers-hospitaliers. On approchait en effet de l'époque qui vit, après un siége où la défense fut portée jusqu'au sublime, les hospitaliers sortir de Rhodes avec tous les honneurs de la guerre. Cinq ans après la prise de cette île fameuse, Prégent de Bidoux devait trouver une fin digne de sa vie tout entière, en enlevant à l'abordage un vaisseau turc, sur lequel gémissaient dans les fers plus de cent cinquante chrétiens : au milieu de sa victoire, il reçut une blessure dont il alla mourir à Nice, au mois d'août 1528. Mais la prise de Rhodes par Soliman le Magnifique, en 1523, et la mort de Prégent de Bidoux, sont des envahissements sur l'avenir, faits seulement ici dans le but de compléter autant que possible l'existence héroïque d'un grand homme de mer. D'autres événements ont précédé, qui ne peuvent être passés sous silence.

CHAPITRE XIII.

Reprise de la guerre d'Italie par François Ier. — Commencement d'une marine royale. — Fondation du havre de Grâce. — Rivalité de François Ier et de Charles-Quint. — Le roi d'Angleterre, Henri VIII, se mêle à leur querelle. — Coalition contre la France. — Défaite de la coalition de 1523. — Siége de Marseille en 1524. — André Doria, général des galères de François Ier; ses triomphes sur les Espagnols. Les Français poursuivent jusqu'en Italie l'armée de Charles-Quint. — Mort de l'amiral de France Bonnivet, à Pavie, et captivité du roi. — Divers exploits de la marine française, commandée par Andre Doria et le vice-amiral la Fayette. — Reprise des hostilités après le retour du roi captif. — Ligue contre Charles-Quint, dans laquelle la marine a le principal rôle. — Gênes reprise par la flotte. — Expédition en Sardaigne. — Philippin Doria, neveu d'André, le remplace dans le commandement de la flotte des confédérés. — Bataille navale de Salerne. — Défection des Doria, qui entraîne la perte de toutes les conquêtes en Italie. — Paix de Cambrai.

Le chevaleresque et brillant François Ier, qui succéda à Louis XII, son cousin et beau-père, moins qu'aucun autre était homme à ne pas utiliser les préparatifs de guerre faits par son prédécesseur contre l'Italie. Dès la première année de son règne, après avoir passé, à Marignan, sur le corps d'une formidable armée suisse, il s'était déjà rendu maître de tout le duché de Milan, et avait reconquis à la France la seigneurie de Gênes. Le rôle de la marine avait d'ailleurs été nul ou à peu près dans cette glorieuse campagne de 1515.

François Ier attacha tout de suite une haute importance à la marine, et, mettant de l'amour-propre à ne rester sur quoi que ce fût en arrière des plus puissants rois de son

temps, songea dès lors à créer en France une marine royale, ce dont Henri VIII commençait, dans le même temps, à doter quelque peu l'Angleterre. L'état de ses ports l'occupa particulièrement. Chaque année le mouvement de la mer faisait perdre au port d'Harfleur de son importance, et on sentait le besoin de le remplacer. Dans le cours de l'année 1516, François Ier envoya son amiral, Gouffier, seigneur de Bonnivet, visiter, à l'embouchure de la Seine, un havre réputé d'excellente retraite pour le cabotage; quelques cabanes de pêcheurs, une pauvre chapelle dédiée à Notre-Dame de Grâce entouraient seules ce havre que recherchait souvent, sans pouvoir l'atteindre, le nautonier luttant avec les lames et les brisants de la Manche, ici près si féconde en malheurs. Trois grands quartiers s'élevèrent comme par enchantement en ce lieu, avec une tour à l'occident pour les protéger, et protéger en même temps la Normandie contre les descentes futures des Anglais. L'amiral Bonnivet, en habile courtisan d'un maître qui aimait la flatterie, surtout quand elle savait se revêtir d'un certain cachet de grandeur, voulut imposer à ce lieu si pompeusement établi le nom de Françoisville; mais les humbles pêcheurs, accoutumés, dans la détresse, à tourner leurs regards suppliants vers son ancienne patronne, continuèrent à le nommer le havre de Grâce, et ce nom est le seul que les siècles aient adopté. Le havre de Grâce prit en peu d'années un accroissement prodigieux; il suffisait que l'on sût que c'était le port de prédilection du roi, sur la Manche, pour qu'on le fréquentât activement. François Ier accorda à sa ville favorite des exemptions et des priviléges, et y attira ainsi en foule les commerçants et les capitalistes; de plus, il en désigna le port pour la construction des vaisseaux de l'État et pour le rendez-vous principal de ses flottes sur l'Océan; car l'État commençait à construire sérieusement pour son propre compte, et à posséder

des flottes qui ne relevaient plus du commerce ni de l'étranger.

François Ier se maintint sans difficultés sérieuses dans ses conquêtes au delà des Alpes, jusqu'en 1521. Mais à cette époque était devenu roi d'Espagne, de Naples et de Sicile par héritage, et empereur d'Allemagne par élection, un prince Flamand de naissance, petit-fils de l'unique héritière du dernier duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, et qui naguère encore, quoique riche d'espérances, ne possédait que la souveraineté des Pays-Bas ; pour tout dire en un mot, c'était Charles-Quint. La guerre entre ce grand colosse, maître de tant d'États sans avoir eu la peine de les conquérir, et François Ier, fort seulement de l'honneur français, allait commencer pour une longue suite d'années, durant lesquelles celui dont le nombre triompha souvent sans jamais l'abattre, rendit le vainqueur même jaloux de sa gloire, autant que lui occupa son siècle, et plus que lui peut-être dut l'étonner.

La guerre éclata donc sur plusieurs points à la fois, dès le mois d'août 1521. Charles-Quint avait une position foudroyante : il pouvait attaquer tout ensemble par l'Espagne, par ses possessions d'Italie et par les Pays-Bas, auxquels se trouvaient réunis, comme compensation de la Bourgogne, en vertu de conventions antérieures, la Flandre française et l'Artois même. Charles-Quint, pendant que l'on combattait avec des chances diverses, et sans résultats bien positifs de part ni d'autre, employait toutes les ressources de sa politique à soulever l'Europe entière contre son rival, et à flatter les passions des ennemis que François Ier pouvait avoir jusque dans sa cour, jusque dans sa famille. L'année 1523, celle-là même qui fut témoin de la prise de Rhodes par les Turcs, vit aussi cet empereur, plus fort d'intrigues que d'épée, et le roi Henri VIII d'Angleterre, tous deux d'accord avec le connétable de Bourbon, passé depuis peu à l'ennemi, traiter,

comme d'une chose faite, du démembrement de la France. Il ne semblait point en effet que ce royaume, abandonné à ses seules forces, pût tenir devant une ligue européenne qui l'attaquerait soudainement par toutes ses frontières et par toutes ses côtes. Cela eut lieu pourtant, car ce n'est pas d'hier que la France triomphe des coalitions armées. Les provinces maritimes se signalèrent dans la défense du pays contre la coalition de 1523. Les Espagnols échouèrent devant Bayonne, le 6 septembre, tandis que quinze mille Anglais, débarqués à Calais, et qui s'étaient réunis à un corps d'armée de l'empereur, battaient en retraite devant quelques troupes rassemblées à la hâte par le brave Louis de la Trémouille, amiral de Bretagne et de Guienne, et se rembarquaient honteusement au mois de novembre de la même année qui les avait vus venir si présomptueux et si fiers. De toutes parts la coalition reculait devant l'élan français.

Cependant François Ier n'en avait pas moins fait ouvrir, dès le 14 septembre, la campagne d'Italie, avec une vaillante armée placée sous les ordres de l'amiral de France, le brave, mais inconsidéré Bonnivet, dont toute la carrière militaire semble, malgré le titre dont il était revêtu, avoir uniquement appartenu à la guerre continentale. Les campagnes que fit l'amiral en Italie, l'an 1523 et l'an 1524, ne furent point heureuses; il en revint avec un illustre capitaine de moins, le chevalier Bayard.

Il semblait à cette époque que les Français, souvent vaincus au dehors par leurs innombrables adversaires, fussent invincibles au dedans. Depuis l'expulsion des Anglais sous Charles VII, le sentiment national avait acquis une énergie capable de s'élever aux plus sublimes efforts; la France pouvait bien consentir, à la dernière extrémité, à reculer devant le nombre, mais jamais à se laisser entamer. On le vit bien quand, dans l'été de 1524, les armées de terre et de mer de

Charles-Quint entreprirent, sous la direction du connétable de Bourbon, la conquête de la Provence et des provinces du midi. Bourbon, qui était entré en France avec le marquis de Pescara, par le comté de Nice, alla mettre, le 19 août, le siége devant Marseille, dont le port était bloqué par une flotte de dix-huit galères commandées par Hugues de Moncade, amiral de Charles-Quint. Les ennemis trouvèrent à Marseille une belle et valeureuse résistance que le traître connétable n'avait pas prévue : car il avait affirmé aux étrangers qu'il n'aurait qu'à se présenter en France, et surtout en Provence, pour y soulever en sa faveur un parti plus fort même que celui du roi. Pendant que les troupes ennemies qu'il commandait en chef s'occupaient aux travaux du siége, un boulet étant venu frapper à mort le prêtre qui disait la messe sous la tente du marquis de Pescara, celui-ci fit relever le boulet, et l'envoya ironiquement au connétable, en ajoutant que c'étaient là sans doute les clefs dont les bourgeois de Marseille lui faisaient hommage pour qu'il entrât dans leur ville. La mine, tentée d'abord par les assiégeants, avait été éventée par une contre-mine des assiégés. L'ennemi pourtant battait incessamment la place avec des pièces de gros calibre enlevées d'une des tours de Toulon ; la brèche commençait à s'ouvrir ; mais les femmes de Marseille, sans distinction de rang, élevèrent aussitôt derrière le mur qui s'écroulait un autre mur que l'on appela *le rempart des dames*, en l'honneur de celles qui l'avaient construit. Le 17 septembre, un convoi de bateaux arriva d'Arles avec quinze cents hommes de renfort et un chargement de farines pour les assiégés, parmi lesquels se faisait remarquer un corps de quatre mille Italiens restés fidèles à la cause de la France. Le 24 septembre au soir, le connétable de Bourbon fit donner l'assaut ; mais la brèche fut si vaillamment défendue, qu'il rappela ses troupes, et, dès le lendemain, fit retirer une

partie de son artillerie pour la charger sur la flotte de Moncade. Le 28 septembre, à l'approche d'une armée française, commandée par le maréchal de Chabannes, il leva en personne le siége de Marseille, qui avait duré quarante jours, et avait été soutenu avec une constance, une énergie au-dessus de tout éloge. Une flotte de dix galères, commandée par un célèbre marin génois, André Doria, engagé alors au service de François Ier comme général de ses galères, et par le vice-amiral de la Fayette, avait été d'un grand secours aux Marseillais, en inquiétant sans cesse la marine de l'ennemi. Dès le 4 juillet, cette petite flotte avait capturé, après un combat, deux vaisseaux qui venaient de Barcelonne, avec un personnage important, Philibert d'Orange, prince de sang français, qui s'était associé à la trahison du connétable de Bourbon.

Le 7 du même mois, les galères françaises avaient attaqué, vers l'embouchure du Var, la flotte, bien supérieure en nombre, de Hugues de Moncade, avaient coulé à fond trois de ses vaisseaux, et en auraient pris plusieurs, s'ils ne se fussent promptement retirés à Nice, où le marquis de Pescara les fit incendier, de peur qu'ils ne tombassent au pouvoir des Français. L'armée impériale vida précipitamment la Provence, et fit de grandes pertes dans sa retraite, inquiétée à la fois par terre et par mer.

Les Français rentrèrent en Italie, à la suite de l'ennemi fugitif; ils occupèrent de nouveau Milan; tout semblait leur aller à souhait, quand l'imprudence et la présomption de deux ou trois chefs mal inspirés, et entre autres de l'amiral Bonnivet, firent perdre, le 24 février 1525, la bataille continentale de Pavie, dans laquelle François Ier, vaincu par un prince français, son parent, et blessé au visage et à la main, fut fait prisonnier. L'amiral de France, Bonnivet, ayant vu, sur la fin de la bataille, les tristes effets des conseils qu'il

avait donnés, s'était écrié : « Non, je ne puis survivre à un pareil désastre ! » Et aussitôt, s'élançant à travers les bataillons ennemis, et tendant la gorge à toutes les épées et à toutes les piques, il avait trouvé la mort qu'il cherchait. Le connétable de Bourbon, dont il était l'ennemi personnel, en passant par l'endroit où Bonnivet venait d'être égorgé, vit les restes sanglants de cette figure si belle et si noble qui avait fait l'admiration de la cour, et, sentant à ce spectacle sa haine et sa colère s'affaiblir, il rentra en lui-même, et dit en détournant ses regards : « Ah ! malheureux, tu es cause de la perte de la France et de la mienne ! » C'était assez déclarer à quelles étroites et personnelles passions il avait cédé, en tournant contre la patrie l'épée de connétable, qu'il avait reçue pour la défendre.

Pendant que François Ier assiégeait Pavie, la marine avait eu pourtant encore l'occasion de se signaler. Michel-Antoine, marquis de Saluces, qui commandait de la part du roi de France dans Savone, avait envoyé deux mille hommes dans Viareggio, petite ville située sur la côte de Lucques. Hugues de Moncade, gouverneur de Gênes pour l'empereur, avait aussitôt mis en mer toutes les galères qui étaient dans son port, à dessein d'enlever les deux mille hommes renfermés dans Viareggio. Appelant la ruse à son aide pour faciliter l'exécution de son projet, il s'était mis en embuscade entre cette ville et Savone, dans la pensée que les deux mille hommes qu'il voulait enlever ne manqueraient pas de se sauver par là, dès que le canon de ses galères aurait enfoncé les portes de la place. Mais le marquis de Saluces, réveillé par le bruit de l'artillerie de la flotte génoise, et devinant ce qui se passait à Viareggio, s'était avancé aussitôt de ce côté avec deux galères, après avoir donné avis à André Doria et à la Fayette de le suivre avec les leurs. A la vue des deux galères du marquis, la garnison de Viareggio avait repris courage et

relevé ses portes déjà brisées. Alors la flotte ennemie, qui croyait les deux galères du marquis de Saluces seules et sans appui, s'était retournée contre elles; mais la soudaine apparition des vaisseaux de Doria et de la Fayette l'avait bientôt obligée à prendre le large et à se retirer sous la protection du canon de Gênes. Le projet de Moncade se trouvant ainsi dérouté, et, par suite, ce personnage, ayant été forcé à opérer par terre sa retraite sur Gênes, s'était vu attaquer en queue par des troupes de débarquement, sous les ordres de la Meilleraye, et par les deux mille hommes de Viareggio, pendant que l'artillerie de la flotte française le battait en flanc. Les soldats, au nombre de quatre mille, qu'il commandait, avaient été ainsi taillés en pièces, et lui-même, grand amiral de l'empereur, avait été pris. Le marquis de Saluces, à la suite de ce succès, était allé, avec André Doria et la Fayette, attaquer la flotte ennemie jusque dans le port de Gênes, s'était rendu maître, après un long combat, de trois galères, parmi lesquelles la capitane de la république, et avait dispersé le reste. Cette victoire navale, remportée à la vue même de Gênes, ne devait être toutefois qu'une bien faible et inutile compensation à la catastrophe de Pavie, après laquelle la flotte française n'eut d'autre soin que d'aller recueillir, à l'embouchure du Tibre, une partie des débris de l'armée du roi captif.

Cependant les temps n'étaient plus où les rois pouvaient seulement avoir, sans en rougir de honte, la pensée de sacrifier la moitié de leurs États au désir égoïste et immodéré de recouvrer leur liberté personnelle. Charles-Quint ne put arracher de son captif les vastes concessions territoriales qu'il en attendait. François I^er^ eut même un instant la généreuse pensée d'abdiquer, pour ne plus laisser entre les mains de son geôlier qu'un gage qui réduisît au néant toutes ses ambitieuses espérances; mais cet effort désintéressé de la

royauté était encore trop au-dessus de l'époque, et ne s'accomplit point jusqu'au bout. Après bien des intrigues, après même avoir affaibli par tous les moyens le moral de son prisonnier, Charles-Quint obtint enfin de lui, en vertu d'un traité signé à Madrid, le 14 janvier 1526, qu'il lui fît l'abandon en toute souveraineté du duché de Bourgogne et de quelques autres territoires moins importants, de la suzeraineté à laquelle les rois de France n'avaient point renoncé jusqu'alors sur les comtés de Flandre et d'Artois, et de toutes ses prétentions sur le duché de Milan, les seigneuries de Gênes et d'Asti, et sur le royaume de Naples. Mais le roi n'avait pas plutôt recouvré sa liberté, en donnant ses deux fils en otages, que les princes, les grands et les évêques de France déclarèrent, en assemblée, que le monarque ne pouvait aliéner le patrimoine de la nation, et que le serment qu'on lui avait extorqué en prison ne pouvait déroger au serment plus solennel qu'il avait prêté à son sacre. Les grands de Bourgogne et les députés des États de cette province, rachetant en un jour toutes les félonies des anciens ducs jusqu'à Charles le Téméraire, de qui Charles-Quint se prétendait héritier, firent savoir même qu'ils résisteraient au besoin par les armes à toute tentative que l'on ferait pour les aliéner du corps de la nation. Que ceci fût apprêté ou non par François I^er^, il n'en reste pas moins certain que désormais le droit du pays s'inscrivait, en fait de concessions territoriales, à la place de celui du prince, et que désormais il ne pouvait plus être donné à la royauté que d'élargir, et non d'amoindrir le pays. Ainsi déclaré inaliénable, le domaine de la couronne devenait le domaine français. Les états généraux de la nation confirmèrent les premières déclarations, et offrirent une somme considérable pour racheter la parole du roi et la personne de ses enfants.

Charles-Quint avait déjà repris les hostilités avec vigueur :

Digitized by Google

mais une ligue venait de se former contre lui à son tour ; sa colossale puissance commençait à effrayer ceux-là même dont il s'était servi pour la porter au comble. En exécution des engagements pris par les confédérés entre eux, leur armée navale se composait de quatre galions, seize galères et quatre vaisseaux ronds du roi de France, de treize galères vénitiennes et de onze galères papales. La part de la France, qui était la plus forte, fut armée à Marseille, et mise sous les ordres de don Pedro Navarro, vaillant aventurier espagnol, qui était au service de François Ier. En faisant route pour Livourne, afin de se joindre aux galères du pape et des Vénitiens qui l'attendaient, la flotte de France s'empara de Savone, et de plusieurs bâtiments chargés de grains destinés à Gênes. Charles-Quint, de son côté, avait mis en mer, sous les ordres de Lannoi, vice-roi de Naples, une flotte de quarante vaisseaux. Une tempête qui l'assaillit réduisit presque aussitôt celle-ci à vingt-cinq vaisseaux ; et ce fut en cet état qu'elle rencontra, à la hauteur de Sestri, seize galères des confédérés, dont six françaises et dix papales et vénitiennes. Les deux flottes, se trouvant en présence, se disposèrent aussitôt au combat ; l'action s'engagea avec beaucoup d'ardeur de part et d'autre, et dura jusqu'à la nuit ; les vaisseaux du vice-roi furent tous très-maltraités : l'un d'eux fut coulé à fond avec les trois cents hommes qu'il avait à bord. La nuit et le gros temps qui suivirent ce combat obligèrent les confédérés à relâcher à Porto-Fino et à Porto-Venere, avec la résolution cependant de renouveler l'attaque le lendemain. Mais le vice-roi de Naples, qui n'était pas d'humeur à hasarder de nouveau le combat, mit de grand matin à la voile, et se retira ; les confédérés le poursuivirent jusqu'à Livourne, sans réussir à l'atteindre. S'il leur échappa, il ne put éviter, dans sa fuite, une nouvelle tempête, qui jeta sur les côtes de Sicile une partie de ses

vaisseaux. Le résultat de cet engagement et de la dispersion de la flotte ennemie, fut de rendre les confédérés maîtres de la mer, qu'ils parcoururent sans obstacle, s'emparant de plusieurs navires de l'empereur et de quelques petites places sur les côtes du royaume de Naples.

L'année suivante, 1527, pendant que l'armée de terre de François I[er] vengeait la défaite de Pavie, en prenant d'assaut la ville de ce nom et en envahissant le royaume de Naples, une flotte française de dix-sept galères, qui était sortie de Marseille, sous les ordres d'André Doria, revêtu de nouveau du titre de général des galères de France, faisait le blocus de Gênes, enlevant tous les vaisseaux qui osaient s'en approcher, et interceptant toute communication avec les habitants. Ceux-ci, réduits à la dernière extrémité, risquèrent quelques bâtiments pour se procurer des vivres; mais ils furent capturés par les galères françaises, lorsque déjà ils avaient leur chargement de grains. Quatre autres bâtiments remplis de blé, et une grosse carraque qui revenait du Levant avec une riche cargaison, ayant jeté l'ancre à Porto-Fino, neuf galères sortirent du port de Gênes pour les escorter pendant le reste de leur route; mais la flotte française enveloppa l'arrivage et l'escorte ensemble, et se rendit maîtresse du tout, moins un navire qui fut brûlé. Ce succès décida du sort de Gênes, qui retourna encore sous la domination de la France.

La flotte combinée des confédérés se réunit bientôt en mer pour aller tenter une descente en Sicile, et essayer de s'emparer de cette île, que l'on disait lasse du joug espagnol. L'armée navale était composée de huit galères appartenant en propre à André Doria, de quatorze galères françaises et de seize vénitiennes. Doria commandait les galères, et Renzo de Céri, autre Italien, les troupes de débarquement. On partit du port de Livourne le 13 novembre 1527; mais ce

fut contre les vents déchaînés et les vagues soulevées que la flotte eut à soutenir sa première lutte; elle fut dispersée; quelques galères regagnèrent Livourne; la plupart furent obligées de cingler vers l'île de Corse, d'où elles firent route pour la Sardaigne, qui appartenait à Charles-Quint. Renzo de Céri voulait que la flotte reprît sa première destination, la Sicile; mais André Doria voulait qu'il en fût autrement, et l'on débarqua dans l'île de Sardaigne, avec environ trois mille soldats, que le vice-roi du pays vint sur-le-champ attaquer à la tête de cinq mille hommes de pied et de quatre cents chevaux. Il fut reçu par les Français avec une rage de désespérés : sa défaite fut l'affaire d'un instant, et les Français, encore dans leur premier feu, attaquèrent aussitôt Sassari, qu'ils emportèrent d'assaut. Malheureusement, ces premiers triomphes n'aboutirent à aucun résultat durable. Une abondance extrême, qui avait été précédée pour le soldat d'une extrême disette, amena des maladies qui détruisirent les trois quarts de la petite armée de débarquement. La mésintelligence d'André Doria et de Renzo de Céri, s'envenimant de plus en plus, aurait suffi d'ailleurs pour faire manquer l'entreprise de Sicile et abandonner celle de Sardaigne. Les restes de cette armée victorieuse, mais ruinée sans défaite, furent amenés à Gênes, où André Doria resta dans une inaction qui n'était que le prélude de sa prochaine défection. Ce fameux Génois, qui passait pour être le plus habile homme de mer de son temps, ne pardonnait pas surtout à François I^{er} de ne pas consentir à rétablir à Gênes le gouvernement républicain, et il ne l'avait aidé à reconquérir cette ville que dans le but même de la rendre à ses formes de liberté. André Doria laissa toutefois son neveu, Philippin Doria, prendre, l'année suivante 1528, le commandement des galères des confédérés, qui devaient bloquer le port de Naples pour seconder l'armée de terre des Français,

commandée par Lautrec, qui resserrait et fermait cette capitale d'un autre côté. Philippin Doria n'était pas un personnage moins actif ni moins habile que son oncle. Il empêcha qu'aucun bâtiment n'entrât dans le port; il prit, à la vue même des Napolitains et de la flotte espagnole, trois navires chargés de grains que les assiégés attendaient impatiemment; il se servit avec bonheur de l'artillerie de marine pour déloger les Impériaux d'un poste qu'ils occupaient, et d'où ils l'incommodaient lorsqu'il s'en approchait de trop près. Hugues de Moncade, que François Ier avait naguère, de son propre mouvement rendu à la liberté, et qui avait été investi par Charles-Quint, après la mort de Lannoi, de la vice-royauté de Naples, pour échapper d'une manière ou de l'autre au danger imminent dont les courses de Philippin Doria le menaçaient, résolut ou d'enlever sa flotte par surprise, ou d'en avoir raison à force ouverte. Il fit armer le plus secrètement qu'il put six galères, quatre fustes, espèce de navires à rames, et deux brigantins : instruit par ses espions que les galères de Philippin Doria s'étaient retirées dans le golfe de Salerne pour se radouber, et que les gens des équipages descendaient fréquemment à terre pour aller visiter leurs compatriotes du camp français, il crut le moment venu de mettre son projet à exécution, et le succès indubitable. Il embarqua aussitôt mille arquebusiers espagnols, tous soldats d'élite, monta lui-même sur la galère capitane avec les seigneurs les plus distingués qui se trouvaient à Naples, et donna la conduite de sa petite flotte à un capitaine expérimenté, nommé Gobbo. Moncade rassembla au cap Pausilippe tout ce qu'il put trouver de bateaux pêcheurs, et s'en fit suivre, dans le but d'imposer de loin à ses ennemis par l'appareil d'une multitude de navires. Il alla mouiller de là à l'île de Capri, y reçut, dit-on, d'un grand prophète du pays l'assurance d'un triomphe aussi complet que prochain, leva l'ancre, remit à la voile, prit

le large, et tourna tout d'un coup le cap vers Salerne, après avoir fait prendre les devants à deux galères qui avaient ordre de s'approcher de ses adversaires, et de fuir ensuite pour attirer ceux-ci en pleine mer. Mais le général de l'armée française de terre, qui n'était pas moins bien servi par ses espions que le vice-roi de Naples, prévit son dessein, en informa le chef de la flotte alliée, et lui envoya un renfort de quatre cents arquebusiers, sous les ordres du capitaine du Croc. Alors Philippin Doria, profitant en habile homme et de l'avis et du renfort, imagina une contre-ruse. Il fit démarrer trois galères, et leur ordonna de gagner le large, en manœuvrant de manière à laisser croire qu'elles voulaient échapper aux ennemis; il alla en même temps, avec cinq autres galères, au-devant du vice-roi de Naples. L'étalage des innombrables voiles de la flotte de Moncade ébranla d'abord un peu Philippin; mais, comme cette fantastique multitude se dissipait d'elle-même à mesure qu'elle approchait, après le premier mouvement de surprise et de crainte qu'elle avait fait naître, il ne fut pas difficile de se rassurer promptement et de se risquer contre elle. Quelques coups de canon suffirent pour écarter toutes les voiles impuissantes, et la flotte de Moncade resta réduite à ce qu'elle était en effet, six galères et les quelques autres bâtiments secondaires armés avant le départ. Un gros canon de ceux qu'on appelait alors basilics, ayant été pointé sur la capitane espagnole que montait le vice-roi, tua d'un seul coup quarante hommes, entre lesquels étaient le capitaine et plusieurs officiers. Philippin, de son côté, perdit le capitaine de sa galère, dans la décharge qu'il eut à essuyer de toute l'artillerie ennemie. Ces deux principales galères, celle qui portait Doria et celle qui portait le vice-roi de Naples, s'approchèrent ensuite jusqu'à portée de l'arquebuse, et, pendant qu'elles étaient aux prises ensemble, trois galères napolitaines engagèrent vivement l'attaque contre deux

autres de Doria. De tous côtés on déployait une fureur égale : les Français commandés par du Croc et les mille Espagnols d'élite s'acharnaient les uns contre les autres : c'était, parmi les ennemis, à qui défendrait à son tour l'étendard du dernier porte-enseigne succombant, et ils se relevèrent ainsi successivement jusqu'à ce qu'il en fût tombé plus de cinq cents ; c'était, entre les Français, à qui vaincrait ou périrait le plus héroïquement, et de quatre cents qu'ils étaient, il n'allait bientôt plus en rester que soixante. Le résultat, si courageusement disputé, était encore incertain, quand les trois galères auxquelles Philippin Doria avait donné l'ordre de simuler la fuite, ayant gagné le vent, fondirent soudainement sur les galères du vice-roi, donnèrent de l'éperon dans les flancs de la capitane espagnole qu'il montait, la désemparèrent, et décidèrent du sort du combat. Moncade, qui n'avait jamais montré tant de valeur que dans cette journée, après avoir fait mille efforts désespérés malgré une cruelle blessure qu'il avait déjà reçue au bras, périt sous une grêle d'arquebusades. Des chefs de la flotte de Charles-Quint, qui étaient pour la plupart de grands et illustres personnages, pas un seul n'échappa ; ceux qui ne furent pas tués ou noyés furent faits prisonniers. Sept cents Espagnols d'élite succombèrent ainsi. Deux galères ennemies furent coulées à fond, deux autres furent enveloppées et prises ; tout ce qui restait de la flotte du vice-roi de Naples tomba également au pouvoir du vainqueur avant ou après la sanglante bataille navale de Salerne. La ville de Naples elle-même se crut de nouveau tombée entre les mains des Français. La défection d'André Doria et, par suite, de son neveu Philippin, qui passèrent l'un et l'autre au service de l'empereur Charles-Quint, en décida autrement. Cette malheureuse défection, que l'on ne fit point assez d'efforts pour prévenir, ou plutôt que les courtisans de François I^er^ ame-

nèrent, fut précédée d'une violente décision, en vertu de laquelle André Doria serait déposé de sa charge de général des galères. Barbezieux, destiné à lui succéder, fut aussitôt envoyé pour prendre possession non-seulement des galères françaises, mais encore des galères génoises; il devait en même temps s'assurer de la personne de l'ancien chef de la flotte, et l'amener en France, sous l'accusation d'insolence et de félonie. L'ordre était plus facile à donner dans le conseil du roi, que facile à exécuter à Gênes. Malgré le mystère dont on avait essayé de l'envelopper, il ne put échapper aux méfiances d'André Doria. Dès que le marin génois se trouva en présence de Barbezieux, qui commençait le discours par lequel il le voulait surprendre, il l'interrompit aux premiers mots : « Je sais, dit-il, ce qui vous amène ; » et lui montrant d'un côté les galères de France, et de l'autre celles de Gênes : « Voici les galères de votre maître, que je vous remets; voici celles de ma république, que je conserve : accomplissez le reste de votre ordre, si vous l'osez. »

Barbezieux demeura fort interdit et eut à craindre pour lui-même ce dont il était venu menacer André Doria, qui, du reste, au dire de quelques auteurs, n'eut pas la loyauté qu'il avait annoncée de restituer les galères de France qu'on lui avait confiées, et les fit même passer, avec les siennes, au service de Charles-Quint. Ce furent les Doria eux-mêmes qui se chargèrent de ravitailler et de sauver cette ville de Naples qu'ils avaient naguère promise à la France. Le siége, devenant impossible par terre s'il n'était secondé par mer, tarda d'autant moins à être levé, que la peste était venue décimer le camp français, et que Lautrec, le général en chef de l'armée, avait lui-même succombé. La défection des Doria, qui venait de faire perdre le royaume de Naples au moment où il allait être entièrement reconquis, amena presque immédiatement la perte de Gênes. Barbezieux, qui commandait

une flotte française, craignant de se voir bloqué dans le port, se sauva précipitamment à Savone, dès qu'il aperçut les galères d'André, tandis que celui dont il était le peu capable successeur dans la charge de général des galères fut reçu dans sa patrie comme un libérateur. Savone, où Barbezieux ne resta pas davantage, suivit le sort de Gênes. Une fois enfin le nouveau chef de la flotte française osa envisager en face les galères de Doria, les attaqua même, à la hauteur de Nice et de Monaco : une d'entre elles fut coulée à fond ; mais ce mince résultat ne fut d'aucun effet. Bientôt le Milanais était de nouveau évacué, et une paix de peu de franchise était conclue à Cambrai, le 15 août 1529. Elle stipulait, entre autres choses, l'abolition de la suzeraineté, alors tout illusoire, de la couronne de France sur les comtés de Flandre et d'Artois, que possédait l'empereur par héritage; une rançon pécuniaire était donnée pour rendre à la liberté les deux enfants du roi laissés en otage. Il ne pouvait être question, dans le traité de Cambrai, d'une manière directe, du connétable de Bourbon. Ce traître, méprisé même de ceux qui s'en étaient le mieux servi, avait trouvé la mort en assiégeant Rome, l'an 1527, à la tête d'une armée de brigands. En somme, et pour n'être que juste, c'était quelque chose d'inouï qu'un si noble roi luttant, quelquefois avec avantage, contre un si puissant empereur, et ne lui cédant jamais sans conditions. Si l'intérêt des politiques de l'Europe les rangeait du côté de son rival, l'intérêt de tous les cœurs doués de quelque élévation restait de son côté. Qui des mains applaudissait au succès du redoutable Charles-Quint, en secret, ou même sans vouloir se l'avouer, désirait celui de François I[er].

CHAPITRE XIV.

Renouvellement de la guerre entre François Ier et Charles-Quint. — Entrée de l'amiral de France en Savoie et en Piémont. — Projet nouveau de conquête de la France par Charles-Quint. Entrée de Charles-Quint en Provence. — Ruine de son armée, sa retraite. — Retraite de son lieutenant, le comte de Nassau en Picardie. — Commencement de l'alliance entre la France et la Turquie. — Trève de Nice. — Entrevue de François Ier et de Charles-Quint à bord d'une galère. — Arrestation et procès de l'amiral de France, Philippe de Brion-Chabot. — Assassinat des envoyés de François Ier auprès du sultan, par les gens de Charles-Quint. — Le capitaine Paulin est chargé de remplir leur mission, et auparavant une mission à Venise. — Ses débuts. — Connaissances nautiques qu'il acquiert à Venise. — Révolution qu'il opère dans la marine française. — Ses succès diplomatiques à Venise et à Constantinople. — Le capitaine Paulin, nommé baron de la Garde, et général des galères. — Alliances avec le Danemark et la Suède. — Troisième projet de conquête de la France par Charles-Quint, qui s'unit à Henri VIII d'Angleterre. — Préparatifs maritimes de François Ier confiés, sur la Méditerranée, au baron de la Garde. — Edit de 1543 sur la marine. — Claude d'Annebaut nommé amiral de France. — Son caractère. Arrivée de Barberousse à Marseille, pour se joindre à la flotte française. — Siége de Nice. — Paix de Crépy entre François Ier et Charles-Quint. — Henri VIII continue seul la guerre. — Boulogne livrée aux Anglais. — Préparatifs de descente en Angleterre, en 1545. — Voyage de François Ier au Havre. — Incendie du Caraquon. — La flotte française cherche les Anglais. — Engagements partiels entre les deux flottes. — Celle d'Angleterre se retire. — Les Français ravagent la côte d'Angleterre et occupent l'île de Wigth, puis l'abandonnent volontairement. — La flotte anglaise se retire de nouveau, avec pertes, devant la flotte française. — Paix entre François Ier et Henri VIII. — Coup d'œil général sur la marine de France, sous François Ier. —Jean Ango, négociant, armateur de vaisseaux-corsaires, vicomte, et capitaine commandant de la ville et du château de Dieppe. — Fin du règne de François Ier.

Le traité de Cambrai venait à peine d'être signé, que déjà François Ier trouvait, dans la politique à double face de Charles-Quint, des motifs de protestation contre ses principaux articles, particulièrement en ce qui concernait l'État

de Gênes, que l'empereur plaçait sous sa tutelle, le duche de Milan, dont il remettait en possession la famille des Sforza, et le comté d'Asti, qu'il donnait au duc de Savoie: tout cela aux dépens du roi de France.

Cependant, et malgré d'autres causes incessantes de rupture ouverte, la guerre n'éclata pas entre les deux rivaux aussitôt que cela pouvait le donner à croire. Charles-Quint hésitait devant cet ennemi que le sentiment d'injures à venger relevait toujours plus menaçant et plus prêt à se jeter dans de nouveaux hasards. D'ailleurs, la paix avec la France lui était nécessaire : car, au sein même de son empire, le schisme de Luther, escorté de celui de Calvin, fermentait avec force, et ne semblait pas disposé à se laisser épouvanter ni vaincre, même par les armes; au dehors les Turcs, avec leur sultan Soliman le Magnifique, le même qui avait enlevé Rhodes aux chevaliers, lui laissaient peu de trève du côté de la Hongrie. C'est à la crainte que leurs envahissements continuels lui inspiraient, plus qu'à un sentiment de générosité ou de religion, qu'il faut attribuer l'abandon qu'il fit, en 1530, de l'île de Malte, aux nobles débris des hospitaliers de Rhodes. Encore leur marchanda-t-il longtemps ce rocher, qui avait suivi le sort de la Sicile depuis l'année 1190, où Roger le Normand l'avait conquis sur les Sarrasins. Charles-Quint voulait imposer aux chevaliers des conditions qui en auraient fait les serviteurs de sa politique, et non ceux de la religion; mais le grand maître Villiers de l'Isle-Adam et les plus illustres de l'ordre étaient Français; plutôt que de les accepter, ils auraient préféré continuer à n'avoir d'autre patrie que leur flotte, errant depuis sept ans sur la Méditerranée, et arborant au haut de ses mâts, en guise d'étendard, la bannière de la Vierge avec son Fils mort entre les bras. Ils ne prirent possession de Malte que quand la pleine et entière souveraineté leur en fut assurée.

Quatre ans plus tard, la ligne des Sforza s'éteignait, et François Ier y trouvait une occasion de renouveler avec plus de fondement encore ses prétentions sur le duché de Milan ; de plus, il s'adressait directement au duc de Savoie, dont il était mécontent, pour qu'il eût à lui rendre les comtés de Nice et d'Asti, comme étant anciens fiefs, le premier de la Provence, le second du Dauphiné, et une grande partie du Piémont, avec Turin, comme ayant été possédée par Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Appuyant sans plus tarder ses prétentions sur ses armes, il donna ordre, en 1535, à l'amiral de France, Philippe de Brion-Chabot, d'entrer en Savoie avec une armée considérable. L'amiral fit promptement la conquête de ce pays, et l'année suivante n'envahit pas avec moins de succès le Piémont. On eut le tort de le rappeler pour l'employer d'un autre côté, et de lui donner un successeur peu capable de continuer ce qu'il avait si bien commencé. Charles-Quint manifesta alors l'intention de terminer toutes ses querelles avec François Ier par un coup d'Alexandre, par la conquête de la France, sans le concours d'auxiliaires qui auraient voulu entrer en partage. Il traversa le Piémont avec une formidable armée, sans s'occuper des places qu'il laissait derrière lui au pouvoir des Français ; le 25 juillet 1536, il passa le Var à Saint-Laurent, et entreprit l'envahissement des provinces du Midi, pendant que le comte de Nassau, son lieutenant, envahissait celles du Nord, pour se réunir bientôt à lui au centre du royaume à conquérir. André Doria n'était pas étranger à ce plan, plus facile à rêver qu'à exécuter; l'habile marin, pris cette fois en défaut, s'était même fait fort de pénétrer avec ses galères dans le lit du Rhône, et de se rendre maître des deux rives du fleuve. La flotte impériale, chargée de vivres et de munitions, après avoir suivi la côte, s'empara sans coup férir de Toulon, qui, à cette époque, était encore

un point très secondaire, mais dont André Doria, en venant s'y installer avec sa flotte, savait pouvoir bien vite faire prendre la prochaine importance. Toute la Provence avait été ravagée, ruinée, abandonnée, sauf Marseille et Arles, par ordre exprès du grand maître et bientôt connétable de France Anne de Montmorency, pour affamer les troupes ennemies et les laisser sans appui derrière elles. Charles Quint n'ayant trouvé à Aix qu'une ville désertée par le clergé, par toutes les autorités, par la bourgeoisie, commença à réfléchir. Cependant, le [illegible] août, après avoir poussé une forte reconnaissance jusqu'aux portes de Marseille, il annonça qu'il allait mettre le siége devant cette ville. En même temps, un de ses plus habiles généraux, le marquis du Guasto, avait investi la ville d'Arles. Mais c'était de la part de l'un et de l'autre plutôt grand désir que possibilité d'attaquer. Le [illegible] août, un convoi considérable qui leur arrivait de Toulon fut attaqué par des paysans embusqués, qui le pillèrent, et qui tuèrent toutes les bêtes de somme. André Doria comprenant combien grande avait été son erreur, trouva moyen de s'éloigner le premier d'un pays où il n'y avait plus que des désastres à attendre, en faisant savoir à l'empereur qu'il importait que sa flotte se rendît devant la ville de Gênes, près de laquelle un parti français s'était montré. Charles Quint lui-même, craignant de compromettre tout à fait sa renommée militaire, déjà fort engagée par plusieurs échecs partiels, se décida, après bien des prétextes indignes du haut respect qu'on lui attribue généralement, à une honteuse retraite. Elle ne s'effectua pas sans qu'il fût vivement inquiété, surtout par quelques galères qui, du fond d'une anse où elles n'étaient point aperçues, firent un feu terrible, sous lequel périrent, comme dans une boucherie, un grand nombre d'Impériaux. On assure que les paysans provençaux furent [illegible] de [illegible] de l'armée de

Charles-Quint fuyant devant celle de François Ier, et réduite à des débris sans avoir engagé une seule grande bataille, que l'on pouvait suivre sa route à la trace des cadavres dont elle la laissait couverte, et des miasmes putrides dont elle infectait l'air. Charles-Quint repassa le Var, le 25 septembre, au même endroit où il l'avait passé, et alla s'embarquer à Nice, la seule ville qui fût restée au duc de Savoie après les campagnes de l'amiral de Brion-Chabot. Par une singulière coïncidence, le jour même où l'empereur humilié quittait la Provence, son lieutenant, le comte de Nassau, était obligé de battre en retraite et de sortir de la Picardie, où il n'avait pu faire le moindre progrès. C'était le second projet de conquête de la France que Charles-Quint voyait échouer.

Le Piémont et les autres États du duc de Savoie, moins Nice, étaient toujours occupés par les Français. La lutte recommença à la fois du côté de l'Italie et du côté des Pays-Bas, au printemps de 1537. Durant toutes ces guerres, la marine des particuliers rendait de grands services à sa manière. Plusieurs habitants des côtes de Normandie, et particulièrement de Dieppe, qui avaient armé en corsaires, avec le consentement de l'État, attaquaient, avec une témérité souvent couronnée du plus grand succès, les convois maritimes qui apportaient en Espagne les trésors à peine encore exploités de l'Amérique, et faisaient, à leurs risques et périls, les plus brillantes captures. Dans une de leurs rencontres avec des vaisseaux chargés d'or pour l'empereur, les Normands ne lui avaient pas enlevé une valeur moindre de 200,000 écus, somme énorme pour le temps. Ils ne furent pas pour rien dans les désirs, pour cette fois sincères, que Charles-Quint, inquiet et menaçant, manifesta bientôt d'entrer en accommodement.

Mais un événement tout nouveau pour la chrétienté contribua plus encore à lui inspirer ces pacifiques désirs. Peu à

un point très-secondaire, mais dont André Doria, en venant s'y installer avec sa flotte, servit peut-être à faire comprendre la prochaine importance. Toute la Provence avait été ravagée, ruinée, abandonnée, sauf Marseille et Arles, par ordre exprès du grand maître et bientôt connétable de France Anne de Montmorency, pour affamer les troupes ennemies et les laisser sans appui derrière elles. Charles-Quint n'ayant trouvé à Aix qu'une ville désertée par le clergé, par toutes les autorités, par la bourgeoisie, commença à réfléchir. Cependant, le 15 août, après avoir poussé une forte reconnaissance jusqu'aux portes de Marseille, il annonça qu'il allait mettre le siége devant cette ville. En même temps, un de ses plus habiles généraux, le marquis de Guasto, avait reconnu la ville d'Arles. Mais c'était de la part de l'un et de l'autre plutôt grand désir que possibilité d'attaquer. Le 25 août, un convoi considérable qui leur arrivait de Toulon fut attaqué par des paysans embusqués, qui le pillèrent, et qui tuèrent toutes les bêtes de somme. André Doria, comprenant combien grande avait été son erreur, trouva moyen de s'éloigner le premier d'un pays où il n'y avait plus que des désastres à attendre, en faisant savoir à l'empereur qu'il importait que sa flotte se rendît devant la ville de Gênes, près de laquelle un parti français s'était montré. Charles-Quint lui-même, craignant de compromettre tout à fait sa renommée victorieuse, déjà fort engagée par plusieurs échecs partiels, se décida, après bien des jactances indignes du haut esprit qu'on lui attribue généralement, à une honteuse retraite. Elle ne s'effectua pas sans qu'il fût vivement inquiété, surtout par quelques galères qui, du fond d'une anse où elles n'étaient point aperçues, firent un feu terrible, sous lequel périrent, comme dans une boucherie, un grand nombre d'Impériaux. On assure que les paysans provençaux firent de leur côté un tel massacre de l'armée de

Charles-Quint fuyant devant celle de François Ier, et réduite à des débris sans avoir engagé une seule grande bataille, que l'on pouvait suivre sa route à la trace des cadavres dont elle la laissait couverte, et des miasmes putrides dont elle infectait l'air. Charles-Quint repassa le Var, le 25 septembre, au même endroit où il l'avait passé, et alla s'embarquer à Nice, la seule ville qui fût restée au duc de Savoie après les campagnes de l'amiral de Brion-Chabot. Par une singulière concordance, le jour même où l'empereur humilié quittait la Provence, son lieutenant, le comte de Nassau, était obligé de battre en retraite et de sortir de la Picardie, où il n'avait pu faire le moindre progrès. C'était le second projet de conquête de la France que Charles-Quint voyait échouer.

Le Piémont et les autres États du duc de Savoie, moins Nice, étaient toujours occupés par les Français. La lutte recommença à la fois du côté de l'Italie et du côté des Pays-Bas, au printemps de 1537. Durant toutes ces guerres, la marine des particuliers rendait de grands services à sa manière. Plusieurs habitants des côtes de Normandie, et particulièrement de Dieppe, qui avaient armé en corsaires, avec le consentement de l'État, attaquaient, avec une témérité souvent couronnée du plus grand succès, les convois maritimes qui apportaient en Espagne les trésors à peine encore exploités de l'Amérique, et faisaient, à leurs risques et périls, les plus brillantes captures. Dans une de leurs rencontres avec des vaisseaux chargés d'or pour l'empereur, les Normands ne lui avaient pas enlevé une valeur moindre de 200,000 écus, somme énorme pour le temps. Ils ne furent pas pour rien dans les désirs, pour cette fois sincères, que Charles-Quint, naguère si menaçant, manifesta bientôt d'entrer en accommodement.

Mais un événement tout nouveau pour la chrétienté contribua plus encore à lui imposer ces pacifiques désirs. Peu à

peu s'évanouissaient, au moins quant aux dehors politiques, les intraitables inimitiés de religion entre les deux plus grands adversaires qui se fussent rencontrés sur le terrain des vieilles croisades; la France et la Turquie ne semblaient plus se souvenir de leurs longues guerres : la seconde, que pour placer haut dans son estime le peuple qu'elle avait eu le plus à redouter; la première, que pour protéger de l'influence née de cette estime, les chrétiens d'Orient. D'ailleurs, à part les dissentiments religieux, François Ier et Soliman le Magnifique étaient deux souverains faits pour se comprendre. N'était-ce pas Soliman qui, loin de se venger à la façon d'Édouard III envers les Calaisiens, ou de Charles-Quint envers François Ier, du courage et de l'héroïsme déployés contre lui, avait donné aux chrétiens, impitoyables les uns envers les autres, l'exemple de la générosité lors de la capitulation de Rhodes? N'était-ce pas lui qui, en prenant possession du palais du grand maître Villiers de l'Isle-Adam, avait dit que c'était avec un regret sincère qu'il se voyait obligé de mettre un si grand vieillard hors de sa maison? Soliman, maître de François Ier comme l'avait été Charles-Quint, eût été plus noble, plus généreux à son égard; il s'était senti porté vers l'un au plus fort de son infortune; il s'était senti de l'éloignement contre l'autre au plus haut de sa prospérité; il ne faisait d'ailleurs en cela que partager le sentiment de presque toute l'Europe chrétienne ou non. Et puis, il ne faut point s'en taire, c'était un devoir pour François Ier, à l'égard de son pays comme à son propre égard, de ne pas repousser la seule alliance possible que la position de Charles-Quint lui eût laissée; c'était son droit et son devoir d'étouffer, si faire se pouvait, ou du moins de resserrer, moins ambitieux, entre la France et la Turquie, ce géant né avec cent bras pour étreindre le monde, et qui, empereur et roi de tant d'empires et de royaumes dont les bornes indéfinies reculaient,

reculaient toujours jusqu'au milieu des îles et des continents américains, refusait même à la France une place au soleil. Un traité de commerce avait déjà préludé à l'alliance militaire entre les deux nations; cette alliance avait eu lieu peu après, et le baron de Saint-Blancard s'était joint avec douze galères françaises à la flotte de Soliman, commandée par le célèbre corsaire Cheir-Eddyn, surnommé Barberousse, devenu roi d'Alger et amiral du sultan. Saint-Blancard et les douze galères de France avaient puissamment secondé Barberousse dans sa guerre de 1536, contre les côtes de la Sicile et de la Pouille. En 1537, l'alliance turque prit un caractère plus effrayant encore pour l'ennemi de la France. Soliman II en personne était accouru, au signal de François I^er^, jusqu'à la pointe de l'Albanie la plus rapprochée de l'Italie, avec une armée que la terreur élevait jusqu'à deux cent mille hommes, et déjà il voyait s'étendre sous ses yeux, à l'horizon, la terre d'Otrante, où il avait donné rendez-vous à Barberousse et à toute sa flotte; quand François I^er^, qui, d'un autre côté, faisait forcer le Pas de Suze par Anne de Montmorency à la tête de cinquante mille hommes, eut la satisfaction d'apprendre que l'empereur sollicitait de lui, par l'entremise du pape, une trêve de dix ans. Cette trêve, conclue à Nice, était glorieuse pour François I^er^; chacun restait dans l'état où il se trouvait. Or, à cette époque, le roi de France était maître de la Savoie et du Piémont, et de quelques positions depuis peu conquises dans les Pays-Bas. C'était évidemment Charles-Quint qui cédait du terrain, et, plus encore, de sa réputation. Les deux souverains avaient d'abord refusé de se voir; mais, après la conclusion de la trêve, l'empereur, sur l'instante invitation de son rival, partit de Gênes sur sa flotte, forte de trente et une galères, commandées par André Doria, pour se rendre dans les eaux de France; il fut retenu quatre jours aux îles d'Hyères par les temps con-

traires; puis il vint dans la rade de Marseille, mais n'entra pas dans la ville, quoiqu'elle lui fût gracieusement ouverte: c'est qu'il se souvenait du désastre que, par deux fois, cette glorieuse ville lui avait fait essuyer; il hésitait toujours, ce monarque soupçonneux; sachant ce dont il était capable lui-même contre un ennemi trop confiant, il semblait craindre davantage à chaque flot qui le portait plus près de son ancien captif; il arriva enfin, le 14 juillet, en vue d'Aigues-Mortes, avec toute sa flotte armée en guerre, de peur d'accident. Aussitôt, en vrai Français, sans souci de ce qui pouvait lui advenir, s'en remettant à l'honneur d'autrui comme on pouvait s'en remettre au sien, François saute dans une barque, et, sans escorte aucune, fait forcer de rames jusqu'à la galère de l'empereur. A cette fière confiance, Charles-Quint n'eut peine à reconnaître le grand vaincu de Pavie; il sourit, eut au fond quelque honte de lui-même, et tendit du plus courtoisement qu'il put la main à François I^er^ qui monta à son bord, et qui d'un air joyeux lui dit en l'embrassant: « Mon frère, me voici de nouveau votre prisonnier. » Il ne fallut pas moins que ce laisser-aller plein de cœur, pour engager Charles-Quint à venir à terre; il s'y décida, et les deux cours se mêlèrent, quatre jours durant, au milieu des fêtes. Les deux souverains se présentèrent l'un à l'autre les capitaines qui s'étaient le plus illustrés dans leurs guerres. André Doria ne fut point excepté par Charles-Quint; François I^er^, remarquant l'émotion de l'illustre marin étranger dont il avait eu le tort de s'aliéner les services, lui prouva par d'obligeantes paroles qu'il savait reconnaître ses erreurs et apprécier le mérite même dans ceux qui s'étaient séparés de ses intérêts pour les combattre. Le 17 juillet 1538, le roi, après avoir reconduit l'empereur jusque sur ses vaisseaux, prit congé de lui comme il l'avait reçu, en l'embrassant. Mais François, en fraternisant comme chevalier, comme hôte courtois et

loyal, avec son adversaire, n'oubliait pas que l'on n'était qu'en trêve, et faisait ses réserves pour l'heure où le duel recommencerait.

Bien que Soliman se fût d'abord montré mécontent de la trêve de Nice, qui avait rendu sa flotte inutile, les bonnes relations de la France avec la Turquie continuèrent. Le 26 décembre de la même année 1538, les priviléges dont jouissaient les marchands français dans le Levant furent confirmés, en témoignage des bonnes relations existantes.

L'année suivante, Charles-Quint, tourmenté par les ligues protestantes d'Allemagne, toujours vivement inquiété par les Turcs, et bien convaincu désormais de l'impossibilité de ruiner entièrement son rival, chercha à leurrer François I^{er} d'une espérance de partage de l'Europe entre eux, dans lequel, bien entendu, il se serait réservé le gros lot. Pendant ce temps une inimitié jalouse, qui avait couvé dans l'ombre, éclata, dans toute sa force, entre Anne de Montmorency, connétable de France, et Philippe de Brion-Chabot, qui joignait, chose que l'on n'avait point encore vue, à la dignité d'amiral de France celles d'amiral de Guienne et d'amiral de Bretagne. Le 10 février 1539, Brion-Chabot, accusé de vingt-cinq délits capitaux, et, entre autres, de malversations et dilapidations dans sa charge d'amiral, fut arrêté, enfermé à Melun, et jugé par commission. Le chancelier Poyet, qui s'était fait l'organe complaisant des passions du connétable, et qui s'était abaissé jusqu'à présider la commission, ce dont plus tard il porta la peine, ne réussit pas à faire prononcer un arrêt de mort contre Brion-Chabot; mais il obtint sa dégradation civique et une condamnation à restitutions et amendes pour malversation, corruption, et concussions par lui, disait-on, commises, en sa qualité d'amiral, de gouverneur de Bourgogne et de membre du conseil privé. François I^{er},

qui, dans cette circonstance, s'était montré au-dessous de son caractère en déposant lui-même contre son amiral, et en confirmant, le 18 janvier 1540, par lettres royales, l'arrêt de la commission, ne tarda pas à en éprouver un amer regret. Dès le 19 mars 1541, un arrêt définitif fut rendu, qui déclarait de Brion-Chabot pur et innocent, et le réintégrait dans tous ses biens, titres et honneurs. Le 23 mai 1542, François Ier le confirma dans ses pouvoirs d'amiral de France, de Bretagne et de Guienne; et le connétable Anne de Montmorency, qu'une étroite jalousie avait fait descendre à des intrigues indignes de lui, tomba à son tour dans la disgrâce. Néanmoins l'amiral avait reçu le coup au cœur; il ne survécut que peu de temps à l'émotion profonde qui lui avait été causée par sa sentence.

Dès avant ce temps, la déloyauté du marquis de Guasto, gouverneur du Milanais pour Charles-Quint, avait donné à François Ier un motif des plus graves de rompre la trêve de Nice; il avait, lâchement et contre le droit des nations les moins civilisées, fait assassiner, le 2 juillet 1541, à la nuit tombante, vers le confluent du Tessin et du Pô, deux envoyés du roi de France au sultan. Aussitôt du Bellay, seigneur de Langey, l'un des hommes les plus éminents de la cour et du royaume par ses talents de capitaine, d'historien et de diplomate, jeta les yeux, pour remplacer les deux envoyés du roi, sur un de ces hommes extraordinaires que ne manquent jamais de produire les grandes époques, même quand ces époques semblent n'appartenir en quoi que ce soit aux classes subalternes d'un pays. Cet homme, dont le premier, le vrai nom était François Escalin, avait pris naissance, vers 1498, au village de la Garde, en Dauphiné, de parents des plus obscurs et des plus pauvres. Un caporal passant par le village de la Garde pour y faire des recrues, suivant l'usage du temps, l'enfant lui avait demandé avec instances

de l'enrôler ; mais il n'avait alors que onze à douze ans, et le caporal n'avait pu que lui permettre de le suivre comme goujat ou valet de régiment. Escalin était devenu soldat dès que les années le lui avaient permis, et n'avait pas tardé à se faire remarquer par une vivacité, par une pénétration d'esprit au-dessus du vulgaire, et par d'autres qualités qui tenaient du métier des armes. Dans cette longue guerre d'Italie, on avait senti le besoin d'avoir des hommes ; et pour s'en créer qui valussent la peine d'être comptés, on avait enfin quelque peu dérogé à l'ancienne et malheureuse coutume de ne prendre les officiers que dans la noblesse. Escalin avait atteint le grade de capitaine, et dès lors il s'était rendu célèbre sous un nom de guerre, sous celui du capitaine Paulin ; il le conserva longtemps encore après s'être élevé à des grades de beaucoup supérieurs. Le capitaine Paulin ne s'était pas seulement fait connaître comme officier habile et brave : on l'avait employé dans plusieurs missions délicates, quoique secondaires, desquelles il s'était tiré en diplomate consommé. Du Bellay Langey, qui, de même que ses deux frères, Martin du Bellay et le cardinal et poëte Jean du Bellay, mettait une partie de sa gloire à faire connaître à François Ier tous ceux qui lui paraissaient capables de le bien servir et d'illustrer son règne, lui parla du capitaine Paulin, comme de l'homme qui serait le plus apte à entreprendre et à mener en bonne voie une nouvelle mission près du sultan. François Ier reçut le protégé de du Bellay ; le capitaine lui plut par son esprit, son caractère, ses façons et sa bonne mine ; il lui parut même au-dessus des éloges qu'on en faisait ; non content d'accepter Paulin pour son futur ambassadeur auprès du sultan, le roi le chargea auparavant d'importantes négociations auprès de la république de Venise. Il était urgent pour la France que ce puissant État maritime ne fournît pas à Charles-Quint les vaisseaux dont il avait besoin depuis

l'entier désastre que la tempête avait fait éprouver à sa flotte, lors d'une grande expédition par lui tentée contre Alger, en octobre 1541. Il fallait donc gagner, ou tout au moins rendre neutres les Vénitiens, pour le moment où la guerre recommencerait. Ce fut à Venise que le capitaine Paulin, dont toute la réputation militaire avait été jusqu'ici acquise dans les armées de terre, étudia et saisit, avec la rapidité du génie, l'art naval; de ce moment, son ambition se tourna tout entière du côté de la mer et de ses hasards, qui séduisaient son esprit naturellement ennemi des routes faciles et ouvertes à la médiocrité. Les études qu'il fit de l'art naval ne tardèrent pas à profiter à la France, non-seulement par les services qu'il rendit comme homme de pratique, mais encore comme tacticien. Le plus souvent avant lui, les batailles sur mer n'avaient été que confusion; les flottes paraissaient n'avoir qu'un but : en venir le plus tôt possible à l'abordage. Il apprit aux Français à diviser leurs vaisseaux par escadres, toujours prêtes à se secourir mutuellement. Enfin on verra bientôt que, par ses exploits maritimes, il devint le digne émule des Doria et de tout ce qu'il y avait de marins illustres dans son siècle.

Cependant le capitaine Paulin, après avoir heureusement atteint le but de ses négociations avec la république de Venise, et en avoir rendu bon compte au roi, fut envoyé à Constantinople pour renouveler l'alliance avec Soliman II, qui, sans rompre positivement avec François I[er], paraissait peu disposé à entrer de nouveau dans sa querelle avec Charles-Quint. Le capitaine Paulin sut si bien s'employer, qu'il pénétra, dit-on, jusque dans le sérail, et eut un entretien avec le sultan en personne. Deux voyages faits coup sur coup par lui à Constantinople amenèrent les plus heureux et les plus prompts résultats. L'alliance de la France avec la Turquie fut renouvelée. Soliman le Magnifique donna

l'ordre à Barberousse de rassembler la flotte la plus redoutable que les musulmans eussent encore mise en mer, et de la conduire à Marseille, pour s'y unir avec celle de France. Sur sa recommandation pressante et motivée, la flotte française devait avoir pour chef le capitaine Paulin, récemment élevé à la noblesse, avec le titre de baron de la Garde, nom du village où il était né, et revêtu de la haute charge de général des galères.

D'autre part, une alliance offensive et défensive avait été aussi arrêtée, le 29 novembre 1541, avec le Danemark, en vertu de laquelle le roi Christiern III s'engageait à fermer le détroit de Sund aux ennemis de la France, et promettait, dans l'occasion, l'appui de six de ses vaisseaux; le 10 juillet 1542, une alliance fut également conclue avec Gustave I^er^, roi de Suède. Charles-Quint, nonobstant la vaste étendue de ses États, n'était pas non plus sans se ménager des alliés. Pendant que François I^er^ s'attachait le sultan des Turcs, l'empereur flattait Henri VIII d'Angleterre, devenu ouvertement le roi d'un schisme nouveau dans l'Église, et l'entraînait à prendre encore les armes contre la France, de concert avec lui. L'ancien projet de démembrement fut renouvelé. C'était, de compte fait, la troisième fois que Charles-Quint, si renommé par la fermeté et le coup d'œil sûr de ses desseins, formait l'entreprise de conquérir le royaume du rival qui seul mettait obstacle à ses rêves de monarchie universelle. Pourtant rien ne devait lui faire espérer maintenant un meilleur succès que lors de ses deux premières tentatives.

François I^er^, en attendant l'arrivée de la flotte turque, prenait un soin tout particulier de sa propre marine. Le capitaine Paulin, ou plutôt maintenant le baron de la Garde, à qui il venait de confier le soin de sa flotte de galères, apporta un zèle extrême à la régler, à y établir l'ordre, l'habitude

d'un commandement, d'une direction unique. La Garde fit construire des galères plus solides et en même temps plus faciles à mouvoir qu'on n'en avait encore vu, et les rendit propres à lutter, au besoin, contre les lames de l'Océan. Pendant que le général des galères, amiral du Levant, s'acquittait de sa charge avec cette conscience et ce talent, François I[er] rendait un édit, en date du mois de juillet 1543, pour fixer les droits, la juridiction et les devoirs de l'amirauté de France, qui, depuis qu'on lui avait associé les amirautés de Guienne et de Bretagne, était déjà tenue pour l'amirauté du Ponant. L'amiral de France, et, en son absence, le vice-amiral, était reconnu chef naturel de toutes expéditions et armées navales ; il avait la surintendance des constructions, des équipages, des armements et de l'artillerie de mer, ainsi que celle des vivres à bord des vaisseaux. Tous navires de l'obéissance du roi, quels que fussent leurs propriétaires, étaient tenus de porter les bannières, étendards et enseignes de l'amiral, qui pouvait au besoin se servir de ces navires et y transporter son pavillon. Il recevait, par lui ou son lieutenant, de tous maîtres, patrons et autres gens aux gages du roi dans la marine, le serment de bien gouverner, et de bien en tout se comporter. Aucun vaisseau ne pouvait entrer, en temps de guerre, dans les ports du royaume, sans son autorisation. Nul n'avait droit d'armer en guerre contre l'ennemi sans son consentement ; et l'amiral devait s'assurer, par lui ou son suppléant, si le navire proposé était en état de tenir convenablement la mer, était suffisamment pourvu d'hommes, d'armes, en un mot, de tout ce qu'exige la guerre maritime ; au besoin, l'amiral y pouvait mettre, à prix raisonnable, ce qui manquait, afin qu'aucun inconvénient n'en advînt, et que le navire ne pût être honteusement pris ou perdu, faute de gens de cœur, de bons chefs et de munitions pour l'offensive et la défensive : ce qui tournerait, dit l'édit royal, à la

diminution de la réputation des forces navales de France. La protection de l'amiral était acquise aux navires du commerce qui la réclamaient, et, moyennant salaire, il leur devait escorte armée et suffisante. Le même édit, tout en maintenant à l'amiral, suivant les anciennes ordonnances, le dixième de toutes les prises et conquêtes faites sur la mer, y compris les prisonniers et leur rançon, donnait des avantages plus grands que cela ne s'était vu encore aux propriétaires des navires armés en guerre; au lieu du huitième des prises qu'ils avaient seulement eu jusqu'ici, on leur réservait, après le dixième de l'amiral prélevé, le quart du tout; sur les trois quarts qui restaient, un quart et demi était réservé aux avitailleurs du navire; un autre quart et demi était réparti entre les matelots et soldats du bord. Une étrange coutume régnait, à ce qu'il paraît, parmi ceux-ci : il arrivait souvent qu'ils juraient, sur le pain, le vin et le sel, même en présence d'un prêtre, et avec d'autres cérémonies superstitieuses, de ne rien révéler, ni à la justice, ni aux propriétaires et avitailleurs du navire, de ce qu'ils pourraient détourner des prises, et de se le répartir de gré à gré entre eux. L'édit de 1543 interdit formellement cette coutume; défend aux prêtres, sous peine de prison, de recevoir un tel serment, et ordonne aux matelots de représenter au plus tôt à l'amiral ou à son lieutenant tout le butin fait à bord. Néanmoins, pour donner, comme il est dit, meilleure occasion et volonté aux mariniers de bien combattre, on leur laisse les dépouilles des prisonniers qu'ils auront faits, et l'argent qu'ils trouveront sur ceux-ci ou dans leurs coffres, jusqu'à concurrence de dix écus. Pour le meilleur règlement de toutes ces décisions relativement aux prises de mer, les navires qui les auront faites devront, à moins de force majeure, les amener au port d'où eux-mêmes seront partis; et il ne sera disposé d'aucune sans que l'amiral ou son lieutenant, par-

devant qui les ventes et distributions se feront, l'ait déclarée bonne et licite.

Après la mort de Brion-Chabot, arrivée le 1er mai 1543, François Ier investit de la dignité d'amiral de France un personnage qui avait à un haut degré le sentiment du devoir : c'était le maréchal Claude d'Annebaut, baron de Retz, renommé pour son intégrité, son assiduité au travail et l'ordre qu'il s'était constamment efforcé d'introduire dans les dépenses militaires. Sans être un capitaine des plus brillants, il s'était cependant conduit avec distinction ; et, en dernier lieu, son gouvernement en Piémont lui avait fait beaucoup d'honneur. D'Annebaut, avant tout, était administrateur et organisateur. Ce fut à ces titres particulièrement qu'il rendit de grands services à la marine française, quoiqu'il ait d'ailleurs su comprendre un des premiers, depuis le brave Jean de Vienne, que la charge d'amiral de France n'était pas seulement celle d'un intendant, mais encore celle d'un marin. Il s'appliqua consciencieusement à connaître l'art naval ; il résolut de se mettre à la tête des flottes, en ayant toutefois le soin circonspect de s'entourer d'hommes qu'il reconnaissait volontiers comme plus habiles que lui, et dont il prit toujours les conseils avant d'engager ou d'accepter une action sur mer.

Au mois de juillet 1543, Barberousse arriva à Marseille avec la flotte du sultan, composée de cent douze galères, quarante navires de guerre d'un rang inférieur, et beaucoup de bâtiments de transport; elle était montée par quatorze mille hommes de débarquement. Le spectacle qu'elle offrit était encore sans exemple dans ces parages ; on accourut de toutes les parties de la France pour la voir et pour voir une armée de Turcs. Barberousse, avant son arrivée à Marseille, ne s'était pas fait faute d'opérer plusieurs descentes et d'exercer de grands ravages sur les côtes d'Italie et de Sicile appartenant à l'empereur; mais, sur l'expresse recommandation

du baron de la Garde, qui était allé au-devant de lui avec quelques galères, et duquel le sultan lui avait recommandé de suivre les instructions, il avait strictement respecté la neutralité du pape et de ses États. La flotte française, qui reçut à Marseille celle du sultan, se composait de vingt-deux galères et de dix-huit bâtiments de transport. Le comte d'Enghien en avait le commandement d'honneur, et la Garde celui de fait.

L'ordre fut expédié aux deux flottes combinées d'attaquer la seule ville qui fût restée au duc de Savoie, allié de l'empereur : Nice, à l'embouchure du Var. Elles se réunirent à Villa-Franca, port de la principauté de Monaco ; et, le 22 août 1543, sept mille Français, joints à sept mille Turcs, emportèrent la ville de Nice après un siége de douze jours. Le château néanmoins tenait encore ; l'insistance que mit Barberousse à le faire occuper par ses Turcs, aussitôt qu'il serait pris, fut une des principales causes qui déterminèrent les Français à se retirer. Leur flotte revint à Marseille, tandis que Barberousse allait faire mouiller la sienne à Antibes ou à Toulon. Mais ce terrible musulman, qui se souvenait toujours de son premier métier de corsaire, n'ayant plus, au retour, la flotte française pour le contenir, ne vint pas hiverner au lieu qui lui était assigné, sans avoir, au préalable, jeté l'épouvante dans la Toscane, dans le royaume de Naples, et à l'île Lipari, qu'il ravagea et dépeupla. Cette guerre impitoyable commençait à n'être plus dans les mœurs de l'Europe chrétienne ; Barberousse, mécontent d'avoir dans les Français des surveillants et des modérateurs, au lieu des compagnons de pillage et d'incendie sur lesquels il avait compté, ne tarda pas à se séparer d'eux définitivement, mais non sans faire trembler encore, en ramenant sa flotte à Constantinople, les côtes de l'Italie et les îles que, dans la Méditerranée, Charles-Quint avait pour dépendances ou pour alliées.

Le 18 septembre 1544, l'empereur jugea à propos de faire, à Crépy, près Laon, sa paix particulière avec François Ier, et d'abandonner à ses propres forces son allié, le roi d'Angleterre, qui, lorsque les négociations duraient encore, était occupé en personne au siége de Boulogne. Cette ville avait pour commandant un lâche du nom de Vervins, qui était pourtant de l'illustre famille de Coucy. Son unique préoccupation était de se rendre le plus tôt possible; il en fut quelque temps empêché par un brave que l'histoire appelle le capitaine Corse, et dont l'intrépidité, tant qu'il vécut, soutint celle de la garnison. Mais, dès que Vervins le sut tué sur la brèche, il n'écouta plus rien. Du côté de la mer néanmoins, on ne cessait pas de faire de prodigieux efforts pour jeter du secours dans Boulogne, qui était puissamment enveloppée du côté de la terre. Trois fois une escadre française parut à la vue du port, et trois fois elle fut repoussée, non par l'ennemi, mais, chose désespérante, par les vents, qui la rejetaient implacablement dans la pleine mer. Peut-être serait-elle revenue une quatrième fois, et eût-elle mieux réussi; mais, le 14 septembre 1544, de Vervins, qui expia d'ailleurs sa lâcheté en portant sa tête au bourreau, ouvrit les portes de la ville à Henri VIII, malgré les protestations des habitants, qui soutenaient qu'ils se suffiraient à eux-mêmes pour leur défense, et malgré la nouvelle, qu'il ne pouvait ignorer, de la prochaine arrivée d'un secours. Le siége de Montreuil-sur-mer, que les Anglais avaient également entrepris, fut levé à l'approche de l'armée du dauphin; et Henri VIII retourna à Calais, où il avait opéré sa descente, laissant une forte garnison dans Boulogne, sous le commandement d'un de ses beaux-frères. Une tentative des Français faite, dans l'année même, pour recouvrer cette ville, n'eut pas de succès.

Quand la campagne de 1545 s'ouvrit, François Ier et la France n'avaient donc plus à combattre que Henri VIII et

l'Angleterre. Le différend, désormais moins difficile à régler, et qui, de la conquête projetée du trône de France, s'était rapetissé à une mince question d'argent réclamé par le monarque anglais, prit un aspect tout maritime.

On résolut d'aller chercher pour la combattre la flotte ennemie, et d'opérer une descente sur les côtes d'Angleterre. Le baron de la Garde fut chargé de faire passer dans l'Océan vingt-cinq galères qui étaient à Marseille, et il s'en acquitta à l'admiration de tous les hommes du métier. On n'avait pas vu sans étonnement, sous le règne précédent, Prégent de Bidoux en amener quatre par le détroit, au milieu des mêmes mers, et les auteurs contemporains parlent de l'une et de l'autre de ces expéditions comme des merveilles de l'art naval à ces époques. D'Annebaut, en attendant les galères du baron, s'était occupé de son côté à rassembler, de Bayonne à Montreuil, tous les vaisseaux de commerce et tous les corsaires qu'il avait pu trouver; en les joignant aux vaisseaux du roi, il était parvenu à se composer une flotte si importante, qu'elle était le sujet de toutes les préoccupations.

Le rendez-vous général était au Havre-de-Grâce, et François I^{er} s'y rendit pour voir l'embarquement, qui se fit le 6 juillet. Plusieurs dames de la cour avaient accompagné le roi pour voir ce spectacle rare et nouveau alors. François I^{er} leur avait fait préparer un festin magnifique sur le vaisseau amiral, le plus beau de la flotte, nommé *le Caraquon;* il était de huit cents tonneaux, portait cent pièces de grosse artillerie, et n'en n'était pas moins bon voilier. Un auteur du temps dit qu'il était dans la flotte comme une citadelle qui défendait les autres vaisseaux, et qu'il n'avait à craindre que les rochers et le feu. Ce fut le feu qui l'atteignit, par la négligence des cuisiniers chargés du repas que l'on devait servir, à bord, au roi et à sa cour. Il fut impossible d'éteindre l'incendie. Tout l'argent destiné à l'entretien de

la flotte et au payement des troupes était sur *le Caraquon.* Les galères n'eurent que le temps de s'en approcher pour en tirer le trésor. Le feu, qui gagnait déjà l'artillerie, les obligea de forcer de rames pour prendre le large, sans quoi elles eussent coulé à fond par l'effet de l'explosion terrible de cette artillerie embrasée. Ceux des soldats et des matelots qui avaient su profiter du moment où les galères s'étaient avancées pour se jeter dedans furent sauvés; tous les autres périrent dans les eaux ou dans les flammes. On avait pourvu dès l'origine à la sûreté du roi et de sa cour.

Malgré cette catastrophe de mauvais augure, la flotte ne tarda pas à mettre en mer, sous les ordres de l'amiral d'Annebaut, du vice-amiral de la Milleraye et du général des galères, le baron de la Garde, dont la haute expérience et les capacités reconnues avaient le plus grand poids dans le conseil. Le 18 juillet, les vaisseaux français parurent devant l'île de Wigth. L'armée navale d'Angleterre était rassemblée à Portsmouth : elle n'était que de soixante gros vaisseaux, mais tous très-bien équipés et très-bons voiliers; on y voyait des ramberges, espèce de vaisseaux à voiles et à rames, plus longs, plus étroits, plus propres à fendre les flots que les autres, et dont la vitesse égalait, si elle ne la surpassait pas, celle des plus agiles galères.

Le baron de la Garde alla les reconnaître avec quatre galères; il s'avança jusqu'à l'entrée du canal qui sépare l'île de Wigth de l'Angleterre et des bords sur lesquels la ville de Portsmouth s'élève. Quatorze vaisseaux anglais sortirent à l'instant, pour environner les quatre galères françaises, qui n'eurent que le temps de se retirer à toutes voiles et à toutes rames. Bientôt la flotte anglaise en masse se présenta hors du canal. C'était ce que souhaitait l'amiral d'Annebaut; il s'avança aussi avec toute sa flotte. On se canonna de part et d'autre, mais sans résultat.

Les Anglais, qui espéraient plus de la ruse que de la force, se retirèrent sur la gauche, et allèrent se mettre sous l'abri de quelques forts, dans une rade défendue par des rochers à fleur d'eau et des bas-fonds, où les vaisseaux avaient peine à pénétrer, même un à un. L'ennemi se flattait que les Français viendraient se briser sur les écueils, en voulant le suivre; mais d'Annebaut ne donna pas dans le piége; il se proposa seulement de faire tous ses efforts, le lendemain, pour attirer les Anglais au large.

La flotte de France s'étant retirée vers la nuit à la pointe de la baie de Sainte-Hélène, entre l'île de Wigth et le comté de Southampton, l'amiral eut avis que *la Maîtresse*, le plus grand de ses vaisseaux depuis la perte du *Caraquon*, faisait eau de toutes parts. D'Annebaut, plein d'inquiétude sur le sort de ce vaisseau et sur l'argent de l'expédition qu'il portait, arriva en hâte pour donner ses ordres et sauver au moins l'équipage et le trésor; il trouva qu'heureusement il avait été prévenu par le vice-amiral la Milleraye, qui avait déjà opéré le sauvetage, et envoyé *la Maîtresse* au Havre pour être radoubée.

Le lendemain, l'amiral d'Annebaut, avec l'avis du baron de la Garde, rangea toute son armée navale en bataille : il divisa ses gros vaisseaux en trois escadres; il se mit au centre, donna la droite au sieur de Boutières, et la gauche au baron de Curton; quant aux galères, commandées par la Garde, elles furent provisoirement chargées d'aller canonner la flotte anglaise, dans l'espérance de l'attirer au large. Cette première attaque fut si vive et si heureuse, que *la Marie-Rose*, une des plus grandes caraques ennemies, fut coulée bas; des cinq à six cents hommes qui la montaient, il ne s'échappa que trente-cinq. *Le Grand-Henri*, qui portait l'amiral d'Angleterre, allait aussi périr, s'il n'eût été promptement secouru.

Mais comme sur la mer la fortune dépend souvent de

l'inconstance des vents, les Anglais, profitant de la marée et d'une forte brise de terre qui s'éleva, appareillèrent et arrivèrent à pleines voiles sur les galères françaises, qu'ils auraient enfoncées si, par le jeu des rames et l'habileté de ceux qui les dirigeaient, elles n'eussent trouvé le moyen d'échapper au choc. Les Anglais néanmoins les poursuivaient toujours avec leurs ramberges, et les pressaient vivement du côté de la poupe, où elles n'avaient point d'artillerie pour se défendre. La perte de quelques-unes semblait imminente, quand le Florentin Léon de Strozzi, qui était chargé de l'arrière-garde, et qui eut le commandement des galères sous Henri II, tourna promptement celle qu'il montait de la poupe à la proue, et fit face à la plus avancée des ramberges anglaises; l'ennemi, surpris par ce retour d'audace, s'arrêta et ne voulut pas tenter la fortune d'un combat. Léon Strozzi couvrit par cette manœuvre la retraite des galères françaises, et les rejoignit avec un bonheur égal à la bravoure qu'il avait montrée. D'Annebaut s'avança pour le soutenir, et pour repousser les ramberges anglaises, si elles étaient tentées de revenir à la charge; mais déjà elles s'étaient hâtées de rentrer dans le canal et dans les bancs.

D'Annebaut, voyant qu'il ne pouvait tirer les Anglais du poste avantageux qu'ils occupaient, fit faire trois descentes pour ravager la côte, se flattant que le roi d'Angleterre, qui s'était rendu de sa personne à Portsmouth, ne resterait pas spectateur impassible des ravages apportés sur son territoire, et qu'il enverrait ordre à sa flotte de se mettre en mer pour faire diversion à la descente des Français. Mais rien n'ébranla les Anglais; ils virent porter le fer et le feu sur leurs côtes sans sortir de leur poste, espérant toujours que les Français se laisseraient entraîner, par leur ardeur impatiente, sur les bancs et les rochers du canal.

D'Annebaut tint un conseil à bord du vaisseau amiral pour savoir à quel parti il devait s'arrêter. L'avis général fut qu'il était impossible, sans courir à une perte certaine, d'attaquer les ennemis dans la position environnée d'écueils où ils s'étaient retranchés. On se résigna à la retraite; mais on eut le tort de ne pas garder l'île de Wigth, dont on s'était emparé, et de ne s'y pas fortifier, comme c'était l'avis du baron de la Garde. L'île de Wigth aurait pu servir bientôt à prendre Portsmouth même, et à rendre la France maîtresse d'une des clefs de l'Angleterre, comme celle-ci était maîtresse alors de deux des clefs de la France : Calais et Boulogne. Son occupation aurait pu amener du moins sans coup férir, telle était l'opinion des contemporains, la reddition de la dernière de ces villes.

Le départ étant résolu, il fallut faire, sur les côtes d'Angleterre, les provisions d'eau nécessaires pour la traversée; on ne les obtint pas sans livrer quelques combats. On regagna ensuite la France, et l'on prit terre à peu de distance de Boulogne. L'amiral, en arrivant, jeta quatre mille soldats et trois mille pionniers en un fort que l'on élevait dans le voisinage de cette ville, dont François I^er se proposait de faire le siége.

La flotte, s'étant rafraîchie, et ayant pourvu à la sûreté du fort construit près de Boulogne, se remit en mer pour observer la flotte des Anglais et se porter partout où il serait nécessaire; mais à peine avait-elle laissé en arrière le rivage de France, qu'une tempête la reporta, malgré elle, vers ces mêmes côtes d'Angleterre dont elle s'était naguère éloignée. Henri VIII, pour profiter d'une si belle occasion offerte par la fortune, envoya ordre à son armée navale, grossie jusqu'au nombre de cent vaisseaux tels qu'on les faisait alors, d'aller attaquer celle de France. Elle avait le vent sur celle-ci, qui, en outre, était dégarnie

de soldats. La victoire paraissait certaine à l'ennemi : car il comptait que si les Français mettaient à la voile, la violence du vent les jetterait à la côte, ou que, s'ils restaient à l'ancre, étant trop écartés les uns des autres pour se secourir, leur perte serait également inévitable ; il comptait encore sur l'inutilité des galères françaises dans la grosse mer. Mais l'amiral d'Annebaut, aidé de son conseil, se mit en état d'empêcher les Anglais de profiter du désavantage de sa position ; et, sur ces entrefaites, le temps ayant changé, les choses changèrent aussi de face. Les galères de France, étant allées à la découverte, se virent bientôt en présence des Anglais, et furent suivies de près par le reste des vaisseaux de d'Annebaut. Les deux flottes passèrent presque toute la journée à se disputer le vent. Les Anglais ne cessèrent de présenter l'avant, pour donner à croire qu'ils voulaient combattre ; mais ils avaient soin pourtant de ne pas trop s'éloigner de leurs côtes, et de ne jamais perdre leurs ports de vue. La flotte française ayant à la fin gagné le vent sur eux, ils commencèrent à faire voile vers l'île de Wigth. Aussitôt le brave et habile baron de la Garde, s'apercevant de leur retraite, fit forces de rames avec ses galères, pour tomber sur quelques vaisseaux de l'arrière-garde ennemie qui gouvernaient mal. Il était tout près de réussir, quand, le vent ayant fraîchi, les galères perdirent leur avantage, et ne purent s'opposer avec le succès qu'on avait espéré à la retraite des Anglais. La canonnade avait été néanmoins très-vive, et avait duré bien avant dans la nuit ; on s'aperçut le lendemain qu'elle n'avait pas été sans effet : la flotte anglaise avait disparu, mais on voyait surnager grand nombre de cadavres, et de débris de navires ; les galères françaises n'avaient presque point souffert du feu de l'artillerie ennemie ; leur peu de hauteur les avait préservées ; les coups de canon avaient passé par-dessus. La flotte française, désespérant

encore une fois de pouvoir engager celle d'Angleterre à une bataille sérieuse, fit voile pour le Havre-de-Grâce, et son rôle fut terminé. La paix eut lieu bientôt après entre François Ier et Henri VIII, qui s'engageait à rendre Boulogne au bout de huit années à partir du traité, contre la somme qu'il réclamait.

De nouveaux nuages menaçaient de troubler encore une fois la paix qui régnait entre Charles-Quint et François Ier; et celui-ci, à qui le traité de Crépy avait laissé le Piémont et l'espérance de recouvrer le Milanais, ainsi que l'État de Gênes, allait peut-être rentrer l'épée à la main en Italie, quand il mourut le 31 mars 1547, après un règne rempli de traverses, mais aussi de faits glorieux, durant lequel on l'avait constammeut nommé, comme on le nomme encore, le rival de Charles-Quint. Quelle ne serait pas la gloire de celui dont on aurait dit plus tard : le rival de Napoléon !

Il est peu de princes qui se soient plus occupés de la marine et de l'état des ports que François Ier. On peut dire qu'il fit à cet égard tout ce qu'il était possible de faire de son temps. Ses flottes furent presque exclusivement françaises; et quand il eut à son service les Doria et les vaisseaux génois, il n'usa encore en cela que des services de ses sujets, puisque Gênes était alors sous la dépendance de la France. Tout en tâchant d'ailleurs de s'attacher, dans l'occasion et avec un discernement qui l'honore, les plus habiles marins d'Italie, comme fit, à son exemple, Charles-Quint lui-même, il avait peine à dissimuler sa prédilection pour ceux du pays, dès qu'il s'en présentait un, ainsi que cela arriva pour le baron de la Garde : il l'accueillait, l'élevait avec empressement et l'investissait des plus hautes fonctions navales. En réunissant sur un même personnage, avec la dignité d'amiral de France, celles d'amiral de Guienne et d'amiral de Bretagne, sans toutefois encore blesser les susceptibilités provinciales par la

suppression de ces deux derniers titres, il communiqua une même impulsion, donna plus d'ensemble et de force à la marine du royaume sur l'Océan ; il compléta même cette imposante concentration navale en mettant le général des galères, amiral du Levant, sous les ordres de l'amiral de France, lorsque leurs flottes se trouvaient réunies. Tout en commençant à former une marine royale, une marine réglée, il fut bien loin de négliger la marine du commerce, et il sut en tirer les plus signalés services. En revanche, il l'honora comme jamais encore elle ne l'avait été, dans la personne du plus illustre des armateurs particuliers de son règne : c'est avoir déjà nommé le fameux Jean Ango, de Dieppe.

Jean Ango était fils unique d'un homme digne de quelque attention lui-même comme négociant et colonisateur, duquel il sera question ailleurs. Ango, qui avait passé toute sa jeunesse sur mer, dès qu'il eut hérité de son père, arma des navires, prit des capitaines à sa solde, et les envoya aux Indes orientales et en Amérique. Dès l'an 1525, il avait, dit-on, décuplé ses richesses, et menait un train de prince. C'étaient alors de véritables flottes qu'il tenait sous ses ordres, et avec lesquelles il aurait pu faire la guerre pour son propre compte. Il est même de tradition qu'il en usa de la sorte contre le roi de Portugal, avec qui le roi de France était en paix. Selon cette tradition, ses navires ayant été insultés par une escadre portugaise, Ango arma dix vaisseaux qui se trouvaient dans le port de Dieppe, les fit accompagner de six à sept autres de moindre grandeur, ajouta aux équipages ordinaires huit cents volontaires, gens de résolution, et envoya le tout opérer des descentes jusque sur les côtes de Portugal et les rives du Tage. L'incendie de plusieurs villages sur ces côtes, et la capture d'un grand nombre de bâtiments sortant du Tage ou revenant des Indes, donnant à penser que ce ne pouvait être un armateur français, mais bien le roi de France

lui-même qui faisait cette guerre improvisée, le roi de Portugal, toujours suivant la tradition, aurait dépêché en toute hâte, auprès de François Ier, deux de ses conseillers, pour demander raison de cette violation de la paix, et François aurait répondu : « Messieurs, ce n'est pas moi qui fais la guerre; allez trouver Ango, et arrangez-vous avec lui. » Les deux envoyés se seraient en effet rendus auprès de l'armateur dieppois, qui, en considération du roi de France, son maître, aurait daigné leur promettre d'expédier sur l'heure un bon voilier pour rappeler ses vaisseaux (1). Quoi qu'il en soit des derniers détails de cette tradition dieppoise, dans laquelle il y a certainement un fonds de vérité, Jean Ango fut, par les navires qu'il équipait, un des plus actifs soutiens de l'honneur du pavillon français; les services qu'il rendit à François Ier furent si grands, que ce monarque le nomma vicomte et capitaine commandant de la ville et du château de Dieppe. La mort de son royal protecteur atteignit Ango dans ses

(1) Nous avouons que cette tradition, que l'on trouve sans preuves et sans l'appui même d'une date, dans les auteurs qui ont écrit sur Dieppe, entre autres dans l'*Histoire de Dieppe*, par M. Vitet, ne nous paraît pas en tous points vraisemblable, particulièrement en ce qui a trait au renvoi des ambassadeurs auprès d'Ango. François Ier connaissait trop bien l'étendue des droits et pouvoirs d'un roi absolu, et y tenait trop, pour répondre à des envoyés d'un souverain avec qui il était en paix, que des actes de guerre aussi tranchés, et presque de puissance à puissance, d'un de ses sujets, ne le regardaient pas. Le royaume de Portugal possédait dans ce temps d'ailleurs une marine des plus importantes, et avait un souverain, Jean III, que Charles-Quint lui-même ne put faire plier à toutes ses volontés; ce qui ne permet pas de croire qu'un tel État en ait pu être réduit à venir solliciter la paix d'un armateur étranger, si riche en vaisseaux qu'ait pu être celui-ci. Néanmoins on voit, dans le grand recueil des *Relations diplomatiques du Portugal*, de M. le vicomte de Santarem, qu'en date du 22 mars 1530, François Ier expédia des lettres aux gouverneurs de ses provinces maritimes, pour qu'ils n'eussent point à s'opposer à ce que Jean Ango usât de représailles contre les navires du Portugal, et cela comme indemnité des pertes occasionnées à cet armateur, jusqu'à concurrence de 250,000 ducats, par les Portugais. Ce sont ces lettres de marque délivrées à Ango qui ne nous ont pas permis de douter qu'il n'y ait quelque chose de très-vrai dans la tradition dieppoise, que nous n'avons pourtant rapportée qu'avec l'expression du doute à plusieurs égards.

grandeurs et sa fortune. On lui reprochait dès longtemps de s'être laissé enorgueillir, jusqu'à l'insolence, de sa prodigieuse prospérité; mais combien peu auraient su se contenir arrivés à un tel faîte! Toutes les jalousies, toutes les haines s'exercèrent contre lui, quand la main de François Ier ne s'étendit plus sur sa tête; on conjura sa ruine, et on l'obtint pleine et entière; son bien fut décrété; et, dans les dernières années de sa vie, languissant, dévoré de regrets et d'amertume, cet homme, ce commerçant, qui avait été riche et puissant à l'égal des princes, en était réduit à ne plus oser sortir du château de Dieppe, dont, par un reste de reconnaissance, on lui avait laissé le commandement.

Pour achever d'énumérer les services rendus à la marine par François Ier, on doit du moins noter ici, ne fût-ce que pour mémoire, et en attendant qu'on s'en occupe bientôt avec quelques détails, les voyages de découvertes et les établissements coloniaux qu'il fit faire, ou encouragea. François Ier ne resta étranger à aucune des grandes idées de son siècle : il les accueillit, il les chercha, et tous les défauts qu'on lui reproche, à juste titre sans doute, ne sauraient effacer en lui le grand roi, le rival de Charles-Quint.

CHAPITRE XV.

Henri II somme Charles-Quint d'assister à son sacre, comme vassal. — Guerre avec l'Angleterre. — Expédition de Léon Strozzi autour de l'Écosse. — Boulogne rendue à la France, avant l'époque fixée par le traité de 1546. — Paix avec l'Angleterre, en 1550. — Henri II fait la guerre à Charles-Quint. — Nouvelle alliance avec la Turquie. — Soliman II réunit sa flotte, commandée par Dragut, à celle de France, commandée par le baron de la Garde. — Opérations des flottes combinées le long des côtes d'Italie et de Sicile. — Conquête et perte de l'île de Corse. — Les Dieppois équipent une flotte à leurs frais, en 1555 — Bataille navale entre les navires dieppois et les *hourques* des Pays-Bas. — Suites de cette bataille. — Événements après l'abdication de Charles-Quint. — Marie Tudor, reine d'Angleterre et épouse de Philippe II, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas, déclare la guerre à la France. — Événements jusqu'au retour de Calais à la France, en 1558, et à la paix de Cateau-Cambrésis, en 1559, qui met fin à la guerre d'Italie.

Aussitôt monté sur le trône, l'ardent successeur de François Ier, Henri II, osa sommer le plus puissant empereur qui se fût vu depuis Charlemagne, de paraître à son sacre comme vassal, à titre de comte de Flandre et d'Artois. A de tels débuts, il était aisé de juger que la paix de Crépy n'aurait pas une longue durée sous le nouveau règne. Charles-Quint ne se montra pas, comme on pense, empressé d'accepter l'honneur, que disputaient jadis aux autres vassaux de la couronne les rois d'Angleterre eux-mêmes, de porter au sacre un des insignes de la royauté de France. Dans le refus de l'empereur, Henri II se ménagea un prétexte de renouveler au premier jour la guerre d'Italie par le Piémont, qui lui avait été conservé.

Mais ce fut du côté de l'Angleterre qu'il eut à tourner en premier lieu ses forces, surtout celles de la marine. Henri VIII était mort, et les tuteurs du nouveau roi d'Angleterre, Édouard VI, encore mineur, se proposaient de marier ce dernier avec Marie-Stuart, héritière de la couronne d'Écosse, et de réunir ainsi les deux royaumes insulaires. La France avait intérêt à ne pas laisser ce mariage s'accomplir, pour que la puissance de son éternelle rivale ne se trouvât point par là presque doublée; il y avait en outre, dans l'obstacle que l'on voulait mettre au projet d'union d'Édouard VI avec l'héritière d'Écosse, une question de religion : le nouveau roi d'Angleterre étant élevé dans les principes du schisme protestant, que la France ne voulait pas voir régner sur l'Écosse. Au moins ce motif servait-il à colorer l'autre. Les Écossais, qui depuis longtemps sympathisaient avec la France et en étaient les alliés naturels, furent d'avis eux-mêmes, pour couper court aux prétentions des tuteurs d'Édouard VI, de marier l'héritière de leur pays à François, dauphin de France, moins âgé qu'elle de quelques années. Henri II, pour seconder ce plan et aider les catholiques, envoya d'abord en Écosse Léon Strozzi, avec un corps de troupes françaises et des ingénieurs habiles, qui se rendirent maîtres, le 3 juillet 1547, dans le comté de Fife, du château de Saint-André, où s'étaient renfermés les principaux partisans écossais du protestantisme et de l'Angleterre. Puis, l'an 1548, il fit partir de Nantes une armée de six mille hommes, sous les ordres d'André de Montalembert, baron d'Essé. Le commandeur Nicolas Durand de Villegagnon était chargé de la conduite de la flotte, et avait ordre d'amener immédiatement en France sur ses vaisseaux, selon le vœu des catholiques d'Écosse, la jeune reine Marie Stuart. Après avoir fait prendre terre aux troupes françaises le 18 juin, à Dunbar, dans le comté d'Hadding-

ton, un peu au-dessous d'Édimbourg, il se disposa à remplir le reste de sa commission. Sachant, à n'en pas douter, que les Anglais voulaient empêcher la reine d'Écosse de partir, et formaient le dessein de l'enlever dans la traversée, il remit à la voile, en répandant le bruit qu'il retournait en France ; puis, ayant quitté et perdu de vue les côtes occidentales d'Écosse, il se dirigea vers les îles Orcades; et, par une navigation considérée alors comme fort audacieuse, il passa entre ces îles et celles de Shetland, se rabattit tout à coup vers le cap Wrath, à l'une des pointes septentrionales de l'Écosse, longea quelque temps la côte occidentale, et vint à Dunbarton, dans le comté de ce nom, à l'opposé de Dunbar et d'Édimbourg, prendre la reine Marie Stuart, qui l'attendait. Mettant aussitôt à la voile, il pénétra dans la mer d'Irlande, passa le canal de Saint-George, et vint déposer, le 13 juillet, en Bretagne, le trésor dont il s'était chargé. Marie Stuart, cette reine souveraine d'Écosse, qui devait finir d'une manière si tragique et si digne d'une éternelle pitié, n'avait alors que six ans; elle fut fiancée au dauphin, qui depuis régna sous le nom de François II.

Pendant ce temps, Montalembert d'Essé remportait des avantages sur les Anglais, et fortifiait contre eux le port d'Édimbourg. Mais ce général, n'ayant pas su se concilier l'estime de ceux dont il était l'allié, fut rappelé peu de temps après, et remplacé par Paul de Termes, qui fut plus heureux et s'acquit l'affection des Écossais.

Le traité de paix de 1546, qui ne promettait le retour de Boulogne à la France que pour l'année 1554, après payement intégral de certaines sommes, pouvait dès lors être considéré comme rompu; et Henri II crut le moment venu de reprendre, avant l'époque fixée, ce point maritime si important pour ceux qui en étaient maîtres. Léon Strozzi reçut l'ordre de sortir, le 11 juillet 1549, du Havre-de-Grâce,

avec douze galères, pour bloquer Boulogne par mer, pendant qu'une armée considérable l'assiégerait par terre. Une flotte anglaise se présenta pour secourir la garnison ennemie; le 1er août, Strozzi l'attaqua. Le calme qui régnait sur la mer fut très-favorable aux galères françaises; elles purent aborder les gros vaisseaux ronds d'Angleterre et tirer sur eux à fleur d'eau, pendant que le défaut de vent empêchait ceux-ci de manœuvrer, et que le feu trop élevé de leur artillerie passait au-dessus des équipages et des soldats français sans les atteindre. La flotte anglaise fut en partie coulée bas; le reste prit la fuite, et alla se réfugier à Guernesey. De son côté, l'armée de terre du siége s'empara de plusieurs forts voisins de Boulogne, qui fut rendue à la France, le 15 mai 1550, sous des conditions bien moins onéreuses que celles du traité de 1546, et moyennant seulement une somme donnée à titre de dédommagement pour l'artillerie que les Anglais avaient mise et laissaient dans la place. Les succès remportés par Paul de Termes en Écosse, avec ses troupes de débarquement, n'avaient pas été sans une grande influence sur le traité de paix conclu, dès le 24 mars 1550, avec l'Angleterre.

Débarrassé de cet ennemi par la victoire, Henri II fut tout entier à ses projets contre l'ambition jamais assouvie de Charles-Quint. De nouvelles négociations s'ouvrirent avec la Turquie; Soliman II fut entraîné à faire la guerre à l'empereur, et ce fut surtout par mer qu'il la lui fit. Les Turcs et les expéditions maritimes que l'on méditait de concert avec eux remirent sans doute en mémoire celui qui avait été le premier nœud de l'alliance, le baron de la Garde, qui semblait alors n'avoir été porté au faîte des grandeurs que pour être précipité de plus haut. Il se trouvait à cette époque en prison et destitué de sa charge, par suite d'accusations dont il avait été l'objet, durant une atroce guerre de

religion avec des malheureux connus sous le nom de Vaudois. Le besoin que l'on avait de nouveau de ses services fit reviser son jugement; il fut déclaré innocent en 1551, mais non réintégré immédiatement dans le titre de général des galères, qui avait été donné à René de Lorraine, grand prieur de France et frère du duc de Guise. Quoique la Garde se fût souvent signalé sur terre, la mer était avant tout son élément; il y retourna immédiatement. Ce fut alors qu'il rencontra dans la Méditerranée vingt-quatre gros vaisseaux d'Espagne armés en guerre, et que, n'ayant contre eux que des forces insuffisantes, il abusa d'une ruse que l'on n'excuserait pas aujourd'hui, mais qui, dans ce temps, fut considérée comme de bonne guerre. Il arbore pavillon impérial, dépêche un de ses brigantins, pour annoncer aux Espagnols qu'il conduit en Espagne la reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint, qu'on y attendait, demande en conséquence pour elle un salut de toute l'artillerie, l'obtient sans peine, et, sans donner le temps aux Espagnols de recharger leurs canons, arbore le pavillon français, fond sur leurs vaisseaux avec furie, s'empare de quinze d'entre eux et d'un butin de 400,000 écus d'or. Ce trait était plutôt d'un corsaire que d'un général des galères de France.

Léon Strozzi reprit bientôt le commandement de la flotte française. Jaloux de s'illustrer aux dépens d'André Doria, dont il était près d'égaler la réputation, il poursuivit ce vieux et expérimenté marin, qui s'était chargé de ramener d'Espagne en Italie Maximilien, roi de Bohême. Doria était attendu à Barcelone. Strozzi, qui avait dessein de l'enlever, lui et le roi de Bohême, s'approcha, à la faveur d'une montagne qui le couvrait, du cap Circelli, à l'abri duquel la flotte ennemie était mouillée. Il se flattait de la surprendre, quand Doria, averti par ses espions, prit le large, résolu de se sauver à force de voiles et de rames, et

de ne combattre que s'il y était définitivement obligé. Il parvint à éviter Strozzi, mais n'alla pas débarquer à Barcelone. Strozzi, qui avait manqué son coup, s'approcha de cette dernière ville ; et, se faisant passer pour Doria, par une ruse qui peut passer pour le pendant de celle de la Garde, il s'empara d'une galère nouvellement équipée qui venait pour faire le salut au roi de Bohême ; il déchargea ensuite toute son artillerie sur les vaisseaux du port, et alarma tellement Barcelone, que, s'il avait eu des troupes de débarquement, il se fût emparé de cette ville sans obstacle ; il se rendit maître de sept vaisseaux marchands, et, chargé d'un grand butin, se retira à Marseille. Peu de temps après, Léon Strozzi passa au service de Malte, étant, en sa qualité de grand prieur de Capoue, l'un des plus hauts dignitaires de l'ordre. Il allait recommencer, à la sollicitation de son frère, le maréchal Pierre Strozzi, à servir la France, quand, poursuivi par le sort fatal qui avait atteint son père et qui menaçait toute sa famille, il fut tué, à bord d'une galère, par un paysan embusqué dans des roseaux, sur la côte d'Italie.

Cependant Charles-Quint était entamé du côté des Pays-Bas, et le duc de Guise venait de forcer à une retraite précipitée ce grand empereur, après lui avoir fait lever le siége de Metz, qui ne lui avait pas coûté moins de trente à quarante mille hommes. Dans le cours de la même année, on vit encore une flotte turque, sous les ordres du nouvel amiral du sultan, le corsaire Dragut-Rays, opérer dans la Méditerranée, de concert avec une flotte française, commandée par le baron de la Garde, en faveur de qui René de Lorraine venait de se démettre du généralat des galères. La flotte de France s'étant rendue dans le golfe de Lépante, pour se joindre à celle de Turquie, elles quittèrent ensemble les mouillages de la mer Ionienne, cinglèrent sur l'extrémité méridionale de la presqu'île italique, côtoyèrent la Calabre

et l'île de Sicile, pays de la dépendance de Charles-Quint, en opérant de distance en distance des débarquements, et en causant de grands ravages; arrivées dans les eaux de la Toscane, elles n'épargnèrent pas davantage les îles d'Elbe et de Pianosa. Pise, Livourne et Piombino n'eurent pas trop de tous les secours de l'Italie, pour échapper au désastre dont les menaçaient surtout les Turcs, qu'en toute circonstance les Français avaient une peine extrême à contenir. Paul de Termes, avec deux mille cinq cents soldats, vint se réunir à la flotte combinée. Il amenait avec lui un Corse, qui à son nom vulgaire de San-Pietro, par un mariage obtenu à la suite d'actions d'éclat au service de la France, venait de joindre le noble nom d'Ornano, déjà fameux dans sa patrie. San-Pietro-Ornano pressait les Français d'opérer une descente dans la Corse, alors opprimée par la république de Gênes, leur promettant l'assistance d'un parti nombreux d'insulaires. Henri II avait résolu de profiter de cette disposition favorable, pour revendiquer la Corse comme dépendance de l'état de Gênes, sur lequel il maintenait les prétentions de ses aïeux depuis Charles VI. Paul de Termes apportait en conséquence au général des galères de France la commission d'attaquer les villes de la côte de Corse que les Génois occupaient, et d'engager la flotte turque à seconder les opérations. Les flottes combinées firent voile immédiatement pour cette île. Les Français y débarquèrent le 25 août 1553. Un parti considérable d'insulaires vint s'unir à eux et les aider à s'emparer de Bastia, de Porto-Vecchio, sur la côte orientale; d'Ajaccio, sur la côte occidentale, et de Saint-Florent, dans la partie nord de l'île. Les Turcs, de leur côté, après un siége pénible, qui ne finit qu'avec l'assistance des Français, prirent, à l'extrémité sud, la ville de Bonifazio. Mais Dragut voulant la livrer au pillage, il s'éleva une violente dispute entre lui et les Français, qui s'opposaient à ce

brigandage vis-à-vis de gens que l'on réclamait comme sujets, et non comme ennemis. L'amiral musulman se sépara aussitôt, avec sa flotte, du baron de la Garde et des galères françaises, déclarant, en franc corsaire qu'il était, qu'il ne pouvait continuer d'être l'allié de gens si scrupuleux sur les suites de la victoire. Dès lors c'en fut fait de la conquête de la Corse sur les Génois. Le baron de la Garde et Paul de Termes essayèrent bien encore de la compléter par la prise de Calvi ; leurs forces étaient désormais insuffisantes. Les galères de France bloquèrent le port ; on fit une descente près de la ville, on en occupa même le faubourg. Mais bientôt, sur les ordres d'André Doria, qui alors, vieux de quatre-vingt-cinq ans, n'avait perdu ni sa verdeur, ni son génie, vingt-six galères, portant deux mille Espagnols et deux mille Allemands, partirent de Gênes pour aller au secours de Calvi. A leur approche, le baron de la Garde et Paul de Termes, manquant de troupes et de munitions, parce qu'ils avaient été obligés de les disperser dans toutes les places déjà soumises, jugèrent qu'ils ne pouvaient faire autrement que de lever le siége. Ils allèrent se retrancher dans les montagnes. André Doria ne tarda pas à arriver lui-même avec le reste de la flotte génoise, pour soutenir les troupes par lesquelles il s'était fait précéder. Il assiégea Bastia, qui n'était défendue que par cinquante Français, dont l'héroïque résistance l'aurait étonné, s'il ne se fût souvenu de les avoir autrefois commandés, eux ou leurs compatriotes. On fut obligé de leur accorder une capitulation des plus honorables. Les ennemis les avaient crus plus nombreux : en les voyant sortir de la place, leur honte fut telle, d'avoir été si longtemps retenus par ces cinquante braves, que, nonobstant la capitulation, ils voulaient les massacrer. Le vieux Doria les retint, et laissa passer ces héros devant lui, l'arme haute. L'illustre Génois réunit ensuite toutes les forces dont il

pouvait disposer contre Saint-Florent. Jourdain des Ursins commandait dans cette place pour la France; il la défendit courageusement, faisant même de fréquentes sorties qui fatiguaient les ennemis, pendant que Paul de Termes, de son côté, qui tenait la campagne, les harcelait par détachements. Les paysans corses soutenaient les Français autant qu'ils le pouvaient, et faisaient entrer pendant la nuit des vivres dans la ville, à la faveur d'un marais voisin. André Doria y mit obstacle, au moyen d'un ouvrage qu'il fit élever dans le marais; des tranchées faites par ses ordres devant la ville empêchèrent aussi les sorties. Dans cette extrémité, le baron de la Garde, qui n'avait pas cessé, avec Paul de Termes, de seconder les assiégés, pensa à aller chercher des secours en France; il s'embarqua, sut éviter la flotte génoise, et arriva à Marseille. Aussitôt, rassemblant vingt galères, il y fit monter six mille hommes, et se rembarqua pour la Corse. Malheureusement, une tempête dispersa sa flotte, et, avant qu'il l'eût ralliée, donna le temps à André Doria de forcer des Ursins, qui se croyait abandonné, et était réduit à la dernière famine, d'accepter une capitulation honorable. San-Pietro Ornano n'avait pu, malgré toutes les instances de des Ursins, se faire admettre dans la capitulation de Saint-Florent. Soudain il sort de la place avec quelques dignes compagnons frappés de la même exception que lui, perce les bandes ennemies, renverse celles qui veulent s'opposer à son passage, et va rejoindre le petit corps d'armée française où on le reçoit avec transport. Plusieurs autres places n'opposèrent pas à Doria une résistance semblable à celle de Bastia et de Saint-Florent. L'empereur lui envoyait renforts sur renforts, craignant que l'occupation de l'île de Corse par les Français n'entraînât plus tard celle de l'île de Sardaigne. La Garde, après avoir déposé ses six mille hommes à leur destination, vit bien que c'était loin encore d'être assez, et que les vais-

seaux surtout lui manquaient pour attaquer ceux de Doria. Il prit sur lui d'aller renouer l'alliance offensive et défensive avec la Turquie, et de donner à comprendre au farouche Dragut qu'il eût été impossible d'agir avec lui autrement que l'on avait fait. Il y réussit momentanément. Dragut revint sur les côtes d'Italie, où sa présence força Charles-Quint de rappeler de Corse la flotte de Doria. Cette diversion rétablit un moment les affaires des Français dans l'île. De Termes et le baron de la Garde, qui déjà était de retour, reprirent plusieurs places. Ils allaient s'emparer de Calvi, quand l'infatigable Doria arriva encore avec quarante-quatre galères, et leur fit lever pour la seconde fois le siége de la place. Dans le même temps, Paul de Termes était appelé au commandement de l'armée française en Piémont, où les hostilités étaient aussi portées. Jourdain des Ursins resta à la tête des troupes déjà débarquées en Corse, pendant que la Garde allait prendre de nouveaux renforts à Marseille. Dans la traversée, le baron rencontra Dragut, et l'engagea à revenir en Corse avec lui. Dragut y consentit, et fit sa descente dans l'île, près de Calvi, avec trois mille Turcs et une partie de son artillerie, et se joignit aux troupes de Jourdain des Ursins. Le siége de Calvi fut repris pour la troisième fois, mais sans plus de succès : les Turcs ne voulant pas suivre les Français à l'assaut, toujours sous ce prétexte qu'ils n'avaient rien à gagner en ceci, du moment qu'on leur interdisait d'avance le pillage de la ville. Dragut l'ayant demandé, au nom des siens, ainsi que le droit d'emmener en captivité les habitants, ou tout au moins les prisonniers génois, on résista à cette sauvage condition; et comme naguère, il leva l'ancre et retourna en Turquie. La conquête de la Corse ne tarda pas à être abandonnée, après avoir été presque accomplie par deux fois. Mais, pour être encore éloignés, les fruits de ces expéditions des Français dans l'île méditerranéenne ne devaient pas être aussi nuls qu'on le pouvait

croire. Le nom français y eut, dès cette époque, de nombreux partisans; il commença à s'y acclimater. En attendant qu'elle donnât à l'empire français Napoléon, la Corse se ressouvint alors qu'elle avait déjà tenu à l'empire franc sous Charlemagne.

Pendant que presque toute la marine royale était ainsi occupée dans la Méditerranée, on avait remis à la marine marchande le soin de soutenir l'honneur du pavillon français dans la Manche et la mer du Nord. Mais puisque, par hasard, on s'y trouvait en paix avec l'Angleterre, il faut dire avec qui l'on était en guerre dans ces parages, et pour cela il ne saurait être inutile de se reporter un moment en arrière. Quand le vaste héritage de la dernière maison de Bourgogne, lequel, avec le duché de Bourgogne, le comté du même nom appelé aussi Franche-Comté, le comté de Charolais et les seigneuries de Mâcon, Auxerre, Salins, Bar-sur-Seine, embrassait les duchés de Brabant, de Luxembourg, de Limbourg, de Gueldre; les comtés de Flandre, d'Artois, de Hainaut, de Hollande, de Zélande, etc.; quand ce vaste héritage, manquant d'ailleurs de l'unité qui fait la durée, s'était dissous, en 1477, par suite de la défaite et de la mort de Charles le Téméraire, Louis XI avait d'abord mis, comme on a vu, la main sur tout ce qui était de domaine français; s'il en avait relâché depuis une partie, la Flandre, ce n'avait été que pour mieux s'assurer le reste. En maintenant à ce monarque, moyennant une alliance convenue, presque tout ce qu'il s'était adjugé, un traité, signé en 1482, avait laissé, d'autre côté, à Marie de Bourgogne, fille unique de Charles le Téméraire, et à l'archiduc d'Autriche, son époux, depuis empereur sous le nom de Maximilien I^er^, la Flandre, le Hainaut, le Brabant, le Luxembourg, le Limbourg, la Hollande et la Zélande. Plus tard Charles VIII, en renonçant à Marguerite d'Autriche, dont l'union avec lui

était une des conditions du traité de 1482, avait défait en partie l'œuvre de son père, et avait dû rendre, en 1493, à Philippe d'Autriche, fils et héririer de Marie de Bourgogne, la Franche-Comté, l'Artois et d'autres points encore du territoire français. Le duché de Bourgogne proprement dit avait été à peu près seul conservé alors au domaine royal, de l'héritage de Charles le Téméraire. Sous le nom de cercle de Bourgogne, à l'exemple des autres cercles de l'empire d'Allemagne, une sorte d'état avait été institué, qui comprenait la Franche-Comté et les provinces connues sous la dénomination de Pays-Bas. La Franche-Comté toutefois, grâces à sa position séparée du reste, à ses priviléges et à ses sympathies, qui la maintenaient toujours française de cœur, sut garder la neutralité. L'Artois et la partie wallone de la Flandre parurent attendre impatiemment, dès le début, la fin du joug étranger. Telles étaient les provinces dont Charles-Quint avait hérité de la maison française de Bourgogne, par Philippe d'Autriche, son père, avant d'être roi et empereur. Quoique les Pays-Bas, composés de tant d'éléments en désaccord, portassent en eux les germes d'une prochaine dislocation, ils constituaient pour le moment à leur possesseur un état maritime d'une importance non douteuse sur la mer du Nord ou d'Allemagne, cette branche de l'Atlantique que le Pas-de-Calais sépare seul de la Manche, autre fille du même Océan; et c'était par là que Charles-Quint, au faîte de sa puissance, était en guerre navale avec la France, en même temps que par le golfe de Gascogne et par la Méditerranée. A ces populations maritimes, si diverses d'origine, de mœurs et de langage, qui s'étendent du Pas-de-Calais à l'embouchure de l'Ems, on donnait, généralement alors, le nom de Flamands, parce que c'était autour de la Flandre que s'était groupé le reste.

Les Flamands donc, dans toute l'étendue de leur nom

ainsi généralisé, étaient en guerre maritime très-active avec la France. Ceux du comté de Hollande et des îles de Zélande avaient surtout de vieilles injures à venger : ils avaient encore sur le cœur le coup terrible dont, en 1479, pendant la guerre de succession de Bourgogne, le vice-amiral de France, Guillaume de Casenove, dit Coulon, les avait frappés, en combattant, en prenant, et en emmenant, par trois fois, dans les ports de Normandie, leurs flottes, chargées de harengs et de seigles de Prusse, événements désastreux pour le genre de commerce des Hollandais et Zélandais à cette époque, pour leur vie même, et qui, chez eux, avaient été un véritable deuil public.

En 1555, les Normands, ceux de Dieppe particulièrement, renouvelèrent, pour leur propre compte, les exploits de leurs pères aux ordres du vice-amiral Coulon. Les Dieppois équipèrent, cette année, plusieurs navires, dans l'intention de rendre guerre pour guerre aux vaisseaux des Pays-Bas. Ces navires, dont le plus grand avait la capacité de cent tonneaux, et le moindre de quinze, étaient (1) : *le Nicolas*, por-

(1) Les noms des navires dieppois et ceux des capitaines qui les commandaient nous ont été conservés, ainsi que les détails que l'on va lire au sujet de l'expédition dieppoise, par un marin de l'époque, qui, par modestie sans doute, a tu son nom, disant seulement pour attester la vérité de son récit que ce qu'il a écrit « n'est par l'auoir ouy dire, mais pour y auoir esté present depuis le commencement jusqu'à la fin, les marques qu'il en portera toute sa vie en pouvant bien donner quelque tesmoignage. » (*Avis aux lecteurs, en tête de l'histoire de la bataille navalle faite par les Dieppois et Flamens : qui est l'une des plus furieuses et soudaines expéditions de mer, qui ayt este entreprise de nostre temps sur les ennemis du Roy.*) Nous sera-t-il permis de croire, après en avoir parlé à M. Paulin Pâris, dont nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'interroger la savante obligeance, et à d'autres hommes recommandables par leurs études bibliographiques, que nous avons fait, par hasard, une sorte de découverte de l'opuscule du marin dieppois, opuscule auquel on ne songeait point, si tant est qu'il fût connu, et que nous n'avons vu signalé nulle part. M. Vitet, dans son *Histoire de Dieppe*, ne parle de la bataille de 1555 qu'avec une grande absence de détails et de noms, faute d'en avoir obtenu sans doute ; M. Estancelin, homme dont le patriotisme n'a reculé devant aucune peine pour arriver à relever la gloire navale des Normands, n'aurait pas manqué, pensons-nous, de parler dans ses *Recherches sur les navigations*

tant Louis de Bures, sieur d'Espineville, qui remplissait les fonctions de commandant en chef ou d'amiral de la flottille, par commission expresse de l'amiral de France, et qui avait pour lieutenant, à son bord, Nicolas Boymare; *l'Ange*, capitaine Jean Le Roux; *la Barbe*, capitaine Vincent Boquet; *la Levrière*, capitaine Adrien le Comte; *la Palme*, capitaine Louis Beaucousin; *le Soleil*, capitaine Adrien le Vilain; *le Saint-Jean*, capitaines le Petit-Palecheul et Jean de la Place; *l'Once*, capitaine Jean Lubias; *la Belette*, capitaine Antoine Varin; *la Comtesse*, capitaine Bertrand Caillot; *la Gentille*, capitaine Nicolas Ruault; *le Petit-Coq*, capitaine Matthieu Cauvin; *le Petit-Dragon*, capitaine Michel Clémence; *le Redouté*, capitaine Simon Saquespec; *le Ryays*, capitaine Vincent Colas; *la Fergate*, capitaine Denis du Jardin. A ces seize navires se joignirent deux vaisseaux du roi : *l'Esmérillon*, capitaine Denis Guillas, et *le Faucon*, capitaine des Bigas. C'étaient des galions, bâtiments à deux ponts au moins, et à trois ponts au plus, qui tenaient de la nef par leur hauteur, par leur absence de rames, et un peu de la galère par leur forme allongée et leur physionomie assez alerte (1). On profita d'une forte marée pour mettre les navires en rade; une grande partie de la population dieppoise se porta, sur nombre de bateaux, pour assister à cette opération. Le 5 août, les seize navires dieppois et les deux galions du roi, munis de signaux pour se reconnaître, si d'aventure ils venaient à être séparés en mer, levèrent l'ancre et quittèrent la rade de Dieppe, à quatre heures du matin, sous la conduite de d'Espineville. Ayant reçu avis, dès l'après-

des Normands, de l'écrit anonyme, s'il en eût eu connaissance. Partout enfin on n'avait donné que des traditions et point de documents irréfragables sur la puissance navale des Dieppois. Ce que nous signalons à ce sujet aujourd'hui a, dans ses moindres détails, que nous n'avons fait que traduire et auxquels nous nous sommes bien gardé de rien ajouter, la consistance de l'histoire. On sait que le roman n'est point de notre fait.

(1) On finit par donner le nom de galions aux vaisseaux en général que les Espagnols envoyaient pour rapporter les trésors du nouveau monde.

midi, que l'on avait fait rencontre de douze bâtiments des Pays-Bas, se rendant en Espagne, d'Espineville fit aussitôt *amener sa grande voile,* et pareillement firent les capitaines des navires qui étaient auprès du sien, pour donner le temps à ceux qui étaient restés en arrière de venir prendre part aux délibérations que ce signalement occasionnait, et s'entendre sur la route qu'en conséquence on devrait suivre pendant la nuit qui s'approchait. Les navires allèrent, l'un suivant l'autre, s'aboucher avec l'amiral, le saluant de trompettes, de tambours et de coups de canon; cette salutation dura trois heures environ. Comme les navires se faisaient aussi réciproquement le salut, le capitaine de *la Levrière*, Adrien Lecomte, reçut une grave blessure au genou. Quand ils furent tous ralliés, d'Espineville, remarquant que quelques-uns avaient arboré leurs pavillons au mât de l'avant, leur commanda de les mettre bas, n'entendant point qu'il y eût autre que *le Nicolas,* navire-amiral, et le galion du roi, l'*Esmérillon,* capitaine Guillas, qui portassent pavillons sur les mâts, en la compagnie. On tint ensuite conseil, et il fut résolu que l'on croiserait entre Douvres et Calais, pour fermer le détroit aux vaisseaux signalés. Le lendemain et les jours suivants, les navires dieppois se flattèrent plusieurs fois, mais en vain, d'avoir découvert l'ennemi qu'ils attendaient; c'étaient toujours des bâtiments neutres, auxquels d'Espineville délivrait son congé. Durant cette croisière, les Anglais de Douvres, sans que leur pays fût en guerre avec la France, s'étant permis de retenir quelques hommes du *Petit-Dragon,* qui étaient descendus à terre, la flottille exigea et obtint des excuses. Enfin, le 11 août, on reconnut, à n'en pouvoir douter, non pas seulement douze, mais vingt-quatre vaisseaux des Pays-Bas, qui se disposaient à passer le Pas-de-Calais. C'étaient des hourques, genre de bâtiments de transport, très en usage chez les Hollandais et chez plusieurs peuples du

nord de l'Europe. Celles-ci, outre la supériorité de leur nombre, étaient tellement fortes, que leurs équipages croyaient que les navires français, loin de les attaquer, allaient faire tout au monde pour les éviter. Mais un vaisseau anglais, qui avait voyagé avec elles, n'en jugea point ainsi, et, prétextant de la paix qui régnait entre la France et l'Angleterre, se détacha de leur compagnie, *amena toutes ses voiles et j la l'ancre hors, pour voir à son aise l'exécution de la bataille.* Les hourques des Pays-Bas, observant avec étonnement que les navires français, au lieu de faire leurs efforts pour éviter le combat, le cherchaient, et menaçaient d'une prompte attaque, *mirent leurs vergues en bataille, bastillèrent leurs hunes et se préparèrent en toute diligence.* Les Dieppois coururent aux armes, achevèrent de mettre leur artillerie en ordre, dressèrent leurs ponts-volants, et firent tout ce qui était nécessaire pour aller charger avec audace et fureur leurs nombreux adversaires. D'Espineville, pour montrer qu'il ne ménageait pas sa personne, se réserva l'attaque des plus grandes et des plus fortes hourques. Dans le temps même qu'il les marquait d'avance pour aller leur jeter les grappins, *la Levrière,* malgré l'accident arrivé à son capitaine, était déjà aux prises, et enlevait à l'abordage un des bâtiments ennemis qu'elle avait vu à l'écart des autres. D'Espineville, s'étant, comme il l'avait annoncé, dirigé vers les plus grosses hourques, échangea d'abord avec elles quelques volées de coups de canon ; il n'en eut pas plutôt abordé une, que trois ou quatre vinrent en aide à celle-ci, et entourèrent l'amiral, espérant que, si elles en finissaient avec lui, elles auraient bon marché du reste. A cette vue, le capitaine Guillas donna ordre au pilote de *l'Esmérillon* de gouverner droit où se trouvait engagé *le Nicolas*, pour prendre part à la mêlée et secourir d'Espineville. Quelques-uns, remontrant à Guillas que l'amiral et lui ne pouvaient manquer d'être coulés bas, par tant et de si grandes hourques qui se

disposaient à les écraser, le digne capitaine de la marine du roi s'écria : « Aussi ai-je délibéré de me perdre pour sauver l'amiral. Qu'allons-nous faire à la guerre? N'est-ce pas tuer ou être tués? C'était avant l'embarquement qu'il fallait connaître la crainte; à présent il est trop tard, et l'on n'a point ici le loisir d'avoir peur. » Et ce disant, il commandait toujours, *entre deux paroles*, d'arriver sur l'amiral pour le secourir, ce qu'il fit. Au même instant, *la Barbe*, capitaine Vincent Boquet, et *l'Ange*, capitaine Jean Le Roux, suivant l'exemple du galion du roi, vinrent aussi se jeter dans la mêlée, au milieu de laquelle d'Espineville était pressé avec ensemble et vigueur. C'était, sur les quatre navires français, seuls encore, de leur côté, engagés dans l'action, à qui ferait le mieux son devoir, à qui le plus activement et bravement soutiendrait le faix et la première furie des ennemis qui venaient de toutes parts à l'abordage, de telle sorte que l'on ne savait auquel entendre; car les hourques se secouraient l'une l'autre incessamment, et incessamment accroissaient leur nombre autour du *Nicolas*, de *l'Esmérillon*, de l'*Ange* et de *la Barbe*. Le reste de la flottille semblait, comme le vaisseau anglais, être spectateur et non acteur dans le drame. En négligeant d'opérer quelques diversions, les autres navires dieppois laissaient de plus en plus s'aggraver la position de leurs amis, autour desquels s'accumulaient toutes les forces ennemies. Arrivèrent pourtant *la Comtesse*, capitaine Bertrand Caillot, et *le Petit-Dragon*, capitaine Michel Clémence, qui, à leur tour, firent leur devoir, et se joignirent à la mêlée, où déjà l'on comptait plus de quatorze hourques. Mais déjà aussi *le Nicolas*, *l'Esmérillon*, *la Barbe* et *l'Ange*, après un combat acharné de plus de deux heures, avaient forcé la plupart d'entre elles. Pendant ce temps, on continuait à délibérer, à bord des navires non encore engagés, sur le parti à prendre, et l'on s'y demandait si

ce n'en était point fait, dès à présent, de ceux qui avaient couru à l'abordage, et si le secours qu'on tenterait de leur porter ne serait pas aussi inutile que téméraire. Les plus hardis toutefois s'invitaient l'un l'autre à aller se joindre aux combattants; et parmi eux se faisait surtout remarquer le capitaine Adrien Le Comte, de *la Levrière*, qui ne se plaignait que d'une chose : d'avoir été obligé de se dégarnir d'une grande partie de son monde pour conserver la hourque dont il s'était emparé dès le commencement de l'affaire; il sollicitait pour qu'on le mît à même, par un secours de quelques hommes, d'avoir sa place en la bataille. Elle devenait de plus en plus chaude, et presque tous les navires enfin, excités par le capitaine de *la Levrière*, s'émurent et s'engagèrent dans l'action. Il n'y eut que *le Soleil, l'Once* et *le Saint-Jean qui se tinrent toujours au vent, pour voir le passe-temps de loin*. Terrible passe-temps toutefois! Car, rien que sur les quatre navires qui les premiers étaient allés à l'abordage, on comptait déjà une foule de morts et de blessés, parmi lesquels le capitaine Boquet, atteint d'un coup d'arquebuse, et le maître du *Nicolas*, nommé Le Bon, qui avait les deux cuisses transpercées de coups de piques. C'était une rude peine aux navires dieppois, si inférieurs en grandeur et en armement à leurs adversaires, de forcer les hourques des Pays-Bas, qui semblaient des colosses auprès d'eux, et qui bien closes, bien munies, rendaient un combat des plus meurtriers du haut de leurs hunes; cependant ils vinrent à bout de quatorze, les seules qui eussent jusqu'ici pris part à la bataille, et s'en emparèrent.

Ce fut alors que commença une scène d'un autre genre. Les hourques enlevées renfermaient de grandes richesses, particulièrement en argent monnayé; leurs anciens maîtres, usant d'un stratagème, répandirent sur le tillac des réales, des perles et une foule d'autres objets de prix, pour tenter l'avidité des vainqueurs, les amuser, les distraire par un com-

mencement de pillage, et donner ainsi le temps aux dix vaisseaux intacts de la flotte des Pays-Bas, desquels ils avaient observé les mouvements, de les venir délivrer. Leur ruse put espérer un moment d'être couronnée de succès : les hommes des navires dieppois, même de ceux qui étaient restés le plus étrangers à la lutte, passèrent en foule sur les hourques tombées en leur pouvoir, s'y disputant, s'y arrachant les richesses éparses sur le tillac. Sur ces entrefaites, arrivèrent les hourques qui jusqu'alors avaient été tenues comme en réserve par l'ennemi. Six d'entre elles passèrent à la suite l'une de l'autre sous le vent de *l'Esmérillon*, à une très-faible portée, et lui tirèrent tour à tour toute leur bordée. *Le Nicolas, la Barbe* et *l'Ange*, qui étaient, comme le galion, fort délabrés pour s'être jetés les premiers dans la mêlée, comme lui aussi furent le point de mire des hourques fraîches qui survenaient. Le combat recommença pour ces quatre navires aussi vivement au moins que si l'affaire en eût été à son début ; le courage et l'ardeur de ceux qui les défendaient eurent besoin de redoubler d'autant plus que, sans compter les pertes précédentes en tués et en blessés, nombre d'hommes qui, de ces navires mêmes, étaient passés sur les bâtiments enlevés, pour s'y disputer leur part du butin, y étaient restés. Deux des hourques nouvelles s'attachèrent aux hanches de *l'Esmérillon ;* les autres chargèrent sur *le Nicolas*, sur *la Barbe,* et sur *l'Ange,* qui faillit être coulé bas au moment où on l'abordait. Sur *le Nicolas*, d'Espineville, qui, malgré ses fonctions d'amiral, s'était précipité dès le commencement là où le danger était le plus grand, où la mort était persque certaine, tomba pour ne se plus relever, frappé d'un coup d'arquebuse à crochet. A côté de son corps sanglant et inanimé, et au milieu d'une foule de morts et de mourants, on voyait un reste de forme humaine s'agiter valeureusement pour le venger : c'était un brave, du nom de Dommenil.

Blessé en plusieurs endroits, la jambe emportée par un boulet, couché en travers sur le pont, mais la tête et le bras hauts comme le cœur, il combat et tire des coups de pistolet aux huniers de l'ennemi ; des hunes, on lui lance une grêle de pierres pour l'achever : il combat encore, et pare les pierres avec son bouclier; la mort s'acharne de cent manières différentes sur ce vivant et saignant débris d'homme : il combat toujours et la regarde en face. La mort, autour de lui, atteint, moissonne tout ; cent fois elle a cru le tenir, mais il la fatigue : et elle se retire enfin devant tant de résistance. Le capitaine Denis Guillas, à qui revenait de droit l'office d'amiral, depuis que d'Espineville n'était plus, se trouvait à cet instant tellement dépourvu d'hommes sur son galion, qu'à peine en avait-il huit ou dix qui fussent en état de combattre à côté de lui sur le pont, tandis qu'au-dessous les canonniers faisaient leur devoir. Bientôt, de ces huit ou dix hommes, il n'en resta plus que six qui ne fussent pas tués ou blessés par la grêle de boulets que lançaient les hourques. Les ennemis, voyant *l'Esmérillon* dégarni ainsi de tous ses défenseurs à peu près, en prirent audace, et allaient l'envahir par-dessus la poupe : Guillas, tout isolé qu'il était, leur fit résolûment tête, immolant les uns après les autres ceux qui voulaient entrer en son vaisseau. Ils se succédaient cependant avec une rage écumante ; mais ils ne lassaient pas Denis Guillas; sa longue pertuisane ayant eu son fer coupé par l'artillerie, il saisit une lance armée de feux d'artifices; avec elle, il fait merveilles, en frappe quiconque se présente, arrête enfin l'ennemi, et le refoule dans ses hourques. Dans la chaleur du combat, il ne s'était point aperçu que son bras droit avait reçu deux balles. *La Barbe* et *l'Ange* étaient témoins de scènes analogues : le capitaine Jean Le Roux y fut tué, pendant que son enseigne, Claude Doublet, la poitrine labourée d'un boulet de canon et la ma-

melle emportée, s'épuisait en héroïques efforts. Plusieurs braves encore furent blessés, et, entre autres, le lieutenant de *la Barbe*, nommé Jacques Dubois. Enfin les hommes des quatre navires si vigoureusement attaqués, qui étaient occupés au pillage sur les hourques dont on s'était rendu primitivement maître, eurent des yeux pour voir en quelle extrémité leur absence avait jeté leurs compagnons; suivis de beaucoup d'autres, qui étaient coupables du même fait, ils vinrent au secours des navires en péril, passèrent de l'un dans l'autre pour les délivrer tour à tour; puis ils sautèrent en foule sur les hourques agressives, et les prirent en un instant; de sorte que de toute la flotte des Pays-Bas, trois ou quatre bâtiments seulement avaient échappé, et n'auraient même pas manqué d'avoir le sort commun, sans l'affreuse et imprévue péripétie qui allait se déclarer.

Les plus lâches, suivant l'habitude, étaient les plus voleurs. Le danger du *Nicolas*, de *l'Esmérillon*, de *la Barbe* et de *l'Once*, si courageusement exposés, n'avait point rappelé tout le monde du pillage des hourques. Les hommes de ces trois navires, *le Soleil, l'Once* et *le Saint-Jean*, qui s'étaient si indignement mis jusqu'à la fin à l'écart de l'action, et qui étaient arrivés à l'heure seulement de la curée, n'avaient pu être distraits par quoi que ce fût du butin; et, pour la première fois, ils songeaient à combattre, mais pour se l'arracher les uns aux autres. Ils furent cause d'une fatale méprise. A voir leur acharnement, on pouvait penser que c'était un renouvellement de lutte de la part des vaincus eux-mêmes. *La Palme* s'y laissa prendre, aborda par l'arrière une des hourques, dans la chambre de laquelle on se chargeait à coups d'épée; et, croyant que c'était l'ennemi qui tenait encore, elle jeta quelques lances à feu par les fenêtres. Soudain la flamme en ressort avec furie, et en un clin d'œil la hourque et *la Palme* qui l'a abordée ne sont plus qu'un foyer

flottant d'incendie. On veut préserver les autres navires qui sont là tout près, mêlés, et encore accrochés les uns aux autres : impossible de les séparer! Douze aussitôt sont embrasés; et, de Calais et de Douvres, on peut voir leur effroyable tourbillonnement. La part de l'incendie ne peut être faite; il marche sur les eaux, et passe de navire en navire, en éclatant, par bonds et par sauts, dans la poudre et l'artillerie. La terreur est au comble; on désespère de sauver un seul bâtiment, et chacun n'a plus devant soi que le feu et la mort, après la victoire. Enfin, par une grâce du ciel, une forte marée vint aider à retirer ceux des navires qui étaient le moins engagés les uns avec les autres. Ce fut alors à qui se jetterait, non plus sur le butin, la pensée était ailleurs, mais sur les navires que la marée éloignait des flammes. Les pillards surtout se précipitèrent trois cents à la fois, et du même côté, sur *le Redouté,* l'un des plus petits navires de la flottille dieppoise : il ne put supporter cette pesanteur soudaine, et sombra au même instant. Ceux qui avaient pu fuir du sein du feu, maintenant cherchaient à fuir du sein de l'eau; les plus chargés de butin périrent. Le capitaine de *la Palme,* et celui, moins regrettable, du *Soleil,* qui avait si mal fait son devoir, furent aussi du nombre des morts. Et l'incendie pourtant décrivait encore son cercle impitoyable, et une affreuse bagarre se suivait de l'instinct qui poussait chacun à essayer d'en sortir. *Le Petit-Dragon* et *le Ryays* furent rompus, effondrés, et à moitié consumés dans la presse des grandes hourques qui brûlaient parmi eux. Chaque flot pour ainsi dire portait sa scène tragique : autour des navires en feu, on voyait les vainqueurs, confondus maintenant avec les vaincus, employer leur reste de forces à se rattraper à la vie, les uns au bout d'un mât, les autres sur quelque débris moins sûr encore. Il y en avait beaucoup qui, après avoir longtemps,

mais vainement lutté, perdaient toute espérance avec toute force, et se laissaient aller à fond. D'autres, plus courageux quoique plus mutilés, ne voulant pas périr dans les flots après avoir échappé à la bataille et à l'incendie, nageaient encore d'un bras et d'une jambe, en rougissant la mer de leur sang, pour atteindre la main secourable qu'on leur tendait de loin. En ces cruelles circonstances se signalait particulièrement *la Fergate,* capitaine Denis du Jardin, allant partout où elle pouvait, même à ses propres risques, porter du secours aux malheureux près de périr; beaucoup lui durent la vie.

Cependant on n'apercevait plus *l'Esmérillon*. Il n'était personne, sur les autres navires, qui ne le crût coulé bas ou consumé, et chacun se demandait ce qu'était devenu le capitaine Denis Guillas avec ses braves. Le galion du roi n'était encore ni coulé bas, ni consumé. Serré, enclos par quatre des plus grands bâtiments ennemis, qu'il avait pris à l'abordage, c'était sous ses propres trophées qu'il se cachait; mais il était tellement engagé avec eux par les vergues et beauprés, que nul effort ne put venir à bout de l'en séparer. Le feu, ayant gagné les hourques, l'enveloppa de toutes parts, et son triomphe même fut sa ruine. Le capitaine Guillas, quand il eut perdu toute espérance pour son galion, passa, tout blessé qu'il était, dans celle des hourques voisines qui avait jusqu'ici le moins souffert du feu, et, de là, trouva moyen de se jeter dans *le Nicolas*, qui n'était pas éloigné. Il descendit au lieu où se tenaient les barbiers, faisant leurs fonctions de chirurgiens, pour y être pansé, n'ayant encore eu le temps ni l'occasion de s'occuper de ses blessures, malgré le sang qu'il avait abondamment perdu. Il les trouva tellement entourés d'infortunés tant Français qu'ennemis, les uns n'ayant qu'un bras, les autres qu'une jambe, qu'ils ne pouvaient suffire à leur œuvre d'humanité, malgré les cris et les

prières qui de tous côtés les invoquaient ; la crainte incessante du feu qui régnait et menaçait toujours, ajoutait encore à l'horreur inexprimable de ce déchirant tableau. Le capitaine Guillas, dès que son sang fut étanché et que ses blessures furent pansées, prit le commandement du navire amiral, et donna des ordres pour le sauver de l'incendie, qui en était proche. Quand il eut atteint ce premier point, il le fit regréer du mieux possible ; car *le Nicolas* avait toutes ses voiles en lambeaux et était tout désemparé, par suite des abordages qu'il avait tour à tour faits et soutenus. Les autres navires, à l'exemple de l'amiral, se garaient du feu et rétablissaient aussi leurs agrès comme ils pouvaient.

Le loisir en étant revenu, on s'occupa des prises qui avaient échappé à l'incendie ; mais on trouva que, sur le nombre, cinq s'étaient sauvées. Les ennemis que l'on avait enfermés dans la cale, n'entendant plus personne sur le pont, avaient trouvé moyen de sortir de leur prison, de se remettre tant bien que mal en état, et de faire voile loin de leurs vainqueurs dans l'embarras. Trois autres hourques toutes désemparées et dégréées échappèrent encore par la faute du *Soleil*, de *l'Once* et du *Saint-Jean*, qui, bien qu'en parfaite conservation, puisqu'ils n'avaient point combattu, ne se mirent nullement en devoir de les forcer à se rendre, ce qu'elles eussent fait certainement. Ces huit bâtiments des Pays-Bas, se remorquant en grand désarroi, parvinrent à se réfugier en Angleterre. La bataille avait commencé à huit heures du matin ; elle finit à quatre heures de l'après-midi. La nuit était déjà venue que les navires dieppois ne s'étaient pas encore complétement séparés du feu, ni regréés. Le vent étant favorable, la flottille, ainsi réduite par l'incendie, fit voile pour Dieppe, emmenant à sa suite cinq grandes hourques chargées de marchandises, et quatre cents prisonniers. Des vaisseaux ennemis c'était, avec les huit qui s'é-

taient enfuis, à peu près tout ce que la flamme n'avait point dévoré. Le lendemain, 12 août, au point du jour, *le Nicolas* arriva en rade de Dieppe; les autres navires le suivaient. Quand on descendit à terre les blessés et les morts, ce fut un spectacle à fendre le cœur; on employa presque toute la journée à cet office. Les frères, les sœurs, les pères, les mères, les enfants étaient là, poussant des cris lamentables à la vue des chers objets qu'on leur rapportait en si affreux et méconnaissable état, ou à la pensée de ceux qu'ils redemandaient, mais qu'on ne pouvait pas même leur rendre morts. On inhuma dès le premier jour le corps de Louis de Bures, sieur d'Espineville, et celui du capitaine Jean Le Roux, au milieu d'un grand concours de peuple, qui ne savait comment partager son cœur entre le regret si profond et l'admiration si vraie que la fin de ces braves marins inspirait. Dans ces moments d'amertume et de gloire ensemble, on n'oubliait pas quatre cents hommes dont le sort était resté un problème. Ce fut la consolation du surlendemain : ils revinrent sur une des hourques ennemies. Leur présence inespérée remit un peu de joie dans la ville, et le côté désastreux de l'expédition commença à s'effacer, pour laisser mieux apercevoir le côté glorieux. Le roi Henri II écrivit aux Dieppois pour les féliciter du service signalé qu'ils venaient de lui rendre, et les encouragea à soutenir toujours aussi vaillamment l'honneur du pavillon français dans les mers du Ponant.

Les armateurs du Havre-de-Grâce se distinguèrent aussi contre la marine des Pays-Bas, et lui enlevèrent, en différentes fois, plus de trente vaisseaux chargés de marchandises. Ces événements maritimes étaient loin d'être sans influence sur les projets de l'empereur. Les habitants du littoral des Pays-Bas témoignaient hautement leur mécontentement de voir leur commerce ruiné dans une guerre interminable, soutenue par

eux au profit d'un prince qui leur devenait de plus en plus étranger, d'un prince qui, dans les grandeurs de la royauté et de l'empire, avait à peu près oublié sa naissance flamande, ou ne s'en souvenait que pour imposer de dures châtiments à ses anciens compatriotes, souvent insurgés contre son autorité despotique. Des conférences étaient, depuis bientôt trois ans, entamées pour la paix : les Flamands les pressaient fort d'un côté; de l'autre les succès des généraux de Henri II, Montluc et Brissac, en Piémont et en Lombardie, et les menaces incessantes du baron de la Garde, qui reparaissait à chaque instant avec sa flotte, jusque dans le golfe de Naples, comme un renouvellement continuel des prétentions de la maison de France sur les Siciles, en faisaient désirer à l'empereur le dénoûment pacifique. La Garde, au mois de septembre de cette année 1555, fut chargé de conduire par mer, dans les États romains, les cardinaux de Lorraine et de Tournon, pour négocier un traité suivant lequel Henri II prenait sous sa protection le pape, et s'engageait à envoyer en Italie douze mille hommes d'armes et cinq cents chevau-légers, qui se joindraient à une armée pontificale de la même force, pour soustraire le royaume de Naples à la tyrannie espagnole. A son retour de Civita-Vecchia, le baron de la Garde fut jeté par la tempête, avec les dix-huit galères qu'il commandait, à Saint-Florent, au nord de la Corse; il y eut avis que onze vaisseaux espagnols, chargés de transporter cinq mille hommes à Gênes, avaient été forcés par la même bourrasque de jeter l'ancre en une rade peu éloignée. La proximité de cette flotte ennemie le tenta, quoiqu'elle fût plus forte que la sienne; confiant dans sa fortune, la Garde tomba sur les vaisseaux espagnols à l'improviste et avec tant d'impétuosité, que ceux-ci s'enfuirent, croyant avoir affaire aux deux flottes combinées de France et de Turquie. La Garde les poursuivit à outrance, en coula

deux à fond, et prit ou noya mille des soldats ennemis.

Ce fut en cet état de choses que Charles-Quint, croyant avoir fatigué sa destinée et désespérant de la relever, prit la résolution d'abdiquer tous ses trônes. Il commença par les Pays-Bas, dont il transmit la possession, le 25 octobre 1555, à Philippe, son fils; le 16 janvier 1556, il résigna, dans les mains du même Philippe, ses sceptres des Espagnes et d'Italie; et, le 27 août de la même année, il envoya la couronne impériale à son frère Ferdinand, qu'il avait pris soin de faire reconnaître précédemment comme son successeur en Allemagne. Pour lui, il alla s'ensevelir dans un cloître; mais le couvent de Saint-Just ne tiendra jamais dans l'histoire une place aussi grande en méditations que le rocher de Sainte-Hélène.

Dès le 5 février 1556, avant même que Charles-Quint eût abdiqué l'empire, une trêve avait été signée, à Vaucelles, pour cinq années; elle s'étendait par mer et par terre à tous les États de la France et de la maison d'Autriche. Gaspard de Coligny, amiral de France, depuis la mort d'Annebaut, arrivée en 1552, avait été un des principaux négociateurs de cette trêve. Elle dura peu. A l'instigation du pape et des Guises, la guerre recommença avant la fin de la première année, par les Pays-Bas et par le Piémont. Philippe II fit entrer son armée en Picardie, sous la conduite de Philibert-Emmanuel, duc de Savoie; et la reine d'Angleterre, Marie Tudor, qui était l'épouse du nouveau roi d'Espagne, crut devoir prendre fait et cause pour son mari, en déclarant la guerre à la France. Le connétable Anne de Montmorency perdit, au mois d'août 1557, contre les Espagnols et les Anglais, la bataille continentale de Saint-Quentin, par suite de laquelle tomba au pouvoir de l'ennemi la ville de ce nom, et fut fait prisonnier l'amiral de Coligny, qui, malgré l'état pitoyable de la place, avait tenu longtemps en échec toutes les forces opposées.

Plusieurs autres villes eurent, avec moins de résistance, le même sort que Saint-Quentin. Mais ces succès, qui semblaient en promettre de plus décisifs encore à Philippe II, ne furent pas continués. L'Angleterre porta, dès l'hiver suivant, la peine de son alliance avec l'Espagne. Déjà Coligny, qui était aussi gouverneur de Picardie, avait préparé des plans pour rendre Calais à la France. François, duc de Guise, n'attendit pas la fin de la captivité de l'amiral pour les mettre à profit. Après avoir donné ordre aux armateurs de Picardie, de Normandie, de Bretagne et de Saintonge, de se mettre en mer, de donner la chasse à tous les bâtiments anglais qu'ils rencontreraient, et de s'assembler, dès la fin de décembre 1557, dans le détroit de Calais, il se présenta lui-même inopinément, le 1er janvier 1558, devant le pont de Nieullay, à mille pas de la ville. Un petit fort le défendait; trois mille arquebusiers français s'en emparèrent d'emblée. Le frère de l'amiral Coligny, Dandelot, qui, après avoir été fait prisonnier à Saint-Quentin, avait réussi à s'échapper, vint attaquer le fort de Risbank, et s'en rendit maître dès le 2 janvier. Les deux entrées de Calais par terre et par mer se trouvèrent ainsi, en vingt-quatre heures, au pouvoir des Français. Des marais impraticables entouraient le reste de la ville. Néanmoins des batteries furent montées aussitôt du côté de Risbank et du côté de la vieille citadelle. Le 4, une large brèche fut ouverte près de la porte de la rivière. Le 5, la citadelle fut enlevée d'assaut. Lord Wentworth, qui commandait dans la ville pour l'Angleterre, proposa de capituler, et ses offres furent acceptées, après modifications. Il consignait aux Français toutes ses munitions et son artillerie, laissait cinquante prisonniers de guerre au choix du vainqueur, et purgeait la ville et son territoire de tous les descendants des Anglais qui autrefois y avaient été implantés. La capitulation fut signée le 8 jan-

Digitized by Google

vier 1558; la ville fut rendue le lendemain. Elle reçut de nouveau population française. Il y avait un peu plus de deux cent dix ans qu'Édouard III avait mis onze mois à conquérir cette place, que François de Guise reprenait ainsi en huit jours. Les Anglais l'avaient crue tellement inexpugnable entre leurs mains, que, sur une des portes, ils avaient placé une inscription qui signifiait : « Quand le plomb nagera sur l'eau comme le liége, les Français reprendront Calais. » François de Guise, poursuivant sur-le-champ son œuvre d'expulsion des Anglais, attaqua, dès le 20 janvier, lord Gray, dans Guines, et le força à se rendre. Les Anglais n'eurent plus un seul pouce de terrain sur le continent de France. Comme souvenir de l'origine française de leurs rois, il ne leur resta plus que ce qu'ils possèdent encore : les îles normandes de Jersey, Guernesey et Aurigny. A la nouvelle de la prise de Calais, la consternation fut immense en Angleterre, et ne put être égalée par la joie que cet événement causa dans toute la France. Souvenirs glorieux, illusions longtemps caressées, espérances toujours vivantes, tant qu'il restait une porte ouverte, de se refaire un grand héritage sur le continent européen, tout fut perdu pour l'Angleterre avec Calais. La reine Marie Tudor fut saisie d'un si violent désespoir, qu'elle ne cessait de dire à ceux qui l'entouraient qu'elle se sentait mourir, que si on voulait connaître bientôt la cause de sa mort, on n'aurait qu'à l'ouvrir, et que le nom de Calais se verrait écrit sur son cœur. Elle mourut en effet dans la même année, et la célèbre reine Élisabeth lui succéda.

Les hostilités continuèrent encore quelque temps avec des chances diverses, tant en Italie que du côté des Pays-Bas; et malgré un important revers éprouvé à Gravelines, après de beaux commencements de succès, par le maréchal de Termes, rien n'était en réalité menaçant pour la France. Un

peu avant sa défaite, de Termes avait emporté d'assaut, sur les Espagnols, Dunkerque, Bergues-Saint-Vinox et Nieuport. Le Luxembourg était entamé par le duc de Guise, qui avait aussi pris plusieurs villes à l'ennemi. Les Anglais, qui, le 31 juillet 1558, étaient descendus au Conquet, en Bretagne, avaient été bientôt coupés dans leur retraite, et battus avec perte de sept cents hommes; on les avait poursuivis jusque sur leurs vaisseaux. En Italie, les succès étaient au moins partagés. Quelle ne fut pas la surprise publique quand on apprit qu'un traité venait d'être signé, le 3 avril 1559, à Cateau-Cambrésis, entre Henri II et Philippe II, en vertu duquel, si la France se voyait définitivement annexer, d'un côté, les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, qui étaient de la dépendance de son ancienne monarchie, elle était obligée, de l'autre, par compensation outre mesure, d'abandonner l'Italie, où elle possédait encore un superbe territoire, avec cent quatre-vingt-neuf villes fortifiées, et la Corse, où elle tenait toujours quelques points. Les Français, humiliés sans défaite, ne tardèrent pas à repasser le mont Genèvre dont, soixante-cinq ans auparavant, leurs pères victorieux leur avaient ouvert les sentiers. Dès le 2 avril, la reine Élisabeth avait fait sa paix particulière avec Henri II, au même Cateau-Cambrésis. La guerre civile et religieuse eut le champ libre; elle n'attendait que la fin de la guerre étrangère pour éclater.

CHAPITRE XVI.

Décadence de la marine sous les trois derniers Valois. — Gaspard de Coligni, amiral de France. — Guerre civile des catholiques et des protestants, sous Charles IX. — La ville du Havre, livrée, puis reprise aux Anglais. — La Rochelle pendant les guerres civiles. — Siége de la Rochelle, en 1573. — Disgrâce et fin du baron de la Garde. — Proclamation de la sainte Ligue, sous Henri III. — La Rochelle, Brouage et Bordeaux. — Traité de Bergerac. — Les Pays-Bas s'adressent à la France, contre l'Espagne. — Expéditions navales aux Açores, pour la succession de Portugal, en 1582 et 1583. — Tentative pour livrer Boulogne-sur-Mer aux Espagnols. — Les Pays-Bas maritimes offrent à Henri III de reconnaître sa souveraineté. — Henri de Navarre dans la Rochelle. — L'*Armata* espagnole devant Calais. — Henri III se jette dans les bras du roi de Navarre. — Il meurt laissant la France voisine d'un démembrement. — Dieppe se déclare pour Henri IV. — Traité de Henri IV avec la reine Élisabeth d'Angleterre, en 1591. — État des provinces maritimes. — Fécamp et le capitaine Bois-Rosé. — Villars-Brancas met pour condition à sa soumission qu'il sera fait amiral de France, à la place de Charles de Gontant, duc de Biron. — Les gouverneurs des provinces maritimes se soumettent. — Honfleur. — Marseille. — Prise de Calais par les Espagnols, en 1596. — Traité de Vervins et édit de Nantes qui pacifient la France. — Anéantissement dans lequel les guerres civiles ont laissé la marine du royaume. — Efforts de Henri IV pour relever la marine. — Premiers événements du règne de Louis XIII, jusqu'à l'époque où le cardinal Richelieu supprime l'amirauté et se fait nommer grand maître de la navigation.

La mort prématurée de François II fit perdre toutes les espérances qu'on avait fondées sur le mariage de ce jeune monarque avec la reine d'Écosse. Les dix-huit mois environ de son règne s'étaient passés en rivalités intestines, en querelles religieuses et en complots. Une seule famille remplissait jusqu'alors un rôle honorable, celui de modérateur, au milieu de ces déplorables divisions civiles, dans lesquelles on vit tout d'abord figurer, d'un côté, les Guises avec la reine mère, Catherine de Médicis, et, de l'autre, Louis I[er] de Condé, prince de la maison de Bourbon, issue de Robert,

comte de Clermont, fils de saint Louis. Cette famille était celle de Coligni. L'amiral se faisait remarquer par l'impartialité, la sagesse de ses avis, par son désintéressement et son amour du bien public. Au physique, ce personnage fameux n'était ni bien ni mal fait, plus petit néanmoins que grand; mais il avait une physionomie si heureuse, qu'il ne fallait que le voir pour l'aimer; et cependant son air était imposant et grave. Au moral, sans fard, sans fourberie, sage, mûr, avisé, politique, bon guerrier, brave censeur, comme dit Brantôme, pesant les choses, et esclave de l'honneur et de la vertu; il était tel en deux mots, que, quand on le connaissait une fois, on ne pouvait se défendre de l'estimer, fût-on même son ennemi. L'intolérance du parti à la tête duquel étaient les Guises, alliés aux Espagnols et évocateurs perpétuels de toutes les horreurs de l'inquisition depuis cette alliance, fruit du traité de Cateau-Cambrésis, finit seule par jeter ouvertement Gaspard de Coligni dans le parti protestant ou huguenot, comme on disait alors. Longtemps l'amiral chercha à concilier les deux partis, sans s'attacher à l'un plus qu'à l'autre, ne voulant être que de celui de la France : sa modération fut le signal de sa perte. Les Guises n'eurent pas de trêve qu'ils ne l'eussent acculé chez leurs ennemis, puisqu'il ne voulait pas être l'instrument de leurs vengeances et de leur ambition. Un tel homme, s'il eût eu le loisir d'appliquer ses vues et ses talents à la haute charge dont il était investi, aurait infailliblement rendu d'immenses services à la marine. Déjà, on l'avait vu, à la fois pour soustraire des malheureux à la persécution et pour étendre l'influence commerciale et maritime de la France, faire des essais de colonisations lointaines, qui seront rappelés ailleurs. Combien il dut déplorer de voir ses fonctions s'effacer, s'annuler complétement dans les guerres civiles, et la puissance navale du pays, laissée si grande par Fran-

çois I[er], baisser, se perdre au point que la moindre des nations, ayant quelques vaisseaux à son service, fût libre bientôt d'insulter le pavillon français sur les mers!

La marine d'un empire n'a pas besoin de défaites pour s'anéantir : il suffit qu'on la néglige. C'est ce qui arriva sous le fatal règne de Charles IX, qui fut une suite de massacres et d'horreurs de part et d'autre. Encore si le pays avait été seulement déchiré par ses propres mains! Mais, dans les guerres civiles, l'étranger, si on lui en laisse le temps, manque rarement d'intervenir; il est comme les corbeaux : il flaire les cadavres, et s'abat dessus pour s'en disputer les restes. On vit tout d'abord, d'un côté, les Espagnols, et, de l'autre, les inévitables Anglais. La mémoire de l'amiral Gaspard de Coligni ne saurait être exempte de reproche à cet endroit. Après bien des répugnances qu'on lui fit à la fin surmonter, il eut, de concert avec Louis de Condé, recours à l'intervention anglaise et allemande. Un traité fut signé à Hamptoncourt, le 20 septembre 1562, avec la reine Élisabeth qui mettait pour prix à ses services l'occupation du Havre-de-Grâce par trois mille Anglais, jusqu'à ce que la ville de Calais lui fût rendue. Dans les premiers jours d'octobre, Ambroise Dudley, comte de Warwick, passa le détroit avec le secours que les protestants attendaient, et prit possession du Havre-de-Grâce. Les Anglais se retrouvèrent dans ces belles campagnes de Normandie, berceau de leur puissante noblesse, et ils durent encore une fois convoiter le retour de l'une des plus riches provinces maritimes de France à leur monarchie. Mais, dès les premiers pas, ils furent déçus, si tant est qu'ils eussent eu cette pensée. L'armée royale, commandée par le frère même de Louis de Condé, Antoine de Bourbon, roi de Navarre en titre et souverain de Béarn depuis son mariage avec Jeanne d'Albret, leur ferma le chemin de Rouen, où le parti huguenot les attendait. La même armée prit cette ville après un

siége qui coûta la vie à son chef, père de Henri IV. Montgommery, qui avait défendu Rouen pour les huguenots, se retira avec quelques soldats anglais sur une galère qu'il tenait prête sur la Seine. Il engagea les rameurs à forcer de rames pour franchir la chaîne qui barrait son passage ; et en rejetant tout à la fois l'équipage entier, d'abord à l'arrière du vaisseau, pour élever la proue au-dessus de l'eau, puis à l'avant, de manière à lui faire opérer un mouvement de bascule, il réussit à passer par-dessus la chaîne, et il arriva au Havre. Louis de Condé alla recueillir dans cette place l'infanterie anglaise, pour la conduire, le 19 décembre 1562, à la bataille de Dreux, qu'il perdit et où il fut fait prisonnier, ce qui plaça l'amiral de Coligni à la tête des protestants. Coligni occupa Caen et quelques autres points de la Normandie. Le 19 février 1563, François de Lorraine, duc de Guise, qui avait rendu Calais à la France, fut assassiné par un huguenot fanatique. Le 12 mars de la même année, un traité de pacification entre les catholiques romains et les protestants fut publié, sous le nom d'*édit d'Amboise*.

Les Anglais ne quittèrent pas pour cela le Havre-de-Grâce. Warwick déclara, au nom d'Élisabeth, sa souveraine, qu'il garderait cette ville, jusqu'à ce que la place de Calais lui eût été remise en échange. La guerre contre l'Angleterre fut en conséquence proclamée, le 6 juillet 1563. Le vieux connétable Anne de Montmorenci eut le commandement de l'armée chargée de reprendre le Havre. Le siége commença le 20 juillet ; Warwick, quoiqu'il eût six mille de ses compatriotes avec lui, capitula dès le 28 ; et une flotte de soixante navires, qui lui apportait des renforts, ne servit qu'au rembarquement de ses troupes.

Dans le trop court intervalle des guerres civiles de la France, sous Charles IX, l'année 1565 fut témoin de la belle défense de Malte, contre les Turcs, par le grand maître Jean

Parisot de la Valette, de Toulouse. Bien que dans sa soixante-douzième année, et ne disposant que d'une poignée d'hommes, il força une innombrable armée musulmane à lever le siége qu'elle avait entrepris, et durant lequel le fameux corsaire Dragut-Rays, qui naguère avait joué un rôle si important dans les guerres de la France, trouva la mort.

Deux ans plus tard, en 1567, la guerre éclatait avec une nouvelle force entre les catholiques romains et les huguenots. Quelque temps après la bataille de Saint-Denis, où fut blessé mortellement le connétable de Montmorenci, et dans laquelle l'amiral de Coligni faillit être pris, la Rochelle se donna aux huguenots et devint la place d'armes du parti dans tout l'ouest de la France. Parmi ses priviléges, qui en faisaient dès longtemps une sorte de république, la Rochelle comptait l'exemption de recevoir un gouverneur ou une garnison royale. Aux mois d'août et de septembre 1568, l'amiral de Coligni, le prince de Condé et la reine Jeanne d'Albret, avec son jeune fils, Henri de Navarre, s'y réfugièrent. La mort de Louis Ier de Condé, à la bataille de Jarnac, le 13 mars 1569, plaça de nouveau l'amiral de Coligni à la tête des huguenots. Jeanne d'Albret mit son fils et son neveu sous sa direction. Il obtint, le 8 août 1570, une paix favorable à son parti. Mais cette paix était un mensonge : bientôt Charles IX lui-même autorisait secrètement les Guises à faire tuer Coligni. Le 20 août 1572, l'amiral, comme préliminaire, était atteint de deux balles, l'une à la main droite, l'autre au coude gauche; et le 24 suivant, à une heure et demie du matin, la cloche du palais sonnait le massacre de la Saint-Barthélemi et celui de l'illustre vieillard.

Cependant la Rochelle continuait d'être le refuge et le boulevard du protestantisme en France. Le duc d'Anjou, depuis Henri III, fut chargé de réduire les Rochelois, au commencement de l'année 1573. Les plus grands seigneurs

de France l'accompagnaient. La Rochelle ne composa qu'après une longue défense, et non sans avoir amené le duc d'Anjou à laisser aux habitants, avec leurs priviléges, la liberté de conscience. On eut, durant ce siége, une triste preuve de l'ingratitude des cours, à l'occasion du baron de la Garde. Ce grand marin, qui avait remporté tant de victoires navales, ce négociateur habile qui avait noué pour quatre rois successivement des alliances par eux désirées, fut arraché à son commandement et jeté dans une prison, comme accusé d'avoir laissé pénétrer, par mer, dans la place, quelques secours en munitions et en subsistances. L'affront lui fut fait par le duc d'Anjou, en présence de toute l'armée. On ne lui avait pas même donné le nombre suffisant de vaisseaux pour établir sa surveillance; et, de plus, ses matelots, qui étaient pour la plupart protestants, avaient déserté par bandes, sans qu'il ait été en son pouvoir de les arrêter. Le duc d'Anjou, en entendant les murmures de l'armée, sentit, quoiqu'un peu tard, son iniquité, et fit remettre promptement en liberté l'illustre captif. Ce n'était pas la première fois que la Garde éprouvait l'inconstance et l'ingratitude royales. On se souvient de sa condamnation au sujet de la guerre des Vaudois, et de la révision de son jugement en 1551. La paix de Cateau-Cambrésis, en rendant ses services inutiles, l'avait ensuite replongé dans l'oubli, et même on l'avait destitué de sa charge de général des galères en faveur d'un favori. Elle ne lui avait été rendue qu'en 1566, dans le feu des guerres civiles; alors chaque parti se disputait ses talents, sa valeur et son épée, et il s'était rangé sous les drapeaux du roi. La Garde, malgré les regrets qu'on lui témoigna, à la suite du dernier affront qu'on venait de lui faire subir, résolut d'abandonner pour jamais les cours et d'aller suspendre sa glorieuse épée dans le village même où il avait reçu la naissance, et d'où il était parti comme pauvre valet

de régiment. Ce fut dans son village du Dauphiné, que, vieillard octogénaire, d'une douce société, plein de charme dans la conversation, et simple dans sa vie privée autant qu'il avait été magnifique dans la représentation, il termina ses jours, en 1578, laissant, dit Brantôme, plus d'honneur que de biens à son fils unique. Les Doria eux-mêmes ne l'avaient pas surpassé dans la hardiesse des manœuvres navales, et l'on cite de lui ce trait, entre autres, qu'un brouillard l'ayant fait une fois donner au milieu de la flotte d'André, beaucoup plus nombreuse que la sienne, il sut, non sans avoir distribué en passant un feu vigoureux et inattendu, se tirer d'un danger si imminent, et rentrer à Marseille sans avoir perdu la moindre de ses galères. Pour des hommes de mer, cela vaut une victoire.

Trois des fils de Henri II devaient, par un fatal arrêt du ciel, être infligés l'un après l'autre à la France. Le méprisable règne de Henri III compléta la perte de la marine française, positivement à l'époque où celle d'Angleterre, encouragée par Élisabeth, prenait une extension, une puissance qu'on ne lui avait point encore connue. Un joli petit bateau, bien coquettement peint, doré, attifé, entouré de rideaux, où les familiers étaient seuls admis, et avec lequel on se laissait aller en promenades galantes sur la rivière, voilà tout ce qu'il fallait, en fait de gloire navale, à celui qui avait insulté naguère le vieux baron de la Garde, et qui maintenant s'évadait comme un coupable de la Pologne, de peur que deux couronnes ne fussent imposées à la fois à sa tête efféminée. En 1576, pendant que la Rochelle continuait toujours à être le centre quasi-républicain du parti huguenot, on proclamait la sainte ligue des catholiques dans la province maritime de Picardie ; elle s'étendit sur-le-champ au Poitou, gagna Paris, et troubla bientôt toute la France. Elle eut pour chefs les Guises, qui y firent entrer Henri III, pour le tenir sous

leur main, et le renverser plus à l'aise au moment qui leur semblerait opportun. Le jeune roi de Navarre, depuis Henri IV, et Henri, prince de Condé, son cousin, étaient les plus éminents personnages du parti protestant. En 1577, les ligueurs, commandés par Charles de Lorraine, duc de Mayenne, qui fut fait amiral de France un an plus tard, eurent de grands succès en Poitou. Ils s'emparèrent de Rochefort, qui était alors de peu d'importance, presque sans résistance. Mayenne vint, le 22 juin, mettre le siége devant Brouage. Les bourgeois de la Rochelle, qui voyaient la guerre se resserrer autour d'eux, avaient mis leur espérance dans la flotte qu'ils avaient armée, sous les ordres de Clermont d'Amboise, et avec laquelle ils comptaient ravitailler Brouage; mais les catholiques de Bordeaux en armèrent une de leur côté. Il y eut plusieurs engagements entre ces deux flottes, le 26 juin, le 9 juillet et le 18 août 1577; enfin celle des huguenots, composée de petits bâtiments avec lesquels les Rochelois avaient coutume d'aller en course contre les Espagnols, fut presque entièrement détruite, et la ville de Brouage, n'ayant plus d'espérance d'être secourue, fut obligée de capituler. L'île d'Oléron fut prise également, et la Rochelle était réduite aux abois, quand Henri III, une seule fois honorablement inspiré dans sa vie, signa, au mois de septembre 1577, le traité de pacification de Bergerac, qui semblait devoir rendre, par sa modération, un long repos au pays. Ce traité conservait aux Rochelois tous leurs priviléges et donnait plusieurs villes de sûreté aux protestants.

Le souvenir de la glorieuse lutte de François I^{er} avec Charles-Quint vivait pourtant encore dans cette déplorable époque, et quand un peuple était opprimé par les héritiers de l'empereur, c'était toujours vers la France qu'il se tournait, comme par instinct. Les Pays-Bas appelèrent le nouveau duc d'Anjou, frère de Henri III, à les délivrer du joug

espagnol. Un faible effort eût pu, dès lors, en grande partie, rattacher les Pays-Bas à la France : mais l'impuissance était dans les veines de tous les derniers Valois. Le duc, proclamé protecteur de la liberté belge et flamande, passa en Angleterre pour consulter la reine Élisabeth sur ce qu'il avait à faire ; en bonne Anglaise, elle dut lui répondre qu'il n'y avait point à songer sérieusement à rendre à la France les provinces maritimes des derniers ducs de Bourgogne.

Cependant, si la haine de la tyrannie étrangère et l'amour de l'indépendance ébranlaient la puissance de Philippe II dans les Pays-Bas, d'un autre côté, dans la péninsule même hispanique, il gagnait autant au moins qu'il était menacé de perdre ailleurs. Après la mort de don Sébastien, roi de Portugal, et le court règne de son successeur, le cardinal Henri, Philippe II se fit précéder d'une armée et entra bientôt lui-même dans le second royaume de la péninsule, pour y recevoir une nouvelle couronne. Son concurrent, don Antonio, vint débarquer à Calais, au mois de juin 1581. La mère de Henri III, Catherine de Médicis, qui avait tout d'abord élevé des prétentions pour elle-même sur le trône de Portugal, prit fait et cause pour le concurrent expulsé. L'autorité de don Antonio était encore reconnue dans six sur neuf des îles Açores. Catherine, qui, au milieu de la détresse de ses fils et de celle de leur royaume, avait amassé une immense fortune, donna à son protégé un secours de soixante-quatre navires qui furent rassemblés et armés à Bordeaux, et de cinq mille huit cents hommes de débarquement. Le commandement de cette flotte, qui portait le prétendant de Portugal, fut remis à Philippe Strozzi. Plusieurs grands seigneurs de France, entre autres Charles de Cossé-Brissac et Jean de Beaumont, s'étaient engagés avec empressement dans cette expédition militaire, que l'on regardait alors à la cour comme fort lointaine et aventureuse. Le 15 juillet 1582, Philippe Strozzi vint débarquer à

l'île Saint-Michel, dont il s'empara, et où don Antonio se fit proclamer roi. Le prétendant portugais fatigua les soldats français qui l'avaient accompagné, en les obligeant à lui servir de cortége dans les pompes ridicules de son inauguration en miniature ; il ne laissa au chef de la flotte française ni loisir, ni hommes, ni argent, pour se préparer à la lutte qui approchait sérieusement. Les navires de l'expédition manquaient de vivres frais, d'eau même, car ils n'avaient point commencé à s'en pourvoir à l'île Saint-Michel, lorsqu'ils furent avertis que le marquis de Santa-Cruz, au nom de Philippe II, son maître, s'avançait avec une flotte imposante de gros vaisseaux. Strozzi, ne pouvant, faute de provisions, éviter, par une longue navigation, un ennemi si redoutable, résolut d'aller à sa rencontre et de tenter en pleine mer une fortune que le hasard, ami de l'audace, pouvait seul lui donner. Il fit rembarquer à la hâte tout son monde, et atteignit la flotte espagnole, à deux lieues en mer de Saint-Michel. Don Antonio s'était fait prudemment déposer à Terceire. La bataille s'engagea le 25 juillet ; elle dura cinq heures avec un acharnement extrême ; mais enfin les gros vaisseaux eurent raison des petits navires, la flotte de la flottille : les Français furent battus. Philippe Strozzi et Beaumont prouvèrent, par leur mort, combien ils avaient valeureusement disputé la victoire avec des forces si peu proportionnées à celles de l'ennemi. Des soixante-quatre navires envoyés aux Açores par Catherine de Médicis, il n'en revint en France que dix-huit, sous la conduite de Brissac. Pour avoir un prétexte d'exercer sa cruauté, Santa-Cruz déclara que les deux couronnes de France et d'Espagne étant en paix, il ne pouvait voir dans les prisonniers qu'il avait faits que des corsaires ; et il les traita tous comme tels, accordant aux gentilshommes la faveur d'avoir la tête tranchée, et faisant pendre les autres jusqu'au dernier. Quoique Brissac eût pris don Antonio à

Terceire, et l'eût ramené avec lui, Catherine ne renonça point encore à sa guerre particulière avec Philippe II : elle fit équiper à Dieppe, sous les ordres d'Aymar de Chattes, une nouvelle flottille, qui débarqua, le 11 juin 1585, deux mille cinq cents Français à Angra, dans l'île de Terceire, où don Antonio avait laissé un vice-roi. Les fautes réitérées de ce vaniteux et absurde personnage réduisirent Aymar à la dernière détresse, avant même qu'on l'eût attaqué. Aussi tout ce qu'il était permis à celui-ci d'espérer et tout ce qu'il obtint, quand Santa-Cruz, à la tête de dix mille soldats, vint pour le combattre, ce fut une capitulation honorable pour lui et les siens. On le ramena avec eux en France. Les Açores furent, par suite, entièrement soumises à Philippe II. C'était bien le temps pour la France d'aller perdre ses derniers navires, épuiser ses derniers marins au service d'un don Antonio ! Henri III d'ailleurs ne voyait rien de tout cela : il était en paix avec Philippe II et l'Espagne.

En 1585, quand la guerre civile se renouvela, les ligueurs voulurent s'assurer de Marseille et de Bordeaux ; mais ces deux villes importantes furent pour l'instant préservées. Une tentative fut également faite par le duc d'Aumale, au nom de la Ligue, pour surprendre Boulogne-sur-Mer et remettre ensuite cette place aux mains des Espagnols. Le prévôt de la maréchaussée du Boulonnais, nommé Pierre Vétus, était gagné ; il devait s'emparer de la porte et la livrer au duc, qui s'approchait avec un corps de cavalerie. Raimond de Bernay, qui commandait au nom du roi, fut heureusement averti à temps. Il arrêta Vétus entre les deux portes de la ville, reçut d'Aumale à coups de canon, et les Espagnols n'eurent point la position maritime qu'ils convoitaient à peu de distance du royaume d'Angleterre, contre lequel Philippe II avait projet de diriger bientôt toutes ses forces navales. Peu de temps auparavant, Henri III, qui, malgré son inertie d'esprit, ne pou-

vait plus se dissimuler les projets des Guises et de la Ligue contre lui-même, avait reçu avec assez de noblesse, malgré les protestations de l'ambassadeur d'Espagne, les envoyés des Pays-Bas maritimes, venus pour lui offrir, au nom de leurs compatriotes, de reconnaître sa souveraineté et de se soumettre à lui sans aucune réserve, s'il les voulait ouvertement protéger contre la tyrannie de Philippe II. L'occasion avait été belle de rendre à la France son influence sur des provinces qui tenaient encore à elle par plus d'un lien, et même de les lui attacher peut-être pour toujours. Mais, après un quart d'heure quelque peu ferme et royal, Henri III avait reculé devant la crainte de paraître s'allier avec des protestants, de soulever plus ouvertement contre son autorité le parti de la Ligue, il avait reculé devant sa propre ombre enfin; et la France était restée enserrée de tous côtés par la vaste monarchie espagnole, qui semblait n'avoir plus qu'un mouvement à faire pour l'étouffer.

Quoiqu'il redoutât la Ligue autant qu'aucun autre dans son royaume, Henri III signa encore un traité avec elle, au mois de juillet 1585, juste au moment où elle venait de tenter de livrer Boulogne à l'Espagne. On vit le duc de Mercœur, de la même famille que les Guises, frère de la reine et gouverneur de Bretagne, combattre, à la tête des catholiques de cette province, les protestants du Poitou et de la Saintonge, commandés par Henri de Condé. L'année suivante, 1586, la guerre s'étendit à la Gascogne, au Languedoc et à la Provence. Henri de Navarre s'enferma le 1er juin dans la Rochelle; il fortifia la presqu'île de Marans, et la défendit ensuite jusqu'à la fin de juillet, contre l'armée chargée de soumettre la Saintonge aux princes de la Ligue bien plus réellement qu'au roi de France. Henri de Navarre sortit de la Rochelle, le 24 août, pour aller gagner, le 20 octobre, la bataille de Coutras, où perdit la vie Année de Joyeuse qui commandait pour la

Ligue, et était amiral de France depuis 1582. En 1588, Henri III, forcé de s'échapper de sa capitale par les Guises et la faction dite des Seize, se réfugia en Normandie.

Le 6 août 1588, l'*Armada* espagnole, si prématurément surnommée l'Invincible, mouilla devant Calais. Cette flotte prodigieuse, et qui rappelait celle que l'on avait préparée en France pour le même but, la conquête de l'Angleterre, au commencement du règne de Charles VI, avait mis à la voile de Lisbonne le 29 mai. Le 29 juillet, après avoir essuyé une violente tempête, elle était parvenue dans les eaux de la Grande-Bretagne. Suivie par les escadrilles de la flotte anglaise, qui lui faisaient une guerre d'escarmouches et de détails, elle fut mise en désordre, le 8 août, par des brûlots, et fit voile pour la mer du Nord : ce fut là que de nouvelles tempêtes venant en aide à ses adversaires, qui la harcelaient sans cesse et l'attaquaient à propos, elle éprouva un dernier et complet désastre. Les temps étaient bien changés; les dangers ne venaient plus de l'autre côté de la Manche; le triomphe des Anglais, en cette circonstance, fut un bonheur, non pour la Ligue, qui s'intéressait peu à l'indépendance du pays, mais pour la France et son avenir. L'Espagnol, qui pouvait descendre au cœur du royaume des derniers et faibles Valois par tant de côtés à la fois; qui déjà même, à titre de protecteur de la Ligue, avait un pied et des troupes dans l'État; l'Espagnol, s'il eût encore ajouté à cela la conquête de l'Angleterre, n'aurait plus rien dissimulé vis-à-vis de la France : il l'aurait déclarée sienne. La ruine de l'*Armada* fut le signal de l'abaissement de la maison d'Autriche, qui, depuis l'avénement de Charles-Quint, et depuis la mort de François Ier, avait rompu tout l'équilibre de l'Europe.

L'année même de cet événement si célèbre dans les fastes maritimes des nations, Henri III, après avoir flotté longtemps incertain d'un camp à l'autre, faute d'en avoir un à lui, et par

suite de l'assassinat de Henri, duc de Guise, surnommé le Balafré, se jeta décidément dans les bras du roi de Navarre. Mais, le 2 août 1589, il périt à son tour assassiné, laissant le royaume à deux doigts de sa perte et menacé de tous côtés d'un démembrement. Les projets qui couvaient encore sous un simulacre de règne, à la nouvelle de cette mort, éclatèrent sans vergogne. Mercœur prétendit changer en souveraineté indépendante son gouvernement de Bretagne, et se faire reconnaître pour héritier des anciens ducs de cette province; Charles-Emmanuel I[er], duc de Savoie, prétendit à la Provence, sans compter ses vues sur le Dauphiné; Frère Ange de Joyeuse se comportait en souverain indépendant dans le Languedoc; Villars-Brancas, pour la Ligue, tenait la plus grande partie de la Normandie; Honoré de Savoie, marquis de Villars, qui avait été un moment amiral de France après la mort de Coligni, pour les ligueurs aussi gouvernait en Guienne; la Picardie était envahie par les troupes des Pays-Bas espagnols; chaque province du centre avait son prétendant; et pour superfaîter tout cela, tandis que Mayenne, frère puîné du Balafré, convoitait le trône sans oser le prendre, Philippe II d'Espagne, se refusant à reconnaître la loi salique, qui interdit aux femmes de régner sur la France, faisait, non pour sa femme, mais pour sa fille, à l'avénement des Bourbons, ce qu'avait fait Édouard III d'Angleterre à l'avénement des Valois : il demandait l'héritage français pour l'infante Claire-Eugénie-Isabelle, petite-fille de Henri II par sa mère. Ce fut ce qui servit le plus l'héritier naturel, Henri de Bourbon, roi de Navarre, qui prit aussitôt le titre de roi de France, et se mit en devoir d'ajouter le fait au titre.

Dieppe, avec son gouverneur Aymar de Chattes, le même qui avait commandé la seconde expédition aux Açores, se déclara pour Henri IV, une des premières entre les villes de France; c'est là qu'il attendit et reçut les secours

qu'Élisabeth d'Angleterre lui envoya contre les Espagnols et la Ligue. Saint-Valery-en-Caux, dont il était aussi maître, lui fut d'une grande utilité. Henri n'avait point trop à savoir gré à Élisabeth de ses services. Cette reine avait peur qu'une fois maîtres des provinces maritimes de la France sur l'Océan, les Espagnols n'en fissent un arsenal contre ses propres États, qu'ils menaçaient toujours d'un envahissement. Et pourtant elle mettait encore à prix ses bons offices; elle demandait à Henri de lui rendre Calais. Henri esquivait toujours, attendant des jours meilleurs pour refuser plus net. En vertu d'un traité signé à Greenwich le 25 juin 1591, Élisabeth, pressée par son propre danger, fit passer quatre mille hommes en Normandie, sous les ordres du comte d'Essex, et trois mille en Bretagne. Mais Henri IV ne voulut jamais s'en servir qu'à son gré, et sans consulter la reine d'Angleterre, qui ne cessait pas de demander des places de sûreté. Connaissant bien les Anglais, et soupçonnant les instructions secrètes qu'ils pouvaient avoir, il se servait d'eux en campagne, et ne leur confiait jamais la garde de ses villes. Cependant Henri IV, en passant du protestantisme au catholicisme, enlevait aux partis leur principal prétexte d'hostilités, et forçait les ambitieux à quitter leur masque. Lesdiguières châtiait tour à tour Charles-Emmanuel, qu'il forçait à retourner de Provence dans ses montagnes, et d'Épernon, qui abusait de l'autorité qu'on lui avait confiée dans cette province pour écraser le peuple et prétendre à ce que n'avait pu obtenir le duc de Savoie. Les Bretons ne secondaient point Mercœur dans ses projets d'indépendance; pendant qu'il tenait les États de la ligue à Nantes, le maréchal d'Aumont commandait à Rennes pour Henri IV. Les habitants de Saint-Malo, qui, en attendant la fin des troubles civils, s'étaient créé une véritable indépendance dans leur ville, et avaient refusé d'y recevoir des troupes étrangères, se mi-

rent, de leur propre mouvement, en 1594, aux ordres du roi. Villars-Brancas mit à prix la reddition des places de Normandie, qu'il défendait naguère avec ardeur contre son souverain. Il demandait l'amirauté de France, dont Biron avait été investi en 1592; il voulait aussi, entre autres choses, qu'on lui donnât la ville de Fécamp, où commandait un capitaine des plus extraordinaires qui portait le nom de Bois-Rosé; il s'en était emparé, pour le roi, par un coup d'audace dont on trouverait difficilement le second dans l'histoire. La nuit était profonde; il s'était fait débarquer, avec cinquante hommes, au pied du rocher de Fécamp qui n'a pas moins de cent toises de hauteur. Sauf à l'époque de la plus basse marée, époque qu'il avait choisie, où elle reste à sec quatre ou cinq heures durant, la petite plate-forme où on l'avait déposé avec les siens, est ordinairement couverte de plus de dix pieds d'eau. C'était de là, et dans le court espace qui lui était assigné par la marée, qu'il lui avait fallu tenter la surprise de Fécamp. Deux soldats, qu'il avait gagnés dans le fort, avaient suspendu solidement à une canonnière un gros câble garni de nœuds et de morceaux de bois arrangés en étriers. Avec cette aide, Bois-Rosé avait ordonné à cinquante hommes de procéder à la plus effrayante ascension; et à peine lui-même, à leur suite, avait-il mis le pied sur les échelons du câble, que déjà la mer, recouvrant la plate-forme, avait battu le rocher avec fureur. En ce moment terrible, la tête avait tourné au soldat qui était monté le premier; le malheureux, sentant son cœur défaillir, n'avait plus eu de force pour continuer. Bois-Rosé en est averti; de dernier qu'il était, il passe par-dessus les épaules et la tête des quarante-neuf hommes qui le séparent du défaillant; de son poignard il le ranime, le presse et le pousse en avant; et enfin il amène tout son monde jusqu'à la canonnière à laquelle était suspendu le câble, et entre dans le fort, qui,

dans sa stupéfaction, ne cherche pas même à se défendre. Tel était le trait qui avait valu Fécamp à Bois-Rosé. Pour ne pas être ingrat envers un tel soldat, on lui donna, en dédommagement de sa conquête, 2,000 écus de récompense et une place de capitaine appointé. Villars-Brancas eut la ville. Il eut aussi l'amirauté de France, en remplacement de laquelle la dignité de maréchal fut donnée à Biron; Brancas ne conserva sa nouvelle charge qu'une année, ayant perdu la vie au combat de Dourlens, le 24 juillet 1595. Auparavant il avait rendu à Henri IV, Rouen, Pont-Audemer, Harfleur, le Havre-de-Grâce, tout le cours de la Seine et toute la haute Normandie. Honfleur seule, ou plutôt l'écume du parti ligueur qui s'y était retiré et en maîtrisait les habitants, opposa de la résistance; Henri IV fit assiéger et réduisit, au mois d'avril 1594, le parti qui s'y était fortifié.

Avant de faire sa paix avec Mayenne, Henri IV l'avait déjà faite avec le fils de Guise le Balafré, à qui il donna le gouvernement de Provence, et qui reçut pour lui la soumission des dernières places où le duc de Savoie avait laissé des garnisons. Marseille seule, depuis longtemps accoutumée à se gouverner, à se garder et à se défendre par ses propres citoyens, comme une république, refusait d'ouvrir ses portes aux nouveaux partisans du roi. A cette époque, l'esprit qui paraissait avoir des tendances républicaines était le plus intolérant, le plus fanatisé; c'était celui des deux partis extrêmes dans la Ligue et parmi les huguenots. Marseille était ensanglantée par deux ligueurs, le consul Casaulx et le viguier Louis d'Aix, qui s'étaient emparés du pouvoir dans une sédition par eux excitée. Ni d'Épernon, ni Lesdiguières, ni Guise n'avaient eu de forces suffisantes pour assiéger Marseille; et quand l'un ou l'autre s'était approché des remparts, une foudroyante artillerie l'avait bientôt forcé à reculer. Les troupes du roi n'entrèrent dans Marseille, en 1596, que par

surprise, et grâce aux liaisons entretenues avec le Corse Libertà, gardien de la porte royale, par un capitaine, du nom de Beausset, qui, sous la protection d'une garnison du grand-duc de Toscane, partisan de Henri IV, s'était retiré dans le château d'If. Ce château, bâti sous le règne et par les ordres de François I[er] (1), sur l'une des petites îles de Marseille, à trois milles en mer, et dominant le port dont il est la défense, fut remis à Henri IV par le grand-duc de Toscane, en novembre 1597, avec le fort de l'île Pomègues qu'il avait fait construire.

Dans la Bretagne, Mercœur, tout en commençant à entrer en négociations, cherchait à perdre le moins de terrain possible pour obtenir, sinon sa souveraineté, de grandes conditions de fortune. Les Espagnols, à peu près sa seule espérance maintenant, se montraient beaucoup plus préoccupés d'eux-mêmes que de lui. A défaut de la couronne de France, Philippe II, au point où Henri IV avait poussé les choses, se serait contenté, pour sa fille, du duché de Bretagne, qui était, de vieille date, en dehors de la loi salique, si on ne tenait pas compte des actes par lesquels il avait été rattaché, sous Louis XII et sous François I[er], au domaine royal. Les Espagnols, peu satisfaits de la situation du Blavet, aujourd'hui Port-Louis, que Mercœur leur avait livrée, s'étaient emparés de la langue de terre qui sépare la baie du Douarnenez de celle de Brest, et y avaient poursuivi, avec tout le mystère que pouvait admettre une pareille chose, la construction d'un fort dans une formidable position appelée Crozon. S'ils eussent mené leur œuvre à fin, le fort de Crozon les aurait peut-être rendus maîtres de Brest et du Conquet. Menaçant pour les Français, il ne l'aurait pas moins été pour les Anglais, en favorisant tout projet de descente chez eux, et en servant à

(1) Le château d'If fut construit en 1529. Le fort Notre-Dame de la Garde en 1525, sous le même règne.

ruiner leur commerce avec la Bretagne. Les deux peuples s'étaient donc réunis avec ardeur pour enlever à leurs communs ennemis le poste où ils s'étaient établis et qui n'était pas encore complétement fortifié. Le maréchal d'Aumont avec près de quatre mille Français, et le général Norris avec deux mille Anglais, après avoir emporté d'assaut le fort Crozon, au mois de novembre 1594, en avaient passé la garnison au fil de l'épée.

En revanche, le 9 avril 1596, les Espagnols, soutenus par des corps italiens et allemands, vinrent, à l'improviste, investir Calais, qui était alors en mauvais état de défense. Henri IV, qui ne pouvait encore nulle part disposer de grandes forces à la fois, fit tout au monde pour introduire des secours dans la place. Montluc, Belin, Saint-Paul, s'embarquèrent tour à tour à Saint-Valery-sur-Somme, puis à Boulogne; mais toujours ils furent repoussés par les vents contraires. A la fin, un nommé Matelet, bravant les lames avec obstination, se fit débarquer à Calais avec quatre ou cinq cents soldats; mais on eût dit que l'énergie de ces hommes s'était complétement usée dans la lutte contre les vents et les vagues : car ils furent les premiers à parler de capitulation. Henri voulut encore avoir recours à Élisabeth, pour qu'elle l'aidât de sa puissante marine dans une occurrence si grave pour tous deux. La reine mit de nouveau pour condition à ses services le retour de Calais à l'Angleterre, ou du moins la nécessité d'y souffrir garnison anglaise, quand une fois elle aurait fait lever le siége de la place. C'est alors que Henri IV fit répondre avec une noble fierté, mêlée d'indignation à peine contenue, que s'il devait être dépouillé, il aimait mieux que ce fût l'arme au poing et par ses ennemis, que par ses amis. Le 17 avril 1596, la ville de Calais capitula, et le 27 seulement du même mois, les Espagnols se rendirent maîtres du château.

Ce succès fut le dernier des ennemis de Henri IV. Dès le 22 mars 1594, il était entré dans Paris ; au commencement de l'année où la ville de Calais fut prise, il avait fait son traité avec Mayenne, le plus éminent des chefs de la Ligue, traité dans lequel était entré Honoré, marquis de Villars, pour son gouvernement de Guienne. Mercœur, quoique le dernier de tous les princes français, avait aussi fini par se démettre de ses prétentions, moyennant le mariage de sa fille avec César de Vendôme, fils légitimé de Henri IV, à qui furent donnés le gouvernement et l'amirauté de Bretagne. Philippe II, dont les principales espérances reposaient dans les querelles intestines de la France, fit, à son tour, sa paix avec Henri IV, à Vervins, le 2 mai 1598. La paix de Vervins remettait les affaires du royaume en l'état où les avait laissées le traité de Cateau-Cambrésis, sous Henri II. La ville de Calais était rendue à la France. L'édit de Nantes, publié dans le même temps, acheva, par les garanties qu'il donnait aux protestants, la pacification du pays. Henri IV n'eut plus qu'à affermir dans ses mains le royaume qu'il venait, non de conquérir par les armes, comme on l'a trop dit, mais par les plus habiles négociations et par un grand esprit de tolérance. Grâce à lui, la France venait d'échapper à une nouvelle dissolution féodale, appuyée sur l'étranger.

Philippe II, ce monarque redoutable par l'étendue de ses États, par son inflexible politique, par les généraux et les nombreuses armées qu'il employait, mais qui cependant n'avait pu réduire la France, même quand elle était le plus divisée, mourut peu de temps après le traité de Vervins. Depuis quelques mois déjà il avait fait cession des Pays-Bas à la même infante qu'il s'était proposé naguère d'imposer pour reine à la France, et il l'avait mariée à un archiduc de sa famille autrichienne. Henri IV dès lors fut considéré comme le plus

puissant souverain de l'Europe; la France, d'autant plus redoutée sur le continent qu'on la voyait sortir toujours forte et compacte de ses crises intérieures les plus violentes, reprit le rang élevé que les trois derniers Valois lui avaient fait perdre. Henri fit rudement repentir le duc de Savoie de s'être mêlé aux guerres civiles de son royaume, d'avoir aspiré à la souveraineté de Provence, et plus récemment encore d'être entré dans une conspiration contre lui : la conquête des États de Charles-Emmanuel I[er] fut l'affaire d'une campagne; on lui en rendit une partie, pour mieux s'assurer l'autre. Mais si Henri IV se rendait respectable partout où son bras pouvait atteindre, l'anéantissement total dans lequel les guerres civiles de la Ligue et l'inertie de ses deux derniers prédécesseurs avaient plongé la marine, le laissait au caprice de la première puissance navale venue. Ses plus anciens alliés même, les Anglais, furieux sans doute que, tout en se servant d'eux, il ne leur eût point permis de reprendre pied en France, ne lui épargnaient aucune humiliation sur mer. On en put juger au mois de juin 1603. Élisabeth venait de mourir; Jacques Stuart, en lui succédant naturellement, réunissait la couronne d'Écosse à celle d'Angleterre, qui était dès longtemps en possession de l'Irlande par conquête; désormais toutes les îles britanniques ne formaient plus qu'un même empire. Les Anglais qui, depuis le désastre de l'*Armada* espagnole, et l'abandon de la marine en France, prétendaient ouvertement à la souveraineté des mers, n'étaient point gens à relâcher de leur orgueil en un pareil moment. C'est le cardinal Richelieu qui, pour émouvoir généreusement le cœur de Louis XIII en faveur de ses grands desseins, s'est chargé, dans son fameux testament politique, de rappeler l'injure subie par Henri IV. Il s'agissait d'une ambassade extraordinaire dans laquelle figuraient plus de deux cents gentilshommes français de renom, ayantle célè-

bre duc de Sully à leur tête, et qui avait à la fois pour objet de saluer Jacques Ier à son avénement, et de nouer un traité dans l'intérêt des Provinces-Unies.

« Ce duc, dit Richelieu, s'étant embarqué à Calais dans un vaisseau français qui portait pavillon français au grand mât, ne fut pas plutôt à un canal, que rencontrant une ramberge, qui était pour le recevoir, celui qui la commandait fit commandement au vaisseau français de mettre pavillon bas. Le duc, croyant que sa qualité le garantissait d'un tel affront, le refusa avec audace ; mais ce refus étant suivi de trois coups de canon à boulets, lui perçant le vaisseau, percèrent le cœur aux bons Français ; la force le contraignit à ce dont la raison le devait défendre, et quelque plainte qu'il pût faire, il n'eut jamais d'autre raison du capitaine anglais, sinon que, comme son devoir l'obligeait à honorer sa qualité d'ambassadeur, il l'obligeait aussi à faire rendre au pavillon de son maître l'honneur qui était dû au souverain de la mer. Si les paroles du roi Jacques furent plus civiles, elles n'eurent pourtant pas autre effet que d'obliger le duc à tirer satisfaction de sa prudence, feignant être guéri, lorsque son mal était plus cuisant, et que sa plaie était incurable. Il fallut que Henri le Grand usât de dissimulation en cette occasion ; mais avec cette résolution, une autre fois de soutenir le droit de sa couronne, par la force que le temps lui donnerait le moyen d'acquérir sur la mer. »

Henri IV commença à y travailler en effet; il fit faire des travaux dans les ports du royaume, sur les deux mers ; considérant toujours les Espagnols comme ceux contre lesquels il devait le mieux se préserver pour le moment, et comprenant l'importance de Toulon, il fit agrandir l'enceinte de cette ville ; il jeta les deux grandes môles qui flanquent le port, et ordonna la construction des forts Sainte-Catherine et Saint-Antonin. Mais sa mort tragique, le 14 mai 1610, inter-

rompit soudainement tous ses projets. Cependant, chose digne d'attention, ce monarque qui n'avait pas même eu le temps de donner à la France quelques vaisseaux de guerre, était parvenu, à l'aide de sa prépondérance continentale et des habiles négociations du président Jeannin, à fonder un nouvel état maritime, celui des Provinces-Unies hollandaises, en faisant admettre celles-ci, le 11 juin 1609, parmi les puissances indépendantes de l'Europe. Outre qu'il avait eu en vue en ceci l'abaissement de la maison d'Autriche et d'Espagne, il avait sans doute songé à s'attacher, par la reconnaissance, un pays purement maritime, en attendant qu'il eût une marine à lui. Mais ce qu'il n'avait pu prévoir, c'étaient toutes les peines que l'État créé par ses soins donnerait un jour à son petit-fils.

L'assassinat de Henri IV laissait le royaume dans le vague d'une minorité, sur laquelle on peut croire que les vieux levains des partis avaient compté pour fomenter de nouveaux troubles. La régence de Marie de Médicis, veuve trop peu désolée de la perte de son époux, n'en fut point exempte; ils ne cessèrent même pas à la majorité légale de treize ans accomplis du jeune roi Louis XIII. Il y eut rivalité, guerre et feinte réconciliation entre la mère et les ministres du fils.

Ces dissensions de cour étaient un exemple et un stimulant pour les partis. Sans autorisation, et même malgré la défense formelle du roi, les protestants, mal inspirés par Favas, vicomte de Castelz, la Force et Châtillon, s'assemblèrent par députations, à la Rochelle, le 24 décembre 1620; et le 2 janvier 1621, se refusant à écouter les sages conseils de deux de leurs vieux coreligionnaires, Lesdiguières et Duplessis-Mornay, présentèrent à Louis XIII de hautaines remontrances qui furent repoussées. Les protestants, à cette époque, n'étaient pas plus tolérants que leurs adversaires; peut-être même l'étaient-ils moins : là où ils dominaient,

l'exercice d'un autre culte que le leur était interdit. Ils appelaient réellement la guerre ; on la leur fit. Forts d'une marine de commerce bien organisée, sous les ordres d'un de leurs concitoyens, nommé Guiton, homme habile et brave qu'ils avaient choisi pour amiral, les Rochelois entraient incessamment dans la Gironde, en ravageaient les rives jusqu'aux portes de Bordeaux, et, le long des côtes, poussaient leurs courses jusqu'à Bayonne. On entreprit, dès l'an 1621, de les bloquer avec quelques vaisseaux hollandais équipés et montés par des marins dieppois; cette première tentative n'eut pas de succès ; dix vaisseaux rochelois, sous les ordres de Guiton, attaquèrent et défirent ceux du roi. L'année suivante, on fit contre la Rochelle un armement plus considérable, à la tête duquel devait être le gouverneur de Provence, Charles duc de Guise, fils du Balafré (1).

L'amiral Guiton, sur l'avis du maire et du conseil de la Rochelle, se mit en mer pour empêcher la jonction des vaisseaux que l'on armait pour le duc de Guise dans la Méditerranée et dans l'Océan. Ayant laissé à son vice-amiral, nommé Macquin, le soin de garder la côte, il fit route pour la Bretagne avec vingt-deux voiles ; mais sur la nouvelle que dix galères de Marseille, commandées par Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, général des galères de France, venaient d'entrer dans la Gironde, il revira de bord pour les recevoir à leur sortie du fleuve. Les galères de Marseille parvinrent à l'éviter, et l'escadre rocheloise, battue d'une violente tourmente, rentra toute délabrée dans

(1) C'est le même qui, en 1626 (Voir la note, page 123). se prétendait encore amiral de Provence, en sa qualité de gouverneur de cet ancien comté maritime, dont ses aïeux avaient été souverains. La maison de Guise était issue de celle de Lorraine, provenant elle-même de celle d'Anjou à qui avait long-temps appartenu la Provence. C'est ce qui faisait dire au cardinal d'Ossat que Henri IV avait été bien imprudent de confier le gouvernement de cette province à un prince qui pouvait avoir sur elle de *vieilles et rances prétentions*.

la rade de Saint-Martin-de-Ré. Les galères revinrent peu après dans la Gironde, y coulèrent bas deux vaisseaux protestants, et reprirent, avec le secours des garnisons de Royan et de Blaye, l'île d'Argenton dont les Rochelois s'étaient précédemment emparés. Le Blavet ou Port-Louis était le rendez-vous général de la flotte de Charles de Guise. Quand elle mit à la voile, vers la mi-octobre 1622, elle se composait du galion du duc, portant pavillon amiral, du grand galion de Malte, ayant à bord trois cents illustres chevaliers de l'ordre, des dix galères de Marseille avec quelques autres navires de la Méditerranée, de dix-huit navires de Saint-Malo, enfin de huit navires équipés dans les ports de Guienne, et qui étaient commandés par un marin de la province, nommé Barault. Le 26, Charles de Guise divisa son armée navale en trois escadres. Il donna l'escadre d'avant-garde à Timoléon d'Épinai de Saint-Luc qui, par la suite, devint maréchal de France; l'arrière-garde au sieur de Manti, et se réserva pour lui-même le corps de bataille. Ces trois escadres devaient combattre sur trois lignes, à deux câbles les unes des autres; et les galères du comte de Joigny avaient ordre de se trouver à la tête de l'armée navale avec un grand nombre de pataches, espèce de grandes barques armées qui se conduisaient à l'aviron. Un calme qui survint fit différer l'attaque. Le lendemain, la flotte de Guise s'ébranla par un vent doux. Les galères, placées de front et soutenues par l'escadre d'avant-garde, se mirent en devoir d'attaquer la flotte rocheloise qui, à la vue de l'armée navale de Guise, avait appareillé de la rade de Saint-Martin-de-Ré. Elle se composait de trente-neuf vaisseaux inférieurs en grandeur à ceux de Guise, et ne portait que cinq mille hommes. On crut d'abord qu'elle se disposait à fuir; mais elle prit le dessus du vent, se partagea aussi en trois divisions, et accepta nettement la bataille, qui commença sur

les trois heures de l'après-midi. Un terrible feu d'artillerie fit tout d'abord de part et d'autre de grands ravages. Le navire *le Postillon rochelois,* monté de deux cents hommes, et commandé par Jacques Arnault d'Orléans, fut coulé bas d'un coup de canon qui brisa la pièce principale de son avant. Nombre de personnes de marque du parti huguenot périrent avec lui. De leur côté, quatre capitaines protestants, Daniel Braigneau, Hélie-Thomas Jaumier et Jean Arnault de la Tremblade, s'étaient en revanche attachés au grand vaisseau *la Marguerite,* l'avaient accroché et y avaient fait entrer leurs équipages. *La Marguerite* allait infailliblement se rendre, quand elle fut secourue par le galion de Malte, dont la grosse artillerie changea la face des choses. Les équipages rochelois qui étaient entrés dans *la Marguerite* furent taillés en pièces. Le capitaine Braigneau, à qui cet événement ne laissait plus, sur son navire, que vingt hommes de cent soixante qu'il avait auparavant, fit couper les grappins, déborda, et envoya demander des hommes à la Rochelle. Ici tout homme était soldat et marin; le navire de Braigneau reçut bientôt tous les volontaires dont il avait besoin. Cependant l'avant-garde de Saint-Luc, qui soutenait depuis longtemps le choc presqu'à elle seule, était dans le pire état, et semblait menacée d'une perte totale. Charles de Guise voulut aller lui-même à son secours. On lui représenta en vain que pour sauver Saint-Luc, il allait se perdre, parce qu'il ne pouvait être suivi de son corps de bataille qui était sous le vent. Mais l'imminent péril de son avant-garde émouvait trop le duc; il ne prit conseil que d'une générosité téméraire, et ordonna à ses pilotes d'arriver sur les Rochelois. Aussitôt ceux-ci, au comble de leurs vœux, abandonnent l'avant-garde et enveloppent en bon ordre le galion amiral dans son isolement. C'est alors que commença l'un des combats les plus furieux et opiniâtres dont on ait conservé la mé-

moire. Le feu du canon et celui de la mousqueterie combinés ensemble et alternativement ménagés, produisaient l'effet d'un tonnerre continu. Les Rochelois jetèrent les grappins de deux de leurs brûlots qu'ils embrasèrent à l'instant dans les haubans du galion, et y fixèrent l'implacable incendie. Charles de Guise semble retrouver son sang-froid dans le désespoir de la défense. D'un côté, il fait éteindre le feu; de l'autre, il fait repousser les assaillants qui le foudroient de toute leur artillerie. Il place Tavannes à la proue, Carse à la poupe, la Rochefoucauld au grand mât, et lui-même, le fils du Balafré, se trouvant partout, il ordonne et combat ayant le feu sur sa tête, et sous les pieds, la mer prête à l'engloutir. Les amarres des grappins ayant été coupées, il fit prendre le large aux deux brûlots; mais, par une fatalité terrible, le vent les jeta, aux cris de joie des huguenots, sur la poupe du galion qui venait à peine de s'en débarrasser. Le feu devint alors un embrasement presque sans gradation. Rapide comme un serpent, il se glisse, monte ou descend le long des cordages, s'engouffre dans les voiles, en ressort plus furieux après les avoir partagées, déchirées en mille flammèches incendiaires, et déjà, comme trois torches colossales, menace de s'élever du bas en haut des mâts. Guise, malgré les instances des siens, refuse de se jeter dans sa chaloupe et de se retirer. De nouveau il combat d'un côté ses adversaires, et de l'autre la flamme. Enfin quelques volées de canon tirées à fleur d'eau écartent une seconde fois les brûlots; et le galion amiral, après une lutte de plus de deux heures, rebute par une si indomptable résistance ses adversaires qui se retirent. Guise profita de cette retraite pour faire éteindre entièrement le feu mis à son vaisseau et réparer à la hâte ses plus indispensables agrès. Sa flotte l'avait cru perdu; elle le revit avec transport. D'un autre côté, la bataille s'était engagée

d'une manière plus générale entre les deux partis, et il y avait eu une mêlée des plus sanglantes. On ne se sépara qu'avec la nuit. Guiton, l'amiral rochelois, dont le navire avait été horriblement maltraité, s'était vu obligé de se retirer avant la fin de l'action. Quoique les huguenots eussent fait des pertes considérables, le résultat de la bataille du 27 octobre n'avait pas donné une entière victoire à Charles de Guise. Dès le lendemain, la mer étant calme, il donna ordre au général des galères d'arriver sur la flotte rocheloise dans la retraite qu'elle avait choisie. Macquin, vice-amiral huguenot, perdit la vie dans l'engagement qui eut lieu. Le soir du même jour, le marquis de Rouillac amena de Brouage huit vaisseaux de renfort au duc de Guise qui arrêta une nouvelle et décisive attaque pour le 30 octobre ; mais une grande tempête, qui dura jusqu'au 6 novembre, l'empêcha d'exécuter son projet, et donna le temps d'arriver à la nouvelle d'une paix signée avec les protestants, le 22 octobre, à Montpellier. Le duc, à cette nouvelle, envoya à l'amiral rochelois un tambour avec ce bref billet : « Le porteur saura si les ennemis ne veulent pas obéir à la paix que le roi leur a donnée ; oui ou non. » Guiton, ayant répondu qu'il n'avait pas entendu parler d'accommodements, allait se voir présumablement écrasé par des forces infiniment supérieures aux siennes dans l'endroit où il s'était acculé avec sa flotte, quand heureusement une députation des habitants de la Rochelle vint apporter à Guise la reconnaissance de la paix que le duc de Rohan, au nom du parti, avait signée à Montpellier.

Il y avait peu de temps que la paix intérieure durait, et qu'on en profitait pour reprendre le travail d'abaissement de la maison d'Autriche et d'Espagne, quand les deux frères huguenots Rohan et Soubise, voyant les forces de l'État engagées dans une lutte étrangère, crurent le moment favorable pour relever l'étendard de leur parti. Pendant que le duc de

Rohan, encouragé par la catholique Espagne, se chargeait de mener les affaires des protestants dans les provincces du midi, le prince de Soubise devait s'occuper de croiser avec une escadre sur les côtes de Bretagne, de Saintonge et de Poitou. Il se saisit d'abord, au commencement de janvier 1625, de l'île de Ré, et, après y avoir armé plusieurs bâtiments sous le prétexte d'un voyage de long cours, il se présenta tout à coup, le 17 du même mois, devant le Blavet, où se trouvaient sept grands vaisseaux équipés par le duc de Nevers, qui avait un projet, du moins apparent, de croisade contre les Turcs, pour revendiquer l'héritage des empereurs grecs dont il était descendant. Soubise attaqua ces sept vaisseaux à l'improviste, entra le premier dedans l'épée à la main, et s'en rendit maître. Mais quand il voulut sortir du port, les vents contraires s'y opposèrent. Sur ces entrefaites, le duc de Vendôme, gouverneur de Bretagne, arriva avec 2,000 hommes, et l'assiégea dans le port du Blavet, dont la passe est fort longue et étroite. Au bout de trois semaines pourtant, le vent changea; Soubise coupa à coups de hache la chaîne et le câble qui fermaient le port, et en sortit avec ses prises, qu'il amena à l'île d'Oléron, de laquelle il se rendit maître. Soubise n'atteignit pas son but, qui était de débloquer la Rochelle; mais il entra, le 11 juin, avec une flotte considérable presque entièrement formée de ses captures, dans la Gironde; fit une descente dans le Médoc, et s'y empara de plusieurs places, que les troupes du roi lui firent bientôt abandonner. Les ravages auxquels il s'était livré causèrent, par de malheureuses représailles, le massacre de ses coreligionnaires à Bordeaux et à Toulouse. Le 6 juillet, Soubise obtint un succès naval, à l'aide d'une supercherie dont on aurait peine à lui faire honneur. La flotte du roi se composait à ce moment, en grande partie, de vaisseaux hollandais; il engagea secrètement ceux-ci, sous la promesse de réciprocité, à le ménager,

comme coreligionnaire; mais quand il crut l'instant favorable, il ne tint aucun compte de sa promesse, et tomba avec impétuosité sur toute la flotte du roi indistinctement. L'amiral de France, Henri II de Montmorenci reçut ordre d'aller attaquer, avec une flotte de soixante-six vaisseaux, tant français que hollandais, celle des huguenots que Guiton commandait, pendant que Soubise défendait l'île de Ré contre une descente du duc de la Rochefoucauld, de Saint-Luc et de Saint-Bonnet de Toiras, qui fut aussi, par la suite, maréchal de France. L'amiral Montmorenci, qui devait occuper le centre de son armée navale, voulut combattre à bord de l'amiral hollandais, pour le forcer, par sa présence, à ne point ménager ses coreligionnaires. François Faucon, plus connu sous le nom de commandeur de Ris, menait l'avant-garde, monté sur une ramberge anglaise armée de vingt-quatre canons de fonte; de Manti avait l'arrière-garde. La bataille s'engagea d'une manière terrible. Les protestants, bien inférieurs par le nombre et en général par la force de leurs vaisseaux, se défendirent avec un désespoir qui laissa longtemps la victoire en balance. Le vaisseau *la Vierge*, un de ceux que Soubise avait naguère enlevés dans le port du Blavet, et qui était resté aux huguenots, se trouva enveloppé par quatre vaisseaux de Montmorenci, qui tenaient à honneur de le reprendre. C'étaient *le Harlem*, vaisseau hollandais, commandé par le chevalier de Villeneuve; *le Saint-Louis*, commandé par le chevalier de Razilli; *le Saint-François*, capitaine Kerquéser, baron de Jussé; et l'*Olonnais*, capitaine Veillon, des Sables-d'Olonne. Les quatre vaisseaux du roi s'attachèrent à *la Vierge*, l'abordèrent, et les quatre capitaines, suivis de leur monde, passèrent sur le pont, l'arme au poing. Les huguenots firent sauter le tillac; de ce premier coup, nombre d'hommes déjà perdirent la vie. Razilli gagna alors le second pont où les huguenots étaient retirés; mais,

Digitized by Google

au même instant, ceux qu'il voulait forcer firent de ce pont comme du tillac; il sauta avec un monde considérable. Cinquante soldats nouveaux se précipitèrent alors dans les débris du vaisseau, que les huguenots, retranchés dans tous les coins, continuaient à défendre comme des lions. Cinq ou six matelots, entre lesquels les nommés Bernicard et Durand de l'île de Ré, se cantonnèrent en dernier retranchement au bas du château de poupe, dans le magasin des poudres. L'un d'eux ayant crié: « Donnez la vie, ou vous ne tenez rien! » il fut répondu : « Point de quartier! — Point de quartier, eh « bien!.... » Les matelots n'avaient point achevé, qu'un tonnerre épouvantable éclate par leurs mains; ils venaient de mettre la mèche à près de deux cent cinquante barils de poudre. Les quatre vaisseaux du roi avaient sauté avec le leur. Aux combattants des deux cultes, l'explosion avait fait un même trépas; le flot roula, confondus et méconnaissables, les membres noirs et brûlés que la poudre avait arrachés de leurs corps. De tous les hommes qui faisaient naguère partie des quatre vaisseaux du roi, il n'y eut que le capitaine Kerquéser du *Saint-François*, et un gentilhomme du bas Poitou, nommé Chaligny, qui échappèrent. Le premier gagna une chaloupe à la nage, le second fut tiré de l'eau par les rameurs d'un canot. Le flux poussa sur la côte près de sept cents cadavres. L'amiral Guiton, après la défaite de sa flotte, fit échouer son vaisseau qu'il lui était impossible de conserver, et se retira à la Rochelle sur un esquif. L'île de Ré fut soumise; Montmorenci fit une descente à Oléron, qu'il reprit. Soubise passa en Angleterre. Une nouvelle paix fut signée, le 6 février 1626. Sa durée ne devait pas être plus longue que celle des précédentes.

Mais déjà un homme qui, sous une enveloppe débile, mûrissait une volonté plus énergique et persévérante que l'obstacle le plus grand; un de ces hommes si rares, qui savent

soumettre et faire servir toutes leurs passions à une seule qui est leur but; un de ces génies politiques qui apparaissent de demi-siècle en demi-siècle dans l'histoire d'un peuple pour en transformer à leur gré tout le mouvement, un ministre souverain qui, pour toute justice, n'entendait qu'un mot, la grandeur du pays dont il était la tête: déjà Richelieu était l'âme du gouvernement. Dans la dictature monarchique dont il se fit investir, il n'oublia point la marine; car personne autant que lui dans le royaume n'avait encore senti son importance; sa pensée était que l'empire de la mer avait été offert par la nature à la France. Pour n'être point gêné dans ses projets, il retira au duc de Vendôme, sous prétexte de mécontentement, l'amirauté de Bretagne; racheta, en 1626, du duc de Montmorenci la charge d'amiral de France, et la supprima; puis créa pour lui-même la grande maîtrise et surintendance de la navigation et du commerce. Ce fut le prélude d'une ère nouvelle dans la marine française.

LISTE

DES ANCIENS AMIRAUX DE FRANCE,

Depuis le règne de Charles IV, dit le Bel, jusqu'à l'époque de la suppression de la charge, sous Louis XIII (1).

Règne de Charles IV. (*De* 1322 à 1328.)

MÈGUE (Pierre le), nommé aussi Pierre Miége. Daniel dit que c'est le premier des provisions duquel on ait connaissance pour la charge d'amiral.

(1) Nous avons accepté, à quelques modifications près, la liste de Daniel, dans son

Règne de Philippe de Valois. (*De* 1328 *à* 1350.)

Quieret (Hugues).
Hornes (Othon de). Le père Anselme dit Aithon Doria, d'après les auteurs italiens Villani et Stella.
Flotte (Pierre), dit Floton de Revel.
Nanteuil (frère Jean de). Prieur d'Aquitaine.

On porte, sous le même règne, *Louis d'Espagne,* prince des Iles Fortunées, comme ayant eu la charge d'amiral de France.

Règne de Jean de Valois. (*De* 1350 *à* 1364.)

Nanteuil (le même Jean de).
Quieret (Enguerrand).
Mentenay (Enguerrand de), commis pour exercer la charge d'amiral, pendant la captivité du roi, par le dauphin faisant les fonctions de régent.

Règne de Charles V. (*De* 1364 *à* 1380.)

Anneval de la Heuse (Robert d') dit le Borgne de la Heuse.
Perilleux (François de), chevalier du Roussillon.
Amaury, vicomte de Narbonne.
Vienne (Jean de).

Règne de Charles VI. (*De* 1380 *à* 1422.)

Vienne (le même Jean de).
Trie (Renaud de).
Breban (Pierre de), dit Clignet.
Chatillon (Jacques de), nommé par la faction de Bourgogne, en 1408. Son prédécesseur, Pierre de Bréban, lui disputa la charge d'amiral jusqu'en 1414, où il fut ordonné que ni l'un ni l'autre ne la rempliraient, et qu'elle serait exercée par un lieutenant, nommé de Lesmée.
Braquemont (Robert de), dit Robinet, seigneur de Grainville et Bethencourt.
Recourt (Charles de), dit de Lens, choisi par la faction de Bourgogne.
Chastelus (Georges de) ou de Beauvoir.

Histoire de la Milice française, comme étant la plus probable et la moins embrouillée. Voir pour les amiraux antérieurs au règne de Charles IV, page 52 de l'*Histoire Maritime.*

Règne de Charles VII. (De 1422 à 1461.)

Pour Charles VII.	Pour le prétendant d'Angleterre.
CULANT (Louis de).	POLE-SUFFOLK (Guillaume de la).
LAVAL DE LOHEAC (André de).	COURTENAY (Édouard de).
PRÉGENT DE COETIVY.	
BUEIL DE MONTRESOR (Jean du).	

Règne de Louis XI. (De 1461 à 1483.)

MONTAUBAN (Jean, sire de).
BOURBON (Louis, bâtard de), fils de Charles Ier, duc de Bourbon.

Règne de Charles VIII. (De 1483 à 1498.)

MALET (Louis), sire de Graville.

Règne de Louis XII. (De 1498 à 1515.)

MALET (le même Louis).
AMBOISE (Charles d').

Règne de François Ier. (De 1515 à 1547.)

GOUFFIER (Guillaume), sieur de Bonnivet.
CHABOT (Philippe), seigneur de Brion, comte de Charny.
ANNEBAUT (Claude d').

Règne de Henri II. (De 1547 à 1559.)

ANNEBAUT (le même Claude). Forcé d'opter, au commencement de ce règne, entre sa dignité d'amiral et celle de maréchal de France qu'il avait aussi, il opta pour la première.

COLIGNI (Gaspard de), seigneur de Châtillon-sur-Loing.

Règne de François II. (Du mois de juillet 1559 au mois de décembre 1560.)

COLIGNI (le même Gaspard de).

Règne de Charles IX. (De 1560 à 1574.)

COLIGNI (le même Gaspard de).
HONORÉ DE SAVOIE (Franche bâtarde) marquis de Villars.

Règne de Henri III. (De 1574 à 1589.)

HONORÉ DE SAVOIE (le même).
MAYENNE (Charles duc de).
JOYEUSE (Anne duc de).
ÉPERNON (Jean-Louis de Nogaret, duc d').
NOGARET DE LA VALETTE (Bernard de), frère du précédent.

Règne de Henri IV. (De 1589 à 1610.)

BIRON (Charles de Gontaut, duc de).
VILLARS-BRANCAS (André de), d'une autre famille que Henri de Savoie, marquis de Villars.
MONTMORENCI-DAMVILLE (Charles de).

Règne de Louis XIII. (Premières années).

MONTMORENCI-DAMVILLE (le même Charles de).
MONTMORENCI (Henri II de) neveu du précédent, jusqu'en 1626, époque de la suppression de la charge. Décapité, à l'âge de 37 ans, le 30 octobre 1632.

CHAPITRE XVII.

Le cardinal Richelieu, grand maître de la navigation, surintendant du commerce de France. — Ses vues. — Il veut en finir avec les guerres civiles, pour que le royaume soit puissant à l'extérieur. — Il veut réduire définitivement la Rochelle, principal boulevard du parti protestant. — Ses représailles contre les Anglais qui avaient fait des provocations sur les côtes de Normandie et de Bretagne. — Flotte anglaise devant l'île de Ré. — Les Anglais font une descente dans l'île. — Le gouverneur Saint Bonnet de Toiras s'enferme dans la citadelle de Saint-Martin-de-Ré. — Trait d'un soldat du régiment de Champagne. — Les Anglais chassés de Ré. — Siége ou plutôt blocus de la Rochelle. — La fameuse digue. — L'amiral Guiton, maire de la Rochelle. — Nouvelle flotte anglaise. — Trompeuses espérances qu'elle donne aux Rochelois; sa honteuse retraite. — Affreux état des Rochelois; leur énergie dans les tortures de la faim. — Troisième flotte anglaise; ses efforts impuissants. — Soumission de la Rochelle, après un siege de plus d'un an. — Richelieu se tourne contre l'Espagne et la maison d'Autriche. — Guerre contre l'empereur et le roi d'Espagne. — Les impériaux en Picardie. — Les Français aux prises de tous côtés avec les forces de l'empire et de l'Espagne. — Exploits maritimes de l'archevêque de Bordeaux. — Désastre de la flotte espagnole à Gattari. — Succès maritimes du marquis de Pontcourlai. — La Catalogne se donne à la France. — Échec de la flotte de l'Archevêque. — Prise de Collioure. — Conquêtes du cardinal deRichelieu. — Sa mort, et celle de Louis XIII.

Richelieu voulait donc la grandeur de la France; et pour cela, l'abaissement progressif et continu de la maison d'Autriche et d'Espagne; la répression de l'insolence anglaise; l'égalité du pavillon sur les mers. Sachant, comme il le disait, que les vieux titres à la domination maritime sont la force et non la raison, il ne demandait, selon les besoins de l'époque, pour arriver à ses fins en ce qui concernait la mer, que quarante bons vaisseaux ronds sur l'océan et quarante galères dans la Méditerranée, se réservant d'ajouter, dans les cas urgents, les forces navales du commerce, qu'il

secondait, qu'il encourageait de toutes manières, aux forces navales du roi. Ce que Richelieu demandait, nul doute qu'il ne l'ait bientôt obtenu. Mais ce qu'il lui fallait d'abord pour pouvoir disposer de tout l'élan de la France à l'extérieur, c'était la paix, l'unité à l'intérieur. Mal avisés étaient les catholiques qui se rebellaient contre sa puissante volonté! On ne devait donc pas espérer que le cardinal-ministre aurait plus d'égards pour les huguenots, qui cachaient à peine leur intention de fractionner la France en petites républiques. Richelieu décida donc qu'il en finirait, et au plus vite, avec le dedans, pour reporter bientôt plus à l'aise toute l'énergie de sa politique contre l'étranger. Il savait qu'avec la Rochelle les dernières espérances du parti huguenot crouleraient. Il arrêta le siége de la Rochelle, et, connaissant que les Anglais entretenaient des relations continuelles avec les habitants, il accepta franchement une guerre maritime avec l'Angleterre, malgré l'étroite alliance de famille de Charles Ier, souverain de ce royaume, avec Louis XIII. Il fit arrêter tout ce que les Anglais avaient d'effets en France, en représailles des actes d'hostilité qu'ils avaient commencés sur les côtes de Bretagne et de Normandie.

Deux îles importantes surtout par leur position, Ré et Oléron, bordent avec le continent les trois avenues maritimes, appelées pertuis, par lesquelles on arrive à la Rochelle. Entre l'île d'Oléron et les côtes de Saintonge se trouve le pertuis de Maumousson, le moins praticable des trois; entre l'île de Ré et la côte du bas Poitou se trouve le pertuis Breton, et enfin, entre les deux îles, se trouve le pertuis d'Antioche, la plus large avenue de la Rochelle et et de l'Aunis. Le 11 juillet 1627, une flotte anglaise de quatre-vingt-dix voiles, commandée par le duc de Buckingham, ministre favori de Charles Ier, accompagné du prince

de Soubise, parut devant l'île de Ré. Soubise se jeta dans une chaloupe, suivi de Saint-Blankard, gentilhomme du Languedoc, et de Becker, secrétaire de Buckingham, pour aller à la Rochelle savoir quelles étaient les intentions des habitants. On hésita un moment à les recevoir dans la ville; mais la vieille duchesse de Rohan, qui y faisait depuis quelque temps sa résidence, accourut à la porte Saint-Nicolas, embrassa tendrement Soubise, son fils, et, le prenant par la main, le fit entrer, malgré la faible opposition du maire Godefroi. La Rochelle était alors divisée en deux factions; l'une d'elles ne voyait pas sans amertume l'Angleterre se mêler de nouveau des querelles intestines de la France. Cependant la faction adverse, encouragée par la famille de Rohan, finit par l'emporter. Pendant ce temps, Buckingham faisait une attaque contre l'île de Ré, qui était défendue par son gouverneur, le brave Saint-Bonnet de Toiras. Après une lutte des plus meurtrières, les Anglais, bien supérieurs en nombre, parvinrent à opérer leur descente. Toiras s'enferma dans la citadelle de Saint-Martin-de-Ré, décidé à la défendre jusqu'à la dernière extrémité, pendant que, sur un autre point de l'île, le fort La Prée n'était pas moins bravement défendu.

A peine Richelieu fut-il informé de l'invasion de l'île de Ré, qu'il donna des ordres pour qu'on y portât des secours. Il fit équiper à Bayonne quinze pinasses, petits bâtiments à voiles et à rames, longs, étroits, légers, et qui étaient très propres à aborder les côtes. Elles eurent ordre de se rendre aux Sables-d'Olonne, où l'on faisait de grands amas de munitions pour être transportées à la citadelle de Saint-Martin; en même temps, le cardinal faisait armer au Brouage, à Bordeaux, à Dieppe, à Saint-Malo, et au Blavet que l'on avait très-bien fortifié depuis le commencement du règne de Louis XIII, et qui venait de changer définitivement son

nom en celui de Port-Louis. Comme la conservation de l'île d'Oléron, sur laquelle on savait que les Anglais avaient des vues, était des plus nécessaires aussi à Richelieu pour ses projets sur la Rochelle, il y envoya des forces.

Cependant Toiras était assiégé depuis un mois dans sa citadelle, et la faim, plus forte encore que les armes, eut déjà amené tout autre que lui à une capitulation. Les communications lui manquaient pour faire connaître l'affreuse position à laquelle ses soldats en étaient réduits; les passages étaient si bien gardés par la flotte anglaise qu'il n'y avait pas de sûreté à dépêcher le plus petit bâtiment. Montferrier, frère de Toiras, et qui, peu de jours après, fut tué d'un coup de canon, présenta au gouverneur trois soldats qui offraient de tenter à la nage le trajet de l'île au continent. Ils partent, côtoient d'abord le rivage de l'île depuis la citadelle Saint-Martin, abordent au fort La Prée, s'y reposent, et, sur le soir, se jettent de nouveau à la nage. L'un se noie; le second sent ses forces défaillir, emploie ce qui lui en reste à se diriger vers un navire anglais où il se fait recevoir. Le troisième, nommé Pierre Lanier, soldat au régiment de Champagne et natif d'Aimet en Agenois, ne désespère pas; il reste encore longtemps exposé à la violence des flots, à la mousqueterie des vaisseaux anglais, à la poursuite d'une chaloupe qu'il n'évite qu'en plongeant plusieurs fois, aux morsures des poissons, et gagne enfin le continent. Son épuisement ne lui permettait pas de marcher; on le transporta aux quartiers de l'armée que déjà Richelieu avait fait rassembler à peu de distance de la Rochelle. Pierre Lanier avait sauvé Toiras et la citadelle de Saint-Martin, à laquelle une plus obstinée résistance allait enfin devenir impossible. Un grand convoi, commandé par Andouyns, gentilhomme de Bayonne, partit, le 7 octobre, des Sables-d'Olonne. Tous les efforts de la flotte anglaise ne purent l'empêcher d'arriver à

sa destination; le vent, la marée, la nuit vinrent en aide à la ruse et à l'habileté de ceux qui le conduisaient. La citadelle de Saint-Martin fut secourue de toutes manières; et, dès le lendemain, le fort La Prée fut non moins heureusement ravitaillé par sept barques expédiées du continent.

L'armée royale s'approcha, au commencement d'août, de la Rochelle, et resserra cette place du côté de la terre. Richelieu offrit de dernières conditions de soumission aux Rochelois. Elles ne furent point acceptées. Les Rochelois ne gardèrent plus de mesure; l'amiral Jean Guiton, devenu leur maire, négocia, moyennant de certaines clauses conservatoires des libertés du pays d'Aunis, un traité d'union avec l'Angleterre. Un manifeste fut publié dans ce sens, et une députation des habitants de la Rochelle fut chargée d'aller complimenter le roi Charles I^er^. Des secours furent à maintes reprises envoyés à Buckingham, qui était toujours occupé devant la citadelle Saint-Martin-de-Ré.

Le 12 octobre, Louis XIII en personne, arriva au camp devant la Rochelle; le cardinal Richelieu l'accompagnait. Ce ministre donna des ordres pour qu'on tînt la ville bloquée, pendant qu'on irait chasser les Anglais de Ré. Une descente, confiée au maréchal de Schomberg, fut opérée dans cette île, sous le canon et la mousqueterie des Anglais, qui, après plusieurs affaires de détails, furent contraints d'abandonner leurs tranchées, virent leurs corps de garde culbutés sur leurs redoutes, et se rembarquèrent en désordre, abandonnant leurs provisions, leurs malades et leurs blessés. Le duc de Buckingham, à qui son pays ne pardonna jamais la honte qu'il lui avait fait essuyer en cette circonstance, ramena sa flotte en Angleterre au mois de novembre 1627. Cette expédition avait coûté aux vaincus des sommes énormes et plus de six mille soldats.

Alors Richelieu fut tout entier aux travaux du siége de

la Rochelle, ville que ses fortifications et le courage de ses habitants faisaient passer pour imprenable. Se proposant de la réduire moins par les armes que par la famine, il fit tracer autour de son enceinte des lignes de contrevallation. Pour empêcher la communication avec les secours qui pourraient venir d'outre-mer, il fut résolu, en attendant mieux, que l'on tiendrait continuellement une flotte dans les rades voisines, sous le commandement de Charles, duc de Guise. Puis Richelieu se décida pour un projet gigantesque.

Le port de la Rochelle ne possédait pas encore son bassin à flot, qui ne date que de 1770 ; mais la nature, avant cette troisième division, œuvre de l'art, l'avait déjà partagé en havre et en avant-port. C'est cet avant-port, espèce de petit golfe précédant le havre qui s'allonge jusqu'au sein de la ville, que Richelieu ne recula point à barrer par une digue infranchissable, pour enfermer d'un côté les navires rochelois dans leur havre, et de l'autre défendre l'accès de la ville aux navires anglais. En un mot, il résolut d'emprisonner la Rochelle, malgré la fureur des flots, et sous les yeux mêmes des habitants. Un ingénieur italien, Pompée Targon, que le pape avait envoyé au cardinal, fut chargé d'abord d'exécuter ce grand travail ; mais c'était un homme d'imagination plus que d'exécution. Ses premiers essais n'ayant pas réussi, deux Français, Clément Metzeau, de Dreux, célèbre architecte, et Jean Thiriaut, maître maçon de Paris, reçurent ordre d'exécuter la digue. Elle fut commencée le 30 novembre 1627, et devait se prolonger en ligne droite sur une surface de sept cent quarante toises. Elle était encore peu avancée, lorsqu'une tempête en renversa une grande partie. L'ouvrage, qui présentait d'abord un front presque perpendiculaire, fut repris sous la forme d'un plan incliné pour mieux résister aux coups impétueux des vagues. La prodigieuse masse qui

devait former la digue ne fut pas uniforme. On y employa des pilotis, de la maçonnerie, et des vaisseaux chargés de matières pesantes. D'énormes quartiers de pierre de taille servirent d'assise au mur qui s'appuyait aux deux extrémités, et dont le milieu fut rempli de blocage et de gros moellons. Ensuite, on employa des assemblages de charpenterie, dont le creux fut chargé de pierres. De distance en distance furent posées des pièces de bois horizontales, coupées par des traverses qui s'entre-croisaient et soutenaient la construction par leur ensemble. Un fil de pilotis de retenue assurait la fondation. Lorsque la profondeur des eaux ne permit plus de pousser le mur plus avant, cinquante-neuf navires, fortement attachés par des liens de fer et remplis de matériaux bien cimentés, furent coulés bas, puis mis au niveau du mur et couverts d'une immense quantité de pierres. Les deux branches de la digue, dans leur prolongement, laissaient place à un goulet ou petit passage de trente toises. A mesure qu'elles s'approchaient pour fermer cette ouverture, elles s'écartaient un peu de la ligne droite pour déborder l'une sur l'autre. Le goulet ne pouvait être ainsi enfilé tout droit, et il fallait faire un détour, ce qui rendait la passe plus difficile et dangereuse, si on se hasardait à la percer. Mais pour la rendre impraticable aux efforts les mieux combinés, on la flanqua de deux petites jetées ou avances en forme de pattes de scorpion, et garnies de bouches à feu; puis on enfonça des pilotis dans l'intervalle qui séparait les jetées. Cet intervalle fut hérissé de pieux disposés en quinconce et rendus immobiles par des pièces de bois enchâssées dans les têtes de ces pieux, à qui l'on donna le nom de chandeliers. Dans cet entrelacement, on fit encore entrer des pièces de bois en losange armées de pointes. Ce ne fut pas tout. Une chaîne appuyée sur des barques défendit l'entrée de la digue; trente-six bâtiments liés les uns aux

autres formèrent un cordon ; puis une estacade, composée de poutres réunies par des anneaux de fer et portée sur des tonneaux, enveloppa tous ces ouvrages. On voyait au delà une rangée de navires, en forme d'angle sortant, fixés sur leurs ancres, et armés d'éperons ou de grosses perches posées en saillie sur la proue, à dessein d'écarter les brûlots : car tout avait été prévu. Une forêt de petites embarcations flottait en avant, munie de feux d'artifice. Enfin la digue était protégée par une nombreuse artillerie, et flanquée de deux forts à ses extrémités. Tel était ce fameux travail qui mura chez eux les habitants d'une puissante ville maritime, et qui a paru d'autant plus intéressant à décrire ici, qu'il fut considéré comme la merveille de l'art dans la première partie du dix-septième siècle. Fabert, qui fut élevé plus tard à la dignité de maréchal de France, et qui n'était encore que sergent-major au régiment de Rambure, commença à se signaler pendant la construction de la digue de la Rochelle, et surprit fort les ingénieurs par les conseils d'habile mécanicien qu'il leur donna. Les Rochelois essayèrent, mais vainement, à plusieurs reprises, de contrarier les travaux de la digue avec leurs navires; une foudroyante artillerie les forçait bientôt à rentrer dans leur havre.

Cependant des forts ne cessaient pas de s'élever du côté de la terre contre la Rochelle. Jamais siége n'avait coûté de si immenses travaux ; et si l'on y reconnaît le génie de Richelieu, on y voit aussi la grandeur et le courage de ceux qu'il avait à combattre. Quand l'hiver fit sentir ses rigueurs, Louis XIII quitta l'armée, et Richelieu en prit lui-même le commandement général, ayant pour lieutenants le duc d'Angoulême, et les maréchaux de Schomberg et de Bassompierre. L'armée était forte de trente mille hommes. C'était plutôt un blocus qu'un siége, que Richelieu avait mis autour de la Rochelle. Comme il se complaisait dans tout ce qui sem-

blait impossible à d'autres, il croyait que c'était pour lui un plus beau triomphe de contraindre à la patience la fougue française que de l'envoyer à des assauts, et il pensait qu'après cette sévère discipline, cet ordre parfait, ce courage de sang-froid qu'il imposait à des soldats jusqu'alors renommés pour leur victorieuse furie, mais aussi pour leur découragement devant un trop long obstacle, il n'y aurait plus de puissance qui pût résister à la France. Chaque jour pourtant il resserrait davantage le blocus. La disette régnait déjà cruellement dans la place, où l'on attendait avec impatience qu'une nouvelle armée navale d'Angleterre vînt laver l'affront souffert par Buckingham à l'île de Ré, et apportât des secours de plus en plus pressants. Enfin le comte de Denbigh fit voile de Plymouth, avec une flotte de cinquante vaisseaux, et vingt barques chargées de vivres et de munitions, qui tiraient assez peu d'eau pour qu'on se flattât de leur faire passer le goulet. Au commencement de mai 1628, la nouvelle flotte d'Angleterre se présenta devant l'île de Ré. Le hardi capitaine Braigneau, celui-là même qui s'était signalé dans les dernières batailles navales des Rochelois, se trouvait sur les vaisseaux anglais ; il mit à profit le vent et la marée, se confia à une petite chaloupe, évita tous les obstacles accumulés en avant de la digue, traversa le terrible goulet, et vint annoncer à ses compatriotes la nouvelle du puissant renfort qui leur arrivait. Les Rochelois parurent en ce moment oublier tous leurs maux ; ils s'embrassaient; c'était un transport immense. Transport décevant ! Denbigh n'eut pas le courage d'affronter, avec ses cinquante voiles, trente-huit vaisseaux français, ni les batteries disposées sur les deux rives par les ordres de Richelieu. Après avoir tiré, le 18 mai, quelques volées de canon contre l'estacade, sans produire le moindre effet, il remit à la voile pour l'Angleterre, laissant les malheureux Rochelois dans la stupeur d'une telle décep-

tion et d'une lâcheté qui excita par toute l'Angleterre un long cri d'indignation.

Les Rochelois pourtant ne parlaient pas de se rendre. Leur disette se changea en famine. Le pain et les autres provisions avaient disparu. Après les animaux domestiques, on se jeta sur les bêtes, sur les reptiles les plus immondes. Ceux-ci manquant, la faim se précipita sur les herbes, même sur les plus malfaisantes. Beaucoup s'infiltrèrent ainsi dans les veines les principes du poison. Mais quand les ongles eurent gratté la terre pour en extraire jusqu'aux dernières racines, on s'en prit aux cuirs, aux peaux, aux parchemins. On les coupait en morceaux après les avoir macérés dans l'eau, puis on les faisait bouillir, jusqu'à ce qu'il en résultât une masse demi-liquide dont le sirop des raffineries était l'assaisonnement. Plus d'un avala ainsi ses titres de noblesse ou de bourgeoisie. C'était encore là mets de roi. A son tour il fit défaut. La paille, le son furent la proie des bouches avides. Puis on se tourna vers les ossements auxquels tout à l'heure encore on n'aurait pas osé songer sans frémir. A ceux des animaux, on mêla ceux des hommes ; on les broya, on les réduisit en poussière ; on en composa une espèce de pâte mêlée de bois en poudre et de plâtre pilé ; et pendant l'horrible festin, on répétait d'un organe affaibli : « Honneur à ceux qui « jusques dans leurs os desséchés, servent à la liberté de « leurs concitoyens, à la liberté de leur religion ! » La tombe n'eut plus d'ombre, ni de paix : on disputa aux vers et à la terre des cimetières les restes putrides des cadavres. Une femme, dans le noir accès de sa souffrance, alla jusqu'à se nourrir d'elle-même ; elle mourut en se rongeant les bras. Et lorsque le maire Guiton apprenait que les uns après les autres, les bourgeois de la Rochelle succombaient à la faim, il répondait seulement : « C'est assez qu'il en reste un pour « fermer les portes. »

La vieille duchesse de Rohan, qui jusqu'alors avait montré une résolution surprenante dans une femme accoutumée aux plus grandes aisances de la vie, et qui, à l'âge de soixante-dix ans, écrivait encore à ses fils pour leur rappeler la devise de Jeanne d'Albret : « *Paix assurée, victoire entière, ou mort honnête,* » fut réduite à écrire au roi pour lui demander la permission de sortir de la ville, avec sa fille et deux cents femmes qui lui étaient attachées. Richelieu refusa la sortie à elle comme aux autres, avant la soumission.

Pendant ce temps, Soubise ne se lassait pas de solliciter en Angleterre le départ d'une troisième flotte. Le duc de Buckingham se disposait à partir, quand il fut assassiné. Ce fut le comte de Lindsey qui eut le commandement du dernier armement que firent les Anglais pour essayer de secourir les Rochelois. Sa flotte, composée de cent quarante voiles et portant six mille hommes de troupes de débarquement, parut en vue de la Rochelle, le 28 septembre 1628. Le prince de Soubise et le comte de Laval, frère du duc de la Trémouille, étaient à bord avec un grand nombre de réfugiés français. Le 29, l'amiral d'Angleterre vint échanger quelques canonnades avec les batteries françaises; le 30, il essaya, sans succès, de diriger des machines incendiaires contre la flotte du duc de Guise; le 5 octobre, il abandonna au vent et à la marée un vaisseau chargé d'une lourde maçonnerie sous laquelle étaient placés douze milliers de poudre, espérant qu'il ferait explosion tout contre l'estacade et la renverserait; mais ce vaisseau éclata sans causer de dommages. La flotte anglaise suivait cependant par un vent favorable; elle arriva jusqu'à l'estacade, contre laquelle son artillerie se perdit durant trois heures en impuissants efforts. Les Rochelois, spectateurs, du haut de leurs murailles, de ces infructueuses tentatives, attendaient avec d'inexprimables serrements de cœur l'instant où quelque

trouée serait faite à la digue. Cet instant ne vint pas. La flotte anglaise tourna ses bordées contre la flotte française, qui lui riposta de manière à la dégoûter. Cinq mille coups de canon furent tirés dans cette action, qui ne coûta pas plus de vingt-huit hommes aux Français. Quoique les Anglais eussent l'avantage du vent, ils n'osèrent aborder les vaisseaux de Charles de Guise. Le lendemain ils revinrent bien encore à la charge, mais avec moins de vigueur et d'ensemble, comme des gens découragés. Après avoir fait jouer leur artillerie pendant quatre heures, ils lancèrent contre la flotte française neuf brûlots que suivaient plusieurs de leurs vaisseaux pour en observer et en seconder l'effet; ces brûlots furent habilement détournés par des barques qui les accrochèrent. Depuis lors l'inaction des Anglais fut à peu près complète. Soubise et Laval insistaient pour qu'on fît une nouvelle tentative, qu'ils offraient de diriger eux-mêmes; mais l'amiral Lindsey jugea qu'il serait plus prudent à lui de regagner les ports d'Angleterre. Les Anglais se retirèrent définitivement, n'emportant de leurs trois expéditions navales que de la honte et des malédictions. Les infortunés Rochelois, et avec eux le terrible amiral et maire Guiton, qui s'était naguère encore écrié qu'il percerait d'un poignard quiconque parlerait de se rendre, perdirent leur dernière lueur d'espérance. De trente mille personnes vigoureuses et vaillantes que la ville comptait au commencement du siége, il ne restait plus que cinq à six mille individus qui n'osaient se regarder les uns les autres sans un tressaillement de pitié et d'horreur. Dans un dernier conseil, il fut enfin résolu que l'on enverrait des députés au roi, qui était revenu au camp, ou plutôt à Richelieu. Ces députés furent amenés dans les carrosses de Bassompierre, faute d'assez de force pour pouvoir se traîner à quelques pas de la ville.

« La vie aux habitants, la jouissance de leurs biens, l'abolition de leur crime, et le libre exercice de leur religion; rien de plus. »

Telle fut la réponse de Richelieu. Il fallut bien s'en remettre à la clémence du vainqueur. Le siége avait duré plus d'un an. Le cardinal fut reçu dans la Rochelle le 30 octobre 1628. Il s'était fait suivre de plusieurs chariots de vivres. Le 1er novembre eut lieu l'entrée solennelle du roi, que précédait immédiatement son tout-puissant ministre. Guiton étant venu pour adresser une courte harangue, on lui dit de s'éloigner, qu'il n'était plus rien ici. La ville ressemblait à un vaste sépulcre ouvert; quelques spectres se traînaient dans les rues, en s'appuyant aux murailles, et, çà et là, tombaient à genoux par où passait le cortége du roi et du cardinal, en répétant d'une voix lente et lugubre ce seul mot : « Miséricorde! miséricorde » ! Les vainqueurs ne pouvaient retenir leurs larmes; ils eussent pleuré sur une ville étrangère réduite à cet état; pouvaient-ils ne pas penser que c'étaient leurs compatriotes, leurs parents même quelquefois qu'ils avaient là sous les yeux?

Cependant Richelieu avait dû céder à une cruelle, mais indispensable nécessité politique. Il avait fait, contre la Rochelle, au nom de l'unité du royaume de France, ce que, cent soixante-cinq ans plus tard, le comité de salut public devait faire contre Toulon, au nom de l'unité de la république française. Moins quelques-unes qui étaient du côté du port, les fortifications de la Rochelle furent rasées. Cette ville perdit tous ses priviléges, qui ne sauraient être comparés d'ailleurs aux libertés dont toutes les parties de la France indistinctement ont été mises depuis en possession. Les grands seigneurs du royaume, qui trop souvent étaient les incitateurs des révoltes, perdirent autant que les protestants à la chute de la Rochelle. C'était là qu'ils se reti-

raient quand ils étaient mécontents de la cour, flatteurs alors de la bourgeoisie, l'entraînant dans leurs besoins de vengeance, tout prêts, la plupart du temps, à la sacrifier ensuite. C'est ce qui avait fait dire à Bassompierre : « Vous ver-« rez que nous aurons la sottise de prendre la Rochelle. »

A peine la flotte anglaise s'était-elle retirée et la ville s'était-elle rendue, que la violence des vagues parvint à ouvrir la digue en un endroit, de manière à laisser place libre pour le passage d'un gros vaisseau. Ce dut être et ce fut un grand sujet de réflexions de l'un et de l'autre côté de la Manche.

Richelieu avait bien mesuré la portée de son coup. La prise de la Rochelle fut le signal de la cessation des hostilités ouvertes, non-seulement du parti huguenot, mais encore de tout autre parti soulevé par les grands seigneurs mécontents. Le traité de paix d'Alais, le 28 juin 1629, qui remettait en grâce Rohan, Soubise, et les villes armées de Languedoc, Vivarais et Guienne, sous la condition de poser les armes, de raser les fortifications et de faire serment de fidélité au roi, finit la guerre des huguenots. La révolte armée n'eut plus de consistance. Le combat de Castelnaudary, au mois de septembre 1632, compléta la victoire de Richelieu sur les mécontents de toute espèce. C'est à la suite de ce combat que le jeune, le beau, le brillant, le valeureux et infortuné maréchal Henri II de Montmorenci, lâchement sacrifié par Gaston d'Orléans, frère du roi, qui l'avait entraîné à la révolte, fut fait prisonnier, après avoir été atteint de dix blessures, puis jeté dans les prisons de Lectoure, puis emmené à Toulouse où il fut jugé le 30 octobre 1632, et décapité le même jour. Il n'était encore que dans sa trente-septième année. Richelieu s'était montré bien sévère, Louis XIII bien cruellement flegmatique, Gaston d'Orléans bien méprisable dans cette fin tragique de celui qui avait été le der-

nier des amiraux de France. Richelieu n'eut plus à sévir que contre des individualités.

Depuis quatre ans déjà pourtant, il avait essayé contre l'extérieur les forces militaires du pays. On avait revu, en 1629, une armée française passer le Mont-Genèvre et entrer en Italie, pour assurer à un prince français, Charles de Nevers, la succession des deux duchés de Mantoue et de Montferrat. Une flotte provençale, sous les ordres du duc de Guise, avait secondé les mouvements de l'armée de terre. Une paix glorieuse avait été ensuite signée. La France venait de relever son influence en Italie, et une porte lui restait ouverte, par la cession qui lui avait été faite de Pignerol, pour y rentrer quand besoin serait. D'un autre côté, une alliance avait été contractée, en 1631, avec le célèbre roi de Suède Gustave-Adolphe, contre Ferdinand II d'Autriche, empereur d'Allemagne, qui alors opprimait les protestants, ce qui achèverait au besoin de démontrer que Richelieu, dans ses alliances comme dans ses guerres, mettait les intérêts politiques du pays au-dessus de tous autres et de ses propres sympathies. Après la mort de Gustave-Adolphe, l'alliance suédoise fut renouvelée le 15 avril 1633, à Heilbron; plusieurs des cercles d'Allemagne y entrèrent. Richelieu empêchait en même temps la Hollande d'entrer en accommodement avec le gouvernement austro-espagnol des Pays-Bas. Enfin le grand cardinal, après avoir concentré toutes les forces de la France, déclara, le 26 mai 1635, une guerre ouverte à la maison d'Autriche, tant dans les Pays-Bas et l'Allemagne qu'en Espagne et en Italie. Une flotte espagnole de vingt-deux galères, cinq vaisseaux ronds et autres bâtiments, commandée par le duc de Fernandinez et le marquis de Santa-Cruz, vint attaquer, près des côtes de Provence, les petites îles de Lérins, Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, qui servaient de pieuse retraite à des religieux

de l'ordre de Saint-Benoît, et que, pour cette raison, l'on avait négligé de garantir. Les Espagnols s'en emparèrent sans coup férir, et, par les redoutables fortifications qu'ils s'empressèrent d'y élever, ne tardèrent pas à en faire comprendre l'importance. L'année suivante, une armée ennemie, forte de plus de trente mille hommes, entra dans la province maritime de Picardie, y jeta d'abord une grande terreur qui se répandit jusqu'à Paris, et s'y empara de plusieurs places; mais après ce premier moment de surprise, elle fut repoussée et rejetée des points qu'elle occupait. Richelieu en profita pour pousser activement la guerre en Italie et soutenir vigoureusement le choc du côté de l'Espagne. La Méditerranée devint alors le théâtre de plusieurs événements importants.

A cette époque, les prélats jouaient un grand rôle dans la marine de France; car le clergé du pays, s'inspirant de son prince le plus éminent, semblait revenu aux premiers temps du moyen âge où les mêmes mains qui bénissaient et qui portaient la crosse, faisaient le geste du commandement militaire et portaient bravement la lance. Le plus étrange de ces personnages, déjà célèbre par ses querelles avec le duc d'Épernon, gouverneur de Guienne, était Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux. Il avait accompagné naguère Richelieu à la Rochelle, et avait eu, pendant le siége, l'intendance de l'armée et la direction des vivres. Depuis, il s'était senti entraîné, autant par ses penchants que par son désir de plaire au cardinal, vers la marine; il en avait fait une étude théorique qu'il était prêt à mettre en pratique. Le comte d'Harcourt ayant été choisi, en 1636, pour lieutenant général de la flotte chargée d'aller reprendre les îles Lérins aux Espagnols, Sourdis, archevêque de Bordeaux, lui fut adjoint comme chef du conseil de marine et comme intendant général. De Beauvau, évêque de Nantes,

fut, de son côté, revêtu des mêmes charges sur les galères de la mer du Levant, qui avaient alors pour général le marquis de Pontcourlai, neveu du cardinal-ministre. L'évêque de Nantes eut ordre de se rendre en Provence, et de faire arrêter tous les vaisseaux, tant français qu'étrangers, qu'il jugerait propres à être équipés en guerre, pour les joindre à ceux que l'archevêque amènerait de l'Océan. La flotte de l'Océan ou du Ponant, réunie à la rade de Saint-Martin de Ré, et divisée en trois escadres, de Bretagne, de Normandie et de Guienne, se composait de trente-huit vaisseaux de guerre, sans compter les brûlots, les flûtes et les frégates, alors petits navires à rames, avec ou sans pont, qui servaient surtout à aller à la découverte. Cette flotte passa le détroit sans obstacle, sous la conduite du comte d'Harcourt accompagné de l'archevêque, au mois de juillet 1636, et fut jointe près des îles d'Hyères par douze galères et treize gros vaisseaux de Provence. Des mésintelligences empêchèrent qu'elle n'en vînt à son but cette année. Le comte d'Harcourt eut occasion d'offrir une fois la bataille à la flotte ennemie qui la refusa, quoique, paraissant en pourpoint sur le pont de son vaisseau amiral, et faisant un grand bruit de toute son artillerie, il la défiât de toutes manières. Pour occuper son temps, il alla faire une descente dans l'île de Sardaigne, qu'il mit à contribution et dont il ravagea les côtes.

L'année suivante, le comte d'Harcourt et l'archevêque, avec leur flotte, se mirent en devoir de reprendre les îles Lérins. Les Espagnols les avaient tellement fortifiées que, selon les expressions d'un savant auteur du temps, il n'y avait pas un espace ou une motte de terre où il n'y eût citadelle, retranchements, redoutes ou fossés. Aussi semblaient-elles imprenables à ceux qui les occupaient. Les vaisseaux français s'étant approchés, le 24 mars 1637,

jusqu'à portée de pistolet, de l'île Sainte Marguerite, la plus forte des deux, abattirent d'abord à coups de canon une partie des dehors et des retranchements ennemis, firent brèche à deux des forts, et le débarquement commença. Quantité de bateaux chargés d'infanterie allèrent hardiment s'échouer sous le feu des canons et de la mousqueterie; alors on vit les soldats se logeant sur la proue de leur bateau, tirer sans cesse et favoriser la descente des enfants perdus, qui les uns dressaient leurs échelles, les autres jetaient un pont-volant; ceux-ci gravissaient sur la falaise; ceux-là, ayant déjà gravi, tendaient une main à leurs compagnons et combattaient de l'autre. Ce n'étaient que planches, madriers, hottes pleines de terre que chacun portait. Pendant que les derniers, parvenus sur les remparts démantelés, se rallient et se tiennent en armes, ceux qui les ont précédés font à la hâte un logement avec des tonneaux, des sacs de sable, des fascines et autres objets semblables qu'ils ont montés. Tout le monde fait son devoir. Les Espagnols sont obligés, dans la journée même du débarquement, d'abandonner deux de leurs principales positions dans l'île Sainte-Marguerite. Les Français employèrent eux-mêmes le reste du mois de mars à se retrancher dans la partie qu'ils avaient reconquise pour qu'aucun événement ne les en pût venir déloger. Au commencement d'avril, Pontcourlai arriva avec six galères. Les attaques furent reprises avec vigueur. L'archevêque luttait de courage et d'habileté avec le comte d'Harcourt. Durant une trêve de deux heures, qui fut convenue pour enlever les morts de part et d'autre, le commandant espagnol ayant convié les seigneurs français à boire à la santé des rois des deux nations en guerre, le marquis de Janson, avec quelques-uns de ses amis, accepta l'offre courtoise; puis le combat recommença de plus belle. Quinze galères d'Espagne parurent, mais n'osèrent

s'approcher à portée du canon de la flotte française qui leur interdit l'accès des îles. Les Espagnols, après avoir défendu leurs fortifications pierre par pierre, capitulèrent, et rendirent Sainte-Marguerite le 12 mai. Le jour suivant, le vice-amiral de Manty et le commandeur de Goutes, à la tête des vaisseaux ronds, et assistés des six galères de Pontcourlai, battirent de tous leurs canons l'île Saint-Honorat, dont la garnison ennemie capitula à son tour au bout de vingt-quatre heures. Le 15 mai 1637, il ne restait plus un seul Espagnol aux îles Lérins. Il revint beaucoup de gloire au comte d'Harcourt, et surtout à l'archevêque, de cette expédition qui fit apparaître pour la première fois dans l'histoire le grand nom du Dieppois Abraham Duquesne. Il était alors âgé de vingt ans et avait le grade de capitaine de vaisseau. Pendant qu'il était au siége de Sainte-Marguerite, il apprit que son père, brave officier de marine aussi, venait d'être tué à bord de son vaisseau par les Espagnols, en escortant un convoi de Suède en France; Abraham Duquesne jura, de ce jour, une haine implacable à ceux qui lui avaient enlevé ce cher objet de sa piété filiale qui avait dirigé sa jeunesse et deviné son avenir.

L'année suivante, 1638, Richelieu donna des ordres pour qu'une armée française entrât en Espagne par le pas de Béhobie, et pour qu'une flotte puissante en secondât les opérations. L'archevêque de Bordeaux fut choisi pour commander l'armée navale; mais, quelque diligence qu'il mît à la rassembler, il n'en put venir à bout assez tôt pour l'utilité des troupes de terre. Le rendez-vous était à l'île de Ré, où l'archevêque attendait à la fois l'escadre de la Méditerranée et des vaisseaux de Hollande pour les joindre aux forces qu'il avait déjà. En attendant son départ, l'archevêque détacha sept gros vaisseaux, sous la conduite du sieur de Treillebois, pour aller porter aide à l'armée de terre qui venait de s'em-

parer du bourg et du port du Passage en Biscaye, avec plusieurs galions et autres navires qui s'y trouvaient. Le 29 juillet, le gros de la flotte, fort de trente-quatre autres vaisseaux, appareilla de Ré, entra bientôt dans le golfe de Gascogne, débarqua deux mille hommes au Passage pour en garder le port et le bourg, et emmena quatre des galions pris à l'ennemi après avoir sacrifié le reste. Le 11 août arriva l'arrière-garde forte de onze vaisseaux ; et le 13 seulement parut, aux cris d'admiration, aux applaudissements de toute la flotte, le superbe vaisseau *la Couronne*, portant le vice-amiral de l'Aunay Razilli. De mémoire d'homme, on n'avait rien vu de comparable. Ce vaisseau, dont on parla longtemps, que beaucoup d'auteurs contemporains ont célébré, et que l'on vint visiter de tous les pays voisins, avait été construit à la Roche-Bernard, en Bretagne, par un Dieppois nommé Charles Morien. Sa quille seule avait cent vingt pieds de long, et chacun se disait avec admiration que les salles et galeries du Louvre lui cédaient en largeur. La hauteur de son grand mât était de deux cent seize pieds, y compris les mâts de hune et de perroquet avec le bâton de pavillon. Le pavillon splendide n'avait pas coûté moins de quatorze mille écus, somme incroyable, surtout si l'on se reporte à l'époque. La maîtresse ancre pesait quatre mille huit cent cinquante-cinq livres. Le corps du vaisseau lui-même était estimé peser quatre millions de livres et pouvoir en porter autant. Dans les deux jets de voiles dont il était assorti, il entrait six mille aunes de toile. Comme on avait reconnu l'inconvénient de trop rapprocher les canons les uns des autres, et l'impossibilité où l'on était dans ce cas de les tirer tous à la fois, on n'avait percé *la Couronne* que de soixante et douze embrasures de bouches à feu, distantes de onze pieds les unes des autres. Ce qui surprenait surtout dans ce bel édifice flottant, c'est que son énorme volume

ne l'empêchait pas d'être un des meilleurs voiliers qui jamais se fût vu. Cinq cents matelots d'élite le montaient, outre les pilotes, maîtres d'équipages et autres préposés.

La flotte française, quand toutes ses forces furent réunies, se trouva composée de quarante-quatre galions d'une grandeur de trois cents à deux mille tonneaux, de deux bonnes pataches, de plusieurs brûlots, flûtes et frégates telles qu'elles étaient alors, en tout soixante-quatre voiles. Elle se rendit incontinent devant Fontarabie dont l'armée de terre faisait depuis quelque temps le siége. On en détacha d'abord une petite escadre pour conduire à la Rochelle, dans le but de les y équiper, les prises faites au port du Passage; puis huit gros vaisseaux, quelque flûtes et deux brûlots, pour tenir la mer sous les ordres du chevalier de Montigny, remplissant les fonctions de contre-amiral dans l'armée navale. Montigny était chargé de ne rien laisser sortir de Saint-Sébastien, place voisine de Fontarabie, et d'approcher le plus près qu'il pourrait de Gatari pour en sonder la rade et reconnaître si la flotte, dans le cas où cela serait nécessaire, y aurait un mouillage convenable. Cet officier, renommé par son courage et son expérience, ayant découvert à son ouest quatorze galions et quatorze frégates d'Espagne poussés d'un bon vent et marchant de front en bel ordre, en donna aussitôt avis par un coup de canon à tous les navires de son escadre qui se tenaient un peu éloignés les uns des autres pour faciliter leurs découvertes, et en même temps dépêcha une patache à l'archevêque. L'amiral espagnol, don Lopez, ne chercha point à combattre l'escadre de Montigny et alla se ranger dans la rade de Gatari. L'archevêque, aussitôt qu'il en eût avis, tint un conseil où tous les capitaines assistèrent, et parmi eux Abraham Duquesne; il pourvut à la garde du canal de Fontarabie, dont il remit la surveillance au vice-

amiral de l'Aunay Razilli, et partit en personne, ayant le commandeur de Goutes pour second, avec seulement dix de ses meilleurs vaisseaux et cinq brûlots, pour aller attaquer la flotte espagnole dans la rade même où elle s'était fortifiée. Après avoir eu à essuyer quelques jours de temps contraire, il arriva à peu de distance de Gatari. Le capitaine Giron, l'un des plus expérimentés hommes de mer du temps et qui était célèbre par ses voyages au long cours, monta sur un chétif brigantin, et, en cet équipage, osa donner la chasse aux pinasses et chaloupes de l'ennemi. Cependant l'amiral espagnol, dont les gros galions étaient protégés par les batteries de la côte qui commandaient toute la rade, se croyait inattaquable, et les matelots de sa flotte défiaient et insultaient par mille sifflements, gestes, brocards et moqueries, ceux de la flotte française qui rongeaient leur frein, d'autant plus tristes et mornes qu'il ne leur venait pas le moindre vent en aide. Tout à coup voilà qu'un frais agréable vient de la mer; quelques ondes blanchissent au loin, la houle croît, et fait rouler avec majesté les vaisseaux de l'archevêque; le vent semble assurer la victoire. D'un commun avis, l'attaque est décidée; chacun se rend à son bord; la joie rayonne sur tous les visages; personne ne songe à dîner, quoiqu'il soit onze heures. Les prières à Dieu étant faites et les ordres donnés, on vit aussitôt *l'Europe,* l'un des meilleurs voiliers de la flotte, qui portait Montigny, *la Licorne,* capitaine de Cangé, *le Signe,* capitaine de Chastellux, *le Coq,* capitaine du Mé, *la Vierge,* capitaine Cazenac, et *la Fortune,* capitaine la Chesnaye, s'avancer si près des galions espagnols que, du mousquet, ils pouvaient choisir leur ennemi. Suivirent cinq brûlots, commandés par les capitaines Mata, Molé, Collo, Bruyé, Jamin et Vidault, soutenus des chevaliers de Senantes, Linières, Garnier, Paul et de Boisjoly, ayant derrière eux le chevalier de Conflans, le baron de Macé, et Duquesne, pour donner

assistance à ceux qui en auraient besoin, le lieu étant si étroit qu'il était impossible de combattre de front en plus grand nombre. *L'Europe* ayant lâché sa bordée, les autres l'imitèrent pendant que l'artillerie des vaisseaux ennemis et les batteries de la côte leur répondaient. Il y avait un demi-quart d'heure que ce tonnerre faisait entendre son fracas au milieu d'une fumée si épaisse qu'elle empêchait de se voir, quand un vent d'arrière porta dans la flotte espagnole deux brûlots. Ceux-ci, pour s'attacher à elle, n'eurent pas besoin de beaucoup d'efforts de la part des gens qui les conduisaient et qui purent se retirer promptement dans leurs chaloupes après avoir jeté les grappins et allumé leurs artifices. Le feu sort à grosses ondées par tous les sabords de ces brûlots, saisit les galions d'Espagne, s'attache à la proue, gagne les cordages, et en un instant les environne de flammes. Un cri lamentable et plein d'horreur s'élève des vaisseaux embrasés, tandis qu'une consternation universelle s'empare de la foule qui bordait les rivages voisins. L'horreur redouble : un troisième, un quatrième, un cinquième brûlot, arrivant l'un après l'autre, allument d'autres feux et changent toute la flotte espagnole en une forêt qui brûle, sans laisser sur elle, à qui que ce soit, l'espoir du salut. Les bouffées de flamme sautaient souvent de fort loin d'un bord à l'autre ; d'autres fois elles s'élevaient jusqu'au sommet des mâts, et alors les pavillons et les mâts de huniers, tombant dru et menu, imitaient véritablement le fracas d'une forêt violemment agitée par la tempête. Les soutes à poudre éclatent, font sauter ponts et tillacs, avec un bruit inexprimable, et portent jusqu'au ciel des fumées de toutes couleurs. Spectacle déchirant, même pour les vainqueurs ! Les infortunés Espagnols courent éperdus de proue en proue, criant, hurlant sous la pluie de charbon de feu qui leur tombe d'en haut avec des pièces de voiles en lambeaux, tandis que la

mitraille et les boulets les poursuivent encore. Leur propre canon s'allume et foudroie ceux qui essayent de les secourir. La plupart sont jetés en l'air, et, à moitié brûlés, retombent dans les eaux pour y être étouffés. Trois mille soldats de choix périrent, et presque tous de cette cruelle manière. Le galion amiral, sur lequel se trouvait le brave don Lopez, était encore sein et entier à l'abri d'une montagne, faisant jouer son artillerie et se défendant avec acharnement contre le vaisseau *la Vierge,* capitaine Cazenac, quand au frémissement de la foule qui, sur le rivage, tantôt levait ses mains vers les cieux, tantôt les abaissait sur ses genoux et exprimait ses tortures intérieures de mille façons, on vit un nouveau brûlot, commandé par le sieur des Jardins de Brouage, se diriger, d'après l'ordre de l'archevêque, sur ce seul reste à peu près d'une flotte naguère si majestueuse. Le brûlot, battu à la fois de l'artillerie des vaisseaux de don Lopez et de celle de la côte, se trouva d'abord fort en peine; il eut son gouvernail coupé. Des Jardins, désespérant de pouvoir aborder l'amiral espagnol et de lui jeter le grappin, met le feu à sa propre chaloupe, la confiant au vent qui la pousse près d'une barque ennemie qu'elle embrase. Celle-ci était voisine de l'amiral, qui bientôt jette des flammes, sans qu'on sache positivement si c'est le brûlot de des Jardins ou les bordées toujours bien nourries du vaisseau de Cazenac qui les ont causées. Le feu du galion du don Lopez s'étend à tout ce qui l'environne; de la mer, l'incendie passe sur la terre; il gagne une grande partie de la ville prochaine; la montagne sous laquelle l'amiral ennemi s'abritait s'allume comme un volcan. Elle brûlait depuis six heures déjà, que le feu, irrité par les eaux onctueuses de la mer, s'acharnait encore jusque sur la quille des vaisseaux et ne faisait plus d'eux en totalité que des tisons qui couvrirent les flots et portèrent à plus de dix de là des témoignages de ce dés-

astre. (1). Le capitaine Chastellux, du vaisseau français *le Signe*, s'était héroïquement comporté dans cette bataille, où on avait vu les vaincus se conduire eux-mêmes en héros, et parfois, en tombant, s'envelopper dans leurs pavillons en guise de suaires. Le chevalier Paul, l'un des plus habiles marins du temps, ne s'était pas moins signalé. Duquesne avait fait ici, comme auparavant, comme depuis, comme toujours, exploits et merveilles. Telle fut cette importante affaire du 22 août 1638 en rade de Gatari ou Guetaria, en Biscaye. La mésintelligence qui régnait entre les chefs de l'armée française empêcha que cette victoire navale n'eût les suites qu'on était en droit d'en attendre. Le siége de Fontarabie fut levé, et l'Espagne momentanément évacuée, plus encore par le fait de cette mésintelligence que par le fait de l'ennemi, qui s'en servit pour achever le désordre et la confusion qu'elle jetait dans l'armée française. L'archevêque se retira avec sa flotte, côtoyant l'Espagne et prêt à balayer toute escadre qui ferait montre de vouloir l'inquiéter. En ce qui concernait l'Angleterre, il lui était enjoint, s'il faisait rencontre d'une armée navale de cet état, de passer sans la saluer, comme sans exiger le salut, et de lui livrer combat plutôt que de baisser pavillon devant elle.

Richelieu ne voulant point enlever à l'Océan, où elle pouvait redevenir d'un moment à l'autre utile, la flotte de l'Archevêque, donna des ordres pour qu'une autre flotte de quinze galères, dix-huit vaisseaux ronds et trois brûlots, se tînt continuellement dans la Méditerranée, pour interrompre les communications entre l'Espagne et l'Italie où la guerre se poursuivait toujours, et aussi pour châtier les corsaires algériens

(1) Le savant auteur de l'*Hydrographie*, Georges Founier, de la compagnie de Jésus, était présent à ce combat, sur les vaisseaux français, et dit qu'il se servit des débris de la flotte espagnole pour crayonner.

et tunisiens qui, mettant à profit les divisions des puissances chrétiennes, ne connaissaient plus de bornes à leur insolence et à leurs déprédations. Richelieu donna le commandement des vaisseaux ronds sur la Méditerranée au comte d'Harcourt, et, à cette occasion, fit un règlement pour fixer les droits et prérogatives, tant du lieutenant général des flottes, dignité qu'il avait créée sur mer, que du général des galères dont la charge avait été conservée lors de la suppression de l'amirauté de France. Ce règlement portait, entre autres choses, que dans toutes les armées navales du roi composées de navires, vaisseaux et galères ensemble, lorsque le grand maître de la navigation n'y pourrait être en personne, le commandement serait dévolu au général des galères, à moins que le lieutenant général pour le grand maître n'eût commission expresse de suppléer celui-ci ; que si les galères se retiraient par événement de la flotte, le commandement suprême reviendrait au lieutenant général du grand maître, quand bien même le général des galères serait resté auprès de lui ; et qu'enfin le lieutenant général commanderait tous vaisseaux ronds et galères indistinctement en l'absence du général des galères. En cette circonstance, le comte d'Harcourt ayant reçu commission de suppléer le grand maître qui lui déléguait ses pouvoirs, le général des galères parut peu satisfait d'avoir le second rang, et montra d'abord peu d'empressement à obéir. Ses lenteurs empêchèrent la mise à exécution d'un projet d'attaque conçu par Richelieu contre les États barbaresques de la côte nord de l'Afrique. Mais le cardinal reprocha si vivement à Pontcourlai, tout son neveu qu'il était, son peu d'activité en cette occasion, que celui-ci eut hâte de rentrer en grâce par quelque grand exploit naval. Pendant que le comte d'Harcourt, qui se tenait depuis quelque temps aux îles d'Hyères, avec ses vaisseaux ronds, formait le dessein d'aller surprendre sur leurs ancres vingt-huit vaisseaux d'Espagne qui

étaient sortis du Port-Mahon pour se rendre à Barcelone, et s'en trouvait empêché par les vents contraires, Pontcourlai eut avis que quinze galères espagnoles et siciliennes étaient passées en Italie, chargées de trois mille cinq cents soldats, des meilleurs que le roi d'Espagne eût à son service. Il résolut de les suivre, partit, le 26 août 1638, du golfe de Saint-Tropez, et fut forcé de relâcher à Villa-Franca, où il apprit que les galères qu'il cherchait étaient dans le port de Vado, n'ayant point déposé leur infanterie à terre. Pontcourlai, qui avait d'abord eu le projet d'une attaque par surprise, voyant qu'il était découvert, cingla ouvertement sur l'ennemi, qui sortit du port de Vado en ordre de bataille et qui alla se mettre entre ce port et Savone. La nuit approchait; Pontcourlai remit son attaque au lendemain, 1er septembre. Les deux armées navales se tinrent jusqu'à la pointe du jour sous les armes et prêtes à combattre. Les galères de France firent alors voile vers Gênes pour gagner le vent. Celles d'Espagne et des Siciles firent, dans le même but, une manœuvre analogue, et l'on passa ainsi trois heures à se disputer le vent, en présence d'une multitude de curieux accourus sur la côte. Les deux escadres, toujours tirant vers Gênes, se trouvèrent enfin à la portée du mousquet. Le nombre des galères était égal de part et d'autre, et, de part et d'autre, elles étaient disposées de la même manière : quatorze contre quatorze, partagées en deux divisions de chaque côté, et ayant en plus leur capitane au milieu d'elles. Chacun pouvait choisir son adversaire. *La Guisarde,* galère-capitane de France, sur laquelle était Pontcourlai, qui n'agissait pas moins de la main que de l'esprit, ayant abordé la capitane ennemie, ne fit jouer son canon qu'à la portée du pistolet; mais ce fut avec tant d'adresse que, du premier coup, celle-ci eut toutes ses pièces démontées et tous ses artilleurs tués. Pendant que la capitane française avait l'éperon enferré dans

Digitized by Google

celui de la capitane hispano-sicilienne, les autres galères des deux escadres s'engageaient les unes contre les autres. *La Vince-guerre* aborda et emporta une galère ennemie. *La Patronne de France* prit *la Patronne de Sicile*, mais non sans avoir perdu son vieux et vaillant capitaine de Montolieu qui, depuis quarante ans, tenait la mer. *La Cardinale* enleva *la Patronne réale d'Espagne*. Cette conquête lui avait aussi coûté bien cher; *la Cardinale* avait vu tomber pour ne plus se relever son capitaine des Roches, son lieutenant et presque tous ses officiers; un volontaire, le jeune chevalier de Margallet, avait été réduit à les remplacer, et s'en était dignement et valeureusement acquitté. *La Richelieu*, plus heureuse, ne perdit que son lieutenant, en prenant *la Saint-Francisque* à l'ennemi. Sur *l'Aiguebonne*, une mort eut lieu, déplorable entre toutes : pendant que cette galère était aux prises avec *la Sainte-Marie d'Espagne*, le jeune baron de la Garde, petit-fils de l'illustre général des flottes de François Ier et de ses trois successeurs, et qui déjà marchait à grands pas sur les traces de son aïeul, fut tué en s'élançant à l'abordage. *La Sainte-Marie d'Espagne* fut néanmoins emportée. Comme autre compensation douloureuse de ces glorieuses captures, *la Valbelle*, que commandait le digne capitaine en cheveux blancs dont elle avait pris le nom, fut abordée par trois galères ennemies qui s'acharnèrent dessus, et qui s'en emparèrent après la mort de son chef. Deux autres galères françaises tombèrent encore au pouvoir des Espagnols. Les Français avaient l'avantage, mais leur victoire n'était pas assurée; les deux capitanes, par le triomphe ou par la ruine de l'une d'elles, devaient fixer définitivement le sort des armes. Elles se battaient toujours, depuis plus d'une heure que Pontcourlai avait commencé l'abordage. Leurs ponts étaient couverts de blessés et de morts. Au nombre de ces derniers, on comptait, parmi les Français, nombre de personnages de marque, entre autres le sieur de

Querville, capitaine au régiment des galères, qui s'était distingué à la prise des îles Lerins, et surtout le chevalier de Félix Luxembourg, qui commandait à la proue, et qui, nonobstant ses blessures, s'était tenu ferme à son poste jusqu'à ce que, peu à peu, perdant ses forces avec son sang, il se fit soutenir par deux Turcs de la chiourme, et expira en donnant encore ses ordres. Pontcourlai et don Rodriguez de Velasquez, qui remplissait la charge de général des galères à bord de la capitane ennemie, se cherchaient et se mesuraient dans la mêlée, reconnaissant que, de leur mort à l'un ou à l'autre, dépendait l'issue du combat. Six fois don Rodriguez se présenta l'épée à la main en face de Pontcourlai, et six fois la victoire demeura incertaine. Enfin Rodriguez reçut un coup qui lui fit rendre l'âme. La victoire était dès lors à Pontcourlai et aux Français. Les ennemis, voyant l'étendard de France arboré sur la capitane d'Espagne, s'échappèrent en désordre vers Gênes, emmenant trois galères françaises, mais en laissant six des leurs à la place. Pontcourlai revint triomphant à Marseille, le 13 octobre 1638 ; les six galères de l'escadre hispano-sicilienne, dont il s'était rendu maître, suivaient en état de captives, avec leurs bannières, guidons et étendards traînants, tandis qu'au contraire l'escadre victorieuse était pavoisée de bas en haut, et avait revêtu toutes ses parures de fête. Dans ce glorieux combat, les hommes de la chiourme, malheureux forçats qui ramaient sur les galères dont ils empruntaient leur nom de *galériens*, avaient pris une part généreuse et inattendue à l'action. Au fort de l'abordage, on en avait vu s'agiter dans leurs chaînes, se dresser sur leurs fers, et battre de leurs avirons Espagnols et Napolitains. Ah ! c'est que ces hommes à la tête entièrement rasée, enchaînés la plupart du temps tout nus et six par six à leur banc, tandis que, pour la manœuvre de la galère, il leur fallait, dix, douze et jusqu'à vingt heures du-

rant, pousser le lourd aviron, allonger tous les muscles de leur corps; ces hommes qui pour toute boisson avaient de l'eau; qui, pour toute nourriture, recevaient trois onces de biscuit par jour, et de deux jours l'un seulement, une soupe de trois onces de fèves cuites avec un quart d'once d'huile, de peur que, comme on fait des chevaux dressés à la course, trop d'aliments ne nuisissent à leur agilité; ah! c'est ce que ces infortunés qui tombaient pâmés sur leur banc de misère, et dont les *comites* ou maîtres de chiourme essayaient de relever la défaillance à coups de fouet jusqu'à ce que mort s'ensuivît, et qu'ils ne fussent plus bons qu'à être jetés à la mer sans autre cérémonie, c'est que ces victimes de temps encore à demi barbares et toujours si peu à regretter lorsqu'on va jusqu'au fond, n'étaient pas tous à beaucoup près des criminels comme on pourrait imaginer aujourd'hui, et que leur cœur, que l'esclavage le plus odieux n'avait point eu la puissance de dépraver, leur rappelait sans cesse ce qu'ils avaient été et les rendait parfois, dans l'ardeur du combat, à toute l'énergie de l'homme libre. Le crime de beaucoup de ces galériens avait été uniquement dans leur religion, et combien ne devaient pas ceux-là se sentir prêts à frapper de la seule arme qui leur restât les Espagnols et les Siciliens fanatiques! Ici c'étaient des Turcs et des Maures; quant à eux, ils étaient simplement punis de la peine du talion; les chrétiens faisaient de leurs prisonniers mahométans ce que les mahométans faisaient de leurs prisonniers chrétiens. Mais là se trouvaient encore de pauvres Français protestants, condamnés pour hérésie, et qui, n'étant pas de race noble ou riche, avaient été tout d'abord jetés dans la chiourme, puis oubliés dans les traités entre les grands seigneurs. Il y en avait eu, et un grand nombre, sous les règnes des prédécesseurs de Henri IV; nul doute qu'il n'y en ait eu sous Louis XIII, et, chose désolante

à reconnaître, il y en eut même sous Louis XIV. Et puis, à quelque culte qu'il appartînt, même au culte catholique romain leplus pur, le pauvre soldat pris à la guerre revenait de droit à la chiourme, si elle avait besoin d'hommes.

Victor-Amédée, duc de Savoie, prince de Piémont, était mort, en 1637, laissant la tutelle de ses enfants à la duchesse sa femme, sœur de Louis XIII. Cette circonstance était venue compliquer la guerre avec la maison d'Autriche et d'Espagne. Pendant que la France prenait le parti de la duchesse, l'Espagne prenait celui des princes de Savoie mécontents. C'est pourquoi le comte d'Harcourt laissa, au mois d'octobre 1639, la direction de sa flotte dans la Méditerranée, au jeune marquis de Brezé, neveu, comme Pontcourlai, du cardinal-ministre, pour aller prendre le commandement d'une armée en Piémont. Le comte, après avoir vaincu dans plusieurs combats, le prince Thomas de Savoie, éminent capitaine, et le général espagnol Leganès; après avoir aussi assiégé et pris Turin, revint un moment à la tête de sa flotte. assisté du marquis de Brezé, qui eut alors le commandement des galères. Il s'assura de Villa-Franca, près Nice, en opposition à vingt-sept galères d'Espagne et d'Italie qui s'approchaient dans le même but; il força les Génois à garder, contre leur gré, la neutralité, et fit quelques captures importantes. L'archevêque avait reparu, dès l'année précédente, dans le golfe de Gascogne, inquiétant vivement de ce côté le littoral de l'Espagne, le menaçant continuellement et emportant d'assaut la ville maritime de Laredo, assaut dans lequel le capitaine Duquesne fut blessé d'une mousquetade au menton. L'année suivante, 1640, le marquis de Brezé commanda la flotte du Ponant, le sieur Dumée remplissant sous ses ordres les fonctions de vice-amiral, et le sieur de Porte-Noire celles de contre-amiral. Il attaqua une flotte d'Espagne à portée de pistolet, et la mit en fuite, après lui avoir

brûlé plusieurs vaisseaux. Puis il donna la chasse à la flotte vaincue, l'atteignit par deux fois, lui fit éprouver de grandes pertes jusqu'à ce que, aux deux tiers ruinée, elle se fût mise à l'abri dans la baie de Cadix. Dans ces différentes affaires toutes glorieuses pour sa réputation militaire, Maillé Brezé, à peine âgé de vingt et quelques années, s'honora par un caractère de générosité et d'humanité qui mérite d'être signalé. Une fois on le vit envoyer en grande hâte ses chaloupes au secours de huit cents malheureux Espagnols qui se noyaient par suite de l'incendie de leur vaisseau ; une autre fois, le neveu de l'amiral d'Espagne s'étant fait reconnaître parmi les prisonniers, il lui donna un de ses habits et un riche baudrier, et le renvoya avec nombre de ses compatriotes, le chargeant d'engager l'amiral, son oncle, à user de cet exemple pour ne point maltraiter désormais les Français qui pourraient tomber entre ses mains.

Pendant ce temps, l'archevêque, qui voulait sans doute essayer de son génie naval partout, remplaçait d'Harcourt et Brezé dans le commandement de la flotte de la Méditerranée, ou plutôt Richelieu, en ministre prévoyant, voulait que ses généraux d'armées navales fussent bons sur toutes les mers et s'y instruisissent. Il partit de Toulon, vers la fin de juillet, pour aller chercher les ennemis sur les côtes de Naples et de Sicile. Ayant ouï dire que le duc de Fernandinez, amiral pour l'Espagne, était près de Gênes et répandait le bruit qu'il avait couru toute la mer pour combattre la flotte française, sans la pouvoir rencontrer, il lui envoya ce cartel assez curieux, surtout quand on songe au caractère du personnage qui l'adressait :

« Monsieur, si vous êtes allé chercher aux îles de Sainte-Marguerite les dix-huit galères que j'ai l'honneur de commander, avec pareil nombre, comme toute l'Italie le publie, je m'assure que vous aurez joie que je vienne pour vous en

faciliter la rencontre. Les six vaisseaux qui les suivent ne vous doivent faire ombrage; car on les peut tenir à distance en mer, ou les mettre en dépôt dans le port de Gênes. Que toute appréhension soit donc levée de ce côté. La générosité que vous professez, et la valeur que vous avez toujours fait paraître, et que j'honore à un haut point, m'ont fait venir de deux cents milles d'ici pour vous donner cette satisfaction, et vous témoigner en ce faisant que je suis votre très-humble et obéissant serviteur. »

L'archevêque ne reçut pas de réponse, et la flotte du duc n'osa pas tenir la mer. On alla enlever un vaisseau jusque devant Naples; on en prit d'autres sur la côte, pendant qu'une descente meurtrière, faite à propos, retenait au soin de leur propre défense les troupes qui les voulaient secourir.

Les affaires du roi d'Espagne Philippe IV étaient en danger de toutes parts. Au mois d'octobre 1639, sous la conduite du grand Tromp, leur amiral, les Hollandais, alors alliés fidèles de la France qui les avait fait et qui les maintenait ce qu'ils étaient, avaient battu la plus belle des flottes d'Espagne sur l'Océan, pendant que les armées de Louis XIII enlevaient une à une les villes des Pays-Bas. D'un autre côté, dans la Péninsule elle-même, le royaume de Portugal reconstituait, en 1640, son indépendance, et, en 1641, la Catalogne se donnait à la France sous la réserve de ses priviléges. D'anciens souvenirs liaient cette belle contrée maritime à la Provence, depuis l'époque où Charlemagne avait porté, du côté des Pyrénées, les frontières de son empire jusqu'à l'Ebre. Ce fut sur ces entrefaites que l'archevêque détacha une escadre, au nombre des capitaines de laquelle se trouvait Duquesne, pour aller enlever cinq vaisseaux espagnols jusque sous le canon de Roses, ce qui eut lieu en effet le 27 mars. Chargé de bloquer Tarragone par mer, pendant que le maréchal de La Mothe Houdancourt l'assiégeait par terre, l'archevêque

fit encore d'importantes captures. Il concourut vivement à la prise du fort de Salo. Mais ce devait être la fin de la carrière et des exploits militaires de l'archevêque de Bordeaux. Le 20 août de cette année 1641, un convoi espagnol trompa sa vigilance et parvint à ravitailler Tarragone qui était sur le point de succomber; ce fut le prétexte que le maréchal Houdancourt donna pour lever son siége. Plusieurs combats brillants s'étaient livrés sur mer pendant le siége de Tarragone; dans l'un d'eux, on avait vu trois vaisseaux français commandés par Boissis, Quelus et un autre capitaine dont on n'a pas gardé le nom, se défendre contre vingt galères, et les forcer à reculer. Duquesne se signala dans la retraite. L'archevêque ramena sa flotte à Toulon sans laisser un seul de ses navires aux Espagnols; le vaisseau amiral duquel il descendit avait tous ses mâts coupés et était criblé de coups de canon. Cependant la levée du blocus de Tarragone fut le signal de la disgrâce de l'archevêque Sourdis. Richelieu le relégua à Carpentras.

Le cardinal était en veine de conquêtes, et n'entendait pas qu'on les entravât même par une activité une fois par hasard prise en défaut. Il venait de recevoir, à titre de protectorat, pour Louis XIII, la principauté de Monaco, au nom du souverain de ce petit pays maritime d'Italie, que fatiguait la tyrannie espagnole. Il prépara la conquête du Roussillon. A mesure que sa santé s'affaiblissait, l'activité de son génie redoublait. Il donna, en 1642, le commandement de la flotte française, dans la Méditerranée, à son neveu, le marquis de Brezé, dont le père avait alors la vice-royauté de Catalogne pour la France. Brezé livra plusieurs combats, toujours avec avantage, aux flottes d'Espagne et de Sicile, et, dans l'un d'eux, on le vit avec un sentiment mêlé de terreur et d'admiration, faire passer sa galère tout à travers la flotte ennemie, en lui détachant de ses deux bords un tonnerre de

coups de canon. Il concourut à rendre le Roussillon à la France et particulièrement la ville et le port de Collioure.

Cette année même, le 4 décembre, le cardinal Richelieu mourut au milieu de ses succès, à l'âge de cinquante-huit ans. Le marquis de Brezé lui succéda, tout jeune encore qu'il était, dans sa haute charge de grand maître, chef et surintendant de la navigation et du commerce de France. A moins de six mois de distance, le 14 mai 1643, Louis XIII suivit au tombeau son grand ministre, dont l'ombre gouvernait et conquérait encore.

CHAPITRE XVIII.

Régence d'Anne d'Autriche et ministère de Mazarin, pendant les premières années de Louis XIV. — Conquêtes dans la Flandre maritime. — Prise de Dunkerque par le grand Condé, en 1646. — Le marquis de Brezé grand maître et surintendant de la navigation. — Sa mort, à la bataille navale de Telamone. — La reine régente lui succède comme grande maîtresse et surintendante de la navigation. — Expédition navale du maréchal de la Meilleraie contre Piombino et l'île d'Elbe. — Rôle de Henri II, duc de Guise, et des Français dans la révolution de Naples, en 1647. — Le duc Armand-Jean Richelieu, général des galères de France. — Traités de Munster, en 1648. — Nouvelle décadence de la marine française sous le ministère de Mazarin et pendant les troubles de la Fronde. — Perte des conquêtes de Flandre pendant ces troubles. — Renouvellement de guerre civile en Provence et en Guienne. — César, duc de Vendôme, grand maître et surintendant de la navigation — Fin des troubles de la Fronde. — Mazarin s'allie à Cromwell contre les Espagnols, et livre aux Anglais les places maritimes de Flandre que les Français conquièrent. — Paix des Pyrénées avec l'Espagne. — Ses résultats pour la France. — Quelques événements depuis ce traité et la mort de Mazarin, jusqu'à l'époque des grands changements introduits dans la marine de France par Colbert.

Les minorités devaient se succéder avec presque tous les rois de la branche de Bourbon. Louis XIV n'avait que quatre ans et demi à son avénement au trône. Le parlement de Paris rendit, le 18 mai 1643, un arrêt qui déférait à la mère du jeune monarque, Anne d'Autriche, la régence et la tutelle sans restriction, contrairement à une déclaration du feu roi, qui assistait sa veuve d'un conseil et lui associait le duc d'Orléans comme lieutenant général de son fils. Anne d'Autriche choisit pour principal ministre le célèbre étranger Mazarin. Aussitôt ce fut un prétexte pour les principaux per-

sonnages de la cour de troubler la minorité. Ils s'essayèrent à jouer un rôle et à former des partis; mais la politique de Henri IV et surtout celle de Richelieu avaient bien rapetissé tous ces mauvais vouloirs, toutes ces ambitions individuelles des princes et des grands seigneurs. Pour l'instant, ils ne purent faire que des émeutes de bonne maison, point de révolution.

Cependant la guerre continuait de tous côtés avec l'Espagne, qui espérait en ces moments de confusion pour ressaisir tout le terrain qu'elle avait perdu. Mais la fameuse bataille continentale de Rocroi, dans laquelle le grand Condé, à l'âge de vingt-deux ans, anéantissait, dès le 19 mai 1643, l'élite de ses armées, lui prouva que sa grandeur n'était déjà plus que souvenir et fumée. Tandis que Turenne se couvrait de gloire, tantôt en Italie, tantôt en Allemagne, que le maréchal d'Harcourt se signalait en Catalogne et Condé partout, les Pays-Bas, et plus particulièrement la Flandre maritime, furent le théâtre d'affaires importantes. Les Français prirent, en juillet 1644, la ville alors très-considérable de Gravelines; leurs succès allèrent croissant en 1645, où ils enlevèrent aux Espagnols Mardick, position maritime réputée aussi très-puissante à cette époque, et une grande partie de la Flandre française. Mardick, reprise dans l'année par l'ennemi, lui fut de nouveau enlevée en 1646. Le grand Condé, qui avait pris Furnes, mit le siége devant Dunkerque. Il commença ses travaux, le 17 septembre, et, malgré la difficulté de creuser des tranchées dans les sables mouvants qui environnent la place et que le vent soulevait sans cesse, malgré les continuelles sorties de la garnison, il contraignit les Espagnols à capituler le 11 octobre. Condé laissa la garde de sa belle conquête au maréchal de Rantzau et vola à d'autres exploits. Pendant ce temps, le beau-frère de cet illustre prince, Armand de Maillé de Brezé qui avait été confirmé

dans sa charge de grand maître et surintendant général de la navigation et du commerce de France, et qui la remplissait en héros, commandait une brillante armée navale dans la Méditerranée. Dès le 9 août 1643, il avait attaqué la flotte espagnole jusque sur ses côtes, l'avait battue et lui avait enlevé six vaisseaux; le 3 septembre suivant, il lui avait de nouveau livré combat à la hauteur de Carthagène, quoique inférieur en forces, et, après une lutte opiniâtre, avait pris le vice-amiral espagnol à l'abordage, brûlé l'amiral napolitain, et enlevé encore ou incendié plusieurs autres vaisseaux. En 1645, le vigilant Brezé était allé bloquer par mer la place de Tarragone, en Catalogne, que l'on avait aussi investie du côté de la terre; en 1646, il aida, par un blocus sévère, à amener la capitulation de la place de Roses. Enfin, dans l'année 1646, il reçut ordre d'aller seconder les opérations contre l'Italie. Il avait faittravailler tout l'hiver pour armer à Toulon une flotte de trente-six vaisseaux de guerre, vingt galères, dix-huit brûlots et nombre de tartanes. Ayant reçu sur ses vaisseaux, avec six mille soldats, le prince Thomas de Savoie, devenu l'allié de la France après en avoir été l'ennemi, Brezé parut, le 20 mai 1646, à la hauteur de Monte-Argentaro, débarqua quelques troupes dans la province inférieure de Sienne que les Espagnols occupaient, s'empara rapidement de Telamone, Salines et Santo-Stefano, puis vint mettre le siége devant Orbitello, ville bâtie au milieu d'un lac, et qui ne tient au continent que par une langue de terre. C'était le seul côté par où on pût l'attaquer, et ce fut aussi par là que les Espagnols portèrent leurs plus grands et persévérants efforts pour la défense de la place. Leur longue résistance donna le temps au vice-roi de Naples d'envoyer une flotte beaucoup plus forte que celle des Français au secours d'Orbitello; cette flotte, commandée par don Antonio de Pimentel, parut devant Telamone le

14 juin. Aussitôt Brezé, sans se préoccuper de son infériorité numérique, se met en devoir d'accepter la bataille. Ce fut une longue canonnade qui se prolongea pendant trois jours, et durant laquelle les Espagnols eurent soin de se tenir toujours hors de portée de l'abordage, connaissant la supériorité de leurs adversaires dans ce genre de lutte. Néanmoins la victoire des Français semblait assurée, quand le chef de leur flotte fut emporté d'un boulet de canon qui le frappa au milieu du ventre. Le grand maître de la navigation, marquis de Maillé-Brezé, n'était encore que dans sa vingt-septième année. Quoique sur un autre élément, il avait, durant sa trop courte carrière, fait assaut de talent et de bravoure avec son illustre beau-frère, le grand Condé; sa perte fut un malheur pour le pays. Le capitaine Duquesne était aussi présent à cette bataille; il y reçut une nouvelle blessure. Une tempête sépara les deux flottes, força celle des Espagnols à se retirer vers Naples, et celle des Français vers les ports de Provence. Peu après, une escadre retourna, mais pour recevoir l'infanterie du prince Thomas, contraint par les maladies et par l'arrivée d'une formidable armée ennemie, à lever le siége d'Orbitello, le 18 juillet 1646. Pour lui, à la tête de sa cavalerie, il s'ouvrit un passage, le sabre à la main, à travers la Toscane. Le grand Condé brigua vivement la succession de son beau frère Maillé-Brezé; mais, à cette époque, lui et son père portaient beaucoup d'ombrage à la reine-régente et au cardinal Mazarin, son ministre favori. Anne d'Autriche crut imposer silence de ce côté à l'ambition du vainqueur de Rocroi, en se faisant délivrer à elle-même des lettres patentes de grande maîtresse et de surintendante de la navigation et du commerce de France.

C'était une guerre d'intrigue personnelle plutôt qu'une guerre de quelque importance pour le pays que Mazarin venait de faire du côté d'Orbitello, et elle avait eu bien plus

en vue, quoique d'une manière non avouée, le pape que l'Espagne, le pape des États duquel Orbitello était à vingt-sept lieues seulement, et qui refusait un chapeau de cardinal à son frère. Ce chapeau avait déjà coûté bien cher à la France par la mort du jeune marquis de Brezé ; mais Mazarin n'était pas homme à abandonner, sans s'être assuré du triomphe, une guerre d'intrigues.

Il chargea le maréchal de la Meilleraie (1) d'une nouvelle expédition navale, chose bien misérable, dans le but d'effrayer le pape au sujet du fameux chapeau. La flotte fut équipée à Toulon, ville qui, peu à peu, depuis que les vaisseaux de haut bord faisaient concurrence aux galères dans la Méditerranée, détrônait Marseille comme port de guerre. La Meilleraie mit à la voile au commencement de septembre 1646, et, après avoir pris, en passant, à Oneglia, port d'Italie, le maréchal du Plessis-Praslin avec cinq mille hommes détachés de l'armée du Piémont, il alla attaquer, dans le voisinage du pape, à la fois Piombino sur le continent, et Porto-Longone dans l'île d'Elbe, située à quatre lieues en face. Piombino se rendit le 9 octobre, et Porto-Longone tint jusqu'au 29, où la Meilleraie l'amena à capituler. La flotte française fut immédiatement ramenée dans les ports de Provence. L'Italie poussa un cri d'alarme en voyant les Français s'installer dans ses positions les plus centrales, et le pape en particulier s'empressa d'offrir à Mazarin tout ce qu'il désirait de lui.

Sur ces entrefaites, les Français eurent une bien autre occasion de s'établir en Italie, comme aux jours de la maison d'Anjou. Il y avait peu de temps encore que le Portugal et

(1) Charles de la Porte, duc de la Meilleraie, pair et maréchal de France, était petit-fils d'un apothicaire de Parthenay, en Poitou, et n'appartenait point à l'ancienne famille du vice-amiral de la Meilleraye, dont il a été question sous le règne de François Ier.

la Catalogne s'étaient détachés de la monarchie espagnole, quand, à peu de mois d'intervalle, deux insurrections éclatèrent, l'une en Sicile, l'autre à Naples. Deux hommes du peuple, l'un marchand de cuir, l'autre marchand de poisson, Joseph d'Alessio, à Palerme, et Mazaniello, à Naples, en furent les chefs. Les insurgés parurent disposés à s'appuyer sur la France. Au moment du soulèvement de Sicile, le chevalier Paul, dont la réputation connaissait peu de rivales dans la Méditerranée, se trouvait chargé de protéger avec une flottille les dernières conquêtes des Français dans les eaux de la Toscane; il partit de Piombino le 1er avril 1647, et, porté par un vent frais dans le golfe de Naples, il canonna pendant sept jours la flotte du vice-roi de cet État, l'empêcha d'aller porter secours au vice-roi de Sicile et répandit l'alarme sur toutes les côtes. Les Napolitains, que l'on poussait à se former en république à l'imitation des Provinces-Unies de Hollande, avec l'appui de hauts chefs militaires, comme avaient été pour les Hollandais les princes de la maison d'Orange-Nassau, résolurent d'appeler à leur tête Henri II, duc de Guise, petit-fils du Balafré, qui prétendait avoir d'anciens droits au trône de Naples par Iolande d'Anjou, duchesse de Lorraine, fille du roi René. Guise se trouvait alors à Rome; il se flattait de réveiller chez les descendants de la noblesse d'Anjou, qui étaient encore puissants dans le royaume insurgé, les vieux souvenirs de leurs aïeux; et, d'un autre côté, il caressait les idées républicaines du peuple; il avait imaginé un singulier moyen de satisfaire ses vues secrètes pour l'avenir et les nécessités présentes de sa position, en saluant l'insurrection de Naples du nom de royale-république. Du reste Henri II de Guise fit bravement comme avaient fait ses ancêtres, même dans les plus mauvaises causes. Sans attendre les secours que l'ambassadeur de France, à Rome, lui promettait, il s'embarqua, à

Fiumicino, sur une petite felouque, avec une suite de vingt-deux personnes seulement, quelques milliers de pistoles qu'il avait empruntées et quelques barils de poudre. Une flotte espagnole qu'il rencontra ne lui fit rien déranger à son projet; il passa tout près d'elle en plein midi, comme s'il était au milieu de ses amis, et, au moment où celle-ci, s'apercevant qu'il changeait de direction, tirait sur lui de toute son artillerie, il abordait à Naples, le 15 novembre 1647. Guise eut d'abord de rapides succès, et il en fût venu très-présumablement à ses fins, s'il eût reçu les secours qu'il attendait de France. Mais là on se souvenait de l'ambition démesurée de sa famille qui avait attisé le feu des guerres civiles de la Ligue; de lui-même, qui dernièrement encore avait cherché à entraver l'établissement de la régence de la reine mère, et on hésita tout de suite à élever un prince que l'on soupçonnait à bon droit, malgré ses protestations, de travailler beaucoup plus pour lui-même que pour la grandeur de la France et pour les libertés de ceux par lesquels il était appelé. Armand-Jean Duplessis, duc de Richelieu, de la famille du grand cardinal et alors général des galères, se présenta dans le golfe de Naples, avec une flotte de vingt-sept vaisseaux et quelques brûlots; mais il n'attaqua pas sérieusement la flotte espagnole qu'il aurait pu aisément détruire, et n'apporta ni l'argent, ni les armes, ni les vivres que Guise avait demandés. Un envoyé du général des galères, chargé de se rendre auprès de l'arquebusier Gennaro Annesse, qui avait succédé à Mazaniello, à la tête du peuple napolitain, s'adressa seulement à lui comme au véritable chef des insurgés, et lui remit le peu de poudre qu'il avait fait porter à terre, quoique le duc Henri II de Guise fût présent. Bientôt le général des galères, sans avoir rien entrepris, partit pour Porto-Longone, en l'île d'Elbe, sous prétexte d'y faire de l'eau. Le gouvernement espagnol en profita pour leurrer les

Napolitains de belles promesses de concessions, et de paroles pleines de clémence. Un nouveau vice-roi parvint à s'entendre avec les chefs des insurgés qui se plaignaient déjà de la hauteur de Guise. L'arquebusier Gennaro Annesse lui-même s'engagea à ouvrir une des portes de Naples aux Espagnols, pourvu qu'on trouvât le moyen de retenir pendant ce temps le duc hors de la ville. Celui-ci pourtant paraissait encore loin d'avoir perdu toutes chances favorables. A ce moment même, le royaume entier de Naples était en révolution, et les troupes et garnisons étrangères étaient dans la plus grande détresse. Mais la trahison de Gennaro fit tout perdre en un instant. Le duc de Guise, apprenant que pendant qu'il était occupé à chasser les Espagnols de la petite île de Nisida, on venait de leur livrer sa capitale, essaya, avec quelques Français, de se retirer par terre à Rome; mais, poursuivi et arrêté près de Capoue, il resta quatre ans prisonnier en Espagne. Redevenus maîtres du royaume de Naples, les Espagnols foulèrent aux pieds leurs engagements; tous ceux qui avaient marqué de quelque manière dans l'insurrection furent suppliciés, et Gennaro Annesse lui-même, qui avait livré son pays et le duc de Guise, n'eut qu'un privilége, celui d'être réservé le dernier pour l'échafaud. On accusa Mazarin de n'avoir pas profité des circonstances pour expulser dès lors les Espagnols de l'Italie; mais on ne s'est pas assez demandé si les princes lorrains par lesquels on aurait été obligé de remplacer ceux de la maison d'Autriche valaient mieux, sinon pour la gloire, au moins pour les intérêts de la France. La famille de Guise, à Naples, n'aurait certainement pas accepté une simple vice-royauté, elle qui avait osé porter ses vues jusque sur le trône de France; et qui sait même si, enhardie par sa nouvelle fortune, elle n'eût pas pensé à entreprendre contre la Provence sur laquelle elle avait naguère encore prétendu. C'était en tout cas une

sage politique de ne point refaire de grands vassaux ; on avait appris, par une longue et cruelle expérience, ce qu'il en coûtait au pays.

Ce n'est pas assurément que l'on veuille louer ici le cardinal Mazarin de tous ses actes comme ministre. La grandeur du pays ne le préoccupait qu'après la sienne propre et celle de sa famille. Il ne pourvoyait aux intérêts de l'État qu'après avoir pourvu à des intérêts mesquins et égoïstes, et les services rendus par lui à la France n'étaient pour ce personnage italien qu'un moyen de s'y maintenir nécessaire et puissant. En sa qualité d'étranger, il lui importait peu d'atteindre le but qu'il se proposait par des Français ou par d'autres. C'est ainsi que, tout le temps que l'alliance offensive et défensive avec les Provinces-Unies dura étroite et forte, il ne se servit guère que des flottes hollandaises pour appuyer par mer les conquêtes qu'il faisait faire dans la Flandre maritime, et que, trop confiant dans la durée du besoin que la nouvelle république pouvait avoir des successeurs de Henri IV, il négligea la marine de France, laissant dépérir, sous ce rapport, l'œuvre de Richelieu. Le peu qui restait de vaisseaux français était tout entier occupé dans la Méditerranée. Ces vaisseaux secondèrent vivement le nouveau vice-roi de Catalogne, maréchal de Schomberg, quand il assiégea et prit d'assaut la place de Tortose ; mais ils ne pouvaient suffire à tout. Mazarin eut lieu de s'en apercevoir, ainsi que du peu de fondement que l'on doit faire sur les alliances les mieux acquises, quand, nonobstant les triomphes de la France dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Italie et en Espagne, la Hollande fit, sans l'attendre, sa paix avec ce dernier royaume, à Munster, le 30 janvier 1648. Le traité de Munster entre le roi d'Espagne et les états de Hollande reconnut d'une manière définitive l'existence de la république batave ; et le jour ne devait pas tarder à venir où celle-ci

se croirait plus obligée ou mieux assurée par ceux qui avaient eu tant de peine à la reconnaître, que par la nation qui l'avait si fort aidée à naître. Le 6 août 1648, le roi de Suède et l'empereur d'Allemagne firent leur traité dans la même ville de Munster en Westphalie. La France restait seule engagée dans la guerre qui depuis longtemps agitait l'Europe. La paix qu'elle fit aussi à Munster, le 24 octobre 1648, ne s'étendait qu'à la branche de la maison d'Autriche, qui était en possession de l'empire.

La guerre continua avec la monarchie d'Espagne qui enveloppait toujours, de fait ou de prétentions, les Pays-Bas moins la république des Provinces-Unies, la Franche-Comté, la Lombardie et les Deux-Siciles. Les troubles de la Fronde, qui éclatèrent sur les entrefaites, en rendant au gouvernement espagnol toutes ses espérances, l'éloignèrent pour un temps encore d'une solution pacifique.

Le peuple, accablé d'impôts vexatoires, et les officiers du parlement desquels on retenait les gages, se plaignaient sans doute à bon droit des taxes de toutes sortes de Mazarin et des exactions de ses agents ; mais les princes et les grands seigneurs de la cour ne furent guidés dans cette nouvelle période de dissensions intestines que par cet incessant besoin de turbulence et de révolte qui fut, il faut le reconnaître, à côté de belles et grandes qualités, un des caractères dominants de la plus haute noblesse de France. Les princes et les grands seigneurs, saisissant avidement l'occasion, eurent bientôt changé les plaintes en révolte armée, et ce qui était une question d'intérêt général se transforma, par leurs soins et leurs menées, en une question d'intérêt tout personnel pour eux. Le grand Condé lui-même n'échappa point à la contagion de la cour, et l'époque de la Fronde suffit à ternir à jamais sa gloire.

Les troubles civils gagnèrent surtout deux provinces ma-

ritimes de France : la Provence et la Guienne. Dans la Provence, où ils eurent un caractère moins grave, c'était une querelle entre le parlement d'Aix et le gouverneur, le comte d'Alais, qui y avait donné lieu. En Guienne, c'était aussi une querelle entre le parlement de Bordeaux et le gouverneur, fils de ce duc d'Épernon qui avait tant occupé de lui le royaume, sous Henri III et sous Henri IV. Le grand Condé, dans la position la plus inconséquente, protégeait d'un côté le gouverneur de Provence contre le parlement d'Aix, et d'autre côté le parlement de Bordeaux contre le gouverneur de Guienne, selon que son orgueil, son ambition et les flatteries qu'on lui adressait le poussaient. Bordeaux en pleine révolte fut un des boulevards sur lesquels Condé et son parti fondèrent le plus d'espoir. Quand il eut été arrêté par surprise, avec les ducs de Conti et de Longueville, et emprisonné à Vincennes, Claire-Clémence de Maillé, sa femme, s'enferma dans Bordeaux. L'Espagne se mêla activement alors aux troubles de la France pour appuyer ces mêmes Condés qui naguère encore la battaient. Quant à l'Angleterre, elle était alors trop occupée de sa grande révolution pour ne point se jeter cette fois dans les affaires du continent; Charles Ier avait eu la tête tranchée, le 9 février 1649, par suite d'un arrêt rendu sous l'influence de Cromwel. L'Espagne donc, prenant parti pour la révolte en France, envoya dans la Gironde trois frégates pour appuyer les mécontents de Bordeaux. Mais si cette ville avait des sentiments hostiles à Mazarin, elle fit bien voir tout de suite au parti de Condé qu'elle n'entendait pas se servir d'appuis étrangers. Le parlement de Bordeaux rendit un arrêt pour que le peuple courût sus aux Espagnols et même à l'ambassadeur de Philippe IV, aussitôt leur arrivée. Une armée royale peu considérable marcha contre la ville insurgée ; quelques petits combats furent livrés aux en-

virons; une attaque fut faite avec succès, malgré l'ardeur de la défense, contre les ouvrages avancés de la place. Enfin, avant qu'on eût rien entrepris de plus, on parla d'accommodements. Les bourgeois de Bordeaux, se piquant d'honneur et de chevalerie, obtinrent des conditions assez favorables pour la princesse de Condé. Claire-Clémence de Mallé, sœur du vaillant grand-maître de la navigation tué devant Télamone, quitta Bordeaux le 3 octobre 1650, après y avoir soutenu pendant quatre mois la guerre. Elle monta dans sa galère avec les dames de sa suite, les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, les comtes de Foix, de Coligni, de Lorges, de Guitaut et plusieurs autres seigneurs de ses amis. Les princes prisonniers furent transportés de Vincennes au Havre-de-Grace, mais, peu après, furent remis en liberté.

Louis XIV atteignit, au mois de septembre 1651, sa treizième année. Quoique majeur, il n'en laissa pas moins encore pendant plusieurs années la conduite du gouvernement à sa mère et à Mazarin. Condé n'était sorti de prison que pour se mettre de nouveau à la tête de la révolte armée, et ce fut encore sur Bordeaux qu'il chercha à s'appuyer en France, pendant qu'il poussait l'oubli de son propre sang, de ses propres exploits jusqu'à appeler de toutes parts l'Espagnol à son aide. Déjà il avait été joint par une flotte de Philippe IV, composée de treize vaisseaux et de dix brûlots, et à laquelle il avait consigné, à titre de sûreté, comme il s'y était engagé, la place de Bourg sur Dordogne et Garonne. Mais il reçut alors une sévère leçon du parlement de Bordeaux qui lui fit savoir que s'il avait autorisé la prise d'armes pour la liberté, ce n'était pas pour soumettre des Français à une domination étrangère. Condé chercha à réveiller l'ancienne faction protestante dans la Rochelle; mais, loin de le seconder, les habitants de cette ville se barricadèrent contre ses partisans, les combattirent, et aidèrent le comte d'Harcourt à précipi-

ter de leurs murailles les soldats mercenaires qui s'y trouvaient, et que le comte du Doignon, leur chef, avait rangés du côté des princes révoltés. Condé, qui avait éprouvé plusieurs revers en Guienne, remit la garde de Bordeaux à Marsin, officier de fortune du pays de Liége, qui abandonnait la Catalogne, dont on lui avait confié la défense, pour venir se mettre aux ordres de l'insurrection. Quant au prince, il se rendit de sa personne à Paris, où il livra et perdit, le 2 juillet 1652, contre Turenne, la bataille du faubourg Saint-Antoine, qui promit heureusement une prompte fin aux guerres civiles de la Fronde. On s'occupa de pacifier entièrement la Guienne. Le duc de Candale, en qui devait bientôt finir la maison d'Épernon, eut le commandement de l'armée destinée à cet objet, à la place du comte d'Harcourt. Le fils légitimé de Henri IV, César, duc de Vendôme, avait était revêtu, en 1650, de la dignité de grand maître et surintendant de la navigation et du commerce, de laquelle la reine mère s'était démise en sa faveur pour le gagner à sa cause, ainsi que son fils, le duc de Beaufort, autre héros de la Fronde, à qui l'on accorda même la survivance en la charge. Le grand maître reçut ordre d'agir avec une flotte que l'on eut des peines inouïes à réunir au nombre de huit navires d'assez fort tonnage, de trois galères, de huit petites frégates et de plusieurs chaloupes et brigantins.

Duquesne avait armé une escadre à ses frais pour venir se joindre au duc de Vendôme. Chemin faisant, il rencontra une flotte anglaise dont le commandant lui fit dire de baisser pavillon. « Le pavillon français ne sera jamais déshonoré tant que je l'aurai à ma garde, répondit Duquesne ; le canon en décidera, et la fierté anglaise pourra bien céder aujourd'hui à la valeur française. » Ce qu'il espérait arriva ; les Anglais, quoique fort supérieurs en nombre, furent mis en fuite après un combat meurtrier. Duquesne se fit radouber, et se rendit

à la destination qu'il s'était proposée. Peu après, sa valeur et son désintéressement furent récompensés par le grade de chef d'escadre.

Vendôme s'empara de Bourg, le 3 juillet 1653, et s'occupa de bloquer Bordeaux du côté de la Gironde, pour empêcher tous secours étrangers, et particulièrement ceux d'Espagne, de s'introduire dans la place. Il fit aussi construire deux forts sur les rives du fleuve, et fit si bien, que Bordeaux se vit dans la nécessité de se soumettre complétement le 31 du même mois de juillet. Louis XIV, ou plutôt alors son ministre, exigea que les habitants rétablissent le Château-Trompette et le fort de Ha pour tenir la ville en respect. La soumission de Bordeaux engagea le comte du Doignon, qui était resté dans le parti du prince de Condé, à remettre ses gouvernements d'Aunis, de Brouage et des îles d'Oléron et de Ré. Condé n'eut bientôt plus d'autre appui que l'étranger, dans les bras duquel il se jeta. La guerre civile pouvait être considérée comme terminée; mais tout le temps qu'elle avait duré, les Espagnols en avaient profité d'une manière désastreuse pour la France. Dès l'an 1649, ils avaient repris quelques-unes des conquêtes faites précédemment dans les Pays-Bas; le 18 mai 1652, Gravelines avait été obligée de se rendre à eux, après soixante-neuf jours de siége; et, le 16 septembre de la même année, Dunkerque avait subi le même sort, après une lutte de trente-neuf jours; Furnes et Bergues-Saint-Vinox n'avaient pas tenu longtemps après. Dans l'île d'Elbe, les Français avaient également perdu Porto-Longone. Enfin, en Espagne, la Catalogne, qui naguère s'était donnée à eux, leur avait été enlevée par suite de la véritable et honteuse défection de Marsin. Don Juan, fils naturel de Philippe IV, s'était aussitôt montré devant Barcelone avec une flotte puissante, qui, en se bornant à couper le commerce et les vivres à cette grande cité, l'avait mise aux abois. En vain le maréchal de la Mothe-Houdan-

court était venu se jeter dans Barcelone, au printemps de l'année suivante, et avait dirigé avec bravoure et opiniâtreté la résistance des habitants, à peu près réduits à eux-mêmes; il leur avait enfin fallu capituler, le 13 octobre 1652, et dès lors la Catalogne avait pu être considérée comme perdue pour la France, malgré les quelques positions que l'on y conservait encore.

Le duc de Guise était sorti des prisons d'Espagne par les bons offices de Condé. Encouragé par les symptômes de nouveaux mécontentements qui se manifestaient à Naples, il reprit, en 1654, le projet d'enlever le royaume des Siciles aux Espagnols. Il obtint de Mazarin, à force de sollicitations, qu'il lui fournit à peu près tout ce que la France avait encore de vaisseaux, pour faire une dernière tentative. Il vint débarquer à Castellamare, le 11 novembre; mais le gouverneur, sur la soumission immédiate duquel il avait compté, le reçut à coups de canon; il fallut entreprendre un siége dans les formes. Après une attaque fort vive, la place fut obligée de capituler; mais ce succès n'eut pas le résultat favorable qu'on en avait espéré. Personne ne se joignit à l'étendard de Guise, et le vice-roi de Naples, ayant rassemblé ses troupes, chassa les Français de la position qu'ils avaient conquise. Le duc abandonna le royaume qu'il avait si vivement convoité, pour n'y plus revenir.

Quelques efforts furent tentés par les Français, en 1655, pour reprendre la Catalogne. Le prince de Conti, secondé par la flotte de César de Vendôme, s'empara du cap de Creus et de Solsona. Enfin Vendôme, avec l'humble flotte qu'il avait à sa disposition, ayant rencontré, le 29 septembre de cette année, l'armée navale d'Espagne à la hauteur de Barcelone, ne craignit pas de l'attaquer, et, avec la valeureuse et expérimentée assistance du chevalier Paul, secondée encore du zèle et de l'ardeur des capitaines de Foran et de Ga-

baret, il en vint à son honneur ; la flotte d'Espagne fut battue après un combat de quelques heures.

Vers le même temps, le chevalier de Valbelle fut attaqué, alors qu'on était en pleine paix avec le protecteur d'Angleterre Cromwel, par quatre vaisseaux anglais qui exigeaient de lui le salut, comme ils avaient fait pour Duquesne. Valbelle, n'ayant de ressource que dans le seul vaisseau qu'il montait, accepta le combat plutôt que l'abaissement de son pavillon, et se défendit pendant plusieurs heures avec un héroïsme qui aurait sans nul doute triomphé, si la lutte n'eût été aussi inégale. Son vaisseau était désemparé à ce point qu'il lui restait à peine une voile pour manœuvrer; Valbelle, pourtant, aima mieux s'échouer sur un banc que de se rendre. Touché de tant d'énergie, le commandant anglais envoya au brave chevalier une barque pour qu'il se sauvât avec ce qui lui restait de monde, et l'autorisa à se retirer en France.

Les querelles de détail avec l'Angleterre pour la question du pavillon n'empêchèrent pas, à cette époque, Cromwel et Mazarin de s'entendre sur une question d'un autre genre. Il en résulta un traité, signé à Paris, le 23 mars 1657, par lequel on s'engageait à combiner les forces des deux nations française et anglaise pour attaquer Gravelines, Mardick et Dunkerque, sous la condition que la première de ces trois places resterait à la France, et que les deux autres seraient remises à l'Angleterre après leur conquête. Cromwel devait fournir une forte escadre, avec six mille hommes de débarquement, pendant que Mazarin enverrait une armée de terre. Mardick fut prise par les Français dès les premiers jours d'octobre de la même année. Mais ce ne fut que dans le cours de l'année suivante qu'eut lieu la grande campagne de Turenne. Le 25 mai 1658, il s'approcha soudainement de Dunkerque, et remporta, le 14 juin, contre les Espagnols et Condé

à leur tête, la célèbre victoire des Dunes. Elle décida du sort de la Flandre. Le marquis de Leyde, gouverneur de Dunkerque, fut tué, le 23 juin, et la place fut occupée, le 25, par les Français, qui, aux termes du traité passé avec Cromwel, la remirent aux Anglais. Gravelines, que la France garda, fut enlevée aux Espagnols le 26 août. Nombre d'autres villes de Flandre furent reprises. D'un autre côté, la France avait des succès en Italie.

Sur ces entrefaites, Cromwel mourut, et Mazarin, délivré à temps d'une alliance aussi étrange pour Louis XIV, concerta avec don Louis de Haro, ministre du roi d'Espagne, le fameux traité des Pyrénées, qui fut signé le 7 novembre 1659. La France rendait, par cette paix, à l'Espagne quelques villes des Pays-Bas, mais en gardait d'autres, et particulièrement Gravelines. Anvers lui était aussi cédée. En Catalogne, elle remettait Roses, le cap de Creus, Puycerda et autres positions qui lui étaient restées où qu'elle avait reprises : mais en revanche, de ce côté, elle était confirmée dans sa conquête du Roussillon. Condé aussi rentrait en grâce avec ses partisans. Mais le grand événement de la paix des Pyrénées fut le mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne Marie-Thérèse, mariage par lequel Mazarin prétendait non-seulement compléter l'abaissement de la maison d'Autriche, commencé par Henri IV et si vigoureusement poursuivi par Richelieu, mais encore faire passer les plus beaux États de cette maison dans celle de France. Mazarin avait le génie des petits moyens comme Richelieu avait eu celui des grands, et l'un et l'autre, par des chemins si différents, avaient pu marcher au même but et l'atteindre. Mazarin mourut peu de temps après le traité des Pyrénées, qui devait être si fécond en conséquences.

C'est alors que Louis XIV déclara qu'il voulait désormais régner par lui-même. Parmi les ministres sur lesquels il

s'appuya sur-le-champ, sans s'abandonner à eux, le plus célèbre et le plus digne de l'être fut incontestablement Colbert. Mais l'heure n'est peut-être pas encore venue de tracer le portrait de ce grand homme, qui régénéra la marine nationale; ce portrait trouvera mieux sa place en un prochain chapitre, au moment où la puissance navale de la France renaîtra avec son commerce. Il faut préalablement parcourir encore quelques détails qui appartiennent mieux à la première période du règne de Louis XIV qu'à la seconde, et qui peuvent tout au plus être regardés comme préludant au grand mouvement maritime que l'on aura bientôt sous les yeux.

Parmi les actes de la puissance non plus nominative, mais réelle de Louis XIV, on trouve tout d'abord, comme preuves de l'importance qu'il allait attacher à la marine, quatre traités avec des états maritimes : le premier, en date du 27 avril 1662, portant confédération de vingt-cinq ans, avec les Provinces-Unies ; le second avec le Danemark pour le bien du commerce; le troisième avec la Suède, afin de faire arriver dans les ports de France les bois de construction de la Scandinavie; et le quatrième, signé le 17 octobre de la même année 1662, avec le roi d'Angleterre, Charles II, qui, après la mort de Cromwel, avait recouvré le trône de son infortuné père. C'était habilement se ménager le temps de se reconstituer une force navale imposante. Mais, outre cet avantage, le traité signé avec Charles II acquit d'une manière définitive la ville de Dunkerque à la France. Louis XIV crut, et avec raison, peu la payer au prix de cinq millions de livres. Les Anglais la vidèrent de leurs personnes, le 27 novembre 1662, pour la remettre aux Français ; ils en firent autant de Mardick, et généralement de tous les postes qu'ils occupaient, depuis l'alliance de Cromwel avec Mazarin, sur les côtes de Flandre. Les Anglais et les Hollandais virent la

cession faite à la France de l'œil le plus jaloux. Mais, sans plus tarder, Louis XIV ordonna qu'on travaillât aux nouveaux ouvrages dont il voulait fortifier Dunkerque, et fit creuser, entre la ville et la citadelle, un bassin assez large pour contenir à flot trente gros vaisseaux de guerre. Ce fut sa réponse aux plaintes amères de l'étranger contre Charles II.

Pendant ce temps, la Méditerranée était le théâtre d'une petite guerre maritime contre les corsaires barbaresques, qui préparait peu à peu à la grande. Le personnage français le plus éminent par son rang, que l'on vit figurer dans les expéditions de 1661 à 1665, contre les Algériens, les Tunisiens et les Tripolitains, fut François de Vendôme, duc de Beaufort, qui avait été, comme on a vu, admis à la survivance de son père, César de Vendôme, dans la charge de grand maître et surintendant de la navigation et du commerce. C'était un des caractères les plus originaux de son temps. Il avait joué un rôle actif et marqué dans les troubles de la Fronde ; il était entré d'abord dans une cabale dite des *importants,* puis avait bravé ouvertement le cardinal Mazarin et la reine régente, qui pourtant lui avait témoigné une confiance soupçonnée d'aller au delà d'un intérêt ordinaire. Il se piquait de façons si peu chevaleresques, si grossières même, qu'on l'avait vu tourner le dos à la veuve de Louis XIII, ne pas daigner lui répondre ou ne le faire qu'avec des sarcasmes de corps de garde. La régente, poussée à bout, avait été réduite à le faire enfermer, en 1643, au château de Vincennes ; mais il s'en était sauvé en 1649. Il s'était joint ensuite à tous les hauts meneurs de la Fronde, et, devenu par ses manières, par son langage si en dehors de la cour, l'idole des dernières classes du peuple, il avait tenu à honneur d'être proclamé par elles le *roi des halles;* puis, ayant pris logement dans la rue Quincampoix, il s'était fait marguillier de l'église Saint-Nicolas-des-Champs, pour être à proximité du centre de son

royaume. Cependant, quand les choses avaient commencé à mal tourner pour les frondeurs, Beaufort n'avait pas été des derniers à se rapprocher du gouvernement. C'est alors qu'il s'était vu donner la survivance paternelle. Mais, en 1652, ses instincts naturellement peu soumis et promptement fatigués de l'inaction, en avaient fait le lieutenant de Condé, quand celui-ci avait recommencé la guerre civile. Bientôt après, Beaufort n'ayant pu s'accorder avec son beau-frère, le duc de Nemours, la querelle avait fini par dégénérer en un duel, dans lequel Nemours était tombé frappé à mort d'un coup de pistolet. Enfin, lorsque l'autorité de Louis XIV avait été universellement reconnue, en 1653, Beaufort, ce caractère si irritable, si indocile, s'était incliné devant une volonté plus puissante que la sienne ; le *roi des halles* avait définitivement abdiqué. Comme il était brave d'ailleurs, entreprenant et marin non dépourvu d'habileté, on l'envoya occuper sa dévorante activité, jointe à un extrême besoin de paraître, de faire parler de lui, de se singulariser, contre les pirates méditerranéens. Le chef d'escadre Duquesne, Paul, chef d'escadre aussi, véritable grand homme de mer, auquel il ne manqua que d'être venu un peu plus tard pour que sa mémoire ait conservé une popularité semblable à celle des plus illustres marins du siècle de Louis XIV, les capitaines d'Hocquincourt, Cruvillier, d'Artigny, secondèrent habilement le grand maître Beaufort. Presque toute cette élite de marins français appartenait à l'ordre de Malte.

Mais celui qui, par-dessus tous, devait faire bientôt la gloire de cet ordre et du nom français, c'était un jeune homme aux blonds cheveux, aux yeux mélancoliques et bleus, au teint blanc gracieusement carminé, aux traits fins et délicats, un Adonis enfin, l'amour des femmes et la terreur des ennemis. Fils d'un seigneur de Normandie, premier gentilhomme de la chambre de Louis XIII

et premier chambellan du grand Condé, Anne-Hilarion de Cotentin, comte de Tourville, à peine au sortir de l'enfance, avait voulu prendre du service dans la marine; mais le brave d'Hocquincourt, la première fois qu'il l'avait vu, n'avait pu s'empêcher d'écrire au duc de la Rochefoucauld : « Que ferons-nous, sur des vaisseaux armés en course, de ce jeune chevalier, plus propre à servir les dames de la cour qu'à supporter les fatigues de la mer? » Mais Tourville donna bientôt lui-même la réponse à cette lettre. Peu de temps après sa sortie de Marseille, d'Hocquincourt rencontra deux vaisseaux algériens, qui, forts de la supériorité qu'ils se croyaient, commencèrent immédiatement le combat par deux bordées qu'ils envoyèrent aux Français. D'Hocquincourt montait une frégate de trente-quatre pièces de canon; car peu à peu ce genre de navires prenait de l'accroissement et de l'importance. Le capitaine Cruvillier le secondait avec une frégate aussi, mais d'une force secondaire. D'Hocquincourt, après avoir essuyé sans beaucoup de souffrance le feu des ennemis, leur riposta de telle façon qu'ils ne virent d'autre ressource que dans l'abordage, qui était leur manière la plus ordinaire de combattre, étant toujours inférieurs dans la manœuvre. Mais les Français à l'abordage valaient tous les peuples du monde; et puis, pour parler le langage du temps, le jeune homme au teint de lis et de roses, l'Adonis, était sur la frégate abordée; maniant son sabre avec adresse, à défaut de force, il abattit à lui seul autant d'ennemis que presque tout le reste de l'équipage ensemble; de ceux qui avaient sauté sur le pont, il n'en échappa pas un : ils furent tués ou jetés à la mer. Tourville avait éclipsé jusqu'au chevalier d'Hocquincourt lui-même dans cette action qui n'était que le préambule immédiat d'une autre, et c'était lui qui avait dominé toute la scène. Il était couvert de blessures; mais il tenait de la généreuse nature du roi des animaux, de la na-

ture du lion, qui, loin de s'affaiblir, s'exalte dans son propre sang qu'on fait couler. La victoire des Français semblait assurée, et déjà les vaisseaux algériens, trop heureux qu'on les eût débordés, semblaient se disposer à la fuite, quand deux nouveaux corsaires tripolitains, sortant tout à coup de derrière le cap Matapan, à la hauteur duquel l'action s'était engagée, les ramenèrent avec une recrudescence de rage au combat. Les Français, déjà si peu proportionnés, le furent encore deux fois moins, tant par le nombre que par la force des vaisseaux ennemis, dont deux étaient entièrement frais. Mais la retraite ne convenait ni à d'Hocquincourt, ni à Cruvillier. Leur air de confiance en inspira à tous ceux qui étaient sous leurs ordres. Jamais on ne vit plus terrible, ni plus sanglante affaire. On se battit à distance pendant plus de trois heures sans discontinuation. La victoire restait indécise ; mais la frégate de d'Hocquincourt était toute désemparée, et avait la moitié de son équipage hors de combat, tandis que l'autre semblait près de succomber à la fatigue. Dans cette position extrême, il jette un coup d'œil pénétrant sur le vaisseau tripolitain qui l'avait jusque-là le plus pressé, remarque à sa manœuvre incertaine, au feu de son artillerie tout à l'heure si vif, maintenant amolli, que quelque chose de particulier venait de s'y passer. « Arrive sur le Tripolitain ! » s'écrie-t-il ; et tout l'équipage valide de répondre comme un seul homme : « Arrive sur le Tripolitain ! » Un coup de gouvernail fait l'affaire. Le corsaire n'était pas préparé à cette soudaine résolution : il fut accroché en un instant. D'Hocquincourt reste à son propre bord pour le défendre ; mais un jeune marin le supplée sur le vaisseau abordé. C'est encore Tourville, qui de tout son corps laisse échapper à la fois la sueur et le sang ; c'est lui qui s'est élancé le premier par le beaupré sur le pont du corsaire ; c'est à sa suite, et enflammés par son exemple, que cinq ou six volontaires et trente matelots résolus sont venus

prendre les Tripolitains à la gorge. Le coup d'œil de d'Hocquincourt avait admirablement jugé : le capitaine du vaisseau ennemi avait été tué ; il ne restait plus à bord qu'un seul officier pour plus de deux cents hommes ; l'incertitude et le désordre s'étaient par suite introduits ; c'était la cause du dérangement de manœuvre et d'affaiblissement de feu qu'il avait remarqués. Toutefois, il y a encore sur le pont six Tripolitains environ contre un Français, et il faut toute l'ardeur de Tourville et celle qu'il inspire pour les abattre ; c'est un massacre inexprimable de musulmans ; enfin, après une heure de combat, il n'en resta pas un, et Tourville, les deux pieds dans des ruisseaux de sang, ayant peine à se dégager des membres amoncelés, des tronçons de corps qui encombrent le pont, d'un geste triomphateur annonce à d'Hocquincourt que le vaisseau corsaire est à lui. Voilà comment répondait à la lettre de son capitaine le jeune efféminé, l'Adonis, le Céladon de la cour. Jamais si radieuse vengeance n'avait été tirée d'un jugement précipité. Le brave d'Hocquincourt, confessant avec enthousiasme son erreur, salua Tourville lieutenant du vaisseau qu'il venait d'emporter si vaillamment. Cruvillier, de son côté, coulait à fond un vaisseau algérien avec lequel il était depuis longtemps aux prises. Les deux corsaires restant cherchèrent leur salut dans une fuite qui, heureusement pour eux, fut protégée par le mauvais état des deux vaisseaux français.

Le vaisseau tripolitain, enlevé par Tourville, ne tarda pas à être armé. Le commandement en fut donné au capitaine d'Artigny, ayant le jeune vainqueur pour lieutenant. On le fit servir sur-le-champ contre ceux qui l'avaient construit, et il alla en course avec les frégates de d'Hocquincourt et de Cruvillier. A peine avaient-ils tous trois repris la mer, que l'on découvrit trois voiles ; c'étaient deux vaisseaux tunisiens, avec un navire chrétien qu'ils avaient capturé naguère et

qu'ils avaient armé pour en faire usage au besoin. Les corsaires de Tunis, abusés par l'aspect du vaisseau tripolitain que montaient d'Artigny et Tourville, s'avancèrent avec confiance vers les Français, croyant avoir affaire à des Musulmans. Le voile ne se leva pour eux que quand l'heure de reculer fut passée. Qu'on le voulût ou non, il fallait combattre, et combattre à mort. Le vaisseau de d'Artigny, celui qui avait été cause de la méprise des Tunisiens, se trouvait en avant de ceux de d'Hocquincourt et de Cruvillier; ce fut avec lui que s'échangea le premier choc. Les vaisseaux corsaires étaient plus forts en canons et surtout en hommes; selon leur habitude, ils essayèrent d'en venir tout de suite à l'abordage, fondant leur espérance sur le nombre de ceux qui les montaient et qui tous étaient armés jusqu'aux dents. On jugea convenable d'abord de les maintenir au large par un feu des plus actifs et des plus habilement servis. Il y avait deux heures que le combat durait entre les corsaires et les vaisseaux français, quand le capitaine d'Artigny, homme de valeur et d'expérience, fut tué d'un coup de canon. Le lieutenant Tourville prit sa place avec une espérance passionnée de le venger. Mais au moment où il semble près de fixer la victoire, on lui donne avis que son vaisseau fait une si large voie d'eau que les pompes sont inutiles, et qu'il n'y a plus qu'à se rendre ou à couler bas. Tourville, qui ne sait pas et ne veut pas savoir ce que c'est que de se rendre, est saisi d'une idée aussi prompte que le danger est imminent. « Amis, abordons! » Alors a lieu un spectacle que la plume ne peut qu'affaiblir en le produisant. Un bizarre échange s'opère. Tandis que Tourville et les siens envahissent le vaisseau tunisien, les ennemis envahissent le sien propre. C'était bien ainsi que Tourville l'avait espéré; à peine sont-ils sur son pont au nombre de plus de cent cinquante, que la voie d'eau s'élargit comme un gouffre et les submerge tous en un clin

d'œil. Cependant il restait encore assez de Tunisiens à bord du vaisseau sur lequel Tourville était passé avec son monde, pour que la lutte y fût acharnée et quelque temps indécise. Un bruit sourd se fait entendre, sortant de l'écoutille ; Tourville l'a surpris avec bonheur ; sans nul doute ce sont de malheureux esclaves chrétiens qui s'efforcent d'échapper à leurs chaînes pour venir en aide à leurs frères. Enfoncer les écoutilles, rendre ces infortunés à la liberté, est, sur l'ordre de Tourville, l'affaire d'un instant ; ils surgissent au nombre de plus de cinquante, et leur secours détermine l'entière défaite de l'ennemi. Tourville a remplacé d'une manière merveilleuse son vaisseau tripolitain contre un vaisseau tunisien meilleur. Il avait été fait lieutenant du premier ; il est fait capitaine du second. Quel homme jamais avait mieux conquis ses grades ? D'Hocquincourt et Cruvillier, avec leurs frégates, avaient fait éprouver de grands ravages à leurs adversaires ; mais ceux-ci parvinrent à s'échapper à la faveur de la nuit.

Tourville continua à se signaler par une série d'exploits particuliers dans cette guerre contre les États barbaresques d'Afrique. Nombre de navires marchands européens lui durent leur salut, nombre d'esclaves chrétiens leur délivrance.

Le 3 mars 1663, une escadre partit des îles d'Hyères, sous les ordres de Paul, et alla donner la chasse aux corsaires jusque dans la rade de Tunis, jusque sous le canon des forts de la Goulette. Le capitaine des Ardens brûla les captures navales des Tunisiens à la vue même de leur ville, et le vent porta la fumée de l'incendie jusque sur leurs maisons. Duquesne et Beaulieu enlevèrent plusieurs corsaires, tant de Tunis que d'Alger et de Tripoli.

Paul ramenait à Toulon son escadre, en toute occasion victorieuse, mais ayant besoin de réparations, quand il rencontra le grand maître de la marine, Beaufort, sur les galères du

roi. Il lui donna des nouvelles de son expédition, et promit de l'aller bientôt rejoindre. Le 10 septembre 1663, Beaufort livra bataille à toutes les forces algériennes réunies et leur fit éprouver une rude défaite.

Pour tenir, par la suite, les pirates barbaresques dans le respect et la crainte, on jugea qu'après avoir en partie détruit leur marine, il fallait s'assurer un établissement sur leurs côtes, qui mît à portée non-seulement d'enlever leurs vaisseaux, mais encore de faire des courses dans leurs terres et de les ravager, quand on aurait contre eux des griefs. Une flotte de seize vaisseaux français, à laquelle se joignirent quelques bâtiments de Hollande et de Malte, fut armée dans ce dessein, et placée sous le commandement suprême du grand maître Beaufort. Elle portait six mille hommes de débarquement sous les ordres du marquis de Gadagne. On choisit, pour point de descente, Djidjel, dans l'ancienne régence d'Alger. La place fut facilement emportée, le 22 juillet 1664; mais on négligea de s'y fortifier tout de suite convenablement. Les Maures et les tribus arabes, qui avaient endormi les chrétiens dans une si trompeuse sécurité, vinrent fondre tout à coup sur eux comme une épaisse nuée. La terreur panique s'empara soudain de ceux-ci, malgré tous les efforts que le marquis de Gadagne fit pour leur rendre la confiance; et les troupes de débarquement regagnèrent avec hâte et confusion leurs vaisseaux dans la nuit du 30 au 31 octobre, abandonnant leurs canons, et s'estimant trop heureux encore de n'être point chargés par l'ennemi dans leur retraite.

Il importait à la France de se laver au plus tôt d'un si honteux affront. Beaufort, ayant sous ses ordres le chef d'escadre Paul, attaqua par deux fois, l'année suivante, les flottes barbaresques. Ce fut d'abord à la hauteur de Tunis; il leur prit ou coula à fond un grand nombre de vaisseaux, parmi les-

quels fut compris leur amiral. Ce fut ensuite, en vue de la côte d'Algérie, près du fort de Cherchel, où Beaufort remporta, sur les pirates rassemblés, une victoire plus complète encore que la première; presque toute leur marine fut anéantie dans cette affaire, et de longtemps ils ne furent pas bien dangereux pour le commerce des chrétiens.

Mais on touche à des années à jamais mémorables dans les fastes de la marine et du commerce, par les règlements, les ordonnances et les fondations dont Colbert fut l'inspirateur, on peut même dire l'auteur, sans que la gloire personnelle de Louis XIV ait à en souffrir : car ce monarque, en les appuyant, en leur donnant force d'exécution, a droit d'en partager l'honneur. Encore un moment, et des mers et des pays jusqu'ici innomés dans l'histoire maritime de France vont appartenir à cette histoire d'une manière indivisible et presque continue ; c'est à présent qu'il importe de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'état des relations de la France avec les contrées occidentales d'Afrique, avec les contrées orientales d'Asie et avec l'immense et jeune Amérique ; c'est à présent qu'il convient d'ouvrir une place méritée aux lointaines navigations, aux découvertes et aux colonisations des Français.

CHAPITRE XIX.

Navigations lointaines et mémorables, découvertes et colonisations des Français, jusques et compris l'établissement des compagnies des Indes par les soins de Colbert.

On ne peut parler des voyages et des découvertes des populations maritimes de la France, sans se rappeler les noms de Pythéas et d'Euthymènes, ces deux célèbres navigateurs qui, plus de trois cents ans avant la naissance de Jésus-Christ, furent la gloire de l'antique Marseille, leur patrie. Pythéas, homme d'études profondes et de calculs prodigieux pour le temps où il vivait, avait, à quarante secondes près des calculs modernes, précisé la latitude de sa ville natale; il avait deviné et expliqué les causes des marées par l'influence de la lune, et il décrivit, après ses hardis voyages, quelques-unes des étoiles voisines du pôle. Toutes les navigations étaient à peu près renfermées alors dans la Méditerranée ,cette goutte d'eau relativement aux mers à présent connues, et l'on ne parlait que comme de souvenirs vagues, confus, fabuleux, des tentatives qui avaient été faites au delà du détroit d'Hercule, où l'on avait même assis les colonnes de ce demi-dieu, comme pour assigner des bornes infranchissables à des entreprises réputées terribles et sans retour. Pythéas, avec les faibles secours que les navigateurs possédaient de son temps, veut ouvrir de nouvelles routes au commerce de sa patrie; il part, dépasse les colonnes hercu-

léennes, longe les côtes occidentales de la péninsule hispanique et des Gaules, affronte les caps périlleux de la vieille Armorique, les tempêtes de ce bras de l'Océan que les modernes ont appelé la Manche, trouve un nouveau détroit, celui qui a pris le nom de Pas-de-Calais, se risque à le franchir, et pénètre dans la mer du Nord. Il s'étonne, mais comme s'étonne le génie, en avançant; après avoir longé la côte orientale des îles britanniques, il osa pousser sa passion des découvertes jusqu'à une île qu'il nomma Thulé, et que quelques-uns ont supposée être l'Islande. Puis, forcé de reculer peut-être devant de flottantes montagnes de glaces, et, comme il l'a dit lui-même, devant des cieux pleins de nuits, il se décida au retour, mais non sans explorer au passage des côtes et des eaux qu'il n'avait fait qu'entrevoir en allant. C'est ainsi qu'il pénétra, dit-on, dans la Baltique, par le détroit du Sund, jusqu'au fond des golfes de Finlande et de Bothnie. Vers le même temps, Euthymènes, son contemporain, passait aussi les colonnes d'Hercule; mais prenant des routes opposées, il explorait les côtes occidentales d'Afrique, et, par delà le cap Noun, terme qu'assignent en général à la navigation des anciens ceux qui ne croient ni au périple africain du Carthaginois Hannon, ni aux navigations des Phéniciens, partant par le golfe Arabique et revenant par le détroit d'Hercule, il reconnut l'embouchure d'un grand fleuve qu'il appela un second Nil, et que quelques auteurs ont supposé être le Sénégal. Longtemps on accusa les deux célèbres navigateurs marseillais de mensonge, pour quelques opinions erronées qu'ils avaient émises; mais, avant d'être positive, la science fut toujours spéculative et hasardeuse. Les erreurs de Pythéas et d'Euthymènes, erreurs d'ailleurs dont quelques-unes ne sont pas restées sans commentaires satisfaisants, n'enlèvent rien à la grandeur de leurs entreprises constatées.

On ne s'étend point ici sur les migrations et colonisations

des Gaulois en général. Elles furent nombreuses et importantes toutefois, et le nom de ceux-ci, longtemps imposé à une province d'Asie, la Galatie, et encore conservé par la Galicie en Espagne, et le pays de Galles dans les îles britanniques, l'atteste suffisamment.

La puissance des Francs au temps de Charlemagne, outre une vaste étendue continentale, enveloppa les îles Baléares et celle de Corse. On a vu que, durant les croisades auxquelles ils donnèrent l'impulsion et dont ils furent l'âme et la tête, les Français répandirent dans tout le Levant leurs colonies, régnèrent à Jérusalem, tout le long des côtes de la Syrie, à Chypre et jusque dans Constantinople. Enfin, ces nobles frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui, sous le nom plus répandu de chevaliers de Rhodes, puis de chevaliers de Malte, couvrirent la Méditerranée de leurs vaisseaux et de leur gloire navale, durent leur origine à deux Français, Gérard et Raymond du Puy, et ce furent les Français qui, jusqu'au dernier moment, tinrent le premier rang, la plus large place dans cet ordre religieux et militaire, lui donnèrent ses plus célèbres personnages, et lui rendirent les plus signalés services. Les expéditions des Franco-Normands dans l'île de Sicile et sur les côtes d'Italie ont été, quoique succinctement, rappelées ; celles de Charles d'Anjou ont été rapportées plus au long. Mais jusqu'au quinzième siècle, les navigations authentiques des Français ne sortaient guère des anciennes limites : la Méditerranée d'un côté et la mer du Nord de l'autre. La longue guerre de la succession de France entre les Valois et les rois d'Angleterre de souche française fut un grand obstacle aux entreprises des armateurs du pays. L'espèce de calme des dernières années du règne de Charles V, joint à l'impulsion qui, à cette époque, fut communiquée à la marine, fit naître toutefois quelques projets de commerce lointain et de navigations hasardeuses, de sorte même qu'un peu

plus tard, quand les guerres étrangères et les guerres civiles reprirent leur intensité, ces tentatives ne furent pas complétement abandonnées, et que quelques personnes y cherchèrent un refuge contre les malheurs du temps. Nul doute que les Français n'aient dû être entraînés par ce que leur en avaient pu dire les populations mauresques, avec lesquelles ils avaient été en si fréquentes communications depuis et dès avant les croisades, à entreprendre d'explorer les côtes occidentales de l'Afrique. Jusqu'à présent, néanmoins, rien ne démontre, d'une manière suffisante pour être admise par l'histoire, que l'on puisse enlever aux Portugais, pour l'attribuer aux Normands, la gloire d'avoir fondé les premiers établissements européens sur la côte de Guinée (1).

(1) Faute d'autres témoignages, que peut-être, dit M. Estancelin, dans ses *Recherches sur les navigations des Normands*, on retrouverait dans cet immense fouillis que l'on appelle les archives de la marine de France, on est obligé de s'en rapporter à ceux d'un voyageur de la seconde moitié du dix-septième siècle, Villaut de Bellefond, pour établir la priorité des Français sur les côtes d'Afrique au delà du cap Bojador. M. le vicomte de Santarem, dans un ouvrage récent, intitulé *Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique, au delà du cap Bojador*, a combattu, d'une manière qui nous paraît jusqu'à nouvel ordre péremptoire, l'opinion de ceux qui prennent la relation de Villaut pour base de leurs hypothèses. Il a été singulièrement secouru dans son précieux travail par la découverte capitale, faite depuis peu à la bibliothèque du Roi, de la chronique portugaise d'Azurara, sur la conquête de Guinée, découverte due à M. Ferdinand Denis, guidé par ce curieux instinct, par cette espèce de magnétisme qui porte certaines natures privilégiées à mettre la main sur des trésors longtemps cachés. C'est aussi pour nous une occasion de remarquer que telle est la richesse de nos bibliothèques, que les étrangers sont obligés d'y venir puiser les preuves les plus incontestables de leur gloire nationale.

Selon Villaut de Bellefond, et, d'après lui, selon M. Estancelin et beaucoup d'auteurs français, les Dieppois armèrent, au mois de novembre 1364, deux navires qui firent voile vers les Canaries, arrivèrent au temps de Noël au cap Vert, et mouillèrent devant *Rio-Fresco*, dans la baie qui portait encore le nom de baie de France en 1666. Après avoir parcouru la côte de *Sierra-Leone*, ils s'arrêtèrent au lieu nommé plus tard par les Portugais *Rio-Sestos*. Frappés de la ressemblance qu'ils trouvèrent entre cette situation et celle de leur ville natale, ils la nommèrent *Petit-Dieppe*. Au mois de septembre de l'année suivante, 1365, les marchands de Rouen s'associèrent avec ceux de Dieppe, et la compagnie arma quatre navires, dont deux devaient traiter depuis le cap Vert jusqu'au Petit-Dieppe, et les deux autres aller plus avant pour découvrir les côtes. Mais le plan

Conquête des îles Canaries par Jean de Béthencourt.

— De 1402 à 1425. —

Mais ce qu'on ne saurait contester aux Français, c'est d'avoir conquis, bien qu'au profit définitif d'un autre pays que le leur, plusieurs des îles Canaries, dans les premières années du quinzième siècle. Les îles Canaries, longtemps appelées îles Fortunées, situées à la hauteur du cap Noun, un peu au delà de la côte occidentale du Maroc, avaient été connues des anciens; on a supposé même qu'elles n'étaient autres que ces délicieuses Hespérides, qui, selon la fable antique, furent le théâtre des exploits de Jason et des Argonautes. L'étude des anciens, quelques vagues rapports venus

subit quelques modifications qui, en résultat, furent favorables; l'un des navires s'arrêta au *Grand-Sestre*, sur la côte de *Malaguette*, parce qu'il y trouva grande quantité de poivre, dont il prit sa charge; l'autre trafiqua à la *Côte-des-Dents*, et poussa jusqu'à la *Côte-d'Or*: il rapporta beaucoup d'ivoire et un peu d'or. Les peuples de ce rivage n'ayant pas fait aux navigateurs un accueil aussi hospitalier que ceux de la côte de *Malaguette*, la compagnie résolut de fixer désormais ses établissements au *Petit-Dieppe* et au *Grand-Sestre*, que les navigateurs avaient alors nommé *Paris*, en mémoire de la capitale de leur patrie. Des expéditions furent faites tous les ans pendant la durée du règne de Charles V. Des comptoirs, que l'on appelait alors *loges*, furent établis. En 1383, un comptoir fut créé à la Côte-d'Or; on l'appela la *Mine*. Les développements du commerce des Normands avec les indigènes de la côte occidentale d'Afrique furent arrêtés, disent les auteurs français précités, par les calamités de l'époque de Charles VI. On vit alors tomber et disparaître en peu d'années le commerce d'Afrique. Le comptoir de la Mine fut abandonné en 1410, et on est fondé à croire que, depuis ce temps jusqu'après 1450, les Normands ne tentèrent aucune expédition maritime.

Sur quoi Villaut de Bellefond établit-il ses prétentions pour la France? Sur de vieux souvenirs français, antérieurs à tous ceux des autres Européens, qu'il dit avoir retrouvés, en 1666, en Guinée, dans une chapelle où l'on voyait encore de son temps les fleurs de lis de France, lesquelles fleurs de lis entraient aussi, rétorque M. de Santarem, dans les armoiries de l'infant don Henri de Portugal, protecteur, inspirateur si éclairé et persévérant des navigations et des découvertes portugaises, qui comptait parmi ses aïeux les rois Capétiens, et en l'honneur de qui la chapelle avait été construite. En somme, les Portugais et la majorité des savants n'admettent pas que les modernes aient dépassé le cap Bojador, ni par conséquent découvert la Guinée, avant Gil Eannes, de 1433 à 1444.

de proche en proche par la Mauritanie, quelques navigations hasardées le long des côtes occidentales de cette dernière contrée, mirent sur la voie de ces îles; on les avait à peine entrevues que déjà le pape Clément VI en avait nommé souverain en expectative don Louis de la Cerda, comte de Clermont et prince castillan, que l'on met au rang des amiraux de France sous le roi Philippe de Valois, à qui il rendit en effet de signalés services maritimes contre les Anglais. Le prince des îles Fortunées ne connut jamais, selon toute apparence, ses états insulaires, et put les considérer comme aussi chimériques et fabuleux pour lui que le dragon du jardin aux pommes d'or. Il en est cependant qui prétendent que, dès l'an 1334, avec l'autorisation du roi d'Aragon, il avait équipé deux vaisseaux et s'en était servi pour attaquer l'île de Gomère, d'où on l'avait en définitive repoussé. En 1393 toutefois, Jean de Béthencourt fut réellement précédé par un Normand. Quelques auteurs disent que ce fut par l'amiral de France, Robert de Braquemont, qui était de la même famille que Béthencourt; d'autres prétendent que ce fut un nommé Servant, à la tête d'aventuriers espagnols. Dans cette expédition, les Canaries furent en partie reconnues; l'île de Lancerote fut saccagée, et l'on fit son roi prisonnier.

Aucune entreprise nouvelle dont on ait gardé la mémoire n'avait eu lieu, quand Jean de Béthencourt, qui peut-être avait acheté de son parent l'amiral Robert de Braquemont, surnommé Robinet, les droits que celui-ci pouvait avoir sur les îles Fortunées, se rendit à la Rochelle, en 1401, pour préparer l'expédition qu'il projetait. Il trouva dans le chevalier Gadifer de la Salle un associé actif et tel en tous points qu'il le lui fallait; ils s'adjoignirent une troupe de Normands et de Gascons aventureux. L'expédition navale, partie de France le 1er mai 1402, était à peine arrivée à la hauteur de Cadix que déjà, de deux cent cinquante hommes à laquelle

elle s'élevait d'abord, elle se trouva réduite à cinquante-trois. On n'en continua pas moins la route, et les Normands découvrirent l'archipel africain des Canaries, dans les lointaines perspectives duquel se dresse le grand pic de Ténériffe, couronné de neiges éternelles, tandis que se jouent à ses pieds les citronniers, les orangers, ces producteurs des pommes d'or des poétiques Hespérides, les dragonniers, principe peut-être de la fameuse fable du dragon, qui semblent verser des larmes de sang, et mille arbres d'une nature chaude et luxuriante. Jean de Béthencourt aborda à Lancerote, la plus rapprochée des Canaries ; il y vit les Guanches, belle et infortunée race, depuis si cruellement extirpée du monde par la barbarie espagnole ; les Guanches, pasteurs, poëtes, musiciens, amoureux de la danse, possédant l'art d'embaumer les corps avec presque autant de perfection que les anciens Égyptiens, et qui, par leur teint, leur blonde chevelure, contrastaient si fort avec les habitants de la côte voisine sur le continent ; les Guanches enfin, peuple problématique et qui ressemblait en ce lieu à quelque antique colonie égarée. Béthencourt, après avoir commencé à se fortifier à Lancerote, jugeant que ses cinquante-trois compagnons ne lui suffiraient pas pour attaquer les habitants de l'île, laissa à Gadifer le soin de le remplacer et retourna de sa personne en Europe pour en ramener des renforts. Ne trouvant pas d'appui dans sa patrie alors horriblement agitée par les misères du semblant de règne de Charles VI, et par les efforts presque désespérés des débuts de Charles VII, il fut obligé de s'adresser à Henrique III de Castille, à qui il fit hommage de ce que d'avance il nommait sa conquête. Le roi de Castille lui accorda, pour tout secours, un navire portant quatre-vingts soldats et quelques munitions. Béthencourt expédia immédiatement le tout à Gadifer, en lui annonçant qu'il venait d'être revêtu par Henrique III du titre de roi des Canaries. Il

l'engageait, comme son premier lieutenant, à tenter quelque chose sur l'île Forta-Ventura, et lui promettait de nouveaux secours. Gadifer, avec le premier renfort qu'il reçut, se rendit maître de Lancerote. Béthencourt s'embarqua peu après pour visiter son royaume ; puis, dans le dessein de l'affermir et de l'étendre, il revint encore chercher des secours en Europe ; il s'adressa cette fois non-seulement au roi de Castille, mais au pape Innocent VII qui, à sa demande, donna un évêque aux Canaries. Au retour de ce voyage, il attaqua et prit Forta-Ventura ; c'était, selon toutes probabilités, vers 1405. Le besoin de jouir de ses triomphes et de sa grandeur royale au milieu de ses compatriotes rappela ensuite Jean de Béthencourt en France ; il débarqua à Harfleur, où on le reçut, à ce qu'il paraît, en véritable conquérant. Il raconta de si belles choses de son royaume, que, quand il se disposa à le revoir, plus de cent vingt Français, dont vingt-trois avec leurs femmes, voulurent l'accompagner. Il les débarqua en effet dans ses États, et ils l'aidèrent dans les entreprises qu'il fit contre les îles de Gomère et de Fer. Béthencourt ne revit plus la France que vers 1425, année où il mourut, et où il fut inhumé sous le maître-autel de l'église de sa seigneurie de Grainville, au pays de Caux, en Normandie. L'hommage que Béthencourt avait dû faire au roi de Castille, qui l'avait aidé à s'emparer d'une partie des Canaries, finit par laisser ces îles à l'Espagne. Une discussion qui s'était élevée entre les Normands et les Gascons, en l'absence de Béthencourt, et les menées perfides d'un nommé Berthin avaient seules empêché Gadifer de la Salle d'en accomplir l'entière conquête (1).

(1) Les détails des expéditions de Béthencourt et de Gadifer se trouvent fort au long et racontés de la plus intéressante manière dans l'*Histoire de la premiere descouverte et conqueste des Canaries, faite dès l'an 1402, par messire Jean de Bethencourt, chambellan du roy Charles VI, escrite du temps même par F. Pierre Bontier, religieux de Saint-François, et Jean Leverrier, prestre, domestiques dudit sieur*

Navigation de Binot-Paulmier-de-Gonneville.
— De 1503 à 1505. —

Si l'on ne peut établir sur d'assez solides fondements que les Français précédèrent les Portugais le long des côtes occidentales du continent africain, du moins ne saurait-on mettre en doute qu'ils les y suivirent de très-près ; leurs excursions furent même, dès l'origine, un sujet de plainte pour les rois de Portugal, qui, de même que les rois d'Espagne, s'étaient fait adjuger par le pape la souveraineté de tous les pays nouveaux que leurs sujets découvraient. Dès 1488, un capitaine dieppois, du nom de Cousin, fréquentait les côtes de Guinée ; et depuis six ans à peine Vasco de Gama avait doublé le cap de Bonne-Espérance pour s'élancer à la conquête des Indes orientales, qu'un navigateur normand, Binot-Paulmier-de-Gonneville, partit de Honfleur, au commencement de juin 1503, pour suivre la trace du célèbre Portugais. Il doubla, comme lui, le terrible et fameux cap ; mais, assailli d'une des grandes tempêtes ordinaires à ces parages, il perdit sa route et se trouva ensuite dans un calme plat, au milieu d'une mer inconnue. Ayant aperçu plusieurs oiseaux qui semblaient aller et venir du côté du Sud, il en augura qu'il y trouverait une terre, et la trouva en effet. Il y resta six mois entiers, occupé de remettre en état son navire tout délabré, et nomma la contrée qu'il venait de découvrir les *Indes méridionales*. Il eut des rapports avec les habitants, gens simples, a-t-il rapporté, ne demandant qu'à

de Bethencourt, et mise en lumière par M. Galien de Bethencourt, conseiller du roy en sa cour de Parlement de Roüen, avec le vray pourtraict de messire Jhean de Bethencourt, roy des Canaries. Paris. M. DC. XXX. Cet ouvrage est compris, à la bibliothèque de l'Arsenal, dans le même volume que le *Traicté de la Navigation* de Bergeron, sous le numéro 515 bis, H.

mener joyeuse vie sans grand travail, vivant du produit de la chasse et de la pêche, ou de légumes et de racines, allant pour la plupart demi-nus, et se couvrant seulement au milieu du corps, de peaux, de nattes déliées ou de plumes. Les femmes avaient des colliers d'os et de coquilles; leurs cheveux étaient gracieusement tressés sur leurs têtes nues avec de petits cordons d'herbes teintes de couleurs vives et luisantes. Les hommes avaient de longs cheveux flottants et ceints de plumes hautes, brillantes et soigneusement arrangées; pour armes, ils portaient un os bien affilé et un épieu de bois très dur, brûlé et aiguisé par en haut. Le pays parut à Gonneville médiocrement peuplé; on y voyait des hameaux de quatre-vingts cabanes environ, faites avec des pieux fixés en terre, des herbes et des feuilles; les toitures en étaient pareillement de feuillage; à l'intérieur de ces cabanes, il y avait des lits composés de fines nattes remplies de feuilles ou de plumes. Les ustensiles de ménage étaient de bois, même les pots à bouillir, mais on les avait enduits d'une façon d'argile épaisse d'un doigt, qui empêchait le feu de les consumer. Gonneville vit jeter à l'eau, par l'ordre du souverain, un jeune homme qui avait donné un soufflet à sa mère, bien que celle-ci n'en eut fait plainte. Il eût de fréquentes relations avec ce souverain, dont le nom était Arosca, homme de grave maintien, de moyenne stature, et qui était en paix avec tous ses voisins. Un jour, cinq rois à la fois du pays vinrent visiter le navire de Gonneville; sauf les plumes qu'ils avaient sur leur tête et qui étaient d'une seule couleur, rien ne les distinguait de leurs sujets. Le capitaine normand trouva que quand lui et ses compagnons auraient été des anges descendus du ciel, ils n'eussent pu être mieux accueillis par les habitants de cette terre inconnue. Voulant laisser en ces lieux le souvenir de son voyage, Gonneville y planta une croix le jour de Pâques 1504; le roi Arosca, ses enfants, et

d'autres personnages du pays aidèrent à ce pieux office avec toute les apparences de la joie. Enfin, le navire ayant été radoubé, Gonneville remit à la voile, le 3 juillet 1504, non sans qu'Arosca lui eût fait jurer de revenir; ce roi lui avait même confié son fils, nommé Essomericq, qui arriva heureusement en France sur le navire d'Honfleur, au mois de juillet 1505. Gonneville, aussitôt son retour, fit sa déclaration authentique. Mais quelle était cette terre inconnue qu'il avait découverte? Les détails qui précèdent ont donné à penser que c'était simplement la grande île de Madagascar. De moins timides en conjectures ont écrit que c'était l'Australie ou Nouvelle-Hollande, où les Français seraient ainsi allés, sans s'en douter, plus d'un siècle avant les Hollandais; mais, en n'admettant même que la plus probable opinion sur la terre inconnue à laquelle aborda Gonneville, les Français auraient donc précédé les Portugais à Madagascar; car ceux-ci n'y abordèrent pour la première fois que le 10 août 1506.

Voyages de découvertes du Florentin Verazzani, sur des navires français, avec commission de François Iᵉʳ.

— De 1523 à 1526. —

Mais on touche à des découvertes moins problématiques des Français. François Iᵉʳ avait, assure-t-on, demandé qu'on lui montrât l'article du testament d'Adam qui le déshéritait du nouveau monde au profit des rois d'Espagne et de Portugal. L'an 1523, il donna commission au capitaine Jean Verazzani, Florentin, pour que, suivant les traces de Christophe Colomb, qui avait découvert l'Amérique, en 1492, il allât découvrir les terres de la partie septentrionale du nouveau monde. Ces terres n'étaient point, dès cette époque, totalement inconnues des Français. Elles étaient fréquentées depuis près de vingt ans par les Normands, les Bretons et des

marins des environs de Bayonne. On suppose même que ces derniers, du nom de cap Breton dans les Landes, ou les Bretons, de leur propre nom, avaient déjà nommé l'île du cap Breton, appelée aussi île royale, et l'on a des indications assez précises pour être certain qu'un navire d'Honfleur, capitaine Jean Denis, avait abordé, en 1506, à l'île de Terre-Neuve. On a aussi des témoignages non douteux que l'armateur Ango, père du célèbre capitaine vicomte de Dieppe, dont il a été question sous le règne de François I[er], y avait envoyé, en 1508, un navire sous la conduite du capitaine Thomas Aubert, avec l'intention d'y créer un établissement (1).

Verazzani fit donc voile pour l'Amérique du Nord ; mais on n'a point de détails sur son premier voyage ; on l'ignorerait même totalement sans une lettre de ce navigateur à François I[er], datée de Dieppe, lettre dans laquelle il suppose que le roi était au courant du succès de sa première tentative. Dans l'intervalle de ce voyage à un second, Verazzani fit la course avec deux navires dieppois, *la Dauphine* et *la Normande*, contre les Espagnols. Il appartenait à une de ces familles de Toscane, amies de la liberté de leur pays, qui avaient suivi l'exemple des Strozzi dans leur haine contre Charles-Quint et contre ceux qui s'étaient mis à sa discrétion. Vers la fin de l'année 1524, ou au commencement de la suivante, Verazzani arma *la Dauphine* pour un nouveau voyage de découvertes. Il se rendit d'abord à Madère ; il en partit, le 17 jan-

(1) Les Anglais prétendent que les navigateurs vénitiens Jean et Sébastien Cabot qui voyagèrent pour le compte de leur roi Henri VII, avaient reconnu l'île de Baccalaos, nommée depuis Terre-Neuve par les Français, puis une partie du continent appelée Labrador, dès l'an 1496. Mais on est à peu près certain qu'en tout cas ils n'avaient débarqué en aucun endroit, ni du continent, ni des îles. Selon une ancienne relation conservée par Ramusio, les Portugais avaient découvert une partie de Terre-Neuve, du nord au sud, et les Bretons et les Normands l'autre et la plus vaste, de l'est à l'ouest. Du reste, c'est un point incontestable que les Français eurent dans ces parages les premiers établissements.

vier 1525, avec un petit vent d'est qui dura jusqu'au 20 février, et qui lui fit faire près de cinq cents lieues à l'ouest. Une tempête le mit à deux doigts de sa perte, et le poussa vers des terres auxquelles il donna le nom de Terres-Neuves, qui ne leur fut pas conservé, mais que l'on reporta à une grande île plus septentrionale, à laquelle on suppose d'ailleurs qu'il l'avait appliqué pareillement. Les premières terres qu'aperçut Verazzani lui semblèrent fort basses en arrivant; s'en étant néanmoins approché jusqu'à un quart de lieue, il reconnut, à de grands feux allumés sur le rivage, qu'elles étaient habitées. Il envoya sa chaloupe à la côte; les habitants suivaient des yeux avec une curiosité mêlée d'inquiétude tous les mouvements de cet esquif, et, quand on fut près d'eux, il s'enfuirent, mais non sans jeter de fréquents regards en arrière pour admirer ce qu'ils n'avaient encore jamais vu : des Européens. Ils étaient nus, sauf au milieu du corps qu'ils couvraient de peaux attachées avec une ceinture d'herbes finement tissues; et sur leur tête ils avaient comme des guirlandes et chapeaux faits de beaux panaches. Leur teint était basané; leurs cheveux noirs, touffus et peu longs, étaient liés tout unis et droits; ces naturels, de taille moyenne et bien proportionnés, étaient légers à la course; mais, à contempler leurs yeux noirs et grands, leur regard prompt et arrêté, on jugeait qu'ils n'étaient pas moins subtils d'esprit que de corps. On sait, à n'en pas douter, que Verazzani aperçut une partie des Florides, qui, dès l'an 1512, avaient été, en certains endroits, reconnues par l'Espagnol Jean Ponce de Léon. Mais on n'a pas pu préciser d'une manière satisfaisante par quelle hauteur le navigateur florentin découvrit d'abord la terre, ni jusqu'où il s'éleva au nord. Seulement il termina son mémoire au roi en disant qu'il s'était avancé jusque fort près d'une île que les Bretons avaient découverte. De retour en France de ce second voyage en Amérique, il en entre-

pritpresque immédiatement un troisième, dans le but d'établir une colonie française sur les terres qu'il avait découvertes. De cette dernière entreprise de Verazzani, tout ce qu'on sait, c'est qu'elle fut désastreuse : car ni de lui ni des siens on n'entendit plus parler. Mille suppositions furent faites ; mais ce ne furent que des suppositions.

Voyage des frères Parmentier dans la mer des Indes et à Sumatra.
— De 1529 à 1530. —

Les Français qui avaient suivi de si près les Portugais à la côte occidentale d'Afrique, au delà du cap Bojador, que l'on a pu croire qu'ils les y avaient devancés, ne furent pas moins prompts à parcourir avec eux la mer des Indes. Il paraît hors de doute qu'ils y allèrent les seconds d'entre les Européens. Les frères Jean et Raoul Parmentier firent dans cette mer un mémorable voyage avec deux navires, *le Sacre* et *la Pensée*, équipés par le célèbre vicomte capitaine Ango. Ils mirent à la voile de Dieppe le 2 avril de l'année 1529; le 25, ils mouillèrent à l'une des îles du cap Vert ; le 11 mai, ils firent célébrer la messe et festoyèrent pour le passage sous l'équateur ; cinquante de leurs gens environ reçurent à cette occasion l'accolade et furent faits chevaliers. Le 29, les navigateurs découvrirent à leur nord-est une île haute et élevée, d'environ six lieues de tour, qu'ils nommèrent l'île Française, et que l'on a crue, d'après les calculs faits sur leur journal, être l'île de la Trinité ou celle de l'Ascension, l'un de ces rochers perdus, comme Sainte-Hélène, au milieu de la mer Atlantique, entre les continents d'Afrique et d'Amérique ; peut-être était-ce le fameux rocher de Sainte-Hélène lui-même. Le 1er juillet, à la hauteur du cap de Bonne-Espérance, une épouvantable tourmente ballotta tellement les deux navires, dit, en style curieux, le journal de la navigation

des frères Parmentier, qu'on eût cru « que le dieu *Eolus*, accompagné de *Favorinus* et d'*Africus Libo*, faisaient les noces de lui et de *Téthys*, fort délibéré de la faire bien danser, et que même les nefs, et tous ceux qui étaient dedans, dansaient d'une haute sorte. » Le cap étant doublé, on aperçut, vers la fin du même mois de juillet, l'île de Madagascar, et, s'en étant approché, on eut quelques relations fort malheureuses avec les indigènes; car trois des gens d'un des navires furent massacrés. On continua ensuite le voyage; mais, depuis que les navires dieppois avaient commencé à doubler le cap de Bonne-Espérance, le scorbut, cette terrible maladie si commune aux gens de mer, s'était mis dans les équipages, et enlevait les hommes les uns après les autres. C'est en ce désolant état, et continuant à donner chaque jour la mer pour tombe à un nouveau cadavre, que *le Sacre* et *la Pensée* se trouvèrent, au mois de septembre 1529, au milieu des îles parfumées de l'archipel Indien. Les frères Parmentier voulurent imposer à plusieurs d'entre elles des noms qui n'ont point prévalu, et, entre autres, ils en avaient appelé une la Parmentière. Ils mouillèrent, au mois de novembre, à la grande île de Sumatra et y furent parfaitement accueillis par les habitants d'une ville appelée Ticou, « tant qu'ils disaient tous : *Ticou! France! France! Ticou!* » Les frères Parmentier louèrent une maison pour y mettre leurs marchandises, et la fortifièrent. Ils firent beaucoup de commerce dans le pays, dont ils étudièrent les mœurs et les coutumes. Quelques difficultés survinrent seulement au moment du départ; mais ce n'était qu'un malentendu qui fut bientôt terminé, et l'on se quitta de part et d'autre en s'embrassant et en disant toujours : *Ticou! France! France! Ticou!* et *adieu*. Mais, pour les deux frères Parmentier, l'adieu devait être éternel. Avant même qu'on se fût éloigné de Sumatra, le capitaine Jean mourut, et, peu de jours après, ce fut le tour de Raoul. Une nouvelle

maladie s'était mise dans les équipages, qui ne les rendit qu'horriblement décimés à la France, où *le Sacre* et *la Pensée* revinrent dans le cours de l'année suivante. On peut considérer ce voyage comme ayant établi les premières relations commerciales de la France avec l'archipel Indien.

Voyages de Jacques Cartier et de Roberval. — Découverte du Canada.

— De 1534 à 1549. —

L'absence indéfinie de Verazzani et de tous ses compagnons de voyage avait sans doute momentanément découragé les Français d'autres tentatives vers l'Amérique septentrionale; car ce ne fut qu'en 1533 qu'un excellent pilote de Saint-Malo, nommé Jacques Cartier, mu par le désir de perpétuer glorieusement son nom, offrit de renouveler l'entreprise du navigateur florentin. Il s'adressa à l'amiral de France Brion-Chabot, qui se fit son intermédiaire auprès de François I[er]. Ce roi, passionné pour tout ce qui était grand et aventureux, agréa avec empressement le projet de Jacques Cartier, et autorisa l'amiral à lui donner la conduite de deux navires de soixante tonneaux chacun, portant ensemble cent vingt-deux hommes. Cartier, muni d'instructions, partit de Saint-Malo le 20 avril 1534. Il prit sa route à l'ouest, tirant un peu sur le nord, et il eut les vents si favorables que, le 10 mai, il aborda au cap de Bonne-Viste, en l'île de Terre-Neuve. Le sol y était encore couvert de neiges et le rivage chargé de glaces, ce qui l'empêcha de s'y arrêter. Descendant ensuite six degrés au sud-sud-est, il entra dans un port auquel il donna le nom de Sainte-Catherine. De là il remonta au nord, et gagna des îles qu'il nomma îles des Oiseaux. Elles étaient éloignées d'environ quatorze lieues de Terre-Neuve. Cartier

revint à la grande île de Terre-Neuve dont il côtoya toute la partie nord, qu'il a décrite lui-même en ces deux mots: qu'on ne voit nulle part ni de meilleurs ports ni de pire pays. Le navigateur ne prévoyait sans doute pas le riche parti que l'on en pourrait tirer au moyen de la pêche. Il y trouva des hommes bien faits, qui avaient les cheveux liés en chignon au haut de la tête avec quelques plumes d'oiseaux entrelacées sans art. Après avoir fait presque tout le tour de Terre-Neuve, mais sans être arrivé encore à se convaincre que c'était une île et non une partie du continent d'Amérique, il fit route au sud, traversa un golfe, s'approcha du continent, et pénétra dans une baie fort profonde, qu'il nomma baie de la Chaleur, en raison de la chaleur extrême dont il y avait souffert. Au sortir de cette baie, Cartier visita une grande partie des côtes qui environnent le golfe et prit possession du pays au nom de François I[er]; puis il revint en France rendre compte de ce premier voyage. Sur son rapport, on jugea qu'il serait utile d'avoir un établissement dans la partie de l'Amérique qu'il avait reconnue. Le vice-amiral Charles de Mouy, sieur de la Meilleraye, fut, de tous les hauts personnages du temps, celui qui prit le plus à cœur cette affaire. Il obtint pour Cartier une nouvelle commission plus large que la première, et lui fit donner trois navires et de bons équipages. Le navigateur malouin mit de nouveau à la voile le 19 mai 1535. Il montait personnellement un navire de cent vingt tonneaux, nommé *la grande Hermine*, et avait à son bord plusieurs jeunes gentilshommes empressés de l'accompagner comme volontaires. Peu après le départ, une tempête sépara les trois navires, qui, dans l'impuissance de gouverner, furent obligés de s'abandonner au caprice tumultueux des flots et des vents. *La grande Hermine* fut portée au nord de Terre-Neuve; le 19 juillet, Cartier fit voile avec elle pour le golfe où il était déjà entré

à son premier voyage, et qu'il avait assigné pour rendez-vous, en cas de séparation. Il y arriva le 25, et, le jour suivant, il fut rejoint par ses deux autres navires. Le 1er août, un gros temps le contraignit de se réfugier dans un havre situé à l'embouchure d'un fleuve immense, du côté du nord; il donna à ce havre le nom de port Saint-Nicolas, nom qu'il a conservé, et y planta une croix avec les armes de France. Le 10 août, les trois navires rentrèrent dans le golfe, et en l'honneur du saint dont on chômait la fête ce jour-là, Cartier lui donna le nom, depuis si fameux, de golfe Saint-Laurent. Le même nom s'étendit par la suite au fleuve superbe qui a son embouchure dans le golfe. Le 15, il s'approcha d'une île à laquelle il donna le nom de l'Assomption, mais qui a pris celui d'Anticosti. Les trois navires ayant remonté le fleuve Saint-Laurent, Cartier reconnut l'embouchure de la rivière de Saguenay, et, après avoir poursuivi sa route l'espace de quinze lieues, il mouilla auprès d'une île qu'on nomma l'île aux Coudres, à cause des nombreux coudriers qui s'y trouvaient. Cartier, se voyant alors engagé fort avant dans un pays inconnu, s'occupa de chercher un port où ses navires pussent hiverner en sécurité. Huit lieues au delà de l'île aux Coudres, Cartier en trouva une beaucoup plus belle et plus grande, toute verdoyante de bois et de vignes, ce qui l'engagea à lui donner le nom mythologique du dieu des buveurs: il l'appela l'île Bacchus; mais elle prit par la suite le nom d'île d'Orléans. De cette île, Cartier se rendit dans une petite rivière qui n'en est éloignée que de dix lieues, et qui vient du nord. C'est celle que l'on appela depuis, en son honneur, rivière de Jacques Cartier, mais qu'il avait nommée lui-même rivière de Sainte-Croix. Le lendemain de son arrivée, il y reçut à son bord la visite d'un chef du pays, nommé Donnacona. Il traita avec lui par l'entremise de deux Indiens qu'il avait conduits en France l'année précédente, et qui y avaient ap-

pris quelques mots de français. Ceux-ci dirent à Donnacona que les étrangers voulaient aller à l'île où se trouvait la bourgade d'Hochelaga, qu'ils avaient entendu nommer. Le chef indien paraissant, dans un intérêt de lucre et de commerce, préférer que les étrangers restassent dans son propre pays, chercha à dissuader Cartier de se rendre plus loin. Le navigateur n'y fut point pris, et, laissant deux de ses navires dans la rivière qui a emprunté son nom, et où *la grande Hermine* n'avait pu entrer, il partit avec celle-ci, accompagnée de deux chaloupes seulement. Mais bientôt arrêté par un lac, celui de Saint-Pierre, que *la grande Hermine* ne put passer, parce qu'apparemment elle n'avait pas bien enfilé le canal, Cartier prit le courageux parti d'armer ses deux chaloupes, et de s'en contenter pour atteindre son but. Il parvint enfin à Hochelaga, le 2 octobre, avec trois de ses volontaires, nommés de Pontbriand, de la Pommeraie et de Goyelle. Il trouva une bourgade de forme arrondie, et ayant trois enceintes de palissades qui renfermaient environ cinquante cabanes, longues de plus de cinquante pas chacune, larges de quatorze à quinze. On entrait dans Hochelaga par une seule porte, au-dessus de laquelle régnait, ainsi que tout le long de la première enceinte, une espèce de galerie à laquelle on montait avec des échelles, et qui était abondamment pourvue de pierres pour la défense de la place. Tel était le lieu qui devait devenir célèbre sous le nom de Montréal, nom qui s'étendit par la suite à toute l'île. Cartier le commença en appelant la montagne au pied de laquelle était située Hochegala, le Mont-Royal. Les habitants d'Hochegala parlaient la langue huronne. Leur étonnement fut inexprimable à la vue des étrangers ; ils avaient un désir immodéré de toucher aux trompettes, aux armes à feu, aux habits et même aux longues barbes des Français, qui, du reste, n'en furent pas moins bien reçus par eux. S'étant élevé sur le Mont-Royal, Cartier découvrit de ce

point une vaste étendue de merveilleux pays, et en descendit avec mille idées d'importants établissements pour la France. Il revint ensuite à la rivière de Jacques Cartier, sur les bords de laquelle il trouva que son monde s'était construit des baraques et des retranchements pour l'hivernage. Tout se passait donc bien jusqu'ici ; mais une espèce de scorbut vint malheureusement attaquer les Français avec leur brave et habile capitaine. Déjà vingt-cinq avaient péri sous le fléau, et tous infailliblement allaient succomber, quand les sauvages enseignèrent à Cartier un remède souverain tiré d'un des arbres de leur pays. Dès qu'il fut à demi revenu à la santé avec ses gens, Cartier fit voile pour la France, et remit à François Ier un Mémoire détaillé de son second voyage. Le Canada, nom qui fut emprunté à la langue même du pays, le Canada était découvert.

Dans ce temps-là, on ne demandait guère à l'Amérique que des mines d'or et d'argent; ces deux métaux étaient le principal mobile de tous les voyages que l'on y faisait sur la trace de Colomb. Cartier avait donc eu beau vanter les avantages du pays d'où il était revenu ; du moment qu'il n'en avait rapporté aucune indication des mines si désirées, on avait tout d'abord paru dédaigner sa découverte. Cependant un gentilhomme de Picardie, nommé François de la Roque, seigneur de Roberval, fort accrédité dans sa province, et que François Ier appelait quelquefois le petit roi de Vimeu, demanda et obtint pour sa propre personne la permission de poursuivre les découvertes dans l'Amérique du Nord. François Ier le déclara même son vice-roi et lieutenant général en Canada, Terre-Neuve, etc., et lui conféra le pouvoir auquel il prétendait pour lui-même en Amérique. Roberval partit, en 1541, avec cinq vaisseaux, ayant sous lui, chose inconcevable si l'on ne savait combien on répugnait encore à cette époque à investir de hautes di-

gnités militaires tout ce qui n'était pas noblesse, ayant sous lui Jacques Cartier, en qualité de premier pilote. La navigation fut heureuse, grâce à l'expérience de cet habile marin. Roberval bâtit un fort, les uns ont dit sur le fleuve Saint-Laurent, les autres dans l'île du cap Breton ou Ile-Royale, et y laissa Cartier en qualité de commandant, avec une garnison, des provisions et un de ses navires. Après quoi il retourna en France pour y prendre de plus grands secours. Ces secours tardèrent à venir au fort ; les compagnons de Cartier s'en ennuyèrent, le menacèrent et firent tant qu'il fut obligé de se rembarquer avec eux. Mais, comme ils venaient de se mettre en route, ils rencontrèrent, près de Terre-Neuve, le vice-roi Roberval qui leur amenait un grand convoi, et qui, tant par douceur que par menace, leur fit rebrousser chemin. Dès que Roberval eut remis les choses en état dans le fort, il y laissa de nouveau Jacques Cartier, avec la meilleure partie de ses gens ; puis il remonta le fleuve Saint-Laurent, entra même dans la rivière de Saguenay ; tandis qu'il envoyait, au-dessus de Terre-Neuve, un de ses pilotes, portugais ou espagnol de nation, à la recherche d'une route maritime si longtemps cherchée et encore à trouver, pour aller aux Indes orientales par le nord de l'Amérique. Ce pilote s'éleva jusqu'au cinquante-deuxième degré de latitude, et ne s'aventura pas plus loin. Roberval, selon toute apparence, était parti du Canada pour la France avant le retour du pilote étranger : car ce fut à Jacques Cartier que celui-ci fit son rapport. Le redoublement des guerres entre François I[er] et Charles-Quint retint Roberval en Europe pendant plusieurs années ; il paraît même qu'il joua un rôle dans les expéditions d'Italie. Le malheur voulut qu'il pérît, sans doute par naufrage, avec son frère et tout son monde, dans un nouveau voyage qu'il fit vers l'Amérique-septentrionale, en 1549 ; car on n'eut plus jamais de ses nouvelles. C'est aussi à comp-

ter de cette époque que disparaît d'une manière soudaine pour l'histoire l'auteur de la découverte du Canada. Était-il revenu en France, et y jouissait-il de la prospérité et de la gloire dues à ses travaux, à ses périlleuses navigations? Cela est peu probable. Était-il resté dans le fort dont Roberval avait jeté les fondements, et y périt-il misérablement dans la révolte des siens, exaspérés de ne point recevoir de nouvelles de France, ou sous les coups des naturels du pays? L'une ou l'autre de ces dernières hypothèses est malheureusement moins douteuse que la première. Quoi qu'il en soit, un voile épais, qu'on ne peut essayer de lever sans y soupçonner un dénoûment tragique, enveloppa les derniers jours de Jacques Cartier, l'un des plus grands navigateurs dont la France ait droit de s'enorgueillir. Avec Cartier et Roberval, toute tentative, sinon toute pensée de colonisation au Canada, fut abandonnée pour un assez long temps. On ne savait qu'augurer de ces mers, de ces terres lointaines de l'Amérique du Nord, desquelles on revenait si rarement.

Voyages de Villegagnon, de Bois-le-Comte et Jean de Léry. — Essais d'établissement des Français au Brésil.

— De 1555 à 1559. —

On se tourna vers l'Amérique du Sud. Par là étaient l'or, l'argent, les diamants, toutes les pierreries éblouissantes; tout ce qui séduisait à la fois l'œil et l'active passion du gain ; c'était là, disait-on, le vrai nouveau monde, celui où l'on n'avait qu'à se baisser pour en ramener des trésors à pleins galions. Les Français allaient, dès l'an 1505, au Brésil, que le Portugais Cabral avait dû au hasard de découvrir, au mois de mars de l'an 1500, par suite d'une tempête qui l'y avait

jeté, alors qu'il voulait se rendre aux Indes orientales. En 1555, la puissance portugaise était encore fort mal assise en Amérique, et, sauf les droits de donation anticipée que se permettait le pape, elle était très-contestable sur une infinité de points inoccupés et à peine reconnus, quand l'amiral Gaspard de Coligni, voulant préparer un asile aux protestants que l'on commençait déjà à persécuter en France, engagea le roi Henri II à faire un établissement au Brésil et à partager ce riche pays avec le roi de Portugal. Coligni s'était d'avance entendu à l'égard de ce projet avec un personnage qui le lui avait en partie suggéré : c'était Nicolas Durand de Villegagnon, vice-amiral de Bretagne, chevalier de Malte, que l'on avait vu briller de quelque éclat tant dans les guerres maritimes de France que dans celles de l'ordre auquel il appartenait. Si l'on en croit ses apologistes, Villegagnon était un homme accompli au physique et au moral, le mieux fait de son siècle, d'un esprit orné des plus rares connaissances et d'une valeur reconnue. Selon ses détracteurs, au contraire, c'était une nature morose, inquiète, dissimulée, capable de la plus noire trahison. Entre ces deux opinions si différentes, on croit démêler que c'était une conscience incertaine qui, dans une époque d'incertitude religieuse, flottait du persécuté au persécuteur, tendant au calvinisme par ses relations avec Coligni, grand et ferme caractère qui s'imposait à tous ceux qui l'approchaient, puis, ramené par ses souvenirs, par ses rapports avec ses frères de l'ordre de Malte, au catholicisme pur. Quoi qu'il en puisse être, dans le cours de l'année 1555, Villegagnon partit du Havre de Grâce, avec deux beaux vaisseaux équipés et armés en guerre aux frais du roi; il emportait 10,000 francs, monnaie du temps, pour son voyage. Les vents contraires ramenèrent deux fois l'expédition en France; on eût dit que ces difficultés du début voulaient faire pressentir les mal-

heurs de la fin. Pourtant un troisième et définitif embarquement eut lieu, le 14 août, au Havre. Quand on passa aux Canaries, les Espagnols de Ténériffe déployèrent une enseigne rouge au moment où l'on se disposait à mouiller l'ancre, et tirèrent deux ou trois coups de coulevrine, de l'un desquels fut atteint le vice-amiral. On arrêta que cette attaque inattendue aurait sa réponse, et l'artillerie des deux vaisseaux de Villegagnon causa de si grands dégâts dans Ténériffe, qu'il s'en fallut peu, dit la chronique, que les Français ne fissent de cette île enchanteresse leur Brésil. Le 10 novembre, Villegagnon arriva dans la baie de Rio-Janeiro, que les Portugais avaient découverte et nommée, mais dans laquelle ils n'avaient encore aucune trace d'établissement. Il essaya d'abord de se loger sur un rocher vers l'entrée de la baie; mais les flots l'en empêchèrent. Il prit alors le parti de pénétrer une lieue plus avant, et trouva une île inhabitée, où il débarqua son monde et son artillerie, et où il jeta les fondements d'un fort qui reçut le nom de fort Coligni. Depuis peu de temps encore, Villegagnon avait commencé son établissement, quand il envoya demander des secours à la fois au roi Henri II, et aux calvinistes de Genève; il invoquait, auprès de l'un, l'intérêt politique et commercial de la France, auprès des autres, l'intérêt du protestantisme persécuté presque par toute l'Europe chrétienne, et à qui la nouvelle colonie offrirait un refuge assuré. D'un et d'autre côté on répondit à l'appel de Villegagnon.

Au mois de novembre 1556, de Bois-le-Comte, son neveu, élu vice-amiral, fit voile d'Honfleur avec trois beaux navires équipés et armés en guerre, comme ceux de la première expédition, aux dépens du roi; l'un se nommait *la petite Roberge*, et portait, outre le vice-amiral de Bois-le-Comte, quatre-vingts personnes; le second, nommé *la Rosée*, du nom de son capitaine, emmenait un monde à peu près égal, dans lequel

on remarquait cinq jeunes filles et une femme d'âge pour les gouverner, qui furent les premières femmes françaises que l'on vit au Brésil; le troisième enfin, nommé *la grande Roberge*, capitaine de Sainte-Marie dit l'Épine, avait à bord cent vingt hommes, au nombre desquels se trouvait Jean de Léry, natif de la Margelle, en Bourgogne, zélé calviniste et narrateur plein d'intérêt de cette seconde expédition au Brésil. La navigation fut pleine de traverses, causées surtout par des tempêtes qui faillirent perdre plusieurs fois les trois navires; elle fut signalée aussi par des rencontres de bâtiments étrangers que l'on attaqua souvent et que l'on pilla d'une manière très-déloyale et malheureusement très en usage alors entre les navigateurs de toutes les nations, qu'elles fussent amies ou ennemies. Quand on se sentait le plus fort, dit Léry, et qu'on faisait rencontre de quelques navires marchands, on feignait d'être dans un grand besoin de vivres à cause de l'impossibilité où l'on avait été mis par les tempêtes et les calmes plats d'aborder en quelque lieu secourable, et l'on demandait un partage de subsistance que l'on s'offrait de payer. Mais, sous ce prétexte, on n'était pas plutôt parvenu à poser le pied sur le navire avec lequel on s'était abouché, que celui-ci était dépouillé de tout ce qui y semblait beau et bon aux pillards. Les bâtiments espagnols et portugais, qui d'ordinaire étaient de riches proies, couraient surtout les plus grands risques, et étaient traités avec d'autant moins de pitié que, lorsqu'ils avaient le dessus, ils n'en montraient eux-mêmes aucune. Les capitaines, maîtres, soldats et matelots des navires commandés par Bois-le-Comte étaient pour la plupart Normands, et, comme ceux de cette province ne le cèdent à personne sur mer, dit encore Léry, ils mettaient tout en fuite devant eux, et auraient osé, s'ils l'eussent rencontrée, livrer combat à l'armée navale du roi de Portugal. L'expédition passa la ligne au mois de fé-

vrier 1557, et, après des cérémonies qui n'avaient plus rien de chevaleresque, on s'abîma de nouveau dans la contemplation de ces splendides mers intertropicales, où chaque vaisseau, dans son éblouissant sillage, semble traîner après soi deux longues et larges ailes étincelantes, et où des infinités de phosphorescences capricieuses se jouent, comme, sur une écharpe onduleuse dont les deux bouts se perdraient dans les cieux, de scintillantes myriades de petites lames d'or et d'argent. Tout paraissait encore si étrange aux navigateurs dans ces mers, qu'ils se sentaient disposés à voir soudain surgir, d'entre une foule de poissons curieux de forme et riches de diaprures, les fabuleuses et enivrantes sirènes de l'antiquité. Bientôt on découvrit la terre du Brésil, ainsi nommée par les Français, du bois qu'ils en tiraient, nom qui a prévalu sur celui de Santa-Cruz que les Portugais lui avaient donnée. Quelques coups de canon furent tirés pour avertir les habitants de l'arrivée des étrangers, et l'on vit aussitôt un grand nombre de naturels accourir sur le rivage. Les Français ne savaient ce qui devait le plus les étonner, ou de ces naturels entièrement nus, peints et noircis par tout le corps, ayant tous la lèvre inférieure trouée pour s'y accrocher une grande et ronde parure verte, ou de la nature géante et si profondément fournie de cette terre dont les herbes étaient hautes comme des arbres d'Europe, dont les forêts, vierges comme à la naissance du monde et produisant sans culture les plus énormes végétaux, servaient d'asile à des milliers d'animaux du plus bizarre aspect, ou du plumage le plus varié et le plus éblouissant. Cependant, comme quelques gens des équipages qui déjà étaient venus de ce côté, reconnurent les habitants de cette partie du Brésil pour être alliés des Portugais et ennemis des Français, on ne se risqua pas au milieu d'eux, malgré tous les signes amis qu'ils faisaient, de peur d'être assommé, mis en pièce et mangé à

belles dents. On se dirigea vers un lieu plus hospitalier, et on ne tarda pas à le trouver au cap Frio, où les Français furent parfaitement accueillis par les indigènes, leurs alliés et confédérés; ceux-ci donnèrent des nouvelles de Villegagnon, qu'ils nommaient *Paycolas*. On ne fit qu'un court séjour au cap Frio, et dans la première quinzaine de mars, les trois navires partis d'Honfleur entrèrent dans la baie de Rio-Janeiro, où on les laissa en sûreté dans un havre ; puis chacun mit son petit bagage dans les chaloupes, et s'en alla descendre en l'île et fort de Coligni.

Dans les premiers moments, quoique les nouveaux venus trouvassent déjà des sujets de plainte, tout le monde se prêta assez bien à l'œuvre de colonisation, plus peut-être par zèle pour le calvinisme que pour la métropole. Des hommes appartenant à des familles de distinction, et Jean de Léry entre eux, se livrèrent, dans l'intérêt commun, aux plus pénibles travaux, comme de porter de la terre et des pierres pour achever la construction du fort Coligni. C'était pour chacun une œuvre pie ; chacun croyait porter sa pierre de fondation à une espèce de temple de Jérusalem calviniste et à l'abri des atteintes du catholicisme romain. Ces atteintes devaient pourtant arriver jusque-là ; bientôt Villegagnon, sur de pressants avis que lui avait fait, dit-on, parvenir le cardinal de Lorraine, tourna tout à coup ses antipathies du pape à Calvin, et, au lieu de la prêche et des oraisons selon la réforme de Genève, dont il donnait naguère l'exemple, il se répandit en mépris et en injures contre les innovations des huguenots. Ceux-ci s'étant plaints amèrement de son changement de religion et de sa conduite envers eux, Villegagnon leur intima, pour toute réponse, l'ordre de sortir au plus vite du fort et de l'île Coligni. Il y avait huit mois environ qu'ils y étaient arrivés, quand cet ordre, au moins sévère, les obligea de se retirer en terre

ferme, en attendant qu'un navire du Havre de Grâce, venu dernièrement pour prendre sa charge de bois du Brésil, et avec lequel ils étaient entrés en arrangement, fût prêt à retourner en France. Ces infortunés, parmi lesquels était Jean de Léry, restèrent là deux mois entiers, vivant presque toujours au milieu des sauvages, qu'ils trouvèrent plus humains que Villegagnon à leur égard. Enfin ils partirent du Brésil au mois de janvier 1558, avec le regret de n'avoir rien accompli, et la persuasion que, si la division ne se fût point mise entre eux et le chef de la colonie, on aurait bientôt régné sur toute cette belle contrée de l'Amérique méridionale, que déjà l'on avait saluée du nom de *France antarctique*. Les traverses qu'ils avaient éprouvées en arrivant n'étaient rien comparativement à celles qu'ils eurent à essuyer au retour. Ce retour fut fécond en scènes tragiques. La soif la plus dévorante, la plus cruelle famine poursuivirent les infortunés, au point que le capitaine du navire eut l'horrible pensée de faire mettre à mort un des passagers, pour nourrir les autres. Enfin on aperçut les côtes de la basse Bretagne, où l'on se procura des vivres, et on alla débarquer, à la fin de mai, au Blavet.

Peu de temps après, Villegagnon, qui ne recevait plus de secours de France, et que les Portugais commençaient à menacer et à serrer de près, repassa de sa personne en France, laissant à quelques soldats, ainsi sacrifiés par lui sans utilité, la garde désormais impossible du fort Coligni. Ces malheureux ne tardèrent pas à être surpris et attaqués par les Portugais, qui en tuèrent une partie et en réduisirent une autre à l'esclavage, tandis que le reste se sauvait, pour y mener la plus misérable vie, parmi les sauvages. Telle fut l'issue d'une entreprise qui, avec un peu de conduite, aurait pu procurer à la France, au détriment du Portugal, la plus belle de ses colonies.

Expéditions de Jean de Ribaut, de René de Laudonnière ou Landonnière, et du chevalier Dominique de Gourgues. — Essais d'établissements des Français dans ce qu'on appelait alors en général les Florides, et qui comprenait, outre celles-ci, les Carolines, la Georgie, etc.

— De 1562 à 1567. —

Les guerres civiles du règne de François II, et surtout de celui de Charles IX, ne permettaient guère de penser au riche parti que la France pourrait tirer d'établissements en Amérique. Cependant le même sentiment, la même idée politique qui avaient engagé l'amiral Gaspard de Coligni à seconder les tentatives au Brésil, lui inspirèrent, malgré la fatale issue de celles-ci, de porter Charles IX à faire les frais d'une expédition vers les terres que Verazzani avait aperçues, et sur lesquelles les Espagnols n'avaient encore fait que des entreprises désastreuses. Le roi, ou plutôt Catherine de Médicis, sa mère, se laissa persuader, les uns disent parce que l'amiral lui cacha son but qui était de rendre toute calviniste la colonie projetée, les autres disent parce qu'elle vit par là un moyen de se débarrasser de bon nombre de huguenots, gens qu'elle détestait en attendant qu'elle les fît assassiner. Coligni jeta ses vues, pour commander l'expédition, sur un ancien officier de marine, nommé Jean de Ribaut, natif de Dieppe, homme qu'il savait être bon huguenot. Ribaut partit de Dieppe, le 18 février 1562, avec deux bâtiments ; ses équipages étaient choisis, et il emmenait plusieurs gentilhommes de distinction à titre de volontaires.

La première terre qu'il reconnut fut une pointe assez basse, bien boisée, et située par les 30 degrés nord, à laquelle il donna le nom, changé depuis, de Cap-Français ; mais il ne s'y arrêta point, et, ayant tourné à droite, il aperçut, quelque temps après, un grand cours d'eau qu'il nomma rivière des Dauphins, et qui est maintenant appelé rivière

de Saint-Jean dans la Floride proprement dite; il n'y entra pas; mais, continuant à longer les côtes, il en trouva un autre éloigné d'environ quinze lieues du premier: il y pénétra le 1er mai, et le nomma pour cela rivière de Mai; c'est à présent le fleuve de Saint-Marys, aux limites de la Floride proprement dite et de la Georgie. Il vit, sur les bords, des naturels en assez grand nombre; croyant s'apercevoir qu'ils étaient charmés de son arrivée, il débarqua et se mit en devoir de faire construire, sur un monticule, une petite colonne de pierre aux armes de France. Après avoir pris possession du pays au nom du roi et de l'amiral de France, et avoir échangé quelques prévenances avec le chef des naturels, il se rembarqua, et continua sa route au nord, rangeant la côte à vue. A quatorze lieues du fleuve de Saint-Marys, il reconnut celui d'Alatamaha, qu'il nomma la rivière de Seine. Il donna ensuite à tous les autres grands cours d'eau qu'il crut apercevoir dans l'espace de soixante lieues, les noms des principales rivières de France, comme la Charente, la Loire, la Garonne, etc.; mais on reconnut par la suite qu'il avait pris plusieurs anses pour des embouchures de fleuves. Enfin il crut avoir rencontré la rivière Santee, qu'on appelait alors le Jourdain; mais c'était une erreur : la rivière Santee lui restait encore au nord, et celle où il entra et où il jeta l'ancre près d'une petite île, était l'Édisto ou Ponpon, que les Espagnols avaient nommée Santa-Cruz. Ribaut imposa à l'endroit où il avait mouillé le nom de Port-Royal; il arbora les armes de France dans l'île, et y fit construire un premier établissement de défense, qu'il nomma Charles-Fort, en l'honneur du roi Charles IX. Une rivière poissonneuse, un terrain fertile, des bois remplis de gibier, les balsamiques senteurs des lauriers, des sassafras et des lentisques, jointes aux ombrages des lataniers, des châtaigniers, des cèdres et des palmiers; une population environ-

nante qui faisait bon accueil, tout se réunissait pour rendre des plus propices la situation choisie par les Français. A peine Jean de Ribaut eut-il jeté les premiers fondements de sa colonie, qu'il lui donna pour chef un de ses capitaines nommé Albert, et retourna de sa personne en France, pour y chercher du renfort; il arriva à Dieppe le 20 juillet 1563.

Pendant son absence, le capitaine Albert fit quelques excursions des deux côtés de la rivière sur laquelle on avait construit Charles-Fort; mais, malgré les vives recommandations de l'amiral Gaspard de Coligni, il négligea d'ensemencer des terres et de se préparer, à tout événement, des magasins bien remplis. On ne pensait qu'à chercher des mines d'or et d'argent, et l'on ne pouvait s'ôter de l'esprit qu'il y eût un seul canton de l'Amérique où il ne s'en trouvât point. Bien avisés furent les premiers qui eurent l'idée de demander au nouveau monde autre chose que des lingots et d'y puiser la fortune dans la culture; ceux-ci s'attachèrent au sol de manière à n'en pouvoir être que difficilement arrachés. Tant que durèrent, à Charles-Fort, les provisions qu'on avait apportées de France et qu'on eut de la poudre et du plomb, les choses allèrent bien; mais quand ces ressources furent épuisées et quand il fallut s'adresser aux naturels du pays, gens accoutumés à vivre de peu et dont le superflu était loin de suffire aux Français, à qui ils le livraient volontiers pourtant, tout alla de mal en pis. Pour comble de malheur, un incendie consuma le fort où l'on s'était occupé, quoique tardivement, à amasser quelques provisions de maïs. La misère, comme c'est l'habitude, engendra les querelles. Le capitaine Albert, loin de montrer de la modération, de l'esprit de famille, dans ces graves circonstances, lâcha la bride à un caractère brutal et féroce qu'il s'était vu obligé de refréner tant qu'il avait été dans une situation subalterne. Il pendit lui-même un pauvre soldat qui était bien loin de s'être rendu

passible d'un tel châtiment ; il en dégrada un autre avec aussi peu de justice, puis il l'exila, et l'on crut que son intention était de le laisser mourir de misère et de faim. La menace de la mort errait sans cesse sur ses lèvres farouches, et quiconque avait eu le malheur de lui déplaire pouvait se croire à sa dernière heure. Enfin cet odieux proconsul lassa la patience des plus modérés; une conspiration s'ourdit contre lui, et il fut mis à mort. Les Français de Charles-Fort, après s'être ainsi débarrassés de leur tyran, se donnèrent eux-mêmes un nouveau chef dans la personne d'un nommé Nicolas Barré, homme de prudence et de conciliation, qui vint à bout de rétablir la paix et le bon ordre dans la petite colonie.

On attendait toujours avec impatience Jean de Ribaut qui ne revenait point, et l'on se voyait à la veille d'éprouver toutes les horreurs d'une famine; les naturels du pays, en apportant ou en n'apportant pas de vivres, tenaient les Français à leur entière discrétion. Une telle situation ne pouvait se prolonger sans qu'il en résultât une prochaine catastrophe. Dans une pareille extrémité, Nicolas Barré assembla son monde, exposa l'état des choses et recueillit les avis. Il fut unanimement résolu que, sans différer d'un jour, on construirait, comme l'on pourrait, un navire, et que, dès qu'il serait terminé, on s'en servirait pour retourner en France, si, d'ici là, des nouvelles et des secours n'en arrivaient point. Le projet de construction était arrêté ; restait le plus difficile, l'exécution. On manquait de constructeurs, de voiles, de cordages, d'agrès, de presque tout enfin. Mais le sentiment d'un danger imminent à fuir, joint au puissant désir de revoir la patrie, rend l'homme ingénieux et capable de tout. Il est à regretter que les Français n'aient pas employé, pour se maintenir à Charles-Fort, la moitié des ressources d'imagination dont ils usèrent pour s'en tirer. Chacun

mit la main à l'œuvre ; des gens, qui de leur vie n'avaient manié d'outils d'aucune sorte, s'improvisèrent charpentiers et forgerons. De la mousse et une espèce de filasse qui croît sur les arbres dans une grande partie de cette contrée de l'Amérique, servirent d'étoupes pour calfater le bâtiment ; tout le monde donna ses draps et ses chemises pour faire des voiles ; on fit les cordages avec les écorces des arbres, et en peu de temps un navire, digne du héros du roman de Daniel de Foë, fut achevé et lancé à l'eau. Comme on était toujours sans nouvelles de Ribaut et de la France, le navire étant équipé, on ne différa pas d'un moment à s'embarquer ; et avec la même confiance qui leur avait fait entreprendre leur curieuse constuction sans ouvriers et sans les matériaux ordinaires, les Français se livrèrent à tous les périls d'une mer à peine connue et sur laquelle des soldats, non des matelots, devaient servir de pilotes. Les vivres malheureusement n'étaient pas même en suffisance sur le navire, et il n'était pas encore bien loin en mer, qu'un calme opiniâtre l'arrêta tout court et assez longtemps pour que ceux qui le montaient y épuisassent toutes leurs provisions. Ces malheureux se virent bientôt réduits à douze ou quinze grains de mil par jour, pour chacun. Cette mince ration dura peu ; alors on eut recours aux souliers, et tout ce qu'il y avait de cuir dans le bâtiment fut dévoré. L'eau douce vint aussi à manquer complétement ; quelques-uns voulurent boire de l'eau de mer, et en moururent. Outre cela, le navire faisait eau de toutes parts, et l'équipage, peu expérimenté et exténué par la faim et la soif, ne venait que difficilement à bout de le vider. N'ayant plus absolument rien à boire ni à manger, s'attendant à chaque minute à couler bas, les infortunés Français n'espérèrent plus rien que d'une rencontre fortuite et peu probable. Cependant tant qu'il y a vie dans l'homme, il se flatte ; et il semblerait même qu'assez prompt et indifférent à faire

le sacrifice de sa vie dans les circonstances ordinaires, il se rattache violemment à elle en certains périls indépendants de sa volonté, et, pour la conserver, ne recule pas devant les plus affreux expédients. C'est ce qui eut lieu dans la situation désespérée où se trouvèrent alors les débris humains et livrés au caprice des flots de la colonie de Charles-Fort. Quelqu'un s'étant avisé de dire qu'un seul pouvait sauver la vie à tous les autres aux dépens de la sienne, non-seulement la proposition ne fut pas rejetée avec l'horreur qu'elle méritait, mais elle fut accueillie avec une sorte de joie féroce. Déjà l'on était convenu de tirer au sort pour savoir quelle serait la victime offerte au commun salut, quand un soldat nommé Lachau, celui-là même que le capitaine Albert avait naguère exilé après l'avoir dégradé, plutôt que de partager ou seulement de voir le dégoûtant repas, dit à ses compagnons, comme les fils d'Ugolin à leur père : « Tenez, mangez de moi. » Il fut pris au mot, et on égorgea sur-le-champ cette généreuse victime sans qu'elle fît la moindre résistance. Son sang fut avidement et soigneusement recueilli ; son corps fut dépecé avec un soin d'anthropophages ; et, de l'un et de l'autre, il fut fait un partage minutieux dont aucun ne céda ni sa goutte, ni son lambeau. Ce premier acte accompli, le drame se serait trop présumablement déroulé de la même façon, de bonne volonté ou de force, si, peu de temps après, on n'eût aperçu la terre et presque aussitôt un navire qui s'approchait ; on l'attendit.

C'était une ramberge anglaise, sur laquelle se trouvait un Français qui avait accompagné Ribaut dans ses voyages d'allée et retour. Il leur fit donner à manger et à boire, et leur dit que les guerres civiles, qui s'étaient rallumées en France avec plus de fureur que jamais, avaient empêché l'amiral de Coligni de leur envoyer des secours ; mais Jean de Ribaut ne fut point excusé de sa coupable indifférence. Les

Anglais de la ramberge, après s'être consultés, résolurent de mettre les plus débiles des Français à terre, et de conduire les autres vers la reine d'Angleterre.

Gaspard de Coligni, loin de reculer devant les difficultés de tout genre qui mettaient obstacle à ses projets de colonisation calviniste, y persévérait d'autant plus que la persécution redoublait contre les huguenots. Il profita d'un moment où la cour était entrée, par ses soins, en composition avec ceux-ci, pour engager Charles IX à fournir de nouveaux moyens à ses essais d'établissement en Amérique. Charles lui accorda trois navires bien équipés. L'amiral en confia le commandement à un officier de marine expérimenté, nommé René de Laudonnière ou de Landonnière, qui connaissait déjà l'Amérique, pour y avoir accompagné Jean de Ribaut deux ans auparavant. On lui donna des ouvriers habiles et des détachements de soldats d'élite; plusieurs jeunes gens de famille et de riches gentilshommes voulurent faire le voyage à leurs dépens. Coligni eut soin, pour ne point créer un prétexte certain de division, de ne faire embarquer que des huguenots. Charles IX fit compter 50,000 écus à Laudonnière pour le voyage et pour ses frais une fois qu'il serait arrivé. Le but primitif de cette seconde expédition était d'aller ravitailler Charles-Fort; mais on a vu qu'il n'était plus temps. Les trois navires firent voile du Havre de Grâce le 22 avril 1564. Deux d'entre eux avaient pour pilotes les frères Michel et Thomas le Vasseur, gens des plus habiles dans le métier qu'il y eût alors en France. Laudonnière prit sa route par les Canaries, côtoya la plupart des petites Antilles, et aborda, le 22 juin, à la côte orientale de l'Amérique du Nord. Quelques jours après, il mouilla à l'embouchure de la rivière de Saint-Jean, dans laquelle les naturels cherchèrent à le retenir; de là, il passa à la rivière de Saint-Marys, débarqua sur les bords, et fut reconnu

par les habitants de la contrée, qui lui firent toutes sortes d'amitiés et le conduisirent au monticule où Jean de Ribaut avait précédemment fait graver les armes de France sur une colonne de pierre. Ces Indiens avaient attaché un sens mystérieux à ce monument, et ils l'entouraient d'une espèce de culte. Instruit sans doute déjà du total abandon de Charles-Fort, émerveillé par les beautés et les avantages de la position qui se présentait à lui, Laudonnière fit élever, à deux lieues à peu près de la mer, entre la rivière de Saint-Marys, alors rivière de Mai, et celle de Saint Jean, mais plus rapprochée de la première, une forteresse triangulaire qu'il nomma la Caroline, toujours en l'honneur du roi de France Charles IX (1). Dès qu'elle fut achevée, Laudonnière envoya en France un de ses navires, pour y demander des secours. Il fit dans le même temps construire deux grands bateaux, qu'il destinait à aller chercher des vivres dans les rivières voisines. Enfin il chargea son lieutenant, nommé d'Ottigni, de remonter le plus avant qu'il pourrait la rivière de Saint-Marys, et de s'assurer de la vérité de ce que les naturels lui avaient dit au sujet de certaines mines d'or que devaient renfermer leurs montagnes. D'Ottigni s'acquitta avec exactitude de sa commission; mais, à mesure qu'il avançait, les mines reculaient, et toujours les indigènes lui indiquaient un pays plus éloigné dans les terres comme les renfermant. On s'aperçut alors que les Indiens n'avaient pas d'autre but, en flattant les étrangers de ce trompeur espoir, que de les attirer à eux et de leur faire livrer peu à peu toutes leurs marchandises. La grande, la féconde, la véri-

(1) Le savant père de Charlevoix, qui connaissait si bien l'Amérique du Nord, fait remarquer, dans son *Histoire générale de la Nouvelle-France*, que ce nom de *la Caroline*, donné par Laudonnière à son fort, a trompé bien des auteurs qui se sont persuadé que c'était là l'origine du nom des deux *Carolines* dans l'Amérique du Nord. Celles-ci, dit-il, ne doivent nullement leur nom à Charles IX.

table mine, le défrichement et la culture des terres, continuait à être mise en oubli à la Caroline, comme elle l'avait été à Charles-Fort. Laudonnière fut obligé de prendre parti dans les guerres des populations indigènes entre elles. Dans une de ces guerres, l'enseigne d'Erlach, avec cinq Français, fit gagner une victoire importante à un chef ou paraousti du pays, qui faisait sa demeure ordinaire à quatre-vingts lieues du fort de la Caroline. Quand il revint, Laudonnière venait de découvrir un complot que tramaient les siens, sous le prétexte apparent qu'il ne s'occupait pas assez de l'exercice du culte parmi les huguenots, mais plus réellement parce qu'on commençait à manquer de vivres, et qu'on ne trouvait pas les mines d'or tant rêvées. Laudonnière était un homme à la fois éclairé, ferme et prudent. Après avoir fait justice d'un misérable qui abusait de sa confiance pour le trahir, il profita d'un navire marchand récemment arrivé à la Caroline, pour renvoyer en France les plus mutins. Les sourdes menées continuant contre lui, il choisit tous ceux dont il croyait encore avoir le plus à se défier, et les envoya, sous la conduite d'un gentilhomme nommé de la Rocheferrière, avec des instructions, pour achever la découverte de la contrée dont d'Erlach avait secouru naguère le paraousti. Quant à d'Ottigni et à d'Erlach, il les garda auprès de lui, connaissant leur honneur et leur fidélité. Laudonnière n'avait pas pourtant encore suffisamment épuré ses rangs; peu de jours après le départ de la Rocheferrière, les deux bateaux, que l'on avait construits pour aller chercher des vivres en remontant les rivières, furent enlevés par des matelots et des charpentiers qui disparurent. Le capitaine en faisait construire de nouveaux, et ils n'étaient pas encore achevés quand une révolte ouverte se déclara. Les insurgés forcèrent Laudonnière à leur signer une commission, pour aller en course contre les Espagnols établis aux Antilles et

croiser dans le golfe du Mexique, malgré la défense formelle du roi à cet égard. Laudonnière, momentanément saisi par ses soldats, transporté dans un de ses navires et gardé à vue, ne céda que le poignard sous la gorge et faisant encore avec noblesse, dans une telle situation, toutes ses observations et réserves. Les révoltés armèrent les deux nouveaux bateaux, et mirent à la voile au mois de décembre 1564, avec le dessein d'aller droit à Saint-Domingue, alors appelée Hispaniola, pour y surprendre et piller une ville réputée des plus riches de cette île, au moment où tous les habitants seraient anx offices dans la nuit de Noël. Les pirates n'étaient pas encore sortis de la rivière de Saint-Marys que la division se mit parmi eux. Les deux bateaux se séparèrent et allèrent chercher aventure, chacun de son côté. L'aventure de l'un fut, selon toute probabilité, de faire naufrage, car on ne sut jamais ce qu'il était devenu. Quant à l'autre, il eut d'abord plus de bonheur qu'il ne méritait : il s'empara de plusieurs navires espagnols richement chargés, sur l'un desquels se trouva, de hasard, le gouverneur de la Jamaïque avec ses deux fils. Les pirates comptaient bien tirer bonne rançon de ces trois personnages ; mais, au moyen d'un piége grossier que leur tendit le gouverneur et que leur cupidité les empêcha de reconnaître à temps, ils se virent subitement investis par trois bâtiments bien armés. Les Français qui étaient sur le navire du gouverneur furent pris ; ceux, au nombre de vingt-cinq, qui se trouvaient dans un brigantin naguère enlevé aux Espagnols, eurent le temps de couper leur câble, de prendre le large et de se sauver ; mais ce fut pour tomber bientôt entre les mains de celui contre lequel ils s'étaient insurgés. En effet, grand fut leur étonnement quand, par les soins de leur pilote, nommé Trenchant, qu'ils avaient emmené de force avec quelques matelots, ils se retrouvèrent en vue des côtes qu'ils avaient désertées. Ils man-

quaient complètement de vivres et ne savaient où en aller chercher ; ce fut une absolue nécessité pour eux de se laisser conduire. Leur bateau ayant mouillé à l'embouchure de la rivière de Saint-Marys, Laudonnière, qui en eut avis, envoya ordre au pilote Trenchant de s'approcher du fort. Les séditieux voulurent s'y opposer ; mais un détachement de trente soldats étant venu saisir les quatre plus mutins, les autres se laissèrent prendre, et on leur mit les fers aux pieds. Les quatre principaux meneurs seulement, furent, après jugement, passés par les armes.

Si la révolte n'eût pas ainsi dépeuplé la colonie dès le principe, on aurait pu pourtant en faire quelque chose ; car, malgré ces malheureux événements, on était en pleine voie de découvertes et de relations nouvelles. La Rocheferrière avait pénétré jusque chez des peuplades voisines des monts Apalaches, avait fait alliance avec plusieurs paraoustis, et, en témoignage de l'heureux succès de ses lointaines entreprises, rapportait à Laudonnière des présents offerts par les nouveaux alliés des Français. D'autres expéditions dans l'intérieur furent encore faites sous la conduite du lieutenant d'Ottigni, qui, avec trente de ses soldats, fit remporter à un des chefs indigènes, allié des Français, une grande victoire. Mais à son retour de cette dernière expédition, il trouva la colonie, malgré toutes les précautions que Laudonnière avait prises depuis quelque temps, dans un état déjà fort alarmant par le vide extrême qui se faisait dans les magasins et par la difficulté croissante de renouveler les approvisionnements. Laudonnière avait compté recevoir des secours de France qui n'arrivaient point ; de ce côté, on n'avait pas plutôt formé une entreprise de colonisation, que les guerres civiles la faisaient perdre de vue avec ceux qu'on y avait engagés et qui alors avaient le sort de véritables déportés. Les indigènes commençaient à ne plus attacher tant de prix aux curiosités d'Europe.

et vendaient fort cher tout ce qu'on était obligé d'acheter d'eux. La famine devint affreuse au fort de la Caroline; le gland y fut une nourriture recherchée; elle manqua même à son tour; on fouilla dans la terre pour en extraire des racines qui suffisaient à peine pour aider à traîner une vie languissante. Il semblait que tout conspirât à la fois contre les infortunés colons français : le poisson disparut de la rivière, en même temps que le gibier des marais et des forêts. Plus la famine augmentait, plus les naturels élevaient le prix de leurs marchandises; la misère des étrangers commença à leur donner de l'audace et de l'insolence. On alla les chercher dans les profondeurs de leurs forêts, on se mit à leur discrétion, et on en essuya souvent des refus et des insultes. Un chef indien alla même jusqu'à faire assassiner un Français pour le dépouiller d'un peu d'or qu'il avait sur lui. Laudonnière essaya de punir cet attentat à la foi jurée en envoyant brûler le village du paraousti coupable; mais on ne trouva que des cabanes abandonnées, et le châtiment projeté ne fut d'aucun effet. Dans leur état désespéré, les colons proposèrent au capitaine d'aller se saisir d'un autre chef allié pour le contraindre à fournir des vivres. Laudonnière, qui prévoyait les conséquences de cet acte de violence, chercha à en détourner son monde; mais ses remontrances furent inutiles devant la faim et les plaintes déchirantes de ses soldats les plus dévoués, qui étalaient sous ses yeux leurs membres pitoyablement décharnés. Voyant qu'une plus longue résistance n'aurait d'autre résultat que de compromettre son autorité, il céda; et, avec une amertume qu'il ne prenait pas la peine de dissimuler, il se laissa conduire, plutôt qu'il ne la dirigea, à une expédition contre le chef indien que l'on avait en vue. Celui-ci fut aisément enlevé, mais on n'y gagna rien : au contraire toute la peuplade prit les armes, et on eut sur les bras une

guerre que l'on n'était nullement en mesure de soutenir. Il fallut négocier et rendre la liberté au paraousti. Malgre cette concession faite aux indigènes, Laudonnière fut attaqué par eux dans sa retraite ; on lui tua deux hommes et on lui en blessa plus de vingt. Le combat avait duré deux jours presque entiers, et les naturels y avaient fait preuve de beaucoup de résolution et d'une certaine conduite dont on ne les avait pas encore crus capables. A chaque fois que les soldats français s'étaient mis en devoir de tirer, les Indiens s'étaient couchés sur le ventre avec une prestesse sans pareille, et cette manœuvre réitérée avait empêché qu'on n'en tuât pour ainsi dire aucun. Laudonnière dut à son propre sang-froid et à son courage, ainsi qu'à ceux de d'Ottigni et de d'Erlach, d'échapper, dans ces circonstances, au plus imminent péril. Peu de temps après, quelques vivres lui furent apportés par un des deux pilotes le Vasseur qui avait remonté un des cours d'eau voisins. Le malheureux capitaine, n'osant plus rien espérer de la France, et, ne voyant d'autre perspective pour lui et pour les siens, si l'on restait à la Caroline, qu'une mort prochaine et assurée, résolut de profiter de ce secours pour ramener son monde en Europe. Déjà il faisait ses dispositions de départ, quand, le 3 août 1565, quatre voiles parurent à la vue du fort. La joie fut immense d'abord ; mais elle ne tarda pas à baisser sensiblement quand, au lieu de navires français dont on s'était flatté, on n'eut devant les yeux que des navires anglais qui venaient dans le but de faire de l'eau. Toutefois on eut fort à se louer de leur commandant, nommé Jean Hawkins, qui, bien loin d'abuser du triste état dans lequel il trouva les Français, fit au contraire tout ce qu'il put pour les soulager, surtout quand il eut appris qu'ils appartenaient au culte protestant. En retour de la permission qu'il s'empressa de lui accorder de faire de l'eau, Laudonnière

en reçut du pain et du vin, dont aucun des gens du fort n'avaient goûté depuis sept mois. Enfin Laudonnière, sur l'offre qui lui en fut faite par le commandant anglais, acheta de lui un navire pour retourner avec plus de sûreté en France. Au moment où l'on disposait encore à lever les ancres, on découvrit de nouveau plusieurs voiles. C'étaient bien, cette fois, des navires français ; mais quelque chose d'inusité, d'étrange dans la manière dont ils abordèrent, donna tout de suite à soupçonner en eux comme des intentions hostiles contre Laudonnière. En effet, Jean de Ribaut, qui les commandait, ne fut pas plutôt descendu à terre qu'il exposa au capitaine plusieurs chefs d'accusation contre sa personne, entre lesquels se trouvait le soupçon d'infidélité, l'imputation de gouverner, au fort la Caroline, tyranniquement et comme s'il ne dépendait en rien du gouvernement du roi. Les hommes insubordonnés que Laudonnière, avec plus de prudence pour la colonie que pour lui-même, avait renvoyés en France, s'étaient, à ce qu'il paraissait, vus accueillis favorablement dans leurs plaintes. On n'avait pas équipé deux navires pour prévenir les révoltes de la colonie, en lui donnant des secours à temps; mais on en avait armé sept pour les envoyer contre un homme de cœur qui songeait si peu à se faire une souveraineté en Amérique que les forces dirigées contre lui le trouvaient prêt à faire voile pour l'Europe. Le caractère digne et noble de Laudonnière en imposa à de Ribaut, qui se vit obligé de reconnaître que toutes les accusations dirigées contre le capitaine étaient autant de calomnies. Laudonnière, malgré les instances de Ribaut, n'en décida pas moins qu'il retournerait en France, où il sentait le besoin d'aller chercher une justification éclatante. Ce retour n'eut pas lieu comme il l'espérait. Les navires français étaient arrivés le 28 août 1565, et, le 4 septembre, une escadre espagnole, commandée par don Pedro Menen-

dez, vint mouiller dans la même rade qu'eux, avec l'intention de chasser les protestants français des positions qu'ils pouvaient occuper dans tout ce qu'on enveloppait alors sous la dénomination des Florides. Ce qu'il y avait de plus extraordinaire dans cette expédition, et ce qui ne dépeint que trop les incohérences de toutes sortes, les désordres d'idées et d'actes d'une époque où la France, s'abdiquant elle-même, se trouvait, par les excès du catholicisme, sous l'influence espagnole, et, par Catherine de Médicis, sous l'influence italienne, toutes deux si perfides, c'est que Menendez déclara qu'il venait, non-seulement par l'ordre de Philippe II, son maître, mais avec l'assentiment du roi de France Charles IX, combattre des Français hérétiques et les empêcher d'établir leur culte en Amérique. En un mot, Menendez était le chef d'une croisade contre les huguenots de France colonisant dans le nouveau monde. Quoiqu'il n'y eût que quatre des navires français dans la rade où il venait d'entrer, et qu'il en eût cinq d'Espagne à son service, Menendez usa d'abord d'hypocrisie, fit dire que l'on n'avait point à s'inquiéter de son arrivée et que son intention n'était pas de s'arrêter en cet endroit; il demanda avec une sorte d'intérêt amical des nouvelles de Jean de Ribaut, dont il connaissait parfaitement le nom ainsi que ceux de tous ses officiers. Mais il n'eut pas plutôt sondé les forces des navires français, dont plus de la moitié des équipages étaient à terre, qu'il se démasqua, et cria à ses gens d'aborder. Heureusement, les câbles de ses vaisseaux s'étant embarrassés dans les ancres, les Français eurent le temps de prendre le large. Menendez les poursuivit en leur tirant quelques volées de canon, qui ne les atteignirent pas. Alors, désespérant de les pouvoir joindre, il se rapprocha de la rivière de Saint-Marys, à dessein d'y entrer. Cinq bâtiments qu'il aperçut à l'ancre, et deux bataillons qui, rangés en bon ordre sur la

pointe de la barre naturelle de cette rivière, firent feu sur ses vaisseaux, changèrent bientôt sa résolution. Menendez se retira du côté de la rivière de Saint-Jean. Les quatre navires français qu'il avait précédemment poursuivis sans succès, et qui ne l'avaient point perdu de vue, dès qu'ils eurent remarqué sa retraite, revirèrent de bord et retournèrent à leur premier mouillage, les vents s'opposant à ce qu'ils s'approchassent davantage de la rivière de Saint-Marys. La capitaine Cosset, qui les commandait, écrivit à Ribaut pour achever de l'instruire des événements; un conseil fut immédiatement assemblé à la Caroline, et toutes les voix, moins une seule, furent d'avis qu'on travaillât sans relâche à se fortifier, pendant qu'on enverrait par terre un gros détachement dans la rivière Saint-Jean, pour tomber sur les Espagnols avant qu'ils eussent eu le loisir de se retrancher. Mais la voix qui manquait était celle de Ribaut; le nouveau chef de la colonie, malgré les remontrances et les prières de Laudonnière, et contre l'avis de tout le conseil qu'il n'avait assemblé que pour la forme, décida qu'il irait avec ses quatre plus grands bâtiments fondre sur trois de ceux d'Espagne, que Cosset lui avait mandé être restés au large. En vain on lui fit observer que cette côte était sujette à des ouragans qui duraient quelquefois plusieurs jours, et que si par malheur il en survenait un tandis que presque toutes les forces de la colonie seraient en mer, rien n'empêcherait aux Espagnols, qui étaient dans la rivière de Saint-Jean, de venir s'emparer de la Caroline, Ribaut persista; il obligea même Laudonnière, qui était alors malade, et à qui il laissa le commandement du fort, à lui donner toute sa garnison et presque tous ses vivres, et partit. La colonie conserva pour toute défense un chef brave, mais alité, un ingénieur nommé du Lys, deux gentilshommes du nom de la Vigne et Saint-Cler, et de cinquante à quatre-vingts personnes, dont vingt seulement

étaient assez valides pour tirer un coup de mousquet. L'imprudence de Ribaut fut pourtant sur le point d'être justifiée par le succès. Menendez, ayant eu avis que les Français s'approchaient pour combattre son escadre, quitta les bords de la rivière Saint-Jean où il venait de jeter quelques rapides fondements de colonisation espagnole, donna ordre à deux de ses vaisseaux d'appareiller, à minuit, pour Saint-Domingue, s'embarqua lui-même dans un grand bateau, mit cent cinquante soldats sur un navire de cent tonneaux ; puis, avec ces deux bâtiments, alla mouiller sur la barre du fleuve à deux brasses d'eau. Il n'y avait pas longtemps qu'il y était quand les navires français parurent, et quand l'un d'eux s'avança vers la barre avec trois chaloupes. Menendez se crut perdu ; son bonheur le sauva. Il fallut que les Français attendissent deux heures entières le retour de la marée pour entrer sur la barre ; et en ce moment la mer, qui tout à l'heure était fort belle, s'agita d'un vent du nord si violent, que Ribaut fut contraint de s'éloigner de la côte et d'abandonner la proie qu'il était près de saisir. Menendez, tirant aussitôt parti de cet orage, montra aux siens le ciel qui combattait pour eux et contre les huguenots; puis il donna le signal pour qu'on redescendît à terre et pour qu'à travers bois et marais, cinq cents soldats d'élite allassent attaquer les Français dans leur colonie dégarnie, avant que l'escadre de Ribaut eût pu rentrer au port. Menendez domina les menaces et les séditions de ses gens qui s'opposaient à son hardi projet, et lui-même, par une pluie abondante, ayant souvent dans les marais de l'eau jusqu'à la ceinture, et se faisant jour, la hache à la main, dans les forêts, il les conduisit jusqu'au fort de la Caroline : un Français, indigne de ce nom, mais que le fanatisme inspirait sans doute, avait dirigé la marche des Espagnols.

C'était de grand matin; de sinistres nuages, impé-

tueusement chassés par l'ouragan qui durait encore, passaient sur le fort la Caroline, que trois larges brèches, œuvres non réparées soit des dernières attaques des indigènes, soit des Français eux-mêmes quand ils avaient été sur le point d'abandonner le pays, faisaient déjà ressembler à une ruine, sur laquelle planait quelque chose de fatal. Un capitaine malade et entouré de moribonds s'y tenait étendu dans les plus sombres pensées. Il n'imaginait pas toutefois que le danger fût si près de lui, et tous ses soins, toute son activité n'avaient pu, en si peu de temps et avec si peu de monde, réparer la Caroline et la mettre hors d'insulte. Menendez, monté sur une colline, examinait alors d'un œil de complaisance l'état misérable de la colonie française; un de ses officiers, qu'il avait envoyé pour reconnaître le fort de plus près, rencontra un des malheureux soldats de Laudonnière; et comme il en recevait d'une voix languissante le *qui vive?* il lui répondit d'une voix assurée : *France!* Le soldat s'étant alors approché avec confiance, l'officier de Menendez le fit mettre à mort. Les Espagnols s'avancèrent ensuite vers le fort, et, ayant encore rencontré deux Français, en firent comme du premier. Dans ce moment, un des hommes à demi valides, étant par hasard monté sur le rempart, aperçut l'ennemi et cria : « Aux armes! » A ce cri, Laudonnière, dans un transport fébrile, saute de son lit, appelle les plus braves, et les conduit lui-même à la défense des trois brèches; il va de l'une à l'autre, et, l'épée à la main, se jette au milieu des Espagnols, qui déjà s'étaient rués en foule par toutes les ouvertures. Son héroïque courage ne peut les contenir tous; et d'affreux cris, d'horribles râlements viennent déchirer son cœur; c'étaient des femmes, des enfants, des moribonds que les fanatiques Espagnols égorgeaient. Laudonnière quitte les brèches où le torrent continue à se précipiter, pour voler au secours de ces infortunés qu'on foule

aux pieds, qu'on écrase sans pitié contre les murailles. Menendez, à sa vaillance, à l'ardeur avec laquelle il se multiplie, reconnaît en lui le chef des Français, et le désigne aux efforts de sa troupe. C'est alors surtout que la conduite du brave Laudonnière fut magnanime au-dessus de toute expression. Pressé par le nombre, atteint de plusieurs coups de piques, n'ayant plus qu'un seul des siens, nommé de Morgues, qui le secondât, il protégea la retraite du peu de ses compatriotes qui avaient échappé au massacre, avec un dévouement, un sang-froid, un héroïsme admirés même des Espagnols. Il ne s'enfonça lui-même dans les bois que quand il y eut fait entrer tout son reste de monde. Alors encore il s'occupa de sauver les débris dispersés de la colonie. Demi-nu, exténué de faim, perdant son sang, il alla recueillir, à travers les forêts et les marais, le plus possible de ses gens, et les conduisit, par des sentiers inconnus à l'ennemi, au bord de la rivière de Saint-Marys, vers l'embouchure de laquelle il espérait trouver trois navires français, que Jean de Ribaut y avait laissés, et qui, bien que mouillés à peu de distance du fort, ne s'étaient montrés d'aucun secours. Un neveu, peut-être même un fils de Jean de Ribaut, qui les commandait, se comporta indignement jusqu'au bout. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine que Laudonnière obtint de lui un des navires, et atteignit enfin la terre de France, où, au lieu de l'intérêt, de la reconnaissance et de l'admiration qui auraient dû l'environner, il ne trouva qu'un gouvernement et qu'un roi, prêts à se souiller de sang français, et qui l'auraient mieux aimé mort que vivant. On ne sait ce que devint le neveu de Jean de Ribaut. On connaît mieux malheureusement le sort de l'oncle, sinon du père, d'un si lâche personnage. La tourmente, qui l'avait contraint de s'éloigner de la rivière de Saint-Jean au moment où il croyait tenir les Espagnols, l'a-

vait ensuite jeté à plus de cinquante lieues de là, du côté du canal de Bahama, et il avait enfin vu ses vaisseaux brisés sur les rochers. Hors un seul, tous ses hommes étaient pourtant parvenus à se sauver, en gagnant la côte à la nage; mais, ne sachant que devenir sur ces rivages qu'ils ne connaissaient point, sans armes d'ailleurs et sans munitions, Jean de Ribaut et les siens entreprirent, pour leur plus horrible perte, de rejoindre, à travers les terres, le fort de la Caroline dont ils ne soupçonnaient pas le triste sort, que Laudonnière leur avait pourtant si bien prédit. Après des peines, des fatigues, des souffrances inouïes, les infortunés parvinrent à l'embouchure de la rivière de Saint-Marys. Là, ayant aperçu une chaloupe abandonnée, Ribaut y fit embarquer le pilote Michel le Vasseur, pour qu'il allât observer en quelle situation était la Caroline. Déjà elle ne portait plus ce nom; Menendez lui avait donné celui de San-Matheo. Le Vasseur ne tarda pas à rapporter qu'il avait vu flotter sur le rempart les enseignes espagnoles. Cette nouvelle est pour Ribaut un sinistre éclair qui achève de lui dévoiler toute son imprudence, et redouble l'horreur de sa position. Son désespoir est inexprimable comme celui de tout son monde; l'hésitation est générale, et, en un instant, cent résolutions sont arrêtées, rejetées, puis reprises. Enfin le malheureux commandant adopte le parti d'envoyer un capitaine de navire, nommé Nicolas Verdier, et un sergent, nommé la Caille, pour savoir quel traitement on pouvait espérer des Espagnols. Menendez éprouve d'abord comme un transport de tigre, heureux de trouver, pour son repas de sang, de nouvelles proies sur lesquelles il n'avait point osé compter; mais tout aussitôt, de peur qu'elles ne lui échappent, le monstre, renfonçant ses griffes, se fait chat, et caresse les envoyés de Ribaut; il dit que, de même qu'il a fourni, après la prise du fort, un bon navire, bien

équipé, à Laudonnière et à ses gens pour retourner en France porter les preuves de la générosité espagnole, il en procurera un au commandant Ribaut et à son monde; que l'on n'a qu'à venir à lui avec confiance, et qu'il agira, à peu de chose près, comme un bon père fait pour ses enfants. Les deux envoyés rapportèrent aux Français, avec des paroles si rassurantes, un de ces serments castillans que l'inquisition recommandait aux abominables fournisseurs de ses hautes œuvres. Les Français, au nombre de huit cents, se confièrent à la parole de Menendez. A mesure qu'ils se livraient, le monstre, se signant son front, insultant, dans son fanatisme aveugle, à la croix du Christ, leur faisait enfoncer un poignard dans le cœur; le brave d'Ottigni, pendant que l'on plongeait ce poignard fumant dans son sein, prenait encore le ciel à témoin de la scélératesse espagnole. Quant à Ribaut, Menendez poussa la barbarie jusqu'à le faire écorcher vif, et à envoyer sa peau et sa barbe à Séville, comme des trophées de sa victoire; la tête du commandant français fut coupée en quatre, et exposée sur autant de piquets. Enfin les Espagnols firent rassembler tous les cadavres de leurs victimes, y compris ceux des malheureux qu'ils avaient précédemment assassinés dans le fort, ou atteints dans les bois; traitèrent ces misérables restes avec une indignité sans pareille; et, avant de les livrer aux flammes, les pendirent à des arbres, avec cette inscription qui porte le cachet du caractère espagnol tel que l'avait fait Philippe II, et tel qu'il s'est encore trop longtemps maintenu après ce fanatique monarque : « *Ceux-ci n'ont pas été traités de la sorte* « *comme Français, mais comme hérétiques et ennemis de Dieu.* »

Il n'est guère besoin de dire qu'à la cour de Charles IX, on ne fut pas même effleuré à l'épiderme par le dénoûment tragique qu'avait eu l'essai d'établissement français à la Caroline. Quant à l'amiral de Coligni, en guerre ouverte, à

cette époque, avec la cour, désigné déjà aux poignards qui devaient bientôt l'atteindre, il était impuissant à rien entreprendre pour venger, en Amérique, ses malheureux coreligionnaires et compatriotes.

Ce fut un simple gentilhomme gascon, nommé Dominique de Gourgues, né à Mont-de-Marsan, qui se chargea d'aller laver dans le sang espagnol l'injure faite à la France. De Gourgues, à ce qu'il paraît, n'etait point protestant, ce qui relève encore la grandeur et la nationalité de sa conduite. C'était un brave soldat qui, en combattant les Espagnols en Italie, avait appris à les détester pour leur caractère fanatique et féroce. Après avoir vendu tout son bien, fait un emprunt à ses amis, et équipé trois navires, dont deux ramberges et une patache, il partit de Bordeaux, le 2 août 1567, pour l'ancien fort français de la Caroline, avec le projet intimement arrêté d'en châtier d'une manière mémorable les nouveaux maîtres, ou de mourir à la peine. Il avait eu bien soin de ne point ébruiter ses intentions, même parmi les gens qu'il emmenait avec lui ; car la cour, vendue à l'Espagne, n'aurait pas manqué d'y faire obstacle. La commission qu'il avait reçue du gouverneur de la Guienne ne l'autorisait qu'à aller enlever des nègres sur la côte occidentale d'Afrique ; mais quand il eut fait poursuivre leur route à ses navires jusqu'à l'île de Cuba, il laissa éclater ses sentiments avec d'autant plus d'énergie et d'éloquence qu'il les avait plus longtemps contenus. C'est alors qu'il retraça à ses gens, en paroles à la fois mêlées d'amertume, d'indignation et de larmes, le supplice de leurs compatriotes à la Caroline, qu'il leur dit que c'était pour venger ces infortunés, insultés jusque dans leurs restes, qu'il avait vendu son bien, vidé la bourse de ses amis, armé des vaisseaux, et convoqué les braves en qui le cœur restait toujours français. « Amis, s'écria-t-il en terminant, j'ai compté sur vous ; me suis-je trompé ? » Un non,

répété avec exaltation par quatre-vingts matelots et cent cinquante volontaires qui composaient l'expédition, répondit au brave capitaine. De Gourgues avait eu soin de n'armer que des navires susceptibles d'aller à la rame, et tirant assez peu d'eau pour entrer dans la plupart des rivières de la partie de l'Amérique qu'il avait en vue. Il lia quelques rapports avec les Indiens, qu'il trouva horriblement las déjà de la tyrannie espagnole, et ce fut par eux qu'il obtint des renseignements sur l'état de l'ancien fort la Caroline; il apprit que les Espagnols, qui s'y trouvaient au nombre de quatre cents, l'avaient relevé avec beaucoup de soin, et protégé par des fortins sur les deux bords de la rivière. De Gourgues jugea qu'il n'avait d'autre moyen de succès que dans la surprise et la diligence. Il était descendu à terre; il s'avança en secret par les marais et les bois, avec ses gens et des indigènes, jusqu'à peu de distance d'un des deux ouvrages qui couvraient le fort principal. Soudain de Gourgues, sans perdre son temps en harangues, fait sonner la charge, et marche droit à l'ennemi qui ne sait ce que cela signifie. Un petit bois cachait encore les Français; ils l'ont bientôt laissé derrière eux, et, de cet instant seulement, les Espagnols se mettent en devoir de se défendre; ils tirent sur les troupes de de Gourgues avec deux coulevrines; mais un Indien, nommé Olocotora, s'en empare, en sautant dessus. Les Espagnols, au nombre de soixante, qui s'échappaient du fortin, rejetés, par une habile manœuvre, entre de Gourgues et son lieutenant de Casenove, furent tous tués ou pris. On s'occupa sur-le-champ du second fortin, dont le canon tirait depuis un moment avec activité, pour empêcher que les Français ne passassent de l'autre côté du fleuve; mais on le fit taire à l'aide de l'artillerie qui fut placée sur le bord opposé. De Gourgues passe ensuite, sur une barque, avec quatre-vingts de ses soldats, tandis que

les Indiens se précipitent à sa suite à la nage, en poussant des cris terribles. Les Espagnols du second fortin en sont épouvantés, abandonnent leurs retranchements, et veulent s'échapper dans les bois; mais de Gourgues leur a dressé une embuscade; et, là encore, il tue ceux qu'il ne fait pas prisonniers. Tout n'était pas fini; il s'agissait à présent d'enlever le fort principal, défendu par une garnison de plus de deux cents hommes. De Gourgues résolut de s'en rendre maître par escalade. Il employa deux jours à faire ses préparatifs, et, le troisième, il marcha contre le fort, à la tête de sa troupe et accompagné du brave Olocotora. Les assiégés firent, au nombre de quatre-vingts, une sortie qui hâta leur perte. Pris bientôt entre deux feux, ils furent tués jusqu'au dernier. La garnison, qui avait vu cette sanglante défaite du haut de ses remparts, n'attendit pas l'escalade des Français, déserta complétement le fort, cherchant un refuge, comme avait fait naguère Laudonnière, à travers bois et marais; mais elle ne méritait pas et n'eut pas comme lui la consolation d'échapper, même au prix des plus grandes souffrances. Tous les Espagnols se virent en un instant massacrés ou saisis, d'un côté par les Indiens embusqués, de l'autre par les Français. De Gourgues, maître de toutes les positions espagnoles, rassembla ses prisonniers au lieu même où ils avaient, deux ans auparavant, assassiné les Français; il leur rappela leur perfidie, leur manque de foi, leur cruauté, leur infamie enfin; puis il les fit tous pendre à ces arbres de sombre mémoire dont les rameaux avaient naguère plié sous les restes mutilés des malheureux compagnons de Ribaut; et à la place de l'ancienne inscription de Menendez, il attacha celle-ci, au-dessus des nouveaux suppliciés : « *Je ne fais ceci comme à Espagnols; mais comme à traîtres, voleurs et meurtriers.* »

La partie de l'Amérique où Jean de Ribaut et René de

Laudonnière avaient entrepris de coloniser pour la France, était purgée de la présence des Espagnols ; mais de Gourgues, abandonné à ses seules ressources par le gouvernement qui pesait alors sur son pays, ne pouvait entreprendre de relever l'établissement de la Caroline ; il dut se borner à faire raser les trois forts qu'il venait de conquérir, pour enlever aux Espagnols la facilité de venir s'y réinstaller. Prenant ensuite congé des Indiens qui l'avaient si bien secondé, et qui tous lui juraient une éternelle amitié, il mit à la voile, le 3 mai 1567, et arriva à la Rochelle le 6 juin suivant. Le bruit de son expédition était déjà, on ne sait comment, parvenu en Espagne. A peine était-il parti de la Rochelle, où on l'avait reçu triomphalement, pour retourner à Bordeaux, qu'on vit entrer dans la rade d'où il sortait vingt bâtiments espagnols, avec dessein de l'enlever ; il fut même poursuivi par eux jusqu'à Blaye ; mais il sut habilement les éviter, et Philippe II et l'inquisition n'eurent point cette nouvelle proie. Il est vrai que de Gourgues, signalé par la cour d'Espagne à celle de France pour s'être fait le vengeur des Français, n'échappa encore qu'avec beaucoup de peine et en se cachant chez le président de Marigny, à Rouen, aux coups de Catherine de Médicis et de la faction des princes lorrains, qui avaient déjà donné ordre de faire son procès. Élisabeth, reine d'Angleterre, meilleure appréciatrice des mérites de Dominique de Gourgues, lui proposa, peu de temps après, d'entrer à son service à des conditions magnifiques ; mais ce brave Français lui fit répondre, en la remerciant de ses offres, que l'ingratitude de l'État ne l'empêchait pas d'aimer son pays, et qu'il ne servirait jamais qu'au nom de la France. Relevé de sa disgrâce, il tomba malade et mourut, au moment où, charmé d'avoir une nouvelle occasion de combattre les Espagnols, il venait d'accepter le commandement de la flotte envoyée par le prétendant de

Portugal, don Antonio, aux îles Açores. Dominique de Gourgues laissa la réputation d'un des plus vaillants et habiles marins de son siècle.

Quelques entreprises des Français en Amérique.

— De 1588 à 1602. —

L'avant-dernière année du règne si déplorable de Henri III fut pourtant témoin de la reprise de quelques projets de colonisation en Amérique. Les neveux et héritiers de Jacques Cartier, la Jaunaye, Chaton et Jacques Noël, voulurent continuer, à leurs dépens, ce que leur oncle avait commencé au Canada, et obtinrent de l'État, non des vaisseaux, non de l'argent, mais, ce qui coûtait moins, une commission pour trafiquer, à l'exclusion de tous autres, dans les pays découverts sous le règne de François Ier. Ce monopole, octroyé par un prince faible, duquel, avec de l'argent en main pour payer ses plaisirs, le dernier entendu avait toujours raison, n'eut pas l'approbation des négociants armateurs de Saint-Malo, qui vinrent à bout de faire révoquer la commission.

Les premières années du règne de Henri IV, quoique si agitées encore, en promettant une politique ferme et stable, rendirent déjà quelques espérances au commerce, et l'encouragèrent à quelques essais.

En 1591, un navigateur français, nommé de la Court-Précourt-Ravillon, partit, sur le navire *le Bonaventure*, pour le Canada, reconnut les îles de Saint-Pierre et de Miquelon, près de Terre-Neuve, et une partie de celles qui composent l'archipel de la Madelaine, dans le golfe de Saint-Laurent.

En 1595, on entreprit aussi de faire un nouvel essai de colonisation française au Brésil. Un capitaine rochelois, nommé Rifaut, s'y rendit avec trois navires ; mais la division qui s'introduisit aussitôt entre les gens qui faisaient partie de l'ex-

pédition, le força bientôt de revenir, sans avoir jeté le moindre fondement d'établissement.

En 1598, une entreprise, de quelque éclat par le personnage qui la commandait, fut faite vers le Canada. Henri IV donna commission à cet effet au sieur de Mesgouet, marquis de la Roche, gentilhomme breton, et le nomma son lieutenant général dans tous les pays de l'Amérique du Nord, sur lesquels la France élevait des prétentions depuis les découvertes de Verazzani et de Jacques Cartier. Les pouvoirs conférés au marquis de la Roche étaient en tout semblables à ceux dont François I[er] avait précédemment revêtu Roberval. Il arma un vaisseau, sur lequel il s'embarqua avec un habile pilote normand, nommé Chedotel. La première terre où de la Roche aborda fut l'île de Sable, située par les quarante degrés douze minutes nord environ, et qui, inhabitable, sans ports, complétement improductive, renfermant, dans son étendue de dix lieues, un lac qui en a lui-même cinq, n'offrait pas les plus petites chances à la colonisation. Le marquis de la Roche y débarqua quarante malheureux qu'il avait tirés des prisons de France, et qui ne tardèrent pas à y regretter jusqu'à leurs cachots. Par les mérites de son excellent pilote Chedotel, de la Roche alla ensuite reconnaître les côtes du continent le plus proche, qui sont celles de l'Acadie, et, après y avoir recueilli toutes les connaissances qui lui semblaient nécessaires pour une nouvelle et plus importante expédition, il appareilla pour retourner en France. De la Roche avait, dit-on, le projet de repasser par l'île de Sable, afin d'y reprendre ceux qu'il y avait déposés; mais il paraît que les vents contraires l'empêchèrent d'aborder. Divers contretemps l'arrêtèrent en France les années suivantes, et la mort l'atteignit avant qu'il eût pu donner suite à son entreprise. On s'accorde à dire qu'il avait commis une faute énorme, en ne commençant pas un établissement en Acadie, où une pê-

che sédentaire, qui ne lui aurait pas coûté beaucoup, aurait pu lui éviter la ruine qui le frappa.

Les quarante malheureux qu'il avait laissés dans l'île de Sable s'y fabriquèrent d'abord des baraques, avec quelques débris de vaisseaux espagnols trouvés sur le rivage. De ces mêmes vaisseaux, qui avaient eu pour but d'aller faire un essai de colonisation à l'île Royale, il était sorti quelques moutons et quelques bœufs, qui avaient multiplié dans l'île de Sable, et qui furent pendant quelque temps une ressource pour les pauvres exilés; le poisson devint ensuite leur unique nourriture. Quand leurs habits furent usés, ils s'en firent de peaux de loups marins. Enfin, au bout de sept ans, le roi, ayant ouï parler de leur aventure, fit un devoir au pilote Chedotel d'aller les chercher. Chedotel n'en trouva plus que douze, qu'il ramena; les autres étaient morts de misère. Henri IV voulut voir ceux qui étaient revenus, dans l'équipage qu'ils s'étaient fait à l'île de Sable; on les lui présenta avec leurs peaux d'animaux marins, leurs longs cheveux, leur longue barbe, et on leur trouva dans ce bizarre accoutrement quelque ressemblance avec les dieux mythologiques des fleuves; Henri IV leur fit compter à chacun cinquante écus, et les déchargea de toutes poursuites de la justice.

L'époque n'était point au découragement. L'insuccès de la tentative du marquis de la Roche n'empêcha pas qu'après sa mort on ne sollicitât vivement la commission qu'il avait eue du roi. Un des principaux négociants de Saint-Malo, du nom de Pontgravé, qui avait fait personnellement plusieurs voyages à Tadousac, au confluent de la Saguenay et du Saint-Laurent, dans le bas Canada, comprit que la traite des pelleteries du nord de l'Amérique pourrait devenir le fonds d'un grand commerce, et conseilla au capitaine Chauvin d'en demander le privilége exclusif, avec toutes les prérogatives attachées à

la commission du marquis de la Roche. Chauvin, ayant goûté cet avis et obtenu ce qu'il désirait du roi, équipa aussitôt quelques bâtiments de peu de port, et les conduisit lui-même à Tadousac. Pontgravé, qui l'accompagnait, voulait monter jusqu'aux Trois-Rivières, parce que ce lieu, qu'il avait précédemment visité avec soin, lui paraissait plus propre qu'aucun autre à un établissement; mais le capitaine Chauvin ne montra aucune volonté de coloniser, et, quand il eut rempli ses navires de peaux de castor et de pelleteries de toutes sortes, il revint à Saint-Malo. Un second voyage qu'il fit l'année suivante fut aussi stérile pour la France.

Voyages, découvertes et fondations de Samuel Champlain et autres, en Acadie, au Canada, etc.

— De 1603 à 1664. —

Aymard de Chattes, ce gouverneur de Dieppe qui fut d'un si grand secours à Henri IV, avait succédé à Chauvin; il forma, en 1603, une compagnie de marchands rouennais, auxquels s'associèrent plusieurs personnes de haut rang, et fit un armement dont il remit la conduite à Pontgravé. Dans le même temps, un gentilhomme saintongeois, qui devait illustrer le nom de Samuel de Champlain, arriva de l'Amérique, où il avait passé deux ans et demi. Il accepta avec empressement la proposition qui lui fut faite, par Aymard de Chattes, d'entreprendre, avec Pontgravé, le voyage de Canada. Partis dans la même année 1603, ils s'arrêtèrent peu à Tadousac où ils laissèrent leurs navires, et, étant entrés dans un bateau léger, ils remontèrent le Saint-Laurent jusqu'au saut de Saint-Louis, point où s'était arrêté Jacques Cartier. Quand Samuel Champlain et Pontgravé revinrent en France, Aymard de Chattes était mort, et un calviniste, Pierre du

Guast, sieur de Monts, l'avait remplacé comme lieutenant général, pour le roi, dans l'Amérique du nord. De Monts conserva la compagnie formée par son prédécesseur, et l'augmenta même de plusieurs négociants des principaux ports de France, surtout de celui de la Rochelle. Il vint à bout de faire un armement plus considérable que n'en avait obtenu aucun de ses prédécesseurs ; Dieppe et le Havre-de-Grâce le lui fournirent particulièrement. Il se mit lui-même à la tête, ayant sous ses ordres Samuel Champlain, Pontgravé, et Jean de Biencourt, sieur de Poutrincourt. De Monts, parti du Havre-de-Grâce le 7 mars 1604, entra, le 6 mai, dans un port de cette même Acadie que de la Roche avait reconnue, et le nomma port Rossignol. Samuel Champlain visita une grande partie de la côte dans une chaloupe, et en prit possession au nom du roi de France. On avait d'abord fait le choix d'un îlot d'une demi-lieue de tour, dans le but de s'y établir ; mais on l'abandonna presque aussitôt pour aller chercher un lieu plus avantageux. On le trouva à l'embouchure d'une rivière de la presqu'île d'Acadie, dans la baie Française; la rivière et l'établissement reçurent le nom de Port-Royal. Pontgravé fut nommé par de Monts lieutenant de la nouvelle colonie. En 1605, quand de Monts revint en France, ce fut pour y entendre les plaintes des pêcheurs de tous les ports du royaume, réclamant avec force contre les priviléges de la compagnie d'Amérique, qui, sous prétexte de les empêcher de traiter avec les indigènes de cette partie du monde, les privait des choses les plus nécessaires à leur commerce, auquel ils allaient, disaient-ils, être obligés de renoncer. Le conseil du roi comprit le tort immense qui résulterait de l'interruption de la pêche, et le privilége exclusif de de Monts et de sa compagnie fut révoqué. De Monts ne perdit pourtant pas courage ; il fit un nouveau traité avec Poutrincourt par qui il avait été suivi en

France, et qu'il engagea à retourner en Acadie. Poutrincourt remit à la voile, de la Rochelle avec un seul vaisseau, le 13 mars 1606. Le voyage fut long, ce qui donna lieu de croire aux colons du Port-Royal qu'on les abandonnait. Pontgravé, après avoir employé en vain tous ses raisonnements à les rassurer, venait de se voir contrait de se rembarquer avec tout son monde, et se trouvait encore presque à vue de la baie Française, quand il apprit, par une barque, l'arrivée de Poutrincourt en Acadie. A cette nouvelle, il rebroussa chemin, et rentra dans le Port-Royal, où il trouva Poutrincourt, qui déjà y était débarqué, sans qu'ils se fussent rencontrés. De Monts avait fait précédemment à celui-ci la concession de Port-Royal; Pontgravé, homme sage, habile, infatigable et d'une haute expérience, loin d'en être jaloux, l'aida à s'y fortifier. Un autre personnage, nommé Marc Lescarbot, avocat de Paris, dont les relations de voyages sont le fond de tant d'autres qui ont vu le jour depuis, s'était aussi embarqué pour Port-Royal, et y rendait de signalés services, employant les ressources d'un esprit des plus féconds à inventer chaque jour quelque chose de nouveau pour le bien et l'utilité de la colonie. Pendant ce temps, Samuel Champlain continuait à explorer les côtes. En 1607, de Monts eut le crédit de se faire rétablir, pour une année, dans son privilége; mais à la condition expresse qu'il ferait un établissement sur le fleuve Saint-Laurent. Sa compagnie, dans laquelle les Malouins avaient fini par être en majorité, ne l'avait pas abandonné dans sa disgrâce; mais il paraît qu'elle n'avait en vue que le commerce des pelleteries, et cet objet lui fit prendre le change et délaisser l'Acadie, où Poutrincourt, confirmé par le roi dans sa concession, resta seul pour coloniser. Les associés de de Monts équipèrent deux navires à Honfleur, et les confièrent à Samuel Champlain et à Pontgravé, qui furent chargés de se rendre à Tadousac. L'année suivante, 1608, de Monts en-

voya encore des navires dans le fleuve Saint-Laurent. Mais il n'avait pas seulement d'ennemis parce qu'on l'avait voulu faire privilégié ; il en avait plus encore et de plus dangereux comme calviniste. Ceux-ci firent si bien, qu'après lui avoir fait perdre définitivement son privilége, ils le forcèrent même à s'effacer de l'association qu'il avait fondée ; et alors, pour qu'on sût mieux que c'était à sa personne qu'on en voulait, et non aux abus, le privilége fut immédiatement rendu à la compagnie. Henri IV avait beau vouloir, il lui fallait bien souvent encore céder aux sourdes menées de l'intolérance religieuse. La compagnie créée par de Monts, se composait presque entièrement de marchands à vues égoïstes et étroites, qui n'avaient d'autre objet que de remplir leurs coffres ; elle n'aurait, malgré son privilége, rien accompli d'honorable et qui valût d'être rappelé, sans l'illustre Samuel Champlain, qui, n'envisageant le commerce qu'en seconde ligne, et pensant d'abord en citoyen, étudia avec soin le lieu le plus propice pour faire un grand établissement au Canada. Champlain fonda, en 1608, à cent vingt lieues de la mer, sur la rive droite du Saint-Laurent, une ville destinée à un grand avenir et à laquelle il donna un nom qui, en langue algonquine, signifiait rétrécissement : car en ce lieu, en effet, le fleuve se rétrécit considérablement. La capitale future du Canada fut appelée Quebec.

Pendant ce temps, Poutrincourt, qui était revenu momentanément en France, avait des démêlés avec les jésuites missionnaires, dont la marquise de Guercheville s'était déclarée protectrice. Le concessionnaire de Port-Royal avait pourtant prouvé combien il avait à cœur l'établissement français dans l'Acadie, en y faisant transporter toute sa famille. Les persévérantes démarches de la marquise et des Jésuites l'emportèrent sur la volonté de Poutrincourt, qui les voyait avec inquiétude parce qu'une partie de ses colons était

calviniste. Henri IV était mort; Marie de Médicis était régente. Les jésuites débarquèrent au Port-Royal, le 12 juin 1611, pendant que Poutrincourt, qui avait fini par laisser aller son fils avec eux, plutôt comme surveillant que comme associé, restait en France pour y soigner ses propres intérêts. Cette mésintelligence fut fatale à l'établissement d'Acadie ; les jésuites s'occupèrent naturellement plutôt de conversion que de colonisation, et quand ils avaient, par un baptême, plus ou moins volontaire, sauvé une âme acadienne, ils croyaient avoir fait mieux, selon le principe de la religion, que s'ils avaient ouvert un nouveau débouché au commerce français. Ce ne fut pas là, par la suite, la méthode anglaise; aussi, en faisant moins pour le ciel, fit-elle beaucoup plus pour l'Angleterre.

Les missionnaires ne pouvant définitivement s'accorder avec les colons de Port-Royal, la marquise de Guercheville, appuyée de la reine mère, envoya un navire pour les prendre, et les transporter en un autre lieu où il leur plairait de créer eux-mêmes un établissement. Le chevalier de la Saussaye avait reçu pleins pouvoirs de la reine pour y commander, sous leur surveillance. Le navire, parti d'Honfleur le 12 mars 1613, mouilla, le 6 mai suivant, au port de la Hève, en Acadie, où la Saussaye fit arborer les armes de la marquise de Guercheville. Il eut le tort de ne point tourner ses intentions colonisatrices vers un endroit si favorable. Quand il eut recueilli les jésuites de Port-Royal, il s'arrêta à l'embouchure d'une rivière ayant la forme d'un delta, assez large pour recevoir des navires de trois cents tonneaux, et dont les environs lui parurent fort agréables. La Saussaye ayant résolu d'y placer la colonie de la marquise de Guercheville, débarqua sur la rive septentrionale, et fit construire à la hâte un petit retranchement auquel il donna le nom de Saint-Sauveur. Mais il n'avait pas encore eu le temps de s'y donner même une ap-

Pollet sc.

mo, ...
complété la disgrâce du calviniste de Monts, ce personnage

parence d'affermissement, quand onze bâtiments anglais, partis de la Virginie, ayant eu connaissance que des étrangers tentaient de s'établir dans l'Acadie, sur laquelle leur pays élevait de son côté des prétentions, vinrent attaquer Saint-Sauveur, et se rendirent facilement maîtres de ce poste sans défense. Ils allèrent attaquer aussi Port-Royal, qu'ils occupèrent avec autant de facilité, et où ils firent arborer les armes d'Angleterre. On fit d'abord quelque bruit à la cour de France de l'entreprise des Anglais sur Saint-Sauveur et le Port-Royal. Mais on trouva bientôt, pour se consoler de l'affront, que cette affaire, intéressant seulement des particuliers, ne méritait point que l'État s'en mêlât. Ce fut toujours l'État qui fit défaut au zèle des colonisateurs français, et c'est en quoi le gouvernement anglais, protecteur en tout et partout des intérêts de ses particuliers, ne manqua jamais de mieux comprendre son rôle.

Samuel Champlain, plus heureux dans le Canada que ses compatriotes dans l'Acadie, avait pénétré, dès l'an 1611, avec Pontgravé, chez les Indiens Iroquois, et avait découvert sur sa route, dans l'État présent de New-York, un lac d'environ vingt lieues de long sur douze de large, qui porte encore son nom. C'est en ce lieu qu'il avait gagné sa première grande victoire sur les Iroquois, ennemis acharnés des Algonquins et des Hurons, alors alliés des Français. Champlain, après avoir laissé sous les ordres d'un homme de cœur, appelé Pierre Chavin, la colonie de Quebec, revint, avec Pontgravé, dans la mère patrie, pour y rendre compte de l'état des choses au Canada, que l'on commençait, à cette époque, à nommer Nouvelle-France. Toujours préoccupé de son œuvre de colonisation, le fondateur infatigable ne revenait au pays natal que pour en rapporter des moyens de la mener à bonne fin. La mort de Henri IV ayant complété la disgrâce du calviniste de Monts, ce personnage

engagea Champlain, qui toujours lui était resté fidèle, à chercher un nouveau protecteur pour la colonie. Charles de Bourbon, comte de Soissons, et Henri II de Condé furent les deux premiers qui eurent, en conséquence de ce protectorat, le titre de vice-rois de la Nouvelle-France. Il va sans dire qu'ils n'y mirent pas le pied. Champlain, investi par eux de la lieutenance, conclut un nouveau traité d'association avec des marchands de Saint-Malo, de Rouen et de la Rochelle; tandis que d'un autre côté, toujours secondé par Pontgravé, il faisait, à chacun de ses voyages au Canada, quelque expédition pour soumettre les Iroquois. Dans l'une d'elles, en 1615, il fut blessé et se vit par suite obligé d'hiverner au milieu des Indiens Hurons, ce qu'il fit avec un grand courage, et de manière à en tirer parti pour sa colonie. En 1620, un prince du nom de Condé ne crut pas se déshonorer, en vendant pour 11,000 écus sa vice-royauté de la Nouvelle-France à l'amiral de Montmorency. Le nouveau vice-roi continua la lieutenance à Champlain, qui, persuadé désormais que l'établissement de Quebec allait prendre l'importance qu'il méritait, ne craignit pas d'y transporter sa famille. Après cette grande preuve de confiance donnée à la colonie, Champlain continua à combattre les Indiens Iroquois, secrètement soutenus par les Hollandais établis, depuis l'an 1613, dans cette partie de l'Amérique qu'ils avaient appelée la Nouvelle-Belgique et qui a pris par la suite le nom de Nouvelle-York. Sur ces entrefaites, la compagnie du Canada fut supprimée, en 1622, à la demande de Samuel Champlain, comme ne remplissant aucun de ses engagements; le cardinal Richelieu, dans le cours de l'année 1627, en forma une autre de cent associés, sur un plan qui lui fut présenté. Le duc de Ventadour était alors vice-roi du Canada; il fit abandon de sa charge toute honorifique à la nouvelle association qui,

comptant parmi ses membres le maréchal d'Effiat, le vice-amiral de Razilli et le cardinal Richelieu lui-même, reçut le titre de compagnie de la Nouvelle-France.

C'était le temps de la guerre civile de la Rochelle; les Anglais en prirent occasion de se saisir des premiers navires envoyés par la compagnie, et d'aller attaquer les établissements français en Amérique. Une de leurs escadres, sur laquelle se trouvaient plusieurs huguenots de France, remonta le Saint-Laurent jusqu'à Quebec, et somma cette ville naissante de se rendre. Champlain, qui s'y était fortifié, s'y défendit long-temps avec un grand courage, et ne l'abandonna, en 1629, aux ennemis, que quand il eut essuyé avec les siens toutes les horreurs d'une extrême famine, et après une capitulation dont il dicta lui-même les conditions.

On doit imaginer quelle fut la douleur de Champlain en quittant la colonie dont il pouvait être regardé comme le fondateur et le père. Il revint en France plaider avec ardeur auprès du gouvernement, pour qu'il en exigeât la restitution. Ses efforts furent couronnés de succès; et, en vertu d'un traité signé à Saint-Germain-en-Laye, le 29 mars 1632, le Canada fut rendu aux Français avec l'Acadie; l'île du cap Breton ou île Royale fut reconnue aussi pour possession française. En 1633, la compagnie de la Nouvelle-France rentra dans tous ses droits; elle concéda l'Acadie au vice-amiral commandeur de Razilli, un de ses membres, à condition qu'il y ferait un établissement. Il en fit un, en effet, mais pas assez considérable pour être respecté, dans le port de la Hève. Samuel Champlain, nommé gouverneur de la Nouvelle-France, y retourna avec une escadre honorable, et qui semblait prouver que l'on avait des intentions sérieuses de se maintenir dans l'Amérique du Nord. Il venait d'assister à la fondation d'un collége, à Quebec, quand il finit sa carrière si bien remplie au mois de décembre 1635. Si un jour, comme cela ne pa-

raît pas douteux, le Canada devient un empire puissant et indépendant, le nom de Samuel Champlain y sera inscrit en lettres d'or parmi ceux des grands fondateurs qui ont servi et honoré l'humanité.

Le gouverneur qui succéda à Samuel Champlain appartenait à l'ordre de Malte et se nommait de Montmagny. Ce fut sous son gouvernement que furent créés, en 1637, l'établissement de Sillery, sur la rive septentrionale du Saint-Laurent, et, en 1640, celui de Montréal, dans l'île de ce nom. Un fort, que l'on appela fort Richelieu, fut élevé dans le même temps, à l'entrée de la rivière de Sorel. Enfin, au lieu dit des Trois-Rivières, où Champlain avait jeté quelques fondations, on établit un poste assez important, dont les chevaliers de Lisle et de Champflours eurent successivement la garde. En 1645, une première paix fut faite avec les Iroquois. Les missionnaires la mirent sur-le-champ à profit pour étendre leurs tentatives de conversion chez ces Indiens, comme ils avaient déjà fait, avec tout le zèle des anciens martyrs, chez les Algonquins et les Hurons. En 1646, Montmagny reçut ordre de remettre son gouvernement au commandant des Trois-Rivières, qui avait nom d'Ailleboust, et à celui-ci en succéda bientôt un autre nommé de Lauson. Quand le gouverneur Lauson arriva à Quebec, en 1651, il trouva que la guerre avait recommencé avec plus de rage que jamais entre les Indiens Iroquois et les Indiens Hurons, et que les Français s'étaient vus dans la nécessité de s'en mêler. La population huronne avait été presque entièrement anéantie dans cette impitoyable guerre. Les Iroquois, excités par leurs succès, menaçaient les établissements français d'une ruine semblable; et le nouveau commandant des Trois-Rivières, nommé Duplessy-Brochart, fut même tué par eux.

Une nouvelle paix ayant été conclue, en 1653, le gouverneur général envoya un navigateur, nommé Bourdon, pous-

ser les découvertes dans le nord de l'Amérique. Bourdon entra, en 1656, dans la baie d'Hudson, où personne que l'on sache n'avait encore pénétré, et en prit possession au nom du roi de France.

La paix fut de nouveau rompue, en 1658, vers le temps où le vicomte d'Argenson, en qualité de gouverneur général, et peu après François de Laval, comme premier évêque français en Amérique, débarquaient à Quebec. Un séminaire fut créé, par les soins de ce dernier, au Canada, à la même époque, les Sulpiciens de Paris obtenaient la concession de l'île de Montréal. Les congrégations d'hommes et de femmes abondèrent; mais si les secours spirituels ne faisaient point défaut à la colonie, il n'en était pas de même des secours humainement efficaces. Les gouverneurs se succédaient avec rapidité au Canada sans avoir le temps de rien accomplir, comme cela se voit, au siècle présent, en Algérie. Le baron d'Avaugour remplaça, en 1661, le vicomte d'Argenson; puis ce fut le major de Méry. La colonie était dans un état complet de dépérissement, malgré les familles recommandables et parfois illustres qui s'y étaient transportées et y avaient mis toute leur fortune; car il faut dire que le Canada eut cela de particulier, que presque tous les Français qui s'y établirent dans le principe étaient gens recommandables, contrairement à ce qui se passe ordinairement à l'origine des colonisations, surtout des colonisations anglaises, où les gens hors la loi sont les plus nombreux. En 1662, la compagnie des cent associés, érigée en 1627, se trouvait réduite à quarante-sept membres, qui remirent purement et simplement tous leurs droits au roi. On verra bientôt ce qu'en fit Colbert.

Voyages de la Revardière, Jean Mocquet, Razilli, Saucy, Pra et la Planque dans l'Amérique du Sud. — Les Français pour la première fois en Guyane. — Nouvelle tentative sur le Brésil. — Établissement des Français à Cayenne.

— De 1604 à 1664. —

Dans le voisinage du Brésil, où les Français n'avaient pu conserver leur colonie de la baie de Janeiro, il y a un pays que se partagent aujourd'hui quatre nations, parmi lesquelles est la France. Découvert, en 1499, par les Espagnols, recherché, en 1595 et 1604, par les Anglais qui ne purent s'y établir, on en disait au commencement du dix-septième siècle, dans le temps où Samuel Champlain colonisait au Canada, des choses si merveilleuses, que le désenchantement qui ne pouvait manquer d'en résulter dut influer sur l'excès de défaveur dans lequel il tomba par la suite, défaveur que des hommes sensés combattent encore à présent dans l'intérêt de la France : c'est la Guyane, et c'était là, derrière des plaines marécageuses, produit présumable des lentes alluvions de la mer, et fermées par un immense rideau de rouges palétuviers, que les premiers voyageurs, sur de vagues rapports ou dans les songes flatteurs de leur imagination, avaient placé l'*El Dorado*, cette terre de promission du nouveau monde, dans laquelle on devait trouver plus d'or et de diamants entassés que sur tout le reste du globe ensemble. Séduit par les récits qu'il en entendait faire, un homme entreprenant, nommé de la Revardière, fit voile, du port de Cancale, pour la Guyane ; il était accompagné de Jean Mocquet, dont on a les relations de voyages, et qui devint *garde du cabinet des singularités du roi aux Tuileries*. La Revardière, après s'être arrêté quelque temps à l'embouchure de la rivière des Amazones, qui est une des limites des Guyanes, rangea la côte jusqu'à l'île et

à la rivière qui prirent depuis le nom de Cayenne. Un bateau fut équipé pour aller reconnaître cette rivière. On y pénétra assez avant malgré les branches d'arbres, surchargées de lourds amas d'huîtres, qui en encombraient le cours; et l'on put faire quelques observations sur les mœurs des indigènes, sur les animaux et la végétation extraordinaires du pays. D'autres parties encore de la côte des Guyanes furent reconnues et étudiées, dès cette année 1604, par les Français.

En 1611, la Revardière, s'étant associé de Saucy et Razilli, l'un des marins les plus en réputation de l'époque, partit de nouveau de Cancale, au mois de mars 1612, avec trois navires, dans le dessein de coloniser, non pas à la Guyane, mais au Brésil, sur lequel un Français, nommé Devaux, le seul qui y fût resté quelques années depuis l'expédition du capitaine Rifaut, en 1594, avait appelé l'attention à son retour. Les titres coûtaient moins à donner que l'argent et les autres moyens réels de colonisation. La Revardière, Razilli et Saucy emportaient tous trois le titre de lieutenants généraux pour le roi. Ils abordèrent à une île voisine de la côte de la province de Maranhan, et y bâtirent un fort qu'ils nommèrent Saint-Louis, nom que l'île entière a conservé. Razilli y planta la bannière de France, et prit possession de la province de Maranhan tout entière pour le roi, à qui les indigènes parurent disposés à se soumettre, en haine des Portugais. Les Français partis de Cancale furent suivis, à moins d'un an près, au Brésil, par trois cents de leurs compatriotes, qui firent voile du Havre de Grâce, sous la conduite d'un capitaine nommé Pra, avec un beau navire appelé *le Régent*. Ceux-ci pénétrèrent dans le fleuve des Amazones, jusqu'en un lieu où il fait un saut de plus de vingt-cinq toises. Mais comme, après en être sortis, ils se rendaient à la colonie de Saint-Louis de Maranhan, ils

apprirent que leurs compatriotes venaient d'en être dépossédés par les Portugais, et que la Revardière, après avoir défendu son fort jusqu'à la dernière extrémité, avait été envoyé prisonnier en Portugal. Plusieurs Français, et entre autres la Planque, qui a écrit une relation du voyage du capitaine Pra, se retirèrent alors au milieu des indigènes, et vécurent avec eux près de quatre ans. La Planque, après s'être attaché ensuite à un capitaine portugais, trouva moyen de se faire transporter à Lisbonne où il apprit que la Revardière n'avait échappé qu'avec beaucoup de peine et de sacrifices à sa captivité. Les entreprises des Français au Brésil ne furent point, comme on le voit, heureuses, et cela uniquement par l'insouciant abandon dans lequel la mère-patrie les laissait toujours; mais c'est du moins une chose à remarquer, que la France a jeté les fondements de deux des plus importants établissements des Européens au Brésil: celui de Saint-Louis de Maranhan, et celui de la baie de Rio-Janeiro, qui, bien que transporté sur le continent, doit certainement son origine à l'île à laquelle le nom de Villegagnon est resté.

Cependant, à défaut du Brésil, quelques hommes entreprenants avaient, à plusieurs reprises, tourné leurs efforts du côté de la Guyane, que la Revaudière leur avait indiqué; l'île de Cayenne, qui peut avoir quatorze à quinze lieues de circonférence, et qui n'est séparée du continent que par les eaux d'une rivière qu'elle divise en deux branches, avait été choisie par eux comme point de ralliement, plutôt que d'établissement; ils venaient à peine d'y construire quelques misérables baraques, lorsque des négociants de Rouen, pensant que l'on pourrait tirer parti de cette position, y envoyèrent, en 1643, un homme cruel, qui, ayant également déclaré la guerre aux colons et aux indigènes, finit par être massacré. Après cet événement, ce ne fut plus qu'en 1651 qu'une nou-

velle compagnie s'occupa de Cayenne. L'étendue de ses ressources lui avait permis de rassembler dans Paris même sept à huit cents colons, que l'on embarqua sur la Seine pour descendre au Havre de Grâce; le malheur voulut que le digne abbé de Marivault, qui était l'âme de l'entreprise, et qui devait la conduire en qualité de directeur général, se noyât au moment d'entrer dans son bateau. Un gentilhomme de Normandie, nommé Roiville, envoyé à Cayenne comme gouverneur, fut assassiné dans la traversée. Douze des principaux intéressés, auteurs de cet attentat, se comportèrent, dans la colonie qu'ils s'étaient chargés de faire fleurir, avec toute l'atrocité qu'annonçoit cet affreux prélude. Ils firent pendre un d'entre eux; deux moururent; il y en eut trois de relégués dans une île déserte. Les autres se livrèrent aux plus grands excès. Le commandant du fort que l'on avait élevé pour protéger l'établissement déserta, avec une partie de sa garnison, dans la Guyane hollandaise, où l'on commençait à trouver, par le desséchement des marais, par le défrichement et la culture, le véritable *El Dorado ;* tandis que l'impatience française, qui semblait vouloir tout obtenir du premier coup et sans peine, demandait en vain à ces parages, où la main de l'homme a besoin de se faire sentir, la terre de promission. Le fort de Cayenne fut abandonné avec les munitions, les armes, les marchandises, quinze mois après le débarquement. On y laissa aussi les cadavres de cinq ou six cents Parisiens, infortunés sans doute, mais coupables de beaucoup d'inconduite.

Les Hollandais, après l'évacuation de Cayenne par les Français, vinrent s'y établir; mais ils en furent chassés, en 1663, par les soins d'une nouvelle compagnie qui s'était formée sous la direction du maître des requêtes de la Barre, et qui y envoya quelques hommes.

Les Français aux Antilles (1). — Saint-Christophe. — Saint-Dominique et les boucaniers. — La Tortue et les flibustiers. — Colonisation de la Martinique, de la Guadeloupe et dépendances.

— De 1625 à 1664. —

Les Français ne s'occupaient pas de coloniser que sur le continent de l'Amérique. En 1625, ils abordèrent à l'île Saint-

(1) « On les divise quelquefois en grandes et petites Antilles ; le nombre des grandes se réduit à cinq, qui sont la Trinité, Porto-Ricco, Saint-Domingue, Cuba et la Jamaïque; celui des petites est infini. Les vents, qui soufflent presque toujours de la partie de l'est, ont donné lieu à une autre division qui est beaucoup plus en usage, quoiqu'on ne soit pas bien d'accord sur le partage. Selon cette division, les îles qui sont plus à l'orient se nomment les *îles-du-vent*, et les autres les *îles-sous-le-vent*. Il paraît que les îles-sous-le-vent commencent à l'île de Sainte-Croix, et que toutes celles qui sont à son orient et à son midi passent sous le nom d'îles-du-vent. On aurait, ce semble, été mieux fondé à diviser les Antilles suivant le caractère de leurs habitants naturels, dont les uns étaient Caraïbes ou cannibales, peuple féroce et antropophage, et dont les autres, qui n'avaient point de nom particulier, étaient extrêmement doux et pacifiques, et avaient en horreur de manger la chair humaine. Cette différence partageait naturellement ce grand archipel en deux portions assez égales. Le nom d'Antilles, commun à toutes ces îles, a exercé plus d'un écrivain. Le ministre Rochefort le fait venir de la particule grecque ἀντι, le père Duterire, de la latine *ante*, comme qui dirait, selon le premier, îles opposées au continent, et, selon le second, îles qu'on rencontre avant d'arriver au continent. Antoine Herrera, un des plus exacts et judicieux écrivains qui aient parlé du nouveau monde, croit, avec plus de fondement, que ce nom a été donné aux premières îles qu'on a découvertes dans l'Amérique, à cause d'une île imaginaire qui se trouvait marquée sur d'anciennes cartes, sous ce même nom, et qui le devait peut-être à la fameuse Thulé des poëtes. Un assez grand nombre de Portugais, et peut-être aussi quelques Castillans, se sont ruinés ou ont péri en cherchant cette île... Des auteurs portugais disent que, vers le milieu du quinzième siècle, un navire de Portugal fut jeté par la tempête sur les côtes de *l'Antille*.... Quelque fabuleux que ce récit et d'autres du même genre aient paru à Herrera, cet auteur n'a pas laissé de croire, et il a cru sans doute avec fondement, que le nom de l'Antille imaginaire avait été donné aux îles que Christophe Colomb découvrit, par la raison qu'elles se trouvaient situées à peu près au même endroit où celle-là avait été placée par les géographes. »

A cette discussion, que nous avons extraite de l'*Histoire de l'île espagnole ou de Saint-Domingue*, du père de Charlevoix, nous pourrions joindre les prétentions qui ont été soulevées sur la découverte des Antilles par des Français qui y auraient été jetés, comme les Portugais, par la tempête, avant la découverte raisonnée et la seule profitable au monde de Christophe Colomb ; mais cela nous conduirait trop loin ; il suffit de l'indiquer.

Christophe, l'une des petites Antilles, sous la conduite des capitaines de vaisseaux d'Énambuc et du Rossey, le même jour que, par une singularité remarquable, les Anglais, sous la conduite de Vaërnard, débarquaient sur un autre point de cette île, découverte et nommée par Colomb, en 1493. Ce qu'il y eut de plus extraordinaire encore que cette rencontre inattendue, ce fut la bonne intelligence qui régna quelque temps, sur un aussi étroit terrain, entre les petites colonies des deux nations rivales. Les Anglais troublèrent les premiers cette harmonie. Ils voulurent s'étendre aux dépens des Français ; mais, en 1629, le chef d'escadre de Cusac, ayant paru, avec les vaisseaux du roi, sur les côtes de Saint-Christophe, prit, coula à fond, dissipa tout ce qui se trouvait de navires anglais dans ces mers, et obligea Vaërnard à s'en tenir au traité de partage qui avait été arrêté deux ans auparavant entre les deux colonies.

Toutefois ce n'était pas tant contre les Anglais que contre les Espagnols que l'escadre de Cusac avait été envoyée ; on avait eu avis, à la cour de France, que ceux-ci, commençant à prendre ombrage des établissements de Saint-Christophe, préparaient une flotte pour aller les détruire. Cusac, satisfait d'avoir remis les Français sur le pied d'égalité avec les Anglais, aux Antilles, et d'avoir élevé un fort dans l'île Saint-Eustache, eut le tort de perdre de vue le but principal de son expédition. Fatigué d'attendre les Espagnols, il permit à plusieurs de ses vaisseaux de faire la course où bon leur semblerait, et alla lui-même croiser dans le golfe du Mexique. C'est alors qu'une flotte castillane, forte de trente-cinq gros galions et de quatorze navires marchands armés en guerre, vint mouiller à deux portées du canon d'un des quartiers français. En cette circonstance, le capitaine du Rossey montra aussi peu de résolution que d'Énambuc et Duparquet,

son neveu, laissèrent voir de sang-froid et de courage. Duparquet, lâchement abandonné par du Rossey, se trouva réduit à trois hommes, avec lesquels il tint encore longtemps. Le commandant des troupes espagnoles débarquées fut tué de sa main; le jeune héros enfin, atteint de dix-huit coups, tomba sur un monceau d'ennemis; on l'emporta mourant sur le galion amiral d'Espagne; et, après autant de jours de souffrances qu'il avait reçu de blessures, il y finit une carrière qui promettait, non de plus nobles, mais de plus longs services aux Français des Antilles. D'Énambuc, menacé du poignard par ses colons, s'il ne cédait pas au torrent et ne se retirait pas dans l'île d'Antigoa, embarqua les quatre cents hommes qui composaient sa colonie, sur deux navires qui se trouvaient en rade, et que les vents poussèrent à l'île Saint-Martin. Les Anglais de Saint-Christophe capitulèrent de leur côté; et ceux qui ne quittèrent pas l'île immédiatement, faute d'assez de navires, jurèrent à l'amiral espagnol qu'il ne les retrouverait pas à son prochain retour. Mais la flotte ennemie ne se fut pas plutôt retirée, que ceux-ci oublièrent leur serment, et que d'Énambuc, qui n'avait rien promis, lui, revint prendre possession de ses établissements de Saint-Christophe. Quant à du Rossey, à son retour en France, on lui fit expier sa lâche conduite à la Bastille.

Dans le même temps, des aventuriers, en majorité normands et quelques-uns anglais, s'approchèrent de l'île, appelée Haïti par les naturels et Hispaniola par les Espagnols. C'était là que Christophe Colomb avait autrefois fondé son premier établissement en Amérique. Les aventuriers, trouvant la côte septentrionale de cette île, l'une des cinq grandes Antilles, presque entièrement abandonnée par les Espagnols, s'y installèrent. Le nom de *boucaniers* fut donné aux nouveaux colons, parce qu'ils se réunissaient après leur

chasse pour boucaner ou sécher à la fumée, selon la coutume des sauvages, la chair des bœufs qu'ils avaient tués. Ils donnèrent à toute l'île espagnole le nom de sa ville capitale, et on ne l'appela plus généralement que Saint-Domingue.

Nombre de boucaniers, las de vivre de la chasse, se firent bientôt corsaires, et tout ce qui tomba sous leurs mains, compatriotes ou non, devint leur proie. Ceux qui changèrent ainsi de métier changèrent en même temps de nom; celui de flibustiers (1) leur fut donné. Ils avaient eux-mêmes donné aux navires dont ils se servaient pour leurs courses, le nom de *flibots*. A huit lieues de Saint-Domingue, se trouve une petite île que Christophe Colomb, en la découvrant, avait nommée la Tortue, à cause de sa forme. Les flibustiers, attirés par un havre commode, et s'y croyant plus en sûreté qu'ailleurs pour leurs entreprises, en chassèrent les Espagnols, dans le cours de l'année 1632, et en firent leur rendez-vous le plus ordinaire. Les flibustiers de la Tortue, grossis d'un certain nombre de Français et d'Anglais, venus de l'île Saint-Christophe, et accueillant les plus hardis aventuriers de toutes les nations, établirent une sorte de gouvernement, où chaque personne libre avait une autorité despotique dans son habitation, et chaque capitaine une souveraineté sur son bord, tant qu'il n'était pas révoqué de son commandement. En 1638, les Espagnols, épouvantés de ce voisinage, vinrent avec une flotte nombreuse pour s'emparer de la Tortue. Comme ils avaient eu soin de profiter d'un moment où les flibustiers étaient en course sur mer, et les boucaniers en chasse à Saint-Domingue, ils eurent aisément raison du peu d'habitants qui étaient restés chez eux; ils les passèrent au fil de l'épée, ou les pendirent. Quelques-uns parvinrent pourtant à se réfugier dans les bois et dans

(1) Ou plutôt, comme on disait d'abord, fribouliers, du mot anglais *freebooter*, forban.

les montagnes, et les Espagnols ne se hasardèrent pas à les y aller chercher.

Après leur attaque de la Tortue, où ils négligèrent de laisser une garnison suffisante, les vainqueurs voulurent purger Saint-Domingue des boucaniers qui y étaient restés. Ils ne réussirent pas selon leur espérance, et, de plus, les flibustiers revinrent à la Tortue. La nécessité de se défendre contre l'ennemi commun engagea les aventuriers français à se choisir un chef. Parmi les Anglais qui s'étaient joints à eux, il y en avait un, nommé Willis, qui passait pour homme de tête. Ce fut à lui qu'ils déférèrent le commandement; mais ils eurent bientôt lieu de s'en repentir. Willis attira à lui autant qu'il put de gens de sa nation, et quand les premiers qui l'avaient élu voulurent lui donner un remplaçant, il se moqua d'eux.

Mais, à cette époque, les Français avaient pris assez de puissance, et d'une manière plus honorable, dans plusieurs des autres Antilles, pour empêcher Willis d'accomplir jusqu'au bout son projet de rendre anglaises l'île de la Tortue et la partie de Saint-Domingue non occupée par les Espagnols. Le capitaine d'Énambuc, après avoir bien assis son pouvoir dans l'île Saint-Christophe, avait fait d'autres expéditions à la fois conquérantes et colonisatrices. Vers le milieu de l'année 1635, il s'était rendu, en compagnie de cent hommes décidés et d'un brave officier, son parent, nommé Dupont, dans l'île de la Martinique, où les Espagnols, qui l'avaient découverte avec Christophe Colomb, en 1493, ne s'étaient point établis. D'Énambuc en avait pris possession au nom de la compagnie des îles de l'Amérique, qui, dès le 31 octobre 1626, s'était fait concéder la propriété et le commerce exclusif, pendant vingt années, de toutes les îles du nouveau monde qu'elle mettrait en valeur. Quoique les farouches Caraïbes, qui peuplaient la

Martinique, ne se fussent point d'abord opposés à la prise de possession des Français, ceux-ci n'avaient pas manqué d'élever, sur la côte occidentale, un fort pour se garantir de leurs attaques. Comme le débarquement s'était fait pendant l'octave de la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, on avait donné à ce fort, près duquel se groupa peu à peu une ville, le nom de Saint-Pierre. Bientôt une guerre acharnée s'était déclarée entre les Français et les Caraïbes; elle devait durer jusqu'à l'extermination presque totale de cette race d'anthropophages. Le frère de ce brave Duparquet, qui était mort si glorieusement à Saint-Christophe, avait été choisi par son oncle, en 1637, pour gouverneur et sénéchal particulier de la Martinique.

La même année où il avait commencé à coloniser sur ce point, d'Énambuc avait fait débarquer, sous la conduite d'un de ses lieutenants, nommé l'Olive, cinq cent cinquante personnes dans l'île de la Guadeloupe, également découverte par Colomb, en 1493, et, comme la Martinique, peuplée alors de Caraïbes. Sur le nombre des Français descendus à la Guadeloupe, quatre cents étaient laboureurs et avaient pris l'engagement, moyennant leur passage gratuit, de travailler pendant trois ans pour le compte de la compagnie des îles de l'Amérique. L'Olive avait été nommé gouverneur de la nouvelle possession; mais, d'un naturel inhumain, il avait décimé les colons et causé bien des maux à l'établissement. Il était d'ailleurs, comme du Parquet à la Martinique, en guerre continuelle avec la population indigène.

Enfin, à l'époque de la querelle qui s'éleva entre Willis et les Français, ceux-ci, qui occupaient encore plusieurs autres positions dans les Antilles, n'étaient point gens à se laisser éconduire de quelque lieu que ce fût par les Anglais. Le commandeur de Poinci, alors gouverneur général des îles du Vent, instruit de ce qui se passait à la Tortue, chargea le

Vasseur, un de ses officiers, appartenant au calvinisme, et duquel, pour cette raison, il n'était pas fâché de se débarrasser, d'aller prendre le commandement des aventuriers français; il l'investit, pour mieux l'engager, du gouvernement de la Tortue; et, par une convention spéciale, garantit la liberté de conscience à lui et à tous ceux qui le suivraient. Le Vasseur assembla tout ce qu'il put de protestants, parmi lesquels se trouvèrent bientôt cinquante boucaniers de Saint-Domingue; il débarqua, au mois d'août 1641, à la Tortue, et envoya sommer Willis de sortir de l'île en vingt-quatre heures. Épouvantés de tant d'audace, les Anglais obéirent sur-le-champ à la sommation, et le Vasseur se mit en possession d'un fort que déjà ils avaient construit. Le conquérant de la Tortue eut bientôt à se défendre des attaques des Espagnols; mais il était habile ingénieur autant que brave capitaine, et il sut si bien se fortifier et se battre, que ces étrangers, repoussés avec perte, n'osèrent plus, de son vivant, se montrer devant la Tortue. Le Vasseur acquit dans cette petite île un pouvoir si absolu qu'il donna ombrage au gouverneur général de Poinci, qui aspirait lui-même à une sorte d'indépendance dans son gouvernement. En effet, lorsque, sur la fin de l'année 1644, on voulut lui donner un successeur, de Poinci déclara qu'il ne lui céderait point la place, et il s'ensuivit une guerre civile entre les Français des Antilles, qui se partagèrent en deux camps. Le Vasseur, s'autorisant de l'exemple donné par le gouverneur général, se fit proclamer, par les boucaniers et flibustiers, prince de la Tortue. De Poinci, après avoir forcé son propre compétiteur, nommé Patrocle de Choisy, à la retraite, ne trouva d'autre moyen pour se rendre maître de la Tortue que d'assassiner le prince le Vasseur. Les neveux de celui-ci tâchèrent quelque temps de se maintenir à sa place; mais le prestige avait disparu, et le

chevalier de Fontenay soumit peu après l'île de la Tortue, dont on l'avait nommé gouverneur particulier, ainsi que la côte de Saint-Domingue. En 1654, les Espagnols, profitant pour la seconde fois d'un moment où la plupart des flibustiers étaient en mer, vinrent encore attaquer l'île qui leur servait de retraite, et dans laquelle leur nombre allait toujours croissant. Le chevalier de Fontenay, réduit à un très-petit nombre d'hommes, se défendit dans son fort avec une grande valeur; mais enfin, trahi par quelques-uns des siens, manquant de vivres et de munitions, il fut obligé de capituler; il ne le fit toutefois que de la manière la plus honorable. Les vainqueurs ne jouirent guère plus longtemps de ce second succès que du premier. En 1660, quatre cents boucaniers et flibustiers français, venus de la côte de Saint-Domingue, où ils s'étaient retirés, chassèrent de nouveau les Espagnols de la Tortue, et, cette fois, pour ne les y plus laisser rentrer. La petite île suivit à peu près le sort de la côte de Saint-Domingue occupée par les Français.

Pendant ce temps, les autres Antilles françaises, colonisées par des hommes d'une existence bien différente, éprouvaient aussi leurs révolutions, mais presque toutes purement commerciales. La compagnie des îles de l'Amérique, ne sachant point tirer partie des droits et des priviléges extraordinaires qui lui avaient été accordés, s'était vue dans la nécessité de les abandonner, en 1631, à une nouvelle compagnie, qui elle-même les céda à une troisième, en 1642. Celle-ci, aussi peu heureuse ou aussi peu habile que les deux précédentes, mit à profit, pour éviter sa ruine totale, la faculté qu'elle avait de vendre les îles françaises de l'Amérique, comme étant sa pleine propriété. Elles furent la plupart achetées par ceux qui les dirigeaient en qualité de gouverneurs particuliers. Le 4 septembre 1642, le marquis de Boisseret acheta, moyennant 73,000 livres, la Guadeloupe, et Marie-Galante,

qui avait pris son nom d'un des vaisseaux de Colomb, la Désirade et les Saintes. En 1650, Duparquet paya 60,000 livres la Martinique, Sainte-Lucie, la Grenade et les Grenadines; il revendit, sept ans après, au comte de Cerillac, la Grenade et les Grenadines un tiers de plus que ne lui avait coûté son acquisition entière. Duparquet reçut du roi le titre de capitaine général. En 1651, de Poinci acquit, moyennant 40,000 écus, de la même compagnie, les îles de Saint-Christophe, Saint-Barthélemi, Sainte-Croix, et même la Tortue, mais d'une manière nominative seulement, et les légua, avec l'autorisation du roi, à l'ordre de Malte, qui devait les posséder comme fiefs de la couronne, et n'en pouvait confier l'administration qu'à des Français. Les nouveaux possesseurs jouirent de l'autorité la plus étendue. Ils disposaient des terrains; les places civiles et militaires étaient toutes à leur nomination; ils avaient droit de faire grâce à ceux que leurs délégués condamnaient à mort. C'étaient de petits souverains. On eût dit que la féodalité française, extirpée de la France même, allait se renouveler en Amérique.

Premier voyage des Bretons aux Indes orientales. — Suite des navigations des Normands dans la mer des Indes.

— De 1601 à 1640. —

Le dix-septième siècle qui fut, dès son début, la grande époque de colonisation des Français en Amérique, vit aussi leurs efforts se tourner vers d'autres parties du monde. Les Bretons furent, après les Normands, les premiers de la nation à fréquenter la mer de l'Inde. Une compagnie de marchands de Saint-Malo, Laval et Vitré, équipa, en 1602, deux

navires, *le Croissant* et *le Corbin*, auxquels on donna pour chef et principal conducteur Michel Frotet de la Bordelière, et pour second chef, ou vice-amiral, François Grout du Clos-Neuf. Christophe Moreau du Boiscaut, bourgeois de Vitré, les accompagnait comme principal agent de la compagnie.

La petite expédition, de laquelle on a plusieurs relations qui varient sur certains détails, partit, le 18 mai 1601, de Saint-Malo, toucha à l'île Sainte-Hélène, et, après avoir passé le cap de Bonne-Espérance, essuya une tempête qui la jeta dans le canal de Mozambique; elle chercha un refuge, le 4 février 1602, dans la baie de Saint-Augustin, à l'île de Madagascar, que l'on appelait alors Saint-Laurent. Les malades, qui étaient en grand nombre sur les navires et l'absence de rafraîchissements sains, l'engagèrent à se diriger vers les îles Comores que l'on découvrit bientôt, dans le canal, entre Madagascar et le continent d'Afrique. Après y avoir mouillé quelque temps, l'expédition repassa la ligne; et c'est depuis lors que des malheurs dont la précédente tempête, si terrible qu'elle eût été, n'avait donné qu'un faible présage, l'accompagnèrent presque sans discontinuation. *Le Corbin,* quelque peu séparé du *Croissant*, découvrit de fort loin de grands bancs entourant une foule de petites îles, qui furent prises par le vice-amiral pour d'autres que l'on avait, au contraire, laissées à quatre-vingts lieues à l'ouest. Ce fut en vain que plusieurs personnes du *Corbin* soutinrent à François Grout, qui depuis un mois était presque toujours languissant dans son lit, que c'étaient les Maldives, et que l'on devait s'armer de précaution. Cette discussion dura tout le jour, et l'opiniâtreté du malade fut cause qu'il négligea d'attendre de petites barques qui venaient, comme on en fut informé depuis, pour le guider dans sa route. L'imprudence la plus folle se joignant à l'inexpérience, un sommeil

profond et lourd, suite des débauches de la journée, s'empara, à l'entrée de la nuit, de tous les gens du *Corbin*, maître et contre-maître compris; celui même qui tenait le gouvernail, se laissant aller à un fatal assoupissement, ne prit pas garde que la lumière qui éclairait la boussole s'éteignait. Tout à coup, au plus fort de cette perfide confiance de l'ivresse, tombée dans le silence, un heurtement affreux se fait entendre et sentir. Quelques uns s'étonnent, lèvent la tête, prêtent l'oreille ; mais déjà ils avaient cru rêver, et rentraient dans leur sommeil, quand un second, puis un troisième choc a lieu, le navire est renversé sur un écueil. Alors plus d'ivresse, plus de sommeil, tout le monde s'est dressé comme un seul homme, ou plutôt tout le monde s'est précipité à genoux, les mains jointes et les yeux élevés vers le ciel. Il y en a qui, dans les horreurs du désespoir, se tordent les bras en poussant des cris perçants ; il y en a qui se confèssent de leurs fautes les uns aux autres pour que la miséricorde divine s'étende sur leurs fronts pâles et baignés d'une sueur froide. Le capitaine, un moment ranimé par la crainte, était sorti de son lit, mais seulement pour exciter la pitié sur sa propre situation, et pour gémir et pleurer comme les plus faibles des siens. Chacun errait au hasard dans l'obscurité, et, à chaque mouvement, poussait un nouveau cri, croyant tomber dans l'abîme. Quelques-uns pourtant, reprenant un peu de sang-froid, coupèrent les mâts pour empêcher que le navire ne se couchât davantage, et tirèrent le canon de détresse pour que *le Croissant* eût avis du sinistre qui venait d'avoir lieu. Mais l'interminable nuit ne voulait pas éclaircir ses voiles, et, tant qu'elle dura, on fut dans des angoisses pires cent fois que la mort même qu'on redoutait.

Enfin la pointe du jour permit de découvrir, au delà des bancs, plusieurs îles à cinq ou six lieues de distance, et

le Croissant, qui passait à la vue des écueils sans que son équipage osât porter le moindre secours à celui du *Corbin*, qui faisait en vain mille signaux et laissait voir de loin le plus déchirant tableau. Par bonheur, pendant qu'il y en avait qui, de la prière et des pleurs, étaient retombés dans la débauche, et se livraient à des rires monstrueux et à des jurements de forcenés, pour s'étourdir, disaient-ils, sur leur dernier quart d'heure, ceux qui s'étaient montrés les plus calmes et les plus courageux, se mirent à construire un vaste radeau, qu'on ne put, il est vrai, passer à travers les bancs, puis à réparer du mieux possible une mauvaise embarcation secondaire qui se trouvait sur le navire. On eut toutes les peines du monde à la mettre à flot, et ce ne fut qu'après un jour et une nuit passés entre la crainte de la mort et l'espérance du salut, que l'on vint à bout de la sortir d'entre les écueils. Surchargée de monde à faire frémir et faisant eau de toutes parts, elle parvint enfin à l'une des Maldives; mais plusieurs de ceux qui, par son secours, avaient échappé à la mort, furent dix ans avant de revoir leur patrie. Quant au *Croissant*, il se trouva, le 8 juillet 1602, par le travers de Ceylan, mouilla, le 17, Sumatra, et, après un séjour de cinq mois dans l'Inde, il entra en rade de Plimouth, Angleterre, le 11 juin 1603. Cette navigation des Bretons avait été des plus désastreuses; mais elle ne les découragea point. Ils continuèrent à suivre la route des Indes orientales.

Les Normands, de leur côté, ne cessaient pas de l'explorer. En 1616 et 1619, une compagnie, qui avait pour chef Girard le Flamand, fit partir de Normandie quelques navires pour l'île de Java ; et, en 1635, un capitaine, nommé Réginon, engagea plusieurs négociants de Dieppe à faire une nouvelle expédition aux Indes orientales, qui, bien qu'elle n'ait point eu le succès qu'on en attendait, n'empêcha pas de nouveaux essais.

Premier établissement des Français au Sénégal et à Madagascar. — Prise de possession de l'île Bourbon.

— De 1626 à 1664. —

Sur la route des Indes orientales cependant, on rencontrait toujours l'Afrique, et cela seul aurait suffi, lors même qu'elle n'aurait pas offert des avantages qui lui fussent particuliers, pour donner l'idée d'y former quelques établissements, ne dussent-ils servir que comme d'échelles pour atteindre des régions plus favorables et plus riches.

En 1559, un Saintongeois, du nom d'Alphonse, fit un voyage à la côte occidentale d'Afrique, dont il décrivit toutes les côtes, signala tous les ports, toutes les baies et rivières. Les explorations des Français continuèrent à la suite de ce navigateur, comme pour chercher un lieu où il serait possible de s'établir. Le Sénégal, découvert en 1457 par les Portugais, attirait surtout l'attention des négociants de Dieppe et de Rouen, qui, dès la fin du seizième siècle, y faisaient un commerce assez suivi. En 1619, Jean le Tellier, Dieppois, auteur d'un traité de navigation, fit voile pour l'Afrique, et en releva, à son tour, les côtes occidentales. Enfin, de 1621 à 1626, une compagnie française se forma, sous le haut patronage de Richelieu, pour y faire le commerce ; et, en preuve de la protection qu'il était disposé à lui accorder, le cardinal-ministre envoya, sous les ordres du vice-amiral Razilli, une escadre dans ces parages. La compagnie de 1626 jeta les fondements du premier établissement français au Sénégal, à quatre lieues, dans le fleuve du même nom, sur une île qui fut appelée Saint-Louis.

Mais on se souvient de cette grande île, située au delà du cap de Bonne-Espérance, à l'entrée de la mer des Indes, et que le canal de Mozambique sépare seul de la côte orientale

du continent africain; on se souvient de l'île à laquelle les Européens avaient voulu imposer le nom de Saint-Laurent, mais qui n'en conserva pas moins celui de Madagascar. Quoique le refoulement des sables, en s'opposant aux écoulements dans la mer, ait formé sur une grande partie du littoral de Madagascar des marais où le luxe prodigieux de la végétation, activée par la chaleur et l'humidité, n'a d'égal que dans la putridité qu'y produisent la décomposition des plantes et la torpeur des eaux, les Français avaient rapporté de cette contrée insulaire, longue de deux cent quatre-vingt-cinq lieues, large, dans sa moyenne, de quarante, et dont le centre d'ailleurs, fort élevé au-dessus du niveau de la mer, est renommé pour sa salubrité, les idées les plus avantageuses. Elles donnèrent naissance à une compagnie, dont Richelieu protégea les commencements dans la dernière année de sa vie, et qui fut organisée par lettres patentes du 24 juin 1642. Le capitaine Ricault en était le chef. Le but de la compagnie était de coloniser à Madagascar, pour de là s'assurer une large part dans le commerce des Indes orientales. Ce fut en mars 1643 qu'elle envoya, pour cet objet, son premier navire, nommé *le Saint-Louis*, qui déposa dans l'île douze ou quinze Français, entre lesquels étaient Pronis et Foucquimbourg, deux de ses agents. Ceux-ci s'établirent, avec le consentement du chef de la province, à la baie de Sainte-Luce, sur la côte sud-est. Dans le cours de l'année suivante, 1644, deux autres navires successivement apportèrent à la colonie un renfort de cent soixante-dix individus. Mais bientôt la fièvre fit de tels ravages parmi les colons de Sainte-Luce, qu'on fut obligé de chercher sur la côte un asile moins malsain. On crut le trouver dans la presqu'île de Tolang-Hare, qui prit plus tard le nom de Fort-Dauphin. Bien dirigée, cette petite colonie aurait peut-être prospéré; mais l'intelligence de

Pronis, son chef, n'était pas à la hauteur de sa charge. La compagnie le reconnut trop tard; et ce ne fut qu'en 1648 qu'elle envoya pour le remplacer un autre de ses agents, nommé Étienne de Flacourt, qui a laissé un curieux ouvrage sur l'île de Madagascar. C'était un homme énergique, éclairé; son système aurait présumablement amené la prospérité dans la colonie, si la compagnie lui avait expédié les secours qu'elle lui avait promis. L'activité de Flacourt se déploya pourtant d'une manière remarquable. Quoique privé de toutes ressources, au milieu d'une population indigène que l'affaiblissement des Français rendait arrogante, et accusé sans cesse par ses administrés, il sut maintenir son autorité, et même entreprendre, sur les côtes et dans l'intérieur du pays, des voyages d'exploration.

Il fit aussi quelques expéditions dans la mer des Indes. En 1649, il alla prendre solennellement possession, à cent quarante lieues de Madagascar, d'une île que les Portugais avaient découverte en 1545, et qu'ils avaient nommée Mascasenhas. C'était l'île Bourbon, où Pronis l'avait toutefois précédé en 1642, et de qui elle avait reçu son nouveau nom.

Malgré les efforts de Flacourt, la colonie de Madagascar allait périr faute d'appui, lorsque le maréchal de la Meilleraie, dans l'intention et l'espérance de se substituer seul aux droits de la compagnie, déjà plus d'à moitié ruinée, expédia des navires, des hommes et de l'argent au Fort-Dauphin. Les arrangements de ce personnage avec la compagnie ne se terminèrent qu'en 1656 ; et, dès 1655, Flacourt était reparti pour la France, laissant l'intérim de son gouvernement à Pronis, qui était revenu à Madagascar, et qui y mourut peu de temps après de chagrin. Un officier, nommé Champmargou, prit la conduite de la colonie, en attendant le retour de Flacourt. Celui-ci, après s'être abouché avec la Meilleraie et s'être fait investir par lettres patentes du commandement

de Madagascar, revenait en effet plein d'espérances et de projets habilement conçus, quand, le 10 juin 1660, il fut attaqué, à la hauteur de Lisbonne, par trois corsaires barbaresques qui lui enlevèrent la vie. Sa mort fut un coup fatal pour la nouvelle colonie. Champmargou eut le commandement définitif de l'établissement du Fort-Dauphin. Ce n'était point un homme sans mérite; mais il eut le tort, funeste à ses administrés, de se montrer jaloux de l'influence acquise sur les populations indigènes de Madagascar, par un jeune Français qui naguère, entraîné par le besoin de voir et de courir aventure, s'était fait transporter dans l'île sur les navires du maréchal de la Meilleraie. Il avait nom Levacher, mais on le connut davantage sous son surnom de la Caze. Indigné que ses compatriotes fussent insultés par les souverains du pays, il s'était offert pour commander un détachement dans la partie nord de Madagascar. Ses deux coups d'essai avaient été d'abattre de sa propre main deux des princes les plus puissants de l'île, le premier dans une bataille générale, le second dans un combat singulier. Trois autres souverains avaient été ensuite défaits par lui. Pendant que son mérite et sa valeur excitaient l'envie de Champmargou et de quelques autres officiers qui ne devaient leurs grades qu'à leur naissance, elles enthousiasmaient le prince de la vallée d'Amboule, qui lui offrit de venir partager en quelque sorte avec lui la suprême puissance. Mais son absence ne manquait jamais d'être le signal de quelque désastre pour la colonie du Fort-Dauphin; on y sentait alors que lui seul en avait été le vrai soutien; Champmargou, dans l'extrémité où il se vit souvent réduit, s'adressa plusieurs fois à celui que tout à l'heure il dédaignait, et qui jamais ne manquait, quand on l'appelait, de rendre à ses compatriotes les services de son épée et de son influence.

Colbert, restaurateur du commerce. — Canal du Midi ou du Languedoc. — Création des deux compagnies des Indes.

— 1664 —

Telle était la situation des Français dans la mer des Indes, sur la côte d'Afrique, aux Antilles et sur le continent américain, quand un grand homme entreprit, en 1664, de donner le commerce des deux Indes à la France. C'est le moment de dire quel était ce vaste génie administratif qui, du contrôle général des finances, étendit ses puissantes facultés sur tant d'autres branches de l'État, et qui de l'intérêt du commerce, qu'il n'envisageait d'abord que sous son aspect de fortune pour le royaume, éleva ses vues jusqu'aux plus hautes spéculations et aux plus admirables institutions maritimes.

Mazarin, à ce suprême moment où l'homme même le plus accoutumé à la ruse méprise des détours pour lui désormais stériles, et laisse échapper de ses lèvres la vérité toute nue avec son dernier soupir, Mazarin, au lit de mort, avait dit à Louis XIV : « Je vous dois tout, Sire, mais je crois m'acquitter en quelque sorte avec Votre Majesté en lui donnant Colbert. » En effet, de tous les hommes d'État que le cardinal italien avait devinés, élevés et formés, Jean-Baptiste Colbert, né à Reims, le 29 août 1619, d'une famille de négociants, était le plus noble ouvrage d'un ministre qui aux plus remarquables qualités avait joint bien des défauts, et qui, pour quelques hommes heureusement choisis et poussés par lui, avait produit et secondé bien des coquins. On peut dire que les mouvements honnêtes et rangés que Mazarin avait eus dans quelques rares circonstances, et particulièrement à la fin de sa carrière, en fait de finances, lui avaient été inspirés par Colbert. Louis XIV, résolu à gouverner par lui.

même après la mort du cardinal, avait néanmoins donné toute sa confiance au protégé de celui-ci, et, s'il ne l'avait point élevé au rang de premier ministre, ni même de surintendant de ses finances, c'est qu'il avait pris le parti de supprimer ces hautes charges. Il l'avait donc simplement nommé, en 1661, contrôleur général ; sous ce titre modeste, il lui avait accordé une puissance plus grande qu'aucun surintendant ne s'en était encore vu. On a beau vouloir s'en défendre, un homme de vrai génie politique domine toujours ce qui l'environne, et inféode ses pensées dans tous les esprits qui sont là pour l'entendre ; le malheur des grands hommes est de ne pas pouvoir tenir dans leur cabinet tous ceux qu'ils sont chargés de gouverner. Colbert atteignait les affaires du commerce par les finances, qui se répandent sur tout ; et par le commerce, il allait bientôt atteindre les affaires maritimes. Le commerce, il l'aimait par ses souvenirs de famille ; il le connaissait, en ce qui concernait la France, pour l'avoir étudié dans ses voyages, province par province, ville par ville, port de mer par port de mer ; et, en ce qui concernait l'étranger, pour s'être fait faire des rapports détaillés, minutieux, par des voyageurs habiles et véridiques. Il s'était entouré des négociants les plus intègres et les plus habiles ; il les interrogeait, il coordonnait, en les rédigeant, leurs pensées et les siennes ; et c'est ainsi qu'il arriva à recueillir une législation commerciale destinée à faire la gloire du ministre et la richesse de l'État. Il donna à la France un code marchand ; il forma une chambre générale d'assurance en faveur des villes maritimes, et une chambre de commerce où les plus habiles négociants furent appelés à discuter les causes de la prospérité nationale. Tout en encourageant l'agriculture, il accordait une protection spéciale aux grands établissements manufacturiers. Pendant qu'il faisait ouvrir de nouvelles routes et réparer les anciennes pour

faciliter les rapports commerciaux des habitants du pays entre eux, il projetait le canal de Bourgogne, et accueillait avec une admiration raisonnée, le plan de Pierre-Paul de Riquet, pour ouvrir une communication entre les deux mers qui baignent les côtes de la France. Ce fut en 1664 que commencèrent les travaux du canal du Languedoc, s'étendant du voisinage de Toulouse, sur la Garonne, à l'étang du Thau dans la Méditerranée, travaux gigantesques, dont la pensée et l'exécution suffiraient à illustrer, avec son inventeur, un ministre et un roi. Il s'agissait d'opérer sur une longueur d'environ cinquante-cinq lieues, dans un pays qui présentait des difficultés de tout genre. De huit à douze mille ouvriers par jour, pendant quatorze années, furent employés à cette prodigieuse entreprise, qui permit de voir des bâtiments, partis du niveau de la mer, traverser les terres hautes du Languedoc, et transporter environ soixante-quinze mille tonneaux par an de la Méditerranée à l'Océan, ou de l'Océan à la Méditerranée.

Le commerce extérieur n'occupait pas moins Colbert que le commerce intérieur. Ce fut lui qui comprit le premier véritablement toute l'importance des colonies ; il voulut qu'on les fortifiât et qu'on y entretînt des troupes, et fit tout ce qu'il put pour ne mettre à leur tête que des gouverneurs et intendants à la fois habiles, actifs et intègres. Il ne se plaignait jamais des premiers frais d'établissement, persuadé que l'État les regagnerait amplement dans la suite par l'augmentation du commerce. Il pensa qu'il serait plus convenable d'envoyer en Amérique une escadre fixe qui y resterait trois ans, avec un bon commissaire pour pourvoir sur les lieux à ses besoins, que d'y envoyer tous les ans des vaisseaux qui coûtaient beaucoup et perdaient un temps considérable en voyages. Il ne s'occupa pas que du sort des maîtres ; il porta aussi son attention sur celui des esclaves. Ne pouvant abolir

la traite des nègres, il voulut du moins la rendre moins flétrissante pour l'humanité. Il publia le code noir, qui établissait les obligations des maîtres envers leurs esclaves, et chargea le ministère public de poursuivre les oppresseurs. L'année 1664, qui vit commencer tant de grandes choses, fut aussi témoin de la création des deux grandes compagnies des Indes, dans lesquelles devaient venir se fondre la plupart de ces petites compagnies manquant à la fois de moyens et de portée, dont on a vu précédemment les peu fructueux essais.

La compagnie des Indes occidentales qui fut supprimée, comme on verra, au bout de quelques années, eut, dans son partage tout ce que les Français possédaient en Amérique, avec le privilége exclusif d'y faire le négoce; on la mit également en possession du commerce avec la côte occidentale d'Afrique. Toutes les Antilles alors françaises, Saint-Christophe, la Martinique, la Guadeloupe et leurs dépendances furent rachetées de leurs divers propriétaires, pour être données à la compagnie. Une nouvelle colonie partit de la Rochelle pour l'île de Cayenne en Guyane, et l'établissement de Saint-Louis, au Sénégal, commença à prendre de l'importance. Un vice-roi, le marquis de Tracy, fut envoyé spécialement en Amérique pour installer la compagnie des Indes occidentales.

La compagnie des Indes orientales, qui devait survivre avec éclat à son fondateur, eut dans son domaine le commerce avec les contrées de l'est de l'Afrique et de l'Asie. Madagascar, à qui l'on donna le nom d'île Dauphine, en l'honneur du dauphin, fils de Louis XIV, fut achetée des héritiers du maréchal de la Meilleraie, et destinée à devenir le berceau de la nouvelle association. La Caze y était devenu l'époux de la fille du souverain d'Amboule et régnait alors avec elle. Cependant l'appui qu'il s'empressa d'offrir, dans cette occasion, à ses compatriotes et au nouveau gouverneur, nommé

Montdevergue, ne devait pas suffire à les maintenir convenablement et avec assez de sûreté dans l'île ; bientôt la compagnie des Indes orientales chercha à s'établir sur le continent même de l'Asie.

Colbert ne se contenta pas de constituer et de réorganiser des compagnies commerciales ; il leur prêta des millions, et alla jusqu'à promettre aux associés cinq pour cent d'intérêt dans les premières années. Il offrit des honneurs et des titres héréditaires à tous ceux qui se distingueraient à leur service, et concéda des droits considérables comme appas, à quiconque y entrerait, fût-il étranger. Ce n'était pas que Colbert fût ami des priviléges commerciaux ; mais il pressentait tous les avantages de l'association, et, obligé de vivre avec son siècle, il ne la pouvait d'abord faire naître, pour que l'État en profitât, qu'avec une partie des abus de l'époque ; son idée était, au fond, de retirer peu à peu aux compagnies les immenses avantages qu'il leur avait accordés, comme stimulants, à leurs débuts, pour les répartir ensuite sur toutes les classes de la nation. Colbert garantit au commerce, et particulièrement à celui des compagnies, l'appui des forces navales de l'État, et s'engagea à en faire escorter les convois et les retours par des escadres aussi nombreuses que les circonstances l'exigeraient. Ce solennel engagement le conduisait nécessairement à donner une extension jusqu'alors inconnue à la marine militaire de France. C'est, en ce qui concerne cet ouvrage, la seconde phase de la vie de Colbert, qui, pour le dire seulement en passant, élevait, dans le même temps, les plus beaux monuments de la capitale, réunissait chez lui tous les savants, tous les littérateurs, tous les artistes, fondait des académies, entre autres l'académie des Sciences, et, de ces hauteurs magnifiques, descendait aux détails du pavé, de l'éclairage et de la sûreté des rues de Paris.

CHAPITRE XX.

Colbert, restaurateur de la marine, en a d'abord tous les travaux, et de Lionne la signature. — Mouvement imprimé par les compagnies des Indes. — Rapide et prodigieux accroissement des forces navales de la France. — Travaux à Toulon, Brest, Dunkerque et au Havre-de-Grâce. — Fondation de Rochefort et de Cette. — Commencement des règlements et ordonnances de Colbert. — Politique utile au pays, mais peu loyale en principe de Louis XIV dans la guerre navale de 1664 à 1668, entre l'Angleterre et la Hollande. — Il déclare la guerre pour la forme à l'Angleterre. — Ruyter sauvé par quelques gentilshommes français au combat du 6 août 1666. — La colonie française de Saint-Christophe bat la colonie anglaise, le 20 avril 1666, et la chasse de l'île. — Prétentions de Louis XIV sur les Pays-Bas espagnols. — Guerre de Flandre avec l'Espagne en 1667. — Paix de Breda entre l'Angleterre et la Hollande, et entre la France et l'Angleterre. — Continuation de la guerre avec l'Espagne. — Les flibustiers français en profitent pour attaquer les colonies et la marine des Espagnols en Amérique. — Paix d'Aix-la-Chapelle entre la France et l'Espagne, le 2 mai 1668. — Expédition envoyée au secours de Candie, en 1669. — Mort de Beaufort. — Suppression de la charge de grand maître, chef et surintendant de la navigation et du commerce de France.

Voilà donc Colbert, que le besoin de faire fleurir les finances de l'État, avait amené à s'occuper de la prospérité et de l'extension du commerce, conduit maintenant, par la nécessité qu'il s'imposait de protéger efficacement celui-ci, à consacrer une large part de ses veilles à la marine du royaume. En fait déjà, quoique de Lionne eût la signature de ce département, c'était lui, Colbert, qui en avait les travaux. De Lionne, esprit fin, subtil, plein de ressources, servait d'ailleurs admirablement la France en dirigeant les affaires extérieures. Il ne devait pas tarder à remettre entiè-

rement à celui qui en avait les peines, celle de ses hautes charges qui ne lui coûtait déjà plus aucun soin. Cela eut lieu en 1669. C'est alors que Colbert eut définitivement la marine dans ses attributions. En attendant, il commençait à lui imprimer la direction nouvelle qui devait faire l'étonnement du monde entier, et l'admiration des siècles.

Les compagnies des Indes avaient remué tout le littoral de la France; et, n'eussent-elles produit que l'élan maritime dont on fut témoin à cette époque, elles auraient encore été un bienfait. Tout le long des côtes, ce n'étaient que hangars, bâtiments qu'on élevait pour servir d'entrepôts; dans les moindres ports ce n'étaient que navires en construction que l'on avait hâte de lancer, pour qu'ils allassent chercher la fortune à travers les océans. Grands, riches et pauvres, chacun voulait courir les hasards de la mer, chacun tirait vanité de se faire marin; et comme, dans ce vaste élan, les plus expérimentés étaient les plus considérés, toutes les conditions se rapprochaient. Chacun bientôt, à quelque rang qu'il appartînt, s'il était habile, s'il était courageux, allait pouvoir aspirer à un commandement naval. Jamais mouvement si magnifique n'avait été imprimé au littoral français, et ce mouvement un seul homme l'avait produit. Mais il ne faut être injuste envers personne : Colbert était merveilleusement secondé par l'énergique volonté d'un roi à qui aucune idée de puissance et de gloire ne restait étrangère, et qui, n'admettant jamais l'obstacle, à toute proposition utile et grande répondait : « Que cela soit; je le veux ! » C'est ainsi qu'en moins de cinq années on vit déjà la France posséder une marine de trente vaisseaux de ligne, dont plusieurs portaient jusqu'à cent dix, cent vingt et cent trente canons, et de nombre d'autres bâtiments de rang inférieur; laquelle, en 1672, s'éleva à soixante vaisseaux de ligne et quarante frégates, et qui, continuant son mouvement ascendant, devait compter, en 1681, cent quatre-

Digitized by Google

vingt-dix-huit vaisseaux, et cent soixante-dix mille hommes

vingt-dix-huit vaisseaux, et cent soixante-dix mille hommes de mer. C'est ainsi que pendant que, sous la direction de Vauban, le plus grand des ingénieurs militaires, des plans nouveaux étaient dressés, des accroissements, des fortifications déjà en train dans les ports de Toulon, de Brest, de Dunkerque, du Havre, on voyait la Rochelle se relever de ses ruines, et Rochefort et Cette sortir du néant.

Des essais avaient déjà été faits par Colbert pour donner à la France un nouveau grand port de guerre sur l'Océan, celui du Havre-de-Grâce ne satisfaisant plus aux exigences nouvelles des vaisseaux de haut bord, et celui de Brest ne suffisant pas, à beaucoup près, pour toute l'étendue de la côte. On avait tenté successivement d'en établir un à l'embouchure de la Seudre, à Brouage, à Soubise et à Tonnay-Charente; mais nulle part on n'avait réussi, lorsque, en 1664, Colbert jeta les yeux sur Rochefort, qui n'était encore qu'une petite seigneurie sans importance. La profondeur de la Charente en cet endroit, la situation dans un vaste golfe, où les escadres pouvaient avoir besoin de trouver une retraite, le mouillage de plusieurs belles rades voisines, d'autres avantages encore que ne balancèrent pas quelques inconvénients résultant des sinuosités du fleuve et de l'insalubrité dont on accusait le lieu, décidèrent le ministre. Par ses ordres, l'ingénieur Blondel donna le plan du port, et les travaux commencèrent en 1666. Peu de mois après, des chantiers étaient construits, une grande ville était sortie d'un marais, et une grande flotte désarmait dans l'arsenal de Rochefort. C'était vraiment le siècle des merveilles; on n'a point exagéré : Louis XIV n'avait qu'à dire : « Je veux ! »

Il voulut aussi, heureusement inspiré par Colbert, que le Languedoc, qui n'en possédait pas de digne d'être nommé, eût son port sur la Méditerranée. Le fameux canal du Midi dont s'occupait alors Riquet, et qui devait avoir un de ses

aboutissants à l'étang du Thau, aurait suffi pour faire choisir le promontoire de Cette, qui a d'un côté la mer, et de l'autre cet étang. En 1667, on creusa le Thau de manière à lui donner trente pieds environ de profondeur, et on se servit de ses eaux pour remplir un port capable de recevoir des bâtiments de cinq à six cents tonneaux. Cette devient l'entrepôt de tout lecommerce du Languedoc.

Le grand ministre pensa sagement que ce serait peu de fonder en quelque sorte un nouvel État maritime, s'il ne l'appuyait, pour le maintenir, sur de belles et solides institutions. C'est alors que l'on vit commencer toute cette admirable série d'ordonnances et de règlements sur la marine, qui, pour tous les peuples indistinctement, sont devenus et resteront en principe, à quelques variantes près, le modèle à suivre, et dont on ne pourra malheureusement, dans les bornes de cet ouvrage, qu'indiquer, en passant, les principales dispositions.

Pendant que Colbert méditait ses immortelles institutions et en rassemblait de toutes parts les matériaux, les marins français s'instruisaient à la fois, dans la Méditerranée, par la petite guerre que l'on continuait contre les pirates barbaresques, et, dans la Manche et la mer d'Allemagne, par le spectacle d'une des plus terribles luttes maritimes dont le monde ait jamais été témoin. C'était le temps de cette guerre navale d'Angleterre et de Hollande, dans laquelle on voyait d'un côté le duc d'York, qui régna depuis sous le nom de Jacques II, l'illustre Monk, duc d'Albermale et le brillant prince Rupert ; et de l'autre Ruyter, dont le nom dit tout en fait de gloire et de génie maritimes, avec Corneille Tromp, fils du grand Harpert-Martin Tromp, qui avait autrefois aidé les Français dans leur querelle avec l'Espagne, et plus célèbre encore, sinon plus grand que son père. Quelle école ! quels maîtres ! Les causes de la guerre, ou plutôt du

renouvellement de guerre de 1666, entre les Anglais et les Hollandais, dataient du protectorat de Cromwel, qui avait trouvé un continuateur assez actif de sa haine contre la nouvelle puissance navale des Provinces-Unies, dans la personne de Charles II, heureux de se venger sur une république de l'humiliation dans laquelle le tenait Louis XIV. C'était toujours la question de souveraineté des mers. En témoignage de cette souveraineté, à laquelle prétendaient avec acharnement les Anglais, Charles II exigeait des Hollandais le salut maritime ; c'était ce qu'on appelait le droit de pavillon. Cromwel avait fait mieux : il avait prétendu au droit de visite. Mais Ruyter, du sein même de la destruction des armées navales de Hollande, prévoyant d'un œil sûr toutes les conséquences de ce droit dont l'Angleterre, sans en changer le but, qui est la dépendance des autres nations maritimes, n'a jamais fait que transformer le prétexte (1) ; Ruyter, dans une lettre datée du Texel, le 16 décembre 1653, avait écrit aux États-Généraux, pour les entraîner à révoquer la concession qu'ils venaient de faire de guerre lasse aux Anglais, ces lignes mémorables et prophétiques : « On nous fera sans doute quelque affront signalé, quand nous y penserons le moins. Le dernier des Anglais nous insultera, visitera à son gré nos vaisseaux, s'en rendra maître pour le plus léger motif, et nous traitera ensuite d'infâmes et de poltrons. » Ruyter le savait bien : l'esclavage maritime de la Hollande, la ruine de son commerce, la perte de ses colonies étaient au bout des prétentions de l'Angleterre, aussi bien pour le droit de pavillon que pour le droit de visite. Aussi, dès que les États eurent relevé leur marine un moment abattue, les rendit-il non moins jaloux que lui de la liberté des

(1) Alors c'était la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne qui en était le prétexte. Les Anglais semblaient craindre que les Hollandais ne donnassent des secours secrets aux Espagnols.

mers, et parvint-il, en leur faisant reprendre la lutte, à les relever pour un temps de leur abaissement.

Louis XIV prenait quelque intérêt à la guerre des Anglais et des Hollandais, entre lesquels il s'était d'abord porté comme médiateur, quoiqu'au fond, il faut l'avouer, il ne fût pas fâché de voir les marines des deux peuples se ruiner l'une l'autre, pour laisser bientôt le champ libre à celle que son grand ministre formait. Cependant, comme il avait promis un secours effectif à celui qui ne se montrerait pas d'accommodement, et que son honneur était solennellement engagé à ne point reculer d'une manière trop ouverte, il donna des ordres pour que ses flottes eussent toutes les apparences d'être disposées à se joindre à celles des Provinces-Unies, sans pourtant trop se compromettre avec celles du roi d'Angleterre qu'il tenait à ses gages, absolument comme il eût fait d'un haut serviteur. Louis XIV pensait aussi que, sous le prétexte de la guerre d'Angleterre, il pourrait travailler sans encombre à mettre sur pied des forces capables d'exécuter tout ce qu'il voudrait entreprendre ailleurs, et particulièrement dans les Pays-Bas espagnols, sur lesquels il élevait des prétentions, depuis la mort récente de Philippe IV d'Espagne. En conséquence de la politique du roi et de ses ministres, la guerre fut déclarée à l'Angleterre, le 26 janvier 1666, plutôt pour la forme que pour la réalité.

On donna avis à la Hollande que la France avait dans la Méditerrannée une escadre de trente-six vaisseaux de guerre et de quinze brûlots; que cette escadre viendrait rallier celle de douze vaisseaux et cinq brûlots qui se trouvait déjà dans l'Océan, et qu'ensuite elle se réunirait à la flotte dont les États-Généraux venaient de donner le commandement au lieutenant-amiral général Ruyter. La flotte hollandaise, forte de quatre-vingt-cinq gros vaisseaux, fut bientôt prête; mais dans le même temps, le grand maître de la navigation,

Beaufort, eut ordre de conduire sur son escadre une épouse au roi de Portugal, Alphonse VI; et pendant qu'on engageait les Hollandais à attendre le retour des vaisseaux français pour commencer ou accepter les hostilités avec les Anglais, les deux peuples étaient déjà aux prises, et se livraient, les 13, 14, 15 et 16 juin 1666, des batailles de géants. Quelques sujets français figuraient pourtant sur la flotte des États, en témoignage de l'alliance. Parmi eux, le comte de Guiche se signala particulièrement ; il fut des premiers, avec le prince de Monaco, à charger les ennemis, montra une grande présence d'esprit, et fut atteint au bras et à l'épaule d'un éclat de canon ; il paya, autant qu'il était en lui, la dette de la France. La victoire avait, en définitive, appartenu à Ruyter dans les quatre jours de batailles navales du mois de juin.

Les flottes anglaise et hollandaise se retrouvèrent bientôt en présence. Des volontaires français servaient encore à bord de la flotte des États ; c'était, entre autres gentilshommes, les chevaliers de Lorraine, de Coislin, de Cavoye et le baron de Busca. Le service qu'ils rendirent à la Hollande dans le combat du 6 août 1666 valut à cette république plus que toute une flotte que leur aurait réellement envoyée Louis XIV. Ruyter s'était trouvé trois heures durant entre les amiraux anglais, le prince Rupert et le duc d'Albermale ; deux cents hommes déjà étaient tombés sur son bord ; cependant il continuait toujours à se défendre avec une constance et un héroïsme tels, que les Anglais, désespérant de s'en pouvoir rendre maîtres, résolurent de faire approcher un brûlot pour mettre le feu à son vaisseau. Dans ce moment terrible et décisif, Cavoye, Harcourt, Lorraine et Coislin, suivis de quarante mousquetaires français déterminés (1), se

(1) On a écrit, quoique rien n'en fasse foi, que Jean Bart, alors enfant, était au nombre de ces Français. On sait seulement que, vers cette époque, il faisait son apprentissage de marin sur les flottes de Hollande.

jettent dans deux chaloupes et vont au-devant du brûlot pour le détourner, au risque d'en être eux-mêmes consumés. Les Anglais qui le dirigent, intimidés par tant d'audace, sont contraints à la fuite, et c'est à qui, parmi eux, se sauvera, celui-ci à la nage, celui-là sur la légère embarcation qui accompagnait l'instrument d'incendie. Ils ont mis le feu au brûlot, mais au hasard et à la hâte; et ses flammes deviennent plus dangereuses à leurs propres vaisseaux qu'à l'amiral hollandais qu'elles n'atteignent pas. Le grand Ruyter était conservé à la Hollande. S'est-on trompé en disant que ce service valait celui de toute une flotte?

Toutefois le combat du 6 août 1666 fut à l'avantage de l'Angleterre, par la faute, dit-on (car quel grand homme de guerre n'est pas exposé à une erreur dans sa carrière!) du lieutenant-amiral Corneille Tromp, qui, en se laissant entraîner à la poursuite d'une des escadres anglaises, permit au gros de la flotte ennemie d'envelopper le reste de l'armée navale de Hollande, ce qui obligea celle-ci à faire sa retraite, après une perte de vingt vaisseaux. Cette retraite de Ruyter fut si belle, que Louis XIV écrivit lui-même aux États-Généraux, qu'il en faisait plus de cas que d'une victoire. De son côté, Ruyter rendit un hommage éclatant aux Français, qui par leur présence d'esprit et leur courage l'avaient fait échapper au plus imminent danger.

L'escadre de Beaufort arriva enfin à la Rochelle peu de temps après le combat du 6 août. Louis XIV en fit avertir aussitôt les États-Généraux pour concerter avec eux la jonction; mais on est fondé à croire que ce n'était encore qu'un leurre de sa part. Il trouva pourtant moyen d'accuser la flotte hollandaise d'être sortie avant le temps marqué pour opérer la jonction, et d'avoir ainsi livré à de grands risques ses vaisseaux, en les laissant dans l'isolement. Le fait est que Beaufort aurait pu être écrasé par la flotte an-

glaise en passant devant l'île de Wigth ; mais Louis savait que Charles II le respectait, et qu'entre eux la guerre n'était, au fond, qu'une comédie où le canon n'avait rien à faire.

Cependant les sujets des deux nations anglaise et française, à défaut de leurs rois, s'étaient montrés assez disposés à la prendre pour une vérité, surtout en Amérique où l'on n'avait connaissance que de la déclaration des hostilités, sans en pouvoir, de si loin, deviner le mot secret.

Le 20 août 1666, les deux colonies de l'île Saint-Christophe en vinrent aux mains d'une manière décisive. Les Français étaient commandés par un neveu de l'illustre saint François de Sales. Leur victoire fut complète. Les Anglais, après avoir perdu leurs forts et leurs canons, furent entièrement chassés de Saint-Christophe. Pour prouver l'importance que l'on attachait désormais aux affaires des colonies, une médaille fut frappée à l'occasion de cette victoire. On y voyait une femme costumée à l'américaine, foulant aux pieds les armes d'Angleterre ; sur la légende on lisait, en mots latins : « Colonie des Français affermie ; » et sur l'exergue : « Les Anglais expulsés de Saint-Christophe en 1666. » Ceux-ci, ayant envoyé de la Barbade six frégates et quelques autres bâtiments moins importants contre les vainqueurs, ne surent qu'ajouter à leur propre perte. On leur enleva une partie de leur escadre, et le reste fut horriblement battu de la tempête. Revenus une seconde fois à la charge, avec un plus grand nombre de vaisseaux, les Anglais éprouvèrent une nouvelle défaite. Le Fèvre de la Barre, qui commandait l'escadre française, forte de dix-sept navires et de deux brûlots, leur fit perdre près de sept à huit cents hommes. Ils renoncèrent alors à rentrer par la force des armes dans l'île de Saint-Christophe.

Il est vrai de dire que, d'un autre côté, ils avaient été moins malheureux. Ils avaient attaqué et démantelé, dans la Guyane

française, un petit fort construit vers l'embouchure du fleuve Sinnamari. Ils eurent avec une égale facilité raison de Cayenne qui était à peine protégée par quelques commencements d'ouvrages. La paix entre l'Angleterre et la Hollande, et par suite entre la France et l'Angleterre, allait bientôt être signée à Breda. On convint de se rendre réciproquement tout ce qu'on s'était pris.

Mais, pendant ce temps, la guerre avait éclaté entre la France et l'Espagne au sujet de la succession des Pays-Bas, sur lesquels Louis XIV prétendait, pour Marie-Thérèse, sa femme, fille du premier lit de Philippe IV, à l'exclusion de Charles II d'Espagne, fils du second lit. Il avait découvert pour cela une ancienne coutume de certaines parties des provinces en litige; mais sérieusement les seuls droits qu'il eût à faire valoir, c'étaient, avec la force, les traditions toujours vivantes qui liaient ces provinces à la France, et la nécessité d'en déposséder les ennemis pour la sécurité de son propre royaume. Il lui importait d'ailleurs, au plus haut point, d'assurer ses dernières acquisitions sur la côte de Flandre, et particulièrement Dunkerque par l'occupation des places fortes qui se trouvaient en arrière. C'est pour cela qu'eut lieu, en 1667, la fameuse campagne de Lille. Charleroi, Bergues-Saint-Vinox, Furnes, Ath, Tournai, Douai, le Fort de l'Escarpe, Courtrai, Oudenarde et Lille furent enlevés aux Espagnols avec une rapidité dont l'histoire offre peu d'exemples.

Cette guerre ne fut l'occasion d'aucune affaire navale en Europe; mais, en Amérique, les flibustiers, qui s'honoraient entre eux du nom de *Frères de la Côte*, saisirent avec avidité l'autorisation qu'elle leur donnait de faire des courses sur les vaisseaux espagnols. La terreur de leur nom, à cette époque, contribua singulièrement à leurs succès. Les Espagnols tremblaient à leur seule vue, et mettaient souvent les

armes bas, sans avoir eu le courage de combattre. Ils obtenaient la vie si les galions qu'ils ramenaient du nouveau monde étaient bien chargés d'or, d'argent, de pierreries, ou d'autres richesses ; mais si l'espérance du vainqueur était déçue, alors malheur à eux ! on les jetait impitoyablement à la mer.

Un flibustier, Pierre Legrand, natif de Dieppe, n'a sur sa misérable embarcation que quatre canons et vingt-huit hommes ; et pourtant il n'hésite pas à courir sur le vice-amiral des galions d'Espagne. Il l'aborde, et pour mieux faire voir toute l'énergie de sa détermination, il a d'avance donné l'ordre de couler sur-le-champ à fond sa propre embarcation. Les Espagnols, stupéfaits de tant d'audace, restent immobiles et silencieux ; il semble qu'ils se croient sous le coup de quelque esprit de l'air, de quelque génie de l'enfer. Legrand passe au milieu d'eux en les défiant du regard, descend à la chambre du vice-amiral, qui était occupé à jouer aux cartes, lui met le pistolet sous la gorge, et lui ordonne de ne pas bouger et de se rendre. Le vice-amiral obéit; on consent à le déposer, avec la plupart des siens, à la première terre qu'on trouvera, pour s'en débarrasser comme d'un poids inutile, et l'on ne conserve que le nombre suffisant de matelots pour la manœuvre du galion conquis.

Il y eut, à quelques jours près, un autre flibustier nommé Michel le Basque, qui fit un coup non moins hardi. Il attaqua et se rendit maître, sous le canon de Porto-Bello, dans l'Amérique centrale, d'un gros galion espagnol chargé de plusieurs millions de piastres. C'est ainsi que les flibustiers, en se gorgeant de trésors, échangeaient souvent leurs barques contre des vaisseaux, et parvenaient quelquefois à se composer des escadres.

Ils en formèrent une, en 1667, pour aller attaquer et piller Maracaïbo, dans la province de Venezuela. L'entreprise

avait été conçue par Michel le Basque et par l'Olonnais, qui s'était rendu fameux sous ce nom emprunté aux Sables-d'Olonne, sa ville natale, et qui eût, en cette circonstance, le commandement des Frères de la Côte. L'expédition, après s'être emparée sur sa route de tous les galions qu'elle a rencontrés, arrive à la baie de Venezuela, qui s'enfonce très-profondément dans les terres; le fort qui en défendait l'entrée est emporté, le canon est encloué et la garnison de deux cents hommes passée au fil de l'épée. On va aussitôt attaquer Maracaïbo; mais cette ville, riche de son commerce de cuir, de tabac et de cacao, est déjà abandonnée par ses principaux habitants, qui ont emporté le plus qu'ils ont pu de leurs trésors. Néanmoins ils y trouvent encore de grandes richesses, et forcent, en définitive, cette ville à payer sa rançon. Chose étrange, et que l'on prendrait pour une affreuse dérision, si l'on ne savait combien dans l'homme la superstition est souvent près du crime, ces pirates, qui ne vivaient que des maux d'autrui, prirent aux églises de Maracaïbo des croix, des cloches, des tableaux, pour les placer dans une chapelle qu'ils projetaient de faire bâtir à la Tortue. Ils avaient déjà, d'un autre côté, ravagé, pillé, brûlé une partie des établissements espagnols à Saint-Domingue, et menaçaient la capitale même de l'île, quand la paix signée entre la France et l'Espagne, le 2 mai 1668, à Aix-la-Chapelle, vint gêner le cours de leurs sauvages exploits.

Par le traité d'Aix-la-Chapelle, Louis XIV obtenait une partie de ce qu'il voulait. Il rendait la Franche-Comté, qu'il avait aussi conquise, et qui, toujours facile à reprendre, autant à cause de ses vieilles sympathies françaises que de sa position isolée de l'Espagne, ne pouvait manquer de lui revenir un jour ou l'autre; mais il gardait les places dont il s'était emparé dans les Pays-Bas. Les côtes maritimes de France avaient dès lors acquis l'étendue qu'on leur voit au-

jourd'hui; le traité d'Aix-la-Chapelle leur donna de toutes parts militairement leurs points d'appui.

Dans ce temps, les Turcs faisaient une guerre acharnée aux Vénitiens, et, depuis vingt-quatre ans déjà, ils assiégeaient presque continuellement Candie. Jamais attaque ni défense ne s'étaient montrées aussi persévérantes. Toute la chrétienté, comme aux grands jours des croisades, avait fini par s'intéresser à la cause des assiégés. La France n'avait pas cessé d'être représentée parmi eux, malgré les vieilles alliances qui l'unissaient à la Porte Ottomane. L'île de Candie était comme un champ clos, comme un carrousel, où chacun venait rompre des lances pour l'honneur de sa religion, mais sans que cela influât fortement sur les relations de peuple à peuple. Cependant l'intérêt de l'Europe chrétienne, si sincère qu'il fût au fond, ne s'exprimait pas d'une manière suffisante. Ce n'étaient pas des paladins qu'il fallait à Candie aux abois, mais de bons et solides corps d'armées. Louis XIV le comprit, et décida, immédiatement après la paix d'Aix-la-Chapelle, qu'il enverrait un secours considérable aux Vénitiens, sans pour cela déclarer la guerre au sultan. S'il eût été imité des autres souverains, les Turcs sans aucun doute auraient fini par ne point réussir dans leur dessein. Le grand maître de la navigation, Beaufort, fut chargé de transporter à Candie six mille hommes, dont le duc de Navailles eut le commandement. Un grand nombre de gentilshommes français tinrent à honneur de faire partie de cette expédition. Elle partit de Toulon le 5 juin 1669, et prit terre à Candie le 16 du même mois. Le commandant de la ville assiégée était alors un octogénaire français du nom de Montbrun, marquis de Saint-André. Tous les ouvrages extérieurs de la place étaient au pouvoir des musulmans. En fait, Montbrun ne défendait plus que des ruines, et pourtant il rejetait héroïquement toute idée de capitulation. Le duc de Navailles, malgré l'opinion

contraire de ce noble vieillard qui joignait la prudence au courage, et qui se flattait de mettre enfin les ennemis à bout en les fatiguant de sa résistance indéfinie, fut d'avis de faire une vigoureuse sortie et de tomber sur les Turcs avant qu'ils eussent eu le temps de rassembler leur cavalerie dispersée dans l'île. Navailles, dont l'ardeur était encore excitée par celle de Beaufort et des gentilshommes français, impatients de signaler leur arrivée par un grand fait d'armes, appuya en outre sa résolution de la nécessité qu'il y avait, disait-il, de débusquer les ennemis d'un poste à l'aide duquel ils empêchaient la libre entrée et la libre sortie du port. Le duc de Beaufort se mit, dans cette sortie, à la tête des troupes de marine qu'il avait débarquées tout exprès. Le succès sembla d'abord aller à souhait pour les Français; ils emportèrent bravement plusieurs redoutes, prirent trente canons, et firent un grand carnage de musulmans. Mais un accident interrompit tout à coup ces brillants débuts. Comme les Français occupaient déjà un des quartiers de l'ennemi, un soldat entra avec sa mèche allumée dans un magasin souterrain de poudres, de grenades et de bombes, pratiqué au-dessous des batteries, et y mit le feu par mégarde. Le souterrain saute avec un horrible fracas, et avec lui tous ceux qui se trouvaient dessus ou à côté; la panique se répand avec la rapidité de l'éclair parmi les troupes de sortie qui, ne devinant pas la cause de l'accident, croient être sur un sol partout miné, et se dispersent au loin, sans que leurs chefs puissent les retenir. Les Turcs ont remarqué ce mouvement inattendu, et ils en profitent pour reprendre leurs avantages. C'est en vain que les ducs de Navailles et de Beaufort, chacun de son côté, cherchent à rassembler leurs soldats épars, et à les ramener à la charge. Beaufort, transporté de rage, crie aux moins épouvantés de le suivre, et se jette à corps perdu à travers une multitude

d'ennemis. Pendant ce temps, le duc de Navailles, qui ne l'a point aperçu, fait de son mieux pour changer du moins la fuite des siens en retraite. Mais quand, ayant à peu près réussi, il chercha des yeux le duc de Beaufort et demanda de ses nouvelles, personne ne sut lui répondre. Beaufort avait disparu, sans que toutes les informations, prises alors et depuis, aient pu faire connaître au juste ce qu'il était devenu. On se plut à se figurer que sa fin avait été aussi étrange que toute sa vie, et on se livra, à ce sujet, aux plus bizarres suppositions. Les uns se représentèrent Beaufort coiffé d'un turban, au milieu d'un sérail; les autres disaient tout bas que ce pouvait bien être le gouvernement français lui-même qui l'avait fait enlever, de peur qu'il ne revînt quelque jour à régner sur les halles. Le plus, le seul probable est que les musulmans, suivant leur ancien et barbare usage, lui avaient coupé la tête après l'avoir tué, et qu'ils avaient dépouillé son corps de toutes ses marques distinctives. Quoi qu'il en soit, le découragement devint tel parmi les troupes, après cet événement, que Navailles n'eut d'autre parti que de les ramener en France. Peu après, la ville de Candie capitula.

On ne donna point de successeur à Beaufort dans la grande maîtrise de la navigation. Depuis plusieurs années déjà on ne lui laissait cette charge, dont le département de la marine avait envahi toute la partie administrative, que par condescendance pour son rang de prince issu du sang de Henri IV. L'Édit de suppression de la charge de grand maître, chef et surintendant de la navigation et du commerce de France, fut rendu au mois de novembre 1669; il portait rétablissement de celle d'amiral, mais dans des conditions toutes nouvelles.

LISTE

DES GRANDS MAÎTRES, CHEFS ET SURINTENDANTS DE LA NAVIGATION ET DU COMMERCE DE FRANCE.

Règne de Louis XIII (de 1627, année de la suppression de l'amirauté, à 1643).

RICHELIEU (Armand-Jean du Plessis, cardinal, duc de).

BREZÉ (Armand de Maillé, duc de Fronsac et de Caumont, marquis de)

Règne de Louis XIV (de 1643 à 1669, année du rétablissement de l'amirauté).

BREZÉ (le même marquis de).

ANNE D'AUTRICHE (la reine régente).

VENDÔME (le duc César de).

BEAUFORT (François de Vendôme, duc de).

CHAPITRE XXI.

Colbert ministre de la marine en titre, comme il l'était déjà en fait. — Règlement sur le rétablissement de la charge d'amiral de France. — Louis de Bourbon, comte de Vermandois, amiral de France.— Jean, comte d'Estrées, vice-amiral du Ponant.—Le duc de Vivonne, général des galères de France. — Quelques règlements de Colbert sur la marine, de 1669 à 1673. — Guerre et paix de 1670 avec les Algériens.— Ligue des Hollandais, du roi d'Espagne et de l'empereur d'Allemagne contre Louis XIV. — Alliance de Louis XIV avec Charles II d'Angleterre, contre la Hollande. — Déclaration de guerre du 7 avril 1672, par la France et l'Angleterre, à la Hollande. — Bataille navale de Solebay, le 7 juin 1672. — Conquête de presque toute la Hollande.— Batailles navales des 7, 14 juin et 22 août 1673. — Le roi d'Angleterre se retire de l'alliance de Louis XIV.— La France abandonnée à ses seules forces contre l'Europe. — L'amiral Tromp chassé des côtes de Bretagne. — L'amiral Ruyter chassé de la Martinique. — Soulèvement de Messine qui se donne à la France. — Secours envoyés par la France aux insurgés. — Bataille navale de Messine entre les Français, commandés par le duc de Vivonne et Duquesne, et les Espagnols, commandés par Melchior de la Cueva. — Prise d'Agosta par Duquesne. — Bataille navale de Stromboli entre Duquesne et Ruyter. — Messine ravitaillée, malgré les flottes hollandaises et espagnoles. — Bataille navale du Mont-Gibel, entre Duquesne et Ruyter; défaite et mort de Ruyter. — Incendie de la flotte des alliés, à la vue de Palerme, par la flotte française commandée par Vivonne et Duquesne. — Le vice-amiral Jean d'Estrées en Amérique. — Il reprend les îles de Cayenne et de Marie Galante aux Hollandais, qui les avaient enlevées. — D'Estrées et la flotte française viennent attaquer l'amiral Bincken jusque dans la baie de Tabago. — Incendie de la flotte hollandaise et d'une partie de la flotte française. — Victoire de d'Estrées. — Prise de Tabago et de Gorée par d'Estrées ; — Du fort d'Orange, en Amérique, par le chevalier de Lezy. — Suite des événements en Europe. — Paix de Nimègue entre la France et ses ennemis vaincus de toutes parts. — Les pirates de la Méditerranée châtiés de nouveau. — Dernières institutions de Colbert pour la marine. — Affaires des compagnies des Indes à cette époque. — Suppression de la compagnie des Indes occidentales, et création de la compagnie du Sénégal. — Réunion des colonies françaises en Amérique au domaine de la couronne. — Vues et opinions de Colbert sur ces colonies. — Mort de Colbert, le 6 septembre 1683. — État glorieux et prospère dans lequel il laisse la France.

Colbert venait de prendre en titre le département de la marine, qu'il avait depuis plusieurs années en fait. C'était lui qui avait contre-signé l'édit de suppression de la charge

de grand maître, chef et surintendant de la navigation et du commerce. Le règlement pour les pouvoirs et les droits de la charge rétablie d'amiral de France parut presque en même temps, le 12 novembre 1669. Quoique certains pouvoirs de formes fussent conservés à l'amiral de France par ce règlement, tels que le droit de commander une des armées navales à son choix, celui de faire rendre la justice en son nom, etc., il était aisé de juger que c'était une grande sinécure honorifique et lucrative que l'on établissait, afin d'en pourvoir successivement quelque prince de la famille royale. Louis XIV voulait que les princes eussent de grandes positions pour qu'ils tinssent leur rang, et peu ou point de vraie puissance, pour que, ne vivant que par lui, n'étant quelque chose que par lui, ils n'eussent jamais la pensée de se révolter. Ils ne furent plus en effet que les premiers particuliers de l'État. Le roi, en conséquence du règlement du 12 novembre, se réservait le choix de tous les officiers de guerre et des finances, depuis les vice-amiraux aux pilotes, et depuis les intendants aux gardes-magasins; il se réservait aussi, ou plutôt Colbert réservait sagement au ministère de la marine tout ce qui avait trait aux constructions navales, tout ce qui concernait les magasins et arsenaux, toute la partie administrative enfin. Ce qui restait de plus clair à l'amiral de France, c'étaient des droits pécuniaires, fort étendus, comprenant les amendes, confiscations et le dixième sur les prises, en un mot de quoi représenter magnifiquement.

Afin qu'on ne pût mettre en doute ce que serait désormais la charge d'amiral de France telle qu'on la rétablissait, un enfant, Louis de Bourbon, comte de Vermandois, fils légitimé du roi et de mademoiselle de la Vallière, en reçut les provisions, tant pour le Levant que le Ponant, exception faite toutefois de l'ancien duché de Bretagne, auquel on conservait, pour la forme, ses vieux priviléges d'amirauté spé-

ciale. A cette époque, le gouverneur de Bretagne était de droit amiral de la province.

Colbert, en satisfaisant le roi par la nomination d'une ombre d'amiral qui ne devait rien faire, eut soin, autant que possible, de ne laisser confier le commandement sérieux des flottes qu'à des hommes courageux et habiles. On créa, toujours en cette année 1669, la vice-amirauté du Ponant ou de l'Océan, pour Jean comte d'Estrées, qui, jusque-là ne s'était guère fait connaître que par de belles qualités de général de terre, mais qui avait une grande ambition de se signaler sur mer. La vice-amirauté du Levant ne fut constituée qu'en 1689. Elle fut exercée en attendant par le général des galères. Cette dernière charge était alors occupée, en conséquence de la démission du maréchal de Créquy, par Louis Victor de Rochechouart, duc de Mortemart, plus connu sous le nom de duc de Vivonne, qui avait servi avec valeur sous les ordres de Beaufort, et, en dernier lieu, avait remené l'escadre française de Candie. Duquesne avait été élevé, dès l'année 1667, au grade de lieutenant général des armées de mer (1), et c'était particulièrement sur lui que

(1) On lit dans le père Daniel, au sujet de ce grade, qui, de même que celui de chef d'escadre, n'existe plus dans nos armées navales : « Après les vices-amiraux, le plus haut grade dans la milice de la marine est celui de lieutenant général ; car *nous n'avons point de contre-amiral en France en titre d'office*. C'est une qualité qu'on donne au plus ancien des chefs d'escadre dans un armement considérable où les officiers généraux sont employés. Alors ce chef d'escadre porte le titre de contre-amiral, et arbore le pavillon de contre-amiral, qui est blanc, de figure carrée, et se met à l'artimon. Le lieutenant général est le troisième des officiers militaires de la marine. Cette charge, eu égard au rang et au commandement qu'elle donne, est de l'institution de Louis le Grand. Ce titre autrefois n'était donné qu'à l'amiral ou au commandant en chef d'une flotte, de même qu'on ne le donnait autrefois dans la milice de terre qu'aux maréchaux de France ou à ceux qui commandaient en chef l'armée, par la raison que le roi étant général né de toutes ses armées, tant de mer que de terre, qui que ce soit qui les commandait n'était que son lieutenant. C'est seulement dans le règlement de 1647, durant la minorité de Louis XIV, que l'on trouve un lieutenant général sous le commandant en chef de la flotte ; c'était le grand prieur de Gouttes pour la marine, et le duc de Richelieu pour les galères ; M. de Martel fut fait lieutenant général en 1656, et *M. Duques-*

Louis XIV et Colbert se reposaient de la direction de toutes les grandes actions navales. On recommandait à chacun, en toute occasion, de s'en référer à ses conseils. Le grade de chef d'escadre (1) ne fut, à quelques exceptions près, donné qu'à des hommes renommés par leur expérience et leur bravoure.

Il ne se passait pas d'année que Colbert ne publiât quelque nouveau règlement ou quelque nouvelle ordonnance sur la marine militaire, où avant lui tout encore, à peu près, était à faire, quoique Richelieu eût, dit-on, laissé à ce sujet des projets dont il profita. En tout cas, personne n'était plus digne de continuer le grand cardinal que Colbert.

Il publia un code forestier (car sur quoi son génie administratif ne s'étendait-il pas?) dans lequel il n'oublia point la part des vaisseaux. Il favorisa en outre l'entrée des bois étrangers dans tous les ports du royaume, pour l'usage de la marine marchande aussi bien que pour celui de la marine du roi. Il régla les mesures à prendre désormais pour la meilleure construction et le perfectionnement des vaisseaux de guerre. Tout vaisseau de premier rang, portant de soixante-

en 1667. Depuis, on a fait des créations de plusieurs lieutenants généraux de mer. C'est un nouveau grade, où l'on monte après avoir passé par celui de chef d'escadre. » (*Histoire de la milice française*, *Edit. de* 1621.)

(1) « Ce terme d'escadre, qu'on donnait autrefois à une troupe de soldats des armées de terre, et surtout de soldats à pied du temps de François Ier, et qu'on appelle aujourd'hui escouade, ce terme est devenu propre de la milice de la mer. On appelle escadre un détachement ou une division de vaisseaux. Le chef d'escadre est l'officier qui la commande. Sous le règne de Louis XIII, on donnait ce nom de chef d'escadre au commandant général de l'armée navale, quand il n'était point amiral. Il y avait, avant 1647, quatre chefs d'escadre, dont les escadres portaient chacune le nom d'une province : celle de Bretagne, que commandait M. de Launay-Razilli ; celle de Normandie, commandée par M. de Montigni ; celle de Guyenne, par M. de Mé ; celle de Provence, par le chevalier Garnier. Louis XIV, cette même année 1647, créa un chef d'escadre de Catalogne, qui fut M. de Montade, et un chef d'escadre de Dunkerque, qui fut M. Duquesne. Par la suite, le nombre des chefs d'escadre ne fut point fixé. » (Le père Daniel, *Histoire de la milice française*.)

dix à cent vingt pièces de canon, dut avoir trois ponts. Défense fut faite de construire, selon l'ancien usage, des châteaux sur l'avant du troisième pont. Les vaisseaux de second rang et de troisième rang, de soixante-dix canons et au-dessous, furent astreints à n'avoir que deux ponts. Il est question dans ces règlements des frégates légères, portant de huit à seize pièces de canon, et qui ne devaient avoir qu'un seul pont. Pour dire encore ici quelques mots des vaisseaux en eux-mêmes, à cette époque, c'est sous le règne de Louis XIV que l'on commença à donner aux plus considérables des constructions navales le nom de vaisseaux de ligne, ce qui indiquait qu'elles étaient assez grandes et fortes pour combattre en ligne, et non plus seulement comme les flottes de galères, en disposant leur ordre de bataille en forme de croissant. Colbert ordonna que dans les principaux ports et arsenaux de marine il serait tenu, deux fois par semaine, un conseil de constructions navales. Il voulut aussi que les capitaines de vaisseaux ne manquassent pas de tenir un journal exact de leur navigation. Un règlement fut fait au sujet des marques de commandement; et deux ordonnances parurent, l'une concernant les saluts que les vaisseaux en général se devaient entre eux, l'autre pour régler celui de la galère réale (1) avec le vaisseau amiral. De grands arsenaux avaient été établis à Brest, Toulon, Rochefort, Dunkerque et au Havre. Colbert eut soin d'en régler la garde, la conservation, ainsi que la police; il prit également des mesures pour la garde et conservation des ports et des vaisseaux. Il assujettit à une discipline sévère, mais indispensable, aussi bien les officiers que les moindres matelots. Toute querelle fut interdite entre

(1) La *réale* était la galère que montait le général des galères. Depuis quelque temps déjà, il n'y avait plus de galère *capitane* en France; la *patrone*, que commandait toujours le lieutenant général, en tenait lieu.

(*Histoire de la Milice française*, du père Daniel.)

les uns comme entre les autres. Les capitaines eurent ordre de ne point abandonner leurs vaisseaux pour aller coucher à terre; la peine de mort menaça ceux qui s'absenteraient des escortes chargées de protéger les navires marchands. En revanche, de grandes récompenses furent assurées à ceux qui se distingueraient, et particulièrement aux capitaines de brûlots qui incendieraient des vaisseaux ennemis.

La protection que Colbert donnait au commerce l'engagea à envoyer, en 1670, contre les pirates barbaresques, qui recommençaient à infester la Méditerranée, une escadre sous les ordres du marquis de Martel, lieutenant général des armées navales. La terreur que cette escadre répandit, força les Algériens, qui étaient les plus redoutables des pirates, à solliciter la paix. Louis XIV, dont l'intention était d'utiliser prochainement ses vaisseaux dans une guerre qui avait plus d'intérêt pour lui, la leur accorda à des conditions avantageuses pour le moment, mais dont les garanties étaient toujours peu solides, avec des peuples qui ne se croyaient jamais liés par les serments faits à des chrétiens.

La Hollande n'avait pas lieu d'être satisfaite de la politique de Louis XIV dans la dernière guerre avec l'Angleterre; et, de plus, son inquiétude était extrême de se voir, par les nouvelles conquêtes de la France, si voisine d'un souverain trop disposé à reculer ses frontières. Elle n'ignorait sans doute pas non plus que Colbert était jaloux pour ses compatriotes du commerce immense des Hollandais, et que l'une de ses plus profondes études tendait aux moyens de le leur enlever, au moins en partie, pour le transporter à la France. La compagnie des Indes orientales avait été créée particulièrement dans ce but. La Hollande, qui depuis longues années déjà ne supportait qu'avec contrainte le poids de la reconnaissance qu'elle devait, depuis Henri IV, à la maison de Bourbon, se décida enfin à le rejeter complète-

ment. L'Espagne, son ancienne ennemie, celle dont elle n'avait pu secouer le joug qu'en se mettant sous le protectorat de la France, lui paraissait maintenant si déchue qu'elle l'aimait mieux avoir à ses portes, par les Flandres, que Louis XIV. L'esclave, échappée depuis à peine un siècle à ses chaînes, prit ses anciens maîtres sous son égide. La Hollande rapprocha, dans un intérêt commun, les deux branches de la maison d'Autriche. Une ligue fut conclue entre elle, le roi d'Espagne et l'empereur d'Allemagne. On dit qu'à la menace, la jeune république ajouta l'insulte, et qu'une médaille, niée d'ailleurs par ceux que l'on en accusait, fut frappée, qui représentait le principal négociateur hollandais de cette ligue, avec un soleil au-dessus de sa tête, accompagné de mots latins dont le sens était : « A mon aspect le soleil s'arrêta. » L'allusion était facile à saisir : le fier personnage, qui, à l'exemple du prophète biblique, suspendait le cours de l'astre, c'était Josué Van-Beuningen, bourgmestre d'Amsterdam; l'astre soudainement interrompu dans son cours victorieux, c'était Louis XIV, qui avait pris le soleil pour le corps de sa devise. Que la médaille ait existé ou non, le bruit en courut, et Louis XIV dut se sentir saisi d'une irritation plus facile à comprendre qu'à peindre à la seule idée qu'un bourgmestre hollandais avait osé se mettre ainsi en balance avec lui, le plus puissant et le plus superbe souverain du monde. Les courtisans donnèrent, il est vrai, immédiatement une satisfaction à l'amour-propre royal, en répondant à la médaille hollandaise par une médaille française où se voyait un soleil qui attirait les vapeurs d'un marais, et sur laquelle on lisait une devise latine qui signifiait : « Je les ai élevés, mais je les dissiperai (1). » Cette guerre d'épigrammes n'était point celle qui convenait à

(1) Le jésuite Comire fit, au même sujet, en vers latins, la fable des *Grenouilles*,

Louis XIV. Bientôt ce monarque, unissant son désir de vengeance à ses projets d'agrandissements, détacha l'empereur d'Allemagne de la ligue, et entraîna d'autant plus facilement son docile vassal Charles II d'Angleterre dans sa querelle, que celui-ci prétendait aussi avoir à se plaindre d'une médaille injurieuse de la Hollande, qui n'avait pas cessé de lui être cordialement antipathique. Le 7 avril 1672, la guerre fut déclarée aux Provinces-Unies.

Pendant que quatre corps d'armées entraient sur leur territoire, et débutaient en s'emparant avec une étourdissante rapidité d'une série de places fortes, le vice-amiral Jean d'Estrées se joignait, avec environ trente vaisseaux de premier rang, six frégates, quatre flûtes, bâtiments de charge, et six brûlots, au duc d'York dont la part, pour l'Angleterre, était de cinquante-trois vaisseaux, douze frégates, quatorze brûlots et quelques autres bâtiments moins importants. La flotte des Provinces-Unies, composée de quatre-vingt-onze vaisseaux de premier rang, quarante-quatre brûlots et vingt-trois bâtiments inférieurs, ne craignit pas, ayant le grand Ruyter pour lieutenant-amiral général, de venir chercher jusque près de Southwold, au comté anglais de Suffolk, les flottes combinées de France et d'Angleterre. Elles se divisaient en trois escadres, prenant chacune le nom de la couleur de leur pavillon : l'escadre blanche à l'avant-garde, avec le vice-amiral Jean d'Estrées ; l'escadre rouge au corps de bataille, avec le duc d'York, grand-amiral d'Angleterre, et l'escadre bleue à l'arrière-garde, avec le comte de Sandwich, remplissant les fonctions de contre-amiral. Le 7 juin 1672, entre sept et huit heures du matin, l'avant-garde hollandaise, commandée par le lieutenant-ami-

dont le soleil dessécha les marais parce qu'elles s'enflaient et croassaient contre lui. Fontenelle la traduisit en vers Français, et la Fontaine fit sa fable du *Soleil et des Grenouilles*, qui en est une imitation.

ral Bankært, commença le combat contre l'escadre blanche de d'Estrées. Duquesne s'y trouvait, Tourville aussi, que l'on avait confirmé dans son grade de capitaine de vaisseau, gagné dans ses courses contre les corsaires (1). L'escadre blanche reçut avec valeur celle de Bankært. Il paraîtrait cependant que, pour ce qui était de la marine, la politique de Louis XIV allié des Anglais contre les Hollandais dans la guerre présente avait quelque similitude avec la politique de Louis XIV allié des Hollandais contre les Anglais dans la précédente guerre, et que le vice-amiral de France avait reçu le discret avis, tout en sauvant, par une démonstration, l'honneur de son pavillon, de ménager les forces navales du royaume. Si tel était l'ordre secrètement donné au vice-amiral français, il s'acquitta du moins avec assez de bonheur de la première partie de sa mission, qui était de sauver l'honneur du pavillon. Quoiqu'il ne disposât contre toute l'avant-garde hollandaise que de neuf de ses vaisseaux, parce que les autres n'avaient pu se mettre sur la même ligne, il soutint d'abord le feu des ennemis avec une belle fermeté ; puis, voyant que l'on avait sur lui le vent et la marée, il courut au sud pour prendre le vent. Le lieutenant-amiral Bankært poursuivant l'escadre blanche, celle-ci se remit bientôt en ligne, désempara plusieurs de ses adversaires, et aurait gagné le vent sur eux, s'il n'était pas survenu un grand calme par suite duquel on se vit dans la nécessité de remorquer, avec des chaloupes, les vaisseaux qui avaient peine à gouverner. Alors il arriva que, les deux escadres se trouvant en partie mêlées sans pouvoir se dégager, il se fit un moment entre elles un terrible carnage. Ruyter, témoin à distance de la position de son avant-garde, profita du vent

(1) Son premier compagnon d'exploits, le brave d'Hocquincourt, avait quitté le service naval et avait été mis à la tête d'un régiment de dragons.

qui venait de s'élever, pour envoyer à Bankært une division de son corps de bataille, ne doutant pas qu'avec ce secours on aurait raison des Français. Mais ceux-ci répondirent de manière à désabuser l'amiral général hollandais, et peu s'en fallut qu'ils ne ruinassent même toute l'escadre de Bankært; il ne leur manqua pour cela que le vent venant un instant en aide à leur valeur. Ce fut toute la part de la flotte française dans la bataille de Southwold (1), qui ne finit qu'avec le jour, et dont les résultats incertains permirent aux deux armées de s'attribuer la victoire.

A ne juger de cette bataille que par ses suites, elle fut à l'avantage de Ruyter; car elle condamna les flottes combinées à ne rien faire d'important pendant le reste de l'année. Les Anglais, jaloux de la gloire que les Français s'étaient acquise par leurs conquêtes, et honteux de n'avoir rien exécuté de mémorable pendant la fameuse campagne de 1672, persistèrent dans le projet d'une descente sur les côtes des Provinces-Unies, afin de faire voir qu'ils n'étaient pas des alliés inutiles. Les flottes combinées prirent la route de l'île de Texel, sur la côte septentrionale de Hollande, pour favoriser les desseins des armées de Louis XIV, par le Zuyderzée. Si ce projet eût réussi, c'en était fait définitivement de la république hollandaise; mais l'èbe ou la basse marée, qui dura, un certain jour, douze heures entières au lieu de six, fit, par un phénomène qui n'était point sans exemple dans ces mers et que les Hollandais prirent pour un miracle en leur faveur, échouer une entreprise dont toute l'habileté et la bravoure de Ruyter n'auraient pu empêcher l'exécution. Tout projet maritime fut ajourné par les alliés jusqu'au printemps de l'année suivante, 1673. Il est vrai que d'ici là, plus de la moitié de la Hollande fut

(1) Elle est plus connue en France sous le nom de Solebay, que lui ont improprement donné presque tous nos historiens.

conquise par les trois corps de l'armée de terre de Louis XIV, qui, poursuivant le cours de leurs succès, prirent les trois provinces de Gueldres, d'Utrecht et d'Over-Yssel, et plus de quarante villes fortifiées.

Le 25 mai 1673, le vice-amiral Jean d'Estrées partit de Brest avec vingt-sept vaisseaux de ligne, sept frégates, neuf brûlots et quelques galiotes, pour rejoindre, dans la Manche, la flotte d'Angleterre, des deux tiers environ supérieure en nombre à la sienne, et dont le duc d'Yorck avait remis le commandement général au prince Rupert. Ruyter, malgré toute son activité et son habiléte, n'avait pu empêcher cette jonction. Les flottes combinées, formant ensemble cent quarante à cent cinquante voiles, furent divisées, comme l'année précédente, en trois escadres : la rouge, au pavillon du grand amiral d'Angleterre, la blanche au pavillon du vice-amiral de France, et la bleue au pavillon du contre-amiral anglais Edouard Spragg. Le prince Rupert se plaignait presque ouvertement qu'on lui eût adjoint ce dernier, qu'il n'aimait pas; il l'accusait surtout de liaison avec le comte d'Estrées, et s'imaginait qu'ils s'étaient entendus pour le sacrifier. Sa défiance augmenta tellement que, sous le prétexte d'éviter aux vaisseaux français le reproche qu'on leur avait fait l'année précédente de s'être tenus à l'écart, il voulut les disperser au milieu des siens. Mais d'Estrées ne le permit pas, assure-t-on, autant parce que c'était faire injure à sa nation, que parce qu'il entendait conserver ses prérogatives, qui étaient de combattre dans un poste d'honneur et parfaitement distinct (1).

(1) Bassenage, dans ses *Annales des Provinces-Unies*, dit positivement qu'on mêla les vaisseaux français aux vaisseaux anglais, et ajoute en note que Courtilz, dans son *Histoire de la guerre de Hollande*, en disant le contraire, est fort suspect, et que c'est un auteur fort sujet à caution. Mais c'est un reproche qui peut être avec non moins de fondement adressé à Bassenage lui-même qui, en sa qualité de ministre protestant réfugié en Hollande, est, le plus possible, toujours défavorable à Louis XIV.

On s'avançait pour chercher la flotte hollandaise, quand elle fut aperçue qui était à l'ancre sur une ligne, dans le Doorlog, un des quatre passages de grands vaisseaux, formés par des bancs de sables, entre la côte de Flandre et l'île zélandaise de Walcheren. Cette flotte se composait de cinquante-deux vaisseaux de guerre, douze frégates, vingt-cinq brûlots et quatorze yachts, navires légers, dont l'usage n'était pas, comme aujourd'hui, exclusivement d'agrément. Un calme plat et ensuite un gros temps qui dura plusieurs jours forcèrent les deux armées de rester dans l'inaction jusqu'au 7 juin, même date que la bataille de Southwold, livrée l'année précédente. Le prince Rupert ayant pris l'avant-garde pour lui, donné le corps de bataille à d'Estrées, et l'arrière-garde à Spragg, détacha des trois escadres, trente-sept vaisseaux des moins pesants et treize brûlots, pour qu'ils allassent insulter la flotte ennemie, et tâcher de l'attirer hors des bancs où il était impossible de lui livrer combat. Ruyter était prêt à satisfaire les alliés; il sortit fièrement de ses espèces de retranchements, mit son armée en ordre avec une surprenante rapidité (1), donna l'avant-garde à Corneille Tromp, se réserva le corps de bataille et confia son arrière-garde à Bankært, lieutenant-amiral de Zélande. L'escadre de l'amiral-général de Hollande devait donc échoir à l'escadre blanche des Français. Mais l'ordre de bataille ne tarda pas à être interverti. Les vaisseaux détachés, et qui ne revinrent pas prendre le poste qu'on leur avait réservé, y contribuèrent pour beaucoup. En allant se ranger partout où ils croyaient avoir le plus à se distinguer, ils jetèrent même, parmi les alliés, un désordre qui aurait pu devenir préjudiciable à ceux-ci, mais qui, heureusement, ne servit

(1) Plusieurs auteurs ont écrit que Ruyter et Rupert rangèrent, suivant l'ancien usage, leurs armées en forme de croissant, se plaçant chacun à leur centre, et donnant les cornes à ceux qui leur servaient de vice-amiraux et de contre-amiraux.

qu'à inspirer une noble émulation aux Français et aux Anglais. Le capitaine d'Amfreville eut l'honneur de commencer l'action. Les capitaines de Tivas, d'Estivalle, de Béthune et Louis Gabaret, désireux de montrer sous les yeux mêmes du grand amiral d'Angleterre ce dont était capable la valeur française, se rangèrent auprès du pavillon rouge. Tivas, qui montait *le Conquérant*, ne craignit pas de s'en prendre à Tromp lui-même ; s'attachant à prêter le côté au *Lion d'or*, vaisseau qui portait ce glorieux amiral, il le serrait de si près qu'il allait l'aborder, quand il fut lui-même atteint d'un coup de canon. Tivas était mort ; mais Tromp, aux abois, en était réduit à transporter son pavillon sur un autre vaisseau, tant le *Lion d'or* avait souffert. Cependant le corps de bataille de d'Estrées, ayant la division du chef d'escadre Désardens en tête, allait droit à celui de Ruyter, qui se hâtait de porter secours à Tromp, dont le danger n'avait un moment diminué que pour recommencer bientôt non moins pressant. Le marquis de Grancey, qui avait aussi le commandement d'une division française, voyant que celle de Désardens était aux prises, se détacha avec quelques-uns de ses vaisseaux, et arriva sur les paresseux de l'escadre de Ruyter ; il s'engagea même avec l'arrière-garde des ennemis, commandée par Bankært, que le contre-amiral anglais Spragg devait combattre. Le chevalier de Valbelle, celui-là même qui avait autrefois refusé de saluer, avec son seul vaisseau, quatre vaisseaux anglais, et dont le nom était un héritage de gloire aussi bien dans la marine française que dans l'ordre de Malte, l'habile et valeureux chevalier de Valbelle, monté sur *le Glorieux*, tout en accusant de témérité le marquis de Grancey, se laisse emporter d'instinct et de penchant à la même imprudence, tant il la trouve généreuse et noble, et cingle vers lui pour l'aider à se défendre. Les capitaines de Sébeville, d'Ailly et de Magnon l'imitent, et

tous ils arrivent fort à propos pour délivrer leur chef qui, avec ses forces trop inégales, courait risque d'être enveloppé, puis pris ou brûlé. L'arrière-garde de Bankaert plia devant eux; de terreur, cinq de ses vaisseaux firent vent arrière, et presque tous les autres, ceux-ci en dissimulant de leur mieux leur défaite, ceux-là sans se soucier même de sauver les apparences, se retirèrent pareillement. Bankært, à la vue du désordre de son escadre, revira pour rassurer ses gens, et attaqua *l'Orgueilleux*, que montait le marquis de Grancey. Le combat fut chaud de part et d'autre. Le marquis de Bonnivet, qui servait comme volontaire français, fut blessé. Bankært perdit le mât de son petit hunier, et il ne s'en fallut de rien que deux brûlots n'incendiassent son vaisseau. Ruyter, dont le regard planait partout, aussi bien sur son avant-garde que sur son arrière-garde, revira pour porter secours à Bankært comme il avait fait à Tromp, peut-être aussi pour passer au vent du vice-amiral de France et le forcer ensuite, avec ses brûlots, d'arriver. Le premier vaisseau français que rencontra Ruyter fut le *Sans-Pareil*, commandé par Tourville, qui sut empêcher les *Sept-Provinces*, vaisseau amiral de Hollande, de gagner le vent sur lui. Mais, après avoir échangé quelques bordées avec *le Sans-Pareil*, *le Terrible* et le vaisseau de Désardens, les *Sept-Provinces* coururent vers *la Reine*, où flottait le pavillon du vice-amiral de France; ne pouvant la doubler, elles passèrent entre elle et *le Tonnant*, commandé par Preuilly d'Humières, et sur lequel le chevalier de Roucerolles eut le bras droit emporté. Ces deux vaisseaux, le vice-amiral et *le Tonnant*, furent en ce moment, et, à la grande anxiété des capitaines français, surtout du brave Valbelle, exposés à un cruel danger. Le canon des Hollandais dégréa *le Tonnant*, mais de Preuilly leur rendit bien leur feu, et d'Estrées ne fit pas moins vigoureusement quand il se

trouva vergue à vergue de Ruyter. Son canon allait aussi vite que sa mousqueterie. Louis Gabaret, avec son vaisseau *le Foudroyant*, venait derrière le vice-amiral de France ; il évita Ruyter et arriva sur un de ses seconds. Un abordage que, de part ni d'autre, on ne put venir à bout d'éviter, eut lieu alors entre *le Foudroyant* et *le Deventer*, que montait le digne ami de Ruyter, celui qui était destiné à recueillir bientôt ses cendres, le capitaine Kallemburg. Le chevalier de Léry, lieutenant en pied, saute le premier, comme c'était son devoir et sa charge, sur *le Deventer*. A son exemple, un autre lieutenant, nommé Chaboissière, s'élance, l'épée à la main et le pistolet à la ceinture, sur le pont ennemi. Par une inexplicable fatalité, ils sont à peine suivis de cinq ou six des leurs ; cela ne les fait pas reculer. Léry, qui est parvenu à se rendre maître du château d'avant, soutient une lutte corps à corps avec le capitaine Kallemburg, qui, sorti subitement de son château d'arrière, s'est élancé vers lui, et l'a saisi par le cordon de sa croix. Ils étaient sur le point de se jeter l'un l'autre à l'eau, ou de s'étrangler, quand un volontaire français, nommé Durivaux, fait lâcher prise au capitaine du *Deventer*, qui s'en venge en faisant une large entaille au corps du lieutenant Chaboissière, atteint déjà de trois coups de pistolet. Ce fut alors seulement que les Français se décidèrent à repasser sur leur propre pont ; ils avaient laissé soixante morts et soixante blessés sur celui de l'ennemi. Le *Deventer* avait été mis, par *le Foudroyant*, hors d'état de tenir la mer. Peu après il s'enfonça. Chacun des vaisseaux français revirait, depuis un moment, pour s'efforcer de gagner son poste. Un d'eux, *l'Apollon*, capitaine de Langeron, fut rencontré, sous le vent, par les redoutables *Sept-Provinces* de Ruyter, et s'en tira avec assez de bonheur, de même que *le Fier*, capitaine d'Ailly, qui répondit fort bien au canon de l'amiral géné-

ral. Pendant que le vice-amiral de France faisait en sorte de se rallier aux vaisseaux de sa division et de leur faciliter son approche, le prince Rupert, avec l'escadre rouge d'Angleterre, venait de ce côté, balançant l'escadre de Tromp, qui deux fois encore avait changé de vaisseau, et, jamais désespéré, toujours combattant, était sur le point de passer sur un quatrième. Le capitaine Valbelle aperçut alors une frégate anglaise qui, bien que désemparée de son grand hunier et de sa grande vergue, se défendait encore avec une intrépidité admirable contre les Hollandais prêts à lui donner son coup de grâce. A ce spectacle, il se sent émouvoir jusqu'au fond du cœur, et, ne consultant personne, ne se laissant point arrêter par la pensée de son propre danger, il envoie sa chaloupe avec un de ses lieutenants pour remorquer la frégate, qui, sans cela, infailliblement allait périr. Valbelle ne rendit pas le service à demi ; il partagea en bon frère, avec le capitaine anglais de cette vaillante, mais malheureuse frégate, tous les coups de canon que Tromp, qui ne cessait pas de harceler son arrière, faisait tirer sur elle. Il soutint le feu de ce héros deux heures durant, abattit son grand mât, et eut la gloire de le voir, de voir Corneille Tromp se retirer devant lui. Valbelle reçut à la fois les remercîments et les félicitations du grand amiral d'Angleterre. Il cherchait *la Cornette*, cette sorte de pavillon distinctif du capitaine commandant à plusieurs vaisseaux, aussi bien qu'elle l'était du chef d'escadre ; il l'avait bien méritée. Ce fut à lui, parmi les Français, qu'appartinrent les plus beaux honneurs de la journée. Après cet avantage signalé qu'il avait eu d'abattre le grand mât du vaisseau de Tromp, le feu s'apaisa de part et d'autre d'une manière sensible ; on tirait encore, mais de loin. Il était neuf heures du soir ; les coups de canon, de plus en plus rares, se perdaient dans un épais crépuscule. Peu à peu tout rentra dans le silence, tout,

hormis les flots indifférents sur lesquels cette grande bataille entre les rois de l'Océan ne laissa pas plus de trace que l'aile de l'alcyon effleurant l'eau qui passe.

Les pertes avaient été à peu près égales des deux côtés, et personne encore n'avait pu se vanter du triomphe. On était donc impatient de se rencontrer de nouveau.

Dès le 14 juin, la flotte hollandaise, qui s'était retirée dans ses bancs pour se radouber, en ressortit par un vent frais de nord-est, et alla en bon ordre au-devant des alliés, qui, après s'être aussi réparés, étaient revenus la chercher. Le prince Rupert, en apercevant l'armée navale des Provinces-Unies, fit quelques mouvements en arrière comme s'il eût eu dessein de l'éviter; mais c'était pour l'attirer en pleine mer. Ruyter, croyant en effet qu'il prenait la fuite, se mit à le poursuivre; mais le prince ordonna soudain de virer de bord et d'engager l'action. Elle commença sur les quatre heures après midi. Une manœuvre du prince Rupert jeta parmi les escadres alliées une confusion qui aurait pu leur devenir fatale (1). Les Français, dans cette situation qui leur était faite, déployèrent leur courage accoutumé; mais il semblerait que leur brillante conduite dans le dernier combat

(1) Voici comment l'*Histoire générale* de Boismélé, qui, dans cette affaire, comme dans la précédente, donne le corps de bataille à d'Estrées, raconte cette circonstance. « Le prince Rupert manœuvra d'une manière qui aurait pu attirer un échec à l'armée des deux rois, si les Hollandais avaient voulu profiter de la confusion qu'elle occasionna. L'amiral Spragg, qui avait sous ses ordres l'escadre bleue destinée à faire l'arrière-garde, avait été mis à la tête par l'arrangement du mouillage, et le prince, qui commandait l'avant-garde, était à la queue. Lorsqu'il vit qu'il était question de combattre, il voulut absolument prendre le poste qu'occupait Spragg; il ne pouvait y arriver qu'en passant au milieu de l'escadre de France qui faisait le corps de bataille; celle-ci fut obligée de s'ouvrir et de s'étendre en largeur des deux côtés, pour éviter que les vaisseaux se heurtassent. On peut juger du désordre d'une pareille opération qui se faisait en présence de l'ennemi, et par conséquent avec beaucoup de précipitation. On n'eut point le temps de se remettre dans ses rangs; l'escadre bleue se confondit avec la blanche; l'avant-garde se trouva mêlée avec le corps de bataille: on ne connaissait plus ni divisions, ni ordre, ni signaux. » L'*Histoire navale d'Angleterre* de Lediard, dit simplement que les alliés commencèrent l'action dans le même ordre qu'au 7 juin.

du 7 juin avait excité, par réflexion, la jalousie des Anglais, et qu'on n'eût peut-être pas été fâché de leur voir essuyer un échec partiel; car l'escadre d'Angleterre, témoin dans un moment de la position critique de l'escadre blanche de France, ne lui porta aucun secours. D'Estrées alors, sans s'inquiéter qu'on l'accusât d'avoir des instructions secrètes pour ménager sa flotte, mit effectivement son principal soin à la conserver. Le prince Rupert fut fort heureux, de son côté, que les États-généraux eussent donné ordre à Ruyter de ménager la leur, et de se montrer satisfait quand il aurait garanti les côtes de la Hollande. D'après cet avis, l'amiral hollandais ne se laissa point engager dans une mêlée, comme il avait fait quelques jours auparavant, et n'approcha qu'à la portée du canon. L'affaire ne fut par suite qu'une vive canonnade qui dura quatre heures environ. La flotte combinée se retira vers la Tamise, et celle de Ruyter continua à veiller à la défense des côtes des Provinces-Unies. D'Estrées se plaignit hautement de la conduite de Spragg, qui avait négligé de le soutenir avec l'escadre bleue, et il le fit blâmer par le prince Rupert de sa négligence.

Le projet d'une descente était toujours dans l'esprit des flottes combinées; elles ne pouvaient se flatter de l'opérer qu'autant qu'elle auraient détruit ou éloigné des côtes des Provinces-Unies la flotte de Ruyter. La nouvelle de l'arrivée d'un riche convoi des Indes orientales, que le lieutenant général de Hollande fut chargé de garder de leurs atteintes, sembla devoir procurer aux alliés une favorable occasion d'en venir à leurs fins. Ils étaient revenus dans les eaux de la Hollande, et il fallait, à tout prix, les en écarter, pour empêcher que le convoi ne donnât pas au milieu d'eux. Ruyter leva l'ancre avec le dessein arrêté de les attaquer. Dès la pointe du jour, il vint leur présenter le combat à quelque distance du Texel. Rupert ne chercha pas un moment à

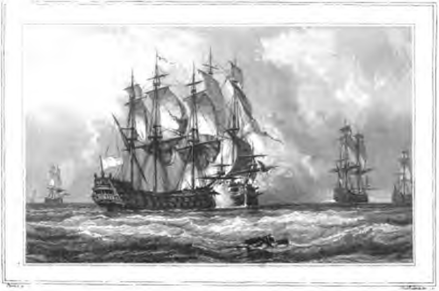

TOURVILLE FORCE D'AMENER LE V.A PAPACHIN.

l'éviter. Seulement il ma...

l'éviter. Seulement il manœuvra pour attirer les Hollandais dans un lieu moins favorable à leurs projets que celui qu'ils occupaient. D'Estrées se trouva opposé, avec l'avant-garde, à Bankært; Rupert, avec le corps de bataille, à Ruyter; et Spragg, avec l'arrière-garde, à Corneille Tromp. L'escadre française avait ordre de soutenir le vent et de le gagner, s'il était possible. Le lieutenant général, marquis de Martel, qui commandait la division de droite du vice-amiral et qui avait ainsi la tête de toute l'armée navale, parvint à gagner le dessus du vent de la longueur de trois à quatre vaisseaux, et chercha à placer Bankært entre deux feux. Bankært comprit l'imminent péril qui le menaçait, et, prenant sur-le-champ son parti, il se livra à des efforts inouïs pour se faire jour à travers l'escadre française, avant d'avoir pu être enfermé par le marquis de Martel. La canonnade fut terrible en ce moment. Martel déployait toute son énergie, pour s'opposer au mouvement de Bankært qui activait le feu de ses vaisseaux avec une fureur de désespéré. Pour détourner de leur but les premiers vaisseaux de l'escadre blanche, deux brûlots arrivèrent sur le vice-amiral d'Estrées, et il fallut alors que celui-ci s'occupât moins de fermer le passage au lieutenant-amiral hollandais, que d'éviter ces deux ennemis infernaux par lesquels il était lui même près d'être accroché; il en vint heureusement à bout. Alors, pour rendre au lieutenant-amiral de Zélande ce qu'il avait tenté contre le vice-amiral de France, un capitaine, nommé Guillotin se dispose à aller fixer l'incendie au vaisseau de Bankært. Dans son métier, si funeste même à ceux qui l'exerçaient, Guillotin a déjà eu, au combat du 7 juin précédent, le visage et les bras brûlés. Mais cela ne l'a point dégoûté; car, s'il réussit une fois, le grade de capitaine de vaisseau l'attend. Avec son vieux bâtiment qui n'est plus propre au service ordinaire, mais qui, rempli de feux d'artifices et transformé en brûlot,

peut encore être d'un si terrible effet, Guillotin dédaigne deux vaisseaux qu'il rencontre et dont il évite les bordées; il prend le vent sur le vaisseau lieutenant-amiral, le seul auquel il en veuille, vient à bout de l'accrocher et met aussitôt le feu à la mèche qui communique à l'artifice du brûlot. Profitant du temps que la disposition de cette mèche lui laisse, il descend dans sa chaloupe, avec le peu d'hommes qui l'accompagnent, par la porte pratiquée à cet effet à côté de l'arrière du brûlot ; puis il s'éloigne, bien persuadé que tout à l'heure il va entendre l'explosion et voir jaillir la flamme. C'est un sauve qui peut sur le vaisseau accroché ; tout l'équipage, moins vingt hommes plus courageux que les autres, se précipite à la nage. Mais au bout d'un assez long moment, Guillotin n'entend rien; il se retourne : sa mèche a manqué son effet. Alors, à la grande stupéfaction de tous, on le voit ramener sur l'heure sa chaloupe au brûlot, et, malgré tous les boulets qui pleuvent devant, derrière lui, à ses côtés, il met le feu à sa mèche une seconde fois, et s'en va. Mais les vingt Hollandais, presque aussi intrépides que lui, qui étaient restés sur leur bord, avaient déjà eu le temps de commencer à séparer le vaisseau de Bankært du bourreau qui l'étreignait, et réussirent à le sauver. Bankært, s'estimant trop heureux encore d'avoir échappé, comme par miracle, à une perte complète, profita du vent pour aller à toutes voiles joindre Ruyter. D'Estrée ne le suivit pas. Il en donna depuis pour cause la nécessité où il s'était trouvé de réparer, quoiqu'à la hâte, ceux de ses vaisseaux qui avaient souffert, et le défaut du vent. Le prince Rupert se trouva seul engagé avec son escadre, contre les divisions de Ruyter et de Bankært, et se comporta avec sa valeur accoutumée. Quant à Spragg, moins occupé des ordres qu'il avait reçus de ne point quiter l'escadre rouge et de se tenir toujours en ligne, que de prendre sa revanche des reproches

qu'on lui avait faits au sujet de la précédente affaire, et de s'illustrer par quelque coup particulier, il avait engagé l'escadre bleue d'Angleterre dans une affreuse mêlée avec celle de Tromp; Spragg avait, dit-on, promis à son roi de lui amener ce grand homme mort ou vif, ou de périr lui-même à la peine; il périt en effet. La victoire, cette fois encore, ne se décida pour personne, Ruyter se retira, il est vrai, mais on ne le suivit pas. Ce grand homme s'embarrassait peu du vain avantage de rester le dernier sur le lieu du combat, pourvu qu'il eût atteint son but. Tout le convoi des Indes orientales ne fut pas sauvé pour son pays; mais la descente que les alliés voulaient faire sur le territoire des Provinces-Unies fut rendue définitivement impossible (1).

La politique des Anglais n'était point, à beaucoup près, celle de leur roi. Outre qu'ils sentaient qu'elle était humiliante pour eux, que peut-être même au fond elle menaçait leurs libertés et les conduisait, par gradations, à un gouvernement absolu, ils étaient amèrement jaloux des succès de la France, sur terre, et ne voyaient qu'avec dépit l'accroissement de sa puissance. Ils allaient répétant sans cesse que le vice-amiral d'Estrées n'avait éprouvé presque aucun dommage et leur avait laissé tout l'effort de chaque combat. Ils firent si bien qu'ils obligèrent Charles II à faire sa paix particulière avec la Hollande, le 9 février 1674, peu de temps après que l'empereur d'Allemagne et le roi d'Espagne, jetant le masque, s'étaient déclarés pour la Hollande. Heureusement Louis XIV

(1) On s'étonna, on s'indigna fort en Angleterre, d'apprendre que le lieutenant général de Martel, qui avait si bien combattu en tête de l'escadre française, s'était vu enfermer à la Bastille, aussitôt son retour à Paris. On dit, on écrivit même depuis que c'était pour le punir de s'être trop valeureusement comporté, contrairement aux secrètes instructions données à d'Estrées. On ignorait sans doute que cet officier avait écrit à Colbert, aussitôt après la bataille du 21, une lettre dans laquelle il traitait son amiral, avec lequel il était au plus mal dès longtemps, de lâche, d'homme qui déshonorait la nation.

était homme à soutenir à lui seul tout le fardeau de l'Europe. La soudaine rupture de l'Angleterre, qui aurait au besoin justifié les secrètes instructions dont on disait que d'Estrées était porteur, ne fit que mieux ressortir la supériorité des armées navales de France. Elles n'avaient eu, de concert avec les Anglais, que des victoires toujours fort contestables; elles en eurent bientôt à elles seules de plus glorieuses et de moins indécises. Charles II d'Angleterre toutefois avait déclaré à son parlement que tout ce qu'il pouvait faire, afin de donner satisfaction à ses sujets, c'était de garder la neutralité dans la guerre où il laissait Louis XIV engagé. Pour sa peine, on lui continua la pension qu'il recevait de France.

Pendant que Louis XIV en personne reprenait la Franche-Comté pour ne plus la rendre; que le maréchal de Schomberg, en Roussillon, soutenait victorieusement les efforts des Espagnols; que Turenne faisait sa fameuse et terrible campagne du Palatinat, en 1674; et que le grand Condé, dans la Flandre, couronnait la fin de sa carrière militaire par les trois combats acharnés et meurtriers de Seneff, qui forcèrent le célèbre prince d'Orange, stathouder de Hollande et depuis roi d'Angleterre, à la retraite, pendant ce temps Ruyter et Tromp, chacun de son côté, éprouvaient de graves échecs.

Ruyter avait pour mission d'enlever aux Français leurs établissements des Antilles. Il arriva à la Martinique vers le milieu du mois de juillet 1674, entra dans la baie de Fort-Royal, et y trouva quelques vaisseaux français dont il crut qu'il se rendrait aisément maître. L'officier, nommé d'Amblemont, qui en avait le commandement, l'eut bientôt désabusé. Il fit une résistance héroïque; et, vigoureusement soutenu par le canon de Fort-Royal, il mit Ruyter dans la nécessité de se retirer, sans lui avoir laissé enlever la moindre barque. Ruyter, espérant mieux d'une descente,

ordonna à ses Hollandais de sortir de leurs vaisseaux, de se partager en trois brigades, et de marcher hardiment aux Français qui étaient retranchés sur une hauteur. Ceux-ci reçurent leurs ennemis avec fermeté, et, malgré la disproportion des forces, ils leur firent tout d'abord éprouver des pertes considérables. Ruyter, voulant prévenir l'humiliation d'un double insuccès, tenta un dernier effort; il fit débarquer quinze cents de ses matelots, pour aller porter secours aux trois brigades déjà à moitié rompues et ne songeant plus qu'à la retraite; mais tout fut inutile; les Hollandais, repoussés jusqu'à leurs vaisseaux, se rembarquèrent précipitamment, laissant douze cents des leurs sur le terrain. Ruyter, jugeant qu'il s'était mépris sur l'état des colonies françaises en Amérique, et sur la facilité qu'il y aurait de les détruire, abandonna son projet et fit voile pour les ports de la Hollande. Une médaille fut frappée à la gloire de l'île triomphante: on y lisait d'un côté: « Colonie française victorieuse en Amérique; » et de l'autre: « Les Bataves défaits et mis en fuite à la Martinique, 1674. »

Dans le même temps que Ruyter échouait à la Martinique, Corneille Tromp, avec trente-huit vaisseaux, s'épuisait en vains efforts pour opérer une diversion favorable à ses compatriotes et à leurs alliés. Il s'était dirigé vers les côtes de France, avec le dessein d'y mettre quelques positions au pouvoir des troupes de Hollande. Un chevalier de Rohan-Guémené, homme perdu de dettes et de débauches, avait promis aux Hollandais, moyennant une certaine somme, de leur livrer Quillebeuf ou Honfleur dont il se disait maître; et de plus, il leur avait donné à entendre que, grâce à ses intelligences, un soulèvement ne manquerait pas d'avoir lieu à leur approche parmi les habitants de la Normandie, de la Bretagne et du Poitou, fatigués du poids des contributions. Mais ils reconnurent bientôt qu'ils avaient

été dupes d'un intrigant, qui n'était nullement en état de tenir ses promesses. Pendant qu'on arrêtait le chevalier de Rohan-Guémené et ses complices, et qu'on s'apprêtait à les livrer au bourreau, Corneille Tromp, ne voulant pas être inutilement venu, se dirigea vers l'embouchure de la Loire, avec l'intention de surprendre Belle-Isle-en-Mer, et d'y opérer une descente de troupes commandées par le comte de Horn. Mais déjà le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, était averti; huit à dix mille braves paysans, oubliant les griefs qu'ils avaient contre lui, s'étaient levés et veillaient, de concert avec une valeureuse noblesse, à la sûreté de la province. Lorsque, le 24 juin 1673, l'escadre hollandaise mouilla l'ancre à l'est du château de Belle-Isle, bon nombre de gentilshommes bretons, ayant à leur tête Coëtlogon et Lorgerie, s'y trouvaient pour le garder ou s'ensevelir sous ses ruines. Le 26, Tromp et le comte de Horn se mirent dans une chaloupe pour aller reconnaître les endroits propres à faire leur descente; le 27, les troupes hollandaises débarquèrent sous la protection du canon de leurs vaisseaux; ils s'avancèrent vers le château, et immédiatement un feu terrible et continuel s'ouvrit de part et d'autre. Celui de la place répondit avec tant de vigueur à celui de la flotte de Tromp et du comte de Horn, que l'amiral et le général hollandais, déconcertés par une résistance à laquelle ils ne s'étaient point attendus, et voyant qu'il leur faudrait entreprendre un siége dans les formes, résolurent de se retirer. Ils allèrent tenter fortune meilleure sur la petite île de Noirmoutiers, située en face des limites des anciennes provinces de Bretagne et du Poitou, et si proche du continent qu'elle semble ne faire qu'un avec lui. La descente des Hollandais fut facile sur ce point, que l'on avait d'autant moins songé à garantir qu'il était impossible à l'ennemi de le conserver. Cette expédition de Tromp fut en tout indigne d'un si grand

homme de mer; elle se borna à quelques contributions levées sur les misérables habitants de l'île de Noirmoutiers, qui fut presque aussitôt évacué que surprise par les Hollandais.

Ceux-ci d'ailleurs étaient sur le point d'être appelés dans la Méditerranée par les Espagnols, aux prises avec la ville de Messine insurgée et qui s'était donnée à la France. L'Espagne craignait d'autant plus de voir le soulèvement s'étendre à toute l'île de Sicile, que déjà une escadre française de six vaisseaux de guerre et de quelques bâtiments de transport avait été dépêchée, de Toulon, au secours des Messinais. Valbelle en était le chef. Après tant de combats particuliers, livrés tantôt avec ses propres galères, tantôt avec celles du roi; après une part glorieuse prise ensuite, sur les vaisseaux, dans les dernières batailles, le valeureux chevalier provençal avait enfin, à l'âge de plus de cinquante ans, gagné la cornette si justement ambitionnée par lui. Ce n'était pas seulement la récompense de beaux faits d'armes; Valbelle s'était acquis une réputation d'excellent organisateur dans la marine; il paraîtrait que ce fut lui qui suggéra le premier à Colbert l'idée de prendre le nombre et le nom de tous les matelots épars sur les divers points maritimes du royaume, et d'en user pour former une espèce de confrérie maritime, par laquelle, en enlevant le droit d'exercer la navigation à quiconque n'en ferait pas partie, on facilitait à l'État et au commerce le moyen de savoir toujours où trouver des marins. A l'arrivée de Valbelle devant Messine, le 15 septembre 1674, les habitants avaient fait retentir leurs murailles du cri de : « Vive la France ! » Bientôt il les avait aidés à enlever aux Espagnols le fort de San-Salvador, que ceux-ci n'avaient pas cessé d'occuper, et dont Melchior de la Cueva, qui s'était approché avec vingt trois vaisseaux, ne sut pas empêcher la capitulation. Le chevalier de Valbelle était ensuite revenu en France pour rendre compte de la manière dont

il avait rempli sa mission, et demander des secours pour la conservation de Messine. Mais à peine était-il parti que les Espagnols avaient attaqué la ville par terre et par mer, et réduit, en peu de temps, les habitants à la famine. Déjà même ceux-ci s'étaient engagés à capituler sous quelques jours, s'ils ne recevaient point de secours de France, quand, le 2 janvier 1675, on signala une petite escadre de six vaisseaux de guerre et de trois brûlots. Valbelle la commandait encore. Il avait sur son bord le marquis de Vallavoire qui devait remplir, à Messine, les fonctions de vice-roi. Valbelle aperçut une flotte espagnole de vingt-deux vaisseaux et de vingt-quatre galères qui fermaient le passage. Don Melchior de la Cueva, capitaine général des armées navales d'Espagne, la commandait. Valbelle confiant dans son étoile, malgré l'effrayante inégalité de ses forces, prend la résolution de passer dès le lendemain matin, et de secourir la place. A son ordre, le vaisseau *le Prudent*, capitaine la Fayette, entre le premier dans le détroit de Messine, et fait un si grand feu contre une tour dont les Espagnols s'étaient emparés, qu'il les force aussitôt à l'abandonner. *Le Pompeux*, que montait Valbelle, *le Téméraire*, capitaine de Léry, *le Fortuné*, capitaine Gravier, *le Sage*, capitaine de Langeron, *l'Agréable*, capitaine d'Ailly, et la frégate *la Gracieuse*, capitaine Gassouville, firent également si bien, qu'au bruit de leur canon les ennemis délaissèrent tous les postes qu'ils occupaient sur le rivage, et s'enfuirent dans les montagnes voisines. Pendant ce temps, la flotte de Melchior de la Cueva, terrifiée elle-même au seul aspect de l'audace inouïe de la petite escadre de Valbelle, se tenait, silencieuse et consternée, à l'écart de la poudre et des boulets, n'indiquant pas, par le moindre mouvement, qu'elle songeât à disputer le passage. Le capitaine de la Fayette, qui était entré le premier dans le détroit, le premier aussi entra dans le port de Messine, après

avoir vu le siége sur lequel il était placé pour diriger ses manœuvres, emporté d'un boulet de canon. Messine était pour la seconde fois secourue.

Mais, par la faute du marquis de Vallavoire, aussi mauvais administrateur qu'il était vaillant soldat, ce second secours encore n'ayant pas été longtemps suffisant, et, de plus, les Français, trop oublieux de ce qui avait autrefois causé leurs malheurs dans les Siciles, se laissant aller aux plus grands désordres de mœurs, on résolut d'envoyer à Messine un personnage auquel on supposait plus d'autorité qu'à Vallavoire. Le duc de Vivonne, général des galères de France, fut nommé vice-roi de Sicile. En conséquence, le 29 janvier 1675, Vivonne, accompagné du lieutenant général Duquesne, partit de la rade de Toulon avec huit vaisseaux de guerre. Un convoi de blé le suivait. Des vents défavorables, qui l'obligèrent presque aussitôt à relâcher aux îles d'Hyères, ne lui permirent d'arriver que le 11 février à la vue des côtes de Sicile.

Cette fois la flotte espagnole, forte de vingt vaisseaux de guerre et de dix-sept galères, sous le commandement de Melchior de la Cueva, résolut de réparer la honte dont elle s'était couverte en laissant, à deux reprises, de minces escadres françaises, secourir Messine sans venir à leur traverse ou les attendre. Fondant toute son espérance sur le nombre, si incomparablement supérieur de ses vaisseaux, elle vint audevant de l'escadre de Vivonne, et lui présenta la bataille. Le peu qu'il y avait de vent était nord-est, ce qui était très-favorable aux galères ennemies. Les vaisseaux espagnols faisaient porter vent arrière sur l'escadre de France, qui, de son côté, malgré les désavantages du vent et du nombre, courait au sud-est et faisait toute la manœuvre qui pouvait l'approcher de ses adversaires. Comme ceux-ci, en étendant leur ligne, auraient pu attaquer en même temps les huit vaisseaux fran-

çais et les envelopper, Vivonne, par le conseil de Duquesne, prit, pour éviter cet inconvénient, la précaution de laisser de grands intervalles entre ses trois petites divisions, se confiant dans la valeur et dans l'expérience des officiers qui les commandaient. Duquesne, à la tête de l'avant-garde, eut d'abord à soutenir tout l'effort du combat; plusieurs, parmi les Espagnols, avaient un tel désir de vaincre ce vieux marin qu'ils lui firent, par leur nombre et leur ardeur, courir un instant de sérieux dangers. Il sut toutefois maintenir le combat presque sans perte aucune, jusqu'à ce que Vivonne, avec son corps de bataille, eût eu le temps de lui venir en aide. Il y avait quatre heures que le feu durait de part et d'autre, quand Vivonne, s'apercevant que les galères espagnoles commençaient à se rebuter, jugea qu'il n'y avait plus d'inconvénient à rassembler tous les vaisseaux de son escadre, et que, dans cet état, la troisième division, commandée par le marquis de Preuilly d'Humières, qui n'avait point encore donné, pourrait produire un effet décisif. Le signal de jonction fut fait. Les six vaisseaux de Vivonne et de Duquesne allèrent sur-le-champ au-devant de l'arrière-garde de Preuilly, qui, de son côté, venait à eux à toutes voiles. Les Espagnols, voyant que les Français allaient gagner le vent, revirèrent promptement pour les en empêcher. Le combat recommença alors avec plus de fureur qu'auparavant; la jonction des trois vaisseaux auxquels les ennemis n'avaient point encore eu affaire, ne leur fit point lâcher prise. Duquesne continuait à être l'objet des plus acharnés efforts; mais, impassible comme le génie de la guerre, devant cette recrudescence de fougue castillane, il détachait de superbes bordées contre tous les vaisseaux qui se flattaient de l'approcher, et les rejetait l'un après l'autre à distance. La victoire cependant flottait encore incertaine entre le nombre et l'habileté, quand le

chevalier de Valbelle, averti par le bruit de l'artillerie de ce qui se passait en mer, sortit du port de Messine, et amena en renfort ses six vaisseaux à Vivonne. Il arriva sur les Espagnols, vent arrière, et dès que l'escadre engagée l'aperçut, elle manœuvra de manière à mettre l'ennemi entre deux feux. Dès lors les trente-sept voiles de Melchior de la Cueva n'espérèrent plus rien que de la fuite : on leur donna la chasse jusqu'à Naples, et bientôt après l'escadre française entra triomphalement dans le port de Messine.

Les habitants de la ville secourue pour la troisième fois saluèrent Vivonne pour leur vice roi, aux cris de : « Vive la France! vive la vierge Marie! » Par malheur, la vice-royauté du duc ne répondit pas à ce qu'on en avait espéré. Il mécontenta des habitants d'ailleurs assez peu faciles à satisfaire, et, au lieu de poursuivre les conquêtes en Sicile, il passa son temps à se défendre contre des conspirations vraies ou prétendues. Ce fut pourtant à cette époque qu'il reçut le bâton de maréchal de France, sans pour cela abandonner sa charge de général des galères. Il obtint même la survivance de celle-ci pour son fils.

Si Vivonne ne faisait rien, en revanche les capitaines des vaisseaux français se signalaient dans la Méditerranée. Tourville incendia, en plein jour, sous le canon des forts de Reggio, une frégate de France qui, dans son isolement, était tombée au pouvoir de dix galères d'Espagne. Le chevalier de Léry et le capitaine de brûlot Serpaut assistaient Tourville dans cette héroïque circonstance. Il eut peu après une nouvelle occasion de se montrer. Vivonne, pour se donner enfin l'air de ne pas rester complétement inactif, prit la tardive résolution d'aller assiéger, par mer, Agosta, sur la côte orientale de Sicile, à quelques lieues de Syracuse. Le lieutenant général Duquesne eut à remplir les fonctions de vice-amiral dans cette expédition, comme dans le combat du 11 février, Vi-

vonne exerçant celles d'amiral. Tourville obtint d'entrer le premier dans le port d'Agosta, à la tête de l'armée, et ce fut particulièrement à sa connaissance du lieu, à son courage et à la manière dont il fit jouer son artillerie, que l'on dut la prompte capitulation de la place. A moins de deux mois de là, le lieutenant général des armées navales, marquis d'Almeiras, dont la fin devait être si glorieuse et malheureusement si prochaine, faisait prendre la fuite, avec quelques vaisseaux, à toute la flotte d'Espagne, et lui donnait la chasse.

Sur les entrefaites, on apprit l'arrivée d'adversaires plus dignes des illustres marins que possédait alors la France. Ruyter et ses Hollandais étaient entrés dans la Méditerranée. C'était une immense et généreuse émotion sur tous les bords des capitaines français; chacun s'y demandait s'il aurait la précieuse faveur d'être des batailles qui se préparaient; chacun aussi s'interrogeait pour savoir quel chef on opposerait au grand Ruyter : car, tout en rendant justice à la valeur de Vivonne, on sentait qu'il n'était pas de taille.

Dans ce temps-là justement Duquesne avait été envoyé en France, par le vice-roi de Sicile, avec la plus grande partie de la flotte de la Méditerranée, pour chercher des vivres, des munitions et des renforts. Il n'était resté que quelques vaisseaux, à Messine, qui se trouvaient ainsi fort exposés; on se mettait en peine de la jonction qu'il faudrait bientôt opérer entre eux et la flotte qui allait revenir de Toulon, alors que Ruyter, et non plus seulement l'amiral d'Espagne, était là pour barrer le passage. Colbert y songeait autant que pas un, de Versailles où il était, et il entra, à ce sujet, en correspondance avec Duquesne qui se trouvait à Toulon. Le plan que proposa le vieux marin fut adopté par Louis XIV et par son ministre, qui, heureusement inspirés, ne conçurent rien de mieux que d'en confier l'exécution à

celui qui l'avait conçu. Il y avait longtemps que Duquesne était tenu pour le plus habile homme de mer de France. Au fond, les plus grandes et profitables actions de la marine, on les lui devait, on ne l'ignorait pas, on ne le niait pas ; et pourtant on l'avait laissé parvenir à sa soixante-quatrième année sans l'élever à la vice-amirauté, que personne n'avait si bien méritée que lui. La cause n'en était point dans la vulgarité de sa naissance, mais dans ce qu'on appelait alors le malheur de sa religion. Le Dieppois Abraham Duquesne était en effet calviniste, et calviniste inébranlable dans sa croyance. Il fallait déjà que ses services fussent reconnus bien nécessaires, pour qu'on lui eût conféré une lieutenance générale; car les huguenots n'étaient de leur nature, en ce temps, bons qu'à être jetés aux chiens, et, pour qu'ils grandissent dans les charges et les honneurs, il leur fallait dix fois les talents et le mérite du plus indifférent, du pire des catholiques. La haine contre les huguenots était un des défauts de Louis XIV, moins peut-être à cause de leur religion en elle-même, que du soupçon qu'il avait, par de précédents exemples, qu'ils étaient toujours prêts à former un État dans l'État, et à exiger de l'absolutisme royal, tel qu'il le concevait, des concessions à demi, sinon tout-à-fait républicaines. Cependant il n'était point homme à rejeter les services d'un brave et habile guerrier parce qu'il appartenait au calvinisme ou au luthéranisme ; il le portait aussi haut qu'il croyait pouvoir le faire sans trop d'inconvénient pour ses principes personnels, et il n'épargnait rien au monde, insinuations, magnifiques promesses, prières mêmes, car il y mettait du cœur, pour obtenir de ceux dont il appréciait les qualités et les talents, les sacrifices de leur croyance contraire à la sienne. Ainsi, quand Turenne avait abjuré le protestantisme, Louis en avait senti une joie si profonde, que le grand capitaine n'avait plus connu dès lors de rival

auprès de sa personne; il lui avait soumis tous les autres maréchaux de France, les princes de son sang eux-mêmes; et dernièrement à sa mort, car Turenne venait de périr emporté par un boulet de canon, à Salsbach, il n'avait pas trouvé que ce fût trop, pour honorer sa mémoire, de le faire inhumer à Saint-Denis, au milieu des dépouilles royales. De même, à chaque fois qu'il voyait Duquesne, Louis lui montrait la dignité de vice-amiral, celle de maréchal de France même, comme prix de son entrée dans le sein de l'Église catholique romaine. Duquesne était au-dessus de ces séductions; ce n'est point elles qui auraient pu l'entraîner. Il refusa jusqu'au dernier jour d'accéder, sous le rapport de la religion, aux vœux de Louis XIV. Mais enfin, pour la gloire de la France, on l'allait néanmoins voir revêtu du commandement suprême d'une armée navale; on l'allait voir utiliser, pour ses propres desseins, son expérience consommée, la merveilleuse sûreté de son coup d'œil, l'énergique et puissante domination de son sang-froid entre le ciel et les flots, dans la tempête des batailles; on l'allait voir, à travers la fumée, les boulets, la mitraille, se développer dans la libre étendue de son génie. Quel beau jour ce dut être pour le marin qui avait fait ses premières campagnes au temps de la surintendance de Richelieu, et qui, après avoir ensuite victorieusement commandé en qualité d'amiral de Suède, était revenu, au premier bruit des guerres navales de son pays, réclamer son poste en France, quelque inférieur qu'il fût à ses services et à son mérite; quel beau jour ce dut être pour le vieux Duquesne que celui où il arbora pavillon pour aller se mesurer avec la plus grande illustration navale du temps! Et quelle joie aussi ce fut, ce jour-là, pour les jeunes comme pour les anciens du métier, d'avoir pour amiral, même passagèrement, ce doyen vénéré, admiré, aimé, malgré sa rudesse de formes, mais non de cœur!

Il n'était pas un marin en France, du matelot au chef d'escadre, qui n'ambitionnât de pouvoir dire plus tard : « J'ai servi, en 1676, sous Duquesne contre Ruyter. »

Le célèbre amiral général des Provinces-Unies se trouvait alors, avec sa flotte, du côté de Melazzo, ville de Sicile, à huit lieues seulement de Messine. Un capitaine du commerce anglais l'ayant rencontré et interrogé sur ce qu'il faisait dans ces parages : « J'attends le brave Duquesne, » avait répondu Ruyter. Duquesne ne se fit pas longtemps attendre. Parti de Toulon, le 17 décembre 1675, avec vingt vaisseaux et six brûlots, il faisait voile pour Messine où il avait d'abord dessein d'entrer par le nord du détroit, dût-il être obligé, comme c'était peu douteux, de s'ouvrir un passage à travers la flotte ennemie. Ruyter amenait en effet celle-ci au-devant de lui, et, monté par ses ordres sur un des sommets les plus élevés des îles volcaniques de Lipari, situées au milieu du golfe à fond ouvert que forment la Sicile et le sud de l'Italie, déjà un de ses lieutenants cherchait à découvrir la flotte française. Ruyter apprit bientôt que ses vœux étaient comblés. Il cingla en toute hâte vers l'île Stromboli, la plus au nord des Lipari ; car c'était par là qu'on avait vu s'élever les mâts et les voiles de Duquesne. C'était là aussi que les deux géants du monde naval devaient livrer leur première bataille, là en présence de cette fantasmagorique montagne de Stromboli, surnommée par les marins, le grand fanal de la Méditerranée, et qui, du sein de l'antique mer Tyrrhénienne, élève de plus de deux mille pieds au-dessus des flots les flammes continuelles de son cratère toujours brûlant.

Le 7 janvier 1676, Duquesne vit la flotte de Ruyter, composée de vingt-quatre vaisseaux de guerre, quatre brûlots, deux flûtes et neuf galères d'Espagne, qui venait vent arrière et toutes voiles dehors sur la sienne. Ce jour-là, l'amiral de Hollande n'avait dessein, à ce qu'il paraît, que d'exa-

miner à distance à quelles gens il avait affaire, et si le cœur leur tiendrait bon en sa présence ; car, ayant vu que Duquesne allait au plus près, et avec ses huniers seulement, pour lui faire connaître qu'il acceptait le combat, il n'arriva pas et conserva toujours le vent. Le soir, Duquesne dépêcha une felouque, bâtiment méditerranéen, à voiles et à rames comme les galères, pour porter à Messine la nouvelle qu'on était en présence de l'ennemi ; elle passa heureusement. Les deux flottes, leurs feux allumés, marchèrent toute la nuit en présence et à la vue l'une de l'autre, cherchant par tous les moyens imaginables à se gagner le vent. Sur la fin de la nuit, il en vint un d'ouest sud-ouest si violent que les neuf galères d'Espagne furent obligées d'aller se mettre à couvert sous une des îles Lipari, et ne purent ainsi être utiles aux Hollandais pendant le combat. Le vent s'étant décidément déclaré pour les Français, Duquesne résolut aussitôt de mettre à profit cet avantage, et, le 8 janvier, dès le point du jour, il força de voile vers les ennemis qui étaient à deux lieues de lui. Il avait ainsi fixé son ordre de bataille : le chef d'escadre de Preuilly d'Humières, monté sur *le Saint-Michel*, avait l'avant-garde, avec les capitaines de la Fayette, de Châteauneuf, de Chabert, de Relingues, de Villette, montés sur *le Prudent, le Parfait*, *le Fier*, *le Mignon*, *l'Assuré*. Deux brûlots, que des hommes de noble race, le marquis de Beauvoisis et le chevalier de la Galissonnière, s'étaient fait un honneur de commander, malgré la mort presque certaine qui était attachée à leur poste, appartenaient en outre à cette avant-garde. Duquesne s'était réservé le corps de bataille pour avoir l'œil à tout, et avait eu soin de donner pour vaisseaux-matelots (1), au *Saint-Esprit*, où flottait son pavillon carré blanc, *le Pompeux*

(1) Les deux vaisseaux entre lesquels le vaisseau-pavillon, ou chef de division, doit combattre dans l'ordre de bataille.

et *le Sceptre*, commandés, l'un par Valbelle et l'autre par Tourville. Les capitaines de Langeron, sur *le Sage*, de Béthune, sur *la Sirène*, de Cou, sur *l'Éclatant*, de Léry, sur *le Téméraire*, de la Barre, sur *l'Aimable*, complétaient, avec les deux brûlots des capitaines Champagne et Honorat, le corps de bataille de Duquesne. L'arrière-garde était aux ordres du chef d'escadre Gabaret l'aîné, monté sur *le Sans-Pareil*, et ayant avec lui les capitaines de vaisseau de Septesme, sur *le Vaillant*, de Beaulieu, sur *le Grand*, de Villeneuve-Ferrières, sur *l'Aquilon*, Gravier, sur *le Magnifique*, et Forbin, sur *l'Apollon*. Ce dernier était le frère du célèbre marin du même nom, qui, vers ce temps, était occupé de maints tours à faire pendre dix hommes pour un, et allait être bientôt condamné, par le parlement d'Aix, si déjà même il ne l'était, à avoir la tête tranchée, ce dont toutefois il se tira assez bien, grâce au pardon royal qui le couvrit. L'arrière-garde avait également ses deux brûlots, conduits par les capitaines Serpaut et Despretz.

Ruyter ayant divisé, de son côté, sa flotte en trois escadres, avait donné la tête au contre-amiral Verschoor, gardé le corps de bataille pour lui-même, et mis le vice-amiral de Haan à la queue. A l'ordre merveilleux dans lequel les Français arrivaient sur lui, il reconnut bien Duquesne, et ne put se défendre d'admirer.

Des deux côtés, les vaisseaux étaient en ligne, distants les uns des autres d'une encablure ou six cents pieds, pour ne point courir le risque de s'aborder involontairement. Presque toutes les voiles étaient ferlées ou repliées autour de leurs vergues; il n'y avait que les huniers, ces voiles trapéziformes qui posent si fièrement au-dessus des bas mâts, et dont la puissance est telle, qu'elles suffisent souvent, à elles seules, à emporter l'édifice naval tout entier, il n'y avait que les huniers qui se gonflassent encore au souffle de

la brise. Le branle-bas s'était fait en un clin d'œil; tous les hamacs ou branles avaient été dépendus et jetés avec les matelas et autres objets dans les filets de bastingage tendus au-dessus des bords des vaisseaux pour amortir l'effet des canons ennemis; les cloisons, les chambres, démontées, n'avaient pas même été mises à l'abri du branle-bas, afin de parer les batteries de long en long; des tonneaux debout et défoncés, les uns pleins de boulets pour l'usage des canonniers, les autres d'eau, étaient rangés d'espace en espace, sur le milieu des ponts, avec des cuirs trempés, destinés aussi à arrêter les incendies. De la cendre et du sable étaient répandus partout, pour empêcher les pieds de glisser dans le sang qui tout à l'heure allait couler. Quoique l'abordage fût devenu extrêmement rare dans les batailles générales, depuis que l'art de se disposer en ligne laissait presque tout à faire à la manœuvre et à l'artillerie, on n'en avait pas moins placé avec ordre entre les sabords, pour le cas échéant, toutes les armes dont on se servait alors sur les vaisseaux, une fois qu'ils s'étaient accrochés : d'abord, pour défendre l'abordage, les piques, les demi-piques, les espontons assez semblables à ces dernières, les longues hallebardes et pertuisanes à la lame armée d'un croissant; puis, pour passer à l'abordage, les pistolets, les sabres et les haches d'armes au fer à tranchant, à crochet et à pointe. Chacun était à son poste sur son bord : les capitaines à l'étage le plus élevé de la poupe pour donner leurs ordres et tout surveiller; les lieutenants et les enseignes dans les batteries pour faire servir le canon; les maîtres sur les dunettes, ces sortes de belvédères de l'arrière des vaisseaux, afin d'entendre les ordres de manœuvre des capitaines et de les faire exécuter; des soldats et des matelots étaient distribués à chaque pièce de canon, au nombre de sept, neuf ou onze, selon le calibre; d'autres se tenaient sur le pont d'en haut, armés

de fusils et plus encore de mousquets, arme si en usage autrefois, qui se tirait au moyen d'une mèche; quelques-uns étaient postés jusque sur les hunes, ces plates-formes situées au faîte des bas mâts des vaisseaux, et qui, outre leur utilité première pour l'ensemble de la mâture et de la voilure, et de ceux qui y sont spécialement affectés, présentent, au moment du combat, des sortes de citadelles aériennes d'où la mort peut choisir ses victimes. Tout cet appareil de combat s'enveloppait autour des hunes, autour surtout du bastingage de chaque vaisseau français, de pavois qui n'étaient autres que des tentures de drap bleu, parsemé de fleurs de lis jaunes et bordé de deux grandes bandes blanches, parures de fêtes en certains jours, mais sortes de linceuls autant que de remparts dans les batailles, qui voilent aux yeux de l'ennemi les coups qu'on lui destine et ceux qu'il porte. Il y eut un moment muet, mais solennel. Pas un coup de canon encore n'avait été tiré, et pourtant on se trouvait à portée; toutes les poitrines, même celles des plus braves, étaient soulevées; un frissonnement indéfinissable les parcourait intérieurement; une extrême anxiété régnait sur chaque vaisseau. Le duel entre Duquesne et Ruyter, dont les préliminaires avaient été si majestueux, allait commencer éclatant et terrible.

Avant que Duquesne eut donné son signal, le chevalier de la Fayette, trop impatient de charger, arriva sur trois vaisseaux de l'avant-garde ennemie. *Le Prudent,* dont il démentait le nom, paya la faute de son capitaine. Il fut horriblement dégréé, et la Fayette eut le dépit de ne pouvoir revenir d'une heure au combat. Le marquis de Preuilly, au signal de Duquesne, s'est mis en devoir de s'engager avec l'avant-garde de Verschoor; mais il a pris si peu d'espace, en arrivant sur l'ennemi, qu'à présent qu'il faut présenter le côté et étendre la ligne, il gêne à la fois les vaisseaux de sa propre

division qui sont derrière lui, et ceux de la tête du corps de bataille. Désespérée de cette manœuvre mal accomplie, qui met des amis entre elle et l'ennemi, une partie de la flotte française est réduite, pendant un moment qui lui semble un siècle, à laisser son canon inactif. Cependant Duquesne a réparé cette faute involontaire et placé sa division par le travers de celle de Ruyter, qui, peu à peu, arrivait. Langeron, qui était à la tête du corps de bataille, servit d'abord un beau feu ; mais, près d'être écrasé par les vaisseaux de Ruyter, il se refroidit soudainement, et on ne le vit plus en place. Béthune, qui le suivait, fit bonne contenance ; mais il n'aurait pu soutenir longtemps les bordées de deux énormes vaisseaux hollandais qu'il avait devant lui, si Valbelle, qui était proche, ne se fût empressé de répondre souvent pour lui. *Le Pompeux*, que montait cet habile et brillant chevalier provençal, cherchait des adversaires dignes de lui. Quelle magnifique fortune ! *La Concorde* se présenta, qui, noble héritière des *Sept-Provinces*, portait le pavillon de l'amiral général de Hollande. Deux heures durant, Valbelle se battit contre Ruyter, sans daigner répondre à un moindre bâtiment qui se désespérait que *le Pompeux* n'eût souci de lui. Mais la lutte surhumaine dans laquelle Valbelle avait osé s'engager menaçait de lui être fatale. Ne voulant pas plier, quoiqu'il se sentît près de succomber, c'en était fait de lui, si Duquesne n'était venu le dégager, comme il avait lui-même dégagé Béthune. On vit alors Duquesne et Ruyter se rencontrer vaisseau à vaisseau. Les deux Jupiters sont aux prises, et les foudres qu'ils se lancent l'un à l'autre avec une rapidité effrayante, qui n'exclut pas l'ordre le plus parfait, dominent et font taire les éléments. Le vent, étonné, s'apaise et tombe insensiblement sous le tonnerre de leur artillerie. L'Olympe du vieil Homère n'eût pas dédaigné d'assister au combat ; il se partagea souvent entre

deux champions moins dignes de lui. Quel triomphe à bord du *Saint-Esprit!* On n'en peut plus douter : *la Concorde* plie, doucement, toujours en ordre, il est vrai, comme peut se décider à plier celui qui la commande; mais enfin elle plie. Duquesne a fait reculer Ruyter. Sans perdre de temps, il envoie des ordres à Preuilly pour qu'il presse, avec son escadre, celle du contre-amiral Verschoor. Preuilly, prompt à l'obéissance, fait bientôt oublier la faute qu'il avait commise au début ; âprement secondé par les capitaines de Chabert, de Relingues et de Villette-Murçai, il se bat avec une ardeur si cruelle, que les vaisseaux de l'avant-garde ennemie sont désemparés à faire frémir; leurs mâts, leurs vergues, leurs voiles, toutes leurs manœuvres qui, tout à l'heure encore s'étalaient si fièrement, ne présentent plus qu'un désastreux tableau. Sur les vaisseaux hollandais, on ne voyait que des débris d'hommes, que des membres sanglants et dispersés. Le contre-amiral Verschoor fut trouvé, par les siens, au milieu d'un tas de morts.

Cependant Duquesne aurait voulu pousser jusqu'aux dernières conséquences le premier succès qu'il venait d'obtenir sur le corps de bataille de Ruyter. Tourville eut ordre d'accompagner, pour le protéger avec le canon du *Sceptre,* le brûlot du capitaine Champagne, chargé d'aller faire éclater son artifice au bord même de l'amiral général de Hollande. Ce brûlot s'avança avec une hardiesse incroyable; mais, avant d'en être abordé, Ruyter lui abattit son mât de hune, et le maltraita au point que Champagne y mit le feu, sans autre objet désormais que de l'empêcher de tomber au pouvoir de l'ennemi. Deux nouveaux brûlots, successivement et dans le même but, partirent de l'avant-garde française, après celui du corps de bataille, et ne réussirent pas davantage. Beauvoisis mit inutilement le feu au sien, et fut assommé d'un éclat de bois; la Galissonnière vit

couler bas et fondre sous ses pieds l'autre brûlot qu'il conduisait.

Néanmoins l'avant-garde des ennemis était défaite; leur corps de bataille ne se tenait plus que sur la défensive. Restait leur arrière-garde qui n'avait point encore donné. Elle fut sur le point d'être coupée de manière à ne pouvoir être secourue. Elle ne dut son salut qu'à une faute de Gabaret qui ne prit pas le temps favorable pour arriver avec son escadre. Le vent, de plus en plus affaibli par l'effet de l'artillerie, ne permettait pas d'agir avec puissance. Les deux arrière-gardes seules s'envoyaient encore des volées de coups de canon, par l'une desquelles fut atteint mortellement le capitaine Villeneuve-Ferrières. Une heure avant la nuit, un nouveau, mais méprisable ennemi, vint à Duquesne : c'étaient les neuf galères d'Espagne qui avaient pu enfin quitter leur abri. Ces pauvres s'avisèrent d'essayer sur l'escadre de Duquesne leurs canons de coursiers, les plus gros des cinq qu'elles portaient chacune à leur avant, et qui, avec quelques pierriers, composaient toute l'artillerie de ces sortes de navires; mais Tourville les fit taire en les saluant de deux coups de pièces de trente-six. Ces infirmières allèrent alors remplir leur office, qui, en l'état nouveau de la marine, était, le plus souvent, de remorquer les vaisseaux incommodés. Ceux de Hollande avaient grand besoin de leurs services. Ils n'étaient plus en état d'empêcher la flotte de Duquesne de se joindre aux vaisseaux français qui étaient restés à Messine, sous les ordres du chef d'escadre d'Almeiras. Le lendemain, cette jonction s'opéra sans difficulté. Duquesne ne voulant pas compromettre le succès définitif d'une entreprise qu'il avait si bien commencée, en engageant coup sur coup et sans nécessité sa flotte, qui avait elle-même besoin de réparations, déjoua les plans qu'aurait pu se réserver l'ennemi, tourna autour de la Sicile, et entra

dans le détroit par le sud, au lieu d'y entrer par le nord. Pour la quatrième fois, mais pour la plus difficile, car il avait fallu vaincre Ruyter, Messine était secourue.

Les deux flottes s'étaient radoubées, chacune de son côté, quand Duquesne sortit, le 20 avril, du port de Messine, tant pour favoriser l'arrivée de nouveaux convois de blé qui étaient impatiemment attendus de France, que pour mettre obstacle aux projets que l'on soupçonnait Ruyter d'avoir sur Agosta.

Duquesne était destiné à n'avoir que de magnifiques témoins de ses exploits dans la Méditerranée. Ce fut à la vue du mont Gibel, du gigantesque Etna, couronné, comme le Lucifer du poëte, d'une éternelle et blanchâtre vapeur de soufre, qu'il fit, le 22 avril 1676, sa seconde et décisive rencontre de Ruyter.

Une escadre considérable d'Espagne et de Naples, sous les ordres de don Francisco Freyre de la Cerda, était jointe cette fois à la flotte de l'amiral général de Hollande. La lutte d'ailleurs allait être moins remarquable par le nombre, que par l'éclatante renommée et le génie des combattants. Vingt-neuf vaisseaux de guerre, neuf galères et quelques brûlots, du côté de Ruyter; trente vaisseaux et huit brûlots, du côté de Duquesne : voilà tout ce qui allait entrer en scène à la bataille du mont Gibel. Ruyter se mit à l'avant-garde de son armée, laissa le corps de bataille à l'amiral-général espagnol, et confia son arrière-garde au vice-amiral de Haan. Duquesne, croyant que Ruyter s'était réservé le poste d'honneur, le corps de bataille, dans l'armée navale ennemie, se le conserva pour lui-même dans la sienne, afin d'avoir ce grand homme pour adversaire direct; il donna son avant-garde à d'Almeiras, et son arrière-garde au chef d'escadre Gabaret.

Pendant que les flottes étaient en présence, on vit, avec

un étonnement mêlé d'admiration, un vaisseau français qui passait superbement entre les deux lignes pour venir prendre sa place au corps de bataille de Duquesne. C'était *la Sirène*, que le chevalier de Béthune amenait du port d'Agosta où les escadres d'Espagne et de Hollande n'avaient pu parvenir naguère à la brûler, et qui n'entendait pas qu'il se livrât une grande bataille sans elle. Cette fière venue du chevalier de Béthune fut saluée par des acclamations, et elle seule aurait suffi pour faire passer dans tous les cœurs l'électrique enthousiasme du combat.

La mer était alors à peine plus ridée que la surface d'un bassin aux contours de marbre, ce qui devait favoriser grandement les bons canonniers. Ruyter arriva le premier, sur les deux heures de l'après-midi, avec toute sa division, et tomba sur l'escadre de d'Almeiras. Le choc fut terrible et soutenu de part et d'autre avec une puissance prodigieuse. Les officiers de l'avant-garde française, qui ne s'étaient pas flattés d'avoir d'abord à combattre personnellement Ruyter, se montraient d'autant plus ardents, qu'ils voyaient maintenant que cet honneur leur était acquis. Ils semblaient faire bon marché de la vie, pourvu qu'à ce prix ils obtinssent la victoire. Le capitaine de Cogolin, qui était, avec *le Fidèle*, à la tête de l'avant-garde, reçut une cruelle blessure; on le porta à fond de cale, et son vaisseau, qui avait la barre de son gouvernail coupée et les voiles de devant à bas, arriva un peu pour se réparer. Le capitaine la Bretesche, qui était derrière, sur le vaisseau *l'Heureux*, le remplaça aussitôt, soutint avec un courage et une conduite admirables le feu de deux vaisseaux ennemis à la fois, et donna ainsi le temps au *Fidèle* de revenir dans la ligne pour s'y comporter avec la même vigueur qu'auparavant. Cogolin s'était fait remonter sur le pont, et, étendu sur un matelas, il donnait ses ordres avec la plus héroïque fermeté. A bord du *Vermandois*, qui était le

troisième de l'avant-garde française, le capitaine Tambouneau fut tué en faisant bravement son devoir. Le capitaine de Cou reçut aussi une blessure mortelle à bord de *l'Éclatant*. Ce n'étaient que les avant-coureurs d'une mort qui aurait pu devenir désastreuse aux Français par le désordre qu'elle causa au milieu d'eux pendant un moment. Le chef d'escadre d'Almeiras fut emporté d'un boulet de canon, alors que, tout glorieux d'avoir à soutenir le feu de la division de Ruyter, il venait de désemparer quatre des vaisseaux ennemis. L'équipage du *Lis*, à bord duquel venait de périr d'Almeiràs, fut un instant déconcerté par cet événement; les manœuvres tout à l'heure victorieuses qu'il faisait prirent un aspect de défaite. *Le Lis* se trouva bientôt entièrement hors de la ligne. Il n'y rentra plus, et resta jusqu'à la fin du combat sous la protection du brave Gravier, capitaine du *Magnifique*, qui le couvrit, remplit le vide qu'il avait fait en s'éloignant, et répondit une heure durant à l'épouvantable feu de Ruyter. Cependant le commandement de l'escadre, qui avait perdu son chef, revenait de droit à Valbelle, qui hésitait à le prendre, parce que l'équipage du *Lis* avait oublié, dans son désordre, de désarborer le pavillon de d'Almeiras, et que rien alors ne disait que quelqu'un pût se permettre de le remplacer. Valbelle s'y décide pourtant; il commence par donner de nouveaux chefs aux équipages des vaisseaux qui ont perdu leurs officiers, et bientôt le combat se renouvelle avec plus d'acharnement encore qu'auparavant. La mer de Sicile, naguère si calme dans sa majesté, ressemblait à l'intérieur du grand cratère de l'Etna; c'était un affreux pêle-mêle de fumée, de flammes, de détonations; la ville de Catane en était troublée comme lorsque le vieux Gibel, en éruption, roule vers elle, par tous ses ravins, des torrents de laves en fusion. Le jour était avancé, et l'on avait hâte, de part et d'autre, de

regagner, par une activité foudroyante, le temps qui allait faire défaut.

Duquesne s'indignait, à son corps de bataille, de ne pouvoir attirer plus près de lui les Espagnols; et, trouvant que c'était trop peu de si misérables ennemis, car il semblait qu'il n'y eût plus de sang castillan ou aragonais dans les veines des descendants des vainqueurs de Pavie, il prit le parti, sans pour cela les négliger complétement, d'aller partager le feu d'enfer que soutenait son avant-garde contre Ruyter. Alors l'amiral d'Espagne, honteux qu'on le méprisât, vint à bonne portée pour seconder les Hollandais. Il y en eut, dit-on, sur les vaisseaux espagnols, qui, prenant la jactance pour le vrai courage, s'écrièrent que « si la puissance de Dieu pouvait s'acquérir par l'épée, elle serait bientôt à eux. » Mais c'était pure fanfaronnade : les Hollandais accusèrent, à bon droit, leurs alliés de n'avoir point porté leurs efforts à la hauteur de leur blasphème.

Les galères d'Espagne pourtant, toujours bonnes hospitalières, furent utiles à remorquer les quatre gros vaisseaux de Hollande que l'infortuné d'Almeiras avait déjà si maltraités, et qui étaient sur le point de tomber au pouvoir de Duquesne. Les vaisseaux français, tous sur une même ligne, se tenaient le plus près possible de la direction du vent; leurs canons, à cette faveur, avaient produit un effet désastreux sur l'ennemi, qui, supprimant souvent jusqu'à ses voiles de hune, s'approchait de la ligne française en dérivant. Un cinquième vaisseau hollandais venait d'être aussi maltraité que les quatre premiers, et, comme eux, se voyait dans la nécessité de se faire remorquer, quand Ruyter, dont l'escadre s'éclaircissait de quart d'heure en quart d'heure, se trouvant trop peu accompagné, et voulant donner le temps à ceux qui étaient derrière lui de le rejoindre, tomba, avec son vaisseau, *la Concorde*, en travers du *Saint-Esprit*, où Duquesne

avait arboré pavillon. Une sorte de fatalité avait amené Ruyter sous le canon de Duquesne. Jamais ces deux grands hommes, même à Stromboli, ne s'étaient rencontrés de si près pour se combattre. La lutte fut entre eux, pour ainsi dire, d'homme à homme; elle devait être décisive; il fallait inévitablement qu'un des athlètes y restât. *Le Saint-Esprit* avait avec lui *le Saint-Michel* et *le Sceptre*, montés par de Preuilly et de Tourville, qui faisaient, à ses côtés, un feu, une fumée si effroyables, qu'on eût pu croire vraiment la majesté de Dieu se révélant dans la tempête à travers les éclairs et les tonnerres. Quelque chose d'extraordinaire venait certainement de se passer sur *la Concorde;* son feu chancela, elle revira de bord à la faveur des nuages épais que causaient, de part et d'autre, les canonnades, et on eût dit qu'elle voulait aller ensevelir quelque mystère dans les profondeurs mêmes de la nuit qui s'approchait. On ne devait savoir que plus tard tout ce que ce mystère renfermait de deuil pour la Hollande.

Cependant l'escadre de l'amiral de Haan et une partie de celle d'Espagne occupaient d'assez loin l'arrière-garde française. De Haan, qui s'était réservé à dessein, se décida, quoiqu'un peu tard, à tomber sur Gabaret, qui tint aussi ferme que son ennemi arrivait fort. On se battit par là de si près, que l'on pouvait se défier à la façon des héros d'Homère. On entendait les capitaines de la Fayette, de Langeron, de Beaulieu et de Léry, qui, de la galerie de leurs vaisseaux, appelaient à l'abordage les capitaines hollandais. Les balles, la mitraille, les boulets, les chevilles de fer, les éclats de bois volaient de toutes parts, et de toutes parts les voiles étaient criblées, déchirées comme de vieux drapeaux; la mer retentissait des coups de canon qui se succédaient avec rapidité, et souvent partaient tous à la fois. Le salpêtre infestait l'air dans une large étendue, et l'Etna et ses fumées avaient disparu derrière les nuages pénétrés de flammes in-

cessantes qui abondaient par les sabords béants de chaque vaisseau, comme par autant de cratères en éruption. Enfin, la nuit abaissant ses voiles, le contre-amiral hollandais perdit toute espérance de ramener du côté des alliés la victoire qu'ils n'avaient pu obtenir ni au corps de bataille, ni à l'avant-garde; il se rallia au gros de son armée pour laquelle le sort s'était montré ce jour-là si cruel, et ce fut lui qui fut chargé de la conduire, à grand' peine et traînant l'aile, se réfugier dans le port de Syracuse; car le mystère dont s'était enveloppé, en face de Duquesne, le vaisseau de l'amiral général de Hollande, venait d'être révélé. Ruyter, le grand Ruyter, qui était parvenu à l'âge de soixante-dix ans, qui avait assisté à tant de combats et commandé en chef dans quinze mémorables batailles sans avoir jamais reçu aucune atteinte dangereuse, s'était vu frappé à faire désespérer de sa vie, dans la journée du 22 avril 1676. En effet, il finit sa glorieuse carrière, le 29 du même mois. Cette mort, déplorée même des Français, laissait Duquesne sans rival sur les mers. On ne connut plus désormais celui qui avait triomphé du grand Ruyter que sous le nom du grand Duquesne. C'est ainsi que la gloire du vaincu servait encore à rehausser celle du vainqueur.

Quand l'armée victorieuse entra dans le port de Messine, Vivonne attendait impatiemment un successeur dans sa vice-royauté; car il commençait à s'ennuyer fort en Sicile et se serait bien mieux plu à Paris. Les lauriers de Duquesne le retirèrent pourtant de sa torpeur; jaloux de faire voir qu'il était lui-même capable d'une action grande et hardie, Vivonne, pour illustrer les derniers jours de son gouvernement par quelque fait éclatant, résolut d'aller attaquer jusque dans le port de Palerme les flottes combinées de Hollande et d'Espagne. Elles s'y étaient rendues de Syracuse, dans l'espérance d'y trouver un refuge plus sûr et

moins accessible aux Français. Vivonne, à qui Duquesne avait remis le commandement de la flotte, partit, le 28 mai 1676, de Messine, après avoir joint à ses vaisseaux et à ses brûlots vingt-cinq galères nouvellement venues de Marseille; car Marseille était restée le port des galères de France, lorsque Toulon était déjà devenu le grand port des vaisseaux de guerre français dans la Méditerranée. Duquesne, toujours monté sur son beau vaisseau *le Saint-Esprit*, commandait l'avant-garde, et avait sous ses ordres directs les capitaines d'Amfreville, de la Barre, de Belle-Isle, de Coëtlogon, de Relingues, de Montreuil, de Septesme, et son propre fils, capitaine aussi, qu'il se plaisait à élever à ses leçons: ces principaux officiers du corps d'armée, qui étaient fiers d'avoir le grand Duquesne pour chef, étaient montés sur *le Fortuné*, *l'Aimable*, *le Joli*, *le Grand*, *l'Éclatant*, *le Mignon*, *l'Aquilon*, *le Vaillant* et *le Parfait*. Trois brûlots étaient affectés à l'avant-garde, *la Notre-Dame de Hunières*, *l'Hameçon* et *le Dangereux*, avec leurs capitaines Honorat, Verguin et du Rivaut. Vivonne, ayant choisi pour lui le corps de bataille, n'avait point arboré son pavillon de commandement sur la réale des galères, mais sur le vaisseau *le Sceptre*. Il était bien protégé; car, outre Tourville, qui, sous lui, commandait sur *le Sceptre*, avec le titre de chef d'escadre, deux autres chefs d'escadre renommés, Valbelle, sur *le Pompeux*, et de Preuilly d'Humières, sur *le Saint-Michel*, étaient ses matelots. Les capitaines d'Ailly, de Léry, de Béthune, de Villette-Murcai, de la Motte, de Chabert et de Langeron étaient aussi au corps de bataille, sur *l'Agréable*, *le Téméraire*, *la Sirène*, *le Pompeux*, *l'Assuré*, *le Brusque* et *le Sage*. Trois brûlots, *l'Ardent*, *le Ligornois* et *l'Orage*, avec leurs capitaines Despretz, Serpaut et Scion, complétaient l'escadre de Vivonne. L'escadre d'arrière-garde était aux ordres de Gabaret l'aîné, qui avait arboré le pavillon de contre-amiral

sur *le Lis*. *L'Heureux*, *l'Apollon*, *le Trident*, *le Sans-Pareil*, *le Magnifique*, *le Vermandois*, *le Prudent*, *le Fidèle*, avec leurs capitaines de la Bretesche, de Forbin l'aîné, de Belle-Fontaine, de Châteauneuf, Gravier, de la Porte, de la Fayette et de Cogolin, étaient à l'arrière-garde, où l'on comptait aussi trois brûlots, *l'Impudent*, *l'Inquiet* et *la Notre-Dame de Bon-Voyage*, avec leurs capitaines Chaboisseau, Fourteau et Toucas.

Enfin, les vingt-cinq galères de France étaient sous le commandement des deux chefs d'escadre de la Brossardière et de Mance.

Toute l'armée navale arriva le dernier jour de mai, à la vue de Palerme, ville capitale de la Sicile, située sur la côte septentrionale de l'île, et sur le golfe de son nom, qui s'ouvre entre les monts Gerbin et Pelegrino. Les flottes combinées d'Espagne et de Hollande sortirent dès le lendemain de derrière le môle qui protége le grand port de Palerme contre les vents du large. Vivonne commanda Gabaret, Tourville, Langeron, et le major de ses vaisseaux, chevalier de Chaumont, pour aller reconnaître les dispositions de l'ennemi. Ils s'embarquèrent dans une felouque, que le corps entier des galères de France eut ordre de soutenir. S'étant courageusement approchés à demi-portée du canon, ils reconnurent que toute l'armée des ennemis, composée de vingt-sept vaisseaux de guerre, quatre brûlots et dix-neuf galères, était rangée sur une ligne, sous la ville de Palerme, ayant à sa gauche le môle et ses deux forts, et à sa droite un autre fort et les bastions de la ville. Les galères étaient placées dans les intervalles et sur les ailes des vaisseaux. D'après le rapport que lui firent les quatre officiers détachés, qui avaient heureusement accompli leur périlleuse mission, Vivonne assembla son conseil. Tourville s'y fit remarquer par la spontanéité de son génie militaire, la vaillance de ses conceptions, comme il devait se faire ad-

mirer un jour à la tête des armées navales, par la prompte étendue de son coup d'œil et le rapide ensemble de ses attaques. Son avis prévalut dans le conseil. Ce n'était pas peu de chose, là où se trouvait le grand Duquesne, dont la prudente vieillesse n'aimait à rien confier à la fortune, et n'attendait la victoire que d'un courage solidement appuyé sur les plus exacts et minutieux calculs. Selon le sentiment que Tourville avait fait prévaloir, neuf vaisseaux et cinq brûlots, sous les ordres du chef d'escadre Preuilly d'Humières, furent détachés pour aller attaquer les ennemis par la tête de leur ligne; sept galères, commandées par les chevaliers de Bethomas et de Breteuil, furent chargées de joindre ce détachement, à la fois pour le fortifier dans son attaque et pour remorquer ceux d'entre ses vaisseaux qui en auraient besoin. Toute l'armée navale se disposa en outre à soutenir ce double détachement de vaisseaux et de galères, avec l'intention de combattre le corps de bataille et l'aile gauche des ennemis, pendant que le premier effort se ferait à la tête de l'aile droite. Les vaisseaux et les brûlots de Preuilly, avec les galères de Bethomas et de Breteuil, se présentèrent à l'armée combinée d'Espagne et de Hollande avec une fierté étonnante; on fit sur eux un feu qui aurait été capable de les faire reculer, si les capitaines qui les commandaient n'eussent pas tous été des hommes de choix; mais, loin de se laisser détourner de leur dessein, ils s'approchèrent des ennemis plus près que d'une encablure, et ne lâchèrent pas un coup de canon qu'ils ne se fussent bien établis pour le combat, et n'eussent donné aux brûlots les moyens de faire leur exécution. Surprise et effrayée de se voir attaquée de si près et avec tant de sang froid, la tête de la ligne ennemie, que menaçaient déjà les brûlots français, perdit toute contenance, commença à couper ses câbles, et, pour tâcher de se sauver, aima mieux s'échouer dans les terres prochaines

que de continuer à se défendre par le canon. Ce premier désordre dans la flotte des alliés fournissait aux brûlots du détachement de Preuilly une belle occasion de se montrer, qu'ils n'eurent garde de laisser échapper ; trois d'entre eux s'accrochèrent à trois vaisseaux qu'ils brûlèrent. Ce n'était que le prélude d'un drame aussi épouvantable que celui dont autrefois la rade de Gatari avait été témoin.

Le corps de bataille de l'armée navale de France tomba presque aussitôt sur celui des ennemis, où se trouvaient les amiraux d'Espagne et de Hollande, ainsi que sur leur aile gauche. Il se fit pendant une heure, de part et d'autre, un feu effroyable, et l'on ne distinguait plus qu'au fracas opposé de leurs canons les deux flottes perdues sous une fumée qui se renouvelait et se condensait sans cesse. A la faveur de ce nuage offusquant et profond, les capitaines Honorat et Toucas prirent leur temps pour aller jeter les grappins de leurs brûlots au vaisseau-amiral d'Espagne. Le premier l'aborda par son travers ; et l'autre, presque aussitôt, croyant que ce n'était pas trop pour un tel colosse de deux machines incendiaires, l'aborda par sa poupe. Jamais vaisseau ne s'était trouvé soudainement placé dans une situation aussi extrême. Il n'y avait point pour lui d'espérance de salut, point d'effort à tenter ; sauvé par un côté, il aurait encore été perdu par l'autre. Les deux brûlots s'embrasèrent à la fois, et, en un clin d'œil, d'énormes tourbillons de flamme coururent sur toutes les parties du vaisseau-amiral espagnol s'attachant tout d'abord aux matières les plus combustibles, et bientôt enveloppant la masse entière, de la carène au plus haut des mâts. Ce feu si rapide, qu'on avait eu à peine le temps d'une réflexion entre la vue et l'effet, jeta dans toute la ligne des ennemis une terreur plus facile à concevoir qu'à décrire ; l'amiral de Hollande, avec tout le reste de l'armée, prit le parti désespéré d'aller échouer entre la

ville et le môle de Palerme. Cette manœuvre précipitée et mal conduite ne devait pas le sauver. Des ordres sont aussitôt donnés sur la flotte française pour achever la ruine de l'ennemi en mettant à profit sa confusion ; quatre brûlots restaient encore, qui n'avaient pas été employés : ils sont promptement commandés pour aller s'attacher, jusque dans le port, à un gros de vaisseaux échoués, et ils exécutent leur mission avec tant de courage et d'habileté qu'ils abordent chacun le leur. En vain les victimes qu'ils ont choisies font des efforts inouïs pour rompre l'abordage ; ces efforts mêmes tournent à la perte plus grande des Espagnols et des Hollandais ; les mouvements des quatre vaisseaux accrochés, joints à la direction du vent, jettent le feu sur d'autres bâtiments, et tout le port de Palerme n'offre bientôt plus que le spectacle d'un vaste embrasement. La mer était toute rouge comme une fournaise, et ses vagues ressemblaient à l'énorme bouillonnement de matières volcaniques en combustion. De gros flocons d'une fumée noire, mêlée de sinistres langues de flammes, sortaient par les écoutilles, et par toutes les bouches des vaisseaux ennemis ; les voiles se déchiraient et tombaient en nappes de feu ; les mâts s'écroulaient comme les flèches d'une cathédrale que la foudre a frappée et consume ; on les voyait aussi parfois comme de gigantesques colonnes de brasier qui manquaient par la base, s'abattre tout d'une pièce et s'évanouir dans les flots. De temps à autre, une épouvantable détonation se faisait entendre ; c'était quelque poudrière qui venait d'être gagnée par le feu, et qui, sautant elle-même, faisait sauter avec fracas le vaisseau et les malheureux qui s'y trouvaient. De larges fragments, de lourds quartiers de bâtiments étaient jetés à une grande hauteur, pour retomber dans les flots avec des membres épars et toutes sortes de morceaux brûlés de chair humaine. Ceux qui avaient péri de la sorte n'étaient pas pourtant les

plus à plaindre : car c'était à peine s'ils avaient senti la mort. Mais ce que le vainqueur lui-même n'aurait pu voir de sang-froid et sans déplorer amèrement les atroces nécessités de la guerre, c'étaient ces autres malheureux qui étouffaient lentement au milieu de la fumée, qui se tordaient dans les flammes ou qui se débattaient mutilés, mais encore vivants, dans les eaux. Sur les galères d'Espagne, car le feu avait déjà atteint plusieurs de celles-ci, les misérables rameurs, presque nus, faisaient des efforts de damnés pour s'arracher aux fers qui, pour ainsi dire, les fixaient par les pieds à l'incendie. La galère réale, la *Patronne* d'Espagne, et quatre autres galères étaient tout en feu, et périrent. Douze des vaisseaux hollandais et espagnols partagèrent ce sort. Une foule de nobles Espagnols, et parmi eux le général don Diego d'Ibarra et l'amiral Florès, succombèrent d'une manière affreuse dans cette journée; les Hollandais n'avaient pas été plus favorisés que leurs alliés, et l'amiral de Haan, celui qui avait ramené de la bataille du Mont-Gibel la flotte naguère commandée par Ruyter, avait aussi disparu dans les flammes. La ville de Palerme n'offrait pas, de son côté, en ce moment, un moins affreux tableau que le port. A mesure que les vaisseaux de Hollande et d'Espagne brûlaient, leurs canons, qui partaient d'eux-mêmes, détruisaient des maisons, des édifices publics, et semaient toutes les rues de corps sanglants et de membres dispersés; les grenades, qui se trouvaient en quantité sur les vaisseaux incendiés, sautaient, puis pleuvaient épais comme grêle : c'était, au rapport d'un témoin oculaire, une véritable image de l'enfer; et, bien qu'on eût exposé la châsse et la pince de sainte Agathe, deux objets en grande vénération et en grand renom de puissance à Palerme, rien n'y pouvait; toutes les horreurs de la guerre, à la fois conjurées, restaient implacables et insurmontables. Si Vivonne eût voulu profiter de la terreur qu'il avait causée, il se fût à l'instant em-

paré de la ville; mais il savait que l'intention de Louis XIV était moins de maintenir sa puissance en Sicile que d'amener la soumission de l'Espagne et de la Hollande, et il crut avoir assez fait en consommant la destruction de la flotte des alliés. Cette grande victoire navale, à laquelle Duquesne et Tourville n'avaient pas eu une moindre part que Vivonne, s'était obtenue presque sans perte pour les Français.

Les débris des flottes espagnole et hollandaise, n'osant plus se présenter à la mer, restèrent dans le port de Palerme jusqu'au 6 août, et n'en sortirent qu'à la dérobée pour aller se réfugier à Naples. Cependant, au milieu de ces malheureux débris, un lugubre vaisseau, tout peint en noir et couvert de pavillons funèbres, était parvenu à échapper, presque intact, du port de Palerme, grâce à l'espèce de culte dont les Hollandais l'avaient environné jusqu'au milieu des horreurs de l'incendie. C'était la vaisseau *la Concorde,* qui portait le corps du grand Ruyter. On dit que, peu de temps auparavant, le cœur de ce héros, que les marins de Hollande appelaient leur bon père, avait été envoyé aux Provinces-Unies sur une frégate légère, commandée par le digne capitaine Kallemburg, et que Duquesne ayant aperçu cette frégate, dont il ne connaissait pas encore la mission, lui avait donné la chasse et était parvenu à la prendre ; on dit aussi que l'illustre marin français, ayant su ce qu'elle renfermait, était passé à bord de la frégate et dans la chambre tendue de noir du capitaine ; qu'il s'était approché du vase d'argent qui contenait le cœur de Ruyter, et, les mains élevés vers le ciel, avait prononcé ces paroles, qui ne font pas moins d'honneur au vainqueur qu'au vaincu du Mont-Gibel : « Voilà donc ce qui reste d'un grand homme! » puis, que s'étant tourné vers le capitaine Kallemburg, il l'avait renvoyé avec ces mots : « Monsieur, votre mission est trop respectable pour qu'on la trouble. » Napoléon devant la tombe du grand Frédéric n'est

pas plus sublime que Duquesne devant le cœur du grand Ruyter.

Les Hollandais n'éprouvaient pas de pertes cruelles que dans la Méditerranée. Pendant que leur territoire le plus immédiat était envahi, leur commerce, unique source de leur existence, était impitoyablement harcelé, attaqué, ruiné dans la Manche et dans la mer du Nord par de hardis corsaires, entre lesquels se faisait surtout remarquer le jeune Jean Bart; et l'Atlantique, depuis les côtes occidentales d'Afrique jusques aux côtes orientales d'Amérique, était témoin de leurs désastres.

Mais il ne sera pas superflu de remonter de quelques années en arrière, pour raconter brièvement ce qui s'était passé de plus important en Amérique depuis la paix de Breda et celle d'Aix-la-Chapelle. Colbert n'avait pas cessé d'avoir l'œil sur les colonies françaises en Amérique, dont personne mieux que lui ne comprenait tous les avantages.

Dans le nord, il avait pris fort à cœur l'Acadie, que l'on ne confondait nullement encore avec la Nouvelle-Écosse, mais bien plutôt avec le Canada, et Terre-Neuve où il s'appliquait à rendre la pêche des Français le plus sédentaire possible, en favorisant l'établissement qui s'y était formé dans la baie de Plaisance, lequel rendait la France maîtresse de toute la partie méridional de cette grande île, ainsi que de Saint-Pierre et Miquelon, îlots voisins, mais alors dédaignés. Le Canada, qu'il se plaisait à nommer la Nouvelle-France, offrait au ministre un vaste champ de spéculations profitables à l'avenir du royaume, et particulièrement à celui de la marine. Pendant que les forêts de la vieille France s'épuisaient d'une manière inquiétante, que ses sages règlements n'avaient pu que modérer, il entrevoyait de loin, dans les forêts vierges de la Nouvelle-France, des moyens de parer à ce grave inconvénient, et ne s'effrayait nullement de la

distance pour tirer de ce pays des bois de construction. Le roi pouvait s'en reposer sur Colbert du soin de choisir des intendants. Il les voulait d'une intelligence capable d'embrasser ses grands projets, animés de l'amour du bien public comme lui-même, et d'une droiture à toute épreuve ; il ne les eût point admis autres, même sortant de sa propre famille. S'il avait donné l'intendance générale de Guyenne à Colbert du Teron, son frère, c'est qu'il savait combien il en était compris, quelles étaient ses rares et précieuses qualités, avec quelle ardeur intelligente il s'occupait de ce qu'on lui confiait, et particulièrement de tout ce qui se rapportait à la marine. L'intendant Talon, que le grand ministre avait envoyé au Canada, n'y devait pas laisser de moins beaux souvenirs que Colbert du Teron dans la France même. Talon, de concert successivement avec les gouverneurs généraux Daniel de Rémy, seigneur de Courcelles, et le comte de Frontenac, avait pris des mesures pour assurer à la France tout le nord du Canada ; il l'avait mise en possession de tous les environs des lacs immenses qui étaient déjà les merveilles de ces contrées en attendant qu'ils en devinssent la prospérité. De fréquents voyages d'exploration étaient faits ; les Français sont gens aussi entreprenants, plus aventureux même que ceux d'aucune autre nation ; c'est l'appui et les encouragements des gouvernants qui seuls leur ont manqué à certaines époques pour qu'ils poursuivissent de grandes découvertes ; Talon les secondait, dans ce but, de tous ses moyens. Aussi avait-on vu, en 1671, le père Albanel, de la compagnie de Jésus, et un gentilhomme canadien, nommé Denis de Saint-Simon, prenant un tout autre chemin que celui de Bourdon, en 1656 (1), pénétrer dans la baie d'Hudson par

(1) Voir, page 405 de ce volume. L'Anglais Henri Hudson avait reconnu le détroit qui porte son nom, en 1611 ; mais on ne sait pas jusqu'à quel point il était entré dans le baie auquel ce détroit sert d'entrée.

la rivière de Saguenay; et le père Marquette, accompagné d'un habitant du Canada, nommé Joliet, faire, en 1673, la découverte du fleuve Missisipi, qui devait bientôt conduire à une autre non moins importante. Ce n'était pas que Colbert fût disposé à laisser prendre prématurément aux établissements français du nord de l'Amérique une extension que la disproportion relative des colonisateurs avec la colonie aurait rendue déraisonnable et pleine de dangers; au contraire, il avait donné à cet égard des instructions très-sages, pour lesquelles les particuliers ne montraient pas le respect désirable, alors qu'ils se laissaient entraîner, par l'intérêt plus puissant que la crainte, à se fixer isolément dans des endroits trop avancés, qui étaient, comme par périodes, témoins de quelque catastrophe (1).

L'attention de Colbert se portait aussi sur l'Amérique du sud; dans son esprit, la colonie qu'il avait envoyée dans la petite île de Cayenne n'était pas seulement un moyen pour s'assurer du commerce avec les populations de la Guyane, mais encore de fonder bientôt d'autres établissements sur le continent voisin. Encouragés par lui, les pères Gillet et Bechamel, de la compagnie de Jésus, avaient entrepris, en 1674,

(1) Voici de quelle manière Colbert exprimait son opinion sur ce point important, et qui n'est pas sans offrir quelque analogie avec la situation dans laquelle certains colonisateurs se sont trouvés depuis l'occupation de l'Algérie par les Français.

« L'une des choses qui a apporté le plus d'obstacle à la peuplade du Canada, a été que les habitants ont fondé leurs habitations où il leur a plu, et sans avoir eu la précaution de les joindre les unes aux autres pour s'aider et s'entre-secourir. Ainsi ces habitations étant éparses de côté et d'autre, se sont trouvées exposées aux embûches des Iroquois. Pour cette raison le roi fit rendre, il y a deux ans, un arrêt de son conseil, par lequel il fut ordonné que dorénavant il ne serait plus fait de défrichement que de proche en proche, et que l'on réduirait nos habitations en la forme de nos paroisses, autant que cela serait possible. Cet arrêt est demeuré sans effet sur ce que, pour réduire les habitants dans des corps de village, il faudrait les assujettir à faire de nouveaux défrichements en abandonnant les leurs. Toutefois, comme c'est un mal auquel il faut trouver quelque remède, Sa Majesté laisse à la prudence du sieur Talon (intendant au Canada) d'aviser avec le sieur de Courcelles (gouverneur) et les officiers du conseil souverain, au moyen de faire exécuter ses volontés. »

un grand voyage dans l'intérieur de la Guyane, à l'ouest de l'île de Cayenne, et avaient parcouru de vastes contrées où nul Européen avant eux n'était allé.

Les Antilles étaient plus encore que la Guyane, en raison des nombreux établissements français qui y étaient déjà en pleine vigueur, l'objet des préoccupations politiques et commerciales de Colbert. Des vaisseaux de guerre se trouvaient constamment de ce côté, par ses ordres, pour la protection des colons et des négociants, autant que pour empêcher, à la sollicitation pressante de la compagnie des Indes occidentales, le commerce des îles du Vent avec les étrangers. Les flibustiers de la Tortue n'avaient pas cessé d'être la terreur des Espagnols; Maracaïbo et d'autres villes riches avaient été de nouveau pillées par eux. Mais ces aventuriers, comme bien on pense, n'étaient pas gens faciles à maintenir à l'état de soumission, et ils avaient souvent donné beaucoup de peine au gouverneur de la Tortue et de la côte de Saint-Domingue, nommé d'Ogeron, un de ces hommes pleins de bonnes intentions, de mérite réel même, que la fortune pourtant s'obstine à ne point seconder. La gloire du nom français et le désir d'étendre la prépondérance de la nation animaient d'Ogeron; il venait de proposer un nouvel essai de colonisation dans l'ancienne Floride française, quand les Anglais s'y établirent, en 1669, et nommèrent la partie où ils s'étaient immédiatement fixés, la Caroline, du nom de leur roi Charles II. C'était l'apathie de la compagnie des Indes occidentales qui avait été cause de ce mécompte. Elle n'avait pas davantage secondé d'Ogeron dans ses projets sur les établissements espagnols de Porto-Ricco, et surtout de l'île Saint-Domingue, qu'il ambitionnait de donner tout entière à la France, à la faveur de la guerre qui régnait entre Louis XIV et Charles II d'Espagne. Une entreprise du gouverneur général de la compagnie, nommé de Baas, sur l'île

du Curaçao, colonisée par les Hollandais, n'avait pas été plus heureuse que celles de d'Ogeron sur la partie espagnole de Saint-Domingue et sur Porto-Ricco. Enfin la compagnie des Indes occidentales, n'ayant point répondu à la pensée qui l'avait créée, n'ayant réussi, au bout de dix années, qu'à s'endetter de 3,327,000 livres, et donnant même à craindre que les habitants des îles, en raison de sa détestable gestion, ne rompissent ouvertement avec elle et par suite avec la métropole, le gouvernement l'avait supprimée, en payant toutefois l'intégralité de sa dette. Il s'était, il est vrai, formé de nouvelles compagnies des débris de celle des Indes occidentales ; mais avec des priviléges infiniment plus bornés, et qui laissaient une entière action à l'État sur les établissements français de l'Amérique et de la côte occidentale d'Afrique.

Cependant, confiants dans les inconvénients inséparables d'un changement de situation, les Hollandais avaient cru qu'il leur serait facile de ruiner les colonies de la France, et même de s'en emparer. En l'absence du gouverneur de Cayenne, ils étaient venus, avec toute une flotte, attaquer le fort de cette île, et s'en étaient rendus d'autant plus aisément maîtres qu'ils n'avaient eu à combattre que deux cent cinquante soldats environ, commandés par le jeune de Lézi, officier plein de valeur et d'avenir, mais qui alors n'avait pas la moindre expérience. Le vice-amiral Binken, qui avait sous ses ordres les vaisseaux de guerre hollandais, au nombre de douze, sans compter les brûlots ni les bâtiments de charge, après avoir laissé garnison à Cayenne, était allé augmenter les fortifications de l'île de Tabago, où ses compatriotes avaient fondé un établissement, puis il s'était donné la facile satisfaction de ravager Marie-Galante, petite dépendance de la Guadeloupe.

Mais ce n'avait été que de vains succès ; car bientôt le

vice-amiral Jean d'Estrées arriva avec une escadre de vaisseaux de trente à cinquante pièces de canon. Le roi avait fourni ces vaisseaux au vice-amiral; mais celui-ci s'était offert de les armer à ses frais, sachant combien la flotte de la Méditerranée occasionnait de dépenses à l'État, et Louis XIV y avait consenti. Noble exemple à citer aux officiers généraux riches, dans les temps où la patrie a besoin non-seulement de leur épée, mais encore de leur bourse, souvent moins prompte à s'offrir, et quelquefois cause de bien des déshonneurs. L'escadre du vice-amiral français était partie de Brest, le 6 octobre 1676, et, après s'être arrêtée huit jours aux îles africaines du Cap-Vert pour y prendre des rafraîchissements, elle mouilla, le 17 décembre, devant Cayenne qu'elle avait tout d'abord mission de reprendre, comme étant la clef de la partie de la Guyane sur laquelle prétendait la France. Jean d'Estrées arrêta qu'une descente serait opérée dans l'île dès le 18. Huit cents soldats et matelots de l'escadre se partagèrent en deux corps, dans le premier desquels se plaça le vice-amiral en personne. Ce passage avait pour but de séparer aussi les forces de l'ennemi. On laissa à Louis Gabaret, le plus ancien des capitaines de l'escadre, le soin de soutenir, avec cinq vaisseaux, l'effort des forces navales hollandaises que l'on attendait, mais qui ne vinrent pas. Les quatre autres vaisseaux français furent chargés de s'avancer le plus près du fort qu'ils pourraient, afin de donner jalousie en plus d'un endroit. Une barque longue, que l'on avait aussi chargée de soldats et de matelots, et dont la première destination était de soutenir les chaloupes à l'aide desquelles on ferait, comme d'ordinaire, la descente, avait ordre de retourner ensuite en garde à la tête des grands vaisseaux. Le 18, la mer s'étant trouvée très-grosse, les deux corps furent obligés de débarquer en un même endroit, nommé Miret, qui leur présentait le moins d'obstacles. Les Hollandais se bornèrent, pour le

moment, à observer les Français. Le jeune chevalier de Lézi, qui avait à cœur de venger l'affront que des forces supérieures lui avaient fait naguère essuyer en ce même lieu, se chargea d'aller sommer le gouverneur et les officiers hollandais de rendre le fort de Cayenne ; mais il en reçut pour réponse qu'avec le nombre d'hommes dont ils disposaient, ils mériteraient d'être pendus en Hollande, s'ils ne se défendaient pas en gens de cœur. Des travaux bien palissadés et une grande quantité de canons qu'ils y avaient placés, donnaient uns assez grande sécurité aux ennemis, qui s'étaient en outre flattés que les Français se contenteraient de se rembarquer après avoir pillé l'île. Pour rendre inutile, autant que possible, leurs travaux et leur artillerie, le vice-amiral résolut de les attaquer pendant la nuit ; mais comme la lune était alors dans son plein, on jugea à propos d'attendre jusqu'au 21 décembre, qu'il y eut assez d'obscurité depuis le coucher du soleil jusqu'au lever de la lune, pour que chacun eût le temps de se porter au lieu de son attaque sans être découvert. Les Hollandais, entendant battre la retraite du côté du camp français comme les soirs précédents, se confirmaient encore dans leur quiétude, quand, à l'heure fixée, les troupes de descente arrivèrent ponctuellement, par différents sentiers, à l'endroit qui leur avait été assigné, et commencèrent soudain les attaques de tous les côtés avec un tel ensemble et une telle vigueur que, vingt minutes après, les travaux extérieurs et le fort lui-même étaient en leur pouvoir, avec le gouverneur, les officiers et tous les soldats hollandais. Les capitaines Pannetier, de Grand-Fontaine et de Blenac s'étaient signalés dans cet assaut et y avaient été tous trois blessés. Le premier, quoiqu'il eût eu la mâchoire cassée d'un coup de mousquet, n'avait cessé de stimuler le courage des soldats ; et le second, porté dans une chaise, faute de pouvoir marcher, avait donné ses ordres jusqu'à la

fin avec le plus grand sang-froid. Le chevalier de Lézi était rentré le premier dans le fort dont on l'avait fait sortir quelques mois auparavant. C'était ainsi qu'au temps de Louis XIV on offrait aux hommes de cœur l'occasion de venger une défaite passagère par un triomphe durable. Du reste, ce succès des armées françaises dans la campagne du vice-amiral Jean d'Estrées en Amérique n'avait pas été obtenu sans pertes. Trente-huit soldats et matelots tués, et quatre-vingt-quinze blessés, sans compter les officiers, étaient la preuve de l'acharnement de la défense.

Après avoir repris Cayenne, le vice-amiral Jean d'Estrées fit voile pour les Antilles, séjourna quelque temps à la Martinique, non dans le loisir, mais occupé à y augmenter le plus possible ses forces pour aller attaquer l'île de Tabago, où les Hollandais continuaient à se fortifier d'une manière menaçante pour les Antilles françaises. Les trois îles de la Martinique, de la Guadeloupe et de Saint-Christophe lui fournirent de trois à quatre cents hommes, qui réparèrent, et au delà, les pertes en soldats qu'il avait faites à Cayenne. Il avait espéré devancer l'escadre hollandaise à Tabago; mais quand il arriva en vue de cette île, le 19 février 1677, l'amiral Binken se trouvait depuis quinze jours déjà dans la baie, sous la protection d'un fort défendu par sept cents hommes.

Le vice-amiral Jean d'Estrées assembla son conseil, et il fut décidé que pour neutraliser l'avantage que donnait aux ennemis la communication qu'ils avaient établie entre le fort et leurs vaisseaux, on les attaquerait à la fois par terre et par mer. Il était difficile d'atteindre l'escadre hollandaise embossée dans un endroit où les vaisseaux français ne pouvaient pénétrer qu'un à un. Les canons du fort et des batteries à fleur d'eau semblaient, en outre, rendre le port de Tabago si peu accessible que les habitants de l'île y avaient

mis, sur une grande flûte, comme en un lieu sûr à tout événement, leurs femmes, leurs enfants, leurs nègres et tous leurs objets les plus précieux. Le vaisseau français *l'Intrépide*, auquel était réservé le périlleux honneur d'entrer le premier, en conséquence du privilége d'ancienneté de Louis Gabaret, son capitaine, mit à la voile pour prendre son poste ; mais il rencontra, à six ou sept pieds sous l'eau, une roche, d'ordinaire remarquable par un continuel tourbillonnement d'eau, que le calme extrême de la mer dissimulait ce jour-là complétement ; *l'Intrépide* y toucha par le côté et fut arrêté ; toutefois on vint à bout de le revirer sans qu'il eût souffert. Mais cet accident ne laissa pas de refroidir quelques-uns des capitaines qui avaient d'abord montré le plus d'ardeur, et la majorité des avis pencha dès lors pour qu'on attaquât au préalable le fort, dans le but de mettre, lorsqu'on s'en serait rendu maître, les vaisseaux ennemis entre les batteries de la terre et le canon de l'escadre française. On se prépara le lendemain à débarquer des troupes comme il avait été résolu. Les ennemis détachèrent deux cents hommes pour empêcher le débarquement ; mais deux vaisseaux que l'on fit approcher tirèrent quelques coups de canon, qui les firent se retirer. Les Français, ayant mis pied à terre, s'ouvrirent un chemin de la longueur d'une lieue, à l'aide de serpes et de cognées, pour gagner une hauteur défrichée qui se trouvait à sept ou huit cents pas du fort, et présentait un campement commode. Le vice-amiral, qui avait conduit une partie des siens au débarquement, ne tarda pas à visiter le camp. Après avoir examiné toute chose, il ordonna à Grand-Fontaine, ancien officier d'infanterie, qui commandait les troupes de descente, d'attaquer les Hollandais entre neuf et dix heures du soir, pendant qu'il ferait lui-même, du côté de la mer, une diversion assez puissante pour empêcher l'escadre de l'amiral

Binken de s'occuper d'autre chose que de sa propre défense. Jean d'Estrées étant ensuite retourné sur *le Glorieux*, où flottait son pavillon, détacha quatorze chaloupes, sous les ordres du marquis d'O et de Louis Gabaret, pour aborder un vaisseau ennemi qui était mouillé à l'entrée du port, épiait tous les mouvements des Français, et par là leur était extrêmement incommode. Les chaloupes, avec le peu d'infanterie qu'elles portaient, firent leur commission avec une intrépidité extraordinaire, et ne lâchèrent point prise qu'elles n'eussent forcé le vaisseau hollandais à couper ses câbles, et à se réfugier fort avant dans le port sous la protection de toute l'escadre de Binken. Cependant Grand-Fontaine avait manqué l'attaque du fort par suite du débordement d'un ruisseau, soulevé par une pluie subite et abondante. En outre, les troupes du camp ne se trouvaient pas assez nombreuses pour attaquer l'ennemi, avec quelques chances de succès, dans les fortes positions qu'il occupait. Le vice-amiral prit alors le parti de faire débarquer tout ce qui restait d'infanterie dans ses vaisseaux, ordonna au major de la marine, Hérouard de la Piogerie, qui avait autrefois servi sur terre en qualité de lieutenant-colonel, d'aller prêter main-forte à Grand-Fontaine, et lui-même il se rendit sur la hauteur pour y camper. Les opinions continuaient à être très-partagées sur la manière dont on devait définitivement agir. Le vice-amiral, plus brave et habile officier général sur terre qu'il n'était expérimenté marin, penchait pour une attaque dont le succès serait acquis, selon lui, à beaucoup de résolution et de hardiesse. Ce n'était pas sans regret que, sur l'avis de tous les capitaines de ses vaisseaux, il avait abandonné son premier projet de faire irruption dans le port de Tabago et de tâcher d'en finir par un brillant coup de main. Il retourna sur son escadre pour y tenir un dernier conseil, et y prendre une dernière résolution. Là il fit sur-

tout valoir les instructions qu'il avait reçues de chercher partout l'escadre hollandaise pour la combattre et la détruire. Les capitaines, une seconde fois, malgré tous ses raisonnements, opinèrent, pour ne point exposer les vaisseaux à périr inutilement sur des bancs et des rochers, et déclarèrent qu'ils étaient prêts à apposer leur signature à leur avis. Désespérant de pouvoir faire accepter ses idées par sa marine, et ne voulant pas sans doute assumer sur lui toute la responsabilité des événements, le vice-amiral se rendit de nouveau au camp pour tenter au moins un dernier effort du côté de la terre, et y animer ses troupes par sa présence et son exemple. Peu de moments après qu'il y était arrivé, il fut bien agréablement surpris de voir accourir Louis Gabaret et deux autres capitaines de vaisseau, qui lui annoncèrent qu'on venait de prendre une barque ennemie, dont le pilote assurait qu'il introduirait les vaisseaux français dans la baie de Tabago, sans aucun péril pour eux, pourvu qu'on lui donnât la liberté après le combat. Le vice-amiral, au comble de ses vœux, revint sur son vaisseau, y assembla promptement le conseil, interrogea à plusieurs reprises le pilote arrêté, trouva qu'on pouvait s'en fier à sa parole, et concerta sur l'heure une attaque, comme il l'avait désirée dès le début, par terre et par mer à la fois. On convint que l'entrée des vaisseaux dans le port précéderait de trois quarts d'heure l'assaut que donneraient au fort les troupes commandées par Hérouard de la Piogerie et Grand-Fontaine.

Ce fut le 3 mars 1677, que les vaisseaux français se risquèrent définitivement, sur la foi d'un pilote qui, tout à l'heure encore, appartenait à l'ennemi, à pénétrer dans la baie de Tabago. *L'Intrépide*, malgré l'accident qu'il avait éprouvé dans une première tentative, ne céda sa place d'honneur à aucun autre : il alla mouiller en tête de tous,

avec son valeureux capitaine, Louis Gabaret, à portée de pistolet de l'escadre hollandaise, sans tirer un seul coup de canon. Une blessure dangereuse, que Gabaret reçut dès le commencement, ne l'empêcha point de rester sur son pont à donner ses ordres. Le capitaine Montortier le suivit de près, avec son vaisseau, et fit une manœuvre non moins brave; le capitaine de Blenac vint en troisième, et se posta audacieusement, avec *le Fendant*, entre les vaisseaux et les batteries de l'ennemi. Le capitaine de Lézine, sur *le Marquis*, entra à son tour, aborda à toutes voiles un vaisseau hollandais; et, son premier lieutenant, le comte d'Aunay, étant sauté sur le bord ennemi avec une trentaine des siens, engagea sur-le-champ une lutte corps à corps. Le pilote du *Glorieux*, demandant à d'Estrées à quel vaisseau ennemi il voulait aller : « Au plus grand et au plus fort, répondit le vice-amiral. — A vos souhaits, monseigneur, reprit le pilote. » Et *le Glorieux*, que menaçait une prochaine catastrophe, arriva sur le contre-amiral hollandais, qui était effectivement le plus fort des vaisseaux ennemis; il fut immédiatement salué de tout le feu de l'escadre hollandaise, en même temps que de celui des forts et des batteries à fleur d'eau. Le capitaine Mascarani s'empressa aussitôt d'arriver, avec *le Précieux*, sur le vaisseau vice-amiral de Binken, qu'il s'estimait heureux de voir d'Estrées lui laisser; mais, après avoir échangé avec ce vaisseau plusieurs bordées furieuses, *le Précieux* fut démâté, et eut son câble coupé d'un coup de canon, ce qui le fit donner à la côte. Les autres vaisseaux étaient aussi entrés dans le port, et, de même que ceux qui les avaient précédés, avaient mouillé à la portée du pistolet. Le combat devint d'autant plus terrible que l'espace dans lequel il se passait était plus resserré. Quand même les capitaines français ne fussent pas convenus, dans le dernier conseil de guerre tenu par d'Estrées, de vaincre ou de mourir, la po-

sition dans laquelle ils s'étaient placés volontairement leur en faisait désormais une impérieuse nécessité ; le vent même se serait opposé à ce qu'ils reculassent. L'engagement qui avait lieu de si près que les canons opposés étaient, pour ainsi dire ; bouche à bouche ; les boulets rouges qui partaient incessamment du fort et du rivage ; l'ardeur excessive du jour, qui ne laissait prise qu'à un vent aussi brûlant que celui qui parcourt les déserts de l'Afrique : tout se réunissait pour menacer les deux escadres d'un prochain embrasement. Cependant les hommes du vaisseau *le Marquis*, qui étaient passés à l'abordage avec le comte d'Aunay semblaient être entièrement les maîtres d'un des vaisseaux ennemis. Après un combat d'une demi-heure, ils avaient en effet contraint les matelots et les soldats de se jeter à fond de cale, et les y avaient enfermés en clouant sur eux les écoutilles. Ils pouvaient croire que leur unique soin désormais serait d'emmener leur prise, quand un boulet rouge vint mettre le feu au petit hunier du vaisseau captif. Ce fut en vain qu'on essaya de l'éteindre ; l'incendie se développa dans une progression effrayante, et l'on ne put empêcher qu'il ne se communiquât au vaisseau vainqueur. Pendant que les malheureux Hollandais brûlaient à fond de cale, les Français, sur *le Marquis*, n'avaient pas un sort meilleur. On vit, sur le bord de la sainte-barbe, le capitaine de Lézine et son chirurgien-major qui criaient qu'on les sauvât ; mais, au même instant, le vaisseau sauta avec tous ceux qui s'y trouvaient. Le comte d'Aunay, qui avait conduit l'abordage, parvint à s'échapper du vaisseau hollandais tout en feu, avant qu'il eût aussi sauté. Le combat étant de vaisseau à vaisseau, il n'y en avait pas un qui ne présentât son drame particulier et également épouvantable. *Le Précieux*, qui, ainsi qu'on se le rappelle, avait donné à la côte, ayant vu, en outre, couler à fond sa chaloupe, im-

PORT D'ALGER, 1686.

plora longtemps en vain le secours des autres vaisseaux. Le péril était si grand pour tous, que nuls ne semblaient disposés à livrer leurs moyens de salut, ni à se défaire de leurs propres chaloupes. A la fin il y en eut deux qui se décidèrent à envoyer les leurs. Le capitaine Mascarani, ayant perdu tout espoir de remettre son vaisseau à flot, voulut se servir de celles-ci pour sauver, en plusieurs voyages, tout son équipage. Mais son désespoir fut grand, quand il s'aperçut bientôt que les chaloupes ne revenaient pas du premier voyage qu'il leur avait fait faire; dans leur effroi, ceux à qui il en avait confié la conduite avaient oublié leurs camarades. Une troisième chaloupe vint pourtant encore à bord du *Précieux;* Mascarani ordonna à un de ses officiers de s'y embarquer avec une partie des hommes qui restaient, et de revenir aussitôt en prendre d'autres ; mais, les gens du vaisseau sur lequel il avait transporté son monde n'ayant pas consenti à renvoyer la chaloupe qui leur était devenue à eux-mêmes d'une imminente nécessité, cet officier ne put faire qu'à moitié sa commission. Ce fut alors seulement que le capitaine Mascarani prit le parti d'aller à bord du *Glorieux*, pour solliciter le vice-amiral d'user de son autorité en faveur du *Précieux*, et d'ordonner aux autres vaisseaux de l'aider à en retirer cent vingt hommes environ qui s'y trouvaient encore, estropiés, ou légèrement blessés. Le vice-amiral, qui était personnellement dans la plus critique position, dit à Mascarani qu'il eût à faire tout son possible pour sauver les malheureux qui restaient sur le vaisseau échoué ; mais il lui enioignit surtout de brûler celui-ci plutôt que de souffrir qu'il tombât au pouvoir des Hollandais. Mascarani, avec un canot extrêmement petit, alla de vaisseau en vaisseau, tantôt faisant valoir l'ordre du vice-amiral, tantôt employant la seule prière, pour obtenir le secours d'une chaloupe qui suffit à retirer les siens du danger où

ils étaient. Mais partout on lui répondit au nom du péril presque aussi grand dans lequel on se trouvait soi-même. Le capitaine du *Précieux*, ayant dès lors perdu toute espérance de pouvoir retirer de son vaisseau les estropiés et les blessés, crut qu'il était maintenant de son devoir d'accomplir rigoureusement la dernière partie des ordres qu'il avait reçus du vice-amiral. Il revint à son bord, dit à tous ceux qui lui semblaient encore en état de se sauver, qu'ils eussent à se jeter au plus vite à la nage; et, un boute-feu à la main, il se disposa à allumer lui-même l'incendie du *Précieux*. Mais les infortunés qui se voyaient près d'être sacrifiés à l'honneur du pavillon, oubliant leurs tortures pour échapper à la mort, se dressèrent aussitôt autour de lui avec une rage convulsive, ceux-ci le menaçant de leurs poignets sanglants, de leurs restes de bras, ceux-là, qui n'avaient plus d'autre moyen, de leurs dents qu'un affreux délire agitait. Mascarani se vit arracher des mains son boute-feu, et fut trop heureux d'échapper, en sortant du vaisseau, à cette foule de corps galvanisés, sanglants et mutilés, qui, dans leur naturel instinct de conservation, aimaient mieux tomber au pouvoir de l'ennemi que de périr dans les flammes. Il leur arriva bientôt comme ils avaient préféré.

L'Intrépide, qui était entré le premier dans la baie, combattait depuis plus de trois heures avec une prodigieuse fureur, quand son capitaine, Louis Gabaret, qui avait déjà reçu trois blessures sans cesser de donner ses ordres, fut atteint d'un quatrième coup dont il ne se releva pas. C'était un officier des plus habiles et des plus braves, et sa mort devait être universellement regrettée. Les officiers de *l'Intrépide* perdirent toute contenance après la mort de leur capitaine, et l'on eut même la honte d'en voir plusieurs, un entre autres qui se nommait de Saint-Pierre, se jeter dans la chaloupe, et, malgré les ordres contraires du vice-amiral,

ne plus revenir avec elle porter secours à *l'Intrépide* près de périr. Un prêtre, nommé de Mamiel, aumônier sur ce bord, fut, de tous les gens de quelque rang, celui qui, après la mort de Louis Gabaret, s'y comporta le plus dignement, cherchant et implorant les secours des autres vaisseaux français, pour les soldats et les matelots de *l'Intrépide*.

Ce qui se passait sur *le Glorieux* ne le cédait pas en horreur à ce dont avaient été témoins *le Marquis* et *le Précieux*. Le vice-amiral d'Estrées s'était, il est vrai, rendu maître en moins d'un quart d'heure du vaisseau contre-amiral hollandais qu'il avait abordé. Un de ses officiers, le chevalier d'Hervault, avait fait prisonnier le lieutenant de ce vaisseau, et l'avait fait entrer dans *le Glorieux* par un sabord ; un gentilhomme de Bretagne, nommé de l'Isle, avait, de son côté, envoyé le pavillon de la prise au vice-amiral ; et la joie de l'équipage du *Glorieux* était devenue telle un moment, que, de la cale au haut des mâts, on n'entendait plus retentir qu'un immense cri de : « Vive le roi ! » Mais cette joie fut de courte durée. Un boulet rouge vint, par là aussi, mettre le feu au vaisseau abordé, tout près de la chambre aux poudres. Alors *le Glorieux* se débattit de toute sa puissance, pour déborder, pour se séparer de ce trophée funeste auquel il s'était lui-même attaché ; il en était à peine à une distance de deux brasses, quand le feu se mit aux poudres de la prise, accabla les Français de toutes sortes de débris de canons et de bois enflammé, démembra tout l'arrière du *Glorieux*, et le changea bientôt lui-même en un théâtre d'incendie. Le vice-amiral d'Estrées, gravement blessé à la tête en deux endroits, et ayant perdu chaloupe et canots, attendait, appuyé à l'un des mâts de son vaisseau près de sauter, que quelque frêle embarcation du reste de son escadre vînt lui apporter un secours que chaque seconde de retard pouvait rendre inutile. Ce secours ne venait pas ; un garde-marine, du nom de Ber-

tier, offrit d'aller le chercher, avec un matelot, non près des amis, mais aux vaisseaux mêmes de l'ennemi, qui étaient plus proches. Bertier, avec son matelot, s'élance à la nage, parvient à son but, et enlève une des chaloupes des Hollandais jusque sous l'éperon d'un de leurs vaisseaux, qui, ne s'apercevant pas lui-même qu'il brûlait par ses hunes et ses hauts mâts, faisait, par tous ses sabords, un feu d'enfer sur *le Glorieux*. Bertier amena sa chaloupe à d'Estrées. Le vice-amiral, contrairement au généreux usage actuellement en vigueur dans la marine, s'embarqua le premier avec ses officiers, non sans promettre à son équipage, qui s'était montré si dévoué à sa personne, de revenir bientôt lui-même le chercher et de ne point le laisser périr sans secours. La chaloupe sur laquelle était descendu d'Estrées avec ses officiers ne pouvait arriver à aucun vaisseau français sans faire le tour de deux des plus grands vaisseaux ennemis ; elle en reçut un coup de canon qui l'emplit d'eau, et emporta le talon du soulier du chevalier d'Hervault. Un chapeau fut immédiatement employé à boucher le trou de l'embarcation, pendant que l'on en retirait l'eau avec d'autres chapeaux ; mais elle n'en menaçait pas moins de périr, et l'on n'eut pas d'autre ressource que de la diriger en toute hâte vers la terre, où elle ne put si complétement arriver que ceux qui la montaient ne fussent obligés de se mettre dans la mer jusqu'à la ceinture pour atteindre le rivage ; le vice-amiral, qu'un matelot prit sur ses épaules, fut déposé à une portée de mousquet du fort de Tabago qui était toujours au pouvoir des Hollandais ; car les troupes, débarquées sous les ordres d'Hérouard de la Piogerie et de Grand-Fontaine, n'avaient eu aucun succès ; Hérouard avait été tué, et Grand-Fontaine avait eu le bras cassé ; de telle sorte que d'Estrées n'était sorti d'un danger que pour tomber dans un autre en apparence non moins grand. Le rivage était couvert de matelots hol-

landais échappés des vaisseaux ennemis qui avaient péri. Jean d'Estrées, entré tardivement dans la marine pour y commander du premier saut, n'avait pas tous les mérites d'un bon amiral à beaucoup près ; mais, hors de la manœuvre navale, il était beau toujours de courage et de sang-froid. Il fit porter à bras deux de ses officiers, Méricourt et d'Hervault, qui étaient blessés à ne pouvoir plus marcher ; puis il ordonna à douze ou treize hommes, qu'il s'était réservés, de le suivre, fort serrés et armés de mousquetons, peu dangereux, car ils étaient mouillés, qu'ils retournèrent prendre dans la chaloupe. Jouant alors le vainqueur, quoique sa position fût des plus désespérées, le vice-amiral, la tête toute saignante encore des coups qu'il avait reçus, alla droit aux matelots hollandais, et leur envoya dire par un des siens qu'il leur ferait bon quartier s'ils se rendaient, mais sur l'heure. Les Hollandais, croyant que le vice-amiral et ses douze ou treize hommes étaient débarqués de leur plein gré et ne pouvaient manquer d'être appuyés, mirent bas les armes, et se rendirent au nombre de quatre-vingt-dix. D'Estrées les retint jusqu'à ce qu'une chaloupe lui ayant été envoyée par un de ses vaisseaux, il se rembarqua avec les quelques hommes qui l'avaient suivi à terre. Pendant ce temps il n'avait pu retourner au *Glorieux* qui, envahi à la fois par le feu et par l'eau, s'était englouti en jetant, pour dernier adieu, vers les cieux, une gigantesque colonne de fumée.

Si la perte des Français avait été grande, celle des Hollandais avait été bien autre encore. De toute leur escadre, il ne restait plus que deux vaisseaux tout désemparés. Les bâtiments sur lesquels on avait eu l'imprudence d'embarquer, pour les mettre plus en sûreté, nombre d'habitants de l'île, avaient été la proie des flammes, et avaient sauté comme les autres. Longtemps les cris des femmes et des en-

flots, les hurlements des nègres, se joignant au bruit du canon et aux explosions des poudrières, avaient rempli le port d'épouvante et d'horreur.

D'Estrées, désolé que l'attaque du côté de la terre n'eût pas mieux eu le succès de la sienne sur mer, prit le parti de rembarquer les troupes du camp, et, après avoir employé trois jours, continuellement sous le feu des ennemis, à retirer à grand'peine du port ce qui lui restait de vaisseaux, il mit à la voile pour la Grenade, y établit un hôpital pour ses blessés, y fit radouber son escadre, passa ensuite quelque temps à la Martinique, et revint en France, au mois de juin 1677, rendre compte de ce qu'il avait fait en Amérique. Son combat dans la baie de Tabago, fut considéré comme une victoire, en raison de l'anéantissement de l'escadre hollandaise, et une médaille fut frappée à cette occasion, pour relever un triomphe si chèrement acheté.

Mais cette victoire, si c'en était une, n'ayant point rempli le but de l'expédition, lequel était d'enlever aux Hollandais une position inquiétante pour le commerce français, il fut décidé qu'avant la fin de cette même année 1677, le vice-amiral Jean d'Estrées ferait une nouvelle tentative sur Tabago. Une forte escadre appareilla de Brest le 1er octobre. Chemin faisant, elle enleva aux Hollandais, dans l'Afrique occidentale, l'île d'Arguin, située à quatre-vingt-dix lieues au nord de l'embouchure du Sénégal, et l'île de Gorée, à une lieue du cap Vert et à trente lieues environ au sud du même fleuve. Les Hollandais étaient en possession de l'île de Gorée depuis l'an 1617, qui, de même que celle d'Arguin, leur était d'une grande utilité pour leur commerce avec la côte occidentale et l'intérieur de l'Afrique. Les comptoirs de Rufisque, Portudal et Joal leur furent enlevés dans le même temps, pour ajouter à l'importance de l'établissement que les Français avaient au Sénégal, et assurer à ceux-ci

en quelque sorte exclusivement, le commerce des contrées voisines.

L'escadre française reprit ensuite sa destination principale, l'Amérique, où elle eut nouvelle que le chevalier de Lézy, que l'on avait laissé à Cayenne, s'était emparé, au mois de juillet, du fort hollandais d'Orange, dans l'Amérique méridionale, et avait ruiné toutes les colonies de l'ennemi aux environs.

Le vice-amiral Jean d'Estrées mouilla, le 7 décembre, devant cette petite, mais importante île de Tabago, qui naguère lui avait opposé tant de résistance, mais dont, par un hasard heureux pour lui, il devait avoir cette fois si bon marché. Quand il eut opéré sa descente sans rencontrer d'obstacles sérieux, et eut dressé sa première batterie sur une éminence qui commandait un peu le fort, la troisième bombe qu'il fit tirer tomba en un lieu qui servait à la fois de magasin pour la poudre et de logement pour le gouverneur. Le vice-amiral hollandais Binken, qui se trouvait alors à table avec ses principaux officiers, sauta en même temps qu'eux; et presque aussitôt après, la garnison de Tabago se rendit prisonnière de guerre. Trois cents soldats, nombre d'officiers, un gouverneur vice-amiral avaient péri, et toute une île avait été prise par l'effet d'une seule bombe. Le vaisseau vice-amiral hollandais de cinquante-quatre pièces de canon et deux autres bâtiments, qui étaient dans le port de Tabago, tombèrent au pouvoir des Français.

Un si rapide succès encouragea Jean d'Estrées à entreprendre de chasser les Hollandais du dernier poste qu'ils occupaient aux Antilles; il se disposa à aller attaquer la petite île de Curaçao. Mais une catastrophe due à son inexpérience nautique, jointe à une trop bonne opinion de soi-même, qui admettait peu les raisonnements contradictoires, vint, sur les entrefaites, couper court à ses projets. Après avoir

encore reçu des renforts considérables des Antilles françaises, et particulièrement de la côte de Saint-Domingue, il faisait voile, au mois de mai 1678, de la Martinique pour Curaçao, lorsque, malgré l'avis de ses capitaines et de son premier pilote, il envoya, sur le soir, un ordre aux vaisseaux de son escadre de courir toute la nuit sur un air de vent qu'il marqua lui-même ; elle portait directement sur les îles d'Avès dont il ne se croyait pas si proche, et qui sont toutes hérissées de hauts fonds, de bancs de sable et de rochers sous l'eau. Il était minuit environ : un bruit profond se fit entendre, qui retentit dans quatre mille cœurs ; douze vaisseaux, qui marchaient sur une même ligne, avaient touché et s'ouvrirent presque tous ensemble. Un seul vaisseau, une grosse flûte de charge, deux brûlots et l'hôpital de l'armée, qui étaient un peu en arrière, eurent le temps de revirer de bord, et servirent, quand le jour fut venu, à sauver les équipages, parmi lesquels pourtant on perdit trois cents hommes. Quelques navires flibustiers, qui arrivèrent fort à propos, furent d'un grand secours à l'escadre échouée. Un aventurier, du noble nom de Grammont, qui, par suite d'une jeunesse des plus orageuses, s'était associé aux *Frères de la côte*, fut chargé de recueillir les débris du naufrage, pendant que le vice-amiral Jean d'Estrées allait recevoir, à Paris, comme prix de son bonheur à Tabago et consolation de son infortune aux rochers d'Avès, le bâton de maréchal de France.

Le flibustier Grammont, après avoir accompli son sauvetage, alla, de son chef, faire une descente à Maracaïbo, sous le prétexte de se procurer, aux dépens des Espagnols, des vivres dont il manquait. Accompagné de sept cents hommes, il s'empara de cette malheureuse ville qui semblait toujours être le point de mire des *Frères de la côte*, la pilla, enleva aussi le fort de Gibraltar en Amérique, situé de l'autre côté du lac Maracaïbo, et, dans ce lac même, prit à l'abordage une

frégate de douze canons et plusieurs bâtiments de commerce. Tout fuyait devant Grammont ; il résolut de marcher sur Torilha ; mais, comme il ne pouvait se flatter de se rendre maître de cette ville que par surprise, il fit un détour de quarante-cinq lieues pour cacher son audacieux projet. Une fois arrivé à peu de distance de son but, il lui fallait encore, pour l'atteindre, passer une rivière profonde et des plus rapides ; on lui indiqua le seul endroit guéable qu'elle offrît ; mais les Espagnols paraissaient fortement retranchés sur l'autre bord. Grammont ne se laissa point arrêter par cet obstacle ; il traversa la rivière à la faveur d'un feu très-vif que firent ses gens sur la tranchée, et bientôt les Espagnols, saisis d'une terreur panique, se dispersèrent dans les bois. Grammont trouva la ville de Torilha désertée, à son approche ; mais les habitants, en se retirant précipitamment, n'avaient pas à beaucoup près emporté toutes leurs richesses ; c'était autant qu'il en fallait pour le moment aux flibustiers ; ils se rembarquèrent, à la façon des anciens pirates normands, tout chargés de butin.

Pendant ce temps, des corsaires non moins audacieux, mais d'une espèce tout autre que les flibustiers, faisaient, en Europe, des plaies non moins rudes aux ennemis de la France. Louis XIV avait interdit au commerce français le pavillon de ses flottes, de peur qu'on ne le fît pas suffisamment respecter ; mais celui qu'il avait imposé aux navires marchands n'était pas moins noble ; c'était l'antique pavillon national à la croix blanche sur fond d'étoffe bleu, avec l'écu des armes de France sur le tout. On ne le redoutait pas moins sur l'Océan, à cette époque, que celui qui signalait les escadres victorieuses d'un monarque toujours si inquiet, si prompt à se sentir atteint lorsqu'il s'agissait de l'honneur de son royal pavillon blanc. Du port de Saint-Malo, mais surtout de celui de Dunkerque qui semblait avoir

à cœur de payer sa bienvenue à la France, le pavillon bleu à croix blanche, ou quelque autre pavillon particulier à la ville ou à la province (1), sortait chaque jour pour courir à de nouveaux exploits.

C'était le temps où commençait à se faire remarquer Jean Bart, né à Dunkerque le 21 octobre 1650, d'une famille de marins aisés, et en possession déjà d'une certaine célébrité dans cette ville. Jean Bart avait donc alors de vingt-sept à vingt-huit ans; il s'était instruit à l'école de Ruyter, sur les flottes de cette Hollande dont il était devenu depuis l'un des plus dangereux ennemis, lorsque, ingrate à son origine, elle avait abandonné l'alliance française pour passer à l'alliance espagnole. Tantôt seul, tantôt de conserve avec d'autres corsaires dunkerquois, parmi lesquels on comptait Charles Keiser, Willam Doorn, Jacobsen, Pître Lasep et Messemaker, il avait fait maintes captures sur les Espagnols et les Hollandais. Lorsqu'il s'était marié, Jean Bart avait, dit-on, apporté, comme présent de noces, à sa femme, aux dépens des Provinces-Unies, une frégate légère de dix pièces de canon dont il s'était valeureusement emparé; la même année, étant de conserve avec son ami Keiser, il avait rencontré au large une flotte de busses, bâtiments à trois mâts et à trois voiles carrées, fort renflés de l'avant, en usage, pour la pêche du hareng, sur la mer du Nord; il l'avait attaquée, malgré une frégate légère de douze pièces de canon qui servait d'escorte, et s'était rendu maître, après combat, de trois des busses et de la frégate elle-même; quatre jours après, dix autres busses et une autre frégate de douze canons avaient eu le même sort. En 1676, ayant été chargé, par des armateurs particuliers, du commandement

(1) Voir, à l'Appendice de notre première partie, l'article sur les anciens pavillons français.

d'une frégate de vingt-quatre canons et de cent cinquante hommes d'équipage, il avait découvert, de conserve avec Keiser, Lasep, Messemaker et Jacobsen, une flotte marchande convoyée de trois frégates, l'avait jointe à la hauteur d'Ostende, et l'avait battue après une meurtrière affaire de trois heures. Le 7 septembre de la même année, étant seul, il avait enlevé, après un long combat, une frégate hollandaise de trente pièces de canon, qui servait de convoi à un grand nombre de busses. Le total des prises déclarées bonnes, faites par Jean Bart, seul ou de conserve, en 1676, ne s'était pas élevé à moins de dix-sept, dont cinq portant ensemble soixante-dix-sept canons. Les années 1677 et 1678 furent aussi témoins de plusieurs exploits de Jean Bart. Dans l'abordage qu'il fit, au mois de juin de la dernière de ces années, d'une frégate hollandaise de vingt-quatre canons, il eut le visage et les mains brûlés, et les mollets entamés d'un boulet de canon; mais il en vint à son honneur : la frégate fut prise après avoir perdu cinquante de ceux qui la montaient. A cette époque, le nom de Jean Bart était déjà parvenu à la cour, et Louis XIV, comme encouragement et marque de distinction, avait envoyé une chaîne d'or à l'intrépide Dunkerquois. Bientôt Jean Bart, à la recommandation du célèbre Vauban, allait être attaché à la marine royale, et, de capitaine corsaire, devenir lieutenant de vaisseau. On ne saurait douter que le tort immense causé, dans ce temps, par les corsaires de Dunkerque, particulièrement au commerce des Provinces-Unies, n'ait grandement contribué à faire désirer aux Hollandais la paix pour laquelle on était déjà en conférences à Nimègue.

Mais avant qu'elle fût signée, un beau fait d'armes maritime devait encore avoir lieu. Celui qui en eut l'honneur était François-Louis de Rousselet, comte de Château-Re-

gnaud, né en 1637, qui, après avoir servi, comme la plupart des autres gentilhommes sur terre, était passé au service de la marine, quand celle-ci avait offert à la jeune noblesse des occasions de se signaler. Nommé enseigne de vaisseau en 1661, il avait combattu, en 1664, avec courage et distinction, les corsaires barbaresques; capitaine en 1672, il s'était rendu maître, avec un seul vaisseau, de cinq bâtiments de guerre montés par des pirates; chef d'escadre en 1673, il avait attaqué, avec deux vaisseaux seulement, une flotte marchande de cent trente navires, convoyés par huit vaisseaux de guerre hollandais, sous les ordres du fils de Ruyter; avait coulé huit de ces navires à fond, et contraint le reste à relâcher en Angleterre. Château-Regnaud, au rapport de ses contemporains, était un esprit médiocre, mais un marin d'une valeur à toute épreuve et chez lequel l'audace et la promptitude des entreprises tenaient souvent lieu de l'habileté. En 1678, n'ayant avec lui que cinq vaisseaux, *le Courtisan*, qu'il montait en personne, *le Foudroyant*, capitaine Camable, *le Superbe*, capitaine de Réal, *le Bon*, capitaine La Bretesche, *l'Invincible*, capitaine de Belle-Fontaine, et un brûlot, capitaine de Beauregard, il ne craignit pas de s'engager, près des côtes d'Espagne, contre douze vaisseaux et six brûlots hollandais, commandés par le vice-amiral Evertzen. La rencontre avait été imprévue; les Hollandais n'avaient pas eu le temps de se faire un ordre de bataille; Château-Regnaud s'aperçut qu'ils voulaient se former en croissant, afin de l'envelopper; mais il ne leur en laissa pas le temps. Il chargea l'avant-garde ennemie avec une vigueur et une activité prodigieuses : les Hollandais qui, dès lors, avaient bien assez à faire de se défendre contre une attaque aussi soudaine et furieuse, ne purent plus songer à exécuter la manœuvre qu'ils avaient projetée. Néanmoins il leur restait encore un avantage considérable : les

Français étaient au vent, ce qui empêchait leurs batteries de bas de pouvoir jouer de plus de trois pièces, et ce qui ajoutait encore à la supériorité de forces des ennemis dont tous les canons avaient liberté d'action. L'intrépidité de Château-Regnaud et de ses capitaines sut triompher de tant d'obstacles. Quatre vaisseaux hollandais furent coulés à fond, et le reste de l'escadre du vice-amiral Evertzen se retira en désordre, et à la faveur de la nuit, dans le port de Cadix.

Cependant Louis XIV pressait par des victoires incessantes les conférences de Nimègue, qui traînaient en longueur. Il avait, il est vrai, sans y être contraint par les Espagnols, fait évacuer la Sicile par ses troupes au mois d'avril 1678, ce pourquoi il fut accusé de peu de foi et d'humanité envers les Messinois qui s'étaient donnés à lui, et qu'il livra ainsi à leurs anciens tyrans. Mais, en revanche, il avait poussé de plus en plus ses conquêtes dans les Pays-Bas espagnols qui lui semblaient beaucoup plus de son domaine naturel. La Sicile n'avait été pour lui qu'un moyen de diversion, et il faut reconnaître que l'intérêt et les libertés des malheureux Messinois l'avaient toujours fort peu préoccupé. Ce qui l'intéressait vivement, c'était une paix qui lui garantît une ceinture de places fortes au nord, et des points d'appui pour ses villes maritimes de Flandre. La Hollande, souffrant le plus de la guerre, fut la première signer son traité de pacification, à Nimègue, le 10 août 1678. Louis XIV fit preuve, dans la circonstance, de grandeur et de générosité envers les faibles, pour se montrer plus exigeant envers les forts. Il rendit aux Hollandais tout ce qu'il leur avait pris en Europe, particulièrement Maestricht; mais ce qu'omet l'histoire générale, toujours si dédaigneuse de la marine et des colonies, c'est qu'il réserva à la France toutes les conquêtes de ses armées navales sur la côte occidentale d'Afrique et en Amérique. Le traité

signé, à Nimègue, le 10 août, avec les seigneurs États-Généraux des Provinces-Unies, reconnut aux Français la possession de l'île de Tabago, pour la prise de laquelle on avait fait tant de frais, mais que l'on eut le tort de négliger ensuite, comme si elle n'avait rien coûté ; celle de l'île de Gorée, de l'île d'Arguin et des comptoirs de Rufisque, Portudal, Joal, ainsi que de quelques autres points (1). C'est de cette époque que la puissance française au Sénégal fut établie sur des bases durables et incontestées. Le 17 septembre, vingt-sept jours après la Hollande, l'Espagne fit son traité particulier à Nimègue. Il lui coûtait quinze villes fortes des Pays-Bas, et la Franche-Comté tout entière. Louis XIV somma l'empereur, les princes d'Allemagne, et le roi de Danemark, avec lequel il était aussi en guerre, principalement à cause du roi de Suède, Charles XI, son allié fidèle, d'avoir à faire leur paix sous un bref délai ; mais, comme ils n'accédaient pas assez vite à ses ordres, il envahit précipitamment leurs États et leur dicta ensuite ses conditions. Le roi de Danemark signa, en conséquence, le 2 septembre 1678, à des conditions favorables à la Suède qui avait fait une diversion puissante et très-opportune pour la France ; et l'empereur signa à son tour, le 5 février 1679, après de nouvelles menaces qui lui furent faites. Les princes d'Allemagne avaient également fait leurs traités. Ainsi fut

(1) Cela résulte du traité de paix, signé, le 10 août 1678, entre Louis XIV, roi de France, et les seigneurs États-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, portant en substance que : « chacun demeurera saisi, et jouira effectivement des pays, villes et places, terres, îles et seigneuries, tant au dedans que *dehors l'Europe*, qu'il tient et possède à présent, à la réserve de la ville de Maestricht, avec le comté de Vronof, et les pays de Franquemont, Dalhem et Rolduc, que Sa Majesté rendra à leurs toutes-puissances. » Le même jour, un traité spécial de navigation et de commerce, en trente articles, fut signé entre Louis XIV et les seigneurs États-Généraux pour vingt-cinq ans, portant une réciproque liberté de commerce, et avec les mêmes franchises dont jouissent les propres sujets de part et d'autre. (*Corps universel diplomatique* de du Mont.)

arrêtée, après huit années de guerre, entre la France d'un côté et la moitié de l'Europe de l'autre, cette paix de Nimègue qui porta Louis XIV à l'apogée de sa gloire, et décida ses ennemis même à le saluer du surnom de Grand.

Loin d'avoir été une époque de loisir, la paix fut employée à pousser, avec une activité féconde en miracles, mille travaux d'une haute et durable importance. On commença à naviguer sur le canal du Languedoc; les deux mers étaient jointes. A Toulon, le génie de Vauban éleva le fort Lamalgue pour défendre l'entrée de la rade. L'arsenal de cette ville, dont s'étaient successivement occupés François Ier, Louis XII et Henri IV, prit un accroissement immense et devint une des merveilles de la France. On ne s'occupa pas moins de Brest, et un ensemble de formidables batteries, d'ouvrages habilement calculés, en fit un port de guerre, depuis lors, réputé imprenable. Rochefort, que dans ses infructueuses excursions le long des côtes de France, en 1674, Corneille Tromp n'avait osé attaquer, continuait à grandir et à se fortifier à vue d'œil. Dunkerque, que Vauban devait élever, en 1671, à la hauteur d'une place maritime de premier ordre, fixait toujours l'attention de Louis XIV, ses hardis corsaires n'avaient pas peu contribué à mettre en relief tous les services qu'on en pouvait tirer. Enfin les anciens ports n'étaient pas non plus négligés : on travaillait à Marseille, à la Rochelle, à Saint-Malo, et au Havre de Grâce qui gagnait en marine commerciale tout ce que la force nouvelle des bâtiments de guerre lui avait fait perdre en marine militaire.

Colbert s'était associé, depuis l'année 1676, au département de la marine, le marquis de Seignelai, son fils aîné, pour lequel il avait obtenu sa survivance dans ce ministère, objet pour lui de tant de soins et d'amour. Seignelai différait surtout de son père en ce qu'il concevait et exécutait

avec la plus heureuse rapidité ce que celui-ci n'obtenait souvent qu'à force de combinaisons lentes et de persévérance ; mais tous deux étaient bien faits pour s'entendre : le fils était un digne associé, et devait être un digne successeur du père. Ils avaient sans doute mis en commun leurs idées, quand parut, en 1681, une ordonnance concernant particulièrement la marine du commerce et la jurisprudence que celle-ci aurait désormais à suivre (1). Cette ordonnance passe, en descendant, par tous les degrés de la hiérarchie, depuis l'amiral jusqu'au charpentier et au calfateur, et dicte les devoirs de chacun. On y remarque, entre autres dispositions, l'établissement de professeurs d'hydrographie pour enseigner publiquement la navigation dans les villes maritimes les plus considérables du royaume ; l'obligation imposée, pour être reçu capitaine, maître ou patron de navire, d'avoir navigué pendant cinq ans, et de passer par un examen public sur le fait de la navigation ; la permission donnée aux gentilshommes de faire, sans déroger à leur no-

(1) Le préambule de l'ordonnance de 1681 mérite d'être cité : « Après les diverses ordonnances que nous avons faites pour régler par de bonnes lois l'administration de la justice et de nos finances, fait dire le ministre au roi, et après la paix glorieuse dont il a plu à Dieu de couronner nos dernières victoires, nous avons cru que pour achever le bonheur de nos sujets, il ne restait plus qu'à leur procurer l'abondance, par la facilité et l'augmentation du commerce qui est l'une des principales sources de la félicité des peuples : et comme celui qui se fait par mer est le plus considérable, nous avons pris soin d'enrichir les côtes qui environnent nos états, de nombre de havres et de vaisseaux pour la sûreté et la commodité des navigateurs qui abordent à présent de toutes parts dans les ports de notre royaume.

« Mais parce qu'il n'est pas moins nécessaire d'affermir le commerce par de bonnes lois, que de le rendre libre et commode par la bonte des ports et par la force des armes, et que nos ordonnances, celles de nos prédécesseurs, ni le droit romain, ne contiennent que très-peu de dispositions pour la décision des différends qui naissent entre les négociants et les gens de mer, nous avons estimé que, pour ne rien laisser à désirer au bien de la navigation et du commerce, il était important de fixer la jurisprudence des contrats maritimes, jusqu'à présent incertaine, de régler la juridiction des officiers de l'amirauté, et les principaux devoirs des gens de mer, et d'établir une bonne police dans les ports, côtes et rades qui sont dans l'étendue de notre domination. A ces causes, etc. »

blesse, le commerce de mer, soit par eux-mêmes, soit par personnes interposées, pourvu toutefois qu'ils ne vendent point en détail; la déclaration d'entière liberté pour la pêche maritime; le règlement pour la police des ports, côtes, rades et rivages de la mer; et surtout le livre intitulé : *des Contrats maritimes*, qui traite du fret ou nolis, de l'engagement et des loyers des matelots, des prises, des lettres de marque ou de représailles, et des testaments et successions de ceux qui meurent en mer. Ce qu'on voit à chaque article de cette célèbre ordonnance, c'est l'homme qui ne néglige rien, et qui, des intérêts individuels qu'il étudie, qu'il soigne dans leurs moindres détails, remonte d'un seul bond, après en être descendu peu à peu, au grand intérêt de l'État, ou, pour mieux en parler, du pays, dans lequel s'unissent, s'absorbent tous les autres.

Les intérêts du commerce étaient donc toujours de ceux qui préoccupaient le plus Colbert. Il avait été vivement contrarié de voir que les grandes compagnies commerciales qui s'étaient formées sous ses auspices n'avaient point répondu à son attente. On a vu ce qu'était devenue, de 1674 à 1675, celle des Indes occidentales, et l'on a dit que de ses débris s'étaient formées plusieurs autres compagnies. Les îles de l'Amérique, ou plutôt leur commerce avait été affermé cent mille écus à une compagnie dont les membres avaient reçu dans le principe le titre de fermiers des domaines de l'Occident. Une association commerciale, connue sous le nom de compagnie du Nord, exploitait le nord de l'Amérique.

De ce côté du nouveau monde les découvertes se poursuivaient toujours. En 1679 et 1680, le père Hennepin, de l'ordre des Récollets, et un particulier nommé Dacan, avaient remonté le Mississipi jusqu'à trois cents lieues au nord, vers ses sources. Un homme entreprenant, Robert Cavelier de

la Sale, né à Rouen, après être allé chercher fortune au Canada, était ensuite revenu en France demander l'appui du gouvernement, pour mettre à profit la découverte du Mississipi par Joliet et le père Marquette, en descendant ce fleuve jusqu'à son embouchure. La Sale avait trouvé en France, dans la personne du chevalier de Tonti, quelqu'un aussi aventureux que lui-même. La Sale et Tonti, associant leur bourse et leurs efforts, arrivèrent au Canada, dans le but arrêté de mener à fin une grande entreprise. Ils partirent de Québec, et, pour assurer leur retour en même temps que pour prendre d'une manière quelque peu sérieuse possession de toutes les contrées qu'ils traversaient, ils élevèrent plusieurs forts, chemin faisant. La Sale, laissant derrière lui cette espèce de mer intérieure que l'on appelle les lacs Supérieur, Huron, Michigan, Érié et Ontario, arriva à la rivière des Illinois, qu'il descendit jusqu'au Mississipi, dans lequel il entra ainsi le 2 février 1682, par un autre chemin que le père Marquette, qui avait descendu la rivière Ouisconging. La Sale, sur une frêle embarcation, se laissa aller, avec une héroïque confiance, au cours immense du fleuve dont il cherchait le terme. Le 4 mars il arriva chez les Indiens arkansas; c'était le point où s'étaient arrêtés Marquette et Joliet; il prit possession du pays dans les formes usitées. Poursuivant hardiment sa route, il aperçut plus loin la contrée des Natchez. Enfin, le 9 avril il vit, avec admiration, que le Mississipi, dont la vaste embouchure s'ouvrait à ses regards, l'avait conduit, des plus lointaines contrées septentrionales du nouveau monde, au beau golfe du Mexique dans l'Amérique centrale. Dès lors, la Louisiane était découverte. La Sale fit de ce magnifique pays une prise de possession dans les règles, au nom de Louis XIV. A son retour, il reconnut le confluent de l'Ohio et du Mississipi, et établit, par cette rivière, la communication du Canada

avec la Louisiane, dont il venait d'ouvrir les chemins. On le revit à Québec au printemps de l'année 1683. A cette époque le gouverneur général du Canada était Lefèvre de la Barre, et l'intendant se nommait de Mieules. Colbert leur avait recommandé d'entretenir correspondance et d'être dans les meilleurs rapports avec le comte de Blenac, alors gouverneur général des îles de l'Amérique, dans la pensée que les colonies françaises du nouveau monde pouvaient tirer de grands avantages du commerce réciproque de leurs denrées. Parmi les autres recommandations faites à la Barre, était celle d'empêcher, autant que possible, les Anglais de s'établir dans la baie d'Hudson. Deux transfuges français les y avaient conduits par la rivière Ruperts, à l'embouchure de laquelle ils avaient élevé un fort. Les Français, de leur côté, se fortifièrent sur la baie. Le commerce de la France avec le nord de l'Amérique devint tel, qu'en 1681 on vit partir du seul port de Saint-Malo (1) soixante-cinq navires tous bien équipés, et dont le moindre était de cent cinquante tonneaux, pour aller à la pêche à la morue.

De l'ancienne compagnie des Indes occidentales, qui embrassait, comme on se souvient, non-seulement l'Amérique, mais la côte ouest d'Afrique, était aussi sortie la compagnie du Sénégal, côte de Guinée et d'Afrique, à laquelle on avait concédé le privilége exclusif du commerce sur l'étendue de cette côte et de ses îles, depuis le cap Blanc jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Toutes ces compagnies commerciales n'étaient constituées que pour un nombre d'années limité, et dont il ne leur arrivait guère d'atteindre le terme.

(1) Une vie de Colbert, publiée anciennement à Cologne, que l'on trouve reproduite dans les archives curieuses de Danjou, et à laquelle nous empruntons ce fait, ajoute : « Saint-Malo est une petite ville de Bretagne, bâtie sur un roc qui en rend la situation merveilleuse, et *dont la garde est commise aux habitants, à cause de la grande fidélité qu'ils ont toujours fait paraître.* »

Cependant la compagnie des Indes orientales avait survécu, non sans peine, à celle des Indes occidentales. D'excellentes instructions données par Colbert n'avaient point été suivies à Madagascar; elles recommandaient, entres autres choses, sous les peines les plus sévères, une grande moralité, le respect des femmes et des propriétés, quelles qu'elles fussent, de ne point réduire à l'esclavage les habitants du pays, de les traiter humainement, et de ne les jamais ni outrager ni molester; elles recommandaient aussi à toutes personnes de ne jamais former de partis séparés, ni d'attroupements pour aller à la guerre contre les originaires du pays, sans ordres supérieurs. Mais ces sages règlements avaient dû avoir leur exécution trop loin de la métropole, pour que Colbert eût pu s'assurer à temps de la manière dont on les suivait. Le gouverneur des îles Dauphine et Bourbon, marquis de Mondevergue, qui était arrivé au fort Dauphin en 1667, n'avait pas eu assez de tête pour les maintenir. D'un autre côté, la compagnie des Indes orientales obérée, soit par la mauvaise gestion de ses agents à Madagascar, soit par le défaut de payement de plusieurs de ses actionnaires, s'était vue obligée, dès 1668, d'avoir recours au roi par l'entremise de Colbert; Louis XIV, se flattant de faire de Madagascar une colonie florissante, lui avait accordé un secours de deux millions de livres. L'année suivante, une escadre de dix vaisseaux était arrivée à Madagascar; celui qui la commandait se nommait de la Haie; à son débarquement au fort Dauphin, il s'était fait reconnaître en qualité de général et d'amiral, avec l'autorité de vice-roi. Il avait choisi Champmargou pour commandant en second, et la Caze pour major de l'île. Le marquis de Mondevergue était retourné en France, où il mourut prisonnier dans le château de Saumur. La Haie, malgré l'autorité sans bornes dont il était revêtu, et les forces dont il disposait, n'avait pas du reste mieux réussi

que son prédécesseur. Il avait eu l'imprudence de se brouiller avec un chef puissant du voisinage du fort Dauphin, l'avait fait attaquer par sept cents Français et six cents Malgaches conduits par Champmargou et la Caze, mais n'avait point obtenu la victoire sans éprouver beaucoup de pertes en hommes, pertes irréparables lorsqu'on est à si grande distance de la métropole. La Haie, dégoûté par cette malheureuse victoire qui, en l'état des choses, était un grave échec, avait pris la résolution de quitter Madagascar et de porter ses forces dans l'Inde, après avoir visité l'île Bourbon. Son départ avait été suivi de la mort du brave la Caze et de celle de Champmargou. Peu après, un affreux massacre avait été fait des Français, restés sans défense, par le chef malgache avec lequel la Haie s'était si inconsidérément mis en guerre. En 1672, la France avait cessé, jusqu'à nouvel ordre, de posséder toute espèce d'établissement à Madagascar.

Mais, en revanche, la puissance des Français s'était avancée vers les Indes orientales, et leur nom commençait à y retentir à côté de celui des Portugais et des Hollandais. En 1668, un négociant nommé Caron, qui avait vieilli au service de la compagnie hollandaise, après avoir eu des motifs de plainte contre celle-ci, s'en était séparé, et était devenu le chef de la compagnie française aux Indes. Il avait tout d'abord choisi Surate, pour en faire le centre des opérations de ses nouveaux associés; mais, ne trouvant pas que ce lieu répondît à l'idée qu'il s'était faite d'un comptoir principal, ni qu'il y fût en sûreté au milieu de peuples dont il lui fallait payer fort cher les bonnes grâces, il avait bientôt proposé au gouvernement français d'asseoir un établissement sur la baie de Trinquemalé, à l'île Ceylan, où les Hollandais s'étaient installés sans l'approbation du souverain du pays.

L'envoi d'une escadre, sous les ordres de la Haie, n'avait, en conséquence, pas eu pour but Madagascar seulement, mais encore l'île Ceylan, où, avec son assistance, Caron s'était rendu maître de la baie de Trinquemalé. Mais les Hollandais n'avaient pas tardé à la reprendre. Caron, ne se laissant point décourager, avait ensuite porté ses efforts vers la côte de Coromandel, et y avait enlevé d'assaut, en **1672**, à ces mêmes Hollandais, la ville de Saint-Thomé dont ils s'étaient emparés douze ans auparavant sur les Portugais. En **1674**, les Français, attaqués par des forces nombreuses, avaient encore été obligés de rendre cette nouvelle conquête aux ennemis. Ce fut à la suite de ces événements qu'un autre agent de la compagnie des Indes orientales, nommé François Martin, recueillit les débris des colonies de Ceylan et de Saint-Thomé, composés d'une soixantaine d'individus, pour en peupler Pondichéry, petite bourgade alors, qu'il acheta du souverain du pays. Pondichéry, qui se transforma rapidement en ville importante, devint le centre des opérations de la compagnie française aux Indes orientales. De là le nom français commença à rayonner sur les plus riches contrées de l'Asie, et une célèbre ambassade envoyée à Paris devait apprendre bientôt qu'il s'était rendu respectable et glorieux jusque dans l'Indo-Chine.

Pendant que ces événements se passaient aux colonies et portaient au loin la renommée des Français, Louis XIV et Colbert poursuivaient en France le cours de leurs grandes innovations. Avant Richelieu il n'y avait pas eu de troupes attachées spécialement à la marine; mais, depuis lors, on avait organisé des compagnies composées de gens qui tous devaient savoir quelque métier d'utilité sur les vaisseaux; ils vivaient chez eux à la demi-solde quand on n'avait pas besoin de leurs services, et recevaient solde entière quand on les employait. Cet état de choses

devait durer jusqu'à la mort du marquis de Seignelai. Mais une des préoccupations principales de Colbert, ce fut l'enrôlement des matelots. C'est en 1665 qu'il avait commencé cette organisation. Dans ce temps, Beaufort avait eu ordre de faire fermer les ports dans les provinces de Poitou et de Saintonge, au pays d'Aunis, à Brouage et à la Rochelle, pour qu'il n'en sortît aucun vaisseau ni autre bâtiment, sous quelque prétexte que ce fût, jusqu'à ce que la revue eût été passée de tous les mariniers et matelots. Colbert du Terron, intendant général de la marine du Ponant, avait fait faire les rôles et déterminé la solde de tous ceux qui seraient enrôlés, pour qu'on se servît d'eux dans le besoin. En 1668, après la paix d'Aix-la-Chapelle, on avait ordonné un enrôlement général des matelots par classes, comme cela s'était déjà pratiqué sur quelques points de la côte. On en avait formé trois classes, l'une desquelles était tenue comme engagée dès le premier jour de l'année pour servir, pendant un an, sur les vaisseaux du roi, et les deux années suivantes sur les navires marchands ; de sorte que les trois classes eussent à rouler et à servir alternativement dans la marine royale et dans celle des particuliers. Plus tard, on fit cinq classes en Bretagne au lieu de trois, pour la commodité du pays, de manière que les matelots de cette province ne servissent que de cinq ans en cinq ans sur les vaisseaux du roi, et les quatre autres années sur les navires marchands, à leur volonté. Ces ordres ainsi exécutés facilitaient beaucoup les armements des flottes de guerre, sans qu'on fût contraint d'interrompre le commerce et de fermer les ports, comme cela avait lieu avant l'établissement des classes de matelots. En 1681, il se trouvait soixante mille matelots enrôlés et divisés par classes dans les provinces maritimes du royaume.

Dès l'année 1670, Louis XIV avait levé, dans sa noblesse,

une compagnie de deux cents hommes qui portaient le nom de gardes-marine ; mais on ne l'avait point entretenue, et elle était à peu près nulle quand il créa, en 1682, de nouveaux gardes-marine. Dans le principe, ils devaient être tous gentilshommes ; mais on ne tarda pas à s'apercevoir que c'était exclure beaucoup de gens de courage et de mérite, à qui il ne manquait que ce moyen de se faire connaître, et on admit des roturiers parmi les gardes-marine. Ils furent départis et entretenus dans les ports de Toulon, de Rochefort et de Brest. Ils avaient un commandant, un lieutenant et un enseigne pour les gouverner, et se partageaient en brigades, avec des chefs de brigade, des brigadiers et des sous-brigadiers tirés de leur corps. Quand ils étaient sur les vaisseaux, les gardes-marine servaient, sans aucune distinction, parmi et comme les soldats.

Tant de matelots et les officiers que l'on formait dans les écoles de marine devaient assurément trouver leur emploi. C'était pour cela qu'en même temps que Colbert pressait les travaux d'agrandissement des ports de guerre du royaume, il s'occupait, avec une activité non moins grande, de faire construire un nombre considérable de nouveaux vaisseaux. Mais le nombre ne lui suffisait pas ; il voulait surtout que ces vaisseaux se perfectionnassent. Dans ce but, il fit travailler, sous la direction de Tourville, à Versailles même, sous les yeux du roi et sous les siens, à la construction d'une frégate d'un nouveau dessin, qui raffinait sur la fabrique anglaise ; sa mâture et son assiette étaient supérieures, et l'on admirait comme elle serait légère, quoique chargée de beaucoup d'artillerie ; elle n'avait que trente pieds de quille, et cependant était percée pour soixante pièces de canon. Cette frégate devait servir de modèle pour celles que l'on construirait à l'avenir. Colbert avait appelé à Versailles, après la paix de Nimègue, les officiers et les ingénieurs de marine

les plus capables, et en avait formé autour de lui un conseil de construction navale. Duquesne, qui, pour le dire en passant, venait d'être fait marquis (1), avait été le premier appelé à ce conseil. Un jeune homme s'y trouvait aussi, dont le vieux marin ne méprisait pas, comme paraissaient faire plusieurs autres, mais au contraire écoutait les avis avec une attention mêlée parfois d'étonnement et d'admiration. C'était Bernard Renau d'Éliçaray, plus connu sous le nom de Petit-Renau qui lui fut donné à cause de l'exiguïté de sa taille. Il était né dans le Béarn, en 1652, d'une famille peu favorisée de la fortune, quoique de race réputée noble. L'intendant général du Ponant, Colbert du Terron, ayant eu occasion de voir Petit-Renau tout enfant, et de remarquer sa gentillesse et la vivacité de son esprit, l'avait pris chez lui, puis l'avait traité comme son propre fils. Colbert du Terron, ayant cru reconnaître en lui du goût pour la marine, l'avait engagé à s'appliquer aux mathématiques, dans lesquelles il n'avait pas tardé à faire des progrès surprenants. Bientôt le protecteur avait parlé du jeune homme au grand Colbert et au marquis de Seignelai ; et, à leur recommandation, Petit-Renau avait été placé, en 1679, auprès de l'amiral de France comte de Vermandois. Cette position mettait ses mérites assez en évidence, pour que ses idées nouvelles sur la construction des vaisseaux devinssent profitables au pays ; et c'était par là qu'il avait trouvé moyen de se faire admettre dans une assemblée où figuraient les Vauban, les Duquesne et les Tourville, autour des Colbert et des Seignelai, et même de la personne de Louis XIV,

(1) Louis XIV acheta pour ce grand homme la terre du Bouchet, près d'Étampes, et l'érigea en marquisat, sous le nom de du Quesne. On commença dans ce temps à faire une particule nobiliaire de la première syllabe du nom roturier du célèbre marin ; quant à nous, nous continuerons à l'écrire avec sa simplicité d'origine, qui nous le fait paraître encore plus grand.

car ce monarque actif, vigilant, à l'esprit prompt et sagace, d'un jugement et d'un conseil souvent très-sûrs et très-intelligents, mettait sa gloire à prendre part à toutes les améliorations, à tous les progrès de son règne. Petit-Renau développa, en présence de ces grandes illustrations, sans se laisser déconcerter par les objections et avec une clarté parfaite, sa nouvelle méthode de construction navale. On hésitait à en croire un si jeune homme : mais quand on entendit le vieux Duquesne se prononcer pour lui, en faisant avec la plus admirable modestie le sacrifice de ses propres idées ; quand on entendit aussi Vauban prendre la parole en sa faveur, on se rangea à l'avis de Petit-Renau, et sa méthode fut adoptée ; on le chargea même de la mettre en pratique dans les ports du royaume, où, par ses soins, s'éleva en peu de temps une pépinière d'habiles constructeurs.

De nouvelles circonstances devaient contribuer à fixer davantage encore l'attention sur Petit-Renau. Les pirates barbaresques avaient recommencé à troubler le commerce du Levant, à enlever des navires français, et à réduire en esclavage ceux qui les montaient. Un capitaine des vaisseaux du roi, nommé de Beaujeu, fut pris avec un petit bâtiment sur lequel il se trouvait accidentellement, et on le jeta comme les autres dans le plus abject esclavage. Duquesne chargé, en 1681, de châtier les pirates qui infestaient la Méditerranée, en poursuivit plusieurs, particulièrement de Tripoli, jusque dans le port de Scio, où ils avaient cru trouver un refuge sous les forts appartenant au sultan des Turcs, et les y cribla de canonnades, jusque sous les yeux du capitan-pacha qui était entré dans le port avec trente-six galères musulmanes, et qui ne fut pas, non plus que la ville, sans recevoir quelques éclaboussures. Tripoli demanda la paix ; on la lui accorda. Mais c'était toujours Alger qui était le grand repaire, le grand nid de la piraterie médi-

terranéenne; c'était là que le capitaine Beaujeu gémissait dans l'esclavage, au milieu d'une foule de chrétiens non moins malheureux que lui. Louis XIV et Colbert parlaient souvent d'anéantir cet asile de brigandage. Il fut même sérieusement question, dès cette époque, d'opérer un débarquement considérable de troupes au cap Matifou, de s'emparer de toute l'Algérie, de pousser la conquête plus loin dans les États barbaresques, et d'y établir, sur des fondements solides, la puissance française (1). Quoi qu'il en soit, en dehors de ces vastes projets d'établissement dans le nord de l'Afrique, Duquesne, consulté, sur les moyens les plus opportuns de répression de la piraterie algérienne, proposait une attaque simultanée par terre et par mer; mais Petit-Renau apporta un autre avis. Les bombes étaient depuis longtemps en usage : on en faisait remonter l'invention à l'an 1588. Celle des mortiers était plus ancienne encore; mais on ne croyait pas que ces instruments de siége pussent être transportés sur la mer, et qu'ils pussent opérer ailleurs que placés sur l'assiette solide de la terre. Le roulis, les secousses violentes des eaux, semblaient des obstacles insurmontables et qui devaient déterminer de soudaines explosions; en outre, quelques lignes d'erreur pouvaient produire les résultats les plus nuisibles et les plus faux dans la direction des projectiles. Petit-Renau n'en proposa pas moins le bombardement d'Alger de dessus les vaisseaux. Pour cela, il offrit de faire construire des bâtiments plus petits que ceux dont on se servait ordinairement, mais plus forts de bois, sans ponts, ayant un fond plat pour pouvoir approcher de terre,

(1) Le tome X de la deuxième série des archives curieuses de Danjou contient, à ce sujet, un document fort intéressant que nous rapporterions dès à présent, si notre première partie n'était déjà si considérable, mais qui trouvera, comme rapprochement, parfaitement sa place dans notre seconde partie, quand nous en serons à l'expédition d'Alger en 1830.

avec un faux tillac sur ce fond, où l'on établirait en maçonnerie un appareil creux, pour y asseoir les mortiers. Il paraît que cette invention de Petit-Renau, qui est l'origine des galiotes à bombes, fut d'abord assez mal accueillie par la majorité des marins, et que l'on traita son auteur de visionnaire ou à peu près. Mais Colbert fut d'avis de ne rien rejeter légèrement, et de consulter à ce sujet Duquesne, qui se trouvait alors à Toulon. Le célèbre marin répondit d'une manière favorable au jeune inventeur, et l'on permit dès lors à Petit-Renau de faire construire, comme essai, cinq bâtiments selon ses plans, pour les conduire ensuite devant Alger. Petit-Renau, heureux d'avoir triomphé de tant d'opposition, se hâta d'user de la permission qui lui était accordée, et bientôt trois galiotes à bombes sortirent du Havre, et deux autres de Dunkerque, pour aller se rallier à l'escadre que Duquesne faisait préparer sur la Méditerranée. Comme il était embarqué sur un de ces nouveaux bâtiments, Petit-Renau fut accueilli, à peu de distance de Dunkerque, par un mémorable coup de vent, qui rompit les digues de la Hollande, et submergea quatre-vingt-dix vaisseaux le long de la côte; cependant, la galiote, cent fois abîmée, échappa, contre toute apparence, sur les bancs de Flessingue, et ni elle ni son auteur ne furent perdus pour l'objet qu'on se proposait.

Peu après, le 12 juillet 1682, Duquesne fit voile de Toulon avec une partie de sa flotte. Les cinq galiotes à bombes de Petit-Renau, qui portaient chacune deux mortiers et quatre pièces de canon, vinrent le rejoindre près de Formentera, l'une des îles Baléares. Il trouva, vers les côtes d'Afrique, entre Alger et Cherchell, Tourville et Léry, qui croisaient dans ces parages pour arrêter les pirates, et qui se réunirent à lui. Quand toute la flotte destinée à opérer contre Alger fut réunie, elle se composait de onze vaisseaux

de guerre, quinze galères, cinq galiotes à bombes et quelque flûtes et tartanes.

Duquesne préluda au bombardement d'Alger en brûlant un vaisseau algérien dans le port et sous le canon du fort de Cherchell. Il avait fixé l'attaque d'Alger au 28 juillet 1682; mais le gros temps, qui força les galères de se retirer au cap Matifou, força aussi Duquesne à différer son attaque jusqu'au 21 août. C'était pendant la nuit qu'il voulait la commencer, pour avoir moins à souffrir du feu des ennemis, pendant qu'il embosserait ses vaisseaux et leur ferait présenter le côté aux endroits qu'ils devaient canonner. Il avait d'abord compté sur les galères pour accomplir plus aisément cette opération que les marins appellent s'entraverser; mais, depuis qu'elles s'étaient retirées, il lui avait fallu inventer un autre moyen, particulièrement pour conduire les galiotes près des murailles d'Alger, afin qu'elles pussent faire leur effet. Après avoir conféré de son plan avec Tourville et Léry, officiers dans lesquels il avait une haute confiance et qui se rangèrent à son avis, il envoya des chaloupes jeter des ancres vers le port à une distance qui lui parut convenable, pendant que cinq vaisseaux tenaient le bout des câbles de ces ancres, afin que les galiotes pussent se haler dessus, se mettre en travers lorsqu'elles seraient assez proches, et se rehaler de même jusqu'aux vaisseaux pour leur retour. *Le Vigilant*, monté par Tourville, qui devait tenir le milieu, vis-à-vis du phare, avait l'amarre de *la Cruelle*, commandée par de Pointis, officier qui devait acquérir une certaine célébrité dans la marine, et auprès duquel se tenait pour l'instant l'inventeur même des galiotes à bombes, Petit-Renau. Sur la droite, *le Vaillant*, commandé par de Beaulieu, avait l'amarre de *la Menaçante*. Sur la gauche, *le Prudent*, commandé par de Léry, avait l'amarre de *la Brûlante*; deux autres vaisseaux tenaient pareillement, l'un l'amarre

Digitized by Google

de *la Foudroyante,* l'autre l'amarre de *la Bombarde*, sur laquelle s'était embarqué un capitaine de bombardiers de terre, nommé de Camelin, à qui son inexpérience de la mer fit commettre plusieurs fautes. La manœuvre que l'on se proposait de faire, étant toute nouvelle, ne put être accomplie avec la justesse désirable. Par suite des mouvements irréguliers que faisait le capitaine de Camelin, et de l'inexactitude des mesures prises pendant la nuit, les ancres se trouvèrent trop rapprochées les unes des autres, et beaucoup plus loin de la ville que l'on avait prétendu les y mettre. Quand les galiotes arrivèrent sur ces ancres, elles furent ou abordées, ou embarrassées les unes par les autres. Tous les marins de la flotte étaient dans une anxiété extrême, en attendant le moment solennel où les cinq galiotes que l'on avait baptisées de noms si terribles et si bien en rapport avec leur objet, allaient commencer une opération qui pouvait être si funeste aux Français eux-mêmes. *La Foudroyante* commença à tirer; les bombes crevèrent toutes au sortir du mortier. *La Cruelle*, sur laquelle était Petit-Renau, tira ensuite, et ne réussit pas mieux. Bien plus, un de ses mortiers, chargé d'une bombe ardente, ayant fait long feu, et la bombe continuant à s'enflammer sans partir, on crut l'incendie de la galiote inévitable. Aussitôt l'épouvante se mit parmi les soldats, et presque tous se jetèrent à la nage, ou dans les chaloupes qui portaient les munitions. Mais Petit-Renau, ne se laissant point abattre par des circonstances si contraires, ni par la rumeur de la plupart des marins qui avaient les yeux fixés sur lui, resta intrépidement sur *la Cruelle;* sa confiance en inspira à de Pointis et à quelques autres officiers qui n'abandonnèrent pas non plus la galiote, et cherchèrent avec lui les moyens d'en prévenir l'embrasement. Ce n'était point chose facile. La bombe jetait des grenades, jusqu'à des canons de pistolet, qu'elle renfermait,

et du feu gros comme deux hommes; il y avait, en outre, sur *la Cruelle*, quarante autres bombes ardentes, qui tout à l'heure pouvaient s'enflammer pareillement. On couvrit ces dernières de cuir vert, et l'on jeta sur celle qui était en feu une si grande quantité d'eau, qu'à la fin on vint à bout de l'apaiser et de l'éteindre. Cet événement toutefois avait causé beaucoup de confusion; les préparatifs nécessaires pour se remettre en état de tirer demandant du temps, et la nuit étant fort avancée, les cinq vaisseaux, chargés de tenir les amarres, se retirèrent, et retournèrent, avec les galiotes, prendre leur place dans la flotte. Il semblait qu'il n'y eût plus d'espérance de succès pour Petit-Renau; le conseil de guerre qui s'assembla se déclara hautement contre lui; mais Duquesne aimait sa fermeté, ses raisonnements, et n'était point homme à mettre si promptement de côté une conception neuve et hardie; il s'engagea à donner à Petit-Renau la facilité d'une seconde épreuve. Le mauvais temps retint la flotte plusieurs jours encore dans l'inaction. Mais, le 30 août, les vaisseaux et les galiotes à bombes eurent ordre de faire leur manœuvre de halage. Tourville alla mouiller vers l'entrée du port d'Alger, tenant encore l'amarre de *la Cruelle;* de Léry, qui avait l'amarre de *la Brûlante*, se posta de l'autre côté, tout au nord; *la Menaçante*, *la Bombarde* et *la Foudroyante* étaient aidées de trois autres vaisseaux. Cette fois, les galiotes de Petit-Renau, se trouvant assez près de la ville, purent produire l'effet qu'il en avait attendu, et cet effet fut horrible. C'est à peine si, a la pensée des désastres inouïs que devaient causer les galiotes à bombes, on peut se permettre d'accorder un éloge à leur inventeur. Cette nuit pourtant, ce ne fut qu'un essai. On ne jeta que cent quatorze bombes sur Alger; mais elles avaient suffi pour qu'au lever du soleil on y reculât déjà d'horreur devant une foule de corps affreusement mis en pièces, et dont les débris dispersés cou-

vraient au loin la ville. Plusieurs incendies aussi s'étaient déclarés par l'effet des bombes, et bien des demeures déjà s'étaient écroulées sur leurs habitants. C'était en vain que les Algériens avaient tiré plus de douze cents coups de canon sur les galiotes de Petit-Renau ; ils n'avaient pu en affaiblir l'affreux résultat. Dans leur courageux désespoir, ils entreprirent de venir enlever ces instruments de désolation avec leurs galères ; mais ils n'eurent aucun succès, et l'artillerie des vaisseaux les eut bientôt écartés. Le bombardement avait recommencé dans la nuit du 4 au 5 septembre : même désastre, même tableau que la première fois ; toujours des corps affreusement morcelés, des membres épars, des maisons en feu, des murs croulants et des habitants écrasés. On se proposait de continuer, quand les mauvais temps et la saison avancée forcèrent à renvoyer les opérations à une autre époque.

Mais, au mois de juin de l'année suivante, Duquesne se retrouva devant Alger, avec des forces plus considérables encore que la première fois. Il avait avec lui sept galiotes à bombes, parmi les commandants desquelles on comptait un de ses neveux, nommé Duquesne-Mosnier. Sur les vaisseaux se trouvait aussi son fils aîné, le capitaine Henri Duquesne, à côté des Tourville, des Victor-Marie d'Estrées et des Léry. Ne voulant point laisser passer la saison des calmes sur une côte féconde en catastrophes, Duquesne prit aussitôt ses dispositions. Il ordonna que sept vaisseaux de guerre, rangés sur une ligne un peu courbe qui présentait la même figure que le môle d'Alger, escorteraient les galiotes à bombes au delà de la grande portée du canon ; deux autres durent se poster au bout des deux ailes et flanquer la ligne, pour le cas où les ennemis feraient des sorties sur les galiotes avec quatre galères qu'on les soupçonnait de tenir prêtes dans ce but. Neuf ancres, auxquelles étaient attachées

quinze à seize cents brasses de câble moyen, furent pré. parées pour que les sept galiotes et les deux vaisseaux des deux ailes se halassent dessus. Le 23 juin 1683, en plein jour, les commandants des vaisseaux qui devaient tenir les câbles des ancres allèrent porter celles-ci à distance convenable du môle d'Alger. Les Algériens regardaient faire tranquillement, sans tirer un seul coup de canon, ne saisissant point l'objet de la manœuvre des Français, qui venaient, les uns après les autres, sans laisser voir cordages ni ancres, le tout étant ajusté de telle manière que l'on ne paraissait avoir d'autre dessein que de reconnaître le môle; la manœuvre fut ainsi complétement dérobée aux ennemis, et leur surprise fut extrême quand ils la connurent ensuite par ses résultats. Le 24, on prépara les galiotes qui devaient se haler sur les ancres; chaque vaisseau avait sa galiote à soutenir en cas d'attaque. Chacune d'elles avait, outre l'équipage ordinaire, dix gardes-marine, dix grenadiers et dix soldats d'élite, et, pour escorte, deux chaloupes armées en guerre. Deux corps de garde de chaloupes étaient postés, l'un au nord, l'autre au sud de la ligne; quelques canots légers avaient été placés à l'entrée du port, avec ordre de brûler des amarres s'ils voyaient les ennemis prêts à sortir, pour qu'à ce signal tous les vaisseaux allassent au secours des galiotes. Le gros temps fut cause qu'on ne put faire avancer celles-ci avant la nuit du 26. Elles commencèrent à tirer à une heure du matin, et jetèrent sur Alger quatre-vingt-dix bombes, chargées de treize à quinze livres de poudre. Les ennemis répondirent avec leur canon, dont ils pressaient les détonations comme des décharges de mousqueterie, lorsqu'ils voyaient mettre le feu à la fusée de la bombe. Mais ils firent peu de mal et on leur en fit beaucoup. Pendant deux heures que l'on jeta des bombes, Tourville et Léry allaient et revenaient avec

leurs canots et étaient présents à tout. Le jeune de Rochechouart, duc de Mortemart, fils de Vivonne, et général des galères en survivance, se tenait bravement à côté de Tourville, pour s'instruire à ses leçons et s'accoutumer au feu. On ne doutait plus de la puissance de l'invention de Petit-Renau; et grand nombre d'officiers, même de ceux de terre, étaient venus sur la flotte pour voir opérer les galiotes à bombes. Un vent de terre s'étant élevé, Duquesne fit tirer deux coups de canon comme signal de retraite. La journée du lendemain fut orageuse et défavorable. On se tint cependant en état d'avancer sur la ville au premier ordre. Vers les dix heures du soir, les nuages s'étant dissipés, la mer étant devenue calme, les galiotes firent leur mouvement, et, en moins de deux heures, jetèrent cent vingt-sept bombes sur Alger. Il en tombait quelquefois trois ou quatre ensemble, que l'on entendait éclater avec un épouvantable fracas. Les mosquées et le palais du dey lui-même furent renversés avec un nombre considérable de maisons; près de mille personnes furent ensevelies sous les ruines; les magasins étaient détruits et les marchandises à la merci des pillards. Une seule bombe démonta plusieurs pièces de canon et tua cinquante hommes qui les servaient; une autre tomba sur une barque qui était près de sortir, et l'enleva avec cent hommes qui la montaient. Les Algériens avaient fait allumer un grand nombre de feux à la côte, afin de mieux observer les galiotes pendant la nuit; mais cette clarté même leur était fatale et servait aux bombardiers français à mieux diriger leurs coups. Les galiotes firent retraite deux heures avant le jour; les ennemis étaient dans une grande surprise de les voir, à la clarté des feux de la côte, se retirer dans le même ordre qu'elles s'étaient approchées.

Cependant un immense désordre régnait dans la ville bombardée. Le peuple, plein d'un désespoir qui tenait du dé-

lire, s'en prenait à tout de son désastre, et menaçait les jours du dey lui-même. Celui-ci pensa alors à Beaujeu, ce capitaine de vaisseau qui avait été pris deux ans environ auparavant et réduit en esclavage; il lui fit ôter sa chaîne, et pour prix de la liberté qu'il lui offrait, il lui demanda un bon conseil sur l'état présent des choses. Beaujeu lui répondit qu'il n'avait rien de mieux à faire que d'aller trouver l'amiral du roi de France, d'implorer son pardon et de se soumettre à toutes ses volontés. Le dey ne se montra point disposé à suivre en son entier ce conseil qu'il trouvait trop humiliant; mais pourtant il envoya vers Duquesne une petite embarcation portant pavillon blanc en signe de paix, et sur laquelle se trouvait, entre autres, un courageux missionnaire nommé Levacher, qui avait rempli les fonctions de consul à Alger. Duquesne, avant d'entendre à aucun accommodement, dit aux envoyés du dey qu'il voulait qu'on lui rendît tous les chrétiens français, et même ceux d'autres nations qui avaient été pris sur des navires portant pavillon de France. Le lendemain, 29 juin, sur les dix heures du matin, on vit sortir du port d'Alger une douzaine de chaloupes qui amenèrent à bord de la flotte française cent quarante-deux esclaves chrétiens, au nombre desquels était le capitaine de Beaujeu. Duquesne dit que ce n'était point là le tout, et qu'il n'accordait que cinq jours pour avoir le reste. Du 30 juin au 3 juillet, on lui en amena encore cinq cent quarante six. Ce fut alors seulement que Duquesne consentit à entendre parler de traité. La paix semblait près d'être faite, quand une insurrection soulevée dans Alger fit périr le dey Baba-Hassan, et porta à sa place Mezo-Morto, qui força la flotte française à recommencer les hostilités. Dans les nuits du 21 au 29 juillet, et même pendant la journée du 28, on fit pleuvoir sur Alger une si effroyable quantité de bombes, que l'on eût dit qu'il n'allait pas rester pierre sur pierre

dans la ville. Deux vaisseaux de guerre de la régence, une galère et plusieurs bâtiments marchands, furent coulés à fond dans le port. Dans leur rage impuissante, les Algériens, dont l'artillerie était toujours si mal dirigée qu'elle n'atteignait presque jamais son but, résolurent d'attacher les Français qui leur restaient à la bouche de leurs canons, pour les lancer sur la flotte de Duquesne. Le père Levacher, qui s'était si vivement employé à ramener la paix, et qui avait eu la confiance de revenir au milieu de la ville barbaresque, fut une des premières victimes. On lui proposa de se faire mahométan, et, sur son refus, on le mit dans un des plus gros canons de la place, et on le tira en guise de boulet. Au milieu de ces actes d'horreur, où l'inhumanité ne se montrait pas que du côté des musulmans, une scène touchante se présenta pourtant. Un Français du nom de Choiseul, ayant été détaché quelques jours auparavant avec une chaloupe pour aller observer dans le port, trompé par l'obscurité de la nuit, s'était laissé tomber au milieu des ennemis. On l'avait emmené et fait prisonnier. Comme les autres esclaves français, il était attaché chaque jour à la bouche d'un canon pour être lancé, quand son tour serait venu. Mais, dans cette triste situation, il fut reconnu par un corsaire algérien que le chevalier de Léry avait autrefois pris dans ses courses, et que lui et ses officiers, au nombre desquels était à cette époque le malheureux Choiseul, avaient fort bien traité pendant tout le temps de sa captivité. L'Algérien court à Choiseul, l'embrasse, et lui promet d'obtenir sa grâce. Mais il avait trop compté sur son influence et sur ses prières; on refuse obstinément de lui rendre son ami; Choiseul reste attaché à la bouche du canon auquel tout à l'heure on va mettre le feu. Son sort semble décidé, son tour est venu, et ses membres écrasés vont aller remplir d'horreur les Français jusque sur leurs vaisseaux. Mais alors le généreux Algérien se jette sur lui à

corps perdu, le serre étroitement dans ses bras, et dit au canonnier qui tient la mèche prête : « Tire ! puisque je ne puis sauver la vie à mon bienfaiteur, j'aurai du moins la consolation de mourir avec lui. » Le dey, témoin de ce spectacle, en fut touché lui-même, et fit grâce à Choiseul.

Cependant le bombardement continuait avec la même vigueur. Le 9 août au matin, la mer étant belle, les galiotes tirèrent deux cent vingt-cinq bombes, auxquelles les ennemis répondirent par neuf cents coups de canon impuissants ; le 10, elles en tirèrent quatre-vingts. Le 11, les Algériens firent une tentative avec une galère, pour enlever la galiote *la Fulminante* commandée par le marquis de La Bretesche, qui fut tué dans cette affaire avec plusieurs autres Français de distinction ; mais la galère algérienne fut obligée de se retirer avec une perte considérable. On continua à lancer des bombes jusqu'au 18 ; le dey fut estropié d'un de leurs éclats ; plusieurs bâtiments furent encore coulés à fond dans le port. Quant à la ville, elle n'était plus qu'un vaste amas de débris et de ruines. Enfin, ayant épuisé toutes ses bombes, et la saison commençant à avancer, Duquesne jugea à propos de revenir à Toulon. Son expédition avait duré plus de deux mois. Mais pour prouver aux Algériens qu'on ne leur avait pas dit le dernier mot de la France, il avait laissé en croisière, devant leur port, trois vaisseaux, qui furent bientôt rejoints par quelques autres sous les ordres de Tourville et de Léry. Le dey d'Alger, jugeant qu'il fallait de toute nécessité se soumettre, sollicita la paix : Tourville en dicta les conditions au nom de Louis XIV ; et le successeur des deux Barberousse, Aroudj et Khaïr-ed-Din, fondateurs de la régence d'Alger, dut envoyer un ambassadeur au roi de France pour obtenir un pardon, qui lui fut octroyé.

Pendant que cela se passait, la France perdait un de ces hommes qu'on ne remplace pas. Colbert s'était un moment

flatté que la glorieuse paix de Nimègue satisferait l'ambition de Louis XIV, et mettrait un terme aux énormes dépenses que la guerre avait si longtemps exigées. Mais sa tristesse était devenue extrême quand il avait reconnu qu'il n'en serait rien, et que Louis XIV était plus que jamais, par ses succès mêmes, près du gouffre vers lequel semblent pencher tous les conquérants. Colbert avait senti que sur lui seul, en sa qualité de contrôleur général des finances, retombait tout l'odieux des impôts que les armées en permanence, jointes au faste du monarque, faisaient peser sur le peuple ; pendant que Louis XIV, et le ministre de la guerre Louvois, amassaient des trophées aux dépens d'un trésor qu'il lui fallait rendre intarissable, il ne s'était acquis que de la haine. Louvois s'était montré l'ennemi personnel de Colbert ; bien qu'homme supérieur lui-même, il en avait paru jaloux comme aurait pu l'être un esprit des plus médiocres. En flattant les passions belliqueuses du roi, auxquelles Colbert, dans l'intérêt des finances de l'État, du commerce, de l'humanité tout entière, s'était appliqué à mettre des bornes en temps utile, il avait obtenu, dès l'année 1670, une grande influence sur l'esprit du roi, au détriment de son rival. Bientôt celui qui avait étendu son autorité sur tous les ministères, bientôt Colbert n'était plus resté maître dans le sien. Cette disgrâce si peu méritée, une application continuelle et des travaux excessifs, avaient altéré la santé du grand homme. Attaqué de la pierre, il souffrit les douleurs les plus violentes avec une constance admirable. Dans les derniers temps de sa maladie, mais il était trop tard, le roi voulut lui donner un témoignage éclatant de cette estime qu'il lui avait autrefois accordée si entière : il partit de Versailles avec un cortége nombreux, se rendit à l'hôtel du ministre, et entra seul, craignant de l'incommoder. Les uns disent que le ministre, au lit de mort, et ne comptant

plus qu'avec Dieu, se refusa à recevoir le roi ; les autres, qu'il fut attendri lorsque Louis lui répéta plusieurs fois qu'il le priait de se conserver, et qu'il avait toujours besoin de ses services. Le monarque s'étant retiré, Colbert ne se montra plus occupé que de son salut. Il avait toujours eu l'âme profondément religieuse, et, dans le temps même de ses occupations les plus grandes, il n'avait jamais manqué un seul jour, comme pour se fortifier, de lire quelque ouvrage de piété. Prêtre sévère et digne en tout de celui qui l'avait appelé, ce fut le célèbre Bourdaloue qui assista le grand ministre à sa dernière heure. Colbert expira, le 6 septembre 1683, à l'âge de soixante-quatre ans. Le peuple, qui ne connaissait pas les véritables auteurs de sa misère, et qui ne voyait en Colbert que le ministre des finances par lequel il avait été pressuré, n'aurait pas, assure-t-on, épargné sa dépouille, si l'on n'eût pris soin de l'inhumer clandestinement. Mais il faut dire que la disgrâce dans laquelle Colbert était tombé à la cour, positivement parce qu'il s'était montré l'ennemi déclaré des prodigalités de toutes sortes, semblait d'avance avoir désigné ses restes aux outrages de la foule ignorante. Les courtisans, enchantés qu'on se méprît sur les causes de cette disgrâce, laissèrent dire, et, volontiers, auraient laissé faire. Ils eurent même l'impudeur d'applaudir à de sottes épigrammes qui insultaient, jusque sur sa tombe, à la naissance obscure du grand ministre. Il ne fallut pas longtemps, du reste, au peuple pour s'instruire, quand il eut vu que cette mort, tant et si injustement désirée par lui, devenait un signal d'oppression et de désordres, tels qu'il n'en avait jamais connu du vivant de Colbert. Aux yeux des autres peuples, jamais la France n'avait paru si belle qu'à cette époque. Des réglements sur lesquels les nations voisines fondaient elles-mêmes leur administration ; des académies dont

la gloire faisait de Paris le centre du monde ; des monuments qui égalaient en splendeur ceux de Rome et de la Grèce ; une industrie immense, et dont les produits étaient à l'ordre du jour par toute l'Europe ; des canaux gigantesques ; des ports magnifiques, dont les uns avaient été à peu près totalement reconstruits, dont les autres venaient de sortir soudainement du néant pour s'élever comme par enchantement au plus haut état de grandeur et de puissance ; une marine qui ne comptait pas moins de deux cent soixante-seize bâtiments de guerre, sans parler d'une innombrable quantité de navires marchands, dont l'état avait encouragé, aidé la construction : voilà ce qu'offrait alors la France aux regards émerveillés de l'étranger ; et tout cela était, en majeure partie, l'œuvre de Colbert.

CHAPITRE XXII.

Suite des événements pendant la paix, mal affermie et toujours troublée, de Nimègue. — Ministère de Seignelai. — Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, amiral de France. — Ambassade de Siam. — Le chevalier Claude de Forbin chargé de conduire un ambassadeur français à Siam. — Il est fait amiral du roi de Siam. — Les flibustiers, en Amérique, continuent à guerroyer contre les Espagnols. — Renouvellement d'hostilités, en Europe, avec l'Espagne. — Le capitaine de Relingue se bat, avec un seul vaisseau, contre trente-cinq galères espagnoles. — Bombardement de Gênes. — Trêve avec l'Espagne. — Bombardement de Tripoli. — Tunis se soumet. — Troisième bombardement d'Alger. — Coëtlogon. — Son combat pour la question du salut maritime. — Tourville, Château-Regnaud et Victor-Marie d'Estrées forcent le vice amiral espagnol Papachim de saluer de neuf coups de canon le pavillon français. — Commencement de la ligue d'Augsbourg, et d'une révolution nouvelle en Angleterre, qui vont mettre fin à la paix de Nimègue. — Mort de Duquesne. — Mort de Vivonne et de son fils, généraux des galères. — Le vice-amiral Jean d'Estrées se retire de la scène. — Nouvelles physionomies qui vont paraître. — Un mot sur la révocation de l'édit de Nantes, et sur Louis XIV.

Le marquis de Seignelai, né à Paris en 1651, esprit facile, vaste et brillant, se trouvait donc seul désormais à la tête du département de la marine qui, loin de dépérir, devait prospérer de plus en plus entre ses mains. Déjà, réunissant ses propres idées à celles que son père lui avait transmises, aux réglements passés joignant des réglements nouveaux, formant du tout un ensemble plein d'ordre et de clarté qui manquait encore, Seignelai préparait la fameuse ordonnance de 1689, de laquelle on parlera en son lieu avec l'étendue qu'elle mérite. Les secrétaires d'État étant tout, administrativement, et les vice-amiraux, lieutenants généraux et chefs d'escadres tout aussi, militairement, dans la marine, on n'a guère à enregistrer que pour mémoire la fin prématurée du comte de Vermandois, et

l'élévation à la dignité d'amiral de France de Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, autre fils légitimé de Louis XIV.

Avant la fin de l'année 1684, un ambassadeur du dey d'Alger fut introduit à la cour pour demander pardon à Louis XIV; c'était l'accomplissement du traité arrêté avec Tourville. Mais une autre ambassade arriva, vers le même temps, qui remua bien autrement la cour et la ville. Celle que le calife de Bagdad avait jadis envoyée au puissant empereur des Francs Charlemagne, n'avait pas eu plus de retentissement. Louis XIV apprit que sa renommée avait pénétré jusque dans l'Indo-Chine; des ambassadeurs du royaume de Siam venaient le lui annoncer, et le complimenter au nom de leur maître. C'était à un Grec, devenu premier ministre du monarque siamois, que Louis XIV devait cette ambassade qui flatta singulièrement son orgueil royal. Du reste, elle n'avait point pour but, comme on l'a souvent écrit, qu'une vaine et ridicule parade; il s'agissait au fond de solliciter l'alliance de la France, comme garantie contre les Hollandais qui ambitionnaient alors de soumettre toutes les Indes orientales à leur vaste négoce. On demandait à Louis XIV des vaisseaux et des troupes, et on lui offrait en retour des ports et des établissements dans le royaume de Siam. Le souverain français, pour répondre à de telles avances et en faire tirer parti à la compagnie des Indes, résolut d'envoyer à son tour un ambassadeur au prince asiatique; il nomma à cet effet le chevalier de Chaumont, qui servait dans la marine en qualité de capitaine, et il lui donna une suite de quelques gentilshommes pour répandre plus d'éclat sur sa mission. A cette époque, Claude de Forbin, comte de Janson, né le 6 août 1656, au village de Gardane en Provence, commençait à faire vie non moins aventureuse, mais plus honnête; en un mot, il ne

se faisait plus condamner, comme naguère, à perdre la tête pour son inconduite. Il avait servi d'abord sur les galères de France ; puis, nommé enseigne de vaisseau, avait été employé comme tel lors du bombardement d'Alger par Duquesne ; plus tard, devenu lieutenant, il avait été chargé de conduire, sur une frégate, le marquis de Torcy complimenter le roi de Portugal au sujet de son avénement au trône. Quand on décida l'ambassade de Siam, ce fut à lui que l'on confia le soin de faire armer, à Brest, les deux vaisseaux que l'on destinait au chevalier de Chaumont et à sa suite. Forbin s'embarqua, le 3 mars 1685, avec l'ambassade qui, pour le malheur de ses résultats, se composait de plus de missionnaires que d'autres personnes. Louis XIV ne se proposait pas moins, d'après les avances que les envoyés de Siam lui avaient faites, dit-on, que de convertir à la foi catholique tout un empire des Indes ; les missionnaires devaient même passer de Siam dans la Chine, pour y introduire aussi leur croyance. Ces ecclésiastiques, d'ailleurs, étaient pour la plupart des hommes remarquables par leurs études et leur instruction, dont les voyages pouvaient être fort utiles à la science, mais dont le zèle religieux était loin d'être toujours habilement dirigé. Après un séjour d'une semaine au cap de Bonne-Espérance, où les Hollandais avaient déjà fondé cette riche et magnifique colonie qui devait être plus tard la proie de l'insatiable Angleterre, l'ambassade arriva à l'embouchure du fleuve Meïnam, qui est obstruée par une barre de sable, et à dix-sept lieues de laquelle est située l'ancienne capitale du royaume de Siam. Lorsque les vaisseaux français eurent jeté l'ancre au-dessous de la barre, que des navires d'un certain tonnage peuvent seuls franchir, le chevalier de Chaumont détacha Forbin, avec un missionnaire qui était déjà venu dans le pays, pour aller annoncer son arrivée au roi. Forbin se mon-

tra tout d'abord fort désenchanté d'un pays dont il avait ouï dire de loin tant de merveilles, et qui ne lui présentait, en effet, à son entrée, que des cabanes et fort peu de traces de civilisation. La première ville qu'il rencontra fut Bankok, à six lieues au-dessus de l'embouchure du Meïnam, et qui, maintenant capitale du royaume de Siam, n'était alors que d'une importance secondaire dans le pays. Le missionnaire se rendit seul dans la ville que les Européens ont appelée Siam, du nom de tout le royaume, mais que les Siamois nommaient Youdra, et Forbin rejoignit les vaisseaux français. On reçut bientôt à bord deux députés du roi, et, quinze jours après, l'ambassade française faisait son entrée dans Youdra, où le palais du monarque contrastait étrangement, par un certain aspect de splendeur, avec le reste de la ville misérablement bâtie sur un terrain coupé par des canaux et par les bras nombreux du Meïnam. Il paraît que le souverain du royaume de Siam prit Forbin en affection; car il exigea qu'on le lui laissât en ôtage; il le nomma, raconte Forbin lui-même, grand amiral et général de ses armées, et lui envoya le sabre et la veste qui étaient les marques de sa nouvelle dignité.

Le chevalier de Chaumont retourna bientôt en France avec un des missionnaires, le père Taschard, de la compagnie de Jésus. Celui-ci mit dans ses intérêts le père la Chaise, confesseur de Louis XIV, et, sur leur communes instances, on équipa six vaisseaux à Brest, pour conduire une nouvelle ambassade dans le royaume de Siam. Les deux principaux personnages, auxquels on adjoignit quatorze jésuites et un corps de troupes assez nombreux, se nommaient de la Loubère et Ceberet. L'escadre arriva à la barre du Meïnam le 27 septembre 1687. Un traité fut conclu avec le souverain Siamois, en vertu duquel celui-ci livrait aux Français les deux clefs de son royaume, Mergui, sur le golfe de Bengale,

et Bankok, sur le golfe de Siam. Bankok, qui, par le fait de son excellente situation commerciale, devait un jour remplacer Youdra comme capitale, aurait pu servir aux Français d'entrepôt pour toutes les opérations qu'ils eussent voulu faire à la Chine, aux Philippines, et dans tout l'est de l'Inde; le port de Mergui, que possède maintenant l'Angleterre, leur donnait de grandes facilités pour la côte du Coromandel, et surtout pour le Bengale : il leur assurait une communication avantageuse avec le Pégu et d'autres royaumes d'Asie. Enfin, quoi qu'en ait pu dire Forbin à Louis XIV, les positions accordées aux Français dans le royaume de Siam auraient pu être d'un beau produit commercial pour le présent, et d'un grand résultat politique pour l'avenir. Malheureusement les officiers, les soldats, les facteurs eux-mêmes de la compagnie des Indes envoyés de ce côté, entendaient peu ou rien au commerce; et les jésuites ne songeaient qu'à convertir et à dominer par la religion. Des églises furent bâties avant qu'il y eût des chrétiens pour les fréquenter; des maisons religieuses furent fondées, qui révoltèrent tout d'abord les Talapoins, espèces de moines siamois, qui prêchent au peuple des dogmes fort peu en rapport avec ceux du Christ. Les Siamois, peuple efféminé d'ailleurs, mais qui avait pour lui l'immense supériorité du nombre, ne tardèrent pas à se soulever contre les Français : le roi de Siam qui avait fait alliance avec Louis XIV mourut sur ces entrefaites, et les Français, qui perdaient en lui le seul appui qui leur restât, se retirèrent, avec tous leurs effets, sur la côte de Coromandel, puis en France, après avoir été forcés d'abandonner Mergui et Bankok. Forbin était revenu avant eux et avait débarqué à Brest, à la fin de juillet 1688, trois ans et demi environ après en être parti avec le chevalier de Chaumont. Il avait abdiqué volontiers sa dignité de grand

amiral de Siam, pour reprendre ses fonctions plus modestes, mais plus sûres, de lieutenant de vaisseau en France. Homme étrange, assemblage inconséquent de déshonnêteté et de désintéressement, de petitesse et de grandeur, portant sur son visage la superbe de son cœur, injuste envers ses émules de gloire, et particulièrement envers Jean Bart; mais hardi marin, en qui l'on devait reconnaître bientôt la tête d'un général et la main d'un soldat: tel apparaît Forbin dès ses débuts.

Pendant que ces choses s'étaient passées en Asie, l'Amérique et l'Europe avaient été témoins d'autres événements qui intéressaient la France. La paix de Nimègue n'avait pu interrompre entièrement, malgré les ordres exprès de Louis XIV, les expéditions des flibustiers de la Tortue et de la côte de Saint Domingue. Grammont avait fait une descente à la Guayra, dans le Venezuela, sur la mer des Antilles, et en avait enlevé le gouverneur et la garnison. Les flibustiers, au nombre de douze cents, avaient ensuite formé le projet de faire une entreprise bien autrement importante. L'auteur en était Van Horn, natif d'Ostende, mais qui ne se tenait point pour étranger, ayant passé toute sa vie parmi les Français, homme d'une intrépidité féroce, qui ne permettait pas un signe de faiblesse à ses compagnons. Dans l'ardeur du combat, il parcourait son vaisseau, observait ses gens l'un après l'autre, et si l'un d'eux faisait un mouvement de crainte au bruit imprévu du canon, du pistolet ou du fusil, il le tuait sur la place. Cette discipline expéditive l'avait rendu la terreur des lâches et l'idole des braves. Du reste, généreux avec ses camarades, il leur distribuait de grand cœur la plus large part du butin. Ordinairement il faisait seul la course avec une frégate qui lui appartenait. Mais cette fois, en raison de l'importance du but, il avait appelé à lui plusieurs des plus célèbres *Frères de la côte :* Grammont, Godefroy, Jonqué et Laurent de Graff, Hollandais, dont la redoutable réputation

n'était surpassée par celle d'aucun autre. On partit sur six bâtiments pour la Vera-Cruz, au Mexique. Le débarquement se fit à la faveur des ténèbres, à trois lieues de la place, où les flibustiers arrivèrent sans s'être laissé découvrir. Le gouverneur, le fort, les casernes, les postes importants, tout ce qui eût pu faire quelque résistance était emporté lorsque le jour parut. Les habitants, hommes, femmes, enfants, furent enfermés dans les églises, où ils s'étaient réfugiés. A la porte de chaque temple, les farouches vainqueurs avaient roulé des barils de poudre : un d'entre eux s'y tenait la mèche allumée pour faire sauter l'édifice et ceux qui s'y trouvaient, au moindre indice de soulèvement. Pendant que l'on tenait ainsi la ville dans la consternation, elle fut pillée à loisir. Quand ils eurent embarqué tout ce qu'elle contenait de plus riche, les flibustiers exigèrent encore que les prisonniers enfermés par eux dans les églises rachetassent leur vie et leur liberté par une contribution de dix millions de livres. Les malheureux captifs, qui n'avaient ni bu ni mangé depuis trois jours, acceptèrent avec joie la proposition. La moitié de la somme fut payée, le jour même, dans la ville. Les flibustiers attendaient l'autre moitié qui devait venir de l'intérieur des terres, lorsqu'ils aperçurent, sur les hauteurs, un corps considérable de troupes, et près du port de la Vera-Cruz, une flotte de dix-sept vaisseaux qui arrivait d'Europe. A cet aspect, les *Frères de la côte* ne s'étonnent point; ils se retirent tranquillement, emmenant avec eux quinze cents esclaves comme dédommagement de la somme qu'ils attendaient, et dont ils renvoyèrent la liquidation à un temps plus opportun. Leur retraite fut brillante et audacieuse : ils passèrent fièrement, avec leurs six navires au milieu de la flotte espagnole, qu'ils défiaient encore, et qui n'osa tirer un coup de canon, tant elle craignait même d'être attaquée et battue! Toutefois les fli-

bustiers eurent plus de difficulté à s'entendre entre eux qu'avec les Espagnols; et quand on en fut à délibérer sur ce que l'on ferait des quinze cents prisonniers, Van Horn et Laurent de Graff en vinrent aux mains. Le premier y perdit la vie, et laissa sa frégate en héritage à Grammont.

Comme les flibustiers étaient de retour à Saint-Domingue, on aperçut un vaisseau anglais de trente pièces de canon qui croisait dans le canal, entre le port de Paix et la Tortue. On en avertit le gouverneur, nommé de Franquenay, qui commandait alors pour le roi dans les deux îles. Franquenay, craignant que les Anglais, malgré la paix, ne cherchassent à faire quelque descente, envoya une chaloupe pour savoir du capitaine ce qu'il demandait. L'Anglais répondit qu'il se promenait, que la mer était libre, et qu'il n'avait sur cela aucun compte à rendre. La réponse était fière, mais la réplique ne le fut pas moins, et ne se fit pas attendre. Ce fut Grammont que l'on chargea, avec sa frégate, de déranger le capitaine anglais dans ses promenades sentimentales. Il cingle vers le vaisseau étranger, lui lance les grappins, l'accroche en un clin d'œil, et, à la tête de ses flibustiers, il saute sur le pont. Le combat dura peu : tous les Anglais furent passés au fil de l'épée, moins le capitaine, que l'on amena au Cap avec son vaisseau.

Laurent de Graff, Jonqué et le fameux Michel Basque, s'étaient remis de leur côté en mer. Le gouverneur espagnol de Carthagène, en Amérique, ayant appris qu'ils croisaient autour de son port, envoya contre eux deux frégates, l'une de quarante-huit pièces de canon, l'autre de quarante, et un bâtiment portant douze pierriers et six canons; il avait donné ordre aux commandants de ces vaisseaux de lui amener les trois flibustiers, morts ou vifs. Laurent de Graff, Jonqué et le Basque, montaient chacun un navire fort inférieur à ceux des Espagnols. Dès qu'ils aperçurent leurs

ennemis, ils allèrent au-devant d'eux, les abordèrent, et, après un combat d'une heure et demie, ils les enlevèrent. Tout ce qui n'avait pas été tué dans l'action fut dédaigneusement renvoyé à terre, et les flibustiers chargèrent ceux qu'ils relâchaient d'une lettre pour le gouverneur de Carthagène. Par cette singulière missive, ils le remerciaient de leur avoir envoyé de si bonnes prises, ajoutant que jamais secours ne leur était venu si à propos, dans le mauvais état où se trouvaient leurs propres navires ; et que s'il avait encore quelques bons vaisseaux dont il lui plût de se défaire, ils les attendraient pendant quinze jours, mais qu'il ne manquât pas d'y mettre beaucoup d'argent, dont ils avaient pour l'instant besoin, sinon qu'ils ne feraient quartier à personne. Les quinze jours se passèrent, comme on pense, sans réponse.

Grammont, fatigué de quelques mois de repos, proposa ensuite, avec l'entraînante éloquence qui lui était propre, une expédition contre Campêche, ville et port du Mexique dans le Yucatan. Dès qu'on sut qu'il allait armer, mille frères se levèrent autour de lui. Grammont avait l'art de captiver ; les vices de sa jeunesse, qui l'avaient jeté dans un si aventureux métier, ne lui avaient point enlevé la grâce, la politesse, la noblesse même des formes et du langage ; et une brillante valeur, jointe à ces qualités, en avait fait le héros et l'idole des flibustiers français. Le gouverneur de Saint-Domingue, qui, d'après les justes et sages traditions laissées par son prédécesseur d'Ogeron, voulait transformer les flibustiers en habitants sédentaires, essaya de mettre obstacle à l'expédition projetée ; il en interdit l'exécution au nom du roi. Grammont, qui avait plus d'esprit, mais non pas plus de docilité que ses pareils, demanda comment Louis XIV pouvait désapprouver un dessein qu'il ignorait, et dont la résolution n'était prise que depuis peu de jours. Cette question charma tous les flibustiers qui s'embarquèrent sans

délai pour aller attaquer Campêche. Le débarquement se fit sans résistance. Grammont, assailli à quelque distance du rivage par huit cents Espagnols, les battit et les poursuivit jusqu'à la ville. Il y entra avec eux, et tourna contre la citadelle les premiers canons qu'il rencontra. Cette artillerie ne produisant aucun effet, Grammont cherchait quelque stratagème pour se rendre maître de la place, lorsqu'il apprit qu'elle était abandonnée. Il n'y était resté qu'un canonnier, un Anglais, et un officier plein d'honneur qui avait mieux aimé s'exposer à tout que de fuir lâchement comme les autres. Grammont le reçut avec une grande distinction de manières, le complimenta sur son courage personnel, lui fit rendre tout ce qui lui appartenait, le combla en outre de magnifiques présents, et le renvoya généreusement en le priant de vouloir bien garder son souvenir : tant l'honneur, le courage et la fidélité conservent d'ascendant sur ceux là même qui semblent violer tous les droits de la société. Les flibustiers employèrent deux mois entiers à fouiller tous les environs de la ville, à douze ou quinze lieues autour, enlevant tout ce que les fuyards s'étaient flattés, mais en vain, de sauver. Lorsqu'ils eurent embarqué toutes les richesses trouvées, soit au dedans, soit au dehors de la place, les flibustiers proposèrent au gouverneur de la province, qui tenait la campagne avec neuf cents hommes, de racheter sa capitale. Son refus causa la destruction de la forteresse et l'incendie de la ville. C'était justement la Saint-Louis ; en zélés serviteurs du roi, les *Frères de la côte*, sur la proposition du noble Grammont, voulurent en célébrer la fête à leur manière. Dans les transports du patriotisme et de l'amour national pour le monarque, ils firent un immense feu de joie d'un million de bois de Campêche, qui formait une riche portion de leur butin, et qui porta leur folle ivresse jusqu'aux cieux. Ils reprirent ensuite la route de Saint-Domingue.

Dans le même temps, nombre de flibustiers, ne trouvant plus l'Atlantique assez riche, étaient passés dans la mer du Sud, les uns par le détroit de Magellan, les autres par l'isthme de Panama. Ceux-ci, s'étant jetés dans les premiers bateaux qu'ils avaient trouvés à la côte, étaient allés en cet équipage à la conquête de plusieurs navires; puis, avec ces navires, ils avaient enlevé des vaisseaux de guerre. La navigation des Espagnols en fut interrompue dans la mer du Sud. Le Pérou devint alors l'objet des principales expéditions des flibustiers. Si leur intrépide férocité avait été dirigée par un homme habile et d'autorité vers un but unique, c'en était fait dès lors pour l'Espagne de sa plus riche colonie; mais leur caractère s'opposait invinciblement à une direction suivie. Ils surprirent ou forcèrent quinze villes de la côte occidentale d'Amérique, et, entre autres, Léon, la Nouvelle-Ségovie et Guayaquil. Les plus fameux des flibustiers français qui s'étaient rendus dans la mer du Sud avaient nom Grognier, Lécuyer, Picard et le Sage. Un jour que Grognier revenait d'une de ses rapides expéditions, il trouva un défilé où il devait passer, occupé par des bataillons retranchés, qui offraient de ne pas troubler sa retraite, s'il consentait à relâcher ses prisonniers. « Mes prisonniers, dit-il, il faut couper leurs chaînes à coups de sabre ; quant au passage, mon épée l'ouvrira. » Cette réponse lui valut une victoire, et il continua paisiblement sa marche. C'est ainsi que les Espagnols, trouvant leur perte dans l'amas même de leurs richesses, plus abrutis que les esclaves qu'ils avaient si longtemps foulés aux pieds, expiaient la conquête du nouveau monde si atrocement accomplie par eux ; c'est ainsi que les vengeances célestes s'étendaient sur leurs fronts avilis, par la main de ces aventuriers plus braves, mais non pas plus impitoyables qu'eux.

Les flibustiers, dont il était impossible au gouverneur

français de Saint-Domingue de contenir l'intempestive ardeur, malgré les ordres réitérés, mais peut-être peu sincères de la cour de France, trouvaient d'ailleurs leur excuse dans les contestations que la paix de Nimègue n'avait point fait cesser entre Louis XIV et Charles II d'Espagne. Louis exigeait que les Espagnols lui livrassent le comté d'Alost, le vieux bourg de Gand, et quelques autres places de la Flandre, auxquelles il prétendait n'avoir pas renoncé par le traité de Nimègue. Les Espagnols lui répondaient qu'il n'avait aucun titre à cette possession. Pour trancher la question, Louis XIV fit occuper sur-le-champ Courtrai et Dixmude, et offrit ensuite de rendre ces deux places, pourvu que l'Espagne lui cédât, en retour, ou la ville de Luxembourg, ou la Cerdagne et la vallée d'Urgel, ou enfin Pampelume et Fontarabie, en un mot beaucoup plus que ce qu'il avait demandé d'abord. L'Espagne, espérant soulever en sa faveur toute l'Europe, osa, malgré l'entier dépérissement de sa puissance, déclarer la guerre à la France. Louis XIV fit aussitôt avancer ses armées dans le Luxembourg, la Catalogne et la Navarre. Le stathouder Guillaume, prince d'Orange, fit tous ses efforts pour décider la Hollande à embrasser ouvertement la cause de l'Espagne; mais les Hollandais, tout meurtris encore de la dernière guerre qu'ils avaient supportée, n'y consentirent point. De son côté, l'empereur d'Allemagne, occupé des soulèvements de la Hongrie et de la Transylvanie, et de la défense de ses frontières contre les Turcs, n'était nullement en mesure de venir en aide à l'autre branche de la maison d'Autriche. Enfin, le roi d'Angleterre était toujours le pensionnaire de Louis XIV, dont il ambitionnait fort en ce moment de transporter dans son royaume le système d'absolutisme, moins la gloire qui l'accompagnait. Les espérances de l'Espagne furent donc déçues pour l'instant. Elle ne trouva de sympathie déclarée que de la part des Génois, qui eurent l'im-

prudence de préférer hautement le protectorat de Charles II d'Espagne à celui de Louis XIV, de prendre des engagements avec le premier au détriment du second, et de ne point se maintenir, comme les traités les y obligeaient, dans le strict état de neutralité. On les accusa même d'avoir formé le dessein de venir brûler dans les ports de Marseille et de Toulon les galères et les vaisseaux qui s'y trouvaient. Louis XIV fit signifier aux Génois que s'ils mettaient à l'eau les bâtiments qu'il les soupçonnait de construire dans ce but, il enverrait enlever ceux-ci jusque sous le canon de leur ville. La république génoise, blessée jusqu'au cœur d'un ordre aussi impérieux, résolut de n'en tenir compte, acheva les bâtiments en construction, et les fit mettre à la mer. C'était mal choisir l'heure pour rompre d'une manière aussi éclatante avec un monarque tel que Louis XIV, alors qu'on avait si peu de forces à lui opposer par soi-même, et dans un moment où l'Espagne était plutôt un embarras qu'un secours pour ses alliés. Louis XIV donna aussitôt ordre d'armer une flotte dans les ports de la Méditerranée pour aller châtier Gênes. Mais, dans l'intervalle du projet à l'accomplissement de l'expédition, un événement des plus extraordinaires et des plus glorieux pour la marine française eut lieu dans la Méditerranée.

Le capitaine de Relingue, avec le seul vaisseau, *le Bon*, qu'il commandait, fut surpris d'un calme vers l'île d'Elbe. Trente-cinq galères espagnoles sortirent alors de Gênes. Leur amiral en détacha douze pour attaquer de Relingue. Le feu, de part et d'autre, dura cinq heures sans qu'aucune des galères pût ou sût aborder l'unique vaisseau français, tant le capitaine se servait merveilleusement de son canon et de sa mousqueterie. Étonné d'une si vigoureuse et opiniâtre défense, l'amiral d'Espagne fit avancer tout le reste de ses galères. De Relingue ne s'en émut pas plus qu'il ne fallait,

et soutint ce nouvel effort avec une intrépidité inouïe. Enfin, le vent s'étant élevé, il échappa à ses nombreux ennemis, et se retira glorieusement à Livourne.

Cependant, au mois d'avril 1684, la flotte fut en état de partir pour Gênes. Le commandement en fut donné au lieutenant général Duquesne; mais le secrétaire d'Etat de la marine, marquis de Seignelai, qui n'aspirait pas moins, croit-on, à se faire une réputation militaire qu'à s'en faire une administrative, ayant voulu être de l'expédition, quelques nuages ne tardèrent pas à s'élever entre le jeune ministre et le vieux marin. Duquesne, selon plusieurs auteurs, une fois embarqué, refusa de sortir de sa chambre, sous prétexte qu'il ne voulait point abaisser sa dignité d'amiral devant un personnage qui n'avait aucun grade dans l'armée navale. Quoi qu'il en soit, le 17 mai 1684, on vit arriver devant Gênes la flotte française, composée de quatorze vaisseaux, dont le plus fort portait soixante-quatorze canons et quatre cent soixante-quinze hommes; de dix-neuf galères, portant de deux à trois cents hommes chacune; de dix galiotes à bombes, deux brûlots, huit flûtes, vingt-sept tartanes et soixante-dix petits bâtiments à rames. Les galiotes à bombes, qui avaient chacune deux mortiers, se postèrent, sur une ligne, à la portée du canon des murailles depuis la tour du fanal, qui est à gauche, jusqu'au faubourg de Bisagno, qui est à droite. Les vaisseaux de guerre se placèrent sur une autre ligne, derrière les galiotes, à quatre cents mètres de distance. Les galères, disposées en deux escadres, furent postées aux extrémités des deux lignes, dans le but de soutenir les galiotes et d'empêcher qu'aucun bâtiment ne sortît du port. Les flûtes et les tartanes, dans lesquelles se trouvaient les bombes et la poudre pour le service des mortiers, furent mises hors de la portée du canon, un peu plus loin que les galiotes, mais assez près pour fournir, facilement et en peu de temps, tout ce

qui serait nécessaire aux bombardiers. Jusque-là cependant les relations étaient encore à demi pacifiques. Les batteries génoises avaient salué la flotte française, qui avait rendu le salut. Le sénat de la république ayant su du consul de France qu'un ministre du roi était sur les vaisseaux, envoya, le 18, six gentilshommes pour complimenter le marquis de Seignelai, et lui demander quelles étaient les intentions de son maître. Le ministre exposa à ceux-ci les griefs de la cour de France, demanda que, pour réparation, le sénat lui livrât immédiatement les quatre bâtiments qu'il avait fait construire dans un but hostile aux Français, et députât quatre de ses membres auprès de Louis XIV pour implorer son pardon. Il accorda cinq heures seulement de réflexion à la république génoise. Le sénat laissa écouler les cinq heures accordées sans faire aucune réponse. Il fit même avertir les galiotes françaises, qui étaient venues prendre position jusque sous la canon de la ville, de se retirer volontairement, ou qu'on allait être obligé de les y contraindre. Elles n'en tinrent aucun compte; alors les Génois firent sur elles une décharge de toute leur artillerie. Ce fut le signal du bombardement, qui commença trois heures environ avant la nuit. Alors les bombes tombèrent sur la ville infortunée d'une manière épouvantable : les plus beaux édifices, les palais, les églises et les hôpitaux de Gênes s'écroulaient les uns sur les autres. Le bombardement continua, avec non moins d'activité, durant les trois jours suivants. Le palais du doge et celui qui renfermait le trésor, l'arsenal, tous les magasins et toutes les maisons qui bordaient le port, tout le bas de la ville étaient détruits, et les habitants, réfugiés pêle-mêle sur les hauteurs, voyaient d'un œil hagard et stupéfié l'incendie de leurs demeures et de leurs biens. Le 22, on s'aperçut que plusieurs mortiers avaient besoin de réparations; le feu fut interrompu pour un instant. Le marquis de Seignelai en pro-

fita pour envoyer l'intendant de la flotte annoncer au doge qu'il avait déjà tiré six mille bombes, qu'il en avait encore douze mille à lancer, et que, si le sénat ne se soumettait pas au plus vite, il ne resterait bientôt plus pierre sur pierre dans la superbe Gênes. Le sénat, dans lequel dominait le parti espagnol, fut assemblé de nouveau, et fit répondre au ministre de Louis XIV, avec une fierté qui aurait été encore plus noble si l'influence étrangère ne l'eût point en partie inspirée, qu'il se confiait dans l'intrépidité des citoyens.

Cette réponse ne laissant plus d'ouverture à la conciliation, Seignelai ordonna qu'on recommençât le feu des galiotes. Les batteries du rivage ayant été démontées, les vaisseaux purent s'approcher de plus près, et il fit en même temps tirer à boulet rouge sur les maisons qui étaient encore debout. Puis il prépara deux débarquements pour une fausse attaque sur le faubourg de Bisagno, et pour une autre plus sérieuse sur celui de San-Pier d'Arena. Le chef d'escadre d'Amfreville, chargé du commandement de la fausse attaque, s'embarqua, à dix heures du soir, avec sept cents hommes, sous l'escorte de trois galères. Il avait ordre de jeter l'alarme du côté de Bisagno en y brûlant quelques maisons, et d'aller, avant le jour, joindre ceux qui formeraient l'attaque de San-Pier d'Arena. La fausse attaque n'eut pas le succès qu'on en attendait : d'Amfreville et un de ses capitaines trouvèrent bien moyen de descendre à terre, en faisant passer leurs chaloupes entre deux écueils ; mais ils reconnurent en même temps qu'il serait impossible de faire approcher par là toutes les autres embarcations, et d'opérer la descente de leur détachement. Le tocsin sonnait dans toute la vallée de la Polsevera, et les habitants accouraient en foule pour se joindre aux troupes espagnoles et génoises. D'Amfreville, blessé à la cuisse d'un coup de mousquet, se rembarqua avec ceux qui avaient pu le suivre à terre, sans avoir atteint son but. L'attaque, du

côté de San-Pier d'Arena réussit mieux. Elle se fit en trois détachements, dont le principal, composé de douze cents hommes, était sous les ordres du jeune Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, qui avait obtenu la survivance du duc de Vivonne, son père, dans la charge de général des galères; le second, composé de huit cents hommes, était sous le commandement du chef d'escadre de Tourville, et le troisième, de pareil nombre, sous celui de Léry, aussi chef d'escadre. Les chaloupes qui portaient les troupes étaient commandées par les meilleurs officiers mariniers des vaisseaux (1); elles se distinguaient les unes des autres par des girouettes de différentes couleurs, pour qu'on pût reconnaître à quel détachement chacune d'elles appartenait. Comme on se proposait d'attaquer un fort qui protégeait le faubourg de San-Pier d'Arena, et, comme il y avait des retranchements à faire, on chargea six tartanes de tout ce qui était nécessaire à ce double objet. Dans trois autres tartanes on mit des haches pour rompre les portes, de la poudre, des bombes et des artifices pour brûler les maisons. Tous ces bâtiments soutenus par dix galères, commandées par le chevalier de Noailles, s'approchèrent de terre un peu avant le jour et en très-bon ordre. Les dix galères firent trois décharges de leurs canons à l'endroit où la descente devait s'opérer, afin d'en écarter les ennemis. Ceux-ci, retranchés derrière une muraille qui bordait le rivage, cherchèrent à repousser le débarquement par un feu soutenu. Ils n'empêchèrent pas toutefois le duc de Mortemart de descendre à terre à la tête des troupes françaises, que les officiers rangeaient par bataillons à mesure qu'elles posaient le pied sur le rivage.

(1) Il faut établir une distinction entre les officiers de marine et les officiers mariniers. Ceux-ci peuvent être considérés à peu près comme le sont les sous-officiers dans les armées de terre. Ils sont tirés d'entre les matelots : ce sont les maîtres, sous-maîtres, quartiers-maîtres, etc.

Tourville et de Léry descendirent aussi, l'un sur la droite et l'autre sur la gauche du duc de Mortemart, et se joignirent bientôt à lui. Tous ensemble marchèrent au retranchement, d'où les ennemis furent chassés; la muraille fut détruite, afin qu'elle ne servît pas aux Espagnols et aux Génois, lorsque les Français feraient leur retraite. Le fort de San-Pier d'Arena fut abandonné par la petite garnison qui s'y trouvait, aussitôt qu'elle s'aperçut que l'on venait à elle avec des échelles et des pétards. L'ingénieur de Combes, qui était principalement chargé des travaux de la descente, établit une garde au fort, et en fit de même à toutes les rues qui aboutissaient à la mer. Le lieu du rembarquement se trouvant ainsi assuré et couvert, on poussa les ennemis de maison en maison, et on occupa, l'un après l'autre, les postes qu'ils abandonnaient. Les ennemis furent ainsi repoussés jusque hors du faubourg de San-Pier d'Arena. Quelques-uns pourtant restaient encore derrière des halliers, d'où ils faisaient un feu continuel; Léry, à la tête d'un petit nombre de grenadiers, était allé pour les déloger, quand il fut atteint d'un coup de mousquet au travers du corps, duquel il mourut une demi-heure après. Ce fut une grande perte pour la marine; officier aussi expérimenté que brave, le chevalier de Léry, on s'en souvient, avait eu sa part glorieuse dans presque tous les combats qui s'étaient livrés sur mer, pendant la guerre de Hollande. Enfin quand les troupes de débarquement se furent vues complétement maîtresses du faubourg, elles se mirent en devoir d'achever l'œuvre de destruction qui était le but de la descente. Sous la conduite de leurs officiers, les matelots, partie armés de haches, partie chargés d'artifices, de barils de poudre et de bombes, firent irruption dans les maisons et y mirent le feu; le faubourg San-Pier d'Arena fut entièrement consumé; et les flammes, poussées par le vent jusqu'au centre de Gênes, semblaient près

de ne plus faire de cette superbe et malheureuse cité qu'un amas de cendres et de pierres calcinées. Les Génois ne durent leur reste de salut, dans cette extrémité, qu'à un changement du vent, qui tourna au sud-est. Seignelai, qui était sur un vaisseau, assez près de l'attaque, craignant que la mer ne grossît bientôt au point que les troupes de descente ne pussent plus se rembarquer, fit donner avis au duc de Mortemart qu'il était temps de se retirer : la retraite s'opéra en si bon ordre que l'on ne perdit pas un seul homme dans le rembarquement. Le feu de la flotte continuait cependant : il dura jusqu'à ce qu'il ne restât plus de bombes ; dans la première attaque on en avait fait pleuvoir cinq mille, dans la seconde sept mille trois cents. Ce fut le 28 mai que le bombardement cessa. Le duc de Mortemart mit à la voile avec vingt galères pour aller dans les eaux de la Catalogne, et bientôt Duquesne se dirigea du même côté avec dix vaisseaux, après avoir renvoyé les galiotes, et fait déposer Seignelai à Toulon. Tourville resta seulement à croiser sur les côtes de Gênes avec une petite escadre, qui lui suffit pour empêcher les bâtiments génois de sortir de leur port. Cette croisière indiquait assez que Louis XIV n'abandonnait point son dessein de forcer Gênes à la plus entière soumission, et qu'il ne faisait qu'ajourner la reprise du bombardement. Les Génois alors se décidèrent à prier le pape de leur ménager un accommodement avec le roi de France. Louis XIV posa pour conditions que le doge, accompagné de quatre sénateurs, viendrait en personne, à Paris, implorer son pardon au nom du sénat ; que les Génois congédieraient tout ce qu'il y avait encore d'Espagnols chez eux, et qu'ils réduiraient le nombre de leurs bâtiments de guerre sur l'ancien pied. Il y avait d'autant moins à hésiter de leur part qu'ils venaient d'être lâchement abandonnés par l'Espagne et l'Empire, qui ne les avaient pas compris dans une trêve de vingt années

signée, le 17 août 1684, à Ratisbonne, avec la France, trêve glorieuse pour Louis XIV, qui confirmait les traités de Westphalie et de Nimègue dans toutes leurs parties, et laissait de plus, comme garantie, à ce monarque, la possession de Luxembourg. Le 15 mai 1685, François-Marie-Imperiali Lescaris, doge de Gênes, arriva à Versailles avec quatre sénateurs et une suite nombreuse de gentilshommes et de pages. Louis XIV, qui aimait, comme on sait, prodigieusement la représentation, tint à le recevoir avec le plus rigoureux cérémonial. Le doge vint déposer au pied du trône du souverain, qu'environnaient les princes et les courtisans, la soumission de la ville et du sénat de Gênes. Il dit qu'il n'était rien arrivé à ses compatriotes de plus funeste que d'avoir déplu au roi de France, et qu'ils voudraient en effacer le souvenir de sa mémoire comme de celle de tous les hommes. Louis XIV promit à la république génoise le retour de sa bienveillance, et, satisfait dans son orgueil, il se fit un point d'honneur de se montrer généreux sur le reste; il ordonna que les édifices religieux, renversés à Gênes par le bombardement, seraient relevés aux frais de la France. Le doge, durant son séjour à Versailles, fut traité avec les plus magnifiques égards; on le promena à travers toutes les magnificences du palais du grand roi; et c'est alors que, interrogé sur ce qu'il trouvait de plus rare en ce lieu, il répondit: « C'est de m'y voir, » mot qui exprime moins de fierté qu'on ne serait tenté de lui en supposer d'abord, et qui rappelle seulement l'ancien usage en vertu duquel les doges de Gênes ne sortaient point de la ville sans perdre aussitôt leur dignité; ce à quoi Louis XIV s'était formellement opposé dans la circonstance, afin de n'avoir pas devant lui un simple particulier, mais le chef véritable de la république soumise. Au reste, sans prétendre justifier l'orgueil de Louis XIV, il ne faudrait point se méprendre sur le caractère de l'État qu'il

humiliait; l'insolence, la tyrannie même de l'aristocratie des républiques italiennes, ne le cédaient en rien à celles des souverains les plus absolus.

Pendant ce temps-là, les Tripolitains s'étaient mis de nouveau à infester la Méditerranée de leurs courses. Se fatigant aussi peu de les châtier qu'eux de troubler la sécurité du commerce, Louis XIV ordonna au maréchal et vice-amiral Jean d'Estrées d'aller bombarder Tripoli. La flotte française partit, le 17 juin 1685, de l'île de Lampédouse et arriva, le 19, devant la ville barbaresque, aux abords maritimes de laquelle croisait déjà le chef d'escadre d'Amfreville avec quelques vaisseaux. On mouilla à environ deux lieues au large de la place; le fond où l'on était se trouva fort mauvais, et il importait d'en choisir un meilleur. Tourville, toujours entreprenant, proposa d'en aller chercher un, pendant la nuit, jusque sous les murailles de la ville. Il partit en effet sur une chaloupe, au moment où la faible clarté de la lune, en son croissant, était voilée à la fois par l'obscurité de l'heure et par celle des nuages; il osa s'exposer ainsi jusque sous les murs de Tripoli, prit connaissance du port et trouva un mouillage favorable pour la flotte. Après cette mission remplie avec autant d'habileté que de courage par Tourville, on n'hésita pas à venir se mettre en ligne à une lieue de la place. On ne pouvait découvrir de cet endroit que les murs et les forteresses de Tripoli, ville fort basse aussi bien que toute cette partie des côtes d'Afrique, réputée d'autant plus dangereuse que les navires tripolitains eux-mêmes s'y perdaient souvent, quoiqu'ils dussent bien la connaître. Le mauvais temps ne permit pas de commencer immédiatement l'attaque, mais on ne négligea rien pendant ces jours d'inaction apparente, pour mieux assurer un prochain succès. Chaque nuit on envoyait quelques chaloupes avec des ingénieurs et des officiers généraux pour prendre une connais-

sance exacte de l'entrée du port, et dresser un plan régulier de la place. Le 22 juin, le temps se mit au beau, et on se disposa à en profiter. On donna ordre de préparer les galiotes à bombes. Pour qu'elles pussent se haler et s'embosser, les chaloupes des vaisseaux allèrent mouiller des ancres à portée du canon de Tripoli. Un détachement de plusieurs petits bâtiments fut envoyé pour le service des galiotes qui commencèrent à se haler sur les huit heures du soir. Tourville était chargé du commandement de l'attaque. Il fit poster des bâtiments bien armés à l'entrée du port, pour empêcher les entreprises des ennemis. Les galiotes à bombes étant arrivées à l'endroit qui leur avait été assigné, commencèrent leur exécution sur les dix heures du soir. Le commissaire général Landouillet, commandant une compagnie de bombardiers et puissamment aidé du chevalier de Pointis, obtint tout le succès que l'on attendait de ces redoutables galiotes à bombes dont on racontait alors par toute l'Europe les effroyables résultats, et qui ne contribuaient pas peu à ajouter à la terreur qu'inspiraient alors les armes de Louis XIV. Les bombes tombaient avec une telle profusion sur les bastions de Tripoli, que bientôt une immobilité et un silence complets succédèrent au bruit du canon de la place. Il semblait que soldats et habitants se fussent retirés, ou qu'ils n'attendissent plus rien que de l'épuisement des munitions des Français. On continua de bombarder pendant toute la nuit. A six heures du matin, les galiotes se retirèrent après avoir jeté cinq cents bombes; le soir du 23, les capitaines eurent ordre de les conduire au même lieu d'où elles avaient opéré la nuit précédente; mais le vent ayant fraîchi, elles ne purent tirer que dans l'après-midi du 24 juin. L'inaction était toujours la même en apparence dans Tripoli, et cependant les bombes y tombaient si juste, que l'on voyait les flammes se déclarer en plusieurs endroits et tourbillonner

au-dessus des murailles. Les Tripolitains ne parurent se réveiller qu'au moment où Jean d'Estrées, dans le dessein de battre en brèche leurs murailles pendant que les galiotes continueraient à faire pleuvoir des bombes, envoya un détachement descendre sur un écueil, voisin d'une portée de mousquet de Tripoli, et s'assurer s'il y avait moyen de dresser une batterie en ce lieu. Le feu que les musulmans firent alors n'empêcha pas pourtant Landouillet et Pointis de mettre le pied sur l'écueil et d'y prendre toutes les mesures dont on avait besoin, pendant que les chaloupes sondaient dans le port, où elles trouvèrent un bon fond. Quelques détachements d'infanterie et de cavalerie ennemies se montrèrent sur le rivage comme pour s'opposer à une descente; mais à la vue des chaloupes armées, ils prirent promptement la fuite. Cependant les bombes ne cessaient pas de ravager la ville; l'une d'elles éclata au milieu d'un groupe nombreux de peuple, tua d'une manière horrible une trentaine d'individus; et au spectacle qu'offrirent soudain les membres dispersés de ces malheureux, un cri de soumission fut poussé. Une chaloupe vint à bord du vice-amiral, avec le pavillon blanc, et il en sortit un vieillard âgé de quatre-vingt-quatorze ans, qui salua Jean d'Estrées, et lui dit qu'il venait de la part du divan de Tripoli avec une mission de paix. Le vice-amiral, au nom du roi de France, exigea et obtint que les Tripolitains payassent cinq cent mille livres et rendissent tous les esclaves chrétiens qu'ils avaient faits, tant ceux de France que ceux de toute autre nation pris sous l'étendard français. Un traité fut fait en ce sens, qui arrêta de nouveau, pour quelque temps du moins, les déprédations des corsaires de Tripoli.

Mais pendant que l'on venait à bout, d'un côté, des pirates barbaresques, ils recommençaient de l'autre leurs courses avec la plus incorrigible audace. Sur la nouvelle que

ceux de Tunis avaient enlevé plusieurs navires du commerce français, le vice-amiral Jean d'Estrées se disposa à les en punir. Sa flotte parut devant Tunis et menaça cette place du sort d'Alger et de Tripoli. Les Tunisiens se soumirent prudemment à la première sommation qui leur en fut faite, payèrent tous les frais de l'armement et remirent en liberté leurs esclaves chrétiens.

Ce n'était pas tout : le vice-amiral Jean d'Estrées n'était que depuis peu de temps encore de retour en France, quand les Algériens, ceux qui de tous pourtant avaient été le plus souvent châtiés, ne craignirent pas de renouveler leurs attaques contre le commerce français. Aussitôt une escadre est armée à Toulon, et d'Estrées reçoit l'ordre d'aller bombarder et réduire Alger en cendres, pour prouver à ces pirates qu'on ne se lasserait jamais de les réprimer, et de les contenir dans leur repaire. L'escadre française arriva devant Alger à la fin de juin 1688, et, le 1er juillet, un nouveau bombardement commença ; il dura seize jours, pendant lesquels plus de dix mille bombes furent lancées sur Alger, où il ne resta pas une seule maison intacte. Cinq vaisseaux algériens furent coulés bas dans le port même ; un autre y fut brûlé. Mais un débarquement suffisant et bien conduit, et le siége d'Alger comme on en avait d'abord eu le projet, auraient peut-être mieux valu dès lors pour réprimer définitivement les pirates du nord de l'Afrique, et n'auraient pas plus coûté que ces expéditions sans cesse réitérées qui n'amenaient jamais qu'un résultat d'un moment.

A cette époque, l'Europe était attentive à quelques rencontres entre les vaisseaux de France et d'Espagne, rencontres qui donnaient à croire que Louis XIV était prêt à ne plus mettre de bornes à ses exigences, et ne considérait pour ainsi dire plus les rois, ses voisins, que comme ses vassaux. Lui qui s'était autrefois indigné, à si juste titre, que les

souverains d'Angleterre voulussent faire baisser pavillon à tous les vaisseaux devant les siens, il exigeait maintenant des autres nations, et nominativement de l'Espagne, ce qu'il n'aurait jamais accepté pour sa part, eût-il dû soutenir mille guerres. Un noble breton, Alain-Emmanuel, marquis de Coëtlogon, marin des plus remarquables de son temps et destiné à devenir un jour vice-amiral de France, eut, un des premiers, occasion d'exiger le salut. Commandant un vaisseau de quarante-quatre canons, il rencontra, entre Gibraltar et Malaga, deux vaisseaux espagnols, l'un de la force du sien, l'autre plus fort de douze canons. Il les envoya sommer de saluer le pavillon du roi ; sur le refus qu'ils firent, il n'hésita pas à les attaquer, et les obligea à profiter de la nuit pour se retirer sous la place de Malaga, sans allumer les feux ordinaires à leurs poupes. Bientôt après, trois autres marins illustres, également destinés à devenir vice-amiraux, dont l'un venait même d'avoir la survivance de son père en la charge du Ponant, Victor-Marie d'Estrées, Tourville, et Château-Regnaud, ayant sous leurs ordres un vaisseau de cinquante-quatre pièces de canon et deux bâtiments inférieurs, firent rencontre, par le travers d'Alicante, du vice-amiral espagnol Papachim, qui revenait de Naples avec deux vaisseaux beaucoup plus forts que les leurs en canons et surtout en hommes. Députer vers lui une tartane pour demander le salut, est l'affaire d'un instant. Papachim repousse une demande si injurieuse. Mais il n'a pas plutôt repondu que Tourville et Château-Regnaud arrivent sur son vaisseau, lui lâchent leurs bordées et le démâtent, pendant que Victor-Marie d'Estrées, monté sur un bâtiment de trente-huit pièces de canon, est aux prises avec un autre vaisseau de soixante-quatorze canons, l'aborde et s'en rend maître. Tourville vient d'aborder, de son côté, l'autre vaisseau du vice-amiral espagnol par le beaupré, le fait capituler, et, comme

préliminaires de paix, le force à saluer le pavillon blanc de neuf coups de canon. Tel était à cette époque l'abaissement de l'Espagne que cette affaire si humiliante, si oppressive, ne fit pas rompre la trêve. Pour que l'Espagne osât remuer maintenant, il lui fallait l'appui d'une ligue européenne. Elle la trouva : car dans ce temps-là même s'ourdissait la fameuse ligue d'Augsbourg, dont le principal moteur était Guillaume, prince d'Orange et stathouder de Hollande, ennemi infatigable de Louis XIV, et qui sentait d'ailleurs que son importance personnelle avait tout à perdre dans la paix, comme elle avait tout à espérer dans la guerre. Dès ce temps Guillaume d'Orange entretenait des relations actives avec l'Angleterre, pour y supplanter Jacques II, dont il était le gendre, et qui avait succédé à Charles II, son frère, en 1685. La ligue d'Augsbourg dans laquelle entraient l'empereur, le roi d'Espagne, la république de Hollande, l'électeur de Brandebourg, celui de Bavière, le duc de Savoie, et même indirectement le pape ; cette ligue, qui se tramait dans la même temps que Louis XIV se montrait près d'accorder protection ouverte au roi d'Angleterre, allait mettre fin à la paix de Nimègue si glorieuse pour la France, mais si agitée, et si lourde à porter pour plusieurs de ceux qui l'avaient signée. Une guerre était sur le point d'éclater, dans laquelle la marine devait tenir une place immense.

Plusieurs personnages fameux dans les armées navales de France allaient disparaître complétement de la scène, ou cesser d'y jouer un rôle actif. L'année 1688 fut marquée par des pertes illustres : le grand Duquesne mourut, le 2 février, à l'âge de soixante-dix-huit ans; Rochechouart, duc de Vivonne, et son fils qui avait la survivance du généralat des galères de France, moururent aussi presque coup sur coup, dans le cours de cette année. Un troisième fils légitimé du roi, Louis-Auguste Bourbon, prince de Dombes, duc du

Maine et d'Aumale, recueillit l'héritage maritime des deux Rochechouart, dont il était le très-proche parent par sa mère, madame de Montespan ; il fut fait général des galères à l'âge de dix-huit ans. Le maréchal et vice-amiral Jean d'Estrées avait ajouté à ses hautes dignités, en 1686, celle de vice-roi d'Amérique; mais ce n'étaient là que de magnifiques retraites; courbé par les ans, les fatigues et de nombreuses blessures, on ne le vit plus à la mer jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée en 1707. Mais à ces noms fameux, d'autres noms allaient succéder, dont plusieurs étaient même déjà en pleine possession de renommée. En même temps que les Tourville, les Château-Regnaud et les Victor-Marie d'Estrées, on allait voir briller de tout leur éclat, les Jean-Bart, les Forbin, les Cassard, et l'immortel Duguay-Trouin, de Saint-Malo, qui, d'une jeunesse folle et dissipée, devait tout à l'heure passer à une vie pleine de périls, de hauts faits et de gloire. L'heureux Louis XIV pouvait alors, sans s'inquiéter, perdre plusieurs de ses grands hommes : pour un qui mourait, il en renaissait dix.

Il faut le dire pourtant, par la révocation de l'édit de Nantes, au mois d'octobre 1682, Louis XIV, en même temps qu'il avait fait injure à la mémoire de Henri IV, son aïeul, et marqué son propre règne d'une tache indélébile, s'était fait à lui-même un tort irréparable : car cette fatale révocation avait entraîné l'émigration d'une grande partie du commerce français qui appartenait au culte protestant, et de plusieurs braves serviteurs de l'État, tels que le fils aîné du grand Duquesne, Henri Duquesne qui marchait sur les traces de son père, et qui aima mieux se retirer en Suisse que de ne pas exercer en toute liberté sa religion. Ce n'était plus la guerre que l'on faisait aux protestants ; elle eût été désormais sans objet : car ils ne témoignaient plus en aucun lieu la volonté de former un État dans l'État ; ce n'était plus qu'une

mesquine et cruelle persécution, indigne d'un prince tel que Louis XIV, et que des conseillers, coupables devant Dieu et devant l'humanité, lui avaient suggérée. Cela toutefois, non plus qu'un orgueil et une prodigalité souvent funestes, ne saurait rendre injuste sur les qualités d'un des plus grands rois qui aient illustré la France. Ce n'est pas dans des mémoires anecdotiques qui appartiennent toujours plus ou moins au roman, et dans lesquels les passions mesquines de l'auteur sont la plupart du temps mises à la place de l'histoire, qu'il faut chercher la grande figure de Louis XIV. Elle est dans les événements d'un règne à jamais mémorable, et qui, s'il causa parfois de cruelles douleurs à la France, par une compensation qu'on serait bien ingrat d'oublier, lui assura plusieurs provinces, lui donna la plus belle marine du monde, des canaux, des ports magnifiques, un commerce immense et la couvrit militairement, scientifiquement, littérairement, artistiquement, d'une gloire telle qu'elle n'en avait jamais connu d'aussi grande, même sous Charlemagne. La main qui cherchait souvent jusqu'au plus profond, jusqu'au plus caché de la nation, qui faisait monter à la surface du pays ces illustres capitaines, ces habiles ministres, ces génies, ces splendeurs de toutes sortes dont son règne fut rempli, c'était la sienne. Son époque lui fut favorable sans doute, mais il ne fut pas moins favorable à son époque, et c'est de ce mutuel concours qu'est sorti, pour dominer les âges, le siècle de Louis XIV.

ERRATA.

Page 6, ligne 10 : le très-petit nombre se trouvant, *lisez :* le peu de ports qui se trouvaient.

Page 10, ligne dernière : la lâcheté de ceux, *lisez :* la lâcheté des gens.

Page 13, ligne 7 : plusieurs bancs, *lisez :* bans.

Page 13, ligne 23, déplacez la virgule de la fin de la ligne, et *lisez :* son empire, borné à l'ouest, etc.

Page 40, ligne 20 : c'était Gênes qui en avait nolisé, *lisez :* c'était de Gênes qu'on en avait nolisé.

Page 41, à la note, *lisez :* il y avait des nefs à un, deux et trois mâts.

Page 60, ligne 30 : en l'Italie, *lisez :* à l'Italie.

Page 61, ligne 1re : se composait encore et ne se composa encore, *lisez :* se composait alors et ne se composa encore.

Page 64, ligne 1re : elle prit aussi la fleur de lis des armes, etc., *lisez :* la fleur de lis des armes de France, pour tous les peuples indistinctement, servit, dans cette boîte, à désigner le nord.

Page 125, ligne dernière : sous son commandement et des sires, *lisez :* sous son commandement et sous celui des sires.

Page 133, ligne 5 : il en fut qui firent, *lisez :* il y en eut qui firent.

Page 152, ligne 23, Mont-Genève, *lisez :* Mont-Genèvre.

Page 185, au sommaire : incendie de Caraquon, *lisez :* du Caraquon.

Page 233, ligne 18 : l'once, *lisez :* l'ange.

Page 276, ligne 10 : règne de Charles VII, *lisez :* de Charles VIII.

Page 301, ligne dernière : à plus de dix de là, *lisez :* à plus de dix lieues de là.

Page 305, ligne dernière : nombre, *lisez :* beaucoup.

Page 307, ligne 8 : c'est ce que, *lisez :* c'est que.

Page 325, ligne 16 : avait était, *lisez :* avait été.

Page 337, lignes 11 et 12 : remplacé contre, *lisez :* remplacé par.

Page 388, ligne 11 : se signant son front, *lisez :* se signant le front.

Page 389, ligne 27 : paroles à la fois mêlées, *lisez :* paroles pleines à la fois.

Page 410, ligne 1re du sommaire : Saint-Dominique, *lisez :* Saint-Domingue.

Page 421, ligne 21 : mouilla Sumatra, *lisez :* mouilla à Sumatra.

Page 134, ligne 7 : Cette devient, *lisez* : Cette devint.

Page 450, dans la note : édition de 1621, *lisez* : 1721.

Page 462, lignes 24, 25 et 26 : il cherchait la cornette, cette sorte de pavillon, etc., *lisez* : il cherchait à obtenir la cornette, cette sorte de pavillon distinctif du chef d'escadre, et quelquefois du capitaine commandant plusieurs vaisseaux.

Page 464, ligne 25 : lieutenant général, *lisez* : lieutenant-amiral général.

Page 471, ligne 3 : évacué, *lisez* : évacuée.

Page 501, ligne 7 : l'intendance générale de Guienne, *lisez* du Ponant.

Page 505, ligne 19 : ce passage, *lisez* : ce partage.

Page 574, ligne 4 : haer, *lisez* : haler.

C'est par erreur qu'une partie de l'*appendice* a été annoncée, page 19, comme devant accompagner ce volume déjà si considérable : l'*appendice*, qui se composera d'environ quatre feuilles, appartient de droit, en totalité, à la seconde et dernière partie de l'*Histoire maritime de France*.

PLACEMENT DES SEIZE GRAVURES.

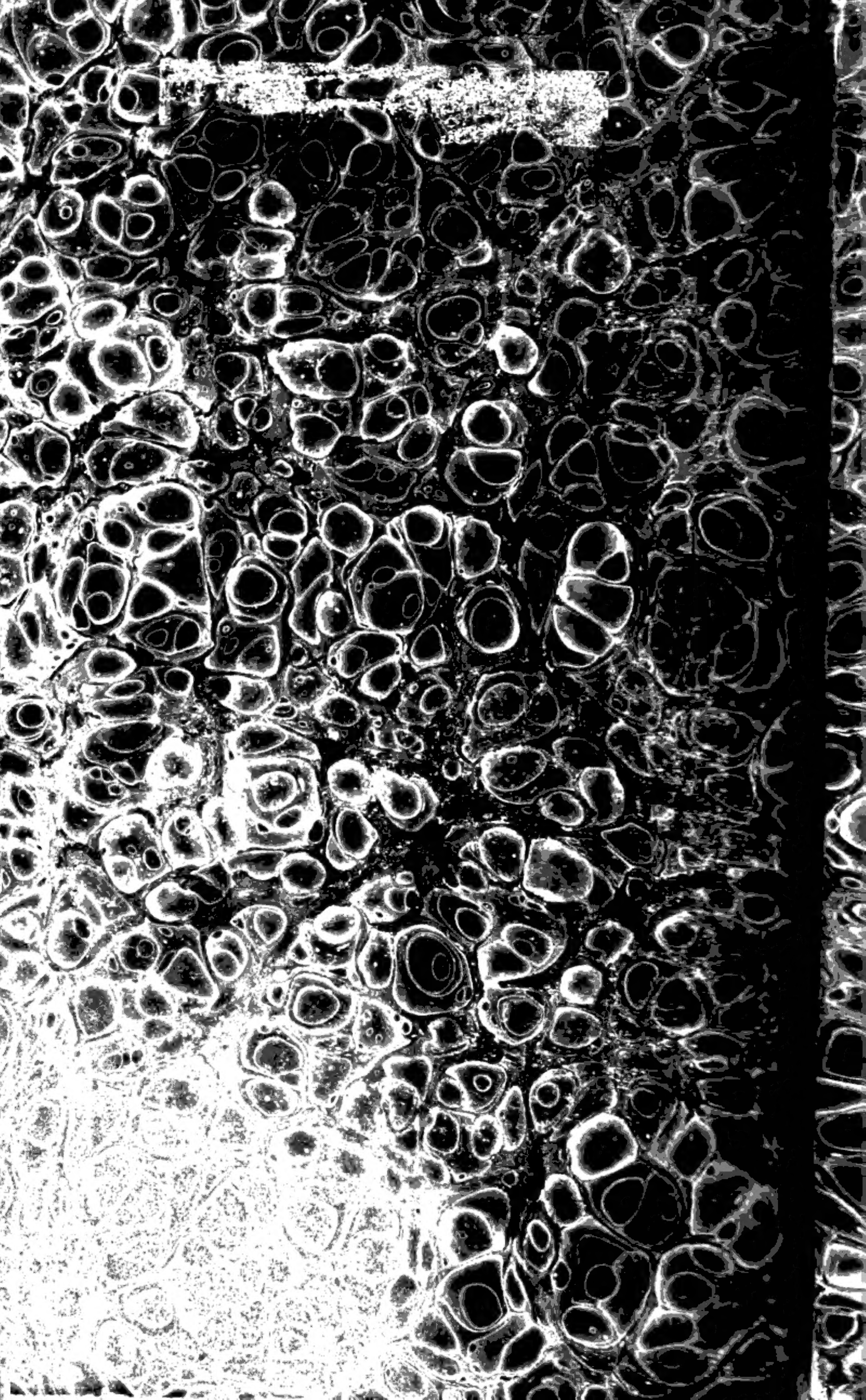

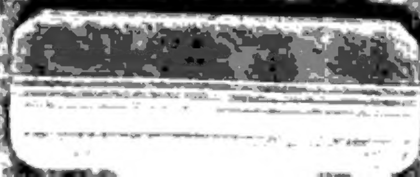

Digitized by Google